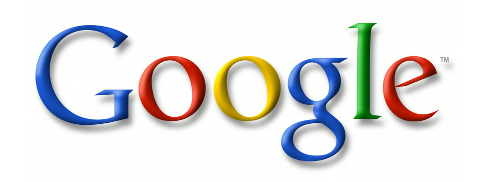
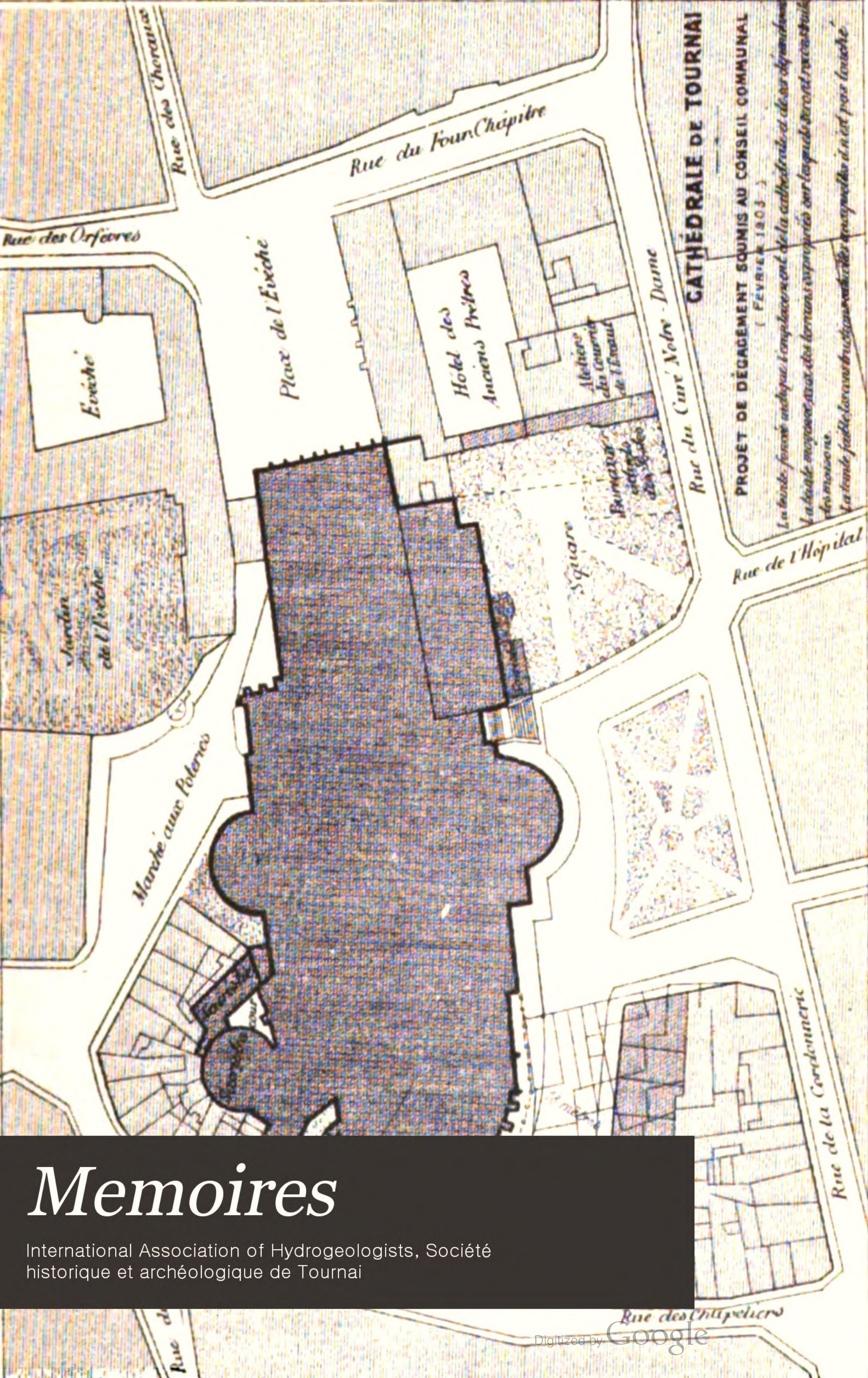

Google



Memoires

International Association of Hydrogeologists, Société historique et archéologique de Tournai


6B3

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE TOURNAI

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE

TOURNAI

NOUVELLE SÉRIE, TOME 8.



1904

H. & L. CASTERMAN

LIBRAIRES-ÉDITEURS

TOURNAI

E.-J. SOIL de MORIAMÉ
Vice-Président du Tribunal Civil de Tournai
Membre correspondant de la Commission Royale
des Monuments.

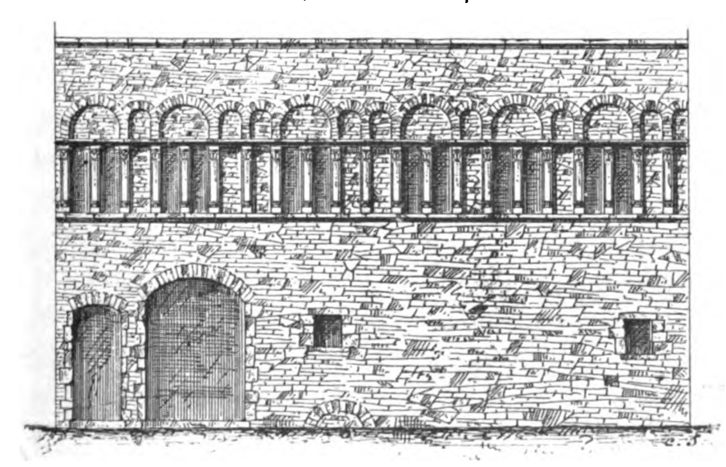
L'habitation Tournaisienne

du XIe au XVIIIe Siècle

Façades — Distribution et décoration intérieures
Mobilier — Costumes — Usages locaux

Ire PARTIE.

ARCHITECTURE DES FAÇADES



1904
H. & L. CASTERMAN
LIBRAIRES-ÉDITEURS
TOURNAI

AVANT-PROPOS.

Sous l'inspiration éclairée, ferme et persévérante de son Souverain, la Belgique *marche de progrès en progrès*, selon l'expression d'une nouvelle *Brabançonne* toute de paix; l'industrie et le commerce ont pris un essor considérable, leurs produits s'exportent sur toutes les plages, sous tous les ciels, et la prévoyance du Roi leur a ouvert des débouchés nouveaux en poursuivant la généreuse et glorieuse création de l'Etat indépendant du Congo, où le génie colonisateur des Belges, autrefois célébré à l'envie, méconnu plus tard, et de nouveau exalté de nos jours, s'est affirmé avec tant de succès et tant d'éclat.

La Belgique jouit d'une prospérité inouïe que lui ont valu 75 années de paix et de sage administration; la question sociale qui agite si cruellement certains peuples, trouve chez elle des solutions pacifiques, par le concours de toutes les bonnes volontés. Le développement intellectuel du peuple belge et son éducation nationale, ont suivi une marche parallèle à son développement matériel. L'instruction est répandue à pleines mains, et des universités, des écoles spéciales, des académies, des instituts, des écoles industrielles et profes-

sionnelles, complètent l'œuvre des écoles primaires et moyennes, répondant à toutes les nécessités de l'industrie et du commerce, à toutes les aspirations de ceux que passionne la science sous toutes ses formes, aussi bien dans ses pures théories que dans ses applications pratiques.

Les arts, à leur tour, sont venus parer la Patrie, du charme, de l'harmonie, de la rayonnante beauté qu'ils communiquent à tout ce qu'ils touchent. L'art est partout aujourd'hui, comme on le rencontre toujours, associé à toutes les périodes de grandeur et de prospérité. Nous le voulons mettre en toutes choses, comme faisaient nos glorieux ancêtres, qui, à part une courte période d'erreur et d'oubli, l'ont toujours voulu et appliqué dans les plus humbles constructions et les plus modestes objets mobiliers, comme dans les œuvres les plus magnifiques, destinées à parer les temples et les palais.

L'art pénètre partout, embellit tout, annoblit tout.

Formés par une éducation mieux comprise que celle que reçurent nos pères, nous ne supportons plus la disparate trop longtemps constatée, entre une œuvre de génie comme un tableau ou une statue célèbre et le bâtiment sans style ni goût où elle était conservée; entre une héroïque cathédrale gothique et certaines maisons de son voisinage, justement qualifiées de *fours à briques*; entre une pièce de famille, léguée d'âge en âge, toute belle par sa matière, sa forme, sa couleur, et l'odieux mobilier avec lequel elle a été confondue autrefois, mobilier banal et informe, que connurent nos grands parents.

Nous voulons que le cadre soit digne du tableau, que l'écrin ne dépare pas, mais fasse valoir la perle qu'il enserre; nous voulons des ensembles où l'âme, comme l'œil, soient satisfaits; où l'harmonie règne entre les produits de l'art et ceux de l'industrie; où la beauté soit répandue sur toutes choses, aussi bien dans les œuvres de l'homme que dans l'œuvre de la nature.

C'est de ce besoin de beauté et d'harmonie qu'est né un mouvement qu'on a appelé *l'esthétique des villes*, ou *l'art public*, ou encore *l'art appliqué à la rue* dans lequel on poursuit bien autre chose que *l'embellissement* des villes, dans le sens qu'on y attachait au 17e siècle, par exemple; c'est-à-dire que, ne nous contentant plus de créer ou d'entretenir quelques beaux monuments isolés, nous voulons que les villes entières, ou du moins des quartiers entiers, reprennent ou revêtent un caractère d'art qui leur donne une physionomie à la fois harmonieuse et historique, conforme au passé de ces villes, aux différentes phases de leur histoire politique, sociale, artistique, industrielle même, et ce souci d'art nous l'appliquons à toutes choses, depuis la disposition générale des rues, et le tracé de chacune d'elles, jusqu'à leur achèvement complet, par des plantations, par la pose des appareils d'éclairage, des plaques indicatrices, des grillages; aux grands monuments aussi bien qu'aux habitations privées, même les plus modestes.



Le goût pour ces *restitutions* de nos vieilles villes, s'est manifesté à plusieurs reprises en ces derniers

temps dans notre pays à l'occasion des expositions internationales de l'industrie et des arts. Nous avons eu le *vieil Anvers* et *Bruxelles-Kermesse* qui n'était autre qu'un coin du vieux Bruxelles, tout comme nous avons vu le *vieux Paris* à l'exposition de 1900 et nous verrons le *vieux Liège* à celle de 1905. Ces leçons de choses ont atteint leur but; nous leur devons, par exemple, une première restitution non plus fictive, mais très réelle, de tout le centre de la ville de Gand, qui a été bouleversé et transformé, pour créer des rues et des points de vue mettant en valeur ses monuments anciens; ceux-ci ont été restaurés, complétés, dégagés, puis encadrés de constructions en harmonie avec eux, de plantations et de jardins, et il en résulte un ensemble merveilleux de grandeur, de beauté, de pittoresque, qui a en quelque sorte jailli du sein des masures qui dénaturaient ou dérobaient tant de trésors aux regards des modernes Gantois. C'est le château des Comtes, du XIIe siècle, dressant son donjon, ses murs et ses tours baignant dans les fossés; l'église Saint-Nicolas, le beffroi, les Halles, la cathédrale, le château de Gérard le Diable, s'affirmant avec honneur, au milieu d'une foule de constructions secondaires, de maisons privées, grandioses et pleines de style ou originales par leur nouveauté, encadrées de verdure, de cours d'eau, de rues larges, mais pittoresques et esthétiquement tracées, où circulent avec aisance, hommage rendu aux nécessités de la vie moderne, les foules affairées, les équipages de tout genre, les tramways électriques au mugissement sonore, qui publient de leur côté l'importance com-

merciale et la vie intense de la Gand du XXe siècle!

C'est encore à ces leçons de choses, que nous devons le dégagement de notre Cathédrale de Tournai, qui mettra en valeur les beautés de premier ordre de son chœur gothique, aujourd'hui cachées à tous les yeux, et rendra au centre de la ville son caractère ancien, irrégulier, mais vraiment beau et pittoresque, en même temps qu'il encadrera dignement l'auguste basilique par des constructions en harmonie avec elle, par des plantations distribuées avec art, et créera une artère nouvelle réclamée par les besoins de la circulation dans cette partie de la ville.

*
* *

Pour arriver à réaliser ce vœu unanime relatif à l'embellissement, à la transformation esthétique de nos villes, il faut l'accord des pouvoirs publics, qui tracent les rues et les places d'une ville, qui élèvent ou restaurent les monuments, et des particuliers qui bâtissent leurs demeures sur les terrains mis à leur disposition. Mais pour fournir aux uns et aux autres les éléments nécessaires à l'exécution de ce plan d'ensemble et de ces travaux de détail, il faut rechercher et faire connaître les documents que le passé nous a laissés sur ces points.

Des nombreux travaux publiés sur les questions d'art et d'archéologie, il ressort que bien différents, selon les diverses régions, sont les éléments des problèmes complexes que soulèvent la construction des monuments et des habitations privées, le tracé des plans d'ensemble et la disposition des détails de tout genre, dans la création ou la mise en valeur d'une

ville d'art. Il y a donc encore place pour beaucoup d'études du même genre, surtout pour des travaux locaux; c'est ce qui nous a engagé à apporter notre modeste contribution à la solution de cette question, par une étude sur les anciennes maisons de Tournai, tant au point de vue de leur architecture qu'à celui de leur distribution intérieure et de leur mobilier.

Nous répondons ainsi, bien que d'une manière qui n'est pas absolument adéquate, à une question mise au concours par l'Académie royale de Belgique (1901) : *Faire l'histoire des habitations du XVIe et du XVIIe siècle, dans les anciens Pays-Bas; établir la comparaison entre ces habitations et celles de nos jours, tant au point de vue esthétique que sous le rapport de l'emploi des matériaux, du confort et de l'hygiène*, question que nous ne pouvons nous empêcher de trouver fort vaste, et qui ne pourrait être résolue, nous paraît-il, qu'après une étude faite dans tous les centres importants des Pays-Bas, dans les mêmes conditions que celle à laquelle nous nous sommes livrés, pour la seule ville de Tournai.

C'est, nous osons le dire, un sujet d'un puissant intérêt, que l'étude de ces habitations privées, maisons de nobles, de bourgeois, d'artisans, qui tant par leurs façades que par leur distribution et leur mobilier, retracent la vie politique, sociale et familiale de nos pères; qui ont servi de cadre aux faits mémorables de notre histoire générale comme aux menus incidents de l'histoire journalière des familles tournaisiennes.

Grâce aux maisons encore existantes, en tout ou

en partie, aux milliers d'actes d'archives et de documents de tout genre que nous avons pu consulter, nous pénétrons dans la vie privée de ces vieux Tournaisiens de grande mémoire; nous voyons encore peuplée et vivante, leur maison, sa distribution intérieure, le mobilier de chaque appartement, vestibule ou dépendances, depuis les caves jusqu'aux greniers, en passant par le *bouge*, la *salle*, la *chambre*, la boutique ou le bureau, la cuisine, le salon, les chambres à coucher, les galeries, les cours et les jardins; nous détaillons tous les meubles, nous en examinons le contenu, vêtements et bijoux, vaisselle et papiers. Nous pouvons ainsi nous rendre compte de la somptuosité de la vie chez certains grands bourgeois, de la simplicité de l'existence, chez la généralité des habitants de notre ville. Nous voyons aux murs des appartements, les œuvres d'art qui disent les époques de paix et de prospérité, les armes qui rappellent les époques troublées ou glorieuses; nous suivons dans ces inventaires les progrès et la décadence de nos industries d'art, et des différentes branches du commerce; nous connaissons le costume, avec toutes les variations de la mode; les mœurs des habitants, leurs aspirations, leur degré de culture, l'objet de leurs préoccupations, celui de leurs travaux ou de leurs études; les distractions et les fêtes qu'ils aimèrent toujours, les dévotions même auxquelles ils s'attachèrent spécialement, dans les différents temps; nous assistons aux naissances et aux baptêmes, aux fêtes de familles, aux maladies et à la mort des hôtes; aux repas qui suivaient les funérailles, aux dispositions prises pour celles-ci et où se

révèlent bien des coutumes locales; à l'éducation et à l'instruction des enfants ou des pupilles.... Vaste champ d'études, où l'intérêt reste constamment soutenu.

C'est dans la seconde partie de notre travail, que ces détails, relevés dans plus de trente mille pièces d'archives, dépouillées par nous, trouveront leur place.

La première partie au contraire, traitera du côté extérieur, seulement, de nos habitations privées, de l'architecture des façades, de leur disposition le long des rues; de l'aspect général de celles-ci et par conséquent de l'aspect général de la ville, aux différentes périodes de son histoire, depuis le XIe jusqu'au XVIIIe siècle. Nous y joindrons, mais sans aucune prétention d'être complet, de faire une histoire de l'architecture ou des corporations qui s'appliquèrent à cet art, tous les documents qu'il nous a été donné de recueillir sur les métiers de constructeurs, voulant seulement, nons l'avons déjà dit, *contribuer* par la publication des documents que nous avons trouvés, à la connaissance de cet art dans ses manifestations locales.

Sans traiter de la technique ni des procédés de l'architecture, nous décrirons les façades de nos maisons, nous en signalerons les caractères, montrant, à travers les temps, les modifications qu'ils ont subies, leur développement, leur transformation.

Cette étude, est-il besoin de le répéter, nous ne le faisons pas porter sur toutes les œuvres de l'architecture civile à Tournai, mais seulement sur les *habita-*

tions privées, réservant, pour en parler dans un autre travail, dont nous avons réuni les éléments, ainsi que de nombreux dessins, une foule de monuments tournaisiens, d'architecture civile, ayant tous plus ou moins une destination publique et qui n'ont pas été étudiées jusqu'ici, tels : le Palais du Parlement, le Couvent des Croisiers, celui des Dominicains, des Augustins, des Jésuites, des Clairisses, des Sœurs-Noires anciennes, des Récollets, l'Abbaye des Prés, l'Abbaye de Saint-Médard et celle de Saint-Martin, la Halle des échevins de Saint-Brice, la salle du Serment de Saint-Georges, et bien d'autres, qui ne pouvaient entrer dans ce travail sans lui enlever le caractère spécial que nous avons voulu lui donner, d'une étude sur les habitations privées de notre ville de Tournai à toutes les périodes de son histoire.

CHAPITRE I.

**L'architecture civile privée en général
et les vieilles maisons de Tournai.
Aspect actuel de la ville. — Sources de cette étude.**

Malgré les nombreux et excellents ouvrages, manuels, dictionnaires ou traités d'architecture, qui ont été publiés, il est un groupe de constructions civiles, groupe important par le nombre et par l'intérêt qu'il présente, dont on s'est peu occupé jusqu'ici : ce sont les maisons privées, sur lesquelles il n'existe aucun travail d'ensemble et qui n'ont fait l'objet que de quelques études locales d'ailleurs peu nombreuses.

C'est pourtant à l'aide des matériaux réunis par ces travaux sur les monuments d'une ville ou d'une province, que l'histoire générale s'écrira un jour ; « c'est » en généralisant les résultats obtenus par l'étude » d'un certain nombre de monuments de la même » région, dit *M. Eugène Lefevre-Pontalis* (1) que l'on » pourra hâter les progrès de l'archéologie ; les principes de construction qui s'appliquaient aux églises » rurales d'un diocèse, à la même époque, déterminent » plus sûrement les caractères d'une école d'archi-

(1) L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XI[e] siècle et au XII[e] siècle. — Préface. — Paris 1894.

» tecture, parce que les grands édifices présentent
» toujours des dispositions exceptionnelles. »

Il en est de l'architecture civile comme de l'architecture religieuse, et des modestes maisons privées comme des églises de village; elles déterminent plus sûrement les caractères d'une école locale, que les grands monuments civils de la même époque.

« L'histoire de l'habitation humaine, dit *M. Corroyer* (1) nécessiterait un ouvrage spécial en raison
» de l'intérêt qui s'attache à un semblable sujet. Il
» n'est rien resté des habitations construites avant le
» 12e siècle, sinon le souvenir transmis par des textes,
» des manuscrits ou des bas-reliefs, en des termes
» concis ou sous des formes vagues. »

Cette histoire de l'habitation humaine, Violet le Duc et Garnier (2) l'ont écrite à grands traits et en des termes tellement généraux qu'elle ne jette aucun jour sur les maisons de nos pays; elle permet cependant de constater combien la maison privée varie dans les divers pays, d'après les époques, les mœurs publiques et privées, les matériaux employés.

Bien différentes des grands monuments publics sont ces habitations privées, et bien différents aussi sont pour l'histoire, les enseignements qu'elles fournissent. Violet le Duc (3) constate l'intérêt et les particularités que présente l'étude de ces constructions :

« Dans certaines civilisations de l'Orient, dit-il, le
» citoyen n'existe plus; il y a le souverain et un trou-
» peau d'hommes; entre le palais colossal et la hutte de

(1) L'architecture gothique, p. 110.

(2) *Violet le Duc*. Histoire de l'habitation romaine. *Garnier*. Histoire de l'habitation. Maisons de tous les temps à l'exposition universelle de Paris 1889.

(3) Dictionnaire de l'architecture, *Vo maison*.

» terre, il n'y a rien, et toutes ces huttes se ressemblent. » Aux races septentrionales qui émigrèrent en Occident, » les Grecs en tête, à elles seules, il a été donné de » bâtir des maisons, c'est-à-dire des habitations indi- » quant les habitudes et les goûts de chacun et se modi- » fiant au fur et à mesure des changements qui s'opèrent » dans ces habitudes et dans ces goûts. Le système féodal » n'a pas anéanti l'individualisme, au contraire, il l'a » accentué par les conditions de la lutte....

» Il faut toujours pénétrer dans les mœurs du moyen- » âge, lorsque nous voulons avoir raison de son archi- » tecture : les Romains passaient une grande partie de » leurs temps dans les monuments publics.... Les » monuments occupent tant de place à Rome qu'on » se demande où logaient les romains. A part ceux » qui avaient d'immenses domaines, les Romains » ne demeuraient chez eux que pour manger et » dormir.

» Au moyen-âge, dans le nord de la France, chaque » famille vivait dans sa maison, les églises étaient les » seuls grands édifices.

» La rareté des monuments (civils) dit *M. Camille* » *Enlart* (1) et les mutilations qu'ils ont subies rendent » les textes (des archives) plus précieux... les usages de » la vie domestique, civile, ont beaucoup et souvent » changé, il faut donc éclairer les dispositions de » l'architecture par l'histoire des mœurs et ne pas » omettre les renseignements que les textes nous » donnent sur beaucoup d'édifices tout a fait détruits ; » les plus belles demeures comme les plus beaux » meubles ont disparu, la misère seule faisant conserver » des objets démodés. »

(1) Manuel d'archéologie française. II architecture civile et militaire, p. IX.

« L'histoire de l'architecture ne peut-être exacte et » complète que si l'on y donne une place à la législation des bâtiments : personne ne comprendra dans » l'avenir que des dispositions souvent laides, parfois » absurdes, soient répétées partout dans nos villes s'il » ne connaît l'existence des règlements de voirie qui » les imposent (1). »

M. Louis Cloquet, professeur à l'université de Gand, qui a publié un court mais substantiel travail sur les *anciennes maisons en Belgique*, dans la Revue de l'art chrétien, s'exprime à son tour comme suit, dans la partie générale de son étude, que nous citons seule ici, nous réservant d'y revenir, quand nous parlerons des maisons tournaisiennes de l'époque romane :

« La maison grecque comme la maison romaine est » absolument clôturée, elle réalise l'isolement égoïste » de chaque logis; la maison du moyen-âge au contraire, fait joyeusement face à rue... Cette maison » est décorée avec un art ravissant, de ses seules » épaves nous remplissons les salles de nos précieux » musées. Mais elle est, par contre, d'une simplicité » charmante. Elle ne comprend que le *bouge* au sous-sol, la *salle* et la *cuisine* au rez-de-chaussée, peu de » chambres à l'étage; toutes ces pièces sont accessibles par un seul colimaçon ; pas l'ombre d'un couloir, l'indépendance des pièces, le cauchemar des » architectes d'aujourd'hui, était alors presque » inconnue. »

« Quelle différence avec la maison moderne où

(1) Nous en trouvons un exemple frappant à Tournai : l'existence du règlement communal sur les constructions, datant de 1819, la plus mauvaise période au point de vue du goût, que notre ville ait traversée, a causé des ravages irréparables parmi nos monuments et nos anciennnes maisons privées. Nous en parlerons plus loin !

» chacun se cantonne dans son compartiment, où l'on » jouit de son confort complexe, et d'un luxe vaniteux, » mais où l'on vit fort à l'étroit. »

« Tandis que nos maisons ont leurs façades termi- » nées horizontalement et s'abritent sous un comble » dont le faîte est parallèle aux corniches, autrefois, » dans le nord du moins, les toitures étaient tournées » en sens inverse. Quand la largeur à front de rue ne » dépassait pas une envergure de comble, la façade se » terminait en pignon. Quand elle était notablement » plus large, la construction était ordinairement formée » de deux ailes en équerre, de manière à présenter sur » la rue un pignon et une corniche ; jamais les combles » n'offraient des croupes (1).

» Les plans anciens étaient en rectangle ou en » équerre, tandis que nos plans modernes sont sou- » vent en carré massif.

« J'étudie d'emblée la façade qui *fait visage* vers » la rue, selon l'expression du temps passé, nous » essayerons d'en analyser la physionomie.

» Dans les pays du nord l'architecture en bois a » précédé l'architecture en pierre, c'est vrai même » pour les monuments religieux... cette influence reste » plus vivante encore dans les formes traditionnelles » de l'architecture civile, rien ne ressemble plus à » l'architecture primitive en pans de bois, que celle » des maisons flamandes en pierres et en briques du » 15e siècle. Par une sorte de transposition qui est » naturelle aux époques de décadence, la charpente » des façades s'est transformée en une sorte de menui- » serie en pierre là où la maison de bois a perduré » longtemps, comme en Fandre.

(1) Toiture en appentis du côté des pignons.

» Cependant des types plus originaux sont nés dans
» des localités plus riches en carrières qu'en futaies,
» notamment dans le haut bassin de l'Escaut, abon-
» damment approvisionné de pierres de Tournai, et
» dans la Fandre maritime, où la nécessité amena de
» bonne heure la construction en briques. »

L'architecture domestique, en Belgique, si elle était traitée en détail et dans tous ses spécimens connus, donnerait un ensemble merveilleux de documents et jetterait un grand jour sur l'histoire de l'art. On peut facilement s'en convaincre en songeant au nombre considérable de belles maisons de toute époque que possèdent les villes de Bruges, de Gand, de Malines, et aussi, mais en moins grand nombre, celles de Bruxelles, de Liège, d'Anvers, de Mons, et tant d'autres.

Celles de Tournai n'ont pas été étudiées jusqu'ici ; à part les trois ou quatre *maisons romanes* célèbres, connues de tous, et qui valent à notre ville l'honneur d'être citée dans tout chapitre premier de l'histoire de l'architecture civile, on ne parle jamais de ses maisons si caractéristiques bien que massives, de l'époque gothique ; si artistiques et si nombreuses de l'époque de la renaissance, en même temps que d'un style absolument local ; si cossues et si franchement modernes, de la fin du 17e siècle. Elles sont cependant plus nombreuses que dans beaucoup d'autres villes, et aussi remarquables que celles de n'importe quelle localité.

Elles n'ont pas, il est vrai, la richesse de certaines maisons du midi de la France, le pittoresque et l'excès de décoration de celles de la Bretagne et de la Normandie, le cachet de celles de Nuremberg et de

Ratisbonne, mais elles n'en sont pas moins très intéressantes, nous osons l'affirmer.

L'architecture civile, et surtout l'architecture domestique, varie considérablement de ville à ville, les traditions locales d'une part, la facilité de s'approvisionner de certains matériaux ou la difficulté de se les procurer, d'autre part, exercent sur elle une influence considérable. Les maisons de Bruges, de Gand, d'Ypres et de Mons diffèrent autant entre elles, que toutes, elles diffèrent des maisons tournaisiennes, et ces caractères spéciaux, propres aux maisons des différentes villes, ne sont pas ce qui donne le moins d'attrait à l'étude que nous avons entreprise.

Par contre l'architecture civile, dans les maisons d'une même ville, a très peu varié pendant tout le moyen-âge ; elle n'a pas du tout suivi les changements qui se manifestent dans les grands monuments de l'architecture religieuse ou dans ceux de l'architecture civile. Les transformations ont été lentes, peu marquées, à tel point qu'il est parfois difficile de discerner une maison romane d'une maison gothique, en l'absence de certains détails d'ornementation et de décoration, ce qui est généralement le cas pour les constructions privées de Tournai, au moyen-âge.

Les maisons tournaisiennes sont particulièrement curieuses à étudier, à cause de leur voisinage avec tant de grands et de remarquables monuments, ne fût-ce que par le contraste qu'offre leur architecture avec celle de ces monuments, bien que sans doute elles aient été conçues par les mêmes architectes qu'eux, architectes de talent, comme le prouvent leurs œuvres et comme le constate un vieil écrivain qui déclare que

les tournaisiens ont excellé dans l'art de l'architecture : « *ita nempe Tornacenates etiam in Architecturis judicio* » *pollent* (1). »

Ce que furent ces habitations, la suite de cette étude nous l'apprendra ; nous tâcherons d'en fixer les caractères à chaque période de l'histoire et nous les résumerons ensuite, en manière de conclusion de ce travail.

Généralement massives, comme il convient à une région qui produit la pierre en abondance, elles sont très peu ornées, mais leurs formes sont correctes, l'influence des grands monuments religieux s'imposant aux modestes constructeurs des maisons privées. A l'époque de la renaissance, elles prennent un caractère plus ouvert, reproduisant dans l'ensemble, la silhouette des maisons en bois, mais traitées avec un souci d'architecture qui révèle des architectes et des maçons habitués à manier la pierre; et leur type est franchement local, tout imprégné encore des traditions gothiques et bien différent de ce que la renaissance a généralement produit; enfin à l'époque moderne et à partir de Louis XIV elles se transforment complètement et adoptent les formes que l'architecture dite classique se plaît à reproduire encore aujourd'hui, sans hélas les améliorer, ni dans la forme, ni dans le choix des matériaux.

*
* *

Bien que Tournai soit reconnue comme une des villes de Belgique à l'aspect le plus séduisant, elle n'a pas cependant le *caractère* que sa haute antiquité permettrait d'en attendre. Trop souvent remaniée, puis transformée d'une façon radicale à la fin du 17e siècle,

(1) *A Catulle.* Tornacum civitas metropolis... Nerviorum p. 129.

après la conquête de Louis XIV, elle est devenue franchement moderne d'aspect; riche en grands monuments, elle paraît, au premier aspect, dépourvue de maisons anciennes, bien qu'elle en possède un fort grand nombre; mais on ne les remarque plus, défigurées qu'elles sont pour la plupart, par des remaniements successifs, et uniformisées par de multiples couches de badigeon blanc.

Que ces maisons anciennes soient encore nombreuses, cela ne fait pas de doute cependant; 2500, peut-être, sont antérieures au 19e siècle. De ce nombre près de 1200 ont fait l'objet d'un examen de notre part (1) et parmi elles, 500 environ ont été retenues pour notre travail et classées par groupes appartenant aux diverses époques étudiées dans les chapitres qui suivent.

Si elles étaient un jour restaurées, encadrées de constructions nouvelles, dans le même goût, elles donneraient à notre ville un cachet étonnant, surtout si l'on s'appliquait à faire revivre les deux types qu'on y voit encore en grande abondance; les façades aux fenêtres à croisillon de pierre et à pignons en escaliers, type caractéristique de l'architecture tournaisienne à l'époque de la renaissance, et les façades en briques et pierres à toitures proéminentes reposant sur de puissantes consoles sculptées, introduites dans le dernier quart du 17e siècle, par les architectes français. Ce sont ces façades qui donnent à nos rues leur caractère spécial, comme les maisons de la renaissance caractérisent Nuremberg, les maisons gothiques Ratisbonne et les maisons en bois certaines villes de la

(1) 306 dans la paroisse Notre-Dame, 135 dans celle de Saint-Quentin, 125 dans celle de Saint-Jacques, 80 à la Madeleine, 105 à Sainte-Marguerite, 170 à Saint-Piat, 190 à Saint-Brice, 35 à Saint-Nicolas, 44 à Saint-Jean; ensemble 1190 exactement.

Normandie. Au lieu de cela on démolit comme à plaisir ces belles et riches façades pour y substituer trop souvent des constructions sans goût et sans caractère.

Bien plus que les sièges et que l'action lente mais terriblement sûre du temps, le mauvais goût nous a privés au commencement du 19e siècle (vers 1820) d'une foule de monuments antiques qu'on a démolis avec une véritable rage. C'est à cette même époque il est vrai, qu'une administration communale oublieuse de ses devoirs, vendait au poids, une partie considérable de nos archives, et qu'elle édictait le règlement de 1819 proscrivant les anciennes batisses. Que de ruines ont été accumulées, sous prétexte d'embellissement, que de pertes irréparables ont été alors consommées, le cœur léger, et avec entrain!

Et c'est au nom du bon goût, c'est pour travailler à l'*embellissement* de la ville, comme on disait alors, que ces actes d'odieux vandalisme s'accomplissaient, aux applaudissements des journaux du temps. (Voir la *feuille de Tournai* du 6 octobre 1818). Nous y trouvons annoncée, le 27 novembre 1818, la vente des matériaux de l'ancien hôtel de ville, (cage d'escalier, magasins, *pièce dite de Fontenoy*, escalier des finances, etc.) qu'on était en train de démolir; de même le 9 mars 1819, la vente des matériaux du bâtiment des Prévost et Jurés, qui subissait le même sort. Il se fit, chose curieuse, pour l'époque, (11 février 1820) un mouvement pour la conservation de la Tour des Six, et une contre-manifestation pour sa démolition, qui, nécessairement, finit par être décidée! Le 12 janvier 1821, on vendit les matériaux de l'Oratoire Saint-Pierre à la rue Saint-Martin; le 3 juin 1822 il est question de la démolition de vieux

édifices. En restait-il encore à démolir? oui, et entre autres la vieille église de Saint-Pierre, sur la place de ce nom, monument roman très curieux, qui disparut en 1822. La démolition du pont de l'Arche ancien (vers 1830) vient couronner cette série de méfaits.

S'il en fut ainsi des monuments publics, on peut penser avec quelle frénésie les particuliers ont sacrifié les anciennes demeures que la mode du jour avait condamnées, et si depuis, en ce qui concerne les monuments, on est devenu plus réservé, sous la pression de l'opinion publique, il n'en a pas été de même des maisons privées que tous les jours encore on modernise, si on ne les démolit pas. Nous avons vu de nos yeux, et sans pouvoir protester, massacrer l'admirable façade romane de la rue des Carliers, abattre ses chapiteaux, ravaler ses moulures, pour enduire ensuite tous les murs d'un ignoble crépi sur lequel on a simulé de fausses fenêtres carrées; nous avons vu jeter à terre de pittoresques ou de riches façades encore parfaitement conservées, auxquelles de sordides murailles en briques ont succédé.

Bozière à qui nous devons le *Tournai ancien et moderne*, entreprise audacieuse, si nous tenons compte de l'époque où écrivait l'auteur (1864) et des moyens de recherche restreints, dont il disposait, se lamentait déjà de ces hécatombes de vieilles maisons qui donnaient autrefois tant de caractère et une si réelle beauté à notre ville.

« Dire toutes les pertes que nous avons essuyées » serait long. Il nous reste à peine quelques maisons » romanes qui s'en vont en poussière ou tombent sous » le marteau; on chercherait en vain une de ces » maisons de bois qui rendaient nos rues si pitto-

» resques; une seule maison ogivale nous est restée » et à peine retrouve-t-on quelques constructions de la » renaissance (page 76). »

Et le savant critique d'art, M. Henri Hymans, décrivant notre ville, telle que l'a faite le XIX[e] siècle (1), constate combien, hélas, ces regrets sont justifiés.

« Au simple aperçu, la physionomie de la ville est » plutôt décourageante; l'on s'attendait à trouver un » milieu évocateur de l'esprit des temps anciens : des » rues spacieuses et agréables, d'aspect moderne et » sans intérêt d'aucune sorte, s'ouvrent devant soi; » point de porte pittoresque, point de remparts venant » rappeler le rôle historique d'une cité fameuse » dans les annales militaires...

» Tournai centre intellectuel vivace, a de tout » temps compté et compte encore des archéologues et » des érudits passionnés, il n'en est que plus regret- » table d'avoir à constater presque à chaque pas, les » ravages opérés par une véritable fièvre de transfor- » mations. Tandis que les monuments de fraîche date » n'offrent qu'un intérêt secondaire, pour dire le » moins, ceux dont les démolitions nous privent » étaient le plus souvent d'une réelle importance au » point de vue de l'art ou de l'histoire; les documents » anciens sont là pour l'établir.

» Tandis que les vues anciennes nous font connaître » une ville abondamment pouvue de maisons aux pitto- » resques façades, aux pignons dentelés, à peine » aujourd'hui quelques-unes de ces constructions vien- » nent-elles rompre la monotonie des conceptions » architecturales qu'on y rencontre en grand nombre, » du temps de Louis XIV. A ces dernières, la ville

(1) Les villes d'art célèbres, Gand et Tournai.

» emprunte un aspect de place-forte française encore » très caractérisée.

» Les maisons basses, où la pierre, le plus souvent » blanche, alterne avec la brique, dont les hautes et » étroites fenêtres ont pour couronnement une cor- » niche très débordante, portée par de nombreux » modillons; dont enfin des ancrages élégants consti- » tuent l'ornement principal, tel est le type le plus » fréquent de la maison tournaisienne antérieure au » 19e siècle, il abonde vers le centre et sur les quais.

» Plus de variété se montre dans les quartiers de la » rive droite, loin des sentiers battus, aussi importe- » t-il de leur accorder un coup d'œil...

M. Hymans cite ensuite les plus intéressantes parmi les maisons privées qu'il rencontre au cours d'une promenade dans la ville et accompagne sa description de clichés remarquables, que nous devons à sa très grande obligeance, de faire figurer dans notre étude.

Est-ce à dire que notre ville, au point de vue du caractère ancien et pittoresque est irrémédiablement perdue? nous n'en croyons rien : Il nous reste des monuments religieux ou militaires vraiment incomparables, l'Escaut avec ses quais plantés, qui donnent tant de cachet à la ville, et cette série énorme de maisons de toute époque, que nous allons décrire, et qui restaurées, donneraient à la ville, un caractère unique, où, à côté de quelques belles, mais toujours rares constructions romanes et gothiques, on verrait de nombreuses maisons, parfois des rues entières, toutes du XVIe et du XVIIe siècle, rendues à leur forme primitive avec leurs matériaux naturels aux vives couleurs, d'un style propre à notre cité, et qui rappelle de grandes et nobles périodes de son histoire.

*
* *

Les sources où nous avons puisé les éléments de notre travail, se divisent en trois catégories.

Nous ne parlons naturellement que pour mémoire, de la plus importante de toutes, les maisons encore existantes, les unes complètes, les autres incomplètes, mutilées, défigurées, transformées, mais où certains éléments encore visibles sous le plâtre ou le badigeon, permettent de retrouver les lignes de l'architecture ancienne. Il est évident que ces documents — nous allions dire vivants — ont été la matière principale de notre étude.

I. Quant aux sources manuscrites ou imprimées, la première catégorie comprend les pièces et actes anciens, tirés de nos archives communales, si riches, si remarquables à tous les titres : Délibérations des Consaux, (ou conseil communal du temps); publications des ordonnances du magistrat; registres aux plans, concernant la police des bâtiments; fonds des corporations de métiers, comptes communaux, décisions des Prévôts et Jurés, des Doyens et Sous-Doyens de la chambre des arts et métiers, etc.

Puis, toujours dans nos archives, le fonds des chirographes, moins connu et que pour ce motif, nous signalons particulièrement, empruntant sa description à M. Armand d'Herbomez :

» Les chirographes des archives communales de
» Tournai, dit l'érudit archiviste (1) sont des actes de
» nature très dissemblable. On y trouve des ventes,
» des donations, des louages, des contrats d'apprentis-

(1) Sources de l'histoire de Tournaisis, le fonds des chirographes aux archives communales de Tournai. Bulletins de la Société hist. et litt. de Tournai, t. 24, p. 265.

» sage, des prêts, des testaments, des comptes de
» tutelle et d'exécution testamentaire, etc. etc...,
» toutes les personnes qui s'intéressent aux travaux
» historiques savent que les chirographes de Tournai
» ont servi de bases à un certain nombre de travaux. »
— L'auteur cite la notice de Barthélemy du Mortier sur l'époque de l'introduction de la langue française dans les actes publics du moyen-âge; les généalogies tournaisiennes du Comte du Chastel de la Howarderie; les études sur l'art à Tournai de MM. Cloquet et de la Grange; le travail sur Jehan Boutellier de M. O de Meulenaere; le dictionnaire de la langue française de Frédéric Godfroy; sa propre étude sur le dialecte du Tournaisis au XIIIe siècle; et on pourrait enajouter bien d'autres parus depuis 1891, date de son article.

« Evidemment toute l'histoire de la vie privée des
» Tournaisiens du moyen-âge se trouve écrite dans nos
» chirographes; il n'est que de l'en dégager; mais la
» vie publique aussi s'y laisserait étudier...

» Ces chirographes des archives communales de
» Tournai, sont au nombre de plus de cinq cent mille
» et se trouvent à l'heure actuelle, répartis en quatre
» grandes séries : I, testaments; II, comptes d'intérêt
» privé; III, chirographes de l'échevinage de la cité;
» IV, chirographes de l'échevinage de Saint-Brice. »

Bien que ces dernières séries d'actes aient été utilisées pour notre travail, celle des comptes d'intérêt privé nous a, de loin, fourni le plus de documents; elle a d'ailleurs été par nous étudiée toute entière, sans aucune omission.

Ces comptes d'intérêt privé, sont appelés aux archives de Tournai : Comptes d'exécution testamentaire ou de tutelle. Ils relatent, *in extenso*, tous les

actes utiles à la reddition de ces comptes : le testament qui leur donne ouverture, l'inventaire très détaillé dressé à la mortuaire, où l'on trouve la distribution de la maison, la description minutieuse, pièce par pièce, de tous les appartements depuis la cave jusqu'au grenier et de tous les objets mobiliers qui se trouvent dans chacun d'eux ; le relevé des créances et des dettes des défunts, donné non pas sèchement, par un nom et un chiffre, mais avec tous les détails relatifs à chacune d'elles ; la vente du mobilier, où on trouve une seconde indication de ces mêmes objets déjà signalés, mais sous une autre forme ; la vente des immeubles ; les dépenses faites pour les funérailles, abondantes en détails sur les usages locaux ; celles qui sont faites pour les mineurs, au cours de la tutelle, frais d'écolage, de voyages, de vètements, d'achat d'objet divers, d'apprentissage de métier, etc., etc.

« Le plus ancien compte d'intérêt privé des archives » de Tournai, continue M. d'Herbomez, paraît être de » l'année 1265. Quant au plus ancien compte d'exécu- » tion testamentaire, il est du 19 février 1325 (n. st.). » Ce compte est sur une feuille de parchemin roulée, » et qui mesure 59 centimètres de longueur sur 22 » centimètres de largeur. Les comptes d'intérêt privé » sont assez rares à Tournai pour la première moitié » du XIVe siècle ; ils deviennent plus nombreux vers » 1350 et leur quantité va sans cesse en augmentant. » Ils prennent vers 1400 des dimensions énormes. » Certain compte d'exécution testamentaire n'a pas » moins de 21 mètres de longueur. On conçoit que » quand les comptes prennent cette proportion, on » ait éprouvé la tentation de supprimer les rouleaux et » d'adopter la forme en cahier. C'est vers 1404 » qu'apparaissent les premiers cahiers. Ils coexistent

» quelque temps avec les rouleaux puis finissent, vers
» 1480, pour rester maîtres exclusifs du terrain jusqu'à
» la fin du XVIII[e] siècle...

» Les comptes d'intérêt privé des archives com-
» munales de Tournai sont au nombre de 17.000....
» Il n'y a pas de table, même sommaire de ces
« comptes (1)....

Nous ne nous étendrons pas sur les autres séries, testaments et chirographes proprement dits, parce qu'ils sont plus connus, qu'ils ont été cités dans de nombreuses publications, et s'appliquent moins directement à l'objet de notre étude.

II. La seconde catégorie de nos sources, comprend les documents locaux, peu nombreux, relatifs à des édifices privés :

1. Dessin donnant une vue générale de la Grand' Place, (les trois côtés) datant des premières années du XVII[e] siècle (après 1610) et conservé à la bibliothèque communale.

2. Dessin représentant le côté de la Grand'Place où se trouve l'église Saint-Quentin, daté 1647, et conservé au musée.

3. Quelques dessins de B. Pollet, représentant des maisons en bois.

4. La précieuse série des dessins de M. Charles Vasseur, d'une exactitude minutieuse et d'une exécution parfaite, que cet artiste, doublé d'un archéologue, a bien voulu nous confier.

5. Deux ou trois tableaux anciens du musée de peinture, où figurent quelques façades.

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites, M. Hocquet, archiviste communal, a commencé dans les Annales de la Société historique et archéologique de Tournai la table alphabétique de tous les testaments, comptes de tutelle et d'exécution testamentaire. Tome 6, p. 281 et 7, p. 81.

6. Le manuscrit (inédit) et les planches de l'ouvrage de Sanderus, sur Tournai — à la bibliothèque publique de cette ville.

7. Les plans de Guicciardin dans ses différentes éditions de la *description des Pays-Bas*.

8. Le plan de Tournai dans l'atlas de Deventer (XVIe siècle).

9. Le plan relief de Tournai, exécuté en 1701, qui mesure environ 50 mètres carrés de surface et repose au musée des Invalides à Paris, que nous avons décrit dans le tome 2 des Annales de la Société historique et archéologique, page 367.

10. La carte figurative du Cours de l'Escaut en 1622. (éditée en 1879 par la maison Vasseur-Delmée).

III. Les ouvrages publiés sur Tournai et ses monuments (1).

1. *Bozière*. Tournai ancien et moderne.

2. *Dejardin*. Plans et vues de Tournai.

3. *B. N. du Mortier*. Etude sur les principaux monuments de Tournai.

4. *Mgr Voisin*. Le caractère propre à l'architecture tournaisienne. (Bulletin des Séances de la Gilde Saint-Thomas et Saint-Luc. 1863-1869.)

5. *Cloquet* et *de la Grange*. Etudes sur l'art à Tournai.

6. *Cloquet*. Tournai et Tournaisis.

7. *Cloquet*. Les caractères de l'architecture tournaisienne. (Compte-rendu des travaux du Congrès archéologique de 1895, à Tournai.)

8. *H. Hymans*. Les villes d'art célèbres. Gand et Tournai. 1903.

(1) Nous ne croyons pas devoir ajouter à cette liste les ouvrages généraux sur l'archéologie, connus de tous, et où nos monuments tournaisiens ne sont pas spécialement étudiés ou décrits.

9. *A. Hocquet*. Les rues, places publiques et boulevards de Tournai.

10. *Bourla*. Tournai-guide.

11. Nos différentes publications sur Tournai, ses arts et ses monuments, et notamment : Tournai en 1701 — Tournai archéologique en 1895 — Potiers et faïenciers tournaisiens — Les bâtiments de l'hôpital Notre-Dame, etc.

CHAPITRE II.

Période française.
Epoque romane. XIe et XIIe siècles.

---

§ 1.

Les auteurs s'accordent à reconnaître qu'il n'existe plus de spécimens de l'architecture civile privée, antérieurs au XIe siècle. C'est donc de cette époque que nous daterons notre étude sur l'architecture tournaisienne, époque à laquelle appartiennent ses plus anciennes habitations privées.

La période romane fut pour Tournai une époque glorieuse. C'était une ville riche et peuplée, très importante au point de vue politique et religieux, un centre très actif au point de vue du commerce et des arts. *Ea urbs et divitiis, et civibus abundat*, dit un annaliste contemporain, cité par Cousin. Les ruines laissées par le passage des Normands avaient été relevées partout; la cité entourée des remparts qui composent sa seconde enceinte, commençait à déborder hors de ces murs et à former des faubourgs qui devaient devenir des paroisses urbaines au XIIIe siècle. Elle ne comprenait alors, dans son enceinte fortifiée, que la

paroisse Notre-Dame, une partie des paroisses Saint-Piat, Saint-Quentin et Sainte-Marguerite ; et de l'autre côté, la seule paroisse Saint-Brice. On sait, en effet, que les paroisses Saint-Nicolas du Bruille et Saint-Jean des Cauffours, bien qu'existant déjà, ne faisaient pas partie, au point de vue politique, de la ville à cette époque, mais appartenaient à des seigneurs particuliers qui les lui ont cédées en 1289 seulement.

L'histoire de Tournai, est, à toutes les périodes de son existence, extrêmement intéressante, d'abord à cause de l'importance même de la cité et du rôle politique qu'elle a toujours joué, ensuite parce que cette histoire n'est pas seulement locale, mais qu'elle est intimement mêlée à l'histoire générale du pays, et y tient même, bien souvent, une place considérable. L'intérêt qu'elle offrait déjà pendant les premiers siècles, devient encore plus grand, au XIe, et au XIIe siècle, parce que, dit *Poutrain*, on lui verra prendre ici un lustre tout nouveau par une suite d'évènements qui se développent mieux et qui donnent à son histoire un caractère singulier. Des calamités, des guerres, des séditions, des sièges, et sept années de famine occupent la première moitié du XIe siècle ; la seconde moitié de ce siècle, au contraire, fait dire à *Cousin* que Tournay et le pays de Haynau et de Flandre, sous le comte Baudouin de Mons, ont en aucune manière, joui de l'âge d'or. C'était sous l'épiscopat de Radbod II. On sait qu'à cette époque, l'évêque était Seigneur temporel de Tournai et que son administration était douce à ses sujets.

Radbod releva de ses ruines l'antique monastère de Saint-Martin, qui devint un foyer de lumière, rendu célèbre par l'écolatre du chapitre, Odon, de savante mémoire. Il institua en 1092 la grande procession de

pénitence encore en honneur de nos jours, tandis que tout a changé, s'est transformé ou a disparu, autour d'elle; et la peste que les auteurs ecclésiastiques ont considérée comme un châtiment de Dieu pour le luxe déployé par une population riche et fastueuse, après avoir sévi, pendant quatre ans, cessa devant cette grande manifestation de pénitence. Ce siècle devait finir par un fait d'armes glorieux pour notre ville, lorsque nos chevaliers partis pour la première croisade prirent une part si honorable à la conquête de Jérusalem en 1099. Grégoire de Tours a salué et proclamé la gloire de ces deux vaillants guerriers tournaisiens, Lethalde et Englebert, grands par leur foi, grands par leur courage, qui les premiers, avant même Godefroid de Bouillon, pénètrèrent dans la ville sainte!

Le XIIe siècle ne le cède en rien au XIe. Dès l'an 1101, Robert II, Comte de Flandre, rattache à la Flandre, et par conséquent à la France, Tournai qui, pendant quelque cinquante ans, avait dépendu du Hainaut et de l'Empire. La ville est plus riche et plus prospère que jamais et le rétablissement de l'évêché particulier de Tournai, trop longtemps uni à celui de Noyon, lui apporte un nouveau lustre. Une première tentative, infructueuse celle-ci, avait été faite en 1116; une seconde aboutit heureusement, en 1146, à l'intervention de Saint Bernard, le grand abbé de Clairvaux. Peu de temps après, la direction politique de la cité subit une nouvelle orientation. Elle passa alors de l'autorité des Evêques sous celle de la couronne de France, en la personne de Philippe-Auguste, qui en 1187, lui octroyait une charte de commune. Quelques années plus tard (1192) Etienne, l'un de nos plus grands évêques, montait sur le siège épiscopal, et de l'union, de l'émulation entre les deux

pouvoirs, devait naître un siècle grand entre tous dans l'histoire locale, le XIII[e] siècle.

Nous possédons des preuves irrécusables de la grandeur et de la prospérité de Tournai, pendant la période romane, au XI[e] et au XII[e] siècle, dans les témoins nombreux et imposants qui ont survécu aux ravages causés par le temps et la main des hommes, nous voulons dire les monuments incomparables qui font l'honneur et l'ornement de la Ville : cette cathédrale, monument unique de l'art dans nos régions, dont les dimensions et la valeur artistique sont telles qu'on se demande avec stupeur où nos pères ont puisé les trésors nécessaires pour sa construction; ces églises, qui lui font une couronne merveilleuse, érigées presque toutes à la même époque et qui, encore complétées ou modifiées au cours des temps, proclament tout à la fois leur importance et leur beauté : Saint-Quentin, Saint-Piat, Saint-Brice, Saint-Nicolas, Saint-Pierre (démoli au XIX[e] siècle), la tour de Saint-Jacques; le palais épiscopal, dont les parties les plus anciennes sont contemporaines de Radbod II, et de la peste de 1092; le cloître de la cathédrale, l'abbaye Saint-Martin, dont le plan relief de Tournai, conservé à l'Hôtel des Invalides à Paris, révèle la grandeur et la magnificence; maints autres monuments publics, disparus, hélas, de nos jours, et beaucoup de constructions privées dont nous allons parler.

C'est en étudiant ces nombreux monuments encore debout, que *M. Cloquet*, professeur à l'Université de Gand, dans une communication faite au Congrès archéologique de 1895 (1), après avoir indiqué le champ

(1) Fédération archéologique de Belgique. Compte-rendu des travaux du 10[e] Congrès, tenu à Tournai, du 5 au 8 août 1895. p. 383.

d'action de l'école d'architecture de Tournai, résume ainsi les caractères du style roman dans cette école, au point de vue de l'architecture religieuse, principalement : « Le plus saillant peut-être, à l'époque » romane, est la forme lombarde bysantine des triples » absides ou du moins l'emploi des hémicycles aux » extrémités des croisillons du transept.... Après les » absides des transepts, les églises tournaisiennes » offrent un trait tout particulièrement saillant, à » savoir la grande tour carrée surmontant la croisée... » Si nous considérons maintenant la constitution de la » travée des nefs de la Cathédrale de Tournai, nous » remarquons d'abord que les piles présentent la sec- » tion cruciforme.... les piles sont toutes pareilles (il » n'y a pas alternance de piliers forts et de piliers » faibles)... leur système basé sur l'emploi d'une » superstructure en bois, s'exprime éloquemment, en » dehors, par la claire-voie, doublée, d'une manière » très élégante, d'une galerie quasi continue... la » colonne n'a pas toujours le fût rond ni lisse ; dans la » première période jusqu'au commencement du XIIe » siècle, on rencontre en abondance de minces colonnes » monolithes octogones et des colonnes ornées de » cannelures en spirales... A côté de la base attique, » garnie le plus souvent d'élégantes griffes végétales, » on rencontre une base d'origine lombarde où le gros » tore est remplacé par un quart de rond... L'école de » Tournai n'a guère connu le chapiteau sphérico- » cubique. Deux sortes de chapiteaux se rencontrent » tant à la Cathédrale que dans les constructions » proches ou lointaines qui en dérivent : le chapiteau » cubique bysantin et le chapiteau à corbeille. Les » deux genres se marient et donnent lieu à des variétés » parmi lesquelles nous classerons pour mémoire,

» quelques chapiteaux historiés. En général la forme
» légèrement évasée prévaut sur la forme cubique
» bysantine, là même où la corbeille est tapissée de
» sculptures, selon la méthode lombarde, comme dans
» les nefs de Tournai. Dans les transepts, cette forme
» est abandonnée au profit d'une forme plus simple
» dans laquelle s'est bientôt incarné le style local. En
» somme le type propre à notre école romane est un
» chapiteau dérivé de la corbeille cubique lombardo
» bysantive, d'un décor plus simple, où apparaissent
» des motifs rudimentaires classiques et dans lequel
» le modèle initial se transforme graduellement en
» corbeille à crochets... »

M. Cloquet décrit ensuite les deux types de chapiteaux nés de cette combinaison, l'un à volutes normalement inclinées ou retournées, l'autre à feuilles lancéolées, sans volutes. C'est le second que nous rencontrerons, presque exclusivement, dans les constructions civiles privées.

A côté de ces caractères, nous pouvons peut-être en signaler deux autres : les grandes dimensions relatives, ainsi que la multiplicité des ouvertures, qui versent une abondante lumière dans les monuments ; et la prédominence dans les constructions, de la ligne horizontale, caractère général du style roman, il est vrai, mais plus accentué peut-être encore dans notre école tournaisienne, que dans les autres.

Dans un autre ouvrage que nous avons déjà cité, *maisons anciennes en Belgique*, le même auteur abordant le sujet que nous traitons maintenant, s'exprime ainsi, touchant les constructions en pierre du moyen-âge

« Les carrières des environs de Tournai fournirent
» au XIIe et au XIIIe sièle, dans une région très

» très étendue, des moëllons et des pierres d'appa-
» reil, à l'aide desquels les maîtres maçons de ce pays
» élevèrent non seulement les plus belles églises de
» cette contrée, mais encore quantité d'édifices mili-
» taires et civils, notamment des châteaux, des manoirs
» nommés *steen* (c'est-à-dire *pierres*) et des maisons.

» Ces dernières constructions se distinguent par le
» caractère massif et plat de leurs murs, l'austérité
» des lignes principales et l'élégance des baies, aux jours
» géminés, s'abritant sous une décharge. Ces baies,
» d'ouverture modérée, laissent entre elles de puissants
» trumeaux; elles forment des ouvertures isolées
» plutôt que des zônes à claire-voie. Les plus anciens
» exemples qu'on connaisse de l'architecture civile
» romane sont quelques vieilles constructions de
» Tournai, dont on ne connaît pas, d'une manière pré-
» cise, la destination primitive. Ce sont d'abord deux
» batiments contigus, ayant pignon sur la rue Barre
» Saint-Brice, et qui offraient chacun, deux portes
» en plein cintre, apparemment un groupe de quatre
» logis. Bâtie en pierres de Tournai, la masse des
» murs est en moëllons avec membrure appareillée.
» Les fenêtres de leurs trois étages ont des baies rec-
» tangulaires comprises entre deux cadrans horizon-
» taux arrasés avec les seuils et les linteaux; elles sont
» soulagées par des décharges en *cils* et partagées en
» deux par un élégant meneau à colonnette.

» Ce type de fenêtres s'est propagé au XIIIe siècle
» dans toute la Flandre. Il a pénétré jusqu'à Bruges
» où il portait le nom de *doornicxsche veinsteren*
» (fenêtres tournaisiennes). Les pignons de ces façades
» plates et sévères se terminaient sans doute en ram-
» pants rectilignes... Il existe, d'autre part, rue des
» Carliers, une longue façade romane qui a malheu-

» reusement disparu dans ces derniers jours sous le » plâtre, et qui formait un des murs latéraux d'une » importante construction romane. Le rez-de-chaussée » est percé de six baies d'arcades en plein cintre, sur- » monté de deux étages de baies analogues et souli- » gnées par des cordons horizontaux. Les baies de l'étage » forment des fenêtres subdivisées en trois jours par » deux meneaux à colonnettes; des décharges en plein- » cintre affleurant le mur soulagent le linteau. Tous les » cintres sont enveloppés de larmiers saillants.

» Les façades de ce type qui paraissent inspirées du » style français et qui rappellent les maisons romanes » de Cluny, ont dû être très répandues dans le Tour- » naisis et la Flandre.

*
* *

Schayes, dans son *Histoire de l'architecture en Belgique*, constate qu'il n'existe plus en ce pays, de maisons de l'époque romane qui soient antérieures au 12e et au 13e siècle, et ces dernières, on ne les rencontre, dit-il, que dans la seule ville de Tournai.

Nous pouvons ajouter que si certaines localités de l'Angleterre, de l'Allemagne et du midi de la France possèdent des maisons romanes en plus grand nombre que les nôtres et parfois plus décorées qu'elles, il n'en est point parmi ces maisons privées, qui soient aussi *complètes* et aussi importantes que celles qui nous restent, et que celles que nous avons pu reconstituer par nos recherches.

Schayes dit encore que les pignons de ces maisons romanes sont plus aigus que ceux des maisons gothiques, et que ces pignons ne sont pas toujours à front de rue; si le premier point est douteux, le second trouve parfois sa réalisation dans notre ville, comme on le

verra plus loin. Les villes du 10e et du 11e siècle, ajoute-t-il, ne présentaient primitivement qu'un amas confus de chétives maisons, construites en bois et en argile, couvertes en chaume et bordant des rues étroites, irrégulières, sans pavé, et ressemblant, en hiver, à de noirs cloaques. (tome II. p. 171 et suiv.)

Au 12e siècle, dit *Corroger* (1), la maison urbaine ouvre ses portes et ses fenêtres sur la rue. Au rez-de-chaussée, atelier ou boutique éclairée par une large arcade; derrière, la cuisine éclairée sur la cour, et une porte sur le côté, donnant accès à l'étage. Dès que les façades offrent quelque arrangement, elles rappellent les monuments voisins, telles les maisons de Cluny citées dans tous les traités d'archéologie, rappellent l'architecture de l'abbaye de ce nom.

De même à Tournai, bien que l'architecture civile ait une allure propre et franchement caractérisée, elle rappelle cependant par maints détails, l'art architectural de la cathédrale, beaucoup plus, par exemple, que les maisons gothiques ne rappelleront le chœur de ce même monument.

Il y a eu beaucoup de maisons en bois, en torchis et pans de bois, à l'époque romane, comme plus tard, à l'époque gothique; on comprend que celles-ci aient disparu depuis longtemps. Les maisons en matériaux durs ont été l'exception.

Si le peuple élevait des temples magnifiques à la divinité il se contentait très facilement pour lui, de fort modestes demeures.

En France, constate *Violet le Duc* (2), les débris d'édifices antérieurs au 13e siècle sont rares. « Au » 12e siècle, les habitations particulières prennent une

(1) L'architecture gothique.
(2) Dictionnaire de l'architecture, V° architecture.

» physionomie qui leur est propre, ce qui les caractérise, c'est une grande sobriété d'ornementation » extérieure, une complète observation des besoins. » La méthode raisonnée qui à cette époque s'attachait » même aux constructions religieuses, perçait, à plus » forte raison, dans les constructions privées.

» Les établissement monastiques, continue le même » auteur, si riches au XIIe siècle, donnèrent l'exemple » de constructions en pierre et cet exemple fut suivi » par les particuliers. Il faut dire à l'honneur des » constructeurs de cette époque qu'en adoptant la » pierre ou le mœllon à la place du bois, ils prirent » très franchement un mode de construction approprié » à ces matériaux et ne cherchèrent pas à reproduire, » dans leur emploi, les formes et les disparitions qui » conviennent au bois de charpente... Ces artistes qui » montraient dès le 12e siècle dans leurs constructions » religieuses, une subtilité singulière, une recherche » de moyens si compliqués, se contentèrent, pour les » bâtiments civils, des méthodes les plus naturelles et » les moins recherchées (1).

L'auteur établit ensuite les caractères des constructions privées à l'époque romane, c'est-à-dire au 12e siècle surtout : mœllonnage avec pierres de taille pour les bandeaux, les arcs, les fenêtres et leurs linteaux; mœllons et blocages employés dans les constructions civiles, tandis que dans les constructions religieuses on se sert de pierres de taille; plates-bandes de pierre dans les maisons du 12e au 15 siècle, alors qu'on n'en voit plus dans les églises; presque pas de bois dans les églises, beaucoup dans les maisons; pas de *pleins* dans les constructions religieuses tandis

(1) *Ibid.* V° construction.

que dans l'architecture civile on augmente l'épaisseur des murs à mesure que les habitudes de bien-être augmentent et que l'on tient à avoir des habitations mieux fermées, plus sûres et plus saines; combles très saillants, rejetant les eaux loin des parements des murs; beaucoup d'air et de lumière; appartements proportionnés en hauteur et en largeur; les arcs d'en bas ouvrent sur des boutiques; une porte conduit à l'escalier; on multiplie ceux-ci, quand le bâtiment a plusieurs étages, pour que chaque étage ait le sien...

Au X[e] siècle, dit-il ailleurs, les habitations sont romaines par le rez-de-chaussée qui est en pierre, et gauloises par les étages, qui sont en charpente. Les jours sont pris non sur la cour, comme le faisaient les romains, mais directement sur la rue... on entre directement, de la rue, dans la salle principale; souvent en y monte par un escalier détourné...

Et Violet le Duc conclut : « Ces vieilles maisons, si on » les met en parallèle avec celles que l'on bâtit aujour- » d'hui dans les mêmes localités, sont incompara- » blement mieux construites, mieux entendues, et d'un » aspect moins pauvre; elles indiquent un état social » plus avancé, établi plus solidement, une prospérité » moins fugitive, des institutions municipales plus » robustes,... tandis que nos maisons modernes.... Arrêtons-nous pour ne pas avoir à faire leur procès!

» Dans les villes du nord, l'architecture civile est » plus large, plus monumentale. Les maisons se ressen- » tent de l'esprit des communes ayant reconquis leurs » privilèges... Il y a un certain air magistral dans » cette architecture, qui lui donne une supériorité » marquée sur celle des villes du midi (1). »

(1) V° maison, p. 232.

M. Enlart, de son côté (1) constate que l'architecture civile offre presque toujours des formes provinciales particulières, sans correspondance rigoureuse avec les particularités et les limites des écoles d'architecture religieuse.

Et de fait nous constaterons que si certains caractères généraux signalés par ces auteurs se rencontrent dans les constructions civiles tournaisiennes, celles-ci n'en ont pas moins un aspect très spécial, très local, et d'autant plus curieux à étudier, nous semble-t-il, qu'il ne l'a pas été jusqu'ici.

Les documents nous font totalement défaut pour donner une idée d'ensemble de l'aspect de Tournai, à l'époque romane. Nous manquons aussi, pour cette époque, de renseignements sur les maîtres et les artisans auxquels nous devons tant de superbes édifices, sur l'organisation du travail, sur la condition sociale de ceux qui devaient habiter ces demeures.

Force nous sera donc de ne parler, pour cette période, que des constructions isolées que nous possédons aujourd'hui ou qui existaient encore dans un temps assez proche de nous, pour qu'il en soit resté quelque débris ou du moins quelque image.

§ 2.

Le plus ancien peut-être des vestiges de notre architecture civile tournaisienne, paraît être la partie du palais épiscopal, qui longe la place de l'évêché et touche à la *fausse porte*. Elle daterait de la fin du XI[e] siècle et serait un reste des constructions de l'évêque

(1) Manuel d'archéologie, p. 181.

Radbob. Quant à l'ensemble des constructions qui constituaient le palais épiscopal ancien, il a été élevé, croit-on, vers 1146, par Anselme, le nouvel évêque de Tournai, après la séparation des sièges de Tournai et de Noyon ; Etienne, élu en 1192, ajouta un portique à colonnade, que nous aurions été tenté de croire (comme M. Cloquet) celui qui nous occupe en ce moment, si son style ne nous portait pas à le faire remonter à un bon nombre d'années auparavant.

A ce même évêque, on doit la chapelle Saint-Vincent ou *fausse porte*, qui est déjà de style de transition. Enfin pour terminer en deux mots l'histoire du monument, on sait que Walter de Marvis l'agrandit, (1250) que Ferry de Cluny le reconstruisit au 15e siècle, que Jean Chevrot l'agrandit de nouveau (1457) et que Maximilien Vilain le transforma au 17e siècle.

Il résulte de ce qui précède, que les constructions de l'évêché actuel appartiennent à des époques fort différentes. On peut distinguer cinq corps de bâtiments, groupés autour d'une cour centrale. La partie la moins ancienne, qui regarde le nord, celle où se trouve la porte principale, longe la place de l'évêché. Elle remonte à l'année 1734 ; l'aile parallèle à celle-ci, et qui occupe le fond de la cour d'honneur (aile Sud), appartient à la même époque ; l'aile située à l'ouest (vers la rue des Orfèvres) comprend des constructions très anciennes, probablement romanes, ayant perdu tout caractère, et, regardant la cour, une gracieuse construction du 15e siècle, le bâtiment de l'officialité. L'aile orientale, entre la cour d'honneur et les jardins, est à coup sûr la plus intéressante ; construite à l'époque romane, elle a conservé, de cette époque, de superbes cryptes et une façade vers la place de l'évêché dont nous allons parler ; (l'intérieur a été transformé au

18e siècle). Enfin un cinquième corps de bâtiment, élevé dans le prolongement de la façade, au delà de la fausse porte, vers le marché aux Poteries, appartient au 15e siècle.

1. La façade romane de l'évêché qui regarde la place de ce nom (1), a été odieusement mutilée, il y a deux siècles; on y a percé d'énormes fenêtres et elle a été surmontée d'un étage en briques. On peut cependant encore, grâce à un commencement de restauration faite par M. l'architecte Sonneville, lire dans ses pierres remises à nu, l'ordonnance ancienne de sa construction, tel que le donne le dessin ci-contre, que nous devons à sa grande obligeance.

Le mur, construit en mœllons très irréguliers, n'a au rez-de-chaussée que deux petites ouvertures carrées et deux portes surmontées d'un arc en anse de panier peut-être remaniées. A l'étage, une suite d'arcatures occupe toute la largeur de la façade. Ses arcs, ouverts et aveugles alternativement, et plus larges ou plus étroits, selon qu'ils répondent à des ouvertures ou à des pleins, reposent sur une moulure continue, formant linteau; ils sont très grossièrement construits, en mœllons (comme ceux des façades latérales de la Cathédrale, achevées en 1070, dont ils paraissent contemporains), surhaussés, et ont le tympan également rempli, en mœllons.

Les élégantes colonnettes qui soutiennent les arcatures ont des chapiteaux dont la forme se rapproche fort de la corbeille lombarde, ornée seulement dans le haut, de maigres volutes rappelant l'antique, tantôt

(1) Pour la facilité des recherches, nous mettons un numéro d'ordre devant chaque maison décrite dans cette étude, numéro auquel nous renverrons plus loin dans le relevé de toutes nos anciennes constructions privées.

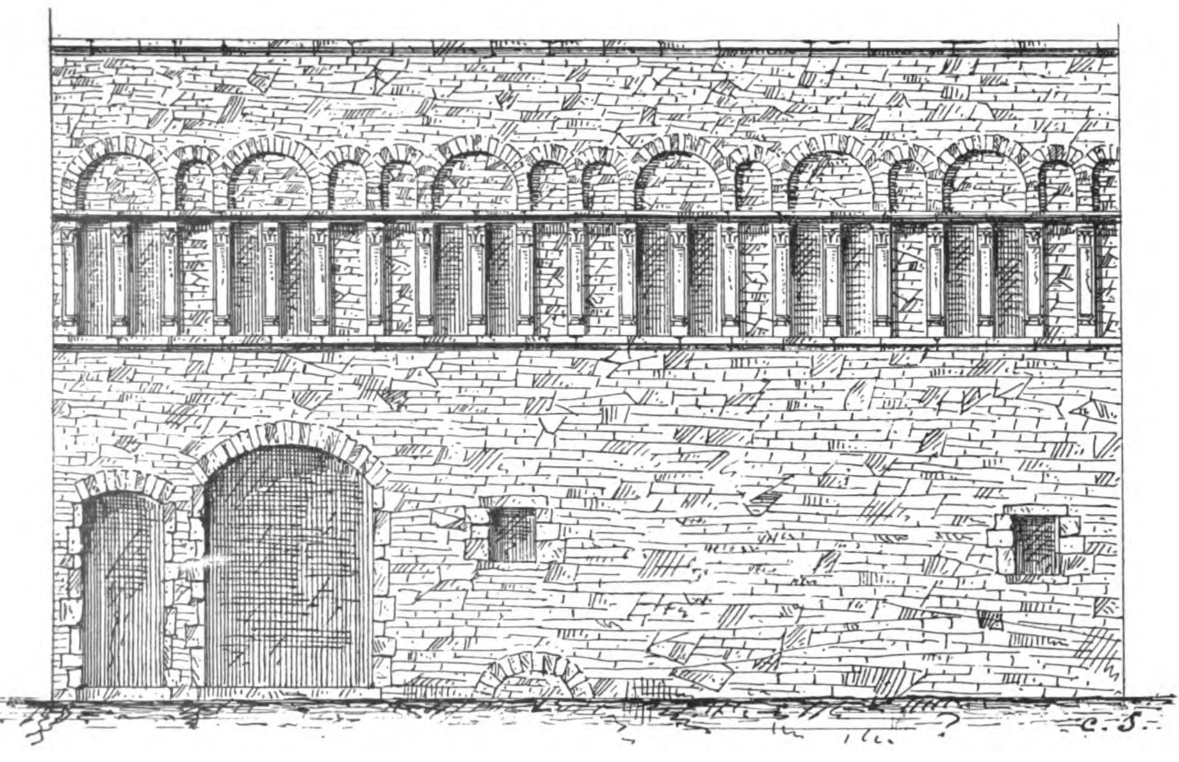


Fig. 1. Façade d'une aile du palais épiscopal de Tournai. XIᵉ Siècle, d'après un dessin de M. C. Sonneville.

suivant la forme régulière, tantôt relevées en sens inverse, et offrant une grande ressemblance avec ceux du transept et des basses nefs (extérieur) de la cathédrale. D'autres, d'un faire inférieur, sont ornés de cannelures grossières. Les bases sont à deux tores superposés.

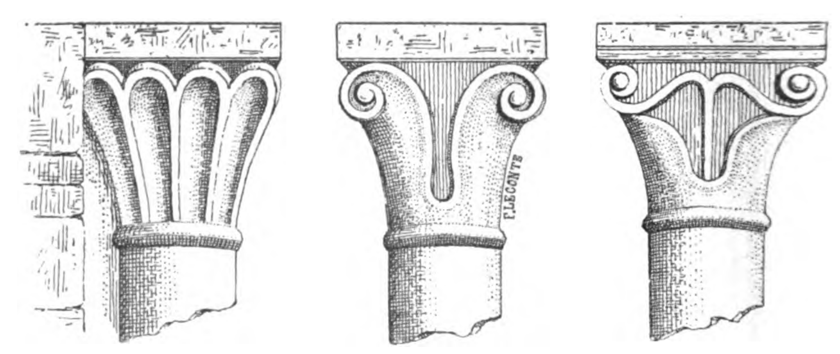


Fig. 2. Chapiteaux, à la façade de l'évêché.

Ces colonnes soutiennent la moulure formant le linteau des fenêtres et reposent elles-mêmes sur un cordon mouluré; cet ensemble est caractéristique de l'architecture tournaisienne (même dans les monuments religieux) où la ligne horizontale est très accentuée; on y retrouve aussi, comme déjà nous l'avons fait remarquer, les mêmes chapiteaux, les mêmes mœllons, les mêmes arcs en mœllons très irréguliers, des basses nefs de la cathédrale, et c'est une des raisons qui nous permettent de dater cette façade du XIe siècle, époque où l'on sait que l'évêque Radbod construisit une partie, au moins, du palais épiscopal.

C'est la plus ancienne construction civile privée que possède notre ville.

On peut citer comme autre exemple de construction de ce genre, l'Hôtel de Ville de Saint-Antonin (France) qui possède une galerie semblable, plus riche il est

vrai, décrite par *Violet le Duc* (1), et qu'il attribue au 12e siècle.

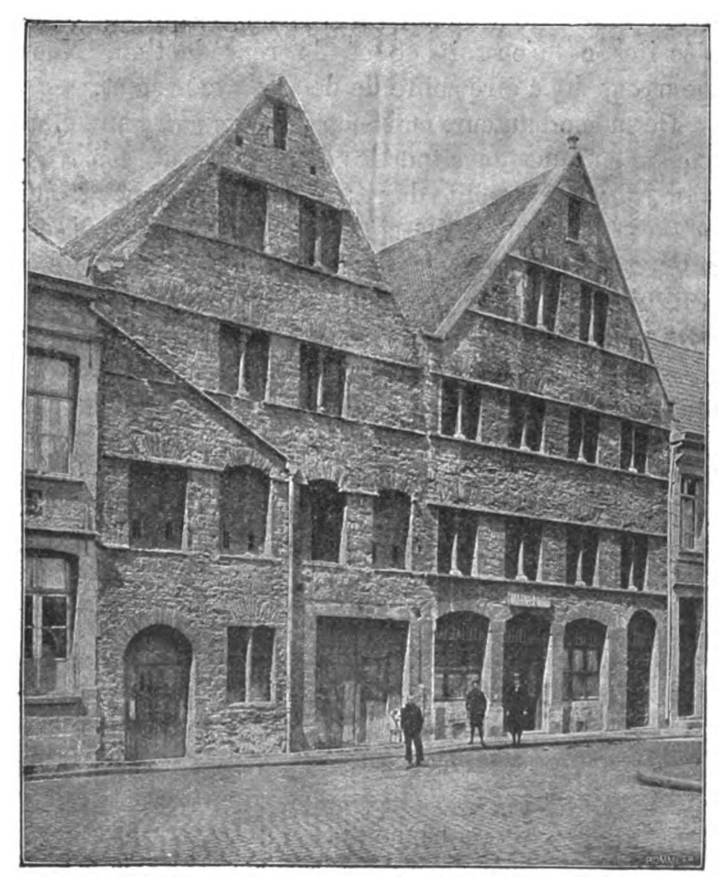


Fig. 3. Maisons rue Barre Saint-Brice, 10 et 12, XIIe siècle.
Cliché tiré de l'ouvrage de M. Hymans : Gand et Tournai.

Deux maisons qui peuvent être considérées comme les plus importantes et les plus complètes de l'époque romane existant encore dans tout le nord de l'Europe, 2.

(1) Dictionnaire d'architecture, V° Hôtel de ville.

sont situées à la rue Barre Saint-Brice, nos 10 et 12. La gravure les a rendues populaires ; il n'est point de recueil ou de dictionnaire d'archéologie qui ne les ai décrites et n'en ait donné la reproduction. Nous pourrons donc être sobre de détails à leur sujet.

De même hauteur, mais non de même largeur, elles sont identiques dans tous les détails de leur construction, abstraction faite du rez-de-chaussée du n° 12, qui a été modifié au XVIe siècle, et que certaines nécessités ont fait conserver, lors de la restauration qui a été faite vers 1880, par l'architecte Carpentier.

Le rez-de-chaussée de chaque maison se compose de deux portes à plein-cintre, et de deux fenêtres carrées ou à peu près, divisées dans le sens de la hauteur par un montant en pierre, à chanfreins plats.

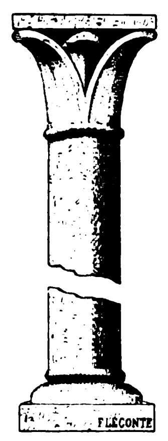


Fig. 4.
Colonne des maisons romanes de la rue Barre-Saint-Brice.

Quatre étages de fenêtres, dont deux dans le pignon, également rectangulaires, divisées par une colonnette à chapiteau lancéolé et à base composé d'un tore reposant sur un quart de rond, qui soutient le linteau, et surmontées d'un arc de décharge très peu prononcé, distribuent un jour abondant dans tout l'édifice.

Ces fenêtres sont comprises entre deux cordons moulurés qui traversent toute la façade et dans lesquels sont pris les linteaux à la partie supérieure, et les appuis de fenêtre, à la partie inférieure.

Chacune de ces maisons est surmontée d'un pignon, qui vraisemblablement a été dans le principe à escaliers, comme celui du *Grand Porcelet*, dont nous parlerons plus loin, comme encore la *Maison de l'Etape* à Gand, qui

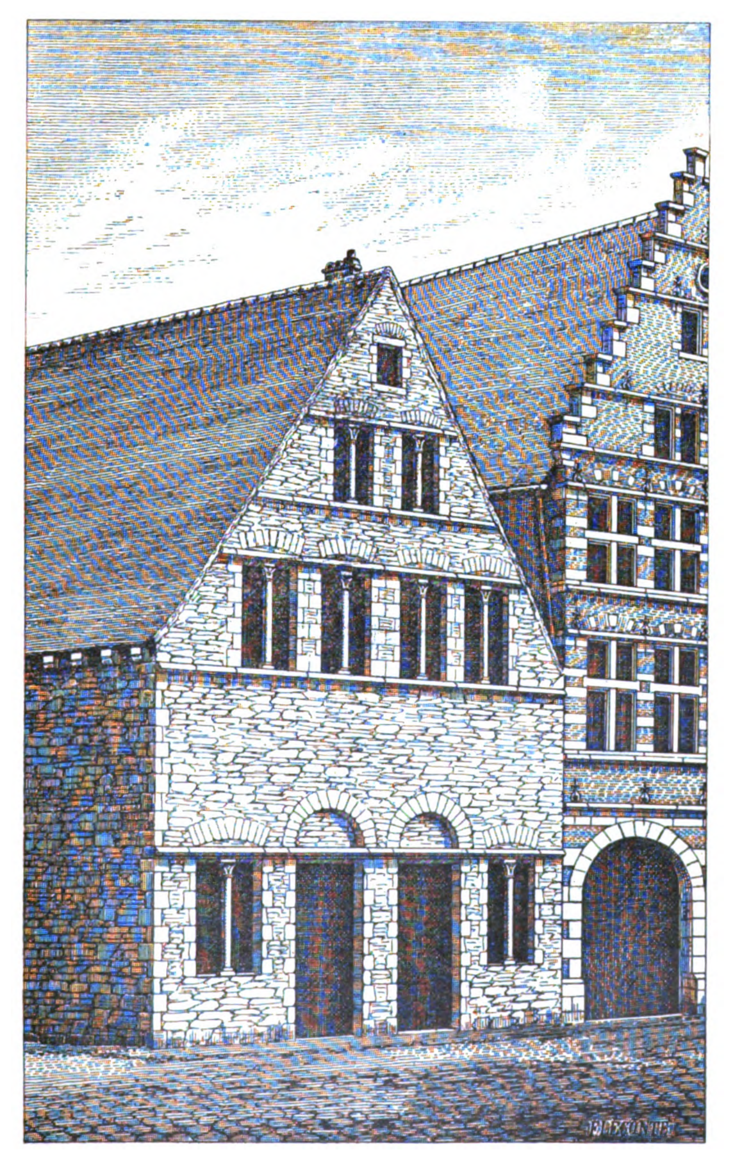


Fig. 5. Maison rue Saint Piat, n° 18-20. XIIe siècle

visiblement s'est inspirée de l'architecture tournaisienne, et non d'un rampant rectiligne comme celui qu'on a donné à la maison restaurée. Toute la construction est en moëllons pour le fond et en pierres appareillées autour des ouvertures. Elle est très soignée, et témoigne d'un art plus avancé que celui de la façade de l'évêché (1).

On est d'accord pour dater ces maisons du XII[e] siècle (2).

3. Une autre façade romane tournaisienne aujourd'hui disparue, est signalée par *Schayes*, dans son *Histoire de l'architecture en Belgique* (tome II, page 172). Son ordonnance est toute semblable à celle des maisons rue Barre Saint-Brice, bien que de proportions plus modestes. Cette maison, située rue Saint-Piat, (n[os] 18 et 20 anciens), coin de la rue Madame, existait encore il y a quelque quarante ans; aujourd'hui la façade a été démolie, et remplacée par une construction moderne; mais la toiture, demeurée en place, et une fenêtre, du côté de la rue Madame, qui subsiste encore, permettent de la reconstituer avec certitude, en s'aidant du croquis donné par Schayes. On y trouve réunis tous les caractères des constructions de la rue Barre Saint-Brice, et elle doit, comme elles, dater du XII[e] siècle. Elle mesure en largeur 8 mètres 56 centimètres.

4. Tout autre, et plus riche, est le type de la *maison dite de Saint-Piat*, située au coin de la rue des Carliers et de la rue Saint-Piat, assez bien conservée

(1) La largeur de la façade n[o] 10 est de 8 mètres 10 cent., celle de la façade n[o] 12 est de 9 mètres 40 cent. La largeur de la porte primitive est de 1 mètre 60 cent., celle de la fenêtre du rez-de-chaussée, de 1 mètre 23 cent.

(2) Toutes deux appartiennent aujourd'hui à la ville, qui les a achetées pour assurer leur conservation, et qui a fait réparer l'une d'elles.

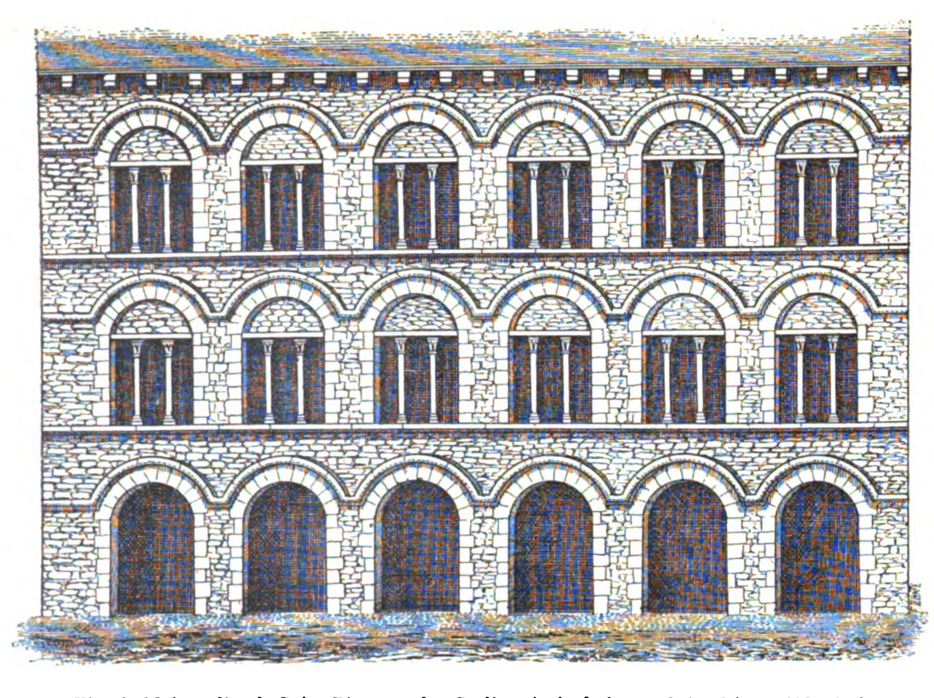


Fig. 6. Maison dite de Saint-Piat, rue des Carliers (coin de la rue Saint-Piat). XIIe siècle.

et qui avait été réparée vers 1850 par l'architecte Renier, mais dont la façade a été mutilée intentionnellement, privée de ses chapiteaux et de ses moulures, puis, enduite d'un platrage uniforme, vers l'année 1888(?) C'est pour l'art tournaisien une perte irréparable. D'un caractère vraiment monumental et pouvant lutter avec les belles maisons romanes du midi de la France, elle se compose d'un rez-de-chaussée et de deux étages surmontés d'une toiture à deux versants parallèles à la façade. Six grandes baies égales, à plein-cintre, dont l'arc est protégé par un larmier, occupent toute la largeur de la façade, au rez-de-chaussée (1). Chacun des deux étages comporte également six ouvertures, correspondant aux arcades du rez-de-chaussée; elles sont de forme carrée, divisées en trois lumières par deux colonnettes qui soutiennent le linteau, une baie plein-cintre encadre chacune d'elles, et, comme au rez-de-chaussée, un larmier contournant chacun des arcs, s'étend sur toute la largeur de la façade. Des cordons moulurés, à hauteur d'appui des fenêtres, accentuent la ligne horizontale de la construction, conformément à la tradition tournaisienne. Le fond de la façade est en moëllons, les claveaux des arcs et les encadrements des ouvertures, sont en pierres appareillées.

Cette façade a été reproduite dans l'ouvrage de *M. B. N. du Mortier :* Etude sur les principaux monuments de Tournai (1862). Elle remonte à la fin du XII[e] siècle.

5. Au même type appartenait une maison célèbre dans l'histoire de Tournai, l'*Hôtel du Porc* ou *ancien Porcelet*, située sur la Grand'Place, à l'endroit où en 1750 fut construit l'hôtel actuellement habité par le

(1) Cette largeur est de 19 mètres.

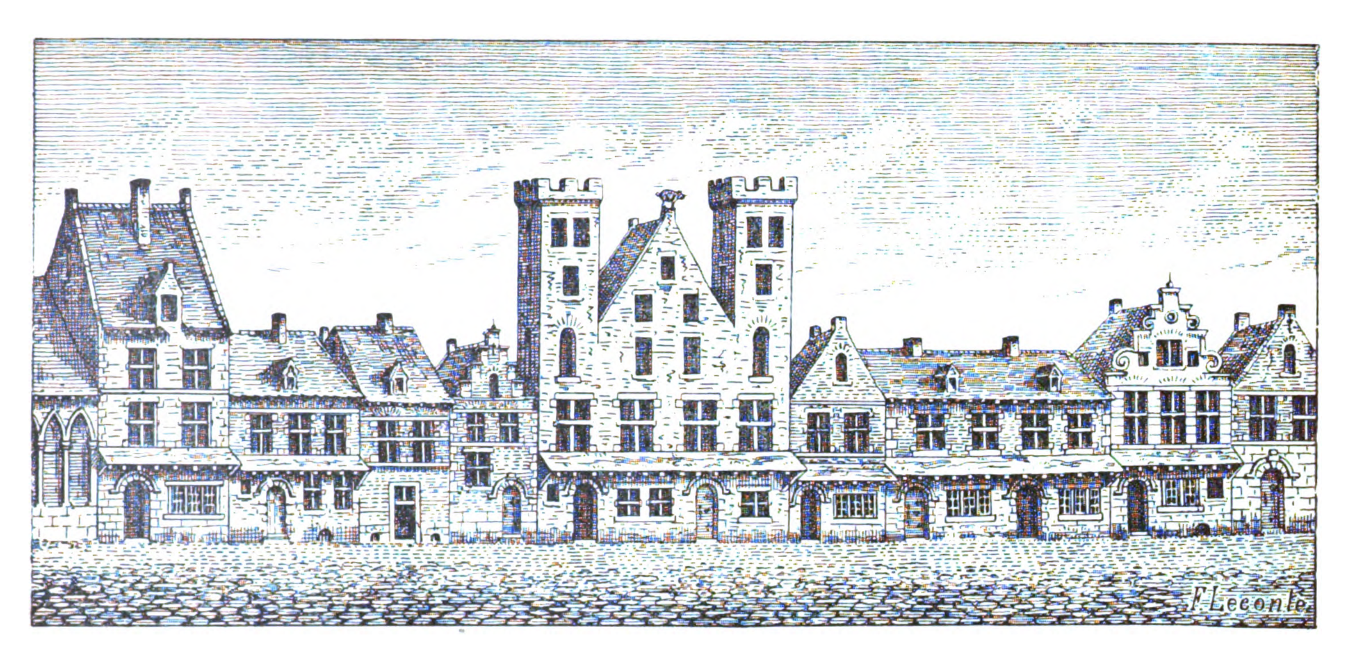


Fig. 7. Vue d'une partie de la Grand'Place du côté de l'église Saint-Quentin, en 1647, d'après un dessin conservé au musée communal.

Comte du Mortier. On en possède plusieurs dessins anciens, l'un très barbare, conservé dans les registres aux plans, des archives de Tournai, exécuté en 1739 (1), époque où quelques réfections furent faites à la vénérable ruine qui devait disparaître quelques années après; l'autre, dans une vue cavalière des maisons qui entourent l'église Saint-Quentin, conservée au musée communal, et datant de 1647 où elle est représentée d'une façon si non exacte, du moins beaucoup meilleure, que dans le premier dessin. Nous donnons ci-contre (Fig. 7), une vue d'ensemble de ces maisons, avec l'Hôtel du Porc au centre. Un troisième dessin, presque bon, figure dans une vue générale de la Grand'Place, exécutée peu après 1610 probablement, conservée à la bibliothèque publique, qui donne de cette même maison, une reproduction à peu près exacte.

Ce plan de la Grand'Place n'est pas daté, mais il doit être postérieur à 1610 puisque la nouvelle Halle-aux-Draps y figure. Il est certainement, d'autre part, plus ancien que celui du Musée (daté 1647), qui reproduit le côté de la Grand'Place avec l'église Saint-Quentin ; car si la maison à gauche de l'Hôtel du Porc, est la même sur les deux plans, la maison à sa droite est beaucoup plus ancienne sur le plan général de la place, celui qui nous occupe, que sur le plan du côté de Saint-Quentin. Dans le plan général, conservé à la bibliothèque, cette maison de droite est à deux étages avec haut pignon et toute en pierres. On y distingue quatre fenêtres en largeur, divisées par un meneau central droit. C'est le type des grandes maisons gothiques tournaisiennes, comme nous le verrons plus loin.

(1) Arch. de T. vol. 448.

Au contraire, dans le plan conservé au musée, on voit à droite de l'Hôtel du Porc, quatre petites maisons (entre celui-ci et l'église Saint-Quentin), beaucoup moins anciennes. Ces maisons, indiquées d'une façon très sommaire, du moins les deux premières, ne peuvent être celles qu'on voit aujourd'hui (nos 38 et 39) c'est-à-dire « le porcelet » actuel et le « gros chien » l'une d'elles portant sur sa façade postérieure, la date 1671.

Il en résulte que la vue générale de la Grand'Place, conservée à la bibliothèque, est antérieure à 1647, et postérieure à 1610, date de la construction de la Halle-aux-Draps, mais de peu d'années seulement.

C'est en prenant comme base le dessin donné dans cette vue générale, et en nous aidant des façades connues de la rue Barre Saint-Brice et de la rue des Carliers que nous avons pu reconstituer l'Hôtel du Porc dans son état primitif, et pour mieux déterminer son emplacement sur la Grand'Place, nous avons fait amorcer, dans notre dessin, la maison du *Porcelet*, n° 38, encore existante et telle d'ailleurs qu'elle *voisina*, de 1671 à 1750, avec l'Hôtel du Porc.

Le plan de 1610 donne à notre édifice, comme à toutes les autres maisons de la place, des auvents qui protègent la porte et les fenêtres du rez-de-chaussée ou même des étages et les cachent en partie. Nous les avons fait disparaître dans notre restitution, pour rendre à la construction son ancien aspect. On n'y verra pas figurer non plus les escaliers ou degrés qu'on sait y avoir existé au XVe siècle, parce qu'ils ne se trouvent pas dans le dessin en question et que rien ne permet de présumer leur nombre et leur forme.

Cette importante construction, est souvent citée dans les annales tournaisiennes. Il semble qu'elle a appar-

tenu d'abord à la famille *du Porc*, d'où son nom; puis à la famille *Le Muisis*; en 1404 à *Jacques le Louchier*, qui la vend à *Jacques Cottrel*. Le 8 juin 1423, c'est sur les degrés de l'hôtel Jacques Cottrel — donc de l'hôtel du Porc — que furent déposées les bannières des métiers, quand le magistrat se vit contraint de les remettre au peuple. En 1426, sous le nom de *Maison et Hôtel du Porc*, elle est renseignée comme appartenant à *Catherine du Mortier*, veuve de Jacques Cottrel. En 1451, elle est habitée par Pierre Cottrel, prévost et lieutenant du Bailli de Tournai. C'est peut-être alors qu'on y tînt quelquefois les séances du Balliage.

Le géographe *de Blaeu* la signale, dans son *théâtre du monde* (1640) comme une des choses les plus curieuses de la ville, comme la maison la plus ancienne et il en fait généreusement l'habitation de César (1).

A cette époque, ou du moins au XVII[e] siècle, elle était habitée par la famille *Passet*. Ce fut plus tard une hôtellerie célèbre.

L'hôtél du Porc a été démoli en 1750; on reconstruisit sur son emplacement pour le sieur Mailliez, et sur les plans d'Abel Douay, maître charpentier, l'hôtel actuellement existant, (n° 37), qui devint la propriété de la famille du Mortier-Rutteau, et qui aujourd'hui encore est habitée par le Comte du Mortier.

Dans le courant du XIX[e] siècle, aux grands jours de la révolution de 1830, et les années qui la suivirent, cet hôtel prédestiné, a été maintes fois le témoin de

(1) C'est peut-être à cette circonstance qu'on doit les figures des 12 Césars ornant aujourd'hui la façade de l'habitation qui l'a remplacée en 1750. A cette époque l'image du porc a émigré sur la maison voisine qui a pris le nom de *Porcelet*.

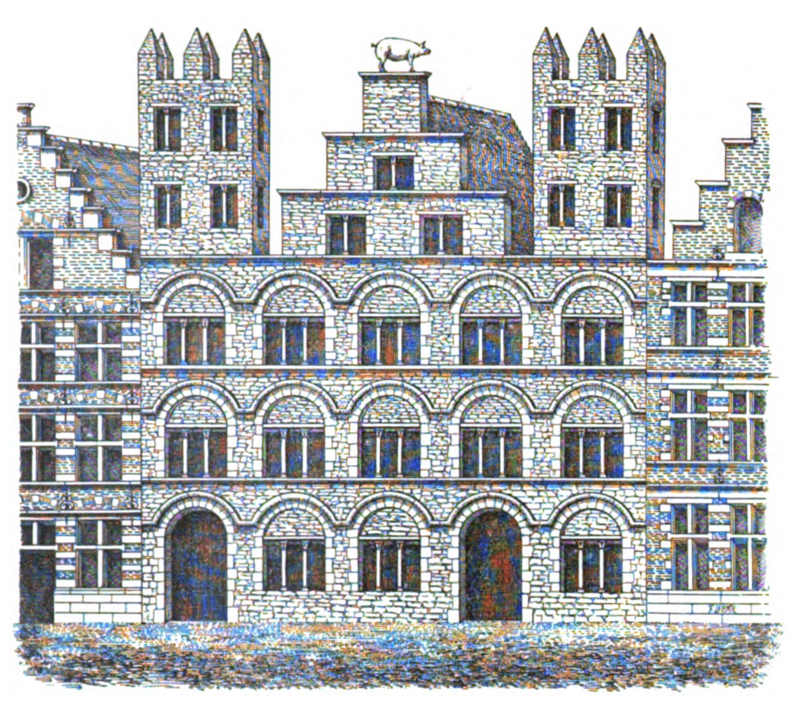


Fig. 8. Hôtel du Porc, Grand'Place (nº 37 ancien). XIIe siècle.

scènes patriotiques. Il était alors habité par Barthélemy du Mortier, homme d'état, botaniste et archéologue fameux, grand patriote, l'un des fondateurs de notre indépendance nationale, tournaisien de cœur et d'âme, dont la patrie et la cité béniront à jamais la mémoire.

L'ordonnance de *l'Hôtel du Porc*, dans sa partie inférieure, rappelle absolument celle de la maison rue des Carliers; deux portes et trois fenêtres au rez-de-chaussée, cinq fenêtres à chacun des étages; mêmes arcs plein-cintre avec larmiers, et fenêtres à trois lumières, divisées par deux colonnettes.

La partie supérieure est plus originale. Au centre s'élève un pignon à escaliers, avec deux étages de fenêtres rectangulaires dont le linteau, supporté par une seule colonnette, est surmonté d'un arc de décharge très surbaissé, le tout comme aux maisons de la rue Barre Saint-Brice. Sur chacun des deux côtés se dresse une tour carrée, à deux étages de fenêtres semblables à celles du pignon et surmontée de créneaux (1).

Cette maison privée, munie de tours, n'est pas un cas isolé. Il en existe de semblables dans diverses villes, comme à Metz, au dire de *de Caumont*, « riches hôtels avec des tours, véritables donjons; (2) » à Vezelay où, dit *Violet le Duc* (Dictionnaire, V° maison) l'on voit de nombreux fragments de maisons en pierre du XII[e] siècle, plusieurs ont une tour carrée; à Avignon, au commencement du XIII[e] siècle, 300 maisons étaient, dit-on, garnies de tours; à Ratisbonne, où ce genre de demeure abonde; dans maintes villes d'Italie.

(1) L'Hôtel du Porc, ou du moins celui qui l'a remplacé, mesure une largeur de 13 mètres 15 de façade.

(2) Abécédaire, architecture civile et militaire, p. 102.

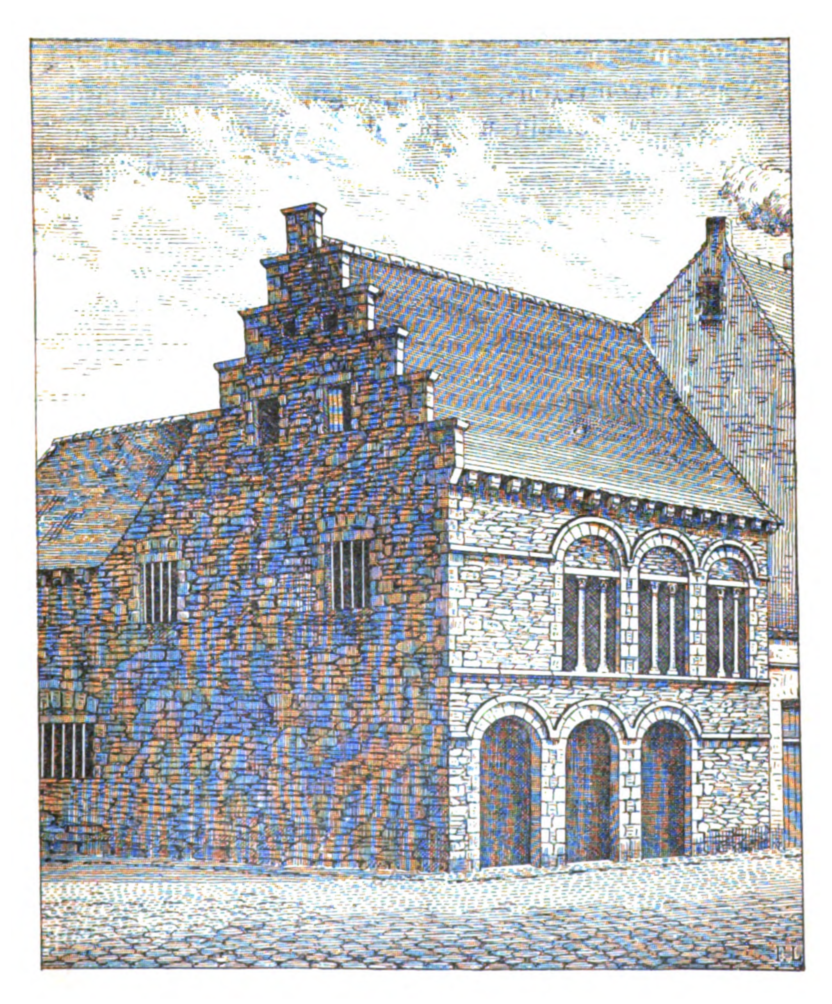


Fig.9. Maison rue des Campeaux (nº 13 ancien). XIIᵉ siècle.

Ce sont les hôtels de la noblesse ou de nos riches bourgeois, qui, par ces tours, affirmaient plus leur autorité et leur supériorité sur le commun des habitants, qu'ils ne se ménageaient un moyen de défense. Nous rencontrerons, à l'époque gothique et plus tard encore, un certain nombre de ces tours. Celles de l'Hôtel du Porc sont les seules que nous connaissons, pour l'époque romane, dans notre région.

6. On rencontre les mêmes caractères que ceux qui précédent, dans une maison de la rue des Campeaux, n° 13 (au coin de la rue de Cordes) démolie en 1862, dont Bozière a donné un croquis (que nous complétons) dans son *Tournai ancien et moderne* (page 266). Celle-ci n'a qu'un étage d'autant plus richement décoré que l'espace est peu étendu (la façade mesurait 10 mètres 10 centimètres en largeur). Le toit est à deux versants, avec pignon à escaliers, à l'angle de la rue de Cordes. On remarquera dans cette maison, la persistance des ouvertures multiples du rez-de-chaussée, caractérisée par la série d'arcades descendant jusqu'au niveau du sol, dont la maison dite de Saint-Piat fournit un si bel exemple, et que nous retrouverons dans certaines constructions de l'époque gothique. Cette maison, comme les précédentes, est construite en moëllons, avec quelques pierres taillées dans les arcs et les encadrements des portes et fenêtres. Comme les précédentes aussi, elle appartient à la fin du XII[e] siècle.

*
* *

La période romane a laissé dans notre ville d'autres constructions privées très importantes et parfois très monumentales, ce sont des caves ou cryptes parfois à plusieurs étages, (2 ou 3), cons-

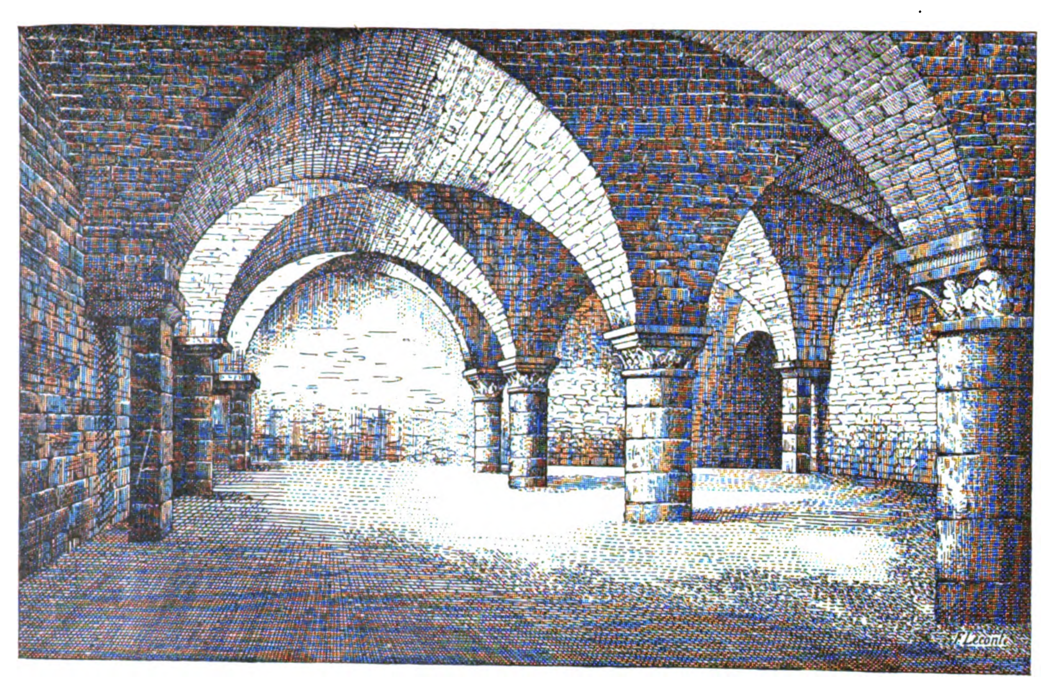


Fig. 10. Crypte de l'Hôtel-de-Ville. XIIe siècle.

truites avec art et recherche. Il en existe encore beaucoup, nous ne citerons que les principales, après avoir constaté, par les citations qui suivent, que ces constructions se rencontrent aussi dans d'autres villes, bien que moins nombreuses sans doute, et moins monumentales que dans la nôtre.

On retrouve souvent, dit *de Caumont* (Abécédaire, architecture civile) des caves romanes sous des maisons anciennes; elles sont voûtées avec colonnes courtes, souvent sans bases.

« La pénurie du terrain a fait donner aux caves une
» grande importance pendant le moyen-âge. Les
» caves superposées ne sont pas très rares. Les caves
» vastes, bien bâties, et agrémentées d'ornements
» d'architecture, ont été fréquentes aux XIIe, XIIIe et
» XIVe siècles. Les grandes caves ou *boves* ont sou-
» vent servi de logement, de refuge, de magasin et
» d'atelier (1).

Violet le Duc (2) constate également dans beaucoup de maisons romanes, des caves bien bâties, spacieuses, bien voûtées, avec colonnes centrales, et arcs doubleaux. Parfois même il y a deux étages de caves.

7. La plus monumentale parmi les cryptes qui nous ont été conservées, est celle de l'Hôtel-de-Ville, ancienne abbaye Saint-Martin, qui s'étend sous une partie du bâtiment principal à front de la cour d'honneur.

Ce vaste souterrain qui comptait dans le principe huit travées, est aujourd'hui subdivisé en plusieurs salles. Ses voûtes d'arête très hautes et très soigneusement appareillées reposent sur une série de colonnes (qui le partagent en deux nefs), et sur des pilastres

(1) Manuel d'archéologie, par M. Camille Enlart. Architecture civile, p. 102.

(2) Dictionnaire d'architecture, V° maison.



Fig. 11. Chapiteau d'une colonne de la crypte de l'Hôtel-de-Ville. XIIe siècle.

disposés le long des murs latéraux, mais légèrement distants de ceux-ci, de telle façon qu'un homme peut passer entre le mur et les pilastres.

Les chapiteaux, à corbeille carrée, arrondie par le bas, sont ornés, aux angles, de feuilles lancéolées, et d'un large trèfle, au centre de chaque face. Certains n'ont pas le trèfle du centre, qui est alors remplacé par une troisième feuille lancéolée.

Les colonnes sont enterrées de 13 centimètres; sans base; elles reposent sur des cubes de pierre réguliers de 80 centimètres de côté et de 26 centimètres d'épaisseur (1).

On n'a pas retrouvé de traces d'un pavement plus ancien au-dessous du niveau actuel du sol.

Cet ensemble, d'une belle architecture, est très remarquable, et produit une grande impression d'art. On peut le dater du commencement du XIIe siècle, la fondation de l'abbaye, remontant d'après Cousin, à l'an 1092.

Au même niveau que cette crypte, mais sur le côté, il existe une autre cave un peu plus ancienne, comme l'indiquent une colonne engagée et une console, qui peuvent remonter au XIe siècle.

Plus bas que ces souterrains, à l'étage inférieur, et descendant d'une part sous la cour de l'Hôtel-de-Ville, de l'autre sous les jardins du Parc, s'étendent des caves voûtées plus anciennes encore, soigneusement construites en matériaux bien appareillés, et couvertes de larges voûtes en berceau. Il paraît difficile de les dater. Elles doivent cependant être contemporaines de l'abbaye du XIe siècle.

(1) Les colonnes mesurent 1 m. 45 de hauteur, entre le sol et la naissance du chapiteau. Celui-ci mesure 30 cent. de hauteur et 70 cent. de largeur, le tailloir 13 cent de hauteur et 81 de largeur.

La crypte de l'hôpital Notre-Dame, était semblable à celle de l'Hôtel de Ville et ses caractères architectoniques permettent de la dater de la même époque que celle-ci. Nous en avons donné une description, avec une reproduction, dans le tome 24 des Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai, page 461. Elle a été depuis démolie (en 1892) ainsi que les bâtiments les plus anciens de l'hôpital, mais quelques-unes de ses colonnes ont été conservées et déposées au musée communal. 8.

Beaucoup plus importante que la crypte de l'Hôtel de Ville, celle de l'hôpital mesure à l'intérieur, 14 mètres et demi en largeur et 48 mètres en longueur, d'un côté (49 m. 50; de l'autre), elle est divisée en quatre nefs par trois rangées de onze colonnes chacune, dans le sens de la longueur, qui supportent des voûtes d'arête hardies, construites en mœllons. Le long des murs, les retombées des voûtes reposent sur des culs de lampe du même type que les chapiteaux des colonnes. Celles-ci sont cylindriques et construites par assises régulières. Les chapiteaux, de forme élégante et correcte, sont ornés sous les angles du tailloir, de feuilles lancéolées appliquées contre la corbeille; entre elles apparaît une troisième feuille, lancéolée comme les deux premières, mais plus petite; ils reproduisent absolument, mais avec plus d'ampleur, les chapiteaux des maisons de la rue Barre Saint-Brice; les bases se composent d'un tore surmontant un quart de rond reposant sur un socle rond comme la colonne.

Cette belle crypte divisée et vendue par lots a aujourd'hui complètement disparu.

Une autre crypte semblable à la précédente, encore 9.
existante, mais moins importante, règne sous la maison n° 1, de la place des Acacias et la maison

contiguë (n° 20 de la rue de l'hôpital Notre-Dame). Ses chapiteaux, de même dessin, ont une corbeille beaucoup moins haute que celle des chapiteaux de la crypte de l'hôpital.

Un peu moins anciennes sont les belles cryptes de l'évêché et de la maison n° 41, de la rue des Chapeliers.

10. M. Cloquet (1) décrit ainsi la crypte de l'évêché qui se trouve sous l'aile orientale des bâtiments entourant la cour principale, et dont nous avons déjà parlé, à propos de la façade de cette construction donnant sur la place de l'évêché.

» Du monument primitif on ne conserve que trois » étages superposés de souterrains; le plus profond » offre un exemple non moins remarquable, au point » de vue de l'art architectonique, que la chapelle de » Saint-Vincent dont il semble contemporain; il » possède deux nefs en berceau très surbaissé, » séparées par une épine de colonnes légères; celles-ci » reçoivent la charge des voûtes par l'intermédiaire » d'arches plus surbaissées encore, le gable svelte » des supports, la faible flèche des arceaux bandés » entre eux, l'envergure du double berceau, étonnent » par leur hardiesse, même si l'on oublie un instant la » haute antiquité de cet ouvrage, curieux à rapprocher » des caves de l'Hôtel de Ville. Ce sont des architectes » consommés et placés à la tête du progrès de leur » temps, qui ont jeté les bases de ce palais épiscopal » dont on ne garde que ce fragment peu connu.

La planche qui accompagne cette description dans l'ouvrage de M. Cloquet, donne une vue d'ensemble du souterrain et l'élévation d'une travée.

La crypte est longue de six travées ; ses voûtes, par-

(1) Etudes sur l'art à Tournai, t. II, p. 11.

faitement appareillées sont construites avec grand soin et avec un art consommé. Les colonnes, larges et trapues, sont à assises à peu près égales, leur chapiteau, circulaire, est orné de feuilles lancéolées qui tapissent toute la corbeille; le socle de la base est octogonal.

La maison n° 41 de la rue des Chapeliers possède **11.**
(comme beaucoup de maisons anciennes de Tournai), trois étages de caves, superposées; le second auquel on peut arriver directement de la rue, par un escalier de 22 marches, ressemble en tous points à celui de l'évêché que nous venons de décrire. Moins grande que celui-ci, car elle ne mesure que 8 mètres sur 10, la cave de la rue des Chapeliers paraît encore plus soignée au point de vue de la construction.

Deux voûtes en berceau, parfaitement appareillées, reposent sur une épine de quatre colonnes aux chapiteaux ornés de feuilles lancéolées, appliquées à la corbeille; trois de ces chapiteaux offrent le type robuste de ceux de la crypte de l'hôpital; le quatrième au contraire, est du type de ceux de la crypte de l'évêché; les bases sont ornées de deux tores, sur socle rond; leur hauteur est de 1 mètre 70 centimètres, elles supportent des arcs très surbaissés, construits avec beaucoup de science et de soin, aux arêtes chanfreinées, sur lesquels s'appuient les retombées des voûtes en berceau, soigneusement appareillées, tandis que de l'autre côté, elles reposent sur les murs latéraux.

Il paraît probable que cette maison a été autrefois *la monnaie* du chapitre.

Les premiers travaux de dégagement de la cathé- **12.**
drale ont mis à découvert un des quatre murs intérieurs du cloître de la cathédrale, le dernier vestige de

celui-ci, qui remonte, comme les constructions précédentes, à l'époque romane.

Mgr Voisin l'a décrit, et en a donné une vue complète dans le tome 6 des mémoires de la société historique et littéraire de Tournai, page 51.

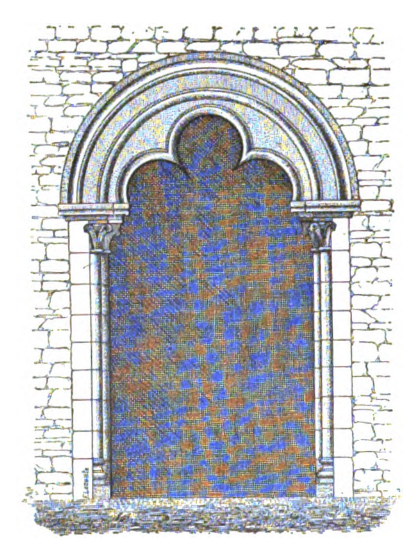


Fig. 12. Porte du cloître de la Cathédrale. XIIe siècle.

Ce mur est percé de cinq portes dont trois sont des plus simples, tandis que deux autres sont ornées de moulures et de colonnettes. Nous donnons celle qui nous paraît la plus belle et qui, bien que romane encore, appartient déjà au style de transition.

Elle est en forme d'arc plein cintre aux archivoltes à claveaux ; le tympan trilobé, est d'une seule pièce, (comme d'autres qui ont été trouvés dans la cathédrale); l'arc repose sur des colonnettes à chapiteau à crochets du type tournaisien, et à base composée de deux tores superposés, séparés par une scotie.

*
* *

Le plan relief de Tournai, confectionné en 1701 et conservé à l'hôtel des Invalides à Paris, (1) document

(1) Voir Annales de la Soc. hist. et archéol. de Tournai, tome II, p. 369. Il mesure environ 50 mètres carrés de surface.

des plus important pour la Topographie de la ville, permettrait sans doute d'ajouter un grand nombre de constructions romanes à celles que nous venons de citer, si parmi *toutes* les maisons de la ville qu'il reproduit, il était possible de distinguer celles de l'époque romane d'avec celles de l'époque gothique. Il n'en est pas ainsi malheureusement, car si les édifices publics, à raison de leur destination et de leur importance, sont représentés d'une façon assez fidèle, de manière à donner à chacun son aspect caractéristique, les constructions privées, au contraire, à quelque époque qu'elles appartiennent, sont traitées avec un même dédain, dès qu'elles sont antérieures au style importé chez nous par la conquête de 1667, et représentées toutes d'une façon à peu près identiques. Tout au plus pourrons-nous, au point de vue qui nous occupe, et abstraction faite des édifices publics, y puiser quelques notions sur l'aspect général de la ville à la fin du 17[e] siècle; lorsque nous traiterons de cette époque.

*
* *

De l'ensemble des constructions que nous venons de décrire, se dégagent les éléments qui nous permettront de reconnaître les caractères généraux de l'architecture civile privée à Tournai, pendant la période romane.

Toutes ces constructions connues sont en pierres, celles qui étaient en bois et en torchis n'ont naturellement pu résister à l'action du temps. Elles sont en moëllons, sorte d'*opus incertum*, plus ou moins irrégulier, avec mélange de pierres taillées pour les encadrements des portes et des fenêtres, comme parfois aussi, les arcades et arcs de décharge, les

membrures de la construction étant seules appareillées.

Toutes aussi sont de grandes dimensions, les maisons importantes seules ayant été bâties *en dur*. La plupart sont à pignon; quelques-unes aussi sont couvertes par un toit à deux versants dans le sens des façades, mais souvent alors, elles ont un pignon à l'angle. Ces pignons sont parfois à escaliers, parfois à remparts rectiliques.

La disposition générale des façades, où la ligne horizontale domine d'une manière frappante, constitue pour les maisons tournaisiennes, leur caractère particulier. Cette ligne est fortement accusée par les moulures qui, de distance en distance, traversent les façades sur toute leur largeur. Ce caractère se rencontrait déjà dans les œuvres de l'architecture religieuse, telle la cathédrale, surtout dans la grande nef et plus encore à l'extérieur; il persiste pendant toute la période gothique.

La régularité de l'ordonnance des façades, en même temps qu'elle contribue à renforcer l'impression de la ligne horizontale, constitue aussi par elle-même, un des caractères de notre architecture.

Les baies des fenêtres sont très nombreuses, de forme rectangulaire, et même souvent carrée; très régulières et symétriques, encadrées parfois par un grand arc plein cintre. Elles sont divisées en deux jours, par un montant carré, avec chanfreins plats, ou par une colonnette; parfois en trois jours par ces mêmes colonnettes rondes, monolithes, avec chapiteau à feuilles lancéolées. Les ouvertures du rez-de-chaussée consistent, dans la plupart des maisons, surtout dans celles du 12e siècle, en une série d'arcades plein cintre, de forme et de dimension régulière, parfois surmontées d'un larmier qui se poursuit

à travers toute la largeur de la façade ; elles semblent toutes ouvertes jusqu'au sol, comme des portes ; parfois les arcs des portes sont plein cintre de la plus grande simplicité, et sans aucun relief, comme tous les arcs de décharge, qui sont en anse de panier ou en *cil*, c'est-à-dire imitant la courbe de la paupière de l'œil.

Les façades sont dépourvues de toute sculpture, et les chapiteaux eux-mêmes sont de la plus grande simplicité ; qu'ils surmontent d'étroites colonnettes, comme aux montants des fenêtres, ou de solides colonnes comme dans les cryptes, ces chapiteaux appartiennent tous au même type, à feuilles lancéolées, d'où sortira plus tard le chapiteau à crochets ; à la différence des chapiteaux des monuments religieux comme ceux de la grande nef de la cathédrale, par exemple, qui offrent une grande richesse une très grande diversité entr'eux, en même temps qu'un type tout autre que celui des monuments civils.

On connaît les raisons pour lesquelle notre architecture religieuse est sobre de décoration, l'influence cistercienne suffit à l'expliquer. On peut ajouter que vraisemblablement les constructeurs du haut moyen âge n'avaient pas sous les yeux des restes de ces riches monuments romains qui, dans d'autres régions, ont servi de modèle et d'inspiration aux sculpteurs (1). Les architectes des maisons privées, ont subi, sans la discuter, cette même influence, c'est ce qui rend nos maisons tournaisiennes si correctes, mais en même temps si froides, et si différentes de celles de la Provence, par exemple, de la Bourgogne, de l'Auvergne,

(1) Une particularité souvent relevée, c'est que malgré sa grande importance à l'époque romaine, Tournai n'a gardé aucun spécimen des monuments de cette époque. Son sol, si riche en mobiliers funéraires, ne semble pas garder le moindre vestige des sculptures romaines.



de certaines parties de l'Angleterre et de l'Allemagne où abondent les ornements sculptés, où la construction à un aspect beaucoup plus tourmenté et plus pittoresque que chez nous.

CHAPITRE III.

Epoque gothique (du XIIIe au XVe Siècle).

---

§ 1.

La fin du XIIe siècle avait vu s'accomplir un des faits les plus importants de l'histoire de Tournai, qui, comme l'observe Poutrain, « a donné le branle à tous les évènements de cette ville pendant plus de trois cents ans, » c'est-à-dire la fin de la puissance séculière de l'évêque, désormais acquise au roi de France, et le nouvel état de choses consacré par la charte de commune accordée à Tournai par Philippe-Auguste en 1187 ; le XIIIe siècle à son tour devait consolider et porter à son comble le pouvoir communal par l'acquisition que fit en 1289 la ville de Tournai, de deux quartiers situés sur la rive droite de l'Escaut, enserrant le bourg ou paroisse Saint-Brice et qui cependant ne faisaient pas partie du teritoire tournaisien et ne relevaient pas de ses magistrats, mais appartenaient à deux seigneurs étrangers, les châtelains de Tournai, seigneurs de Mortagne et le comte de Saint-Pol, seigneur de Leuze, nous voulons parler du *Bruille*, aujourd'hui la paroisse Saint-Nicolas, ou *du château*, et des *Caufours*, aujourd'hui paroisse Saint-Jean des Chauffours.

Au début du XIIIe siècle, une nouvelle croisade pousse nos guerriers vers l'Orient, où ils s'emparent de Constantinople. Dans nos pays c'est la guerre entre le roi de France Philippe-Auguste et le comte de Flandre; la ville est prise par ce dernier et un incendie criminel dévore plusieurs quartiers. En 1214 Tournai se rend à Philippe-Auguste qui y vient peu de temps après pour, de là, aller livrer la bataille de Bouvines. En 1219 commence l'épiscopat de Walter de Marvis, un des plus grands prélats qui occupèrent le siège de Saint-Eleuthère. Il fonde des abbayes, construit l'église de Sainte-Marie-Madeleine, restaure et embellit d'autres temples.

Puis c'est Walter de Croix qui agrandit l'évêché (1260) et fonda la paroisse de Sainte-Marie Egyptienne ou de Sainte-Catherine (1261) et celle de Saint-Nicaise (en 1269). Une vingtaine d'années plus tard la paroisse Sainte-Marguerite est érigée à son tour (1288).

Ces créations successives de paroisses nouvelles, l'acquisition des deux autres paroisses de Saint-Nicolas et de Saint-Jean dont nous venons de parler, en 1289, la création de la nouvelle et quatrième enceinte de Tournai, telle que nous l'avons connue jusque vers 1870, l'établissement de deux ponts fortifiés sur l'Escaut, le pont des trous et le pont des moulins, la construction du beffroi et d'autres monuments civils, montrent la prospérité croissante de la ville à cette époque en même temps que son développement singulier et rapide.

L'épiscopat de Walter de Marvis coïncide avec le règne de Saint-Louis (Louis IX).

» Ce fut en ce siècle que Tournai prit une forme
» toute nouvelle, et que les grands faubourgs qui
» l'entouraient de tous les côtés furent renfermés

» dans la ville, par de nouveaux murs qu'on y fit en
» différents temps dans le cours du même siècle et qui
» forment encore sa belle enceinte d'aujourd'hui, avec
» les tours qu'on y voit de distance en distance, des
» deux côtés de l'Escaut (1).

» Tournai avec sa province et toute la Flandre
» jouirent d'une paix profonde sous ce règne (Philippe
» le Hardi) de même que sous le précédent, qui
» furent un âge d'or pour les pays en deçà de l'Escaut;
» et depuis la bataille de Bouvines, pendant l'espace
» de plus de 80 ans il ne s'y était pas fait le moindre
» mouvement de guerre. Aussi Tournai prenait tous
» les jours un nouveau relief; ce n'étaient que nou-
» veaux édifices, que nouveaux ouvrages publics tant
» pour l'ornement que pour la défense et pour l'agran-
» dissement de la ville, que nouvelles églises parois-
» siales, que nouvelles communautés religieuses, que
» fondations pieuses, que chapelles à Notre-Dame;
» toute la ville enfin changeait de face et son diocèse
» partageait avec elle ces prospérités, lorsque le
» démon de la discorde y ralluma le flambeau de la
» guerre.... (1297) (2).

Au commencement du XIVe siècle, Philippe le Bel donne une grande extension à la frappe de la monnaie à Tournai, preuve de l'importance de la ville. Elle était alors riche et opulente; la fête des 31 Rois, célébrée en 1330, donne une idée du faste que déployaient ses bourgeois! Mais, par une disgrâce bien grande, la cité se vit, à la même époque, dépouillée de son droit de commune qui ne lui fut rendu — partiellement — qu'après le siège de 1340 où Anglais et flamands,

(1) Poutrain. Histoire de Tournai, I, page 188.
(2) *Ibid.* p. 194.

assemblés sous ses murs, essayèrent en vain de les enlever.

La guerre avec la Flandre se prolongeait et cependant la cité restait prospère. L'année 1377 vit s'élever l'église des Augustins et la Chartreuse de Chercq.

En 1383 eut lieu l'érection du bailliage de Tournai-Tournaisis, et en 1394 la ville offrit un grand concours d'arbalète, resté célèbre dans ses annales, ou figurèrent des tireurs de 30 villes et de 18 bourgs. Le beffroi qui en 1391 avait été en partie incendié, fut promptement relevé de ses ruines.

Le XV[e] siècle débute mal, la peste fait d'affreux ravages en Flandre et à Tournai : puis commence la querelle entre les Orléannais et les Bourguignons en 1401, à laquelle Tournai s'intéressa fort.

Après la bataille d'Azincourt (1415), s'ouvre pour notre cité une période très belle au point de vue de l'histoire politique, mais aussi très agitée. Nombreuses sont les difficultés à l'extérieur et à l'intérieur, sous les règnes de Charles VI et de Charles VII. Les tournaisiens étaient divisés sur la question de savoir s'ils se rangeraient sous l'obéissance du roi Henri d'Angleterre, gendre de Charles VI, ou sous celle du Dauphin et de ses partisans. Plusieurs émeutes populaires éclatèrent en ville entre les diverses factions qui voulaient l'administrer.

Moins politique que sociale, fut l'émeute des Becqueriaux en 1424, suivie d'ailleurs d'autres mouvements populaires et de luttes intestines qui eurent le plus fâcheux effet pour la prospérité de la ville, et qui ruinant son commerce, engagèrent beaucoup d'artisans et de bourgeois à émigrer.

La fortune privée était grande encore cependant, si on en croit les récits des chroniqueurs du temps, sur

le luxe des femmes à cette époque. Alors vivait Jacques Despars, médecin du roi de France, né à Tournai, et Guillaume Filastre, évêque de cette ville et chancelier de l'Ordre de la toison d'or.

La fin du 15e siècle fut une époque de guerres et de calamités pour la cité; plusieurs incendies la ravagèrent, la décadence de l'industrie et du commerce se précipita et plusieurs grandes industries d'art qui avaient fait la gloire et la richesse de la ville déclinèrent rapidement ou même disparurent en peu de temps, telles la sculpture sur pierre, l'industrie des fondeurs de laiton, celle des potiers, des étainiers et des armoyeurs, la fabrication des hautelisses et des tapisseries, toutes industries qui avaient brillé d'un vif éclat, au cours de la période gothique.

Ce n'est pas ici le lieu de parler de la grandeur et de la perfection à laquelle nos artisans les élevèrent. D'autres l'ont fait et nous-même avons apporté notre tribut à l'étude de certaines de ces industries(1), si glorieuses pour notre cité. Nous en reparlerons d'ailleurs, quand nous rencontrerons leurs produits dans les mobiliers qui garnissaient les demeures de cette époque.

*
* *

De nombreux et importants monuments ont été élevés à Tournai pendant la période gothique et en particulier au XIIIe siècle : le Beffroi, le chœur de la

(1) Voir : *Cloquet et de la Grange*, Etude sur l'art à Tournai (Architectecture, sculpture, peinture, dinanderie, serrurerie, enluminure, reliure, verrerie, orfévrerie, etc.); nos publications sur l'art modumental, les hautes-lisses et les tapisseries, puis les tapis de pied de Tournai ; le métier des fondeurs de cuivre et de laiton et la fabrication des bronzes dorés ; les poteries et les faïences, et enfin les porcelaines de Tournai. Nos travaux en préparation sur les armoyeurs, les étainiers, les verriers, les brodeurs et le mobilier.

Cathédrale, les églises Saint-Jacques, Sainte Marie-Madeleine, Saint-Nicolas (en partie) Saint-Piat (le chœur) Saint-Nicaise, Sainte-Marguerite, Saint-Jean, ces trois dernières aujourd'hui démolies, sauf les clochers de Saint-Jean et de Sainte-Marguerite; la Halle des Consaux (démolie en 1821) etc.

On a continué à en bâtir, mais de moins nombreux et de moins importants au XIV[e] et aussi au XV[e] siècle, et même après l'époque gothique proprement dite, on éleva encore des monuments dans ce style, car sa persistance dans les édifices religieux tournaisiens est frappante; on le rencontre dans les églises du séminaire actuel et de l'athénée, toutes deux bâties par les Pères de la Compagnie de Jésus; on l'emploie partiellement dans l'église des Clairisses, au couvent des Célestines, à celui des Dominicains; on trouve même certains éléments gothiques dans la façade de la Halle aux Draps, où s'affirme cependant, d'une manière absolue, l'art classique; toutes ces constructions datent du 17[e] siècle.

M. Cloquet (1) a déterminé les éléments qui donnent aux monuments de l'école tournaisienne, à l'époque gothique, leur caractère particulier; le gros œuvre construit en moëllons, (*opus incertum*), tant dans les monuments gothiques antérieurs au 14[e] siècle, que dans les monuments romans; la pierre de taille réservée pour la membrure et notamment pour le support et l'encadrement des baies. On fit en moëllonnage, avec ou sans nervures, les voûtes épaisses portant sol; pour les voûtes-plafond, on employa de préférence le bois. De là, la suppression des divisions apparentes à l'extérieur par travées; murs peu épais,

(1) Compte-rendu du congrès archéologique de Tournai en 1895, p. 399 et suiv.

(un mètre à peine) traversés à deux étages, par des couloirs praticables, l'une à l'intérieur (le triforium) l'autre à l'extérieur (les galeries extérieures). Beaucoup de monuments civils étaient voûtés en bois comme les églises. Il résulte de ceci que dans bien des monuments la division en travées ne s'indique qu'au rez-de-chaussée. « Le plan (de nos monuments » religieux) est en croix latine à 3 nefs, transepts » non saillants et chevets plats. La croix se dessine à » l'étage seulement; les jours sont des fenêtres lan» céolées sans meneaux ni trilobes, encadrées d'un » gros tore reposant sur des colonnettes et d'un larmier » s'arrêtant sur l'abaque comme sur une imposte, les » fenêtres sont parfois géminées, ou forment un triplet » qui s'encadre dans un plein cintre. Les jours doubles » ou triples, sont séparés par de minces trumeaux » ornés d'une colonnette sur chaque face, un triplet » surmonté d'un oculus perce les pignons du transept, » un grand triplet éclaire le chevet. Le gros œuvre » est en opus incertum. Les piliers des nefs sont » monocylindriques à tambours, la base est aplatie à » scotie profonde formant rigole, élevée sur un socle » rond ou octogone. Le chapiteau polygonal, évasé, » offre deux rangées de crochets formés de l'enrou» lement des extrémités de feuilles plates naissant du » gorgerin; les arches, de large ouverture, sont » bandées en tiers point. Au-dessus règne un triforium » remarquable par *la continuité* de ses arcades, très » étroites portées sur des colonnettes alternativement » simples et géminées. Au peu d'importance des » arceaux, à la petitesse des entre-axes, on sent la » parenté de ce triforium avec ceux de l'époque » romane; plus haut s'ouvre la claire-voie également » continue, et doublée, au dehors, d'une galerie exté-

» rieure. Le pignon principal est flanqué de deux
» tourelles au pourtour desquelles s'attachent des fines
» colonnettes, montant du fond, disposition inconnue
» en France et en Allemagne. Le portail est à vous-
» sures ornées de gros tores; le vaisseau tout entier
» est couvert de berceaux lambrissés.

» L'expansion de l'école de Tournai que nous avons
» constatée au 11e et 12 siècle, ne diminue pas au 13e.
» Nous pouvons retrouver ses traces en amont comme
» en aval de l'Escaut, il suffira pour cela de suivre les
» transports de pierre expédiées de Tournai. Nous
» pouvons être assurés que là où elles vont, sont
» portées également les traditions artistiques des
» tournaisiens, l'ordonnance de leurs édifices, les
» formes élégantes de leur art, leur style sobre et pur
» et en même temps les sculptures de leurs imagiers,
» les dalles de leurs tombiers, les bas-reliefs et les
» fonts baptismaux de leurs ateliers spéciaux. »

Il analyse ensuite une foule d'édifices élevés en Flandre et en Hainaut, en Hollande et en France (Picardie) sous l'influence de l'école de Tournai : Notre-Dame de Pamele à Audenarde, l'église de Deynze, celle de Mariakerke près de Gand et d'une foule de communes de cette région. A Gand, tous les monuments romans sont de pur style tournaisien et remplis d'œuvres sorties de nos ateliers; ceux de l'époque gothique subissent diverses influence, mais dans les plus anciens, l'influence tournaisienne et prépondérante, tels l'église Saint-Nicolas et le beffroi; à Bruges, l'église Notre-Dame; à Lisseweghe, l'église collégiale; à Damme, l'église Notre-Dame; à Ypres, l'église Saint-Martin. En Hollande, l'abbaye de Middelbourg, l'église d'Aardenbourg, etc.

Dans son étude : *Anciennes maisons en Belgique*,

le même auteur indique deux types de nos maisons gothiques : les maisons en pans de bois offrant des zones horizontales, continues, de claire-voies sans trumeaux, tout ajourées, sans autres pleins que les croisillons des châssis ; ces zones alternaient avec des zones aveugles régnant sous les seuils ; c'étaient des pans horizontaux, ajourés sur toute leur hauteur, hormis la hauteur d'appui, et superposés en surplomb, l'un sur l'autre.

En ce qui concerne les maisons en pierre, les pignons se terminent, avant la renaissance, par des gradins avec lesquels se combinent les cordons qui traversent la façade. Les baies des portes sont prises dans une travée de croisée et offrent une imposte correspondant aux panneaux supérieurs des fenêtres ; deux petits corbeaux soulagent la portée du linteau. Les versants sont percés de fenêtres en lucarne ayant pour façade de petits pignons à gradins.

Dans les parties wallonnes du pays, on constate leur caractère plus massif, plus étoffé qui résulte de l'abondance de gros matériaux pierreux dans le sud de la Belgique... La pierre intervient comme étoffe plutôt que comme ossature. Les maigres cordons larmiers se changent en des chaînes horizontales puissantes, alternant avec la brique. Les constructions étant moins légères ont des lignes moins élancées ; les édifices ont des silhouettes moins hardies ; les pignons sont plus rares, les corniches plus développées ; des croupes apparaissent plus fréquemment dans les combles ; les façades sont plus plates, les meneaux des croisées sont plus épais, les linteaux plus puissants ; les fenêtres sont plus rarement cintrées. A la dernière période gothique, des arcs en accolade enveloppent souvent le cintre des portes ou décorent le linteau monolithe.

Parlant ailleurs des maisons tournaisiennes en particulier (1) il signale, à côté des caractères architecturaux, le caractère décoratif qu'ajoutaient à ces maisons, les ressources de la sculpture et de la polychromie. Comme il ne reste plus rien de semblables habitations, leur description n'en sera que plus curieuse à entendre.

» On voyait, contingue au beffroi, une de ces cons-
» tructions anciennes en bois, pittoresques, mouve-
» mentées et tout habillées de sculptures, dont le
» moyen âge eut le secret. C'était la maison des
» échoppes de la ville. Elle était assez ancienne, car
» on restaurait la devanture en 1476, *tout selon la*
» *facture des viez ouvrages*. Jean de Rosut y taille
» une figure à un des bracons soutenant la saillie du
» sommier. Il décore un de ces sommiers de feuilles
» sculptées en rétablissant une arcature au-dessus. Ces
» détails nous indiquent un étage en surplomb. La
» construction offrait une nouvelle saillie au-dessus de
» ce premier étage, car notre tailleur d'images fait
» un pareil bracon, orné d'une image, à la chambre
» haute dont il rétablit le fenestrage. Il y avait en
» tout dix bracons ou pochards à figure au premier
» étage et sans doute le même nombre au rez-de-
» chaussée; à l'extérieur de la devanture à l'étage
» figurait le Sauveur bénissant de la droite et tenant
» de la gauche le globe du monde; il y avait d'autres
» statues tant à l'étage qu'au rez-de-chaussée, qui
» étaient déjà bien anciennes en 1477 car on leur
» remet, mains, pieds, nez et autres membres, capiaux,
» maches, etc.

(1) Etudes sur l'art à Tournai, p. 58.

» La façade était couronnée de fenêtres flamandes (1) » découpant le toit. On y place en 1433 des enseignes » de ploncq et le caudrelier Jehan Guérart les sur- » monte de bannières d'airain. Le cheneau était peint » de vermillon, semé des armes du roi, du Dauphin, » de la reine et de la ville, et une riche polychro- » mie couvrait les vingt figurines des bracons et » toutes les statues de la façade. Philippe Voisin » exécuta toutes ces peintures en 1477 et dora de fin » or toutes les heuses et failles faisant crestes à la » winberghe; tout le fond de la dite winberghe fut » estoffé de fin asur avec des fleurs de lys d'or. » La façade même était peinte de fin vert à l'huile. » On se figure à peine aujourd'hui un pareil luxe de » peintures et de dorures pour l'extérieur d'un édifice.

» On travaillait en 1469-1470 à la maison du con- » cierge des halles qui était également construite » avec un certain luxe; on garnit son pignon d'un épi » (heuse) en plomb, orné d'un soleil, terminé par une » fleur de lys, le tout enrichi de dorures. »

Comme spécimens de maisons de la période gothique, à Tournai, M. Cloquet signale quelques dessins de maisons en bois, les maisons en pierre de la rue du Four-Chapitre, celle de la rue des Campeaux (brasserie de M. Bourgois) et la maison en pierres et briques de la rue de Paris.

Il donne enfin une longue série de pièces et d'actes relatifs aux architectes, maçons, tailleurs de pierres et autres hommes de métiers, pour lesquels nous ne pouvons que renvoyer aux deux volumes des *études sur l'art à Tournai*, publiés par lui avec feu

(1) On appelle ainsi, dans nos archives, les fenêtres de toits en lucarnes, si usitées dans les Flandres. Cette expression a un synonyme non moins curieux dans la désignation de *fenêtres à la mode d'Anvers*.

A. de la Grange, dans les Mémoires de la société historique et littéraire de Tournai, tomes 20 et 21.

Cet ouvrage, qui restera la base de toute étude sur une branche quelconque des arts et des métiers dans notre ville, nous l'avons déjà cité, et nous le ferons encore bien des fois, au cours de ce travail, car il a en quelque sorte tracé les grandes lignes de notre étude, et reste son guide le plus sûr.

*
* *

C'est dans *Schayes*, *Histoire de l'architecture en Belgique*, que nous trouvons la première appréciation d'ensemble sur notre architecture civile, et il est intéressant de la rapporter ne fut-ce que pour la comparer à l'opinion plus éclairée des maîtres de l'architecture et de l'archéologie, qui en ont établi, d'une manière définitive, les caractères.

Cette catégorie de bâtiments, dit Schayes, est beaucoup moins connue que celle de nos édifices publics, bien qu'elle mérite de l'être autant. A l'époque ogivale, continue-t-il, les maisons sont à murs en torchis et en bois, ou en pierres, ou en briques, le plus généralement le soubassement est en pierres, le reste en pans de bois, souvent recouverts de planches, revêtues d'ardoises. Il n'y a généralement qu'un simple rez-de-chaussée, surmonté d'un grenier. Les étages sont en saillie les uns sur les autres. On ne possède plus de maisons de ce genre antérieures au 15e siècle. Dans ces maisons en bois, la façade ne se composait que d'une seule suite de fenêtres carrées à croisillons et séparées les unes des autres par un simple montant en pierre ou en bois. Les verres des vitres, fort petits, forment des dessins géométriques, les toits sont couverts en chaume jusque vers le milieu du 15e siècle,

puis en tuiles. L'une de ces maisons, à Ypres, est datée 1575, *ce qui prouve qu'on continuait à défigurer les rues de nos villes pas ces barbares et fragiles constructions*. Les édifices privés, en pierres, étaient très clair semés, ils étaient habités par l'aristocratie qui en faisait comme des forteresses, d'où leur nom de *steen* c'est-à-dire constructions en pierres. Au 15e et au 16e siècle on rencontre le mélange de la brique et de la pierre. Fréquemment on a bâti plusieurs habitations sous le même toit; dans les grands hôtels du 13e et du 14e siècle, on trouve de vastes souterrains voûtés, à colonnes. Le rez-de-chaussée, aussi voûté, servait de magasin et d'habitation aux domestiques, le premier étage était réservé aux maîtres. Au 14e siècle, beaucoup de villes s'agrandissent ; à part les édifices publics, ce ne sont encore que des agglomérations de maisons en bois et en torchis, couvertes en paille; des rues irrégulières sans pavé jusqu'au milieu du 14e siècle, de vrais foyers d'épidémies et d'incendies. Comme les villes d'Orient, nos villes avaient à l'extérieur, une apparence de grandeur et de magnificence, mais dès qu'on y pénétrait, quel désenchantement ! Aujourd'hui l'aspect extérieur est prosaïque et insignifiant (l'aveu est bon à retenir), mais à l'intérieur, les rues larges, aérées et bordées de maisons propres et jolies (?) annoncent l'aisance, *tout homme sensé et libre de préjugés ne peut qu'applaudir à cette heureuse métamorphose*.

Tel ne sera pas l'avis des autres auteurs que nous allons citer et qui mieux renseignés, mieux documentés que Schayes, ont pu mieux connaître et apprécier l'art du moyen âge gothique.

De Caumont, déjà, bien que contemporain de Schays, à meilleure opinion de l'architecture privée de l'époque

que nous étudions (1). Au 13e et au 14e siècle, dit-il, on trouve des maisons en bois et d'autres en pierre. Parmi ces dernières il cite celles de Cluny qui sont les plus connues. Le premier étage est toujours le mieux décoré et le plus éclairé. Le 2e étage et le rez-de-chaussée sont moins intéressants. Souvent le rez-de-chaussée est occupé par une boutique ou un magasin, avec une porte sur le côté et un escalier droit pour monter au 1er étage. Cette disposition est très générale. Les façades sont parfois richement décorées de grandes fenêtres avec meneaux ou d'arcatures ogivales, tel est le cas pour les belles maisons de Cordes. Certaines maisons sont à tourelles (il y en a à Gand.) Il y a aussi des maisons en bois, ornées d'abondantes sculptures, on les rencontre partout, notamment en Normandie et en Bretagne (Morlaix, Saint-Lo, Lisieux, etc.)

Vers la fin du XIVe siècle et au XVe siècle, dit *M. Corroyer* (2), l'architecture domestique s'émancipe. Les ouvertures deviennent surbaissées, en anse de panier ou carrées. Les fenêtres ne sont plus divisées par des réseaux de pierre, mais par des meneaux et des traverses formant croisillons; les ouvertures des fenêtres deviennent mobiles. Au XVe siècle, dans le nord, où la pierre est rare, les soubassements seuls sont en pierre, les étages en pans de bois, poutres sculptées, pignons aigus. Ces maisons sont souvent séparées par une ruelle étroite pour éviter les incendies.

Au XVe et au XVIe siècle, on élève de grandes maisons, des *maisons nobles*, qui diffèrent essentiellement des maisons bourgeoises.

(1) Abécédaire, ou rudiment d'archéologie. Architecture civile et militaire. 1869, p. 180.
(2) L'architecture gothique, p. 310.

L'architecture civile du moyen-âge, dit *M. Enlart*(1), a été l'objet des appréciations les plus étranges. On a dit qu'elle était inférieure à l'architecture religieuse et entièrement empruntée à celle-ci. Nous verrons qu'elle a résolu presqu'un siècle avant l'architecture religieuse, le problème du maximum d'éclairage et que ses formes sont tellement différentes de celles de l'architecture religieuse que dans un monastère ou un château, le moindre détail fait discerner la chapelle, des bâtiments d'habitation.... On a affirmé que l'architecture civile du moyen-âge négligeait de donner de l'air et de la lumière.... erreur! On a accusé nos ancêtres d'avoir méconnu les règles de la propreté et de la salubrité; il n'est pas de calomnie moins justifiée : l'usage des bains et des latrines fut universel chez eux, jusqu'à la renaissance....

L'architecture civile du Ve au XIe siècle ne nous est connue par aucun texte et par aucuns vestiges suffisamment explicites, et les nombreux témoins de celle du XIIe au XVe siècle sont des morceaux secondaires ou très mutilés. Une maison est moins solide qu'une église.... Le goût des propriétaires varie non moins que la mode, qui exerce un empire absolu sur la vie privée, tandis qu'elle a peu d'empire sur le culte. En vieillissant une église devenait plus respectable, tandis qu'une maison cessait presque nécessairement de plaire.

Dès le milieu du XIIIe siècle apparaît la fenêtre croisée, type essentiellement pratique, plus fréquent au XIVe siècle et d'un usage universel au XVe et au XVIe siècle. Les vitraux sont maintenus dans quatre châssis en bois, distincts et indépendants, avec

(1) C. Enlart, manuel d'archéologie française. Ire Partie, Architecture. II, Architecture civile et militaire, p. 2 et suiv.

volets en bois, à l'intérieur. A la fin de la période gothique, apparaissent les ancres dans les façades, surtout dans le nord.

Les tours qui accompagnent les maisons nobles ne sont qu'un objet de prestige et de vanité. En Italie, pays de vanité, elles étaient innombrables. Le plus souvent ces tours ne sont que des cages d'escaliers.

Les maisons en bois ont été très nombreuses, à toutes les époques. Il n'en reste plus qui soient antérieures au XVe siècle, ou postérieures au XVIIe. Ces maisons en bois étaient enduites (ou plaquées) de torchis, d'où le métier des *plaqueurs*, dont il est souvent question au moyen-âge. Par maisons en bois, il faut ici entendre les maisons en pans de bois ; le hourdis, entre les pans de mur, est en briques, ou en blocage enduit de platrage. Parfois ces maisons sont entièrement revêtues de voliges clouées sur les pans de bois et posées à recouvrement, comme c'est le cas pour les maisons d'Ypres. Les étages supérieurs sont généralement en encorbellement et les pignons disposés en auvent, avec grand arc en tiers point, ou avec arc trilobé.

Violet le Duc, à son tour, nous donnera en quelque sorte la philosophie de l'architecture gothique civile (1).

« L'architecture ogivale, dit-il, née à la fin du
» XIIe siècle, est avant tout logique et par conséquent
» elle doit affecter dans les édifices religieux et dans
» les édifices privés des formes très différentes,
» puisque les données premières sont dissemblables. »

Dans l'architecture civile, les portes et les fenêtres sont presque toujours carrées ; les linteaux sont hauts, ils sont souvent soulagés près de leur portée par des

(1) Dictionnaire de l'architecture, V° architecture, p. 312.

consoles tenant aux pieds droits; quand ces linteaux sont trop larges (4 ou 5 mètres de portée), ils sont appareillés en plates-bandes; pour les portées trop grandes, on emploie des parties d'arc de cercle (1).

Au XIVe et au XVe siècle, le bois domine dans les constructions, surtout là où la vie communale est intense. Les contreforts tiennent une place énorme dans l'architecture religieuse, ils sont inconnus dans l'architecture civile (2).

Beaucoup d'air et de lumière, des appartements proportionnés en hauteur et en largeur; une grande et une petite salle ne doivent pas avoir la même hauteur; le couloir peut être plus bas que les appartements qu'il dessert. Les fenêtres des couloirs ne doivent pas être les mêmes que celles des grandes pièces. Les paliers d'escaliers ne doivent pas couper les baies des fenêtres à mi-hauteur.... Les appartements ne doivent pas se commander, mais un couloir, fut-il rejeté en dehors, donne accès dans chacun d'eux.

Au XIIIe siècle, les escaliers sont *à vis;* souvent noyés dans l'épaisseur des murs et faisant une légère saillie, souvent aussi dans une tourelle.

Chaque corps de logis, chaque pavillon, chaque escalier possède son comble particulier, en pyramide, en appentis, à deux pentes avec pignons, ou avec croupes. Ces combles divers accusent la forme et la disposition des bâtiments; ils sont d'un effet très pittoresque. Ces traditions se conservent jusqu'au milieu du XVIIe siècle. Dans le style moderne, au contraire, on met toute la construction sous un même comble.

On peut étudier l'architecture romaine, abstraction

(1) *Ibid*, V° appareil, p. 35.
(2) *Ibid*, V° construction.

faite de la construction « l'*architecture* et la *construc-*
» *tion*, au moyen-âge, ne peuvent se séparer, car cette
» architecture n'est autre chose qu'une forme com-
» mandée par la construction. Il n'est pas un membre,
» si infime soit-il, de l'architecture gothique, à
» l'époque où elle passe aux mains des laïques, qui ne
» soit inspiré par une nécessité de la construction (1).

» Pendant cette belle phase du moyen-âge, le senti-
» ment de l'individualité n'était pas éteint; chacun
» pensait plutôt à satisfaire à ses goûts ou à ses
» besoins personnels qu'à imiter son voisin et à se
» modeler sur un style uniforme; aucune municipalité
» n'aurait songé à imposer à tous les propriétaires
» d'une même rue, une hauteur uniforme de bandeaux
» et un style uniforme d'architecture....

» Ce n'est certainement pas la richesse d'ornementa-
» tion qui plaît dans ces constructions civiles, puis-
» qu'elles sont généralement dépourvues de sculptures
» jusqu'au XV[e] siècle; ce n'est pas non plus cette
» symétrie vulgaire tant prisée par les édilités
» modernes; ce qui plaît, ce qui charme dans ces
» modestes bâtises, c'est l'empreinte des besoins et des
» habitudes qu'elles protègent; c'est la sincérité des
» procédés de construction, l'imprévu, l'adresse et
» l'esprit, disons-le, avec lesquels l'artiste a su profiter
» de tous les accidents du programme donné (2).

La maison du noble et celle du bourgeois important se distinguent de celles des commerçants. Le citadin a sa façade à rue et vit sur la rue; le noble, au contraire, élève sa maison entre cour et jardin. Les maisons d'une ville de manufacturiers, comme Beau-

(1) *Ibidem*, p. 245.
(2) *Ibid*, V° maison. p. 240.

vais, Amiens, Reims, ne ressemblent pas à celles d'une ville de propriétaires.

« Savoir mettre de l'art dans un mur de moëllons » percé de baies, sans décoration aucune, sans procédés » de construction dispendieux, en se bornant au strict » nécessaire, n'est-ce pas la marque d'un état social » très avancé, au point de vue de l'art, et pouvons-nous » en dire autant de notre siècle?....

» La maison du moyen-âge en France est l'habitation » de l'homme né sur le sol. La maison de nos jours » est l'habitation banale, uniformément confortable. » Comme si la vie du négociant, ses mœurs et ses » besoins, ressemblaient à la vie, aux mœurs et aux » besoins du soldat; comme si le logement qui con- » vient à un notaire convenait à une femme à la » mode (1).

» Le caractère individuel de ces habitations est » frappant.... L'individu, dans les villes du moyen- » âge, est quelque chose et par suite son habitation » conserve un caractère défini, reconnaissable.

§ 2.

Si, guidés par l'enseignement des maîtres, nous abordons l'étude de l'architecture privée tournaisienne, à l'époque gothique, nous constatons qu'elle répond aux théories générales que nous venons de rapporter, et qu'elle offre aussi des caractères particuliers qui constituent son originalité et lui donnent un intérêt spécial.

Ces caractères, nous les trouvons tracés non-seulement dans les façades de nos maisons encore existantes

(1) *Ibid*, p. 245.

(bien que souvent très défigurées) par la pierre, le bois et les divers matériaux mis en œuvre, mais encore dans des pièces d'archives qui relatent les ordonnances de nos édiles sur le fait des constructions, les contrats passés entre propriétaires et gens de métiers, de telle sorte que nous y pouvons lire les préoccupations d'intérêt général, comme les intentions particulières qui ont guidé les constructeurs de cette époque.

C'est en effet pendant la période gothique, que nous rencontrons, pour la première fois, les documents d'archives relatifs à nos monuments, et les premières ordonnances municipales qui ont réglementé leur construction; les métiers sont organisés, leur histoire et leurs statuts révèlent bien des détails sur la forme, la distribution et la décoration des monuments élevés par eux; des contrats et des devis nous font pénétrer plus avant encore dans la connaissance des détails.

Notre intention n'est pas de traiter ici ce sujet si vaste et si compliqué, qui n'a pas été étudié, dans son ensemble, jusqu'à présent. MM. Cloquet et de la Grange ont publié tout ce qu'ils ont pu rencontrer sur la matière, dans leurs *Etudes sur l'art à Tournai*. Nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur, nous contentant de joindre à leurs documents ceux que nos recherches personnelles nous ont fait rencontrer dans les archives ou dans des publications nouvelles.

On possède quelques contrats pour la construction de certains édifices publics; et encore ne nous apprennent-ils pas grand chose. Ces comptes ou ces contrats sont connus : C'est d'abord le compte de la construction du beffroi, publié par M. du Mortier dans son *Etude sur les principaux monuments de Tournai*, p. 213.

Le contrat pour la construction des fiolles du beffroi

en 1444, donné par M. A. de la Grange. (Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai, t. 23, p. 160.)

Le contrat pour la construction du portail de l'église Saint-Quentin (1337) par le même (Ibid, p. 168.); pour la construction de la chapelle Saint-Nicolas, dans l'église Saint-Jacques en 1405. (Ibid, p. 176.); pour la construction du neuf-pont en 1458 et la reconstruction du pont de l'arche en 1405. (Ibid, p. 209 et 215.)

Enfin, on en rencontre beaucoup et de fort intéressants, sur divers sujets, dans l'ouvrage de MM. Cloquet et de la Grange, déjà cité.

On n'en a pas encore publié qui soient relatifs à des maisons particulières.

Nous en avons trouvé un pour la construction d'une maison, passé en 1284 devant la juridiction des *voir jurés*. Il s'agit d'une maison en pierre que Jacques li Kevaus s'engage à bâtir pour Eustache Soimont, entre la maison Jean de Lemielle et la grange Notre-Dame. Le mur aura 25 pieds de haut et 24 pouces d'épaisseur; il y sera placé autant de corbeaux et ouvert autant de fenêtres que le voudra Soimont. Celui-ci fournira les matériaux et le maître maçon devra remployer les vieux matériaux; il devra aussi placer des corbeaux à la maison de Jean de le Mielle. Li Kevaus s'engage sur tous ses biens et promet de rembourser au propriétaire toutes les avances que ce dernier ferait pour lui. C'est encore le propriétaire qui fixera l'époque où les travaux pourront commencer. L'entrepreneur y mettra quatre maçons à la fois, et ne pourra abandonner la besogne avant de l'avoir terminée; si la construction s'écroule ou subit quelque

dommage, il devra la réparer à ses frais. Enfin il est dit au dos de l'acte, que pour toute cette entreprise, ledit li Kevaus recevra de Soimont sept livres tournois.

La rareté de pareils contrats nous engage à en donner le texte intégral :

Sacent tout cil ki cest escrit veront et oront ke jakemes li kevaus doit faire Estasson Soimont une masiere de piere tele ki ci iest devisée c'est a savoir de lonc de lareste Jehan de lemielle jusques a lareste de le grange Notre-Dame et de XXXV pies de haut mouvant de la caucie en amont et de XXIII pos despes et est a savoir ke le devan dis Jakemes doit faire et maitre en ceste masiere devant dite corbiaus tout partout leu Estasses vora et faire feniestres ansi tout leu (là) il vora. et leu il vera ke boin soit pour son pourfit. Mes ke li devan dis Estasse livre quant ca cele masiere convenra de cou ki i demora ahiretage — et sauf cou encore ke Jakemes li doit remaitre se viese pierre en weure (en œuvre) et si li doit encore Jakémes devant noumes metre corbiaus en le masière Jehan de le Muelle u k'estasse vora. Et de tout ke ci devant est dit à faire et à tenir ensi ke dit est a cius (à ceux) Jakemes li Kevaus assenet à lui et au sien a quant kil a et ara partout et li dois rendre cous et frais et emprunt si Estasses les i faisoit pour lui et por son okison (occasion) parmi sen voir dit. La fu Cholars belius q. (comme) voirs jurés jehans foucars come autres homme. Et si furent les parties a cest escrit livret lan de l'incarnation M. CC. IIII XX et IIII, et le daraine semaine de décembre.

Et se doit Jakemes faire a cele weure (ouvrage) quant ke Estasse vora et kil i devisera pour sen por-

fit et y doit maître quant cil le comence IIII macons a une fie (fois) a tot le maison et nen puet issir pour quant il i sera entres sara tout fet. Et se li devant dite masiere faloit par son dement ne pour et par l'occasion de sen ouvrage, amander le doit Jakemes.

Au dos : c'est Estasson Soimont. Et par tot cest ouvrage devant dit Jakemes doit avoir a Estasson Soimont VII lb. de torn. (Archives de Tournai, fond des voir jurés, année 1284.)

Voici encore un autre contrat relatif à la construction de la porte des Frères Mineurs qui outre sa date reculée, 1329, a le mérite d'être inédit.

Chest li markiés ke Willaumes de Waudripont et Libiers Vilains voellent markander de faire le comble de le porte des fremeneus si a chille porte XXXVI pies de bauc et XXXVIII pies de montant, et si ara a celi porte XL Kieverons et ara cescuus kieverons VIII pos de gros au dessous : et VI au deseure et si ara II. paires de plates sour le mur : si aront les plates VI pos de let et V pos despes. Et si volons ke li trastres ait XV pos de gros : Et li VI bauc ki feront lenréement ki sierviront au grand trastre XIII pos de gros : Et li montant X pos de gros : Et les maistres wimes X. pos de gros, et tout li pocars de celi esreement et dou montant IX pos de gros et toutes es autres wimes de la grosesce des kievirons : Et si volons faire II. kapitiaus à celi porte, ki seront dou grand des autres kapitiaus ke nous avons fait faire, et si volons avoir. III. pumiaus et une bannière ossi souffisaut kapportes nouviellement sont. Et si volons ce karpentage faire dautel ouvrage ke les autres sont faites : Et si volons avoir X. feniestres ki seront ou mur et un huijs et si volons celle porte couvrir

descalle de rumongne boine et souffissans : Et livrer plonc tout partout ki faura a celi oevre, et fier et une montée brisié, et cel ùvre livrer de boin bos souffissant teles ke les autres sont.

Et volons faire un comble à le porte de le Vigne dautel hauteche et dautel leeche et dautant de kievirons et dotant dentre baus et dautel groseche ke li autres est et II kapitiaus et faite cele porte en telle manière ke cille des fremeneus est estoffées de toutes coses, et si volons cel uevre faire par le conseil de leur mestier et ne presterons nient dargent se sera li pourvance faite de celi oevre. Et si les paierons de tel monnoie ki a donc au jour despaiement coura en cour. Et si volons avoir celuevre faite devens le Paske ki vient condit l'an mil CCCXXIX.

(Et au dos). De ces II portes doivent avoir Wiars et Pieres de le Kambe IX^{c} lb de tele monnoie ki coura au jour des paiemens si a II paumécs de L lb ensi ne coustent ces II portes ke VIII^{c} et L. lb. sen paiera le tierc quant limériens sera en pièce de tiere, et l'autre tierc quand li karpentrerie sera levée, et lautre tierc quand elles seront couviertes.

Sen ont eut VI^{xx}, Vllb. à Roubais ; iten à Jakemon Fouke. CCC et LXXV. lb. reçues ; item V^{c} lb. pour le Kange, item V^{c}. X. lb pour le Kange. En si sont il payet de tous ces XV^{c} et X. lb. (Archives de Tournai.)

Malgré leur valeur comme pièces d'archives, il faut reconnaître que ces actes ne nous apprennent rien de bien curieux sur la construction proprement dite et qu'il y a loin d'un semblable devis à ceux qu'on rédige de nos jours pour la construction de la moindre bicoque.

*
* *

C'est en 1363, c'est-à-dire vers la fin du 14e siècle, que nous trouvons le plus ancien document sur la police des bâtiments, qui exige l'autorisation des échevins pour ériger une construction quelconque; un autre de 1362, ordonnant aux particuliers d'avoir toujours auprès de leur porte des seaux d'eau pour combattre le feu, montre implicitement combien la ville comptait à cette époque de maisons en bois et de toitures en paille, et cependant, on l'a déjà fait remarquer, le voisinage des carrières de pierres et le grand nombre de potiers établis en notre ville a dû avoir comme conséquence que Tournai a compté une proportion plus forte de maisons en pierres, recouvertes en dur, que les autres villes.

Nous reviendrons plus loin sur les précautions prises contre l'incendie, et donnons le texte de ces deux actes que nous venons de citer :

« Des ouvriers qui œuvrent sur le reject de la Ville. Que il ne soit carpentiers machons couvreres ne autres ouvriers qui dore en avant œuvre a edefisse nul sus le rejet de la ville *sans le gret des eschievins* et s'il y ouvroit et il entre quant que ce fuise du reject de la ville on le banniroit de la ville à un an et perderoit son métier un an et cil qui l'ouvrage ferait faire soit a x lb (du 22 nov. 1363. Arch. de T. registre aux publications, n° 336, f° 187.)

Que tout chief d'hostel facent tantost et sans délay mettre de liauwe à leur huys pour le péril du feu. Sur estre deswagiet d'un ban de XXS. sans aut. deport Et mandons as conestables de la ville qu'il y voisent bien et songneusement veir et se il en troevent aucun qu'il y ait faute ils les fachent deswagier du ban deseure dit. (du 10 avril 1362. ibid, n° 336, f° 179.)

Lorsqu'il s'agissait de construire des édifices que nous appellerions aujourd'hui dangereux ou insalubres, l'autorisation du magistrat était nécessaire et il ne l'accordait qu'après une sorte d'enquête de commodo et incommodo. Nous en avons rencontré de nombreux exemples relatés dans notre ouvrage *Potiers et faïenciers tournaisiens*, et qui datent des 14e et 15e siècles. Maintes fois des potiers se virent refuser l'autorisation d'établir un four, sur l'opposition des voisins.

Le droit pour les Prevost et Jurés d'autoriser ou d'interdire les constructions privées fut en 1393 l'occasion d'un conflit entre eux et le Bailli du roi à Tournai, qui prétendait pouvoir interdire certaines de ces constructions comme « pouvant donner empêchement aux » forteresses du royaume » ; les servitudes militaires datent de loin, comme on voit !

La question donna lieu à un procès entre ces juridictions devant le Parlement de Paris, dont il est resté trace dans deux chartes des 14 mars 1394 (n. st.) et 12 mai de la même année, conservées au chartrier des archives de Tournai, la première relative à l'ajournement devant le parlement, la seconde contenant un ordre du roi Charles VI, de renvoyer au parlement de Paris le procès engagé entre la ville et le bailliage au sujet du droit de batisse, (4 mai 1394), ordre qui fut exécuté par le lieutenant du bailliage.

Charles, par la grace de Dieu roy de France, au Bailly de Tournai et de Tournaisis où à son lieutenant, salut. De la parte de nos bien amés, les Prevost et Jurés de la cité de Tournay nous a esté exposé.... et que ceulx à qui ils les ont ainsi bailliez a cens ou rente, n'ont pu et peuvent édifier et faire maisons habi-

tations et édifices pour leurs proffits et charges sans ce que oncques mais leur y feust mis empêchement ne contredit aucun par nos officiers desdit bailliage ne aultres quelconque jusqu'à présent. Néanmoins nostre procureur esdit bailliage se dit avoir impétré de vous ou de vostre lieutenant certaine commission en laquelle il a donné à entendre entre les autres choses que par les anciens estatus et ordonnances aucun ne peut faire nouvel œuvre édifices ou habitations qui puist donner empeschement aux forteresses du royaume, et que ce nonobstant Nicaire Loncle dit Espengliet, de nouvel par lui ou autre à son adveu ou commandement, a fait ou s'est efforchiez de faire édifier une grande eslevée maison près de la porte prime de ladite ville....

Donné à Paris le 14e jour de mars l'an de grâce mil CCC IIII^{xx} et treize. (Original sur parchemin scellé du sceau royal en cire blanche.)

Le volume 3301^{BB} des archives de Tournai, qui relate les procès de la ville pendants au Parlement de Paris, mentionne cette affaire, mais ne donne pas la solution intervenue.

Deux sortes de toitures étaient employées pour la couverture de nos maisons : les unes, et c'étaient les plus nombreuses, en paille ou *estrain*. Les autres en tuiles, comme déjà en usaient les Romains ou en ardoises, *escailles*.

Les ordonnances au sujet des incendies fournissent beaucoup de renseignements sur cette question ; nous allons citer celles que nous avons rencontrées.

La plus ancienne, qui émane des Consaux, en date du 26 mai 1394, défend, pour prévenir le péril d'incendie, de couvrir dorénavant les maisons et édifices autrement qu'en tuiles.

Le 13 avril 1396 on publie une nouvelle ordonnance très détaillée sur le même sujet. Elle est imprimée en entier au tome VII des mémoires de la Société historique.

Une autre, du 8 mai 1437, est rendue « pource que » le septiesme jour dudit mois après disner se prinst et » esleva grant feu oultre le vieze porte Marvis, tant en » l'orde rue, la noefve rue et le grant rue de Marvis a » deux rens jusque oultre l'ospital où il y avait eu, » arses et péries jusques à cent ving cinq maisons ou » environ »..... (Consaux, à sa date).

Un autre incendie important ravagea le « Saulehart et le Becquerel » le 2 octobre 1466, et un autre encore, causa de très grands dégats à l'abbaye Saint-Martin le 24 février 1473.

On peut facilement se figurer les ravages que devait causer le feu dans des villes composées en grande partie de maisons en bois et de toits en chaume et on comprend les mesures nombreuses et sans cesse rappelées à l'attention des habitants, que prenaient les magistrats communaux à cette époque (1).

Le 10 mai 1440 ordre est donné à tous les chefs d'hostel de mettre des tonneaux, cuves ou autres récipients à leur porte et de les tenir toujours pleins d'eau. Un ordonnance du 17 de ce mois complète la première. Elles sont renouvelées le 10 mai 1442 et le 5 juin 1445. Après délibération des Consaux du 12 juin 1464, figure, d'après Hennebert, au registre aux publications du 20 juin, une ordonnance au sujet des toitures en *estrain* (en chaume) ; elle est reproduite

(1) Certaines villes, comme Constantinople, où les constructions en bois dominent, sont encore fréquemmeut ravagées par le feu. Aussi les précautions qu'on y prend contre ce fléau sont-elles minutieuses, et ressemblent-elles encore, par bien des côtés, à celles qu'on prenait ici au moyen âge.

tout entière, avec quelques annotations, dans le tome II des Bulletins de la société historique, page 11. Il nous suffira donc de l'analyser.

L'ordonnance rappelle que ces toitures sont prohibées depuis longtemps mais qui nonobstant, certains habitants éludent la défense. Elle stipule « qu'il « ne soit personne qui, les maisons, granges, mares- » cauchie (écuries) estables ou autres édifices estans » *dedans* les viez murs de la dite ville en quelque » lieu que ce soit, puist recouvrir, restequier (réparer) » refestir (recouvrir) ni autrement wainneter (couvrir » de paille) on restoupper (boucher) d'estrain (de paille) » ni de ros (roseau, chaume) de quelque manière, » mais les facent recouvrir de tieulles ou d'escailles » (ardoises) quant mestier (besoin) sera et non autre- » ment...

Même défense est faite pour une partie des rues *en dehors* de la vieille enceinte, les principales sans doute : « ne faire, faire recouvrir, resteiquier, ne au- » trement restouper ou refestir desdis ros ou destrain » quelzconques, maisons, granges, achintes (clôtures, » enclos) ou hiretages... »

» Et en chacun desdits lieux lesdittes maisons et » édifices soient recouvertes ou restouppées quant » besoing sera, d'escailles ou de tieulles et non » autrement.

» Item et afin que ceulx qui ont maisons et hiretages » couvertes d'estrain soient plus enclins à les faire » recouvrir de tieulles, mesdis seigneurs les Consaulx » ont ordonné et ordonnent que touttes fois que ce » feront faire, ils auront à la dite ville ayde et avan- » chement de tieulles tel qu'il est accoustumé, c'est » assavoir de dix milliers de tieulles qu'ils mettront

» en œuvre, un millier, ainsi que par cy devant a » esté fait et usé. »

En exécution de ce règlement, on ouvrit un registre, le plus ancien de la série inscrite sous la rubrique *Police des maisons et bâtiments*. Il renferme des actes allant du 17 novembre 1467 au 15 décembre 1506, peu intéressants; ils ne consistent pour la plupart qu'en des autorisations de couvrir d'estrain (de paille) certaines maisons à la condition de les faire couvrir à nouveau de tuiles, l'année suivante, sous peine d'amende. Dans d'autres actes, le postulant s'engage à couvrir en tieules dans les trois ans, sous peine de 10 écus d'or (12 mai 1468). C'est devant le prévost qu'on comparaissait pour obtenir cette autorisation et c'étaient les Consaux qui l'octroyaient. Plus tard la ville stipula que si celui qui à obtenu la faveur de recouvrir de paille sa maison, ne la couvre pas en tuiles dans un espace de temps convenu, le travail sera exécuté *à ses dépens et par mains de justice*. Tous les actes de ce registre se ressemblent.

Nous reparlerons plus loin des volumes suivants de la même série qui renferment les plans des maisons élevées de 1671 à 1792.

Toute requête pour pouvoir réparer une toiture en paille n'était pas accueillie; nous en trouvons un exemple assez plaisant, dans l'apostille qui accompagne semblable demande formulée le 7 juin 1473 : « quand ils feront offre de la couvrir de tieulles, on parlera de la requête! » (Consaux, à sa date).

Nous venons de dire que la ville intervenait dans la dépense occasionnée par les toitures en tuiles, en donnant le 1/10 des tuiles employées. Nous voyons ailleurs

qu'elle intervient sous une autre forme, en payant 5 sous par mille tuiles employées (compte d'ouvrages de 1445) — deux manières différentes d'arriver en même but.

Le 19 mars 1465, les Consaux décident de doubler le nombre des tuiles qu'ils accordent gratuitement, à ceux qui supprimeront l'estrain pour la couverture de leur maison.

Une dernière ordonnance de 1572, prohiba définitivement, et d'une manière absolue, les toitures en paille. C'est la même qui défendit d'élever à l'avenir des maisons en bois, et nous la citerons plus loin, à propros de ces curieuses constructions.

La paille étant prohibée pour les toitures, il ne restait que deux espèces de matériaux qui pouvaient y être employés, les ardoises et les tuiles. Les ardoises étaient réservées pour les monuments publics et plus spécialement pour les églises, et seules ou à peu près les tuiles servaient pour les toitures des maisons privées, il existe encore un grand nombre de toitures de ce genre, parfois même en tuiles vernissées formant des dessins, aux couleurs rouge, jaune, verte et noire. La chapelle Saint-Vincent sur la *fausse porte*, est une des rares constructions, en cette ville, qui possèdent encore une toiture en tuiles de deux couleurs formant des dessins géométriques. Dans le contrat pour la restauration de l'église Saint-Quentin (en 1337) il est question d'une toiture en *tuile blanque et noire losenghié*. On pourrait sans douteen trouver d'autres du même genre.

Nous avons recueilli quelques-unes de ces tuiles vernissées, ainsi que des faitières et même une statuette qui se trouve au sommet d'un comble; nous en parlerons plus loin.

Signalons en passant deux ordonnances relatives aux cheminées, prises également en vue de diminuer les risques d'incendie, la première porte que « doré-» navant les nouvelles cheminées soient construites en » briques, et que les anciennes, *qui sont en bois*, » soient aussi refaites pour éviter au péril du feu. » (Consaux du 22 juin 1434).

L'autre dispose qu'il sera procédé à la « visite des » cheminées en ordonnant de faire démolir celles qui » sont mauvaises et présentent du danger pour le feu. » (Ibid. 13 juillet 1462).

Toutes les façades de l'époque gothique construites en dur, sont en pierres, *domus lapidea*, *maisons de pierres*, disent les actes. Les briques cependant y étaient employées aussi, mais dans l'intérieur des habitations, car les murs latéraux eux-mêmes étaient souvent en moëllons; dans les maisons plus modestes en pans de bois, elles servaient de remplissage entre les pièces de bois. C'est à la fin du XVe siècle seulement qu'apparaissent à Tournai les façades où les pierres se marient aux briques.

Nous donnons ici le texte d'un chirographe de 1295, où il est questiou de briques.

« Et li nokes par deviers l'iretage Jehan de Cor-» sielle est a moitiet, et si a Jehan de Corsielle ses » aises en la masière dou pignon de ce combre » derrière. Et li mures de brike si lons, comme il » s'estend, est a moitie: et dou cor dou muret de » brike li mures de piere, qui en va jusque sour le rue » de Caterie (rue Catrice?) est tous de l'hiretage » Jakemon Moriel. (Chirogr. de février 1295.)

« C'est Jakemon moriel dou Mortier. »

Il y a bien peu de choses à dire sur les matériaux en usage à cette époque. Nous avons parlé de la pierre, des briques, des tuiles et des ardoises. Les bois

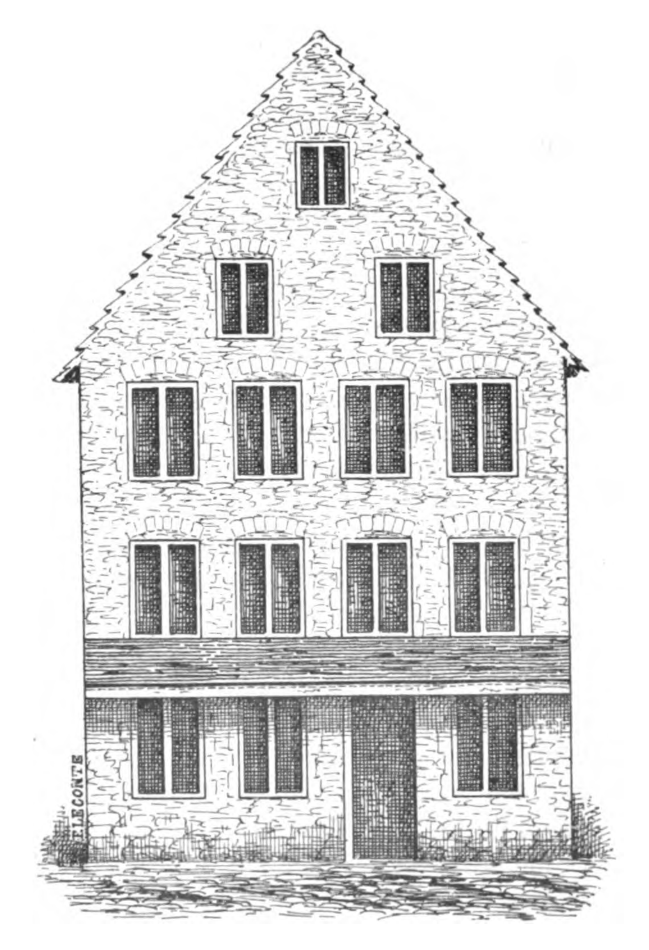


Fig. 13. Maison gothique en pierre avec auvent.
Grand'Place, plan de 1610.

employés dans les façades ne donnent lieu à aucune remarque si ce n'est qu'il en fallait de grandes quan-

tités vu le grand nombre des façades où il entrait comme pièces d'assemblage et comme couverture.

On l'employait aussi pour les petits toits en appentis, souvent recouverts d'ardoises et appelés *auvents* qui garnissaient les façades, faisant saillie sur le mur, et protégeant les fenêtres, principalement celles du rez-de-chaussée, et les *étals*, contre la pluie et le soleil.

De vieux dessins seuls nous les font connaître, car il n'en existe plus. Philippe de Hurges qui écrivait en 1615, les signale comme des choses disgracieuses qui déparaient les façades. On peut trouver qu'elles leur donnent au contraire du pittoresque et du jeu; question de goût encore une fois!

Ces auvents existaient déjà à une époque reculée, au XIIIe siècle même, car nos archives gardent la trace d'un différend soulevé à leur sujet entre l'évêque et les magistrats communaux, qui nous a été signalé obligeamment par M. l'archiviste Hocquet; c'est un acte du chartrier des archives communales, daté du mois d'octobre 1281, mentionnant des « appentis » construits contre le beffroi. Le différend ne concernait d'ailleurs pas l'existence même de ces accessoires de nos façades, et pendant un long temps il n'en fut plus question; mais en 1677, parmi les mesures d'*embellissement*, prises par nos édiles, à l'époque où la ville se transformait, après la conquête de Louis XIV, leur suppression fut décidée. C'est ce que nous apprend une délibération des consaux en date du 27 avril 1677, dont le texte suit :

« De la req. des Doyens et Sous-Doyens des Stils et
» Mestiers de cette ville remonstrant qu'ensuite de
» l'ordonnance de vos Seigneuries du 7 de ce mois (1),

(1) Il n'y a pas eu de séance de consaux du 7 avril, mais il y en a eu du 6, et à cette date, ce sujet n'a pas été abordé.

» plusieurs suppots des stils auraient fait abattre les » *toicts et auvens* aux devantures de leurs maisons, » mais comme ils ont apperceu divers inconvéniens et » incommoditez que leur causent les pluies conti- » nuelles, qui sont assez fréquentes en ce pays, ils ont » prié les remontrants d'en faire la représentation » céans. Pourquoy ils supplient vosdites grandeurs et » Seigneuries de vouloir cy endroit (sic) considérer » que les denrées exposées au jour seront fort souvent » en grand risque destre gastées, outreque les secondes » chambres du grenier seront exposées à la rigueur du » temps avec les marchandises, que les bourgeois y » tiennent, si vos grandeurs et seigneuries en rela- » chant de leur dite ordonnance ne souffrent les toicts » de dessus, ce qu'ils espèrent de leur bonté. »

En marge : « Ce qui se requiert ne se peut accorder. » — Consaux du 27 avril 1677, (Vol. 222, f° 270.)

Ces auvents disparurent d'ailleurs fort vite, plus encore sous l'empire tout-puissant de *la mode*, lorsque les maisons du nouveau style, inauguré par la conquête française, commencèrent à dominer, que sous les pénalités édictées par les magistrats pour arriver à leur suppression.

* * *

Aucun document ne nous fait connaître quel était l'aspect de Tournai à l'époque gothique.

Le plus ancien plan de cette ville date de 1572, et celui qui fut édité à cette époque, de très petites dimensions, dans un atlas italien, est absolument trop imprécis pour offrir quelqu'intérêt (1).

(1) Voir : Dejardin, plans et vues de la ville de Tournai. N° 3 ; dans les Bulletins de la Soc. hist. et litt. de Tournai, tome XVIII.

Un autre, publié en 1572 aussi, par Braun et Hohenbergius dans le *Theatrum urbium et civitatum orbis terrarum* et dans le Théâtre des cités du monde, est sensiblement le même que celui qui fut publié en 1649 par Jean Blaeu dans le *Novum ac magnum theatrum urbium belgicæ regiæ*.... Il paraît assez exact, malgré certaines erreurs dans la manière dont sont représentés plusieurs monuments, notamment la Cathédrale, qui est figurée à l'envers. Plus ancien, et ayant probablement servi de type à ce plan, est celui que publia en 1582, *L. Guicciardin : Description de tous les Pays-Bas, autrement appelés la Germanie inférieure, ou Basse-Allemagne*. Anvers, chez Christophe Plantin (1).

Vers la même époque, *Deventer* publiait un atlas des villes de la Belgique où le plan de Tournai est figuré d'une manière plus précise, peut-être, mais moins pittoresque.

On peut au moyen de ces deux derniers plans, et en tenant compte des modifications apportées aux divers quartiers de la ville au XVIe siècle, notamment, reconstituer la topographie de Tournai du XIIIe siècle au XVe siècle. Comme dimensions et forme générale, la ville offrait, dès le commencement de l'époque gothique, la forme que nous lui avons connue avant la démolition des remparts en 1865, et que délimitent à peu près aujourd'hui les boulevards. Il n'y avait alors ni le *chateau*, c'est-à-dire la citadelle des Anglais, qui exista de 1513 à 1667, ni la *citadelle* proprement dite, dont les restes se voient encore aujourd'hui, et qui fut construite en 1668. Le centre de la ville, à l'exception des quais, était ce qu'il est encore de nos jours, moins les

(1) *Ibidem*, n°s 4, 5 et 7.

places ou rues créées par suite de démolition de certains édifices, et tous nos monuments anciens, avec une quantité énorme d'autres, du même genre, existaient déjà. On devine le caractère artistique et pittoresque tout à la fois, que devait douner à la ville, cette forêt de clochers de tours et de tourelles, les monuments nombreux, les maisons élevées que reproduisent les vues générales publiées au XVII[e] siècle et au XVIII[e] siècle et notamment la vue publiée à Augsbourg par Georges Balthazar Probst (gravée par F. B. Werner) et intitulée *Tournai oder Dornick*, et cette autre vue de 1750 qui figure en tête de l'histoire de Tournai par Poutrain (1).

A l'intérieur de la ville, les restes encore complets, ou peu s'en faut, de la seconde enceinte, murailles crénelées, flanquées de tours et précédées de fossés où coulaient encore presque partout des eaux vives; les portes de la ville ancienne, coupant les rues Saint-Brice et Saint-Piat notamment, les ponts sur l'Escaut, alors beaucoup plus large que de nos jours, avec de petites îles et des moulins semés dans son lit, faisaient comme une ancienne ville, au cœur de la nouvelle, à peu près comme le vieux Nuremberg, entouré de ses murs puissants, se dresse au centre de la ville industrielle moderne. Les monuments, grands et petits, les maisons, à l'architecture puissante ou pittoresque, donnaient à nos rues, sinueuses et parfois un peu étroites, un charme que n'égaleront jamais les constructions froides et compassées, déplaisantes et monotones, dont nous a gratifié le XIX[e] siècle.

(1) Nous ne citons ces vues qu'à titre d'exemple. *Dejardin*, dans ses *plans et vues de la ville de Tournai* en relève un grand nombre, mais toutes sont trop sommaires dans les détails, pour pouvoir donner des indications sur les monuments et plus encore sur les habitations privées.

En même temps que la masse et les formes générales de ces constructions, donnaient à la cité un caractère artistique, les mille détails d'ornementation, gracieusement découpés, peints de couleurs vives ou dorés, y ajoutaient du charme et du pittoresque.

Y avait-il quelqu'ombre à ce tableau? peut-être bien : « Aux XIIIe et XIVe siècles, dit *Bozière* (1), les » rues étroites, tortueuses, pleines d'immondices et de » décombres, n'étaient qu'imparfaitement pavées. » Beaucoup ne l'étaient pas... Il n'existait aucun » aqueduc maçonné et couvert ; les eaux pluviales » s'écoulaient par des fossés nommés warwandes, » creusés au milieu de la voie publique... Comme dans » les villes d'Orient, on trouvait une quantité de chiens » sans maître... Les habitants élevaient des pourceaux » qu'ils laissaient en pleine liberté... Sur la fin du » XIVe siècle les rues 'devinrent moins malpropres... » On institua divers services appelés *cens des fiens et* » *ramonages*... Point de reverbères pour éclairer » la voie publique... De loin en loin seulement, une » lanterne » allumée devant quelqu'image de Saint...

» A Tournai, comme dans les autres villes, les habita- » tions du moyen-âge ne valaient guére mieux, pour la » plupart, que celles des bourgs ardennais de nos jours. » C'était pour les églises et autres édifices d'utilité » publique, tels que les hôtels-de-Ville, les beffrois et » les Halles, que les populations réservaient les splen- » deurs de l'architecture. Les maisons étroites et serrées » les unes contre les autres se composaient de pans de » bois. de clayonnage et d'argile. Le tout assis sur un » soubassement en blocaille et recouvert de chaume...

(1) Tournai ancien et moderne, p. 67.

Nous n'avons pas besoin de dire que cette peinture est fort poussée au noir ; nous l'avons déjà démontré, pour l'époque romane, et nous l'établirons encore mieux pour la période gothique.

D'ailleurs, l'opinion des géographes dont nous avons cité les plans, plus haut, et qui est rapportée par Bozière lui-même (1), contredit l'opinion de ce dernier :

La cité de Tournay est commodément assise sur l'Escaut.... Elle est très belle, grande, riche, puissante et très forte. Les édifices de la ville sont dressés et gentiment accomodez... Cette ville est fort marchande et il y a un nombre infini d'artisans... (*Guicciardin*, Description de tous les Pays-Bas, 1582). Tournai est encore magnifique..., soit que l'on considère le grand nombre des édifices tant publics que particuliers, tellement magnifiques et superbes que la plume ne saurait suffire pour les déchiffrer (sic). *J*, *Blaeu*, théâtre du monde, 1640). Tournai est célèbre par sa grandeur, sa beauté, sa (richesse. (*F. Strada*, Histoire de la guerre des Pays-Bas, 1647).

On sait aujourd'hui combien est peu fondé le reproche fait aux générations vivant à l'époque du moyen-âge, d'avoir méconnu les nécessités de l'hygiène et de la propreté; *M. C. Enlart* le constate de nouveau dans son remarquable manuel d'archéologie.

« L'architecture domestique s'adapte à la vie entière » et comme la vie, elle a ses côtés nobles et ses côtés » honteux. Il peut être instructif de considérer même » ces derniers, si l'on veut bien le faire avec sincérité, » et de cette étude il ressortira que le moyen-âge en » général a parfaitement entendu les commodités de la

(1) P. 74.

» vie, la salubrité et la police; que ses inégalités
» correspondent à de précieuses autonomies, ses décadences à des périodes de misère et que ce qui nous
» semble des bizarreries répond à des habitudes de
» franchise et de droiture qu'il est fâcheux pour nous
» de trouver aujourd'hui étonnantes (p. IX).

Nous verrons un peu plus loin les mesures prises par nos magistrats communaux pour assurer le nettoyage de la ville et nous pourrons constater à cette occasion que cette nécessité était l'objet de beaucoup de soins de leur part.

Revenant à l'aspect général de notre ville au moyen-âge, nous disions plus haut qu'aucun document ne nous renseigne directement et complètement à cet égard surtout en ce qui concerne les maisons privées.

Toutes les vues de Tournai, tous les dessins anciens qui nous restent, ne datent que du XVI[e] siècle, souvent même du XVII[e]. Ils ne peuvent donner une idée d'ensemble de la ville que pour cette époque seulement, sauf à y relever quelques constructions plus anciennes, léguées par les époques antérieures.

Tel est le cas pour la *carte figurative du cours de l'Escaut* (1622); les dessins de l'ouvrage inédit de *Sanderus;* la *vue de la Grand'Place* (vers 1610) conservée à la bibliothèque communale ; la vue d'une *partie de la place et de la paroisse Saint-Quentin*, dressée en 1647 et conservée au musée ; le tableau représentant la *rue de Pont*, conservé aussi au musée ; les dessins originaux de feus Bozière et B. Pollet, de M. Charles Vasseur, et quelques autres, peut-être, d'ailleurs fort rares ; le plan de *Guicciardin*, *Description des Pays Bas ; le plan-relief de 1701*, conservé au musée des Invalides à Paris que nous avons publié dans le tome 2 des

annales de la société historique et archéologique de Tournai, page 363; les *vues* proprement dites, signalées par *Dejardin* ne nous apprennent rien au point de vue spécial qui nous occupe.

Quelques rares documents écrits ne suffisent pas davantage pour nous renseigner à cet égard.

Parmi ceux-ci, un cartulaire des rentes de l'hôpital Notre-Dame, *Parvum cartularium B*, conservé aux archives de Tournai (n° 4449 c) et provenant de la bibliothèque du comte de Nédonchel. fournit quelques détails sur l'aspect des rues de Tournai au commencement du XIVe siècle.

Il mentionne un grand nombre d'habitations, les unes sans désignation spéciale *domus*, les autres en bois *de domo lignea*, d'autres encore en pierres *de domo sua lapidea*, ou *de domo petrina;* si l'on tient compte du nombre de maisons ainsi désignées, sur lesquelles étaient dues des rentes, on arrive à cette proportion, pour les paroisses de la rive gauche (et il est vraisemblable qu'elle devait être la même pour l'ensemble des maisons de la ville) qu'il y avait sur 70 maisons, 42 constructions en bois, 11 en pierres, 17 qui ne sont pas qualifiées. Pour la paroisse Saint-Brice, sur 58 maisons, on en compte 14 en bois, 12 en pierre et 11 sans désignation.

Certaines demeures sont dites *grandes et en pierres*, d'autres avec jardin, d'autres *héritage avec maison*, *héritages*, *jardins*, *granges*, etc.

Nous devons à l'obligeance de notre confrère, le baron Maurice Houtart, l'indication des maisons qui composaient la grand place de Tournai, au commencement du XVe siècle ; si cette recherche pouvait être faite pour toute la ville, et à toutes les époques, elle

fournirait d'abondants renseignements sur la topographie locale; mais la somme de travail à fournir serait énorme et nous avouons qu'elle nous à fait reculer.

M. Houtart relate, à la suite les uns des autres, tous les documents d'archives qu'il a recueillis sur ces maisons, divisant ses recherches par « insula » ou paté de maisons compris entre deux rues, et faisant ainsi le tour complet de la place, en commençant au bas de la rue Saint-Martin, pour finir au coin du marché aux poteries.

Du Beffroi à la Halle aux Draps :

1431. Maison rue des Liniers, dite le réduit, derrière la halle du marché, tenant à Jehan de Bury; et d'autre part et par derrière à Enguerrant de Sotenghien.

1429. Leroy vend à Dujardin maison sur le marché, assez près du devant du Beffroi, tenant à G. du Clermortier et à Jeh. Flameng.

1420. La Vve Caudiauwe vend à Cavenach une maison à pignon et crestiaux de pierre, sur le marché, tenant et aboutissant à Enguerrand de Sotenghien, d'autre part à Jacques Croquevillain.

1404. Même maison, tenant à Enguerrand de Sotenghien et aux hoirs Jehan de Bauwegnies.

1407. Maison d'Adrien Pyolet en la helde d'Audenarde, entre les hoirs Olivier le Maire d'Antoing et Me Denis de S. Marcel, par derrière aux dépendances de l'hôtel du mouton.

Maison au réduit, aboutissant par derrière à l'hôtel du Mouton.

1407. Coppart de Velaine vend à Pierre Hostelart l'hôtel de la Couronne, entre les hoirs Olivier le Maire

et les hoirs Pierre de le Parre, avec dépendances en la rue qui est entre ladite maison et l'héritage Delepierre et le Beffroi, par laquelle on va au réduit.

1409. Maison où habitait Jacques Castaigne, grand marché et au réduit, tenant vers le beffroi aux hoirs Jeh. de Boves et à l'abbaye de Cisoing, d'autre part à Jehan de Biequeriel et aux hoirs Pierre Tuepain; au réduit, vers le marché, aux hoirs Tuepain.

1409. Adrien Piolet loue a P. de Nouveauville clerc, une maison en la helde d'Audenarde, grand marché, tenant à Me Denis de S. Marcel et à Helchouwez veuve Lemaire d'Antoing.

1414. Maison de l'abbaye de Cisoing louée à Quaret détailleur de draps.

Maison en la helde, qui fut à Denys de S. Marcel.

Vente par l'abbaye de Cisoing à Jeh. Thibert d'une maison, grand marché entre Jehan le Flameng et Jehan de Boves.

1427. Maison entre Enguerrand de Sotenghien et Jacques Croquevillain, vendue six ans auparavant par la veuve Caudiauwe.

Maison en la helde d'Audenarde, que tient Jehan Oudry, tenant à la veuve Olivier le Maire d'Antoing et à Pierard de Nouveauville.

Maison Pierre Tuepain dit Petit faisant le touquet du réduit.

Trois maisons l'une appelée l'hôtel du Mouton, que tient Martin du Pret dit au mouton, la 2me à Jehan de Bauwegnies, la 3me à Jacques Croquevillain, l'ensemble tenant d'un côté à Jacques Cavenach, de l'autre à Piérart de Nouveauville.

1428. Maison appartenant à Piérart de Nouveauville, en le helde, tenant à Martin du Pret et à Henry Caullet.

De la Halle-aux-Draps à la rue des Meaux :

1429. Maison faisant touquet de la rue par où on va au réduit et d'autre part à l'héritage Rasse de Larcq, aboutissant par derrière à l'héritage de l'hôtel du Cerf.

1426. Maison faisant le touquet du réduit à l'encontre de la halle aux draps, sur le grand marché, que tiennent les héritiers de Mahieu le Fauquenier, tenant d'autre part à l'hôtel du Cerf.

Deux maisons sur le grand marché, faisant touquet de la rue Lombarde, dite du petit réduit, la plus grande, qui est de pierre, tient par derrière à l'hôtel du Cerf.

1427. Maison Rasse de Larcq entre Roland Caplier escrigner et la veuve de Dinchi, blayère.

1428. Maison que tiennent les hoirs Jacques de Dinchi, blayer, tenant à Rasse de Larcq et à Jehan Tuepain dit Petit, à Henry Caron.

1428. Maison Rasse de Larcq, qui fut Antoine son père, tenant à Roland Cappelier et aux hoirs de Dinchy, par derrière à l'hôtel du Cerf.

Côté de Saint-Quentin :

1429. Maison sur le grand marché, tenant à la maison de la clergie et à l'atre de l'église Saint-Quentin, d'autre part à la maison Jehan de Leuze, dite l'hôtel du Croissant.

Maison au marché, appartenant à Jehan Baudart, tenant au Moustier Saint-Quentin et à Lotard Plotart.

N. Carpentier vend à Vincent Lappareillet l'hôtel du Barisiel sur le grand marché, tenant à l'hôtel du Croissant, que tient Jeh. de Lespinart dit de Leuze,

cordier, et d'autre à l'hôtel de le Vigne, que tient Jehan Fromage.

1420. Maison rue des Maux, faisant le coin du grand marché, tenant à l'hôtel de la Vignette, que tient Jeh. Fromage, sur le grand marché.

1404. Maison tenant à l'héritage Jehan de Blandain, blayer et d'autre à l'héritage Sire Gossuin du Mortier.

De Blandain tient à l'hôtel du Porc, qui a pour voisin d'autre part Jeh. Grignart.

1407. Maison Mahieu de Blandain, tenant aux hoirs Sire Mahieu du Mortier et à Watier de Courcelles; à l'entrée du grand marché, vers la rue de Cologne, se trouve l'héritage des hoirs Sire Gossuin du Mortier, tenant à Watier de Courcelles.

Maison appartenant à Jacques Cottrel, entre l'hôtel du Porc et le hoirs Sire Mahieu du Mortier.

1406. Maison qui fût au père de Jacques Cottrel, entre l'hôtel du Porc et les hoirs S. Mahieu du Mortier.

1427. Hôtel du Croissant, grand marché, tenant à De l'Espinoit, à l'hôtel du Barisiel et par derrière à la cure Saint-Quentin.

1428. Sire Michel de Gand vend à Wilfart le Maire, marchand de blé une maison qui fut Mahieu de Blandain, tenant aux hoirs Jacques Cottrel et à Lotard Potart, par derrière à l'atre Saint-Quentin.

De la rue de Cologne à celle des Orfèvres :

1429. Maison rue de Cologne, par amont, à l'entrée du marché, tenant aux hoirs Jeh. Taintenier et aux hoirs Gossart Paret.

Maison Jehan Fuyant, sur le grand marché, tenant

d'une part à Piat de Quarmont, d'autre et par derrière au Chapitre.

1406. Hôtel de l'Angele, à l'entrée de la rue de Cologne, tenant vers la bretèque à Jeh. De Gherles et plus loin à Jacques Le comte vinier, par derrière à la propriété du Chapitre, que tient viagèrement Jeh. Coppet.

1409. Maison appartenant à Théry Daubermont, que tient Jacques Quaret, tenant vers la rue Notre-Dame audit Jacques Quaret, vers la rue de Cologne à Léon Deffarvacques, par derrière au chapitre.

De la rue des Orfèvres au Beffroi, rang des Changes :

1429. Jehan le Douch, changeur, vend deux maisons, grand marché, l'une acquise de M. Croquevillain, tenant à Jehan Fuiant et aux religieux de Château l'abbaye, l'autre acquise de Jeh. de Bury, tenant à Jacques de Maubray.

Maison sur le marché, appartenant à Mahieu Estiévenart, tenant à Jaquemart Aloux et à Ghislain le Louchier et aboutissant à l'héritage de l'Evêque.

Maison grand marché, tenant à Michel Bernard et à Michel de la Haie.

Maison appartenant à Mahieu Estiévenard et à Ghislain le Louschier, tenant à l'héritage du Château l'abbaye, que tient Etienne de Villeries, et à Jacques Aloupz, par derrière à l'Evêché.

1404. Maison Ernoul le Muisis, fils Ernoul, entre Jeh. de Hainaut fruitier et Vincent Bar, par derrière à l'Evêque.

Cathine, veuve le Paret, vend à Witadenier, une maison tenant à Jehan de Lafloy, changeur, autrefois Jeh. Wettin et à Vincent Bar.

1407. Jehan de Gherles achète maison entre Michel Bernard changeur et ledit de Gherles.

1406. Maison aux héritiers Laurent le Flameng, tenant à Vincent le Flameng, détailleur de draps, et à Jacques le Louchier, assez près du Beffroi.

1409. Jacquemart Croquevillain et Catherine de S. Marcel vendent à Jacques de Maubray, changeur, une maison au rang des changes, tenant à la maison au même comble, appartenant à Jehan de Bresil, et à Jehan de Bury, par derrière l'Evêché.

1426. Maison sur le marché, rang des changes, appartenant à Jeh. de Thieulaine, changeur, qui fut à Jeh. de Maubray aussi changeur, tenant à la grande maison dudit De Maubray et aux héritiers Salomon de Bezelare, par derrière à l'évêché.

1427. Maison qui fut Bernard Cattine, que tient Jacques de Maubray, changeur, entre Jacques Ledouch et Jeh. de Thieulaine.

1427. Maison qui fut Jacques Thiebegos, que tient Jeh. Fuyant sur le grand marché, entre Ledouch et Piat de Quarmont.

Maison appartenant à Etienne de Willeries tenant à Jeh. de Brésil et à Coppart Bloux.

1428. Maisen de Jeh. Fuyant, grand marché, rang des changes, tenant à l'héritage feu Colart Croquevillain, depuis Jacques le Douch, à présent Piat de Quarmont détailleur; d'autre part à l'héritage MM. du Chapitre, par derrière à MM. du Chapitre.

Jacques Ledoux, changeur, vend deux maisons, l'une tenant à Jeh. Fuyant achetée à W. Croquevillain, l'autre tenant à Jacques de Maubray acquise de Jeh. de Bury.

Enguerrand le Roy vend à Henri du Gardin, rappareilleur, une maison assez près du beffroi, tenant à

Gilles du Clermortier et aux hoirs Jehan le Flamenc.

1428. Jehan de Bresil vend une maison en laquelle demeure chrétien Le Louchier blayer, tenant aux religieux du Château-lez-Mortagne et à Etienne de Wiheries, par derrière au mur de l'Evêché.

Jehanne le Maire d'Antoing, veuve de Jeh. de Quarmont, vend la maison qui fut à son mari, tenant à Grard de Hainaut et à Valerien Bernard, par derrière à l'Evêché. En 1429, la maison de Valerien Bernard tenait à sire Jehan du Bos.

*
* *

Contrairement à l'opinion de Bozière nos rues ont dû être pavées à une époque assez reculée, puisque les rues qu'on pave au XIIIe et au XIVe siècle, sont parmi les plus éloignées du centre, les autres ont dû l'être longtemps avant.

Sans diriger nos recherches de ce côté qui n'a qu'un rapport assez éloigné avec le sujet que nous voulons traiter, nous avons rencontré deux documents que nous citons ici, sans insister sur ce point.

D'un chirographe de 1284, il résulte qu'on établit un cauchie (rue pavée) devant l'ostellerie Notre-Dame. (Echevinage de la cité).

Le 3 octobre 1440, il est adressé une requête aux Consaux pour faire paver l'orde rue (ruelle qui semble située à l'extrémité de la rue Marvis, d'après un texte que nous avons cité sur les incendies (page 100), et qui d'après Bozière (page 259), était voisine du Becquerel.) Ceux-ci accordent un millier de grés à cette fin (1).

*
* *

(1) Bozière cite à cette occasion, quatre endroits où étaient établies, en ville, des latrines publiques.

Il était d'usage à l'époque que nous étudions, de tendre à travers certaines rues, le soir, et vraisemblablement aussi dans certaines circonstances difficiles, des chaînes attachées d'une maison à l'autre, et destinées à garantir l'ordre et à servir de défense.

Nous en connaissons encore un *témoin*, lourd crochet en fer, fixé dans une maison du haut de la rue Haigne, côté des numéros pairs, coin de la rue Saint-Brice. Un texte de 1455 fait allusion à cet usage : « item que tous ceux qui ont la charge de tendre et » avaller les quaisnes estant aval la ville, soyent » tenus de les tendre et fermer chaque nuit à l'eure » du darrain sonné, la dite feste durant, et de les » ouvrir et destendre au matin de temps et d'eure, » sur 20 sous chacune et pour chacune fois que on » serait défaillant. » (Consaux du 5 août 1455 — extraits analytiques, par de la Grange (p. 213).

*
* *

En ce qui concerne le nettoyage des rues, nous nous contenterons aussi de donner quelques textes relatifs à la question.

Ce sont, le plus souvent, des publications faites par ordre du magistrat. La plus ancienne que nous ayons rencontrée porte : « que toutes personnes facent sans » délai ramonner (balayer) et amonceler devant leurs » maisons les ordures, groisses (petits cailloux) ou » escouvilles (débris) qui y sont, et icelles porter ou » mener aux lieux à ce ordonnez, tantôt et sans délai » sur XX sous; et que les connestables chacun en sa » connestablie (en son quartier) y entendait et le » facent faire diligemment, se mestier est (si besoin » est) sur ladite paine. (23 janvier 1451).

» Item que nul n'aporte ne face faire, mener ou

» apporter fiens ne escouvilles ne autres ordures quel-
» conques en le placette emprès ledit atre (cimetière)
» Saint-Brixe; mais soient portées es lieux a ce ordon-
» nés sur ledit ban de XX sous (22 avril 1453).

Chaque fois qu'une circonstance spéciale, de nature à amener beaucoup de monde en ville, se présentait, on renouvelait l'avis d'avoir à tenir aux portes des maisons des seaux d'eau, pour conjurer le péril de feu, et de nettoyer les rues. (6 août 1455).

» Qu'il ne soit personne aucune qui porte ne facent
» porter au grand marchiet de Tournay en la plache
» Nostre-Dame vers le Belfroi ne au marchiet aux
» vaches, fors entre les estaques (poteaux, clotures),
» fiens, groisses, ordures ne escouvilles, mais les facent
» porter et mener aux camp à escorche cheval sur XX
» sous (d'amende). (Consaux du 10 septembre 1456).

Les mêmes précautions furent prises, avec beaucoup d'autres mesures de police, en vue de la fête des arbalétriers du grand serment qui devait avoir lieu le 11 août 1459 : après avoir donné ordre de débarrasser les rues des matériaux de démolition, bois ou pierres qui pourraient s'y trouver, l'ordonnance porte : « Que
» tous connestables furent vidier (enlever) et nettoyer
» les fiens et ordures de leurs connestablies, aux frais
» d'icelles connestablies.

» Item qu'il ne soit personne aucune de quelque estat
» qu'il soit, qui depuis maintenant en avant, porte ne
» mette ne facent porter ne mettre fiens ordures ne
» escouvilles, ne aussi y pisse ne face quelqu'immon-
» dice emprès ni environ les nouviaux berseaulx qui
» sont à présent sur ledit marché...

On ordonne que deux hommes munis d'une lanterne veilleront chaque nuit, dans chaque connétablie, et

qu'aux portes de toutes les maisons il y aura des seaux d'eau pour combattre les incendies. Bien d'autres dispositions sont encore prescrites pour que les invités du grand serment trouvent à se loger et à se nourrir convenablement pendant leur séjour (consaux 6 août 1459).

« Item que tous baneleurs prenans et ostans les » fiens et ordures aval les rues, doresnavant quant ils » prendront et osteront les dis fiens, les ostent nette- » ment et aient à ce propos rufles (petiter pelles à » ramasser) avec eulx pour ce faire et les rassembler » sans y de rien laisser sur estre bannis à quarante » solz.... (7 mars 1474 Consaux)

» Item que toutes personnes facent de bonne heure » nettoyer et ramoner devant leurs huis les rues et » caucies de la ville, et les ordures facent incontinent » oster et mener aux champs en tenant lesdites rues » nettes et sans emondices sur XL sols d'amende qui » en seront deffaillant, et que toutes personnes obéis- » sent à leurs connestables, lesquelz seront tenus » prendre garde à l'entretenement desdites ordures, » sur ladite peine. (20 mars 1474 Consaux)

Nous verrons plus loin, à la période moderne, les mesures prises alors, dans le même but.

Ces prescriptions sont généralement accompagnées d'autres mesures réglementant la garde du bétail et notamment des pourceaux. Il était défendu de laisser divaguer ces animaux en ville, mais une exception était faite au profit des « pourceaux de Saint-Antoine » c'est-à-dire de ceux qui appartenaient aux religieux autorisés à les envoyer chercher leur nourriture par les rues de la ville.

12 avril 1401. Ordonnance pour diminuer le nombre de pourceaux qu'on pouvait garder en ville.

15 août 1407 ordre de capturer tous les pourceaux qui seraient trouvés divaguant par la ville.

30 avril 1440. Ordonnance combinant les deux précédentes et les renouvelant — exception est faite pour les pourceaux de Saint-Antoine, qui portent clochette et dont le nombre est d'ailleurs limité.

17 décembre 1476. Les religieux de Saint-Anthonne réclament le maintien de leur privilège et son observation relativement aux pourceaux qu'ils » ont le droit de laisser divaguer en ville. »

(Extraits des Consaux).

A certaines époques, et notamment en cas d'épidémie on permit aux propriétaires de pourceaux de les laisser se répandre en ville parce qu'on estimait, que, comme aujourd'hui les chiens de Constantinople, ils purgeaient la ville de ses immondices.

§ 3.

MAISONS GOTHIQUES.

Nous nous sommes efforcé dans la liste qui suit, de classer les maisons construites à Tournai, pendant la période gothique, dans leur ordre chronologique. L'absence de tout document écrit, la rareté des sculptures ornementales, la conservation des mêmes types pendant toute la période gothique (nous pourrions presque ajouter : et la période romane) rendent ce classement difficile, et vouloir préciser serait souvent s'exposer à de graves erreurs, qu'une désignation plus générale évitera.

13. Un groupe de trois maisons semblables, occupées par les *pourvus* d'une fondation, portant les n°s 12,

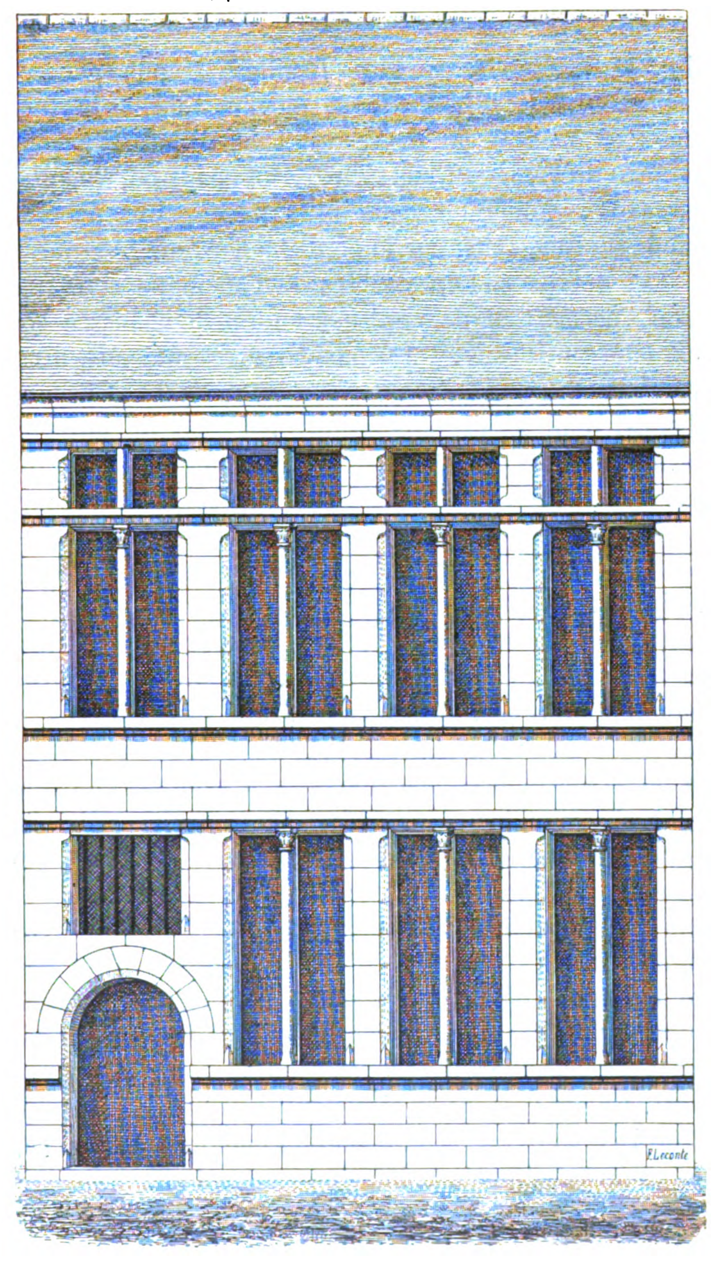


Fig. 14. Maison gothique, rue des Jésuites, 12-16. XIIIe siècle.

14 et 16, de la rue des Jésuites, frappe par son aspect grandiose, sévère et élégant tout à la fois, mais où on voit un désaccord profond entre l'architecture de l'étage et celle du rez-de-chaussée, remanié en 1680 comme l'indique la date inscrite, avec le monogramme IHS, sur l'une des portes.

Les détails encore visibles de l'ancienne construction, permettent de restituer au rez-de-chaussée son caractère primitif, et de considérer ces maisons, ainsi rétablies, comme datant du XIIIe siècle. Chacune d'elles, dont la façade mesure 7 m. 20 de largeur, comprend au rez-de-chaussée trois fenêtres et une porte cintrée surmontée d'une ouverture carrée; et à l'étage quatre fenêtres. Une lourde corniche en pierre, comme on en voit dans plusieurs monuments religieux de la ville, datant de l'époque gothique, supporte une toiture à deux versants, très élevée, en tuiles. Toute la construction est en pierres de taille bien appareillées, les pieds droits des fenêtres à chanfrein plat; les fenêtres de l'étage sont à croisillon, la traverse supportée par une colonne svelte et élégante dont le chapiteau, très dégradé, rappelle ceux de l'église Sainte-Marie-Madeleine; la base mutilée n'accuse aucune forme distincte; la partie supérieure de la fenêtre est divisée par un montant en pierre, avec chanfrein. Les fenêtres du rez-de-chaussée n'ont pas de traverse. Nous leur avons restitué, dans notre dessin, une colonnette semblable à celles de l'étage, partageant l'ouverture en deux jours.

M. Enlart (1) tout en signalant la rareté des fenêtres à croisée au XIIIe siècle, en cite quelques exemples, notamment celles du palais des comtes de Champagne,

(1) Manuel d'archéologie, architecture civile, p. 129 et 135.

à Provins, qui rappellent assez bien les nôtres, sauf que les colonnettes sont remplacées par des montants chanfreinés (1).

Une fenêtre, rue des Clairisses, 6, divisée en deux lumières par une svelte colonnette, dont le chapiteau est à crochets, semble appartenir à la même époque. **14.**

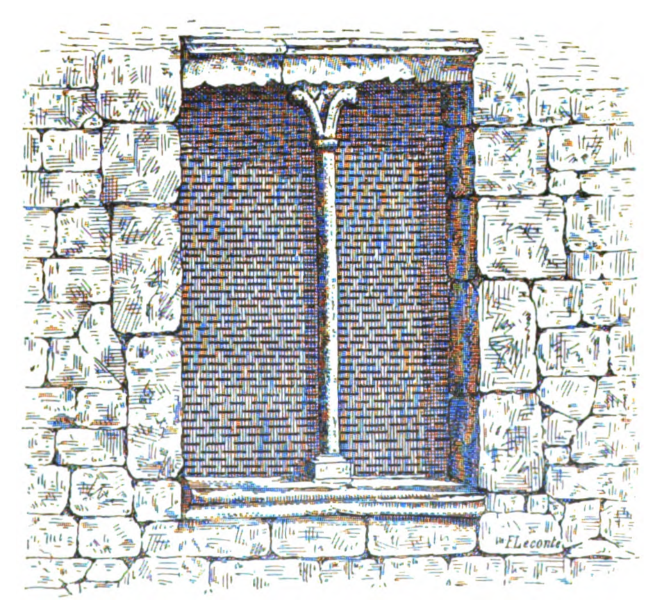


Fig. 15. Fenêtre, rue des Clairisses, 6.

Maison importante, rue de Pont, 6, à l'angle de la rue des trois Coquelets, communément appelée la *maison des templiers*. **15.**

La façade vers la rue a été complètement transformée

(1) Ces maisons ont été occupées autrefois par les Pères de la Compagnie de Jésus qui y avaient établi leurs classes; plus tard, postérieurement à 1678, on y logea les élèves de la fondation Manarre. C'est là que furent recueillies en 1774, deux sœurs de Robespierre, natives d'Arras. Voir *les maisons de la compagnie de Jésus, à Tournai*, p. 21 à 23, 25, 27, 32 à 34, 37, 38, 41, 43, 165 à 169, 315, 318.

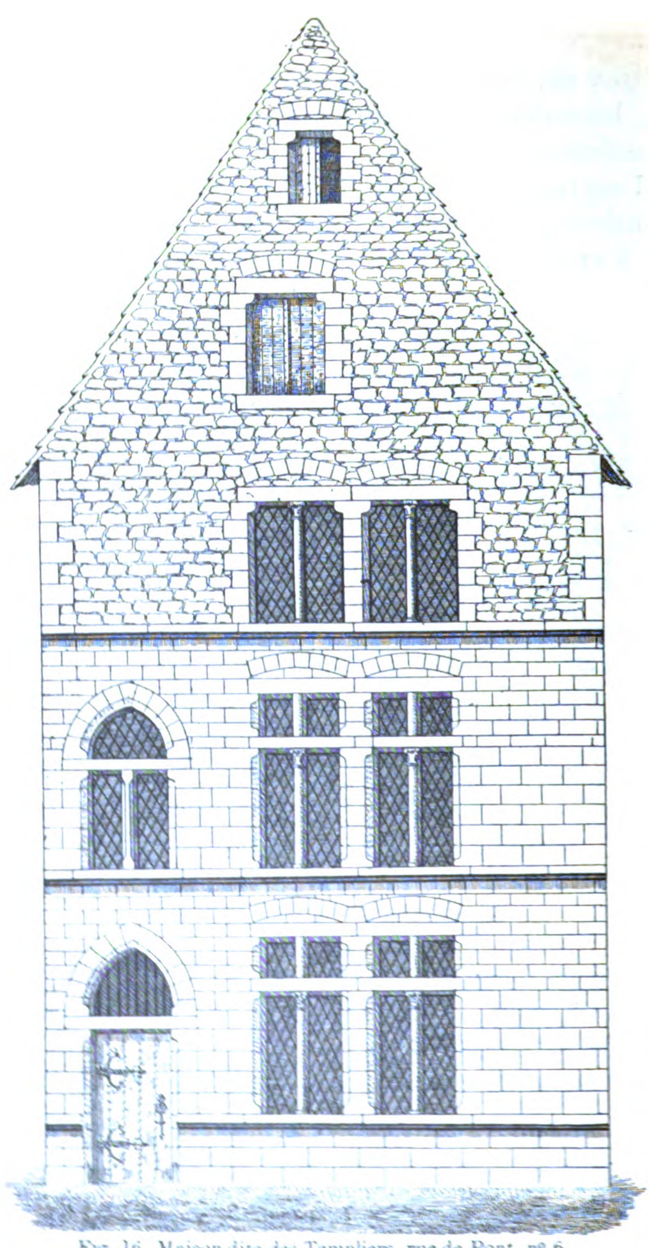


Fig. 16. Maison dite des Templiers, rue de Pont, nº 6.
Façade vers la cour. XIIIᵉ siècle.

et modernisée. On peut toutefois la reconnaître dans la vue générale de la rue de Pont, tableau du musée de peinture, reproduit par Bozière, planche XXIV du *Tournai ancien et moderne*. Toute en pierre, et à pignon élevé, elle possède plusieurs étages de fenêtres rectangulaires, régulièrement disposées et espacées, comme toutes les maisons en pierre, du moyen-âge, à Tournai, mais ces détails sont trop sommairement indiqués pour qu'on puisse tenter une restauration, tandis que la façade vers la cour a conservé presque tous les éléments de sa construction primitive. Le pignon et la toiture ont été démolis en avril 1895; il en avait été fait une photographie; des fenêtres intactes se voient encore sur la façade latérale, rue des trois Coquelets. Tous ces éléments ont permis de faire une restitution de cette façade, qui comporte deux étages au-dessus du rez-de-chaussée, et un pignon dans lequel s'ouvrent deux fenêtres superposées.



Fig. 17. Fenêtre rue des trois Coquelets.

Au rez-de-chaussée, et à chaque étage, on voit deux fenêtres occupant, à peu près, le milieu de la façade ; elles sont, au rez-de-chaussée et au 1er étage, à croisées, la traverse supportée par une colonne comme aux maisons de la rue des Jésuites; les pieds droits avec chanfreins incurvés; sur le côté, porte surmontée d'un arc tiers-point, légèrement surhaussé; au 1er étage, au-dessus

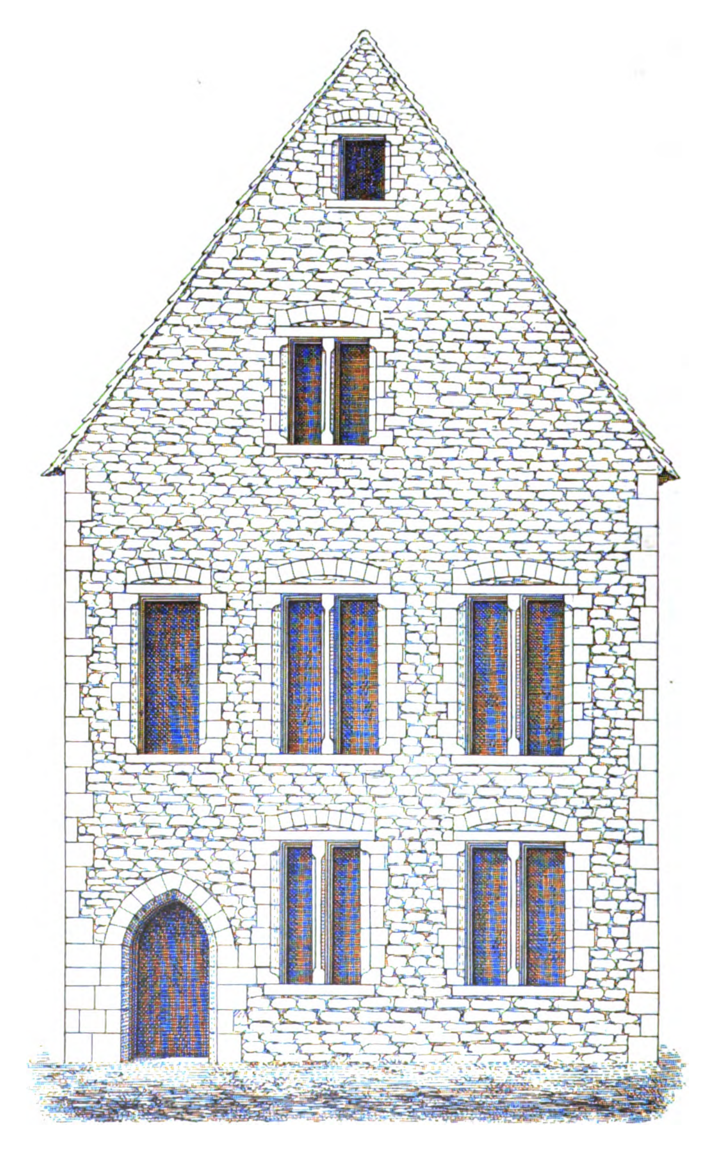


Fig. 18. Maison rue de l'Arbalète, 9. XIIIe ou XIVe siècle.

de la porte, fenêtre ogivale avec traverse, à la naissance de l'arc, supportée par un montant chanfreiné. Au 2me étage, les deux fenêtres sont moins hautes, de forme carrée, avec consoles, au sommet des pieds droits (sans chanfrein) supportant le linteau ; au centre de la fenêtre, colonnette (chapiteau à crochets). Les fenêtres du pignon sont rectangulaires et sans support central.

Le rez-de-chaussée et le premier étage sont en pierres bien appareillées et bien taillées, tandis que la partie supérieure de la façade est d'un appareil plus grossier. Les linteaux de toutes les fenêtres sont surmontés d'un arc de décharge bien appareillé.

La façade latérale vers la rue des trois Coquelets, a conservé, dans le haut, trois fenêtres rectangulaires à colonnette centrale, et, vers le bas, des traces assez confuses de plusieurs étages de baies rectangulaires avec arcs de décharge.

Cette maison paraît, comme les précédentes, dater du XIIIe siècle.

Maison, rue de l'Arbalète n° 9, à un étage, avec **16.**
pignon; appareil irrégulier; fenêtres rectangulaires avec consoles sous le linteau au sommet des pieds droits, qui sont chanfreinés. Le linteau supporté pas un montant chanfreiné, et surmonté d'un arc bien appareillé. Porte ogivale, sur le côté de la façade.

La façade vers la cour présente à peu près la même ordonnance; elle est construite en moëllons. (largeur 7 m. 85). XIIIe ou XIVe siècle.

Maison, luchet d'Antoing, n° 49, démolie vers 1874. **17.**
— D'après un dessin de M. Charles Vasseur.

A un seul étage et avec toiture à deux versants; percée de deux fenêtres carrées à montant central, du

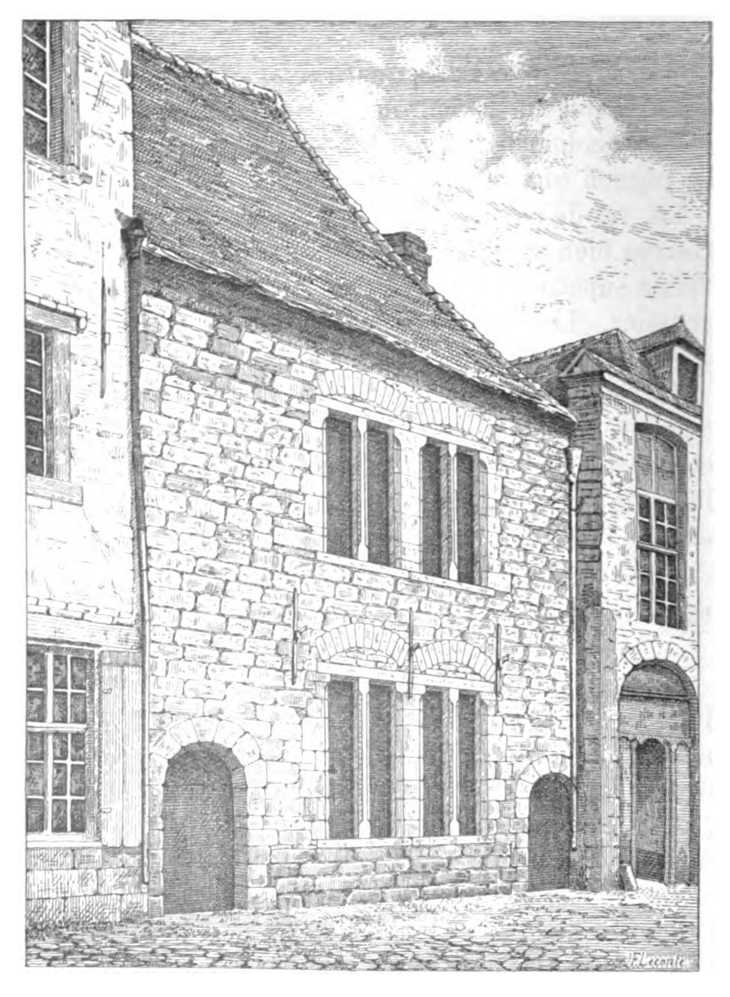


Fig. 19. Maison luchet d'Antoing, 9, d'après un dessin de M. Ch. Vasseur. XIIIe ou XIVe siècle.

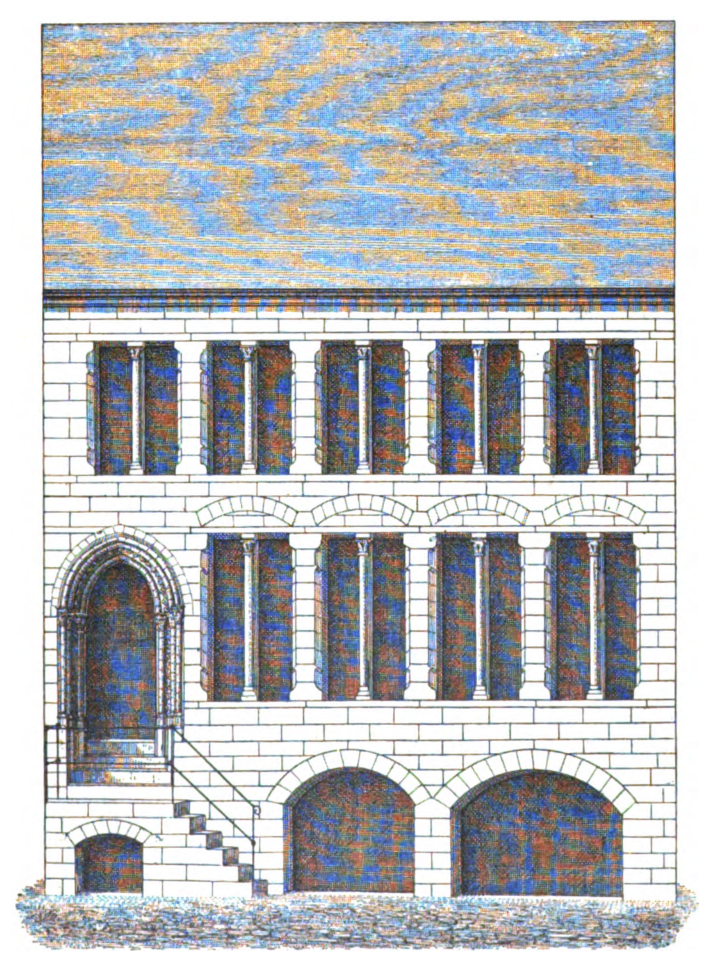


Fig. 20. Maison rue du Four-Chapitre, nº 11. XIVᵉ siècle.

type de celles de la maison précédente, au centre de la façade. A droite et à gauche, au rez-de-chaussée, une porte plein-cintre. Appareil régulier. La largeur de la façade est de 7 m. 20.

18. Maison quai Taille-Pierres, n° 4. Même type que la précédente, mais à pignon. Le rez-de-chaussée a été complètement transformé au XVIIIe siècle. Construction en moëllons. Les rampants du pignon vers la cour revêtus de briques en épis.

Ces deux façades, comme celles qui les précédent, paraissent dater du XIIIe ou du XIVe siècle.

Un caractère commun à toutes ces maisons, excepté celles de la rue des Jésuites est la rareté des fenêtres, généralement deux à chaque étage, placées au centre de la façade, séparées par un étroit trumeau, et laissant, aux deux extrémités, de larges panneaux sans ouvertures, si ce n'est la porte, au rez-de-chaussée.

19. Maison rue du Four Chapitre n° 11. Elégante construction, en pierres bien appareillées. L'étage inférieur comprend deux grandes ouvertures inégales, avec arc en anse de panier, (aujourd'hui murées) qui ont sans doute été autrefois des magasins. Un escalier extérieur (restitution) donne accès à une porte ogivale (1) située à la hauteur de l'étage. Ses archivoltes multiples

(1) Cette porte, aujourd'hui prologée jusqu'au rez-de-chaussée, a été coupée à mi-hauteur par une traverse datée 1592, qui en fait la chose la plus étrange qu'on puisse imaginer et la plus déconcertante au premier aspect. Une maison gothique de Charlieu, reproduite dans l'ouvrage de *Verdier et Cattois*, architecture civile et domestique au moyen-âge et à la renaissance, planche 104, a, comme celle-ci, une porte et deux grandes arcades au rez-de-chaussée. Notons en passant cette remarque des auteurs dans le dit ouvrage : nous ne connaissons pas en Belgique de maisons du XIVe siècle, mais il y en a beaucoup du XVe et du XVIe.

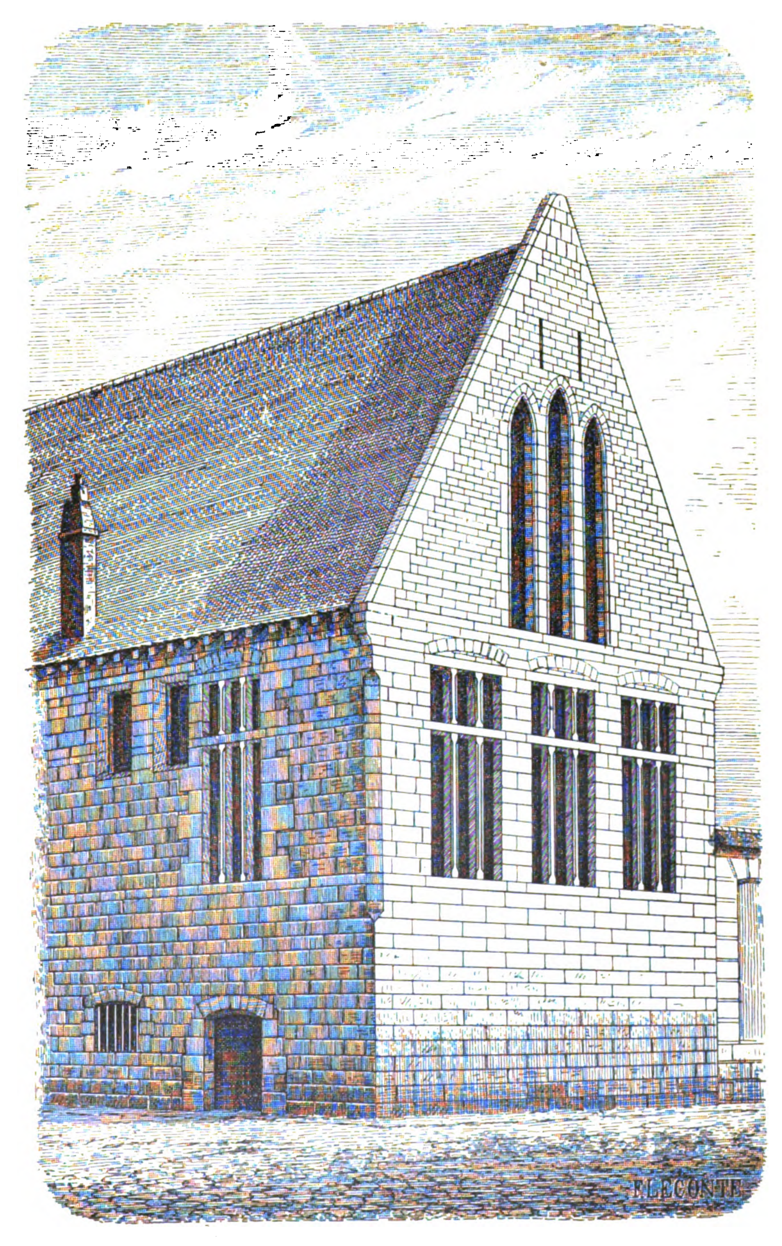


Fig. 21. Pignon du couvent des Sœurs-Noires, rue de l'Hôpital Notre-Dame. XIVe ou XVe siècle.

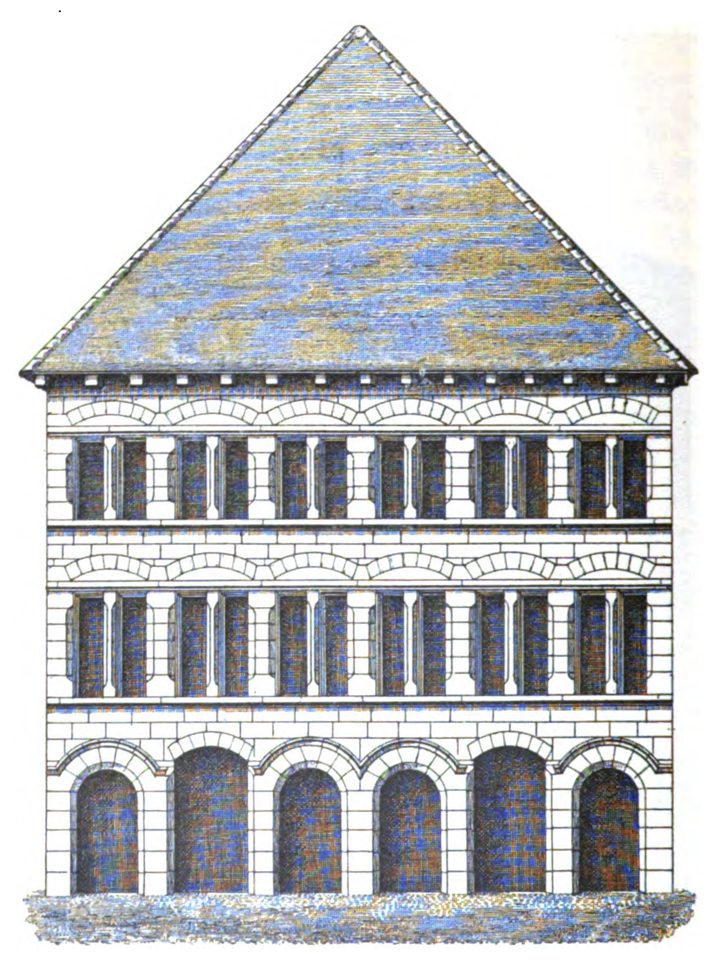


Fig. 22. Maison rue des Campeaux, 8. (Brasserie Bourgois).
XIVe siècle.

reposent sur d'élégantes colonnettes à chapiteaux ayant tous les caractères du XIVe siècle. Quatre fenêtres de forme carrée, occupent toute la largeur de la façade; les trumeaux fort étroits, sont chanfreinés, avec petites baguettes dans le haut et dans le bas du chanfrein. Le linteau supporté par une légère colonnette, et surmonté d'un arc de décharge. A l'étage, cinq fenêtres semblables, un peu moins hautes. Corniche en pierre, toiture à deux versants. Largeur de la façade 10 mètres. XIVe siècle.

A la hauteur des arcs du rez-de-chaussée, règnent des caves qui s'étendent, au-delà de la maison, sous le jardin, dont le sol est beaucoup plus élevé que celui de la rue, caves avec voûtes en berceau, très soigneusement construites. Au dessous de ces caves il y a un second étage de souterrains profonds.

Pignon du couvent des Sœurs-Noires, rue de **20.**
l'Hôpital Notre-Dame, (coin de la rue de l'Arbalète).

Construction en pierres d'appareil régulier; pignon à rampants droits avec revêtement en pierres disposées par assises horizontales.

Dans le pignon, fenêtre triple ogivale, haute et étroite, sans meneaux et avec encadrement à chanfreins, surmontée de deux meurtrières. Au dessous, trois larges fenêtres carrées à croisées, divisées en trois lumières par des montants à chanfrein et avec arcs de décharge. Sur la façade latérale, deux fenêtres de petites dimensions, rectangulaires, largement ébrasées, XIVe ou XVe siècle.

Maison rue des Campeaux n° 8, coin de la ruelle **21.**
Dalluin.

Très riche façade, composée d'un rez-de chaussée et deux étages, surmontée d'une toiture à quatre

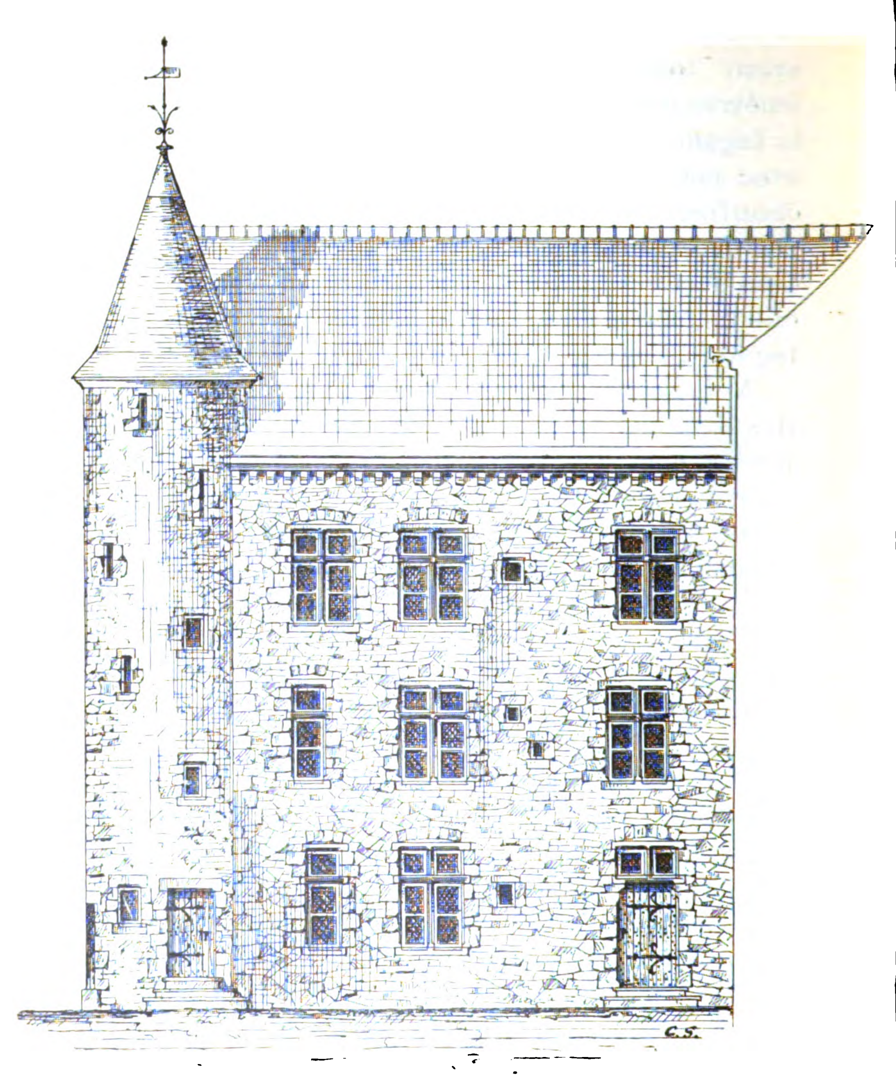


Fig. 23. Bâtiment de l'officialité, dans la cour de l'évêché (1413-1433) d'après un dessin de M. l'architecte C. Sonneville.

pans? (1) construction en pierres bien appareillées. Six ouvertures à arcs plein-cintre surmontés d'un larmier, ouvertes jusqu'au niveau du sol, occupent toute la largeur de la façade (2). A chaque étage, six fenêtres rectangulaires, presque carrées, divisées en deux lumières par un montant droit, chanfreiné, comme les piedsdroits, qui supportent le linteau. Arcs de décharge en anse de panier. Largeur de la façade, 12 m. 10. XIVe ou XVe siècle.

Une cheminée en pierre, du XIVe siècle, et un pavement en petits carreaux vernissés, ont été enlevés d'une salle du rez-de-chaussée de cette maison et sont aujourd'hui déposés au musée de l'école Saint-Luc.

Bâtiment de l'officialité dans la cour d'honneur de l'évêché. **22.**

Elégante façade en moëllons, assez irrégulière; fenêtres carrées à croisillons moulurés. en pierre, surmontées d'un arc de décharge; petites lucarnes indiquant la place d'un escalier à l'intérieur de la maison. Autre escalier dans une tourelle, sur le côté de la façade. Porte et ouvertures carrées. L'armoirie qui se trouve au-dessus de la porte, et qui est celle de l'évêque Jean de Thoisy, permet de dater cette jolie construction : 1413 à 1433 (3).

Le type de cette façade diffère sensiblement de celui des autres constructions gothiques tournaisiennes. Elle est plus pittoresque, ses fenêtres sont distribuées

(1) Elle se compose aujourd'hui de 2 toitures distinctes, mais qui, il y a une dizaines d'années, ont remplacé une grande toiture unique; peut-être y a-t-il primitivement, deux pignons?

(2) Deux des portes du rez-de-chaussée ont été modifiées; notre dessin les donne telles qu'elles existent aujourd'hui.

(3) Nous devons ce projet de restauration à l'obligeance de M. l'architecte C. Sonneville.

d'une façon moins régulière; ses trumeaux sont plus larges que de coutume; enfin la construction est en moëllons plus ou moins réguliers, tandis que les façades de la même époque sont en pierres appareillées et régulières.

23. Un autre bâtiment de l'évêché, dont le pignon regarde le marché aux Poteries, bien que fort dégradé, conserve cependant assez d'éléments pour pouvoir être reconstitué.

L'époque de sa construction est connue, elle remonte à l'épiscopat de Jean Chevrot (1440 à 1460) dont les armoiries, très détériorées, figurent au centre de la façade.

La partie supérieure du pignon est à escaliers, comme l'indiquent les multiples cordons moulurés qui traversent le pignon sur toute sa largeur. Deux ancres portent les chiffres 5 et 1. L'appareil est régulier. Les fenêtres ont été complètement modifiées et comme les pierres des encadrements ont été renouvelées, il ne reste pas d'indices sur leur disposition antérieure. Il paraît probable qu'elles étaient à croisillons (1).

24. Une seconde maison de la rue du Four Chapitre, n° 9, voisine de celle que nous avons décrite plus haut sous le n° 19, est particulièrement gracieuse, et a fait l'objet d'une restauration il y a quelques années. Etroite (6 m. 20 de largeur), et élancée, elle est plus élégante que d'autres de même époque. Au rez-de-chaussée deux portes plein cintre avec larmier et une fenêtre carrée; l'une des portes donne accès directement au premier étage, tandis que l'autre con-

(1) L'élégante tourelle qui accompagne notre vue du pignon de l'évêché, n'appartient pas à la meme époque que celui-ci. Elle a été construite au XVIIe siècle, sous l'épiscopat de Maximilien Vilain le Grand (1616-1644.)

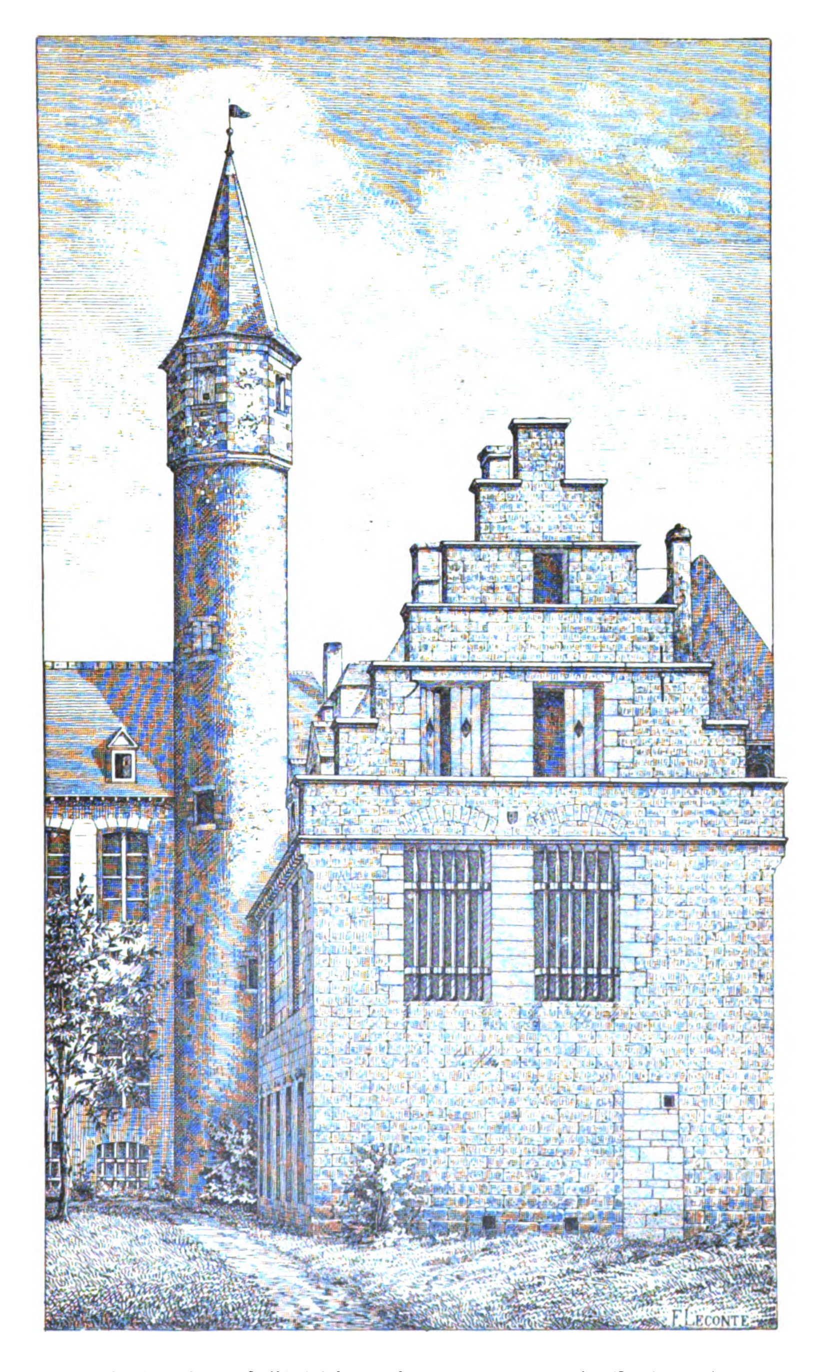


Fig. 24. Pignon de l'évêché, vers le marché aux Poteries (1440-1460).

duit au sous-sol, qui fut autrefois habité, car on y voit encore une cheminée importante en pierre bleue. Le premier étage comporte une lucarne, éclairant l'escalier au dessus de la porte et deux fenêtres à croisées en pierre, (fenêtres qui paraissent avoir été allongées par le bas) ; le second étage a trois fenêtres ; il est surmonté, à la naissance du toit, d'une galerie à arcatures trilobées, moulurées, mais sans colonnettes. Une élégante et solide lucarne de grenier, en pierres, percée d'une fenêtre à deux lumières avec montant chanfreiné et fronton à escaliers, s'élève au centre de la façade.

Toute la construction est en pierres blanches, bien appareillées. *Van Ysendyck*, (Documents classés de l'art dans les Pays Bas), date cette construction du XIVe siècle, *M. Cloquet*, et nous nous rangeons de son avis, la croit du XVe siècle.

Beaucoup d'autres maisons tournaisiennes remontent encore certainement à la période gothique et ont dû présenter les mêmes caractères que celles qui précèdent, mais elles sont devenues méconnaissables à force d'être défigurées, telles les maisons rue du Four Chapitre, 13, rue des Choraux n° 29 (habitée autrefois par le célèbre médecin Jacques Despars), même rue n°s 21, 23, 31, etc., etc...

25. L'une de ces maisons conserve encore un étage à l'état ancien, et le rez-de-chaussée, bien que très modifié, pourrait facilement être restauré ; c'est la maison de vicairie, n° 10, rue des Jésuites, appelée dans certains actes, le bassin du Saint-Esprit ; les fenêtres sont carrées, divisée en deux lumières par un montant central supportant le linteau, sans arc de décharge. La porte est en anse de panier. Toute la

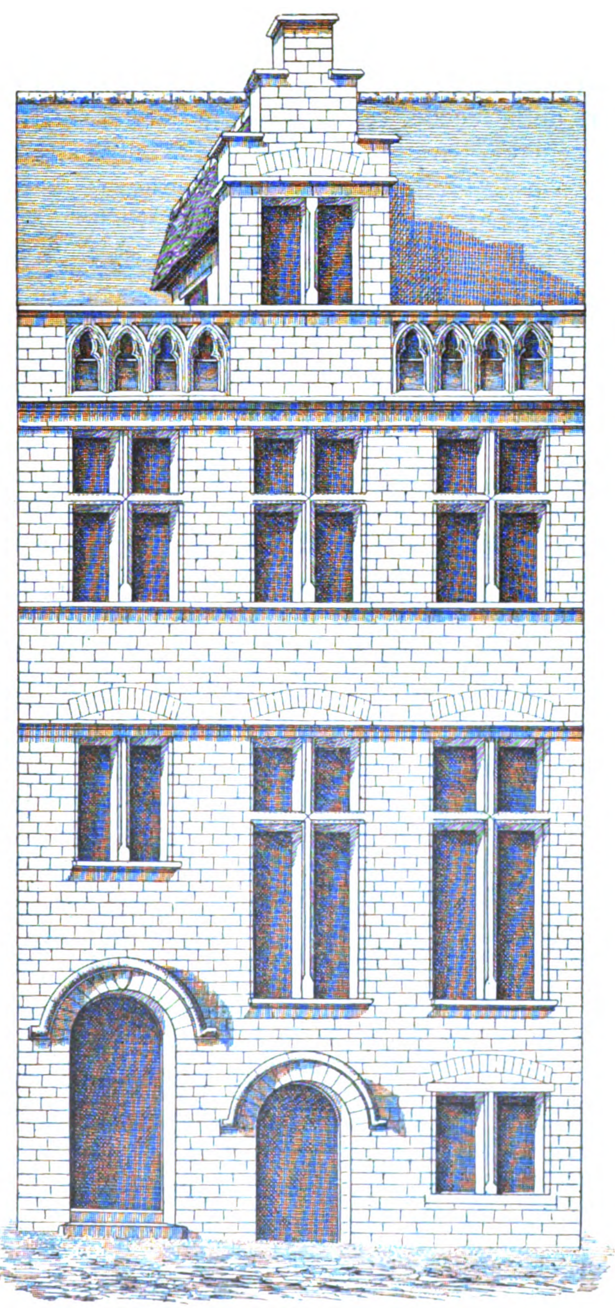


Fig. 26. Maison rue du Four-Chapitre, 9. XVe siècle.

construction est en grossiers moëllons. Le médaillon du centre de la façade, représentant le Saint-Esprit, bien que gothique, paraît moins ancien que la construction. Quant au bas-relief carré, placé dessus de la grand porte voisine, il n'y a pas de doute qu'il n'est pas là à sa place primitive; on y reconnaît avec certitude un ex-voto funéraire, représentant la scène du jugement dernier, avec le Christ en majesté au centre et les défunts agenouillés à sa droite et à sa gauche.

*
* *

Parmi les fragments de façades gothiques encore existantes, on peut citer les suivantes :

26. L'ancienne maison du bailliage, sur la grand'place, n° 64 (1), faisant l'angle de la rue du réduit des Sions, qui, abstraction faite de sa façade de style renaissance dont nous parlerons plus loin, possède encore des parties gothiques : tels les murs latéraux, en pierres de grandes dimensions, bien appareillées, dans lesquels ouvrent des fenêtres étroites, carrées, aux pieds droits chanfreinés et où l'on voit encore deux belles consoles en pierre sculptée, dont le style indique le XVe siècle. Trois étages superposés de belles caves, gothiques, avec voûtes en berceau, qui ont servi de prison, au temps du bailliage, règnent sous toute l'étendue de la maison.

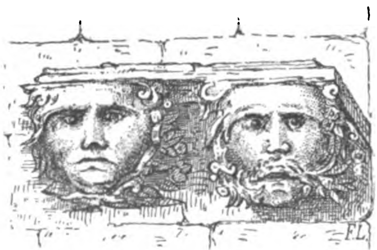


Fig. 26. Consoles à la façade vers la cour, de la maison n° 60.

Une porte de communication entre cette maison et

(1) Aujourd'hui estaminet enseigné *le Carillon*.

la maison voisine, nº 63, conserve deux consoles en pierre sculptée, assez naïves d'expression, (tête d'homme et tête de femme) mais fort intéressantes.





Fig. 27. Consoles, à la maison nº 64. XVe siècle.

Belle grand'porte, 27.
rue de l'hôpital Notre-Dame, surmontée d'une arc en accolade, très surbaissé, et d'un larmier, garni de crosses végétales et d'un fleuron central très important ; les archivoltes qui reposent sur de minces colonnettes, sont ornées, ainsi que les espaces entre les colonnettes, de grappes de raisin avec feuillage. Au centre de l'arcade, écusson avec armoiries sculptées. M. Cloquet (Tournai et tournaisis, p. 141) la date du XVe siècle.

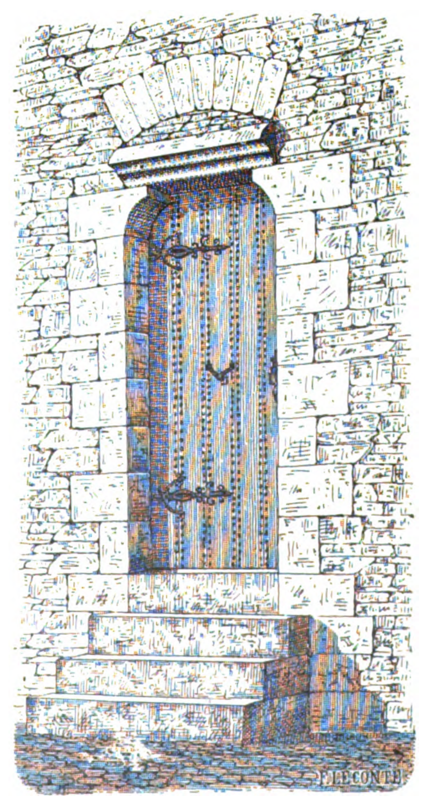


Fig. 28. Porte rue de Cordes, XVe siècle.

28. De même époque, mais d'une architecture sobre et sans aucune ornementation, est une porte de la rue des Bouchers Saint-Brice (large de 2 m. 90 à l'intérieur), en pierres parfaitement appareillées, arc en anse de panier, surmonté d'un larmier mouluré; la boiserie et une partie des ferrures sont encore anciennes.

29. Petite porte, du XIVe ou XVe siècle, rue de Cordes, à pieds droits en pierre bien appareillées et terminés, en haut, par une console qui supporte le linteau mouluré; il est surmonté d'un arc de décharge.

30. Maison rue Barre Saint-Brice, n° 26, (1) du XVe siècle entièrement modernisée, avec grande toiture en appentis, du côté de la façade, et deux pignons, du côté du jardin. Elle a conservé deux jolies lucarnes de grenier, à jouées en briques avec montants sculptés en bois.



Fig. 29. Lucarne de grenier, rue Barre Saint-Brice, 26.

Il n'est pas facile de deviner ce que représentent les figures sculp-

(1) Un acte de 1498 de nos archives, semble s'appliquer à cet immeuble : Héritage autrefois appelé Beeugheule, séant rue de la Barre Saint-Brice, *faisant touquet en la rue d'Aubegni*. Cette maison avait deux issues, l'une rue de la Vourcque, dite des Bouchers, l'autre rue de Cordes.

(Archives de Tournai, Echevinage de Saint-Brice, Chirographes, Layette de 1497.)

tées sur les consoles de ces lucarnes. Sans doute faut-il y voir les personnages de quelque fabliau ou de quelque roman de chevalerie.

Au sommet d'un des pignons du côté du jardin, se trouve une statuette en terre cuite vernissée, représentant un prêtre en vêtements sacerdotaux, du XV[e] siècle, probablement, comme en ont produit beaucoup, à l'époque gothique, nos potiers de terre. Nous en reparlerons plus loin.





Fig. 30. Lucarne de grenier, détails.

Nous avons mentionné plus haut (page 99) les toitures en tuiles que nos magistrats communaux s'efforcèrent de faire adopter partout, en remplacement des toitures en paille.

Ces tuiles, comme d'ailleurs tous les ouvrages en terre, étaient fabriquées par les potiers, qui étaient nombreux en notre ville, et faisaient certainement un grand commerce de leurs produits. Le musée de Tournai possède trois tuiles faitières dites *fiestures* dans les actes anciens, destinées à être posées à l'angle d'un comble et ornées sur leur face d'une figure grotesque en terre vernissée.

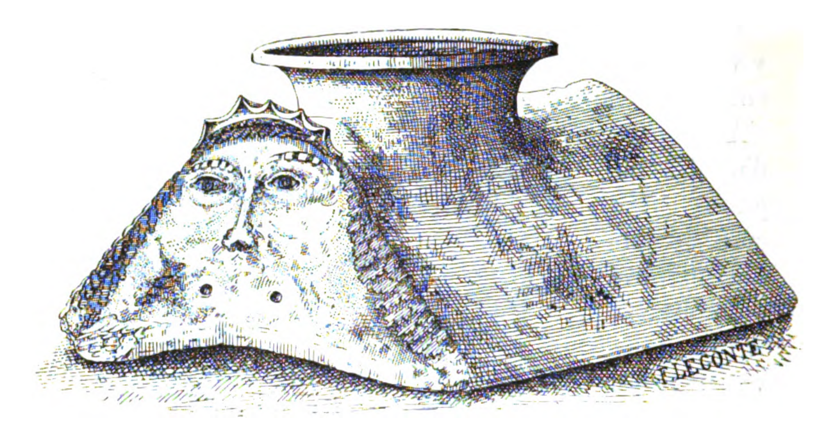


Fig. 31. Tuile faitière ornée, en terre vernissée.

Parfois ces faitières étaient surmontées d'une épi, d'un oiseau, d'un emblème ou d'une statuette comme celle que nous venons de décrire à la rue Barre Saint-Brice.

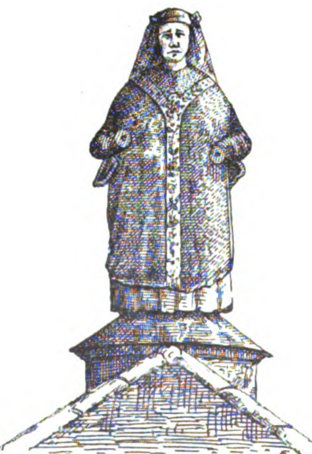


Fig. 32. Figurine en terre cuite vernissée, au sommet d'un comble, rue Barre Saint-Brice, 26.

Nous en avons signalé plusieurs autres dans notre étude *Potiers et Faïenciers tournaisiens*. (p. 91) — « Ung Saint-Nicolay de » tierre mis et assis sur » ladite maison des Wi- » quez (1428) » — une figure d'évêque, autrefois à la rue des Choraux — une statuette de Notre-Dame, qui décorait autrefois une tour du pont des trous. Nous pouvons y ajouter une statue (ou plutôt des fragments d'une statue) de chevalier, revêtu de l'armure du

15e siècle, retrouvée au fond d'un puits et aujourd'hui conservée au musée.

Comme autre détail de construction égalemen inté- **31.**
ressant, nous pouvons indiquer la cheminée triple en briques et tuiles mélangées, de l'ancienne halle des échevins de Saint-Brice, à la rue de Pont n° 1 à 5. Nous n'en connaissons pas d'autres, travaillées de la même façon, rappelant les curieuses constructions en briques de Bruges, dans notre ville.

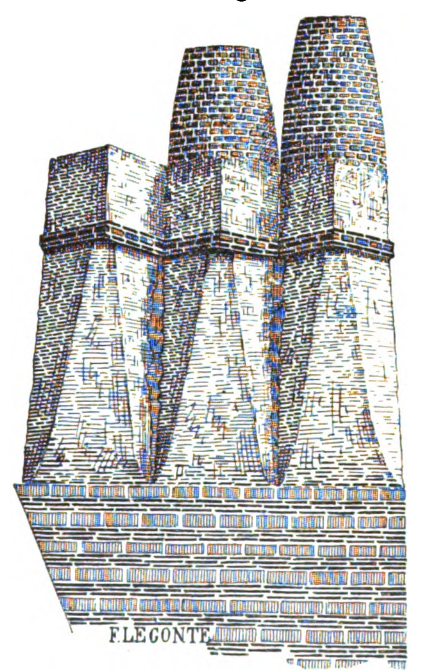


Fig. 33. Cheminées à la halle des Echevins de Saint-Brice, rue de Pont, n° 1.

Tourelle d'escalier **32.**
rue des Clarisses n° 12, donnant accès à un bâtiment faisant corps avec la grande maison romane de la rue des Carliers. Le rez-de-chaussée en pierres de taille, les étages en briques, avec fenêtres carrées à pieds droits et linteaux en pierres ; la porte, de forme carrée, est encadrée de moulures dans les gorges desquelles sont sculptées des rosettes ; le linteau est surmonté d'un larmier du XVe siècle, la partie intérieure de la tourelle existe seule encore aujourd'hui (1).

(1) D'après un dessin de M. Charles Vasseur.

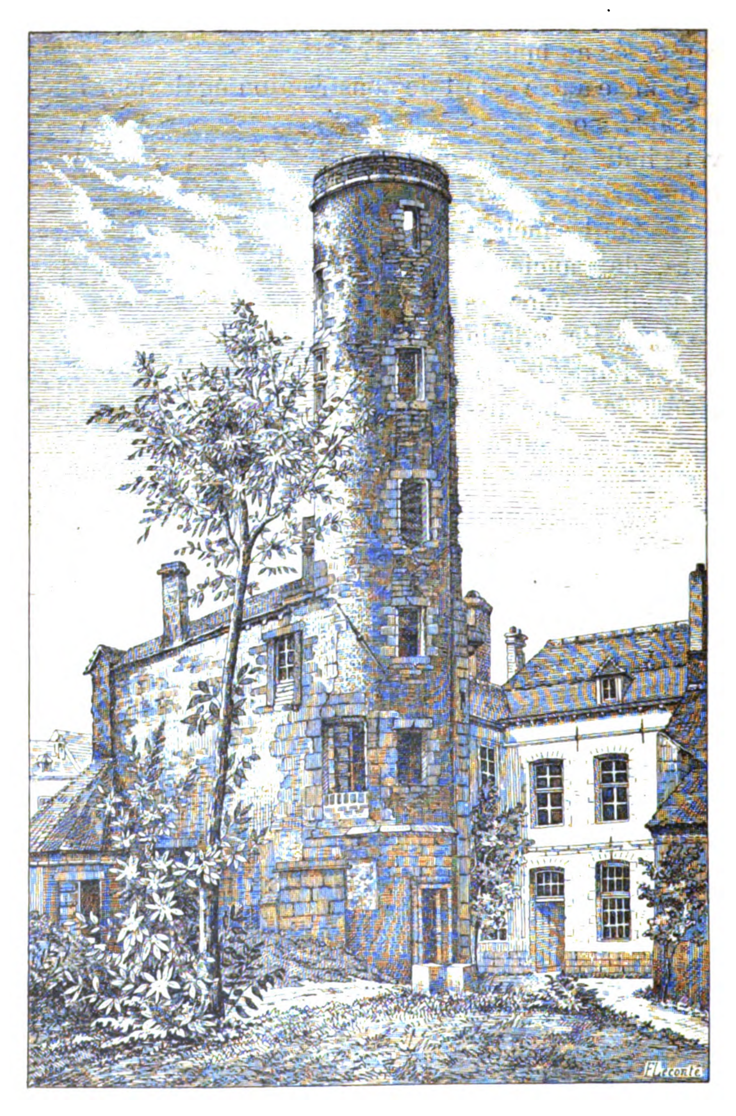


Fig. 34. Tourelle, rue des Clairisses, 12, d'après un dessin de M. Charles Vasseur.

C'est à la fin du XVe siècle seulement que nous rencontrons à Tournai les constructions où la pierre et les briques se trouvent mélangées.

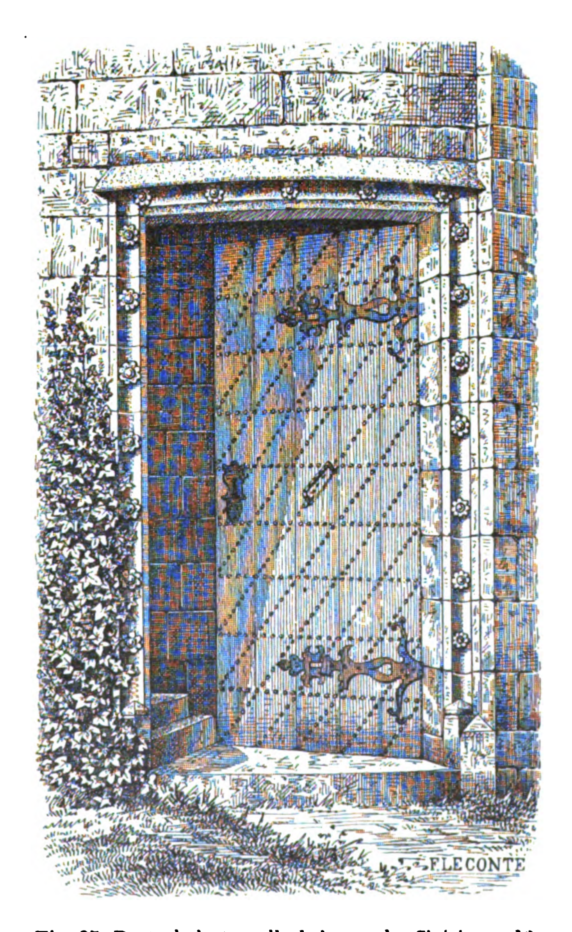


Fig. 35. Porte de la tourelle de la rue des Clairisses, 12.

Une autre tourelle, plus gracieuse encore que la **33.**
précédente, existait à la rue du Château-l'Abbaye, et a été démolie en 1881. Construite en briques et

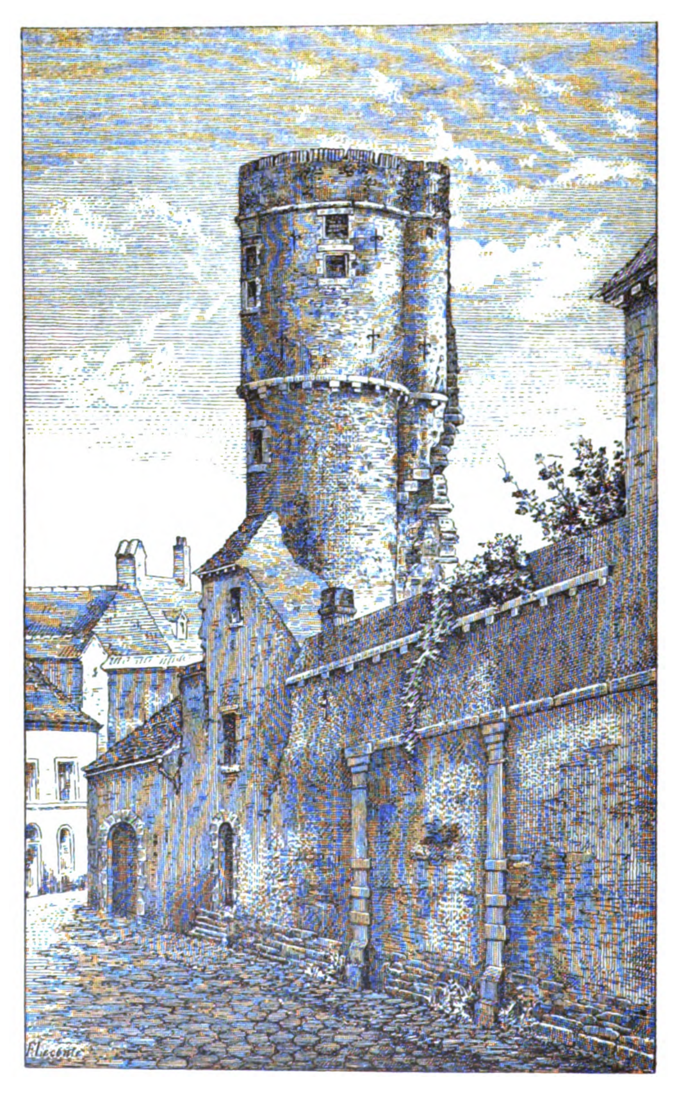


Fig. 36. Tourelle, rue du Château-l'Abbaye, d'après un dessin de M. Ch. Vasseur.

pierres, elle datait de la fin de la période gothique, et avait un aspect militaire pluôt que civil (1).

Peut-être faut-il attribuer à la même époque une **34.**
maison, rue As Poids, n° 28, dont la forme générale

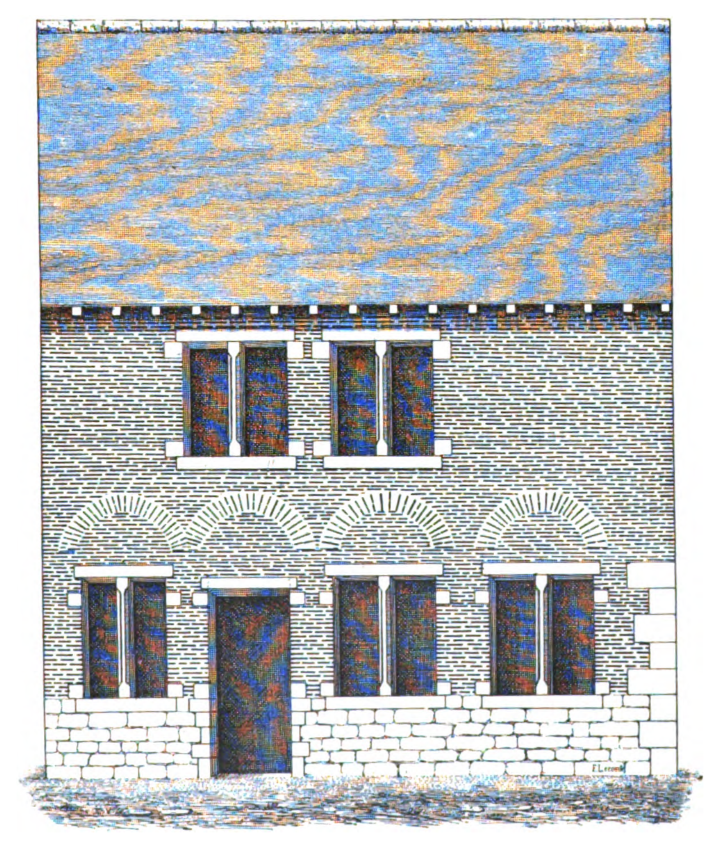


Fig. 37. Maison rue As-Poids, 28.

reproduit absolument la silhouette des maisons gothiques du XIVe et du XVe siècle, mais construite en briques, avec linteau et montant central des fenêtres,

(1) D'après un dessin du même.

en pierre chanfreinée, et quelques pierres isolées, aux pieds droits des fenêtres; elle est couverte par une haute toiture en tuiles, à deux versants.

*
* *

Une série des plus intéressante et dont nous n'avons pas encore parlé, est celle des maisons en bois ou plutôt à pignons en bois, qui dans toutes les villes furent abondantes et qui le furent également à Tournai, moins peut-être que dans d'autres localités, à cause de la pierre que fournissent nos carrières. Nous avons en effet, donné plus haut un relevé datant du XIVe siècle, où la proportion des maisons en bois et des maisons en pierres est de 5 ou environ, sur 7.

La crainte du feu et aussi cette considération que semblables demeures devaient être favorables à la propagation des maladies épidémiques, les firent proscrire; et le 6 octobre 1572 fût publié une ordonnance, rendue à l'occasion de la peste régnant alors, par laquelle il était défendu « d'édiffier de bois les devan-
» tures et pignons de devant et derrière des maisons
» qui se édiffiront...

« Finallement pour ce que l'on a vu par expérience
» puis aulcuns jours encha, estre chose fort dangereuse
» et préjudiciable à la chose publicque d'avoir les
» devantures et pignons tant devant que derrière les
» maisons édifiez en bois et pour y pourvoir à l'advenir
» ont messieurs les consaux probibé et deffendu, pro-
» hibent et deffendent à toutes personnes de quelques
» qualité ou condition qu'elles soient de édiffier de
» bois les devantures et pignons de devant et derrière
» les maisons qui se édiffiront ou rediffiront cy après, et
» de faire ou faire faire esdits edifications ou rediffi-
» cations d'aultre matériaulx que de pierres ou de

» bricques, à peine d'estre les contrevenans pugnis,
» arbitrairement et les édifices quy ainsi se feroyent,
» estre mis bas aux despens des édiffians.

« Publié par les carrefours de la ville et cité de
» Tournai, au son de trompe, le VI[e] jour d'octobre
» XV[c] LXXII (1).

L'ordonnance de 1572 ne défendait pas encore de réparer les façades en bois, c'est ce qui fait que quelques-unes ont pu parvenir jusqu'à nous (ces dernières disparurent vers 1860). Cette nouvelle prohibition devait être promulguée, un siècle plus tard, dans l'*ordonnance regardant les bastiments* du 10 juin 1671 que nous relaterons à sa date, et où il est défendu :
« de réparer n'y entretenir en aucune façon les mai-
» sons ayantes faces et devantures de bois sans en avoir
» la permission de Messieurs les Prévost et Jurez.

Les maisons en bois de Tournai participent à certains caractères des maisons en matériaux durs, en ce sens que leurs formes sont sévères et correctes, leurs jours multiples, leur décoration très sobre. On n'y rencontre pas, comme dans les maisons de la Normandie par exemple, cette abondance de sculptures qui décorent tous les membres principaux de la construction, ces étages qui se surplombent les uns les autres, et semblent projeter en avant, à la rencontre des maisons d'en face, toutes les façades d'un côté de la rue.

La partie en matériaux durs qui généralement ne dépasse pas le soubassement, dans les constructions en bois, s'élève, dans les maisons de Tournai, jusqu'au

(1) Ordonnance des Consaux du 10 juin 1671, voir registres aux plans, vol. 434.

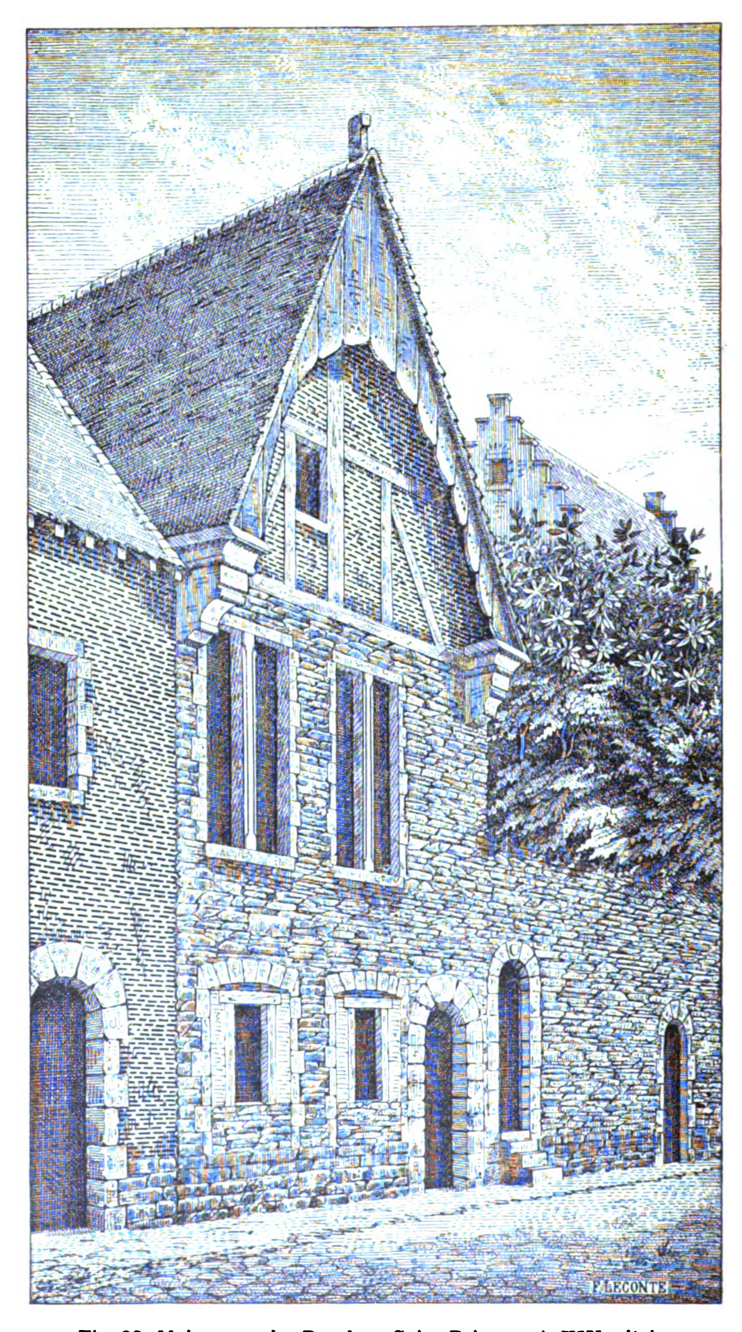


Fig. 38. Maison rue des Bouchers Saint-Brice, n° 4. XIIIe siècle.

premier étage et même parfois jusqu'à la naissance du pignon, de telle sorte qu'il n'y a souvent, en bois, que le pignon lui-même.

Une maison de la rue des Bouchers Saint-Brice, **35.**
n° 4, très délabrée, mais dont la forme générale a été conservée, est la seule encore existante, à front de rue, de ces maisons en bois, et elle permet de fixer les caractères de ce genre de constructions en notre ville. C'est un spécimen d'autant plus précieux qu'il semble remonter très haut dans l'époque gothique, peut-être même au XIIIe siècle, si on tient compte de la ressemblance qui existe entre les consoles supportant les pièces de bois du pignon, et celles de l'arc de la *fausse porte*, supportant la chapelle Saint-Vincent, à l'évêché.

La façade jusqu'à la naissance du comble est construite en moëllons grossiers ; à l'étage s'ouvrent deux grandes fenêtres rectangulaires, dont les pieds droits sont formés de pierres appareillées, comme dans toutes nos anciennes constructions, plus ou moins régulières, et reliées à la maçonnerie en moëllons. Un montant droit, chanfreiné, divise la fenêtre en deux jours ; il repose sur un cordon de pierre servant d'appui de fenêtre, et supporte le linteau. Pas d'arc de décharge, pas de cordons de pierre moulurés, allant d'une fenétre à l'autre et traversant toute la façade. Le rez-de-chaussée comprend une porte plein cintre, primitive, et deux fenêtres trop remaniées pour qu'il soit possible de déterminer leur forme ancienne, avec certitude.

Deux fortes consoles en pierre supportent la charpente de la toiture et lui donnent une saillie de 35 centimètres environ sur le mur de la façade.

Le pignon est en pans de bois, rempli de briques.

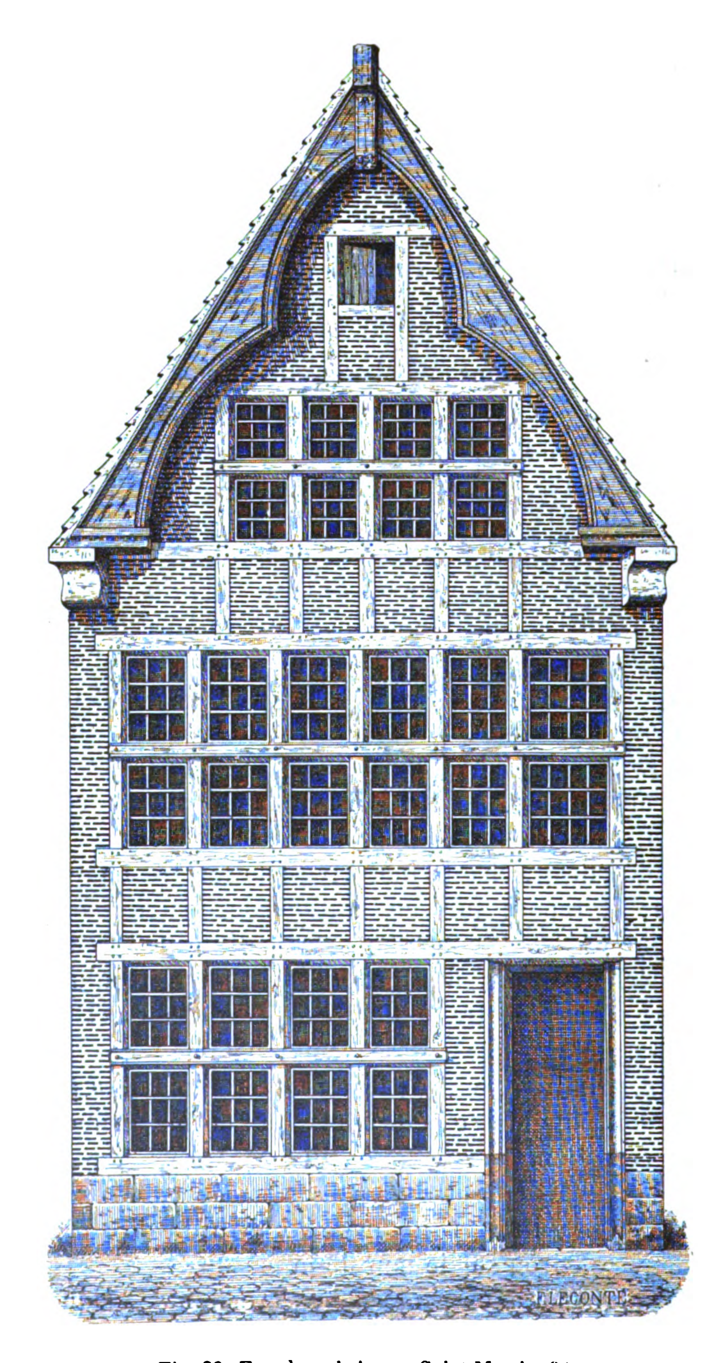


Fig. 39. Façade en bois, rue Saint-Martin, 24.

Tout le revêtement en bois de cette partie de la façade a disparu, mais il est facile de le reconstituer.

Le niveau du sol de la rue n'ayant été que peu exhaussé, la maison a gardé à peu près ses proportions primitives. Sa largeur est de 5 mètres 70.

Un pignon beaucoup mieux conservé, mais moins **36.**
ancien, est celui de la façade vers la cour, de la maison rue Saint-Martin, n° 24.

Malgré la forme moderne qui a été donnée à sa façade de devant, cette maison trahit bien son origine gothique, que confirment encore sa distribution intérieure et ses deux étages de caves. La façade vers la cour, bien qu'un peu modifiée, est cependant suffisamment conservée dans son ensemble, avec ses proportions primitives. Sauf le soubassement qui est en pierres de taille, toute la façade est en pans de bois avec remplissage en briques; des fenêtres multiples occupent presque toute la surface de la façade, sans autre interruption que les potelets en bois qui les divisent. Les pièces de bois qui supportent la toiture sont taillées en arc trilobé avec une légère moulure au bord. Elles reposent elles-mêmes sur des consoles en pierre. La façade tout entière a sans doute été recouverte autrefois de voliges, clouées sur les poteaux qui encadrent les fenêtres. Il n'en reste aucune trace.

On connaît deux autres spécimens de maisons en **37.**
bois, par des dessins de Bienvenu Pollet, exécutés en 1838 et représentant deux maisons encore existantes alors, l'une à la rue des Jésuites, l'autre au vieux marché à la Paille. Nous reproduisons la première.

La maison de la rue des Jésuites, a le rez-de-chaussée en pierres de taille appareillées, une porte plein-



Fig. 40. Maison en bois, rue des Jésuites,
d'après un dessin de B. Pollet.

cintre et deux fenêtres à croisées en pierres. Un cordon en pierre marque le délimitation du rez-de-chaussée avec l'étage et au-dessus de ce cordon, la construction est en pans de bois revêtus de planches.

Une série de petites fenêtres en bois à six lumières, divisées par de minces potelets, comme dans la façade précédente, éclaire l'étage, et une autre fenêtre à trois lumières, éclaire le grenier.

La toiture fait saillie, supportée par deux massives consoles en pierre; la charpente est cachée sous un revêtement de planches dessinant un arc ogival.

La maison du vieux Marché à la Paille, dans l'angle voisin de la porte de l'abbaye Saint-Médard, plus petite que les précédentes, était toute entière en pans de bois, et revêtue en planches, éclairée par des fenêtres multiples à potelets en bois, et sans détails qui permettent de déterminer l'époque de sa construction. 38.

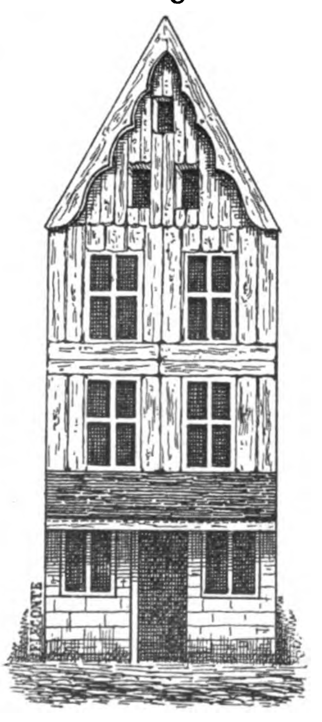


Fig. 41. Maison en bois, Grand'Place, d'après un dessin de 1610.

Divers dessins anciens, dont déjà nous avons parlé, ceux du manuscrit de Sanderus, conservé à la bibliothèque, un dessin de 1647 qui reproduit le côté de la Grand'-Place, vers Saint-Quentin, un autre un peu plus ancien, vers 1610, qui donne les trois côtés de la Grand'Place (conservé à la bibliothèque

communale), diverses vues anciennes reproduites par Bozière (Tournai ancien et moderne), nous fournissent d'autres spécimens de maisons en bois, mais qui ne nous apprennent rien de nouveau sur celles-ci.

39. Nous donnons le dessin d'une des maisons de la Grand'Place, toute revêtue de planches, avec fenêtres du XVII[e] siècle à croisées en pierre et auvent protégeant les fenêtres du rez-de-chaussée.

* * *

40. La plus récente et la plus riche de nos maisons gothiques est celle de la rue de Paris n° 25, très connue par les reproductions nombreuses qui en ont été faites. Beaucoup plus caractérisée, au point de vue de l'ogive et de la décoration ogivale, que les précédentes, elle offre un mélange extrêmement gracieux, de la pierre et de la brique. Il semble qu'un architecte brugeois ait voulu construire une maison comme celles de sa ville, dont elle reproduit fidèlement le type, en y associant la pierre de Tournai, ce qui ajoute à la construction un caractère nouveau de richesse et de solidité qui en font un petit chef-d'œuvre.

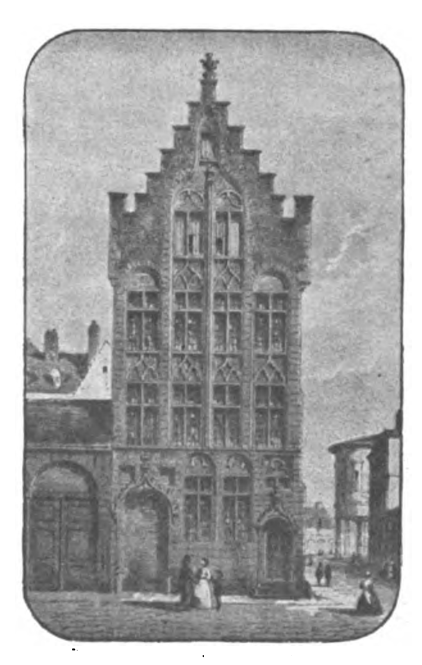


Fig. 42.
Maison gothique rue de Paris, n° 25.
Cliché prêté par M. Vasseur-Delmée.

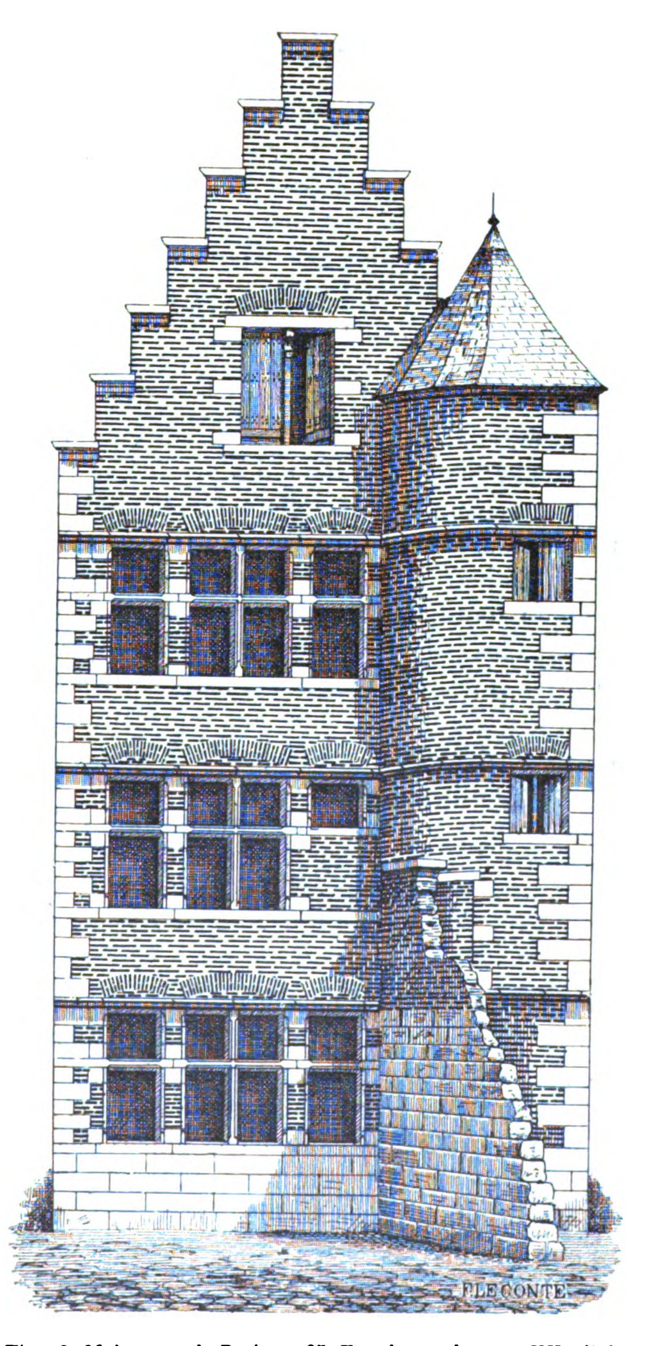


Fig. 43. Maison rue de Paris, n° 25. Façade vers la cour. XVe siècle.

MM. Verdier et Cattois l'appellent un très bel exemple d'une maison en briques et pierres bleues (1).

Cette maison ne fit pas école à Tournai. Elle est restée aussi isolée que l'eût été une construction de l'Inde ou de la Chine, au milieu des œuvres produites par le génie local et c'est pourquoi malgré tout son intérêt et toute sa beauté, elle ne formera pas même un paragraphe de l'histoire de l'art de bâtir, dans notre ville.

La façade vers la cour est, au contraire, fort intéressante, et construite selon les traditions locales. On y retrouve le goût exquis qui a présidé au tracé de l'autre façade, joint à la simplicité et à la sincérité que nous constatons dans toutes nos constructions locales. A part le soubassement, qui est en pierres, la façade est presque toute en briques avec quelques pierres isolées dans les trumeaux, pour supporter les linteaux des fenêtres et les traverses des croisillons. Un élégant pignon à gradins la surmonte; une tourelle, contenant l'escalier, se détache d'une façon très gracieuse sur un des côtés de la façade.

On ne connaît ni le nom de l'architecte, ni la date de la construction de cette belle maison. Elle paraît devoir dater des dernières années du XV[e] siècle.

*
* *

Les caractères des maisons tournaisiennes de l'époque gothique peuvent être résumés comme suit :

Les maisons de pierre sont construites en moëllons avec membrures en pierre taillées, dans les constructions les plus anciennes, en pierres appareillées dans les autres; la brique n'apparaît dans les façades que tout à la fin de la période gothique. Les maisons sont

(1) Architecture civile et domestique, au moyen-âge, Paris 1858.

de forme correcte et sévère, dépourvues de toute ornementation. Leurs ouvertures sont rectangulaires, divisées tantôt en deux jours par une colonnette ou un montant en pierre, tantôt en quatre, par une croisée en pierre. Cette forme spéciale de fenêtre, nous parlons de la première, partagée en deux par un montant étroit en pierre ou par une colonnette avec chapiteau à crochets, est un des éléments caractéristique de notre architecture civile; on l'a appelée à l'étranger la *fenêtre tournaisienne.* Elle date de l'époque romane et se conserve à travers toute la période gothique. Souvent deux corbeaux, dans le haut des montants latéraux, ou pieds droits de la fenêtre, soulagent la portée du linteau.

Ces fenêtres occupent généralement toute la largeur de la façade, ne laissant entre elles que des trumeaux assez étroits; parfois aussi il n'y a que deux fenêtres, proches l'une de l'autre, au centre de la façade, avec de très larges trumeaux à droite et à gauche, dans lesquels on a percé, au rez-de-chaussée, une porte, parfois deux. Ces portes sont le plus souvent à plein-cintre, parfois en ogive, et toujours très simples, à l'exception de la porte de la maison rue du Four Chapitre, n° 11.

Des cordons larmiers moulurés, en pierre, courent généralement à travers toute la largeur de la façade, au-dessus et au-dessous des fenêtres. La partie supérieure de la construction est en forme de pignon ou à corniche en pierre, recevant les eaux des toitures à deux versants; les deux formes se rencontrent également. Souvent les pignons sont à escaliers avec lesquels se combinent les cordons qui traversent la façade. Fréquemment la *ligne horizontale* s'accuse fortement dans ces constructions, comme dans celles de la période romane. Elle est accentuée par ces cor-

dons répétés, qui, de distance en distance, traversent les façades sur toute leur largeur, par ces fenêtres rectangulaires, toutes de même hauteur, régulièrement alignées et symétriques, qui délimitent si nettement les étages.

On ne rencontre pas dans les maisons gothiques tournaisiennes, les ornements, arcatures, grands arcs de décharge, fenêtres à meneaux, que possèdent les belles maisons françaises de la même époque. Seuls les chapiteaux des colonnettes sont sculptés, à crochets, comme ceux de l'architecture religieuse contemporaine, et d'un type propre à l'école tournaisienne et aux monuments élevés sous son influence, le long de l'Escaut, et appelés pour ce motif chapiteaux scaldisiens.

A la fin de la période gothique, apparaissent les premières maisons où les briques s'allient aux pierres pour la décoration des façades. Nous en avons signalé plusieurs exemples : les tourelles de la rue des Clairisses et de la rue du Château-l'Abbaye, une maison de la rue As-Poids et la maison de type brugeois de la rue de Paris. En même temps apparaissent les ancrages dans les façades.

Quant aux maisons en bois, elles ont aussi leur originalité. Toutes ont un soubassement en pierres ; dans les plus anciennes, une partie même de la façade est en pierres, la partie supérieure seule étant en pans de bois. Lorsque ce dernier mode de bâtir est franchement adopté, la façade n'est en quelque sorte qu'une lanterne, à cause de la multiplicité des fenêtres qui forment des zones horizontales continues de claires voies, sans trumeaux, les fenêtres n'étant séparées que par de minces potelets en bois. Ces zones de lumière alternent avec des zones aveugles, formant les hauteurs d'appui et séparant les étages entre eux.

Parfois dans ces façades, le travail en pans de bois reste visible, comme en témoignent alors la régularité des potelets et les soins apportés au remplissage en briques; parfois et c'est le cas le plus fréquent, ils disparaissent complètement derrière des voliges en planches clouées sur les pans de bois et posées les unes sur les autres, à recouvrement. Toutes les maisons en bois sont à pignon avec grand arc ogival ou trilobé. Cet arc et la toiture font une saillie de trente à quarante centimètres sur la façade; mais à Tournai, contrairement à ce qui se rencontre fréquemment ailleurs, les différents étages ne sont pas en encorbellement les uns sur les autres.

Sonvent sur ces façades, comme aussi sur celles des maisons en pierres, de petites toitures en appentis, appelées auvents, établies à la hauteur des différents étages, font saillie sur le mur pour abriter les fenêtres, spécialement celles du rez-de-chaussée, avec les étals des marchands.

Les différentes maisons que nous venons de décrire peuvent paraître bien sévères et bien froides. Elles le sont en effet pour la plupart, telles qu'elles se révêlent à nous aujourd'hui. Mais il ne faut pas oublier qu'autrefois elles étaient toutes plus ou moins richement décorées d'accessoires en plomb, ou en cuivre, en fer, en bois ou en poterie, épis ou bannières, statuettes, niches, lanternes; ornées de sculptures, surtout les maisons en bois; décorées de peintures aux tons chauds et variés, très souvent rehaussées d'or, qui rendaient leurs façades riches et pittoresques tout à la fois.

Nous en avons cité des exemples, d'après MM. Cloquet et de la Grange (p. 82) et d'abondantes pièces d'archives témoignent de la coutume générale d'orner

les demeures privées, tout comme les monuments publics. Cette riche décoration a disparu sous l'action du temps même là où la construction a bravé les siècles.

Le tracé onduleux des rues, la ligne dentelée des pignons, le mélange et l'opposition des tons obtenus tant par les matériaux que par les couleurs, les accessoires de tout genre, niches, lanternes, enseignes; tout cet ensemble enfin, dominé par les grandes masses des monuments publics, les clochers, les clochetons et les tourelles, si nombreux alors, composaient une cité de l'aspect le plus esthétique, et d'un pittoresque merveilleux!

CHAPITRE IV.

Période espagnole. 1521 à 1667.

---

§ 1.

Au début du XVI[e] siècle, Tournai qui jusque là était demeurée ville française, se voit conquise par les armes de l'empereur Maximilien et d'Henri VIII roi d'Angleterre qui s'y fît aussitôt reconnaître roi de France. Il attachait à la possession de cette ville une importance considérable, et pour se l'assurer, il entoura une paroisse voisine de l'Escaut de murs élevés et de larges fossés, tant du côté de la ville que du côté de la campagne. pour en faire une sorte de forteresse. C'était la paroisse Saint-Nicolas, qui s'appela dès lors *le château*, et demeura la citadelle de Tournai jusqu'à la conquête de 1667 par Louis XIV.

Tournai ne demeura que cinq ans sous la domination anglaise, de 1513 à 1518; repassa au pouvoir de François I roi de France en 1518, mais lui fut enlevée après 6 mois de siège par Charles Quint en 1521, et, à partir de ce moment, jusqu'en 1667, vécut sous la domination espagnole ayant pour souverains successifs : Charles Quint, Philippe II, Albert et Isabelle, Philippe IV, et Charles II d'Espagne.

La ville fut d'abord incorporée au comté de Flandre, mais sur la réclamation de ses habitants, Charles Quint lui octroya de former une province distincte, sous le titre de seigneurie de Tournai et du Tournésis. L'empereur qui paraît avoir eu pour elle une grande prédilection. vint y tenir en 1531 un chapitre de la toison d'or, et en 1549 il y fit reconnaître son fils Philippe II, pour son successeur.

L'industrie tournaisienne était alors encore très importante bien que déjà sur son déclin. Ses tapisseries de hautes-lisses en particulier jouissaient d'une vogue exceptionnelle. La bourgeoisie était riche et somptueuse, les artisans nombreux et occupés. Les troubles suscités par les hérétiques devaient causer un tort considérable à cette situation prospère ; le siège de 1581 en est un des épisodes les plus saillants. Bien des mesures prises par le souverain pour rendre au commerce et à l'industrie leur ancien lustre n'atteignirent pas ce résultat si désiré. Sous Albert et Isabelle ces efforts furent renouvelés sans effet appréciable, mais, comme toutes les cités autrefois actives et prospères, Tournai avait gardé dans ses murs, nombre de familles importantes et riches qui la maintinrent longtemps encore, après la décadence de son industrie, dans une situation relativement belle. C'est ce qui devait permettre le grand effort tenté après la conquête française de 1667, pour lui rendre un nouveau lustre.

L'aspect des villes, au XVIe siècle, fut peu caractérisé comme époque ; il était alors ce qu'il fut pendant le moyen-âge, car à côté des nouvelles constructions de la renaissance, il y en avait encore, infiniment plus, qui appartenaient au XIVe et XVe siècles. L'aspect général des villes à cette époque, était encore tout

gothique, celles-ci n'ayant généralement été transformées qu'au XVII° siècle, et cela est surtout vrai pour Tournai où, on le verra plus loin, l'art de la renaissance classique n'a laissé que bien peu de traces. Les rues dit *de Caumont*, étaient étroites et courbes, les maisons en bois avec pignons aigus formant des lignes festonnées d'une teinte sombre, relevée, à de rares intervalles, par des maisons en pierre;... on établissait parfois, au-dessus des rivières, des étages en encorbellement, soutenus par des poutres inclinées... bref les villes du XVI° siècle ne diffèrent presque pas de celles des siècles précédents.

Il en fut ainsi, à Tournai, comme le démontrent les plans du XVI° siècle rappelés précédemment, et notamment ceux que donnent Guicciardin et Deventer, où se dessinent, d'une façon parfaite, les agrandissements successifs de la cité romaine, devenue commune, puis ville importante, grande, riche et peuplée. Mais si la disposition générale, si la distribution de la ville restaient les mêmes, l'aspect des rues se modifiait peu à peu par la construction de quelques maisons d'un nouveau style, par la disparition des plus vieilles masures, que d'autres, mieux bâties et mieux ordonnées remplacèrent.

« Pendant le XVI° siècle, dit Bozière, l'aspect de » nos rues s'était sensiblement modifié. Les maisons » en clayonnage à couverture de chaume, tendaient à » disparaître, on ne construisait plus ou que très peu » en bois; cependant il restait debout une notable » quantité d'habitations dans la structure desquelles » il n'entrait pas d'autres matériaux. Loin d'enlaidir » nos rues ces habitations ajoutaient singulièrement » à leur aspect pittoresque. Leurs étages surplom- » baient la voie publique et étaient éclairés par de

» nombreuses fenêtres ; leurs poutres verticales et trans-
» versales, les saillies de leurs pignons aigus et tri-
» lobés, recevaient des ornements sculpturaux riches,
» de composition et d'un faire habile. Généralement
» les croisées de tous les étages, garnies de vitres
» lozangées contenues dans un réseau de plomb,
» étaient protégées par des auvents en voliges recou-
» vertes d'ardoises.

» A côté de ces constructions, il s'en trouvait
» d'autres dans lesquelles la pierre bleue ou blanche se
» mariait agréablement à la brique rouge. Leurs
» gables taillés à redans, les couronnaient d'épis en
» poterie ou en métal, supportant des girouettes dorées.

« Des ancres forgées avec art dessinaient sur les
» façades de capricieuses arabesques, ou des chiffres
» qui indiquaient la date des constructions. De loin
» en loin une maison de pierre, chef d'œuvre
» d'architecture ogivale, se remarquait dans ces
» agglomérations...

» Les rues anciennes n'offraient point non plus, la
» physionomie des rues modernes comme couleurs. Le
» plâtre et le badigeon ne revêtaient point les édifices
» de leurs tons blafards ; mais les tons sobres et
» riches de la brique de la pierre et du bois, mariés
» çà et là au feuillage des vignes qui tapissaient
» certaines façades, joints aux lignes architecturales
» savamment disposées, concouraient à donner à
» l'ensemble une harmonie qui charmait et reposait
» l'œil tout à la fois ; la configuration tortueuse de
» nos rues ne nuisait en rien à leur aspect agréable....

41. Une vue de la rue de Pont reproduite par Bozière (1)

(1) Tournai ancien et moderne, planche XXIV.

d'après un vieux tableau conservé au musée, donne une idée de l'aspect pittoresque de nos rues à cette époque; on y remarque, au premier plan, des maisons

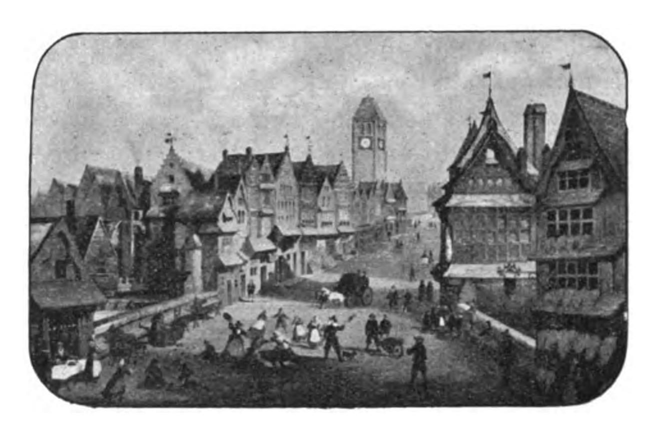


Fig. 44. La rue de Pont au XVIe siècle.
Cliché prêté par M. Vasseur-Delmée.

à pignons en bois avec appentis sur les façades, et parmi les maisons de la rue de Pont celle dont nous avons parlé plus haut (sous le n° 15) avec sa haute façade à pignon en pierre.

Nous avons plusieurs fois déjà, signalé deux vues d'ensemble de la grand'place, conservées l'une au musée (datée 1647) l'autre à la bibliothèque communale postérieure à 1610 (1) et plus ancienne que la précédente; bien que traitées d'une façon sommaire, ces vues sont suffisamment détaillées pour donner une idée assez précise de cette partie de la ville, au commencement du XVIIe siècle et par conséquent au cours du XVIe siècle.

(1) Nous avons exposé plus haut, page 54, les indices qui nous permettent de dater ce plan.

42. Abstraction faite de la Halle aux draps, qui n'a été bâtie qu'en 1610, la vue générale de la grand'place que nous donnons ici, d'après le dessin conservé à la bibliothèque communale, donnera donc une idée exacte de ce qu'était le *grand marché* au XVIe siècle.

47 maisons figurent sur ce plan, au lieu des 75 dont se compose aujourd'hui la grand'place, et comme les maisons à cette époque-là, n'étaient certainement pas plus larges que celles d'aujourd'hui (c'est bien plutôt tout le contraire, puisque de nos jours deux maisons ont souvent été réunies en une seule), nous devons en déduire que le dessinateur ne songeant qu'à donner un aperçu d'ensemble, aura supprimé environ un tiers des maisons. Si, suivant l'ordre actuel des numéros, nous commençons l'examen du plan par la rangée de maisons adossées à l'évêché, nous relevons les types suivants :

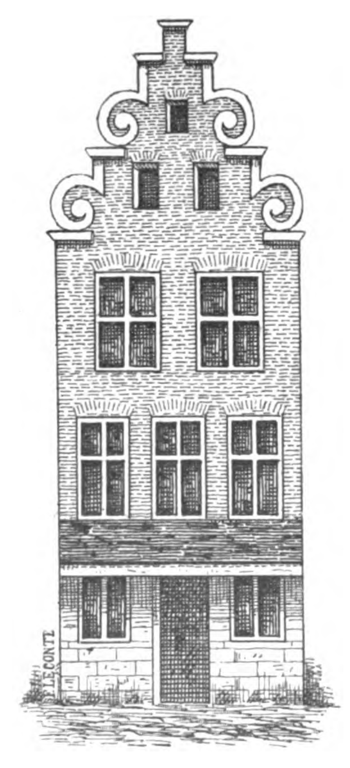


Fig. 46. Maison du XVIe siècle.
Grand'Place.

La première maison est en briques et pierres, fenêtres à croisillons en pierre, pignon à renroulements. Auvent ou appentis protégeant les fenêtres du rez-de-chaussée, qui paraît être une boutique, avec une sorte de vitrine encadrée par des poteaux en bois.

La 2e maison et les suivantes jusqu'à la 8e sont du

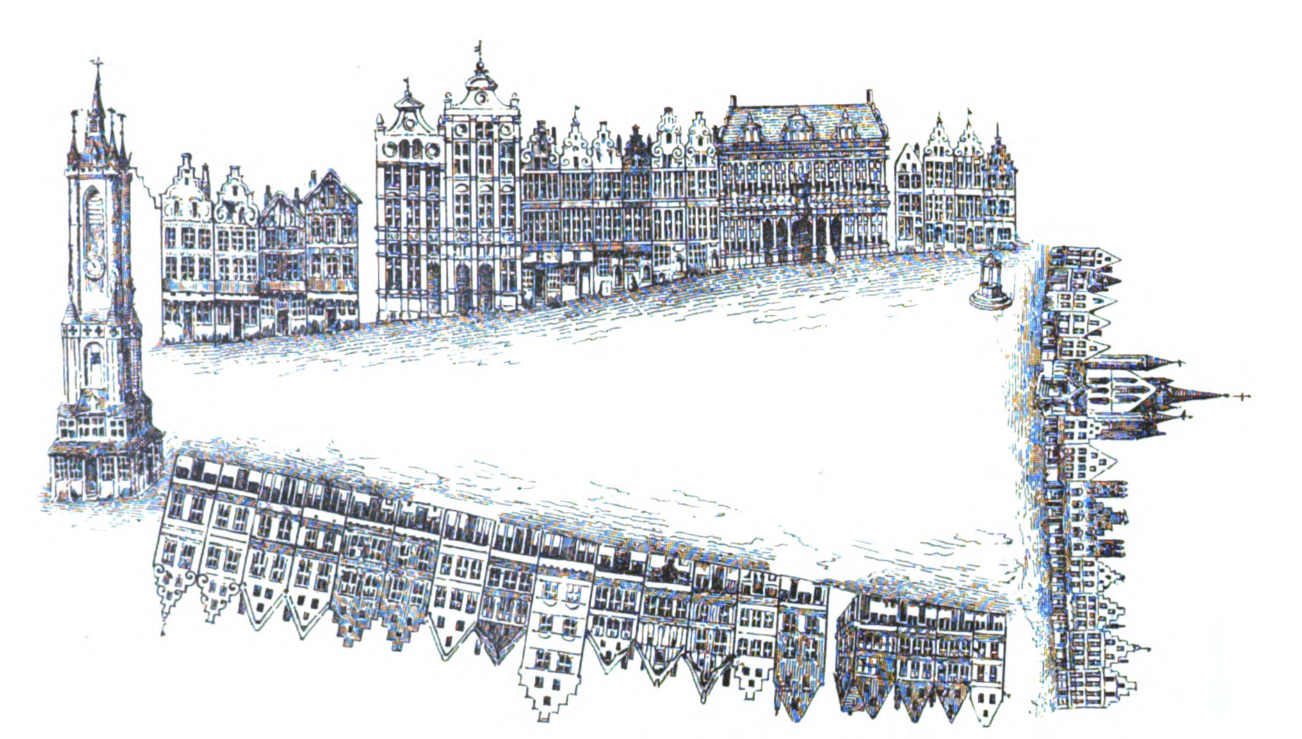


Fig. 47. La Grand'Place, vers 1610, d'après un dessin conservé à la bibliothèque communale.

même type, mais différent par quelques menus détails.

La 9e maison (le n° 19 actuel) est beaucoup plus haute et beaucoup plus importante que les précédentes nous la décrivons plus loin sous le n° 49.

La 10e maison est peut-être en bois, la 11e et la 12e le sont certainement — nous avons donné l'une d'elles sous le n° 39, mais ces maisons en bois semblent avoir été en partie transformées comme l'indiquent leurs fenêtres à croisillon.

La suivante (13e) est plus large que ses voisines, en briques et pierres avec pignon à escaliers, et fenêtres à croisillons en pierre.

La 14e, qui fait l'angle de la rue des Orfèvres, à pignon aigu, semble plus ancienne que les précédentes, mais est trop peu caractérisée pour qu'on puisse la décrire et la dater.

La 15e maison, à l'autre angle de la rue des Orfèvres (le n° 24 actuel) a deux pignons aigus, l'un donne sur la place, l'autre sur la rue des Orfèvres; elle est toute en pierres, avec deux étages de fenêtres, tellement voisines l'une de l'autre, qu'il semble n'y avoir pas de trumeaux, et qu'on peut y avoir aussi bien 4 fenêtres à croisillons que 8 fenêtres séparées par de simples potelets en bois; comme toutes les précédentes, elle a un appentis sur les fenêtres du rez-de-chaussée.

La 16e et la 17e ont un pignon en pierre et des fenêtres à croisillons; la suivante, qui est en briques, a son pignon terminé par un amortissement carré.

Les quatre maisons à partir de la rue de Cologne (19 à 22) sont semblables : en briques, fenêtres à croisillons en pierre, pignons à enroulements.

La 23e est l'Hôtel du Porc, que nous avons décrit sous le n° 5.

La 24e diffère de toutes les précédentes. C'est une

solide maison en pierres, qui remonte certainement à l'époque gothique, comme on peut en juger par le dessin que nous en avons donné page 105.

Le n° suivant, 25, à un pignon à escaliers.

Puis vient l'église Saint-Quentin, avec le porche qui a disparu depuis longtemps et dont on ne possède pas d'autre représentation. Les quatre maisons suivantes sont sans intérêt.

Entre la rue des Meaux et la Halle aux draps, le dessinateur n'a fait figurer que quatre maisons (30 à 34). Les 3 premières sont sans intérêt, la 4e, n° 34, à un pignon aigu. L'ensemble de la construction est en briques. Une peinture du musée, représentant l'inauguration d'un souverain, donne une bonne vue de cette même maison.

La Halle-aux-Draps.

La maison qui la suit, n° 35, ne répond pas à celle qui existe encore de nos jours et fut bâtie peu après la Halle (1612); elle est surmontée d'un pignon à enroulements, briques et pierres.

Toutes les maisons qui suivent (36 à 40) ressemblent à celle-ci. Les deux suivantes 41 et 42, (aujourd'hui 63 et 64) étaient occupées par le bailliage, nous en donnons un dessin plus complet et plus exact sous le n° 48 de nos descriptions de maisons.

Cinq maisons sont comprises entre le réduit des Sion et l'extrémité de la place vers le beffroi, deux sont en bois et 2 à pignons à enroulements.

Toutes ces façades, sans exception, sont à pignons, la plupart datent certainement du XVIe siècle, quelques-unes sont plus anciennes, comme l'hôtel du Porc et la maison voisine. Enfin le beffroi est entouré de constructions en bois, à étages en encorbellement, avec toitures en ardoises et auvents sur les façades.

Une autre vue d'ensemble donne le cours de l'Escaut, et les constructions qui l'avoisinent... C'est la *carte figurative du cours de l'Escaut dans Tournai en 1622* (Tournai Vasseur-Delmée 1879).

Très intéressante en ce qui concerne le cours du fleuve, ses abords, la disposition des rives et des rues voisines, devenues aujourd'hui les quais, elle ne peut nous renseigner sur les maisons qui sont traitées de la façon la plus sommaire et qui toutes se ressemblent. Presque toutes sont à pignon, quelques-unes seulement à toitures à deux versants, un certain nombre sans étage... C'est tout ce qu'on en peut dire.

Les dessins du manuscrit de *Sanderus*, à la bibliothèque communale, sont dans le même cas; très intéressants les pour grands monuments, mais pour eux seuls. Ces documents seront donc d'un bien faible secours pour l'étude de nos maisons privées.

* * *

L'art de la renaissance est suffisamment connu dans ses diverses manifestations, où l'on peut distinguer trois périodes distinctes, pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'étendre bien longuement sur ses œuvres, à chacune de ces périodes. Dans la première on rencontre des monuments encore gothiques par leur conception et leurs formes générales, mais revêtus d'une riche, abondante et très délicate décoration, empruntée aux éléments de l'art antique; la seconde se distingue par des monuments où les ordres grecs et romains s'affirment davantage par des masses énormes, des frontons et des colonnes régulièrement disposées, donnant un ensemble fort riche et très décoratif; enfin la troisième est un retour aux formes plus

correctes mais sèches et raides des constructions antiques, avec une décoration sobre parfois jusqu'à la nudité.

Tournai possède peu de monuments publics du style de la renaissance : l'ancienne Halle aux Draps, aujourd'hui les musées (1610), l'ancien palais des Etats du Tournaisis, aujourd'hui les archives communales; le jubé de la Cathédrale, œuvre de Corneille Floris, dit de Vriendt (1572); la délicieuse porte de l'ancienne chapelle du noviciat des Jésuites, aujourd'hui l'Athénée, type gracieux de l'art de la renaissance; la porte de l'église du Séminaire, le portail de l'église Sainte-Marguerite.... en somme, fort peu de chose.

Bozière l'avait déjà constaté : « La période dite de » la renaissance ne nous gratifia guère de beaucoup » d'édifices, car ce genre fut moins en vogue en Bel- » gique qu'en France. A Tournai nous ne pouvons citer » comme appartenant à ce style que la Grand'Garde » (Halle aux Draps), une partie de l'ancien couvent » des Célestines et quelques maisons complètement » défigurées par les remaniements qu'elles ont subis.

Nous indiquerons précisément ces quelques constructions privées que ne cite pas Bozière, et par contre nous ne ferons pas figurer parmi les constructions de la renaissance proprement dite, le couvent des Célestines que nous transportons dans un groupe spécial de constructions de l'époque de la renaissance, qu'il n'a pas signalées et qui cependant forment un ensemble d'où se dégage un style propre à Tournai.

M. Cloquet, dans ses *Etudes sur l'art à Tournai*, ne s'arrête pas longtemps à cette période de l'art monumental, d'ailleurs assez pauvre. « Aux légères façades

» en bois qui tirèrent de la rue le maximum de jour
» possible par leurs devantures tout ajourées, avaient
» succédé au XVIe siècle, des pignons en pierre
» presqu'aussi légers, merveille de hardiesse, où les
» meneaux en délit, les croisillons en pierre et les
» sveltes trumeaux ne prenaient guère plus de place
» que les potelets des façades en charpente.

Il cite deux types de fenêtres, dits dans les écrits du temps : fenêtres *à l'antique* et fenêtres *à la moderne*. Les premières sont, dit-il, les fenêtres à croisillons en pierre, telles qu'on les comprit pendant le moyen-âge, et les secondes sont les fenêtres séparées par des trumeaux étroits ayant la forme de pilastres appareillés alternativement de pierres et de briques (1).

Les documents d'archives ne sont ni bien nombreux ni bien intéressants pour l'époque qui nous occupe.

Le fonds des métiers, aux archives de Tournai, ne comprend presque rien au sujet de la corporation des maçons et des menuisiers, et encore ce fonds ne remonte-t-il pas au-delà de la fin du XVIe siècle.

(1) Nous croyons que ces mots sont souvent pris dans des sens différents d'après ceux qui les emploient : *antique*, d'après Daviller, se dit d'un bâtiment ou d'une figure faite du temps que les arts étaient dans leur plus grande perfection chez les Grecs et les Romains ; *moderne*, se dit improprement en architecture, de la manière de bastir à l'italienne, dans le goût de l'antique. Les ouvriers se trompent aussi lorsqu'ils l'attribuent à l'architecture purement gothique. Mais la véritable signification de *moderne* se doit entendre seulement de l'architecture qui participe de la gothique dont elle retient quelque chose de la délicatesse et de la solidité, et de l'antique dont elle emprunte les membres et ornements, sans proportion ni bon goût de dessein, comme on peut le remarquer dans le château de Chambord, dans l'église Saint-Eustache à Paris, etc. (Cours d'architecture, qui comprend les ordres de Vignole, Paris 1699).

D'autre part, en ce qui concerne les meubles, on appelait cabinets à *l'antique* ceux qui etaient disposés suivant les exigences de la mode nouvelle, éprise d'une vive passion pour les débris de l'art gréco-romaine (*De Champeaux*, le meuble. I, p. 164.)

Nous en donnons cependant un résumé croyant que le moindre document peut avoir son intérêt et présenter quelqu'utilité, ne fût-ce que par comparaison avec d'autres actes du même genre, concernant des villes étrangères, qu'ils peuvent servir à expliquer ou à compléter.

Le fonds des maçons se compose d'un unique registre intitulé : « Cartulaire servant de répertoire de tous les » points des ordonnances du corps et stils des massons » de cette ville et cité de Tournay fait par Louis-Joseph » Givaire, praticien, le 16 aoust de l'an 1716. »

Pièce I. — Titre concernant les apprentissages et ouvrages.

A tous ceux qui ces présentes lettres verront et orront, Doyens et soubs Doyens des stiles et mestiers de la ville et cité de Tournay, salut. Comme les Doyens, soubs Doyens, Jurez, Eswars, Maîtres et suppost des massons, tailleurs de pierres, tailleurs d'images, paveurs, cauchieurs, bricqueteurs et cauffourriers faisans ensemble l'une des trente six bannières de cette ditte ville se fussent traits par devers nous, et nous eussent remonstré......

Scavoir faisons... et statuons ce qui s'en sieult : et premier que chacun an élection se fasse de deux esgards pour avoir et prendre égard sur les œuvres de machonnerie afin que pugnition soit prinse des faultes qui seront commises par insuffisance d'œuvre et de matériaux telement que pour chacune faute les délinquants seront pugny et condennez en 12 livres flandre d'amende.....

Autorisation de retenir des ouvriers étrangers, moyennant payer par semaine 18 deniers au profit du métier, et les maitres demeurant responsables des fautes de ces ouvriers.

Quant aux droits et sallaires pour parvenir à la maitrisse, par dessus le chef d'œuvre accoustumé, au lieu de six livres paieront douze livres et pour recréer les maistres, au lieu de six livres, huit, et pour la visitation du chef d'œuvre à chacun Doyen, jurez et esgard dix sols flandres.....

Si accordons le cinquième article selon sa forme et teneur,

pareillement les 6e, 7e et 8e bien entendu que en la liberté de vendre matériaux n'entendons de rien innover.

— L'art. 5 était relatif au paiement des ouvriers et apprentis — l'article 6 vise l'obligation du chef d'œuvre pour les apprentis et le paiement des droits du métier — l'article 7 commine une peine contre les ouvriers ou maitres qui abandonneraient un ouvrage entrepris — l'article 8 oblige les maitres des villes voisines de se faire recevoir dans le métier s'ils veulent travailler à Tournai.

Ordonnant que au fait du placcage on se conduira suivant l'ordonnance de nos prédécesseurs datté du 29e jour d'octobre 1518. En témoin de ce, nous avons fait mettre à ces présentes lettres nostre scel, qui furent faictes, donnée et prononcée en jugement, le lundy 23e jour de décembre 1566.

N° 2. Ordonnance des Doyens des métiers, confirmant la précédente, le 26 avril 1585.

N° 3. Ordonnance des mêmes, relative aux ouvriers étrangers employés par les maîtres, qui leur défend de recevoir autre chose que leur salaire et de rien entreprendre directement.... le 3 avril 1662.

N° 4. Ordonnance générale de l'an 1668, par les Prévost et Jurez, défendant d'acheter toutes denrées chez ceux qui ne sont pas francs-maîtres.

N° 5. Consaux du 15 avril 1687, ordonnance à tous rocqtiers, tailleurs de pierres de faire tirer dores en avant les pierres des rocques sur leur lict et de les faire travailler de telle manière (pour qu'elles ne soient pas sujettes à s'écailler...), etc.

N° 6. 16 mai 1685 — plainte des massons contre les esgards des couvreurs — (rien).

N° 7. Ordonnance des couvreurs de tuilles et pottiers touchant les carreaux de Gand. 20 février 1564.

N° 8. Ordonnance concernant la visite des bastimens en datte du 14 de mars 1684.

— On paiera aux esgards de l'office des maçons pour la visite des grandes maisons 50 patars, et des autres 30 patars. Ordonnance des consaux des 20 juin et 10 février 1688.

N° 9. La grande ordonnance et sentence extendue contre les placqueurs du 11 juillet 1653. (Longue ordonnance de 24 pages in folio sans intérêt).

N° 10. Ordonnance concernans l'adjonction de la branche des placqueurs, de l'an 1669.

Même objet que la précédente (pas plus intéressante que l'autre, et longue de 10 pages).

N° 11. Réglement concernans les apprentissages tant pour les étrangers que les fils de maitre du 12 d'aoust 1630 — fixe les droits à payer pour la visite du chef d'œuvre — défend de marchander ou emprendre ouvrage pour aultre maitre directement ou indirectement, mais permet aux particuliers de prendre un autre maitre si celui qu'ils ont choisi quitte l'ouvrage l'espace de 8 jours....

N° 12. Règlement concernaut les placqueurs et massons, enjoint aux benneleurs et marchand de lattes du 23 décembre de l'an 1676. (26 pages in-folio sans intérêt).

On y voit que pour devenir maitre on devait avoir été apprenti pendant 3 ans, faire chef d'œuvre (on ne dit jamais en quoi il consistait) payer les droits d'entrée, etc.

N° 13. Nouveau règlement regardant les droits des chef-d'œuvre, du 30 aout de l'an 1700.

N° 14. Ordonnance concernans le paiement que chacque maistre devront payer pour chacque ouvrier, du 5 juillet 1700.

N° 15. Extrait de l'ordonnance générale au fait des chefs-d'œuvres.

Ordonnance des Doyens des métiers du 27 juillet 1739. Elle constate d'abord que le déchet du commerce de cette ville a depuis longtemps fait succéder la concurrence à l'opulence dont elle jouissait autrefois....

Ceux valablement affranchis du stil des maçons voulant acquérir la maitrise feront le chef d'œuvre réglé par les ordonnances, et pour droit d'iceluy, les fils de maîtres faisant pour ledit chef-d'œuvre une poitrine de cheminée et un manteau de briques, avec les dimensions requises en deux formes....

Les natifs de cette ville, non fils de maitres et y ayant fait leur apprentissage feront pour chef-dœuvre une poitrine de cheminée en briques et le manteau et un cul de lampe aussi en briques, le tout avec les dimensions requises et rapporteront en dessin leurs traits de mesure....

Ceux estans affranchis en ville étrangère affranchissante celle-ci, feront même chef d'œuvre que les affranchis de cette ville.

(Archives de Tournai. Inventaire n° 4380).

Nos archives (délibérations des Consaux ou des Doyens

des métiers), gardent la trace de différends minuscules entre maçons, potiers, couvreurs de tuiles, discutant sur la largeur et l'épaisseur que doivent avoir les carreaux et les briques, sur le droit de les vendre, d'en faire venir de l'étranger, etc.; nous les avons rappelés dans notre Etude : Potiers et faïenciers tournaisiens.

Le 4 décembre 1674, nous rencontrons une requête des maçons contre les gens de main-morte qui font bâtir par des ouvriers n'appartenant pas au métier. (Consaux V. 222, f. 51).

Le 10 septembre 1675, requête des potiers contre ceux qui font revenir des tuiles et des carreaux de Gand. (Consaux V. 222, f. 109.)

Cette réclamation, qui ne nous apprend rien d'intéressant, fut plusieurs fois renouvelée dans la suite (en 1714, 1717, etc.)

Ces minimes querelles, nous les trouverons d'ailleurs, maintes fois répétées, à la même époque, entre les gens des divers métiers, qui avaient entre eux des points de contact, serruriers, quincailliers, fondeurs de cuivre, chaudronniers, quand nous traiterons du mobilier de nos maisons.

Le fonds des menuisiers, bien que comprenant deux registres, est encore moins riche que celui des maçons. Le premier est intitulé :

« Registre servant à tenir notte de l'admission de
» chaque maistre menuisier de la ville et cité de
» Tournay à la maîtrise dudit métier.

La première admission est du 26 août 1700, et la dernière du 6 décembre 1787.

Le 15 juin 1769, le chef-d'œuvre accompli par l'apprenti est « une porte avec son chambran et embrasement. »

Le 22 mars 1775, c'est « une porte d'appartement » avec double chambran et embrasement et un double » mantaux de cheminée asenblés en S. »

Le 22 avril 1782, le récipiendaire fait les deux chefs-d'œuvre, « l'un de menuisier et consistant en une » porte d'appartement avec double chambranle et » embrasement, le tout encadré; et l'autre de charpen- » tier consistant en un double manteau de cheminée » assemblé en S. » (Archives de Tournai, Inventaire n° 4381).

La seconde pièce est un registre des assemblées du collège des menuisiers « tenue au couvent des révérends Pères Augustins, » du 21 août 1703 au 1er mai 1775. (Ibid. n° 4382.)

Il ne contient pas le moindre détail intéressant pour la matière qui nous occupe.

Quelques contrats pour la construction d'édifices publics au XVIIe siècle ont été publiés par *A. de la Grange* dans les volumes de la Société historique de Tournai; nous nous contentons de les signaler : Contrat des dépenses faites pour la construction de la Chapelle des Doyens, en 1614. (Bulletins, tome 23, page 117.) Contrat pour la construction de la maison attenante à la Halle aux Draps en 1612. (Ibid. p. 149.) Cahier des charges pour la construction des galeries de la Halle aux Draps, 1616. (Ibid, p. 140.) Contrat pour la reconstruction du pont de l'Arche, en 1616. (Ibid. p. 222.)Cahier de charges et devis pour la construction de la maison des Jésuitesses en 1680. (Ibid. p. 171).

Notons en passant, au sujet des toitures, que la paille qui avait été proscrite, était remplacé presque

partout, par des tuiles, et que plus tard, à la fin du XVII[e] siècle, on exigea même l'usage des ardoises, comme il ressort de la requête de Gery Descaut qui demande qu'on lui permette de « couvrir de tuiles une » maison, *a cause qu'il ne peut trouver d'ardoises.* On » lui permet, si toutefois il n'arrive des escailles ou » ardoises en deans 15 jours. (Consaux du .... avril » 1693, v. 227, f° 123, v°). »

On rencontre plusieurs demandes semblables vers le même temps.

*
* *

Comme précédemment, il fallait une autorisation des Consaux, pour élever une maison ou toute autre construction. Ces autorisations ne se trouvent pas, comme cela sera le cas plus tard, réunies dans des registres spéciaux sur la police des bâtiments, et même il paraît que généralement, elles ont dû être purement verbales. Nous en trouvons trace, cependant, dans certaines délibérations de nos magistrats :

Le 10 juin 1586 les consaux autorisent Martin Garin à démolir une vieille maison non manable et à la remplacer par un mur, à charge de la rebatir dans les six ans (vol. 194, f° 128 V°)

Le même jour, Guillaume Blavet, charpentier et meresnier de la ville, réclame d'être payé pour des *vues de lieux* qu'il a faites pour la ville. On lui accorde cent livres flandre. (Ibid).

Nous avons relaté plus haut la défense de faire des maisons en bois et des toitures en chaume, pour éviter les incendies ; nous avons rappelé les mesures prises par nos magistrats pour combattre le feu. Sans revenir sur ce sujet nous citons deux pièces, qui nous apprennent qu'alors, comme de nos jours encore, on se

préoccupait d'amener au plus vite de l'eau sur les lieux, pour combattre le feu : la première est une réclamation. « Des cartons qui requierent sallaire des voitures d'eauwe qu'ils menèrent au feu qui nagaire a esté en la rue Muchevaque. (Consaux du 15 mai 1492 vol. 175).

La seconde, moins ancienne, prescrit de fournir des tonneaux aux voituriers, pour qu'ils amènent de l'eau sur les lieux en cas d'incendie.

« Messieurs les consaulx désirant obvier? ordre a » ce que quand quelque inconvénient de feu advient » par cas fortuit ou aultrement (que Dieu ne veuille!) » y soit remédié, sont d'assens de délivrer a chacun » chartier de rivaige une widenghe et futaille de beaulne » ou d'orléans qu'on fera accommoder, lesquelles les- » dits chartiers seront tenus entretenir et garder, et » touttes et quantes fois que quelque feu de meschief » adviendra, avecq celles y mener eaux... » Consaux » du 29 mai 1584 vol. 193ᵇ. p. 371.

Et comme nous avons traité plus haut des prescriptions relatives au nettoyage de la ville, en même temps que des mesures prises contre le feu, nous citerons ici encore une délibération, un peu naïve, sur ce premier point, que nous avons d'ailleurs déjà signalée, page 121. « De résouldre si l'on debvra » ordonner de mettre aulcuns porcqs courir parmi le » ville pour purgier les immondices. « On le remet à » Messieurs les Prévost et Jurés pour sur ce adviser » quelqu'expédient et en faire rapport aux consaulx. » (Consaux du 12 avril 1614, vol. 200ᵇ fº 351 vº.)

*
* *

Nous manquons presque totalement de renseigne-

ments sur les architectes et les artisans qui ont élevé nos constructions de cette période.

Quentin Ratte qui est qualifié maître maçon, édifia en 1610 la Halle aux draps. On lui doit aussi des agrandissements à la Halle des Consaux.

Abraham Hideux, tailleur de pierres et d'images, 1585+1616.

Isaac Hideux, architecte et sculpteur, bâtit en 1612 la maison voisine de la Halle aux draps.

Jehan Martin, maître maçon, entreprend en 1563, des constructions à la Halle des échevins de Saint-Brice.

Pierre Taverne, roctier et sculpteur, construit en 1607 le grand escalier de la Halle des Consaux ; en 1628 il bâtit une maison à pignon, rue Merdenchon.

Abraham Taverne, roctier (mort en 1637) fit divers travaux en 1628.

Michel Taverne, également roctier, vivait en 1625.

Ces noms sont donnés dans les *études sur l'art à Tournai*, mais on n'y signale aucune maison particulière qui serait leur œuvre.

Nous trouvons encore, dans le même recueil, les noms suivants :

Bedet François, maçon, 1541.
Bedet Jehan, rocquetier, 1507.
Daret Jérôme, tailleur d'images, 1521.
Delehaye Charlot, tailleur de pierres, 1504.
Delucluse Clément, rocquetier, 1597.
Derudder Andrien, maçon, 1517.
Duquesne Jehan, rocquetier, 1510-1542.
Hennecart Quintin, maçon, 1541.
Lebrun Jehan, maçon, 1541.
Lecomble Simon, maçon, 1541.
Lefebvre Gillart, tailleur de pierres, 1521.

Leprinche François, rocquetier, 1571-1575.
Mortier Jean, maître maçon, 1583-1584.

Dailly Simon, doyen des maçons et des tailleurs de pierres, 1607-1614.
Delescaille Clément, rocquetier, 1614-1646.
Delis Pierre, marchand rocquetier.
Denneau Olivier, rocquetier, 1614-1646.
Denneau Philippe, tailleur de pierres, 1600.
Descart Noël, tailleur de pierres, 1677+1701.
Dufour Jehan, rocquetier, 1646.
Dumasy Pierre, rocquetier, 1656-1658.
Lefebvre Jean-Baptiste, maître tailleur de pierres, 1677+1706.
Quinquin Adrien, tailleur de pierres, 1653.
Surin Martin, tailleur de pierres, 1688.
Watrigant Michel, chaufournier, 1654-1676.
Voir d'autres noms, pour le 17e siècle, au chapitre suivant.

§ 2.

Nous diviserons les constructions élevées pendant la période espagnole, en trois groupes ; le premier comprenant celles qui portent l'empreinte de la renaissance classique, aussi rares que les monuments religieux de ce style, ce sont : le Bailliage, la grange des dimes de Saint-Martin, une fenêtre (au musée), la tourelle du Mont de piété, celle de l'évêché, la porte de l'abbbaye Saint-Médard, des maisons de fondation, rue de Marvis, d'autres, au réduit des Dominicains.

Le second groupe se compose de maisons modestes en pans de bois, ou en briques et bois avec soubas-

sement en pierre. Ces maisons dérivent directement des maisons de bois de l'époque gothique; très simples et très pittoresques, elles n'ont aucune prétention au style et cependant elles ont un caractère local très accentué. Les traverses en bois sont protégées et acusées par des larmiers tantôt en briques, tantôt en pierre moulurée; dans ces derniers cas, ces larmiers se prolongent à travers toute la façade, comme dans certains pignons de la période gothique.

Le troisième groupe est beaucoup plus important, au point de vue de l'histoire locale : il comprend des constructions d'un type très caractérisé en briques et en pierres, qu'on peut qualifier de style renaissance tournaisien. Les transformations qu'a subies ce style, depuis le commencement du XVIe siècle, jusqu'à la fin du XVIIe, où apparaît le style moderne, sont très peu sensibles. Ces constructions rappellent celles de l'époque gothique, mais les étages se multiplient et les fenêtres, en même temps qu'elles sont un peu moins hautes, deviennent plus nombreuses et serrées les unes contre les autres, avec des trumeaux excessivement étroits; toutes sont à croisées en pierre, parfois doubles, parfois simples; quelques détails indiquent le style de la renaissance, dans l'agencement des pignons, dans les arcs de décharge dont le tympan, généralement en pierre, est sculpté en forme d'éventail; dans les cartouches sculptés qui ornent parfois le dessous des appuis des fenêtres. La pierre blanche apparaît, en très petite quantité pour les ornements sculptés de ces façades. Ce qui les caractérise principalement c'est le mélange de la briqne et de la pierre, qui devient constant, tandis qu'on ne la rencontre qu'à titre exceptionnel dans les constructions de la fin de la période gothique.

Ces façades s'inspirent, dans une certaine mesure des maisons en bois, dont elles ont la grâce et la légèreté, mais avec quelque chose de plus riant par l'opposition des couleurs, et de plus architectural, par la composition régulière des masses.

Presque toutes ces maisons, sinon toutes, sont ou ont été à pignon, et lorsque par leurs dimensions, elles dépassent la largeur ordinaire d'un comble, une partie au moins de la façade est à pignon, l'autre ayant une toiture à versants parallèles à la façade.

*
* *

Peu nombreuses et peu importantes, nous ne pouvons citer que les constructions ci-après, comme appartenant au style de la renaissance classique.

Fenêtre en pierre sculptée, datée 1568, conservée **43.**
au musée communal et qui autrefois se trouvait au haut de la rue de l'Hôpital Notre-Dame. Très élégante, très richement sculptée, elle est décorée de bucranes, de têtes de lions et de bouquets de fruits exécutés avec beaucoup d'art et de fini. C'est une œuvre de sculpture tournaisienne, qui n'est pas isolée; on connaît de très belles cheminées travaillées de la même

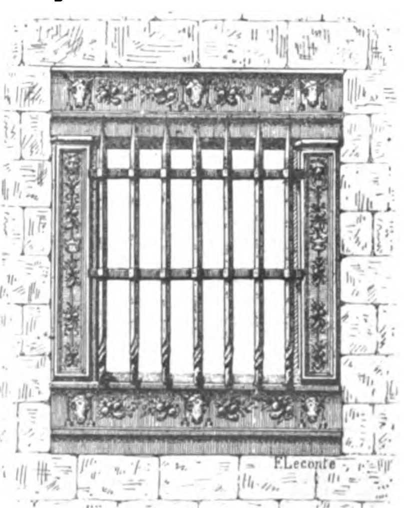


Fig. 48. Fenêtre de 1568
autrefois rue de l'Hôpital Notre-Dame.

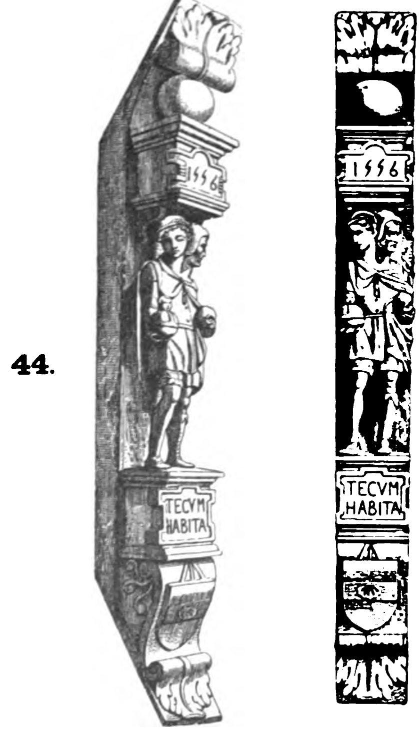


Fig. 49. Consoles en bois sculptée, 1556.

façon, conservées au musée et chez quelques collectionneurs de la ville, dont nous parlerons quand nous traiterons la décoration intérieure de nos habitations tournaisiennes, dans la seconde partie de cet ouvrage.

44. Belle console en bois, datée 1556, ornée d'une figure d'homme bicéphale, à tête de jeune homme portant en main le globe terrestre, et à tête de vieillard tenant en main une tête de mort. Au dessous la devise : *tecum habita*, et des armoiries. Cette curieuse pièce de bois provenant d'une maison (démolie) de la rue des Choraux, est aujourd'hui conservée au petit musée de l'école Saint-Luc à Tournai.



Fig. 50. Porte rue des Filles-Dieu.

45. Montant central de fenêtre, en bois, provenant de la maison n° 17 de la

rue des Augustins, orné d'une figure d'évêque (Saint Augustin?) sur une colonnette à chapiteau ionique, et la date, 1623, dans un cartouche. (Collection E. S.)

Si les sculptures en bois, provenant de l'extérieur de nos demeures, sont rares, il n'en est pas de même de certaines sculptures décoratives, à l'intérieur des maisons, notamment des bouts de poutres sculptés, qui sont très abondants et fort remarquables.

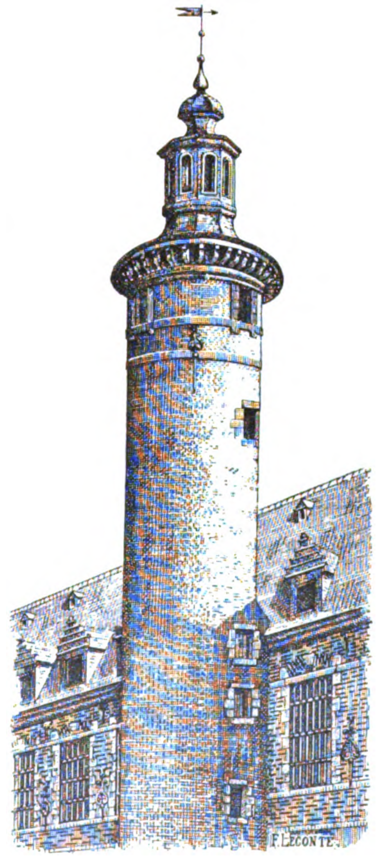


Fig. 51. Tourelle du Mont de Piété, rue des Carmes, 16:2.

Porte cochère, rue des Filles-Dieu (large de 2 m. 70 c.) présentant des éléments combinés de deux styles, le montant central figurant une colonne ionique, tandis que les petits ouvrants, dans la porte, sont surmontés d'un arc ogival en accolade; elle doit dater de 1620 ou environ. **46.**

La tourelle du Mont de piété, érigée en 1618-22 par **47.**
W. Coeberger, est de style franchement renaissance, tandis que le reste de la construction appartient à ce

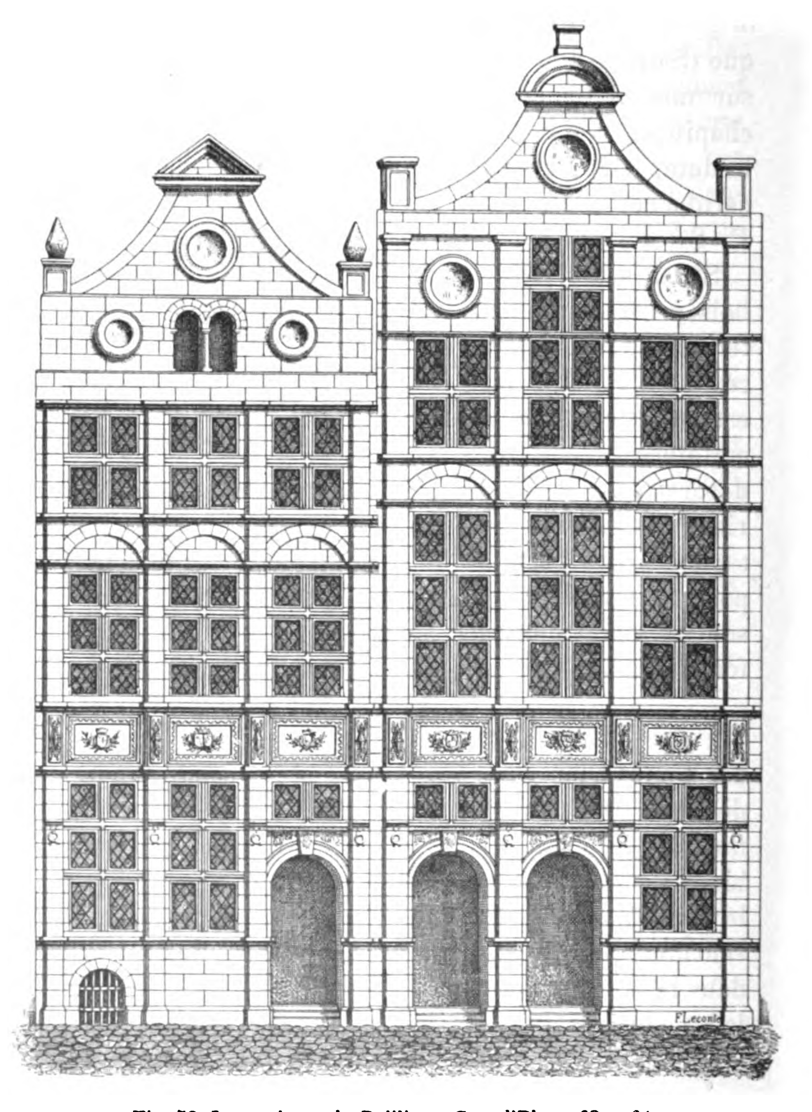


Fig. 52. Les maisons du Bailliage, Grand'Place, 63 et 64.

style de renaissance spéciale, tout imprégné de gothique, dont on connaît tant de spécimens à Tournai.

Dans tous les monuments de la renaissance, à Tournai, on rencontre, comme ici, l'un ou l'autre détail encore franchement gothique, combiné avec d'autres de style classique.

Deux maisons très importantes de la Grand'place, **48.**
encore existantes, mais fort dégradées, les n°s 63 et 64, autrefois l'*hôtel du Bailliage*, sont probablement la construction la plus importante qu'ait possédée Tournai, de l'époque de la renaissance. Le plan de la Grand'place, conservé à la bibliothèque publique, et les restes de sculptures encore apparentes sur les façades, permettent de les reconstituer facilement. La date de leur construction n'est pas connue; elles en ont remplacé de plus anciennes, dont les murs latéraux existent encore, celui qui fait le coin vers la rue du réduit des Sions, est manifestement gothique. (Voir page 144) l'ensemble des deux maisons occupe une largeur de 15 mètres 10 centimètres. Bien que le style renaissance soit assez accentué dans ces constructions, on y trouve aussi, notamment dans les fenêtres à doubles croisées en pierre, et les arcs de décharge apparents qui les surmontent, les éléments de la construction de style renaissance de l'école tournaisienne, dont nous aller parler bientôt.

Une maison de la Grand'place, le n° 19, toute en **49.**
pierres bien appareillées, avec pignons à escaliers, fenêtres à croisillons en pierres, surmontées de grands arcs de décharge, presque plein-cintre, nous paraît appartenir aux premières années du XVIe siècle, si même elle n'appartient pas encore à la période gothique.

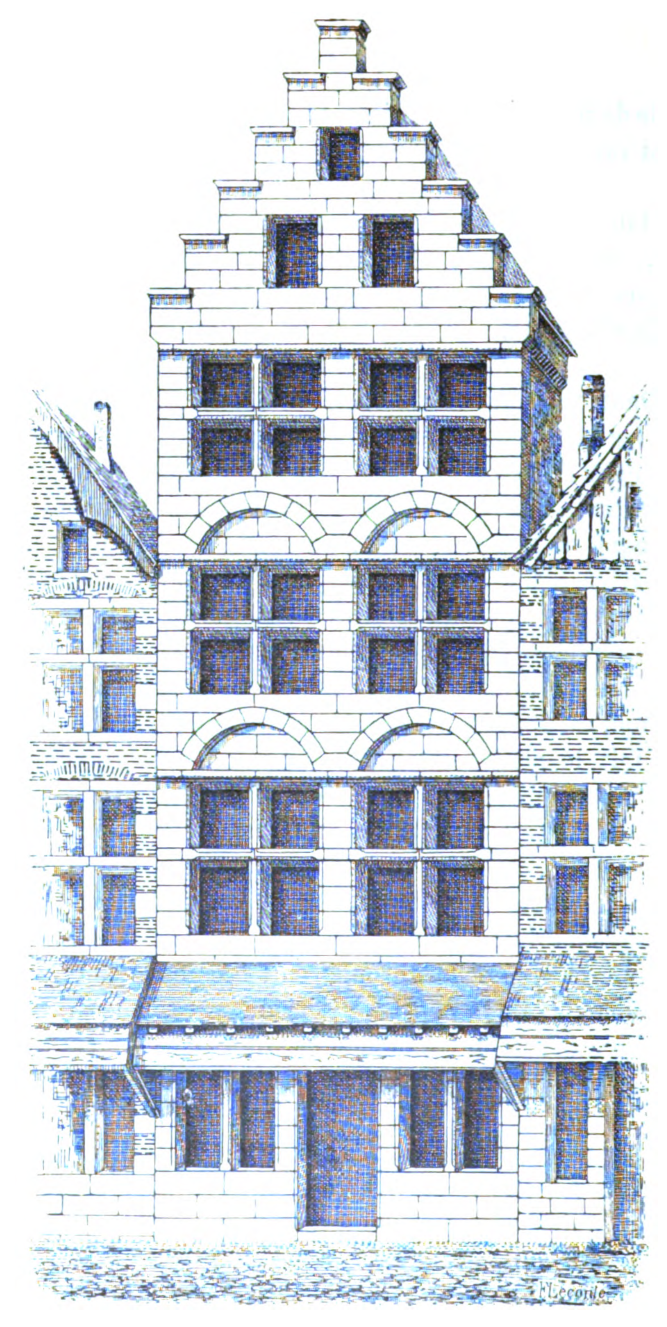


Fig. 53. Maison Grand'Place, 19.

Nous la donnons, restituée d'après la vue générale de la Grand'place au XVIIe siècle, conservée à la bibliothèque communale. Le rez-de-chaussée ancien, dont il ne reste plus de vestige, est celui qui donne cette vue : un dessin, conservé dans la collection des registres aux plans, qui ne porte ni date ni nom, et dont une partie manque, donne au rez-de-chaussée deux grands arcs plein cintre, comme ceux des étages, et sans croisées en pierre ; en outre dans le tympan des arcs on a figuré des ornements de style rocaille. Ce dessin est évidemment celui d'un remaniement postérieur, et non le plan de la construction primitive. C'est le seul exemplaire de ce genre de construction, un peu anormal, que nous ayons rencontré à Tournai.

Au même style, mais d'un autre type que l'hôtel **50.**
du bailliage, et offrant un mélange de briques et de pierres, appartient l'ancienne grange des dîmes de l'abbaye Saint-Martin, aujourd'hui le café des Brasseurs, à l'entrée de la rue des Meaux, n° 10. Erigée en 1633, cette importante construction avait subi, au cours du siècle dernier, une restauration selon les principes en vigueur à cette époque néfaste, ou, tout en gardant les grandes lignes, on modernisait les détails, accommodant, au goût du jour, la construction ancienne, c'est-à-dire en la défigurant de telle façon qu'il eut presque autant valu la mettre en bas tout de suite. Elle a été heureusement restaurée une seconde fois, grâce à la générosité et au bon goût de ses propriétaires, MM. Bourgois, par les soins d'un architecte de talent, M. Sonneville, rompu aux difficultés sans nombre qu'entraîne la restauration rationnelle des anciens édifices, et habitué à les surmonter avec un rare bonheur. Telle qu'elle est aujour-



Fig. 54. La grange des Dimes de l'abbaye Saint-Martin, Café des Brasseurs, 10, rue des Meaux, 1633. Cliché de l'ouvrage de M. H. Hymans, Gand et Tournai.

d'hui restituée, elle présente un type superbe de nos constructions si rares, où le style de la renaissance proprement dite se combine avec les traditions tournaisiennes, de manière à en faire un monument très élégant et du plus haut intérêt. La gravure l'a trop bien fait connaître pour que nous devions le décrire, et en donner une nouvelle reproduction. Nous devons toutefois à l'obligeance de M. H. Hymans le cliché ci-contre, fait depuis sa restauration.

La façade vers la cour, est d'un style beaucoup plus sévère et conforme à la tradition tournaisienne : haut pignon à escaliers, cordons moulurés traversant toute la façade, fenêtres à croisillons (simples) en pierre; construite en briques et pierres, comme la façade de devant, elle n'a aucun des frontons, des cartouches et des enroulements qui décorent celle-ci.

Maisons, rue de Marvis nos 29 à 33, appartenant **51.**
aux hospices civils, et occupées par les *pourvus* d'une fondation; datées 1678.

Le fond de la façade est en briques, mais la pierre y est très abondante; fenêtres rectangulaires, à croisillons en pierres aux arêtes moulurées, et larges encadrements en pierres appareillées, celles du haut faisant une légère saillie; le linteau fait corps avec l'arc de décharge, surmonté d'un larmier, proéminent et mouluré, formant fronton. La porte, prise dans la partie inférieure d'une fenêtre, est surmontée d'un linteau cintrée portant au centre un écu lozangé aux armes de la famille.... Toiture saillante, reposant sur des consoles sculptées. L'ensemble de cette façade, qui mesure 7 mètres 50 centimètres de largeur, est riche et élégant, et offre un type excellent d'architecture classique avec un caractère local.

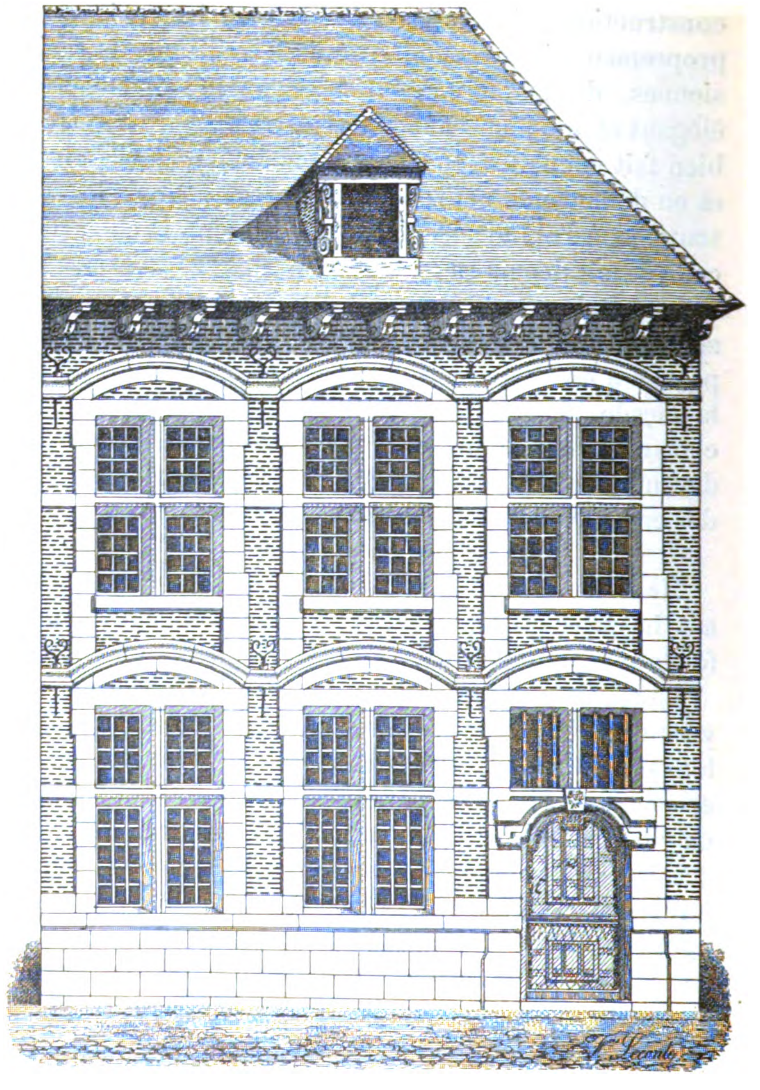


Fig. 55. Maison de fondation, rue de Marvis, nº 29, 1678.

De même type, mais plus simples, les façades des maisons n°s 7 à 11, du réduit des Dominicains. **52.**

Porte de l'ancien couvent des Croisiers, à la rue de ce nom, en pierres, avec colonnes à bossages. **53.**



Fig. 56. Porte de l'abbaye Saint-Médard, Vieux marché à la Paille, 1692.

Porte de l'abbaye Saint-Médard, au Vieux marché à la paille, construite en 1692 sur les dessins de Guillaume Hersecap. Les registres aux plans, vol. 442 f° 24, renferment deux projets de cette porte, tous deux approuvés, présentés à peu de jours de distance l'un de l'autre ; c'est le dernier qui fut exécuté. Ouverture en arc surbaissé, entre deux pilastres avec corniche qui supporte une niche et deux vases, le tout en pierre. **54.**

§ 3.

Le second groupe, nous l'avons dit, comprend les maisons contemporaines des premières, mais qui, loin

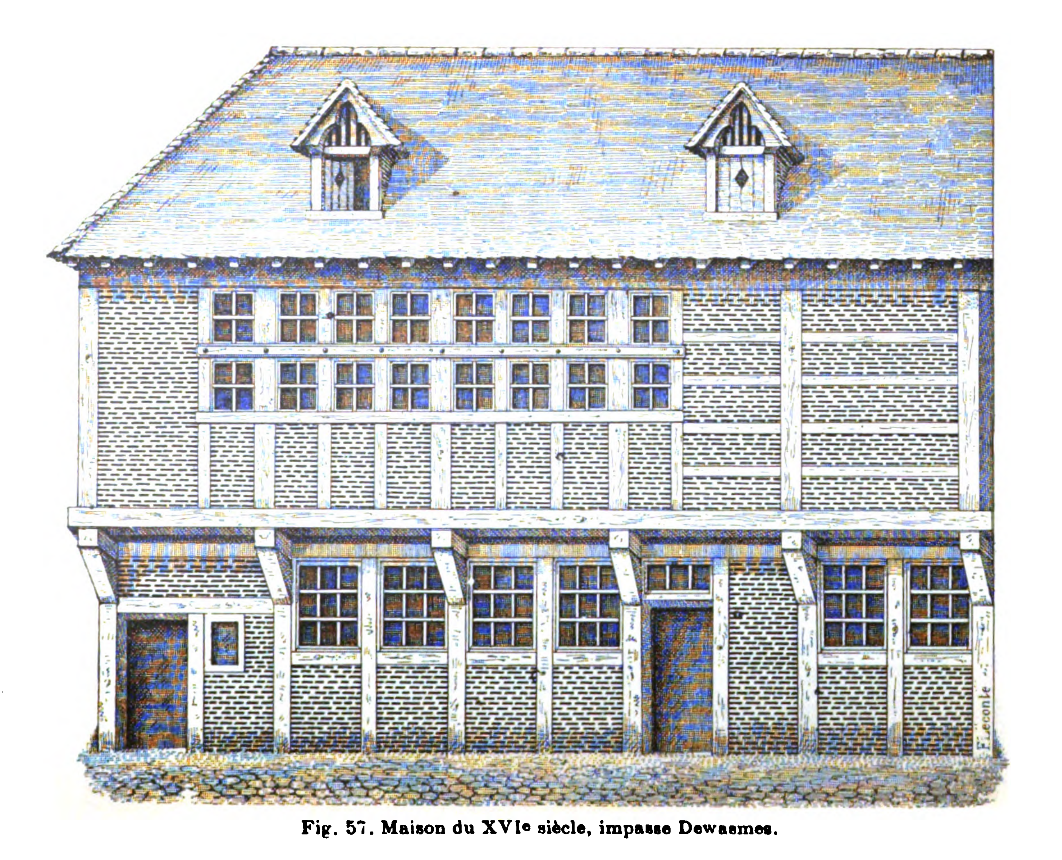


Fig. 57. Maison du XVI[e] siècle, impasse Dewasmes.

de rappeler le style de la renaissance classique, semblent n'appartenir à aucun style propre, si ce n'est au *pittoresque;* ces maisons, qui ont été très abondantes, continuent la série des maisons en bois de l'époque gothique et leur fragilité même les a, comme celles-ci, condamnées à une prompte destruction.

Ce sont les maisons à pans de bois pour la plupart, avec remplissage en briques, ou tout en briques, avec fenêtres en bois dont la traverse supérieure est protégée par un larmier en briques ou en pierre. Lorsque ces larmiers sont en briques, ils ne dépassent pas la longueur des pièces de bois; lorsqu'ils sont en pierres, ils se poursuivent, en cordons moulurés, à travers toute la façade et, par leur multiplicité, ils lui donnent de suite un caractère qui les fait participer à l'art monumental. Ces maisons sont indifféramment à pignon, ou à corniche avec toiture dont les versants sont parallèles à la façade. Elles ont un soubassement en pierre; une longue poutre sert de linteau pour la porte et les fenêtres (généralement deux) du rez-de-chaussée.

Aux étages, les fenêtres sont multiples, sortes de claires-voies sans trumeaux, et divisées par des potelets en bois. Dans les maisons à pignons, le nombre des ouvertures de ces claires-voies diminue d'étage en étage, l'une d'elles compte sept jours au premier, six au second et cinq au troisième étage.

Les maisons de Tournai n'ont généralement pas d'étage surplombant, mais cette règle n'est pas si absolue qu'on n'en puisse trouver quelques-unes de ce type.

La plus ancienne est une construction aujourd'hui **55.**
enclavée dans les dépendances de l'école communale de la rue Madame. On y a accès par l'impasse Dewasme. Cette maison construite tout entière à pans

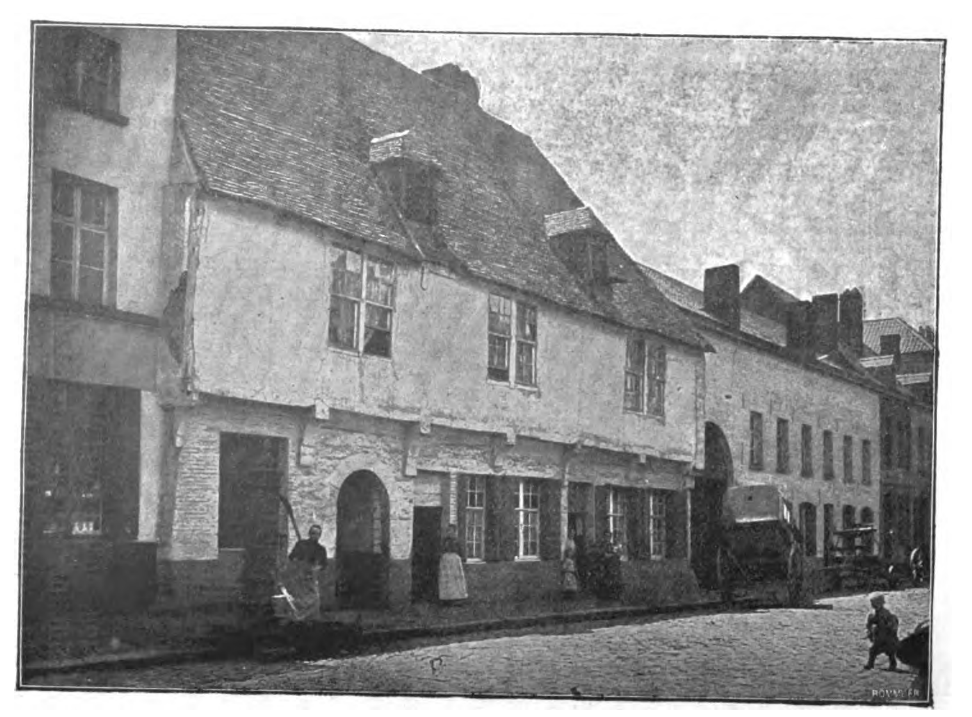


Fig. 58. Maisons rue des Croisiers, 39-43.
Cliché extrait de l'ouvrage de M. H. Hymans, Gand et Tournai.

de bois, n'a qu'un seul étage, en encorbellement sur le rez-de-chaussée, de 35 centimètres environ. Vers le centre se trouve une série de 8 petites fenêtres, séparées par de simples potelets en bois et divisées en deux lumières par une traverse horizontale. L'avancée est supportée par de simples pièces de bois, formant consoles, au nombre de six, également espacées sur toute la largeur de la façade. Le rez-de-chaussée comprend six fenêtres et deux portes irrégulièrement disposées. Toiture à deux versants, en saillie, reposant sur des consoles.

On a retiré de cette maison (pour être déposée au musée) une cheminée en pierre de taille, à claveaux régulièrement appareillées, mais sans aucun ornement, qu'on peut attribuer à la fin du XVe, ou au commencement du XVIe siècle.

Un groupe de maisons de même genre, plus pitto- 56.
resques encore, est situé rue des Croisiers n°s 39 à 43; c'est un ensemble de plusieurs demeures, à étage surplombant, porté par des pièces de bois formant consoles. Trois grandes fenêtres d'un type tout différent des précédentes, éclairent cet étage. Nous en trouverons de semblables dans les constructions contemporaines, rue de la Ture et rue Royale; c'est un type nouveau, à croisée en bois, les fenêtres ouvrant à guillottine. Toiture en tuiles, très élevée, à deux versants. Toute la maison est en pans de bois avec platrage; la façade vers la cour est plus intéressante à cause des pans de bois encore visibles, remplis de briques disposées en feuilles de fougère ou en zig-zag. Les fenêtres ont la forme que nous avons avons rencontrée dans la précédente construction, étroites, carrées, à claires-voies et multiples, séparées par de légers potelets en bois.

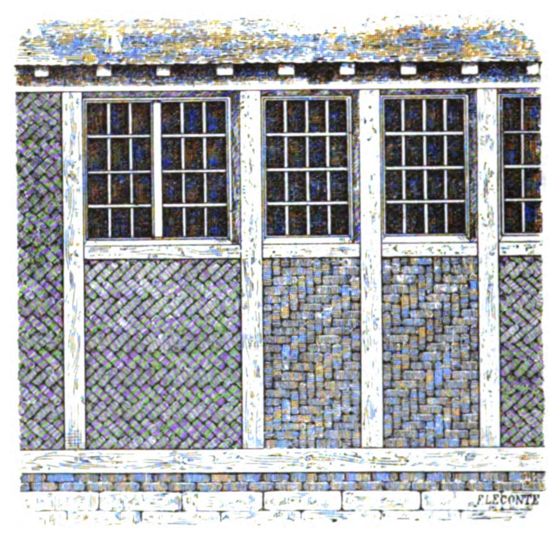


Fig. 59. Détail de la maison rue des Croisiers, 43.

Nous ne connaissons pas d'autres maisons de ce type à Tournai.

57. Maisons rue de la Ture n°s 19 et 20 (le n° 19 absolument dégradé).

Rez-de-chaussée en pierres appareillées; trois fenêtres à croisée en bois, séparées par de simples potelets, et surmontées d'une poutre qui occupe toute la largeur de la façade (7 mètres 40 cent.) et que protège un larmier en briques — (les fenêtres ont été modernisées) — à l'étage deux grandes fenêtres à croisée en bois, avec encadrement, également en bois; trois ancres en fer, donnent une partie de la date 1560; corniche à plusieurs rangs de briques posées alternativement de face et d'angle. Toiture parallèle à la facade, à deux versants; du côté de la cour, la toiture fait retour en pignon.



Fig. 60. Maisons rue Royale, 12 et 14.
Cliché extrait de l'ouvrage de M. H. Hymans, Gand et Tournai.

58. Maisons rue Royale n°s 12 et 14.

La maison n° 12, toute en briques, avec soubassement en pierre de taille; la porte et les fenêtres du rez-de-chaussée, en bois, sont surmontées d'une poutre qui occupe toute la largeur de la façade. A l'étage deux larges fenêtres à croisée en bois, encastrées dans les briques de la façade et surmontées d'un arc; petite fenêtre au centre du pignon avec larmier en briques. Le pignon très élevé, en briques; les rampants en épis et avec amortissement de forme carrée. Toiture en tuiles.

Le n° 14, de même type que le précédent, mais plus riche et plus intéressant. Le pignon à rampants en briques disposées en épis, avec fenêtre carrée, au centre. A l'étage deux larges fenêtres à croisées en bois, surmontées d'un arc en briques en anse de panier et reliées entre elles, par une petite arcade dont les retombées sont supportées par des consoles très simples en bois.

Au rez-de-chaussée, porte centrale, entre deux fenêtres, occupant toute la largeur de la façade, et surmontées d'une poutre avec larmier en briques. La boiserie des fenêtres fait, sur le mur de la façade, une légère saillie, de forme hexagonale, qui permet de mieux voir les marchandises exposées à la vitrine. Cette saillie porte à Tournai le nom d'*auvent*, qu'il ne faudrait pas confondre avec les appentis appelés également de ce nom, dont nous avons parlé plus haut, et qui sont des toitures à un versant, faisant saillie sur la façade, pour protéger contre la pluie, les fenêtres et les étals. On a connu d'autres vitrines-auvents de ce genre, rue de Cologne, au magasin anglais. Elles ont disparu il y a une quinzaine d'années seulement. Il en existe de semblables à une maison de

Bruyelles, le long de la grand'route, en face du chemin qui va vers l'Escaut. Nous en avons vu aussi à Gand, à une maison du Marché aux légumes.

La façade latérale de cette maison est également intéressante. Elle est surmontée d'un des versants de la toiture dont le pignon donne sur la rue Royale. Au 1er étage, elle a deux fenêtres comme celles de la façade; mais le rez-de-chaussée pourrait bien être un reste d'une maison plus ancienne; il est en moëllons, avec deux fenêtres inégales, carrées à montant central en pierre et linteau surmonté d'un arc de décharge en pierres.



Fig. 61. Maison rue des Sœurs-Noires, 48, 1599.

Maison rue 59.
des Sœurs-Noires, n° 48, toute en briques; le pignon a des rampants, à épis, reposant sur de légères consoles à la naissance du toit; amortissement en carré; un petit oculus au sommet du pignon, et plus bas, au centre, une fenêtre carrée en bois, surmontée d'un larmier en briques, faisant retour sur les côtés de la pièce de bois. Les ancres

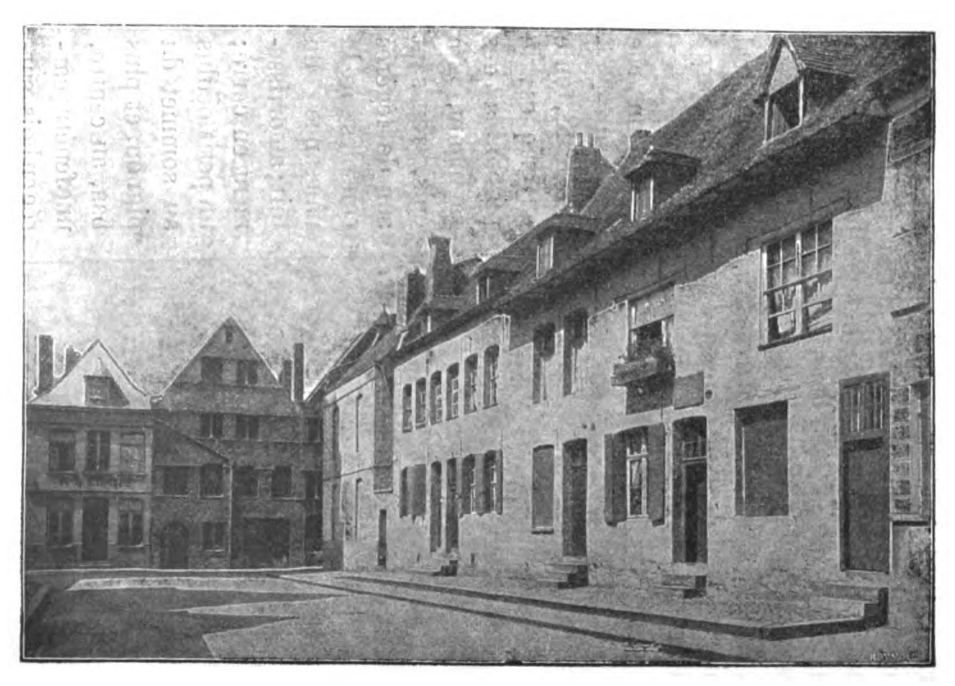


Fig. 62. Maisons de la Terrasse Saint-Brice, 7 et 8, (au fond, une maison romane.)
Cliché extrait de l'ouvrage de M. H. Hymans, Gand et Tournai.

disposées en triangle, donnent la date 1599; à l'étage, fenêtre à deux lumières encadrée en bois et surmontée d'un larmier en briques. Le rez-de-chaussée, qui a été remanié, donne un exemple des transformations fréquemment apportées à des maisons de Tournai, au XVIII[e] siècle.

La façade latérale, en moëllons, n'avait pas, à l'origine, d'ouvertures. Elle est surmontée d'une lucarne de grenier en maçonnerie, briques et pierres, à pignon, au centre duquel est inscrite une fenêtre à plein-cintre.

Maison rue de Marvis n° 30, de même type, avec **60.**
4
date inscrite par les ancres du pignon 6 6 (1646).
1 ●

Maison terrasse Saint-Jacques (rue du Grain-d'Or) **61.**
de même type, très simple, mais bien complète.

Maison rue des Jésuites n° 51 (aux hospices) ; pignon **62.**
en briques avec les rampants en épis; même système que les précédentes.

D'autres maisons du même genre, présentent, au lieu de pignon, une toiture à deux versants, parallèles à la façade :

Maison rue des Croisiers n° 25, (démolie depuis une **63.**
dizaine d'années), où les fenêtres du rez-de-chaussée, à cinq jours, séparés par des potelets en bois, sont du même type que celles de l'étage et non plus grandes que celles-là, comme d'habitude.

Maison rue Rifflée 13, d'un style plus rude : sou- **64.**

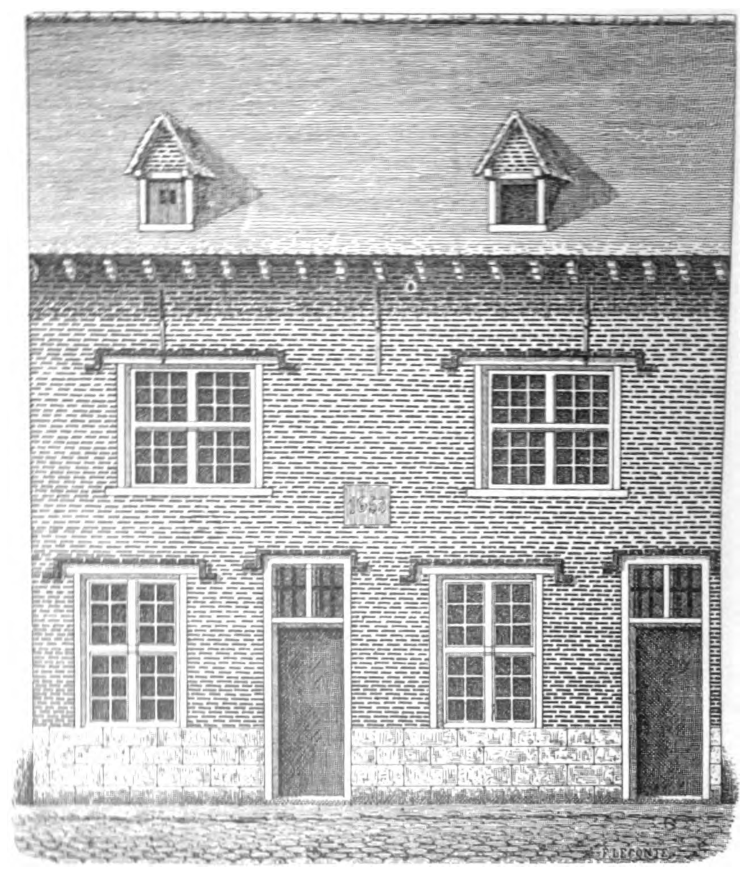


Fig. 63. Maisons terrasse Saint-Brice, 7 et 8,
où fut trouvé le tombeau de Childéric (1653).

bassement en moëllons irréguliers, porte et deux fenêtres au rez-de-chaussée, sous une forte poutre, de toute la largeur de la façade. A l'étage deux ouvertures, divisées l'une en quatre, l'autre en trois jours, par des potelets; dans la toiture, lucarne de grenier appelée *barbaquenne* (1), avec poulie, pour élever à l'étage les matières pondéreuses, répondant à une échancrure faite dans la toiture, pour laisser passer ces matières.

Les plus célèbres, par leur origine, sinon les plus **65.**
belles de ce type, sont les maisons de la terrasse Saint-Brice nos 7 et 8, sous l'emplacement desquelles fut retrouvé, en 1653, le tombeau de Childéric, roi des Francs, décédé en 481.

Ces deux maisons qui mesurent ensemble, en largeur, 9 m. 25 cent., sont excessivement simples, tout en briques; fenêtres et portes en bois, au rez-de-chaussée, surmontées de larmiers en briques. Une fenêtre à l'étage, à croisée en bois, ou peut-être à 3 lumières séparées par deux potelets : larmier en briques recouvrant la traverse supérieure. Lourde toiture en tuiles avec forte saillie reposant sur des consoles sommairement découpées.

Nous donnons, en même temps qu'une vue pittoresque de ces maisons, tirée de l'ouvrage de M. Hymans, *Gand et Tournai*, un dessin restituant leur façade telle qu'elle a été construite.

Un autre groupe de maisons de même type et de même époque, mais plus riche, et en même temps plus monumental, à raison des cordons moulurés en

(1) Voir ce mot plus loin, à propos des maisons bâties par le Chapitre en 1677.

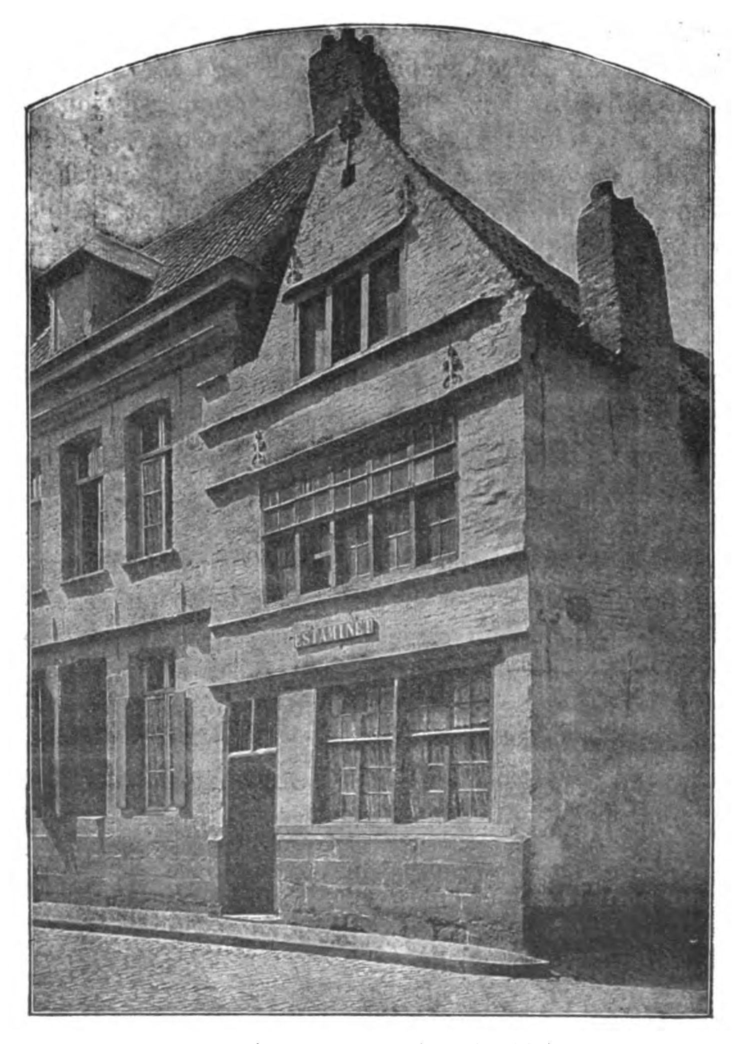


Fig. 64. Maison rue Barre-Saint-Brice, 18. 1660.
Cliché tiré de l'ouvrage de M. H. Hymans, Gand et Tournai.

pierre, qui traversent la façade, présente, à front de rue, tantôt un pignon, tantôt un des versants de la toiture.

Parmi les maisons à pignon, le type le mieux con- **66.**
servé est la maison de la rue Barre Saint-Brice, nº 18, à l'angle de la rue des Bouchers Saint-Brice.

Le soubassement est en pierres appareillées, les murs en briques, avec cordons en pierres moulurées, traversant toute la largeur de la façade, servant de larmiers aux pièces de bois, et délimitant les étages. Deux fenêtres à croisées en bois, séparées par un simple potelet et encadrées par des montants en maçonnerie, éclairent le rez-de-chaussée. Une porte, au sommet en accolade, avec la date 1660, donne accès au vestibule. Un cordon mouluré en pierre, surmonte la poutre servant de linteau à la porte et aux fenêtres : un autre indique la ligne d'appui des fenêtres de l'étage. Celles-ci, au nombre de cinq, ne formant qu'une seule baie, sont séparées par des potelets. Elles sont coupées à mi-hauteur par une traverse, la partie supérieure étant au rez du mur, et la partie inférieure en retrait, pour pouvoir manœuvrer les chassis, qui ouvrent à guillottine.

Un cordon mouluré, en pierre, surmonte la pièce de bois des fenêtres, et un autre règne à hauteur d'appui des fenêtres supérieures, qui ouvrent dans le pignon. Ces fenêtres, au nombre de trois, sont, comme celles de l'étage, réunies en une seule, et surmontées d'un même cordon larmier. Au sommet du pignon qui, peut-être, a été autrefois à escaliers, une petite lucarne carrée. Cinq ancres en fer, à enroulements, rattachent les poutres de la toiture à la maçonnerie de la façade ; la façade latérale n'a pas d'ouvertures.

67. Du même type, la maison rue Dame-Odile, n° 21.

68. Groupe de quatre maisons à pignon, n°s 42 à 48, rue Blandinoise, portant sur trois d'entre elles, la date 1654. — Elles ont été autrefois défigurées, puis en partie restaurées.

Du même type aussi, mais avec des toitures à 2 ou 4 versants, et non à pignon, les maisons suivantes :

69. Maison Vieux marché au Beurre, n° 18, au coin de la rue de la Ture. A deux étages en briques, avec toiture à quatre pans, en tuiles ; le soubassement du rez-de-chaussée en pierres, et le reste de la construction en briques et bois.

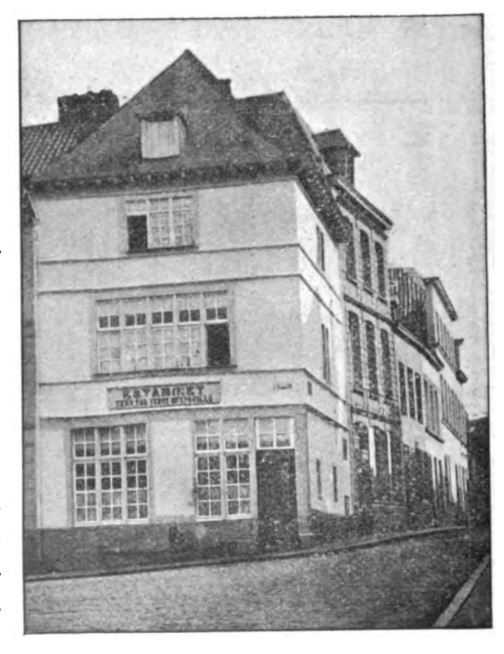


Fig. 65. Maison Vieux Marché au Beurre, 18.

Au rez de-chaussée, deux ouvertures triples, à montants et potelets en bois, l'une de ces ouvertures servant de porte. Une pièce de bois surmontée d'un cordon-larmier en pierre, sert de linteau aux fenêtres et supporte la maçonnerie de l'étage. Un second cordon indique l'appui des fenêtres du 1er étage;

celles-ci sont au nombre de cinq réunies en une seule, au centre de la façade. Un cordon de pierre les surmonte et un autre cordon semblable traverse toute la façade à la hauteur d'appui de la fenêtre triple du 2me étage.

La façade latérale, traversée par les mêmes cordons moulurés, n'a que de rares ouvertures irrégulières.

Maison rue de Paris, n° 3, « au Chapelet » (démolie **70.**
en 1902.) Autre type d'une construction de même nature, couverte de haut en bas, de zones à claire-voie; soubassement en pierres, tout le reste en briques; cordons de pierre traversant toute la façade. Au rez-de-chaussée, une porte et deux fenêtres à croisées en bois surmontées d'une poutre. Au premier étage, 7 fenêtres en une seule, divisée par des potelets en bois; au deuxième étage, 6 fenêtres; au troisième, 5 fenêtres; sous la toiture, à deux versants, il reste deux ancres figurant un 2, qui indiquent la date : 1622.

Cette maison, qui portait pour enseigne *le Chapelet* avait été modifiée à diverses reprises; le rez-de-chaussée transformé en vitrine, le premier étage percé de deux grandes fenêtres, plusieurs jours bouchés aux fenêtres des étages supérieurs. On lisait parfaitement bien, cependant, sur sa façade, l'ancien état et la trace des remaniements effectués.

Lors de la démolition on a retrouvé derrière l'encadrement de la vitrine moderne, sur la poutre qui surmontait les fenêtres du rez-de-chaussée, le nom d'un ancien occupant : Vanderbruggen-Brouez, qui indiquerait par conséquent, la date de la dernière transformation de la façade.

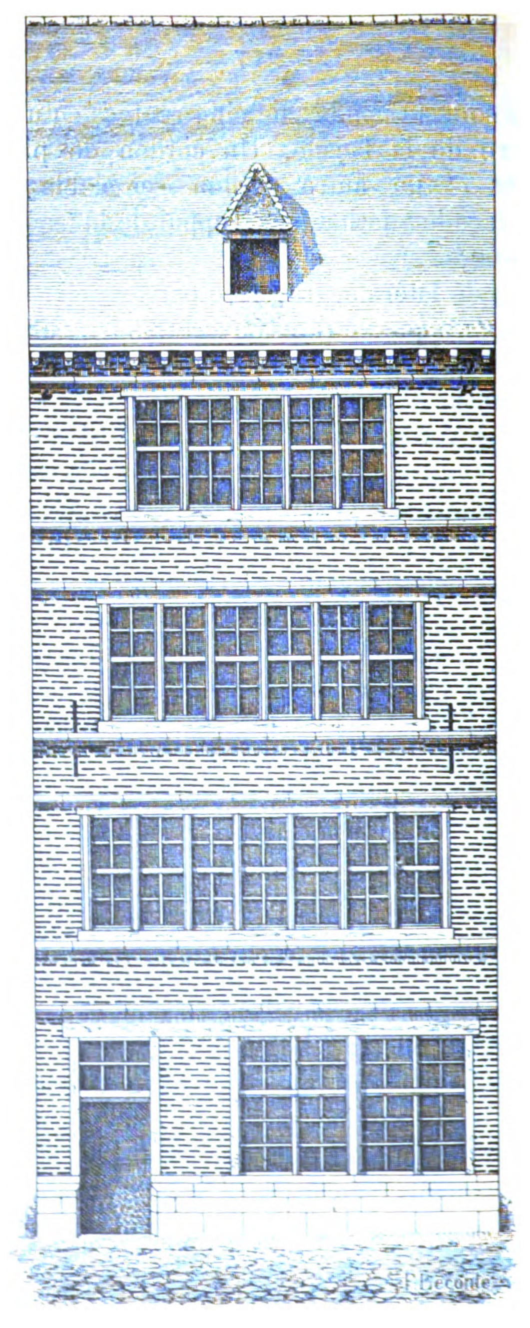


Fig. 66. Maison enseignée *au Chapelet*,
rue de Paris, 3. 1622.

Tournai possède encore bon nombre de maisons de ce genre. Nous en donnons la liste aussi complète que possible, en signalant encore particulièrement deux de ces constructions qui ont un aspect extrêmement pittoresque :

Maison rue des Campeaux, nº 5, qui peut remonter **71.**
au XVIe siècle, dont la façade est presque toute à claire-voie, à l'étage, par ses ouvertures, l'une à quatre, les deux autres, à trois jours; le rez-de-chaussée construit en pierres de taille, a un caractère beaucoup plus architectural. Il se compose d'une série d'ouvertures régulières et rectangulaires, portes et fenêtres, séparées par de minces trumeaux en pierre, et surmontées d'un cordon en pierre moulurée. L'ensemble de cette construction est très gracieux et rappelle un peu la maison rue Barre Saint-Brice, que nous décrirons sous le nº 74.

Maison rue Saint-Jean (dépendance du couvent des **72.**
Dames réparatrices) même type, mais moins ancien cependant.

Les autres maisons en briques et bois sont les sui- **73.**
vantes :

Rue Saint-Martin, 103.
Rue des Carmes, 5 et 37.
Rue Blandinoise, 18.
Rue As-Pois, 43, 97, 14.
Rue Roc Saint-Nicaise, 25, 57.
Rue Prévost, 30.
Réduit des Dominicains, 16.
Place de Nédonchel, 8.
Rue Saint-Piat, 40, 48 (a crupon).

Rue Sainte-Catherine, 21.
Rue de la Ture, 3.
Rue des Ingers, 26 (à crupon).
Impasse du Becquerel, 21.
Rue de l'Epinette.
Rue de Morelle, 30.
Rue Marvis, 36. Avec cartouches sculptés, aux côtés des fenêtres de l'étage.
Rue Clercamps, 35, 37.
Rue des Groseillers, 3.
Luchet d'Antoing, 48.

Nous ne citons que les façades de ce genre qui sont à front de rue, mais il en existe encore un très grand nombre, du côté des cours et jardins, notamment dans la rue des Meaux, la rue Roc Saint-Nicaise, etc.

Nous parlerons plus loin de certains détails intéressants sur cette sorte de maisons, qui nous sont fournis par les registres aux plans. Nous ne pouvons cependant nous abstenir de signaler combien ces pittoresques façades en briques, à pignons, à fenêtres multiples divisées par de simples potelets en bois et inscrites sous un arc ou un cordon en pierre, telles que les maisons rue Barre Saint-Brice, 18, rue des Campeaux, 5, rue de Paris, 3, et Vieux marché au Beurre, 18, ont de ressemblance avec les maisons anglaises du XVII[e] siècle, si vantées, et que les architectes du XIX[e] s'efforcent de reproduire, sur le continent, aussi bien qu'en Angleterre, sous le nom de style esthétique. Nos artistes n'ont certes pas besoin d'aller aussi loin chercher des modèles. Ils pourraient, en s'inspirant de nos constructions tournaisiennes, créer de charmantes habitations à bon marché, très pittoresques et très esthétiques, qui donneraient à

nos boulevards et à nos faubourgs de ravissants *cottages!* (1).

§ 4.

Le troisième groupe de constructions du XVIe et du XVIIe siècle, comprend les façades qui, bien qu'appartenant à l'époque de la renaissance, sont cependant étroitement apparentées avec celles de la période gothique.

Nous en avons indiqué plus haut (page 190) les caractères. Leur grand nombre, certains traits qui leur sont communs à toutes, un type bien tranché et propre aux constructions de notre ville, permettent qu'on donne aux œuvres de ce groupe le nom d'*architecture renaissance tournaisienne.*

M. Cloquet avait signalé dans ses *Etudes sur l'art à Tournai*, publiées en collaboration avec feu A. de la Grange, ce genre de constructions.

« La maison tournaisienne du XVIIe siècle repro-
» duit invariablement un type intéressant, issu d'un
» mélange de la tradition du moyen-âge avec l'idée
» classique, mais empreint d'un cachet local.

» Aux légères façades en bois qui tiraient de la rue
» le maximum de jour possible par leurs devantures
» tout ajourées, avaient succédé au XVIe siècle, des
» pignons en pierre presque aussi légers, merveille de
» hardiesse, où les meneaux en délit, les croisillons en
» pierre et les sveltes trumaux ne prenaient guère plus
» de place que les potelets des façades en charpente (2).

L'auteur signale ensuite les maisons datant du règne de Louis XIV dont nous parlerons plus tard, et dans

(1) Voir : The architects magazine. April 1904, p. 108. (The Court House, Pains wick).

(2) P. 40 et 42.



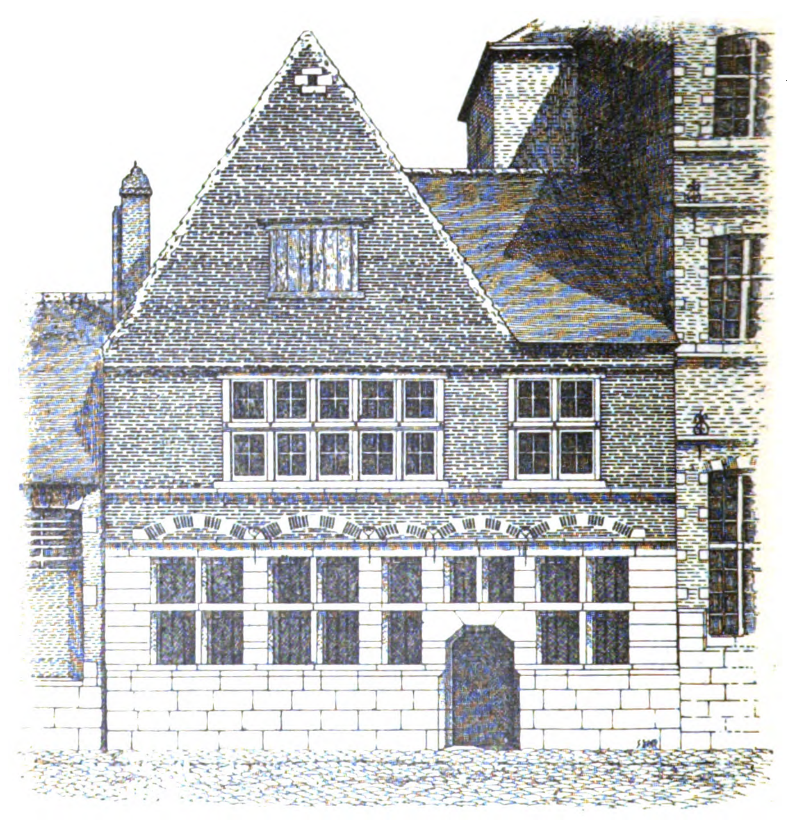


Fig. 67. Maison impasse de la rue Barre Saint-Brice,
d'après un dessin de M. Charles Vasseur.

lesquelles il retrouve les mêmes qualités sous une forme différente.

Dans ces constructions, on rencontre en même temps les briques et les pierres, se mêlant et se combinant; parfois cependant il est fait systématiquement usage des briques pour la partie supérieure de la façade, tandis que le rez-de-chaussée, et souvent le premier étage, sont en pierres.

Les fenêtres sont à croisillons en pierre, mais parfois aussi, à la partie supérieure de la façade, on retrouve les ouvertures multiples à potelets en bois, dont nous avons parlé plus haut. Enfin dans certaines façades on rencontre des cartouches en pierre (blanche) sculptée, immédiatement au-dessus ou au-dessous des fenêtres, ou bien aussi, dans les espaces laissés libres, entre les arcs de décharge des fenêtres de l'étage.

Nous décrirons les maisons de cette catégorie en les réunissant, autant que possible, par groupes de même type.

Belle maison, autrefois à l'impasse de la rue Barre **74.**
Saint-Brice, démolie vers 1875, qui paraît remonter au XVIe siècle.

Le rez-de-chaussée est en pierres de grand appareil, avec fenêtres régulières à peu près carrées, à croisillon en pierres; la porte, qui est basse, est surmontée d'un linteau à trois claveaux en pierres appareillées (1), et d'une lucarne à deux jours, séparés par un montant en pierre.

Au-dessus des linteaux des fenêtres, court un cordon mouluré traversant la façade dans toute sa largeur, et surmonté lui-même d'arcs de décharge en proportion

(1) Ce type de porte, qu'on rencontre assez fréquemment à Tournai, pourrait bien être propre à cette ville.

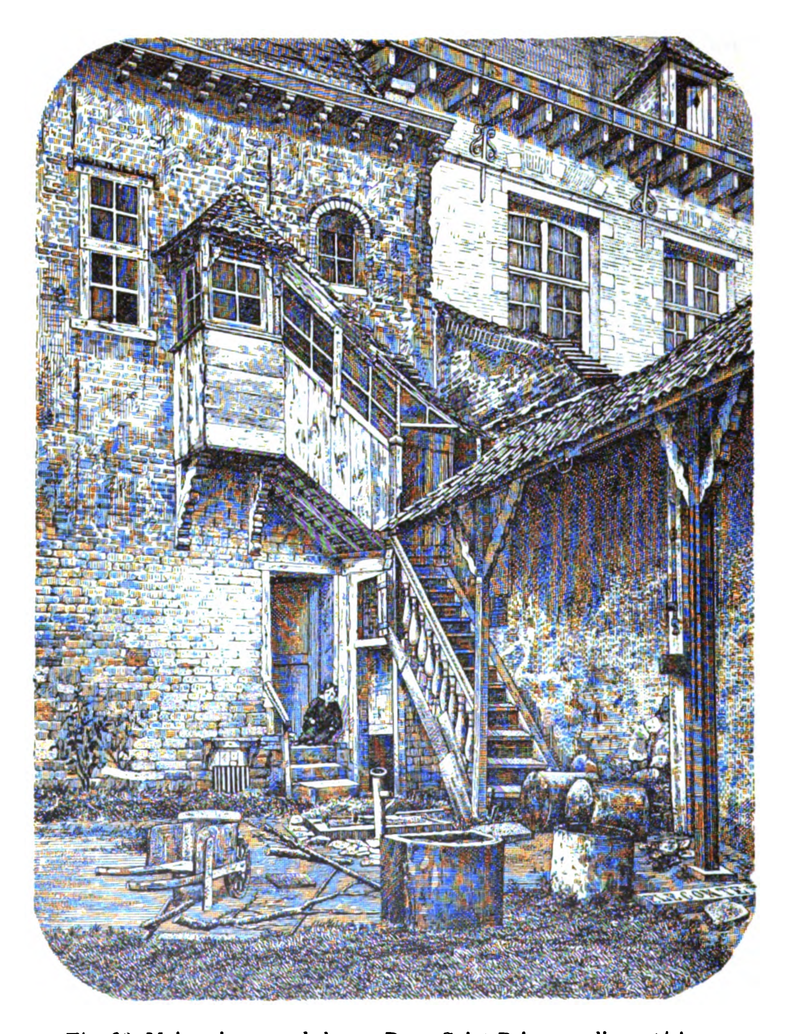


Fig. 68. Maison impasse de la rue Barre Saint-Brice, escalier extérieur, d'après un dessin de M. Charles Vasseur.

avec chacune des ouvertures qu'ils surmontent. Ces arcs sont en pierres et briques alternant, tandis que toute la partie supérieure est en briques. A l'étage, dans l'arc du pignon, s'ouvre une fenêtre à cinq jours, toute en bois, divisée par des potelets, et par une traverse horizontale, à mi-hauteur. Une autre fenêtre du même genre, mais à deux jours, se trouve sur le côté de la façade; cordon en briques formant larmier, au dessus des fenêtres; autre cordon en pierre, traversant la façade à hauteur d'appui; au centre du pignon fenétre semblable à celle de l'étage, mais à deux jours seulement avec larmier en briques; tout au sommet une ouverture carrée, encadrée de pierres. L'état de la construction ne permet pas de discerner si le pignon a été ou non, autrefois, à escaliers.

La façade vers la cour serait banale, si elle n'avait un escalier extérieur, comme il y en eût autrefois beaucoup à Tournai, et comme on en connaît encore quelques-uns. Cet escalier est fort élégant et très pittoresque. Nous en donnons une reproduction, ainsi qu'une reproduction de la façade principale, d'après des dessins de M. Ch. Vasseur.

Maisons rue des Sœurs de la Charité, n[os] 24 et 26. **75.**
Le rez-de-chaussée est absolument semblable à celui de la maison qui précède, mais l'étage, en briques, à eu autrefois des fenêtres à croisée en pierre; cordons moulurés en pierre, et toiture saillante.

Deux maisons du luchet d'Antoing, n[os] 4 et 5, **76.**
construites en pierres de grand appareil au rez-de-chaussée et à l'étage, tandis que la partie supérieure est en briques. Le rez-de-chaussée est percé de six ouvertures régulières, comme des portes, rappelant

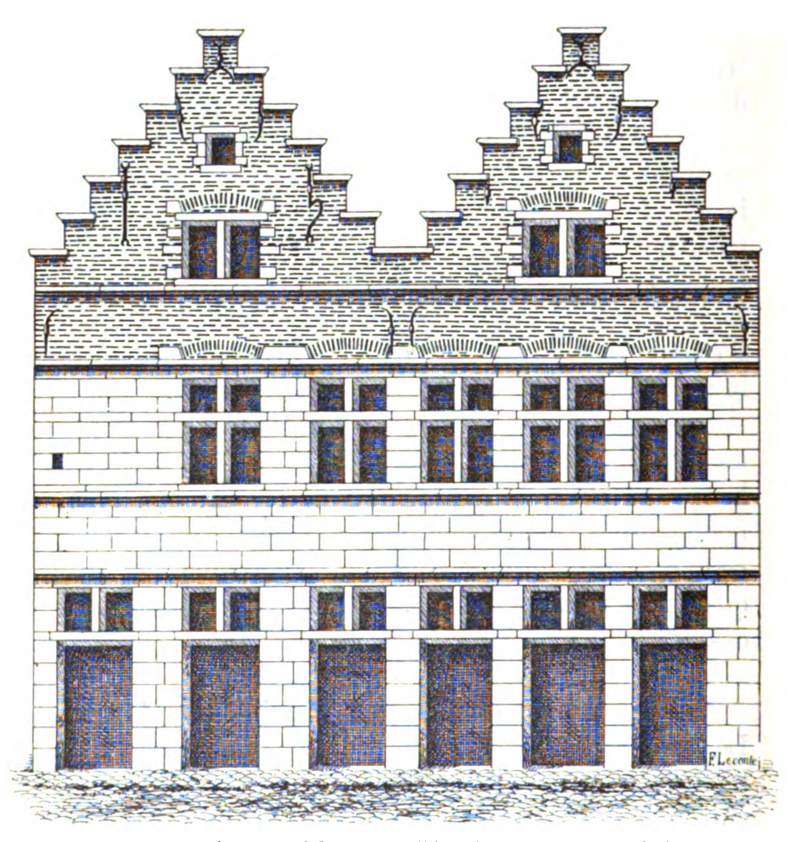


Fig. 69. Maisons quai du Luchet d'Antoing, 5 et 6. XVIe siècle.

l'ordonnance des maisons romanes et gothiques. Les fenêtres de l'étage (on n'en compte que 5 au lieu de 6) sont presque carrées, à croisées en pierre. Des cordons moulurés traversent toute la façade, à la hauteur des linteaux et des appuis. Les pignons sont à escaliers, ayant chacun une fenêtre partagée en deux jours par un montant en pierre, surmontée d'une petite ouverture carrée. Des ancres, dans le pignon, donnent la date de la construction, 15.. (XVIe siècle).

Pavillon rue des Groseillers, 2 (près la porte **77.**
Marvis) en briques, avec fenêtre à croisée en pierre et élégante tourelle avec flèche polygonale en ardoises.

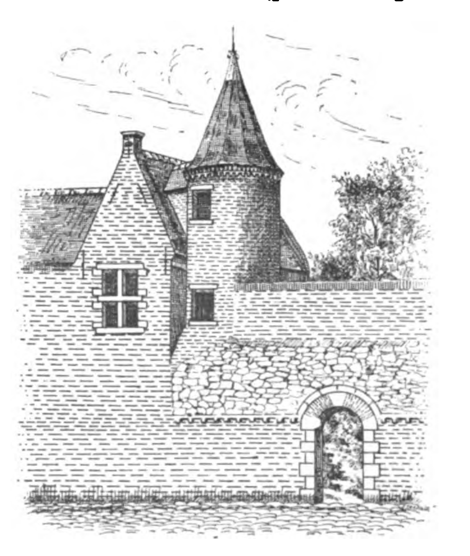


Fig. 70. Pavillon rue des Groseillers.

Pavillon, impasse du Sceau, **78.**
rue Saint-Brice; plus important que le précédent, en pierres et briques, fenêtres à croisée en pierre, et tourelle très élancée. Une cheminée à l'intérieur du pavillon porte la date 1609.

Maison quai Taille-Pierres, n° 1, d'un aspect très **79.**
sévère. En pierres appareillées, jusqu'au sommet des fenêtres du 1er étage; quatre fenêtres en largeur, de

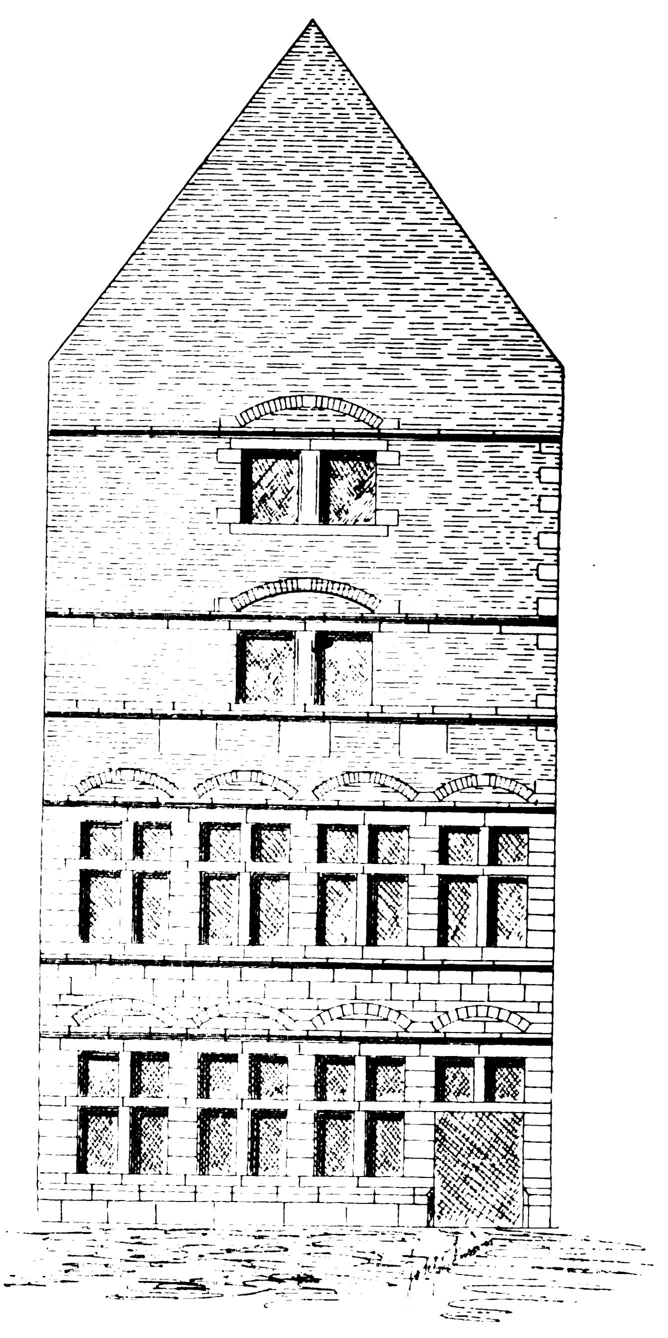


Fig. 71. Maison quai Taille-Pierres, 1.



Fig. 72. Maison quai Taille-Pierres, 1.
Cliché tiré de l'ouvrage de M. H. Hymans, Gand et Tournai.

forme presque carrée, à croisillons en pierre, avec arcs de décharge au-dessus des linteaux moulurés. La partie supérieure, de hauteur inusitée, et terminée en pignon, tout en briques, n'est éclairée, à chaque étage, que par une fenêtre à deux lumières séparées par un support en pierre, laissant d'énormes panneaux pleins, à droite et à gauche. Sous les fenêtres du second étage, trois dalles carrées en pierre blanche, qui ont probablement été autrefois sculptées en cartouches.

Au cliché prêté par M. H. Hymans, qui donne la maison dans son état actuel, c'est-à-dire sans pignon, avec le premier étage modifié et privé de ses croisillons en pierres, le rez-de-chaussée tout à fait dénaturé par un remaniement, dans le style du XVIII[e] siècle, on comparera avec intérêt, la restitution que nous avons faite de cette façade, telle qu'elle devait être à l'époque de sa construction.

79 Maison quai des Poissonsceaux, 3, datée 1655.
bis.

80. Maison rue des Carmes, 17, de grandes et nobles proportions; le rez-de-chaussée en pierres de grand appareil, les étages en briques, avec quelques pierres noyées dans les briques, aux angles des fenêtres; fenêtres à croisillons en pierre, chanfreinés, arcs de décharge en briques; cordons moulurés traversant toute la façade (1), même dans le pignon, et reliés aux escaliers de celui-ci. La porte est surmontée d'un arc en anse de panier en pierres appareillées et d'une lucarne. Cette maison, dont la construction est

(1) Le dessin que nous donnons est inexact en ce sens que le cordon mouluré, à hauteur d'appui des fenêtres du 1[er] étage, n'est pas indiqué, et que dans les arcs de décharge, des pierres alternent avec les briques.



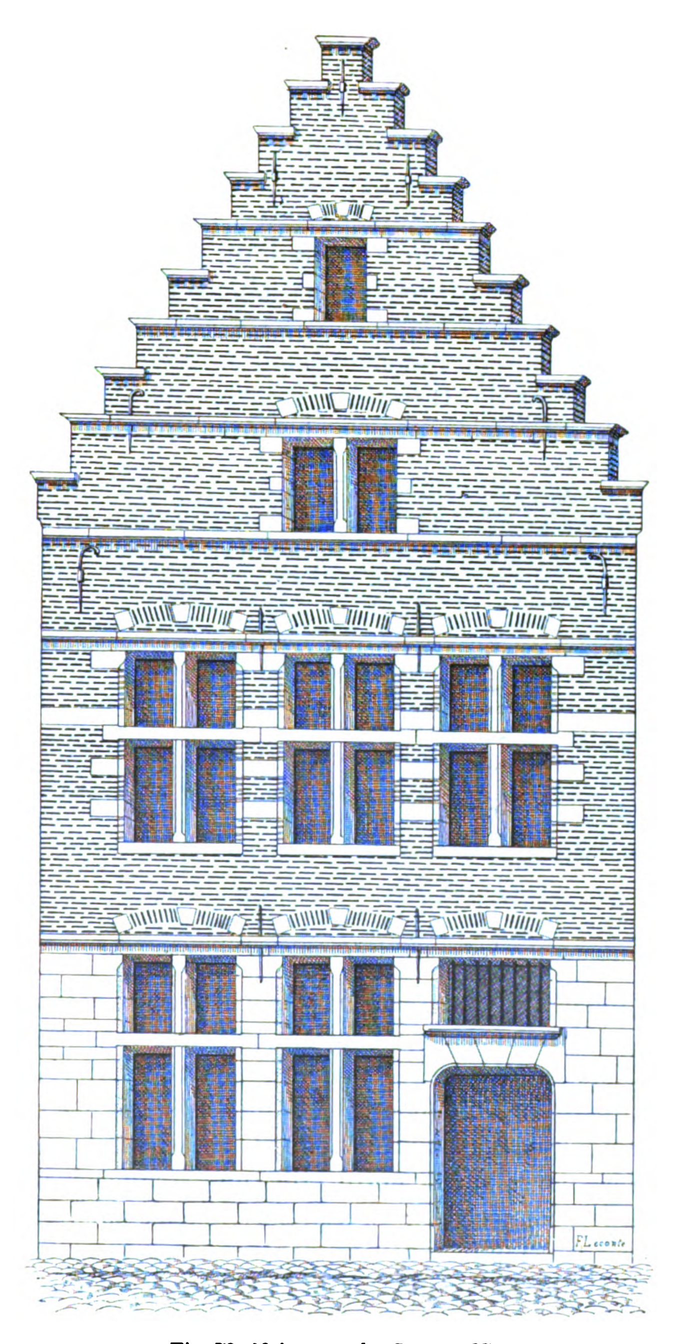


Fig. 73. Maison rue des Carmes, 17.

très soignée, est un des meilleurs types d'un certain nombre d'habitations analogues, répandues sur divers points de la ville.

Un second groupe d'habitations, d'un aspect plus noble, d'une construction plus soignée et où la brique est plus abondante que dans les constructions précédentes, comprend l'ancien manoir du gouverneur, plus tard couvent des Célestines, à la rue du Château, et une série de maisons construites dans ce genre.

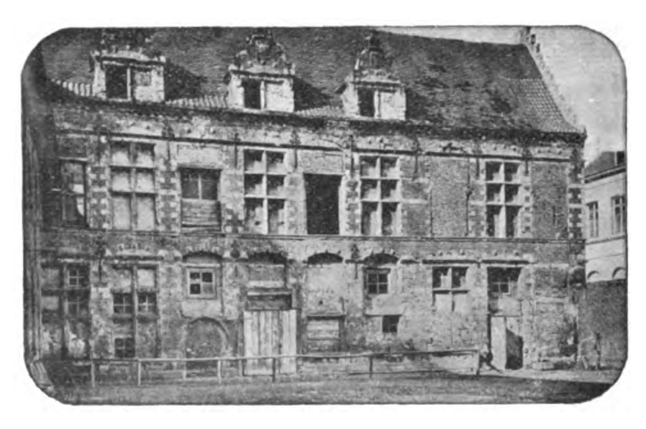


Fig. 74. Ancien couvent des Célestines, rue du Château (démoli). Cliché prêté par M. Vasseur-Delmée.

81. Le manoir du gouverneur, « les Célestines » comme on l'appelle couramment à Tournai, du nom des religieuses qui l'habitèrent après la conquête française, était fort délabré, mais encore debout, il y a une quinzaine d'années. On eût pu, en le restaurant, et en l'affectant à un service public, conserver à notre ville un monument d'une beauté incomparable; on a préféré le jeter par terre et on a cru remplir tout son devoir envers la cause de l'art et de la beauté, en faisant dresser un relevé

(d'ailleurs exécuté avec talent par M. Bastin) de sa riche façade, pour être versé au musée; en déposant quelques fragments de pierre sculptées et de moulures, dans une remise.... Mais n'est-il pas vraiment coupable celui qui détruit les monuments précieux que l'art nous a légués; ne l'est-il pas comme serait un administrateur infidèle? La perte d'une œuvre d'art, tableau, monument, ou autre, est absolument irréparable. Et cependant, celui qui a délapidé le patrimoine artistique de la communauté, destiné à faire l'éducation du peuple, à lui procurer à jamais les douces jouissances que l'art enfante, celui-là peut accomplir en toute tranquillité son méfait, sans craindre quelque peine, bravant la critique, quand encore il ne se voit pas féliciter pour avoir, selon une formule que nous n'avons que trop souvent rencontrée dans les procès-verbaux de nos conseils communaux du XIXe siècle, « embelli « et assaini un quartier en démolissant les *hideuses* » masures qui la déshonoraient. »

Le couvent des Célestines n'avait qu'un étage, éclairé, sur toute sa largeur, comme le rez-de-chaussée, par des fenêtres élevées, avec croisillon à double traverse en pierre moulurée, chaque fenêtre surmontée d'un arc de décharge en briques et pierres taillées en pointe de diamant. Le fond de la maçonnerie est en briques, avec pierres régulièrement disposées pour l'encadrement des fenêtres. Imposantes lucarnes dans la toiture, en pierres et briques, à escaliers, avec cartouches armoiriés en

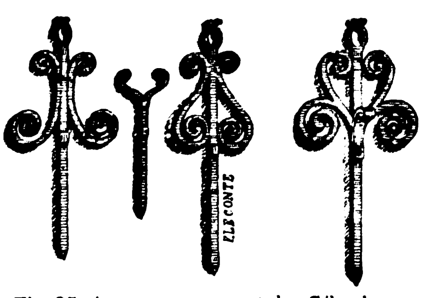


Fig. 75. Ancres, au couvent des Célestines.

pierre blanche. Le ton des pierres blanches et bleues, se mariait agréablement à la couleur rouge des bri-

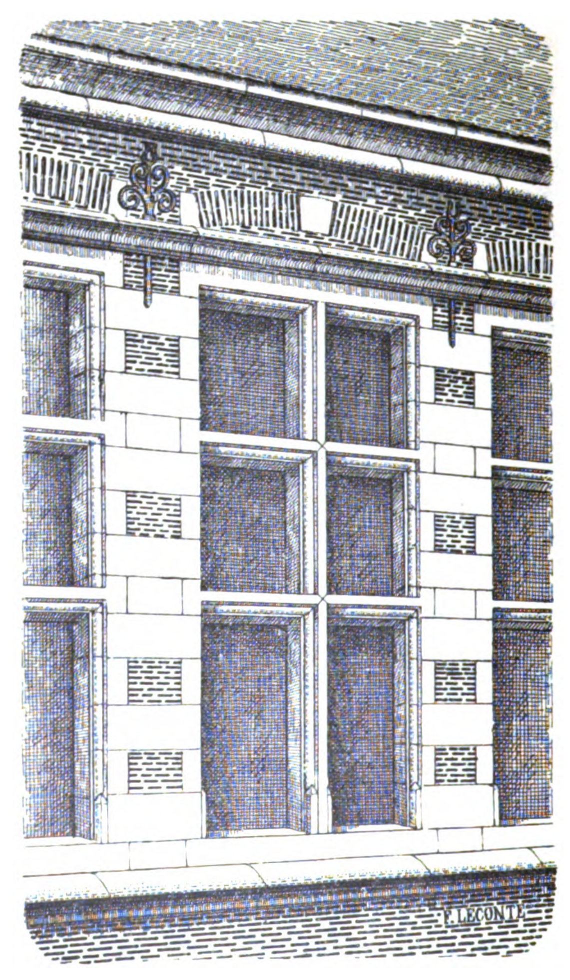


Fig. 76. Fenêtre de l'ancien couvent des Croisiers, rue des Croisiers, 5. 1614.

ques ; de riches ancrages, et deux pignons à escaliers, aux extrémités du bâtiment complétaient un ensemble d'une rare élégance.

On ne connaît pas la date de la construction, si ce n'est qu'elle est antérieure à 1667.

Très semblable au précédent, est un bâtiment, rue **82.**
des Croisiers, n° 5, ayant autrefois dépendu du couvent des Croisiers; vaste construction avec tourelle d'angle renfermant l'escalier, et portant dans le pignon la date de sa construction $_{1}{}^{1}\ {}^{6}{}_{4}$ (1614). Ses façades latérales sont, comme celles du couvent des Célestines, percées de fenêtres à double croisillon en pierres moulurées; les trumeaux très étroits, les arcs de décharge en briques et pierres, moins riches que ceux du couvent des Célestines. Forte corniche en pierres et belles ancres.

Ces fenêtres à double croisillon en pierres, généralement très élégantes, sont fort fréquentes dans les monuments tournaisiens, et peuvent être considérées comme un des éléments qui les caractérisent. On les rencontre notamment aux Célestines, à la grange des dîmes de l'abbaye Saint-Martin, à la Halle-aux-draps et à la maison voisine, à des maisons de la rue des Fossés, de la rue de Paris, de la rue des Récollets, etc.

Maison, rue de Paris, n° 33, aussi mal restaurée, ou **83.**
plutôt aussi défigurée que possible, sous prétexte de restauration; car on ne s'est pas contenté de la priver de ses meneaux, mais on a encore altéré les lignes de la construction, en peignant arbitrairement des pierres en briques et des briques en pierres.

Haute de deux étages, éclairés chacun par quatre fenêtres, elle est toute en pierres, sauf les allèges, sous les appuis des fenêtres, qui sont en briques. Les fenêtres sont élevées, partagées par un double croisillon en pierres taillées à chanfreins et séparées l'une de

l'autre par d'étroits trumeaux en pierre. Chaque fenêtre est surmontée d'un arc de décharge en briques et pierres alternant, avec pierre blanche sculptée en éventail dans le tympan de l'arc. Au second étage, les fenêtres n'ont qu'une seule traverse en pierre.

L'ensemble de cette façade est d'une rare élégance; elle appartient probablement encore au XVIe siècle.

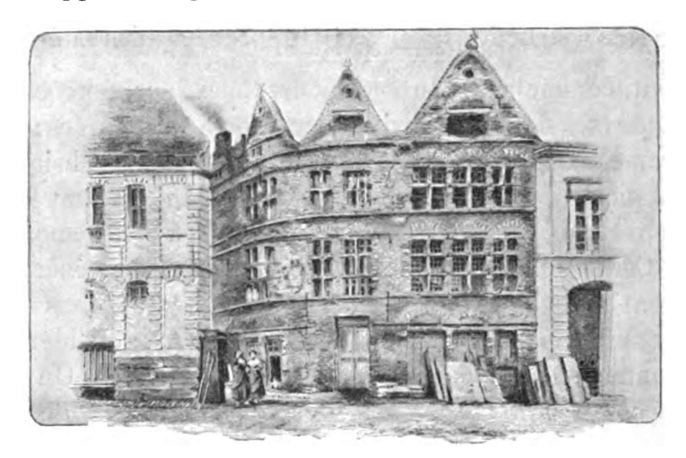


Fig. 77. Maisons, rue des Fossés (démolies).
Cliché prêté par M. Vasseur-Delmée.

84. Groupe de trois maisons, rue des Fossés, occupant l'emplacement des numéros 2 à 6, démolies depuis bien des années, mais qu'un croquis de M. Charles Vasseur nous permet de ranger dans la même catégorie que les maisons précédentes. Elles étaient situées à l'entrée de l'impasse des Quatre Gerbes, aboutissant à la rue Dame-Odile, supprimé en 1862, d'après Bozière.

85. Maison rue des Récollets, 36, briques et pierres, à un seul étage. Ses fenêtres, de proportions très élégantes, sont divisées par un double croisillon en

pierre, séparées par des trumeaux assez étroits en briques. Arcs de décharge en pierres et briques, remplis en briques, et dans les écoinçons de ces arcs, cartouches en pierre, correspondant aux trumeaux. Porte plein-cintre, autrefois encadrée d'un larmier, le panneau de l'ouvrant couvert d'une riche sculpture. Toiture à deux versants dans le sens de la façade, la corniche supportée par des modillons sculptés. Les ancres semblent accuser par leur forme. le milieu du XVIIe siècle.



Fig. 78.
Porte de la maison rue des Récollets, 36.

Maison Grand'Place, n° 38, « le Porcelet ». **86.**

Cette maison, qui a subi un commencement de restauration, frappe par son allure pittoresque, le caractère élégant et distingué de son architecture. On y retrouve les croisillons en pierre mouluréc, les arcs de déchargc, briques et pierres à pointes de diamant ;

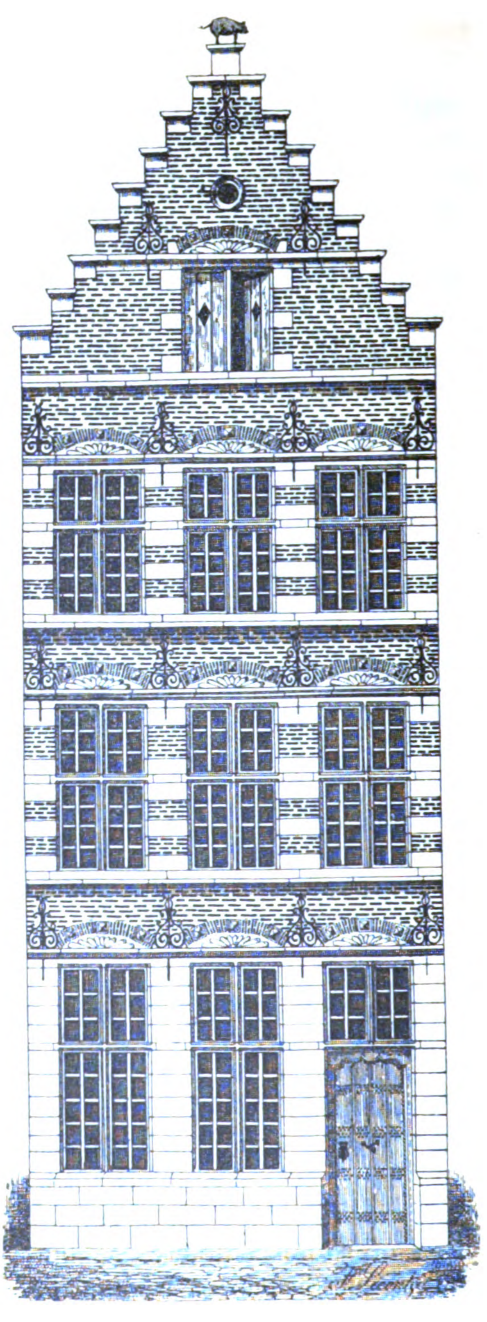


Fig. 79. Maison Grand'Place, 38,
« le Porcelet ». 1671.

les tympans des arcs sculptés en éventail, déjà signalés à la maison de la rue de Paris, n° 33. Ses ancres à enroulement, son pignon à escaliers, ses trumeaux étroits où la brique se marie à la pierre, donnent beaucoup de jeu à cette façade. Si elle était convenablement restaurée, elle serait l'un des plus beaux types de nos maisons tournaisiennes, comme on peut en juger par la restitution que nous en donnons ci-contre. La date de sa construction, 1671, est connue par les ancres de la façade vers la cour. La largeur de la façade est de 6 mètres 50.

Maison Grand'Place, n° 39, « au gros chien », iden- **86**
tique dans le principe au n° 38, avec cette seule diffé- *bis.*
rence que ses trumeaux sont plus étroits; aussi défigurée que la maison du Porcelet, et privée de son pignon.

La brasserie Saint-Piat, plus tard Hôtellerie Saint- **87.**
Christophe, (en 1815), rue Saint-Piat, n° 22, bâtie en 1644, comme le porte un cartouche de la façade. A deux étages très élevés et à pignon qui a lui-même deux étages d'ouvertures. Les fenêtres, assez hautes au rez-de-chaussée, vont en diminuant de hauteur à chaque étage, pour devenir carrées dans le haut. Elles sont à croisées en pierres moulurées. Arcs de décharge et trumeaux, très étroits, où alternent des lits de briques et de pierres; pignon à escaliers en pierre, ancres à enroulements. La porte a été modifiée et remplace vraisemblablement une troisième fenêtre et une petite porte. Le sol a été exhaussé de 50 centimètres environ, ce qui dénature les proportions de la façade.

Le type s'alourdit un peu dans les maisons ci-après, où les croisillons en pierre généralement plus épais, ne sont plus chanfreinés ou moulurés.

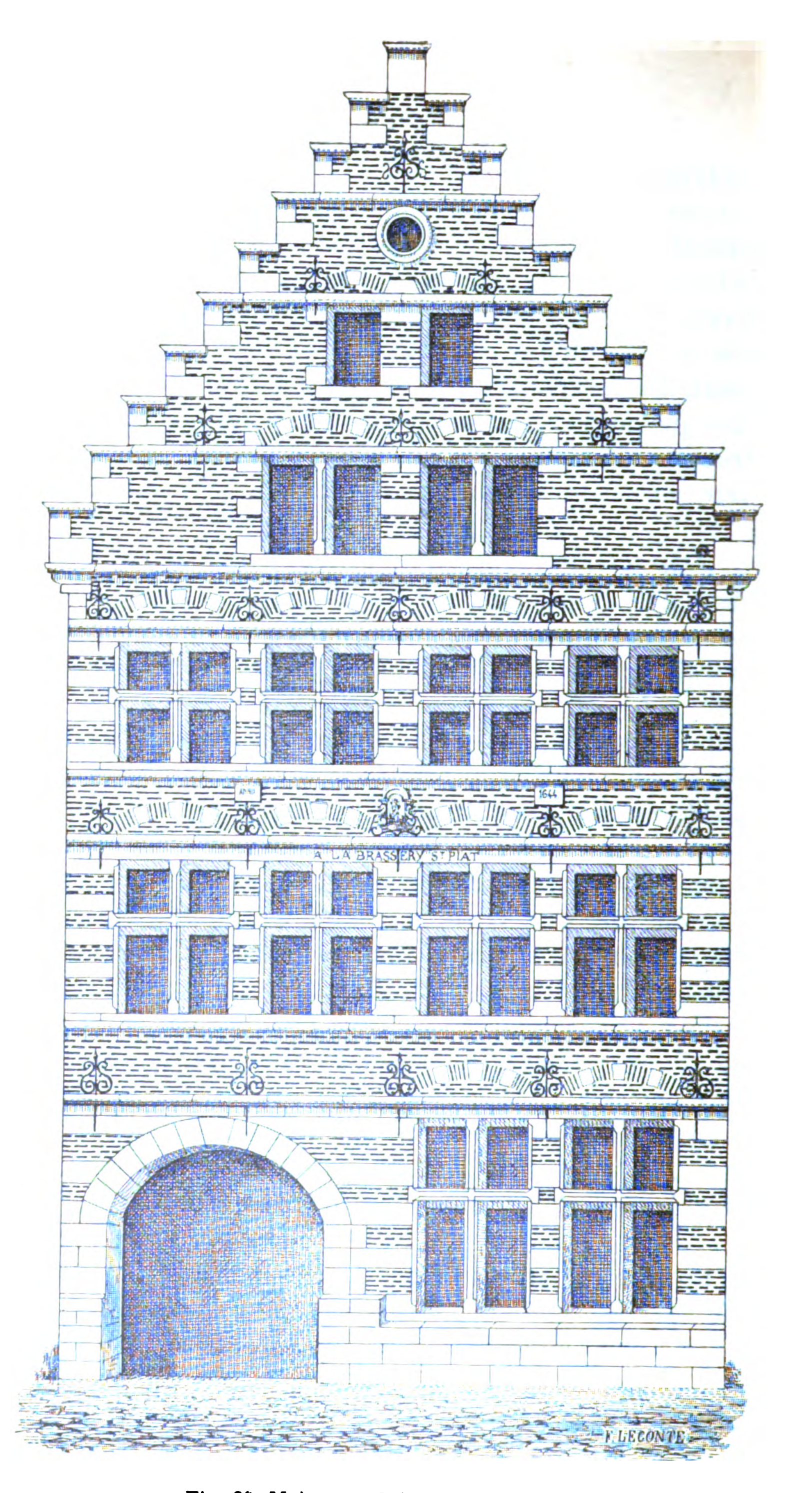


Fig. 80. Maison rue Saint-Piat, 22. 1644.

Maison Grand'Place, n° 50. **88.**

Elle a été aussi l'objet d'une soi-disant restauration, où on a fait disparaître les croisées en pierre, rasé le pignon, remonté un étage, et modifié, par la peinture, la disposition des pierres et des briques. Convenablement restaurée, cette façade, très régulière, offrirait un aspect vraiment monumental. Elle compte au rez-de-chaussée quatre ouvertures : trois fenêtres et une porte prise dans la partie inférieure d'une fenêtre. Deux étages de quatre fenêtres également, et un pignon à la base duquel s'ouvraient deux fenêtres seulement. Toutes sont à croisillons en pierres, avec arc de décharge en pierres et briques, et tympan en pierre sculptée formant éventail. Des cordons larmiers accentuent la ligne des linteaux et des appuis ; le fond de la construction est en briques, plus abondantes ici que dans d'autres façades. Les trumeaux entre les fenêtres sont étroits, ils ont le centre en briques, et les angles en pierres.

La façade vers la cour, encore bien conservée, et qui est datée par ses ancres, 1659, est d'une très élégante simplicité. Toute en briques, elle a, au rez-de-chaussée et au premier étage, des fenêtres en bois inscrites sous des arcs en briques, les fenêtres divisées et séparées par des potelets en bois.

A l'étage supérieur et dans le pignon, les fenêtres sont à arc plein-cintre, petites, en maçonnerie, avec quelques pierres isolées dans les montants et dans les arcs, qui sont protégés par un larmier en briques. Le pignon, en briques, a des rempants en épis et un amortissement carré.

Parmi les maisons de la rue des Chapeliers qui doivent être démolies pour opérer le dégagement de la

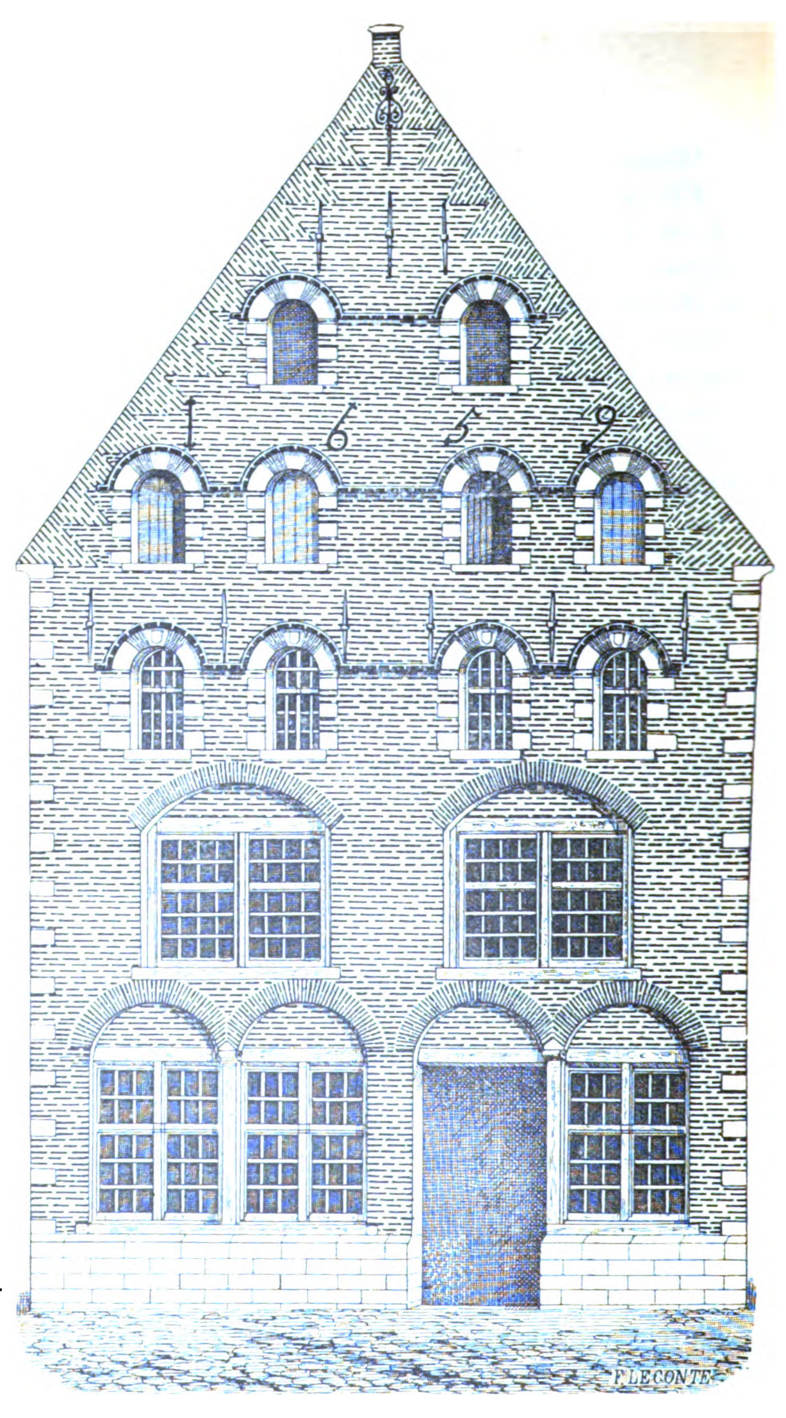


Fig. 81. Façade (vers la cour) de la maison Grand'Place, 50. 1659

Cathédrale, il en est tout une suite, n°s 23 à 35, que l'on sait, par des pièces d'archives, avoir été construites en 1677, sans doute à la place où, dans les plans de Deventer et de Guicciardin, figure, à mi-hauteur environ de la rue des Chapeliers, un mur qui séparait le cimetière entourant autrefois la cathédrale, de la voie publique (1).

Ces maisons, construites par le Chapitre en même temps que d'autres, au nombre de sept sur le marché aux Poteries, donnèrent lieu à un accord entre la ville et le chapitre, dont nous trouvons la trace dans deux délibérations des Consaux, en date des 15 avril 1676 et 11 mai 1677 :

Le Sr Conseiller de Surmont a représenté que les S^{rs} députez du chapitre ont exposé, à la communication dernière, l'inclination qu'ils ont de bastir diverses maisons en la rue des Chappeliers, sur leur héritage, au lieu de la muraille faisante face à ladite rue, comme aussi de bastir depuis le coing de la licorne jusques à leur église à ligne de la muraille de la cimetière close, autres maisons, si on leur veut céder les fonds de cet endroit, vulgairement appelé le marché a potteries, sous offre qu'ils font de faire transporter le puis y estant, de la meulle à presser verjus vers la muraille du jardin de Monseigneur l'Evêque.

On authorise Messieurs les chef et conseil de communiquer et convenir avec les S^{rs} députés du chapitre, au sujet icy représenté et d'une nouvelle cimetière en la place de celle présente pour y enterrer les pestiférés seulement le cas y eschéant. Comme aussi pour certain fond qu'ils requièrent au devant de la maison des corals.

(Consaux du 15 avril 1676, vol. 222, f° 180).

Dans de nouveaux pourparlers avec les Consaux (11 mai 1677) le chapitre demande de pouvoir mettre

(1) Voir sur ces constructions, un article de M. Léo Verriest, dans la Fédération artistique, (novembre 1903) et le Courrier de l'Escaut du 12 décembre, même année.

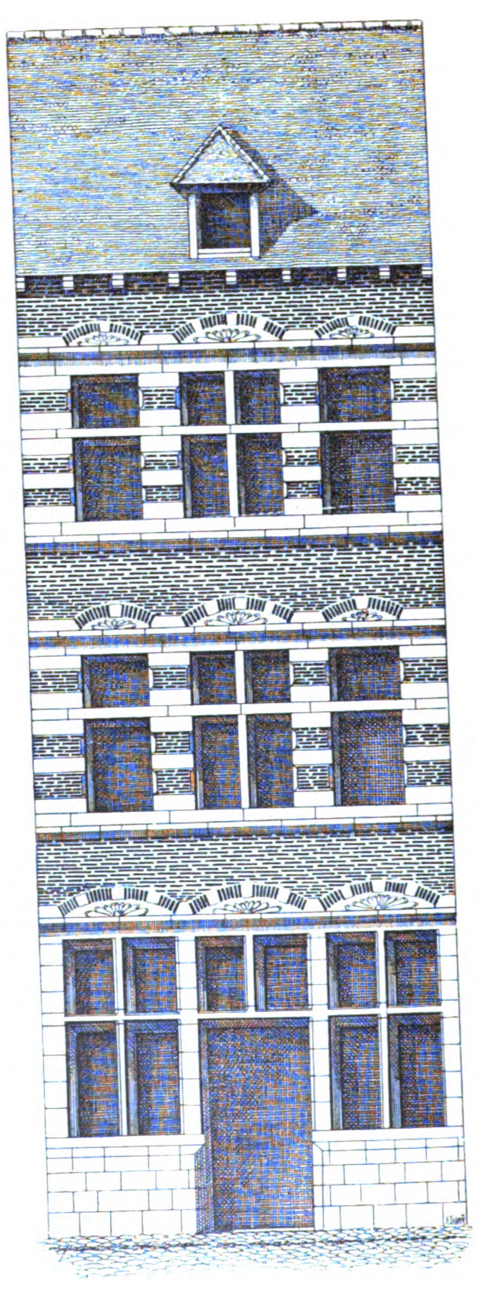


Fig. 82. Maison, rue des Chapeliers, 23. 1677.

deux marches aux maisons qu'il bâtit actuellement au marché aux Poteries, et invoque en même temps le prétendu *embellissement* de la ville, par les maisons qu'il construit à la rue des Chapeliers, sans songer au tort qu'il cause à la vénérable basilique, dont il masquait complètement le chœur par ses constructions nouvelles !

Les maisons de la rue des Chapeliers (23 à 35) **89.**
bâties en 1677, sont du même type que les constructions qui précèdent, avec une pointe d'originalité qui n'est pas sans mérite.

Très étroites, (cinq mètres), elles offrent au rez-de-chaussée trois ouvertures égales (une porte entre deux fenêtres), séparées par de très minces trumeaux en pierre, et divisées par un croisillon aussi en pierre. Le soubassement est également en pierres appareillées. Un cordon larmier et un arc de décharge en pierres alternant avec des briques, et un tympan de pierre, sculpté en éventail, surmontent les fenêtres. Un autre cordon mouluré marque la hauteur d'appui du premier étage qui comprend aussi trois ouvertures : une fenêtre à croisée de dimensions normales et deux ouvertures étroites à un seul jour, avec traverse à hauteur du croisillon. Le second étage est identique au premier ; arc de décharge comme au rez-de-chaussée ; le fond de la construction est en briques, les trumeaux par assises ou cordons de pierres et de briques alternant, et dans ces trumeaux, les parties en briques sont taillées à chanfrein. Toiture en tuiles, à deux versants.

Un dessin d'E. Robaut (fait en 1851) conservé à la **90.**
Bibliothèque communale, reproduit une des maisons érigées sur le marché aux Poteries, contre le transept de la cathédrale, en 1677. Elle se compose d'un simple

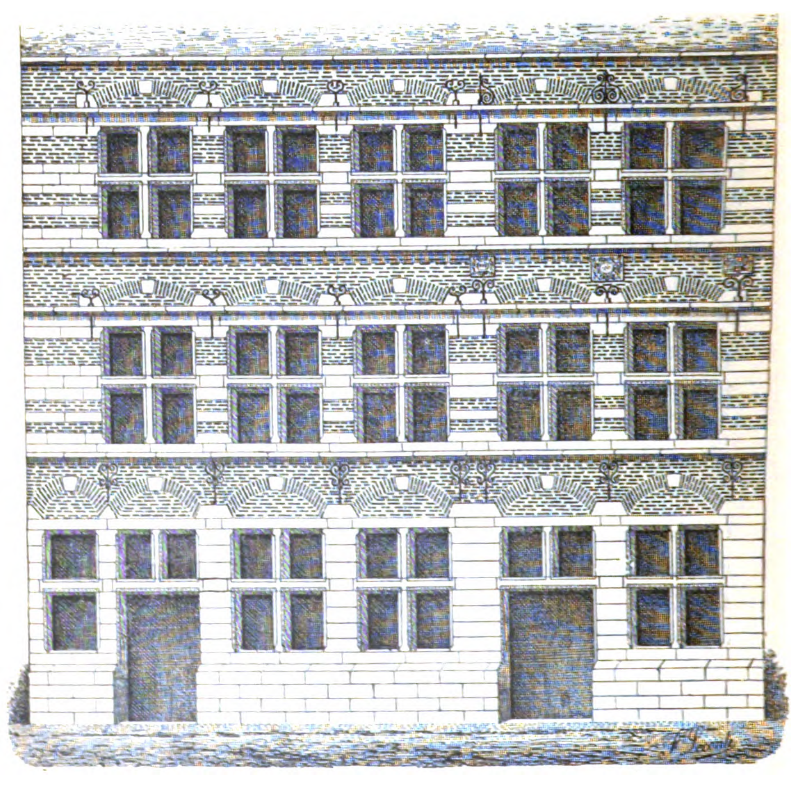


Fig. 83. Deux maisons, rue Tête-d'Argent, 5. 1672.

rez-de-chaussée, à trois ouvertures en forme de porte, la partie supérieure à montant vertical, séparées par d'étroits trumeaux en pierres, surmontées d'un arc de décharge en pierres taillées en pointe de diamant, avec tympan sculpté en forme d'éventail. La toiture, en ardoises, supportée par des modillons sculptés, fait une forte saillie sur la façade. La lucarne du grenier est ornée de montants sculptés.

Maison rue Tête-d'Argent, 5, construite en 1672. **91.**
Cette maison, aujourd'hui très dégradée, appartient au même style que les précédentes. Elle est formée par la réunion de deux maisons distinctes, ainsi qu'on peut le constater par certains détails de la façade, notamment les ancrages.

Ses fenêtres à croisillons en pierres, ses trumeaux en pierres et briques, et en général tous les détails de la construction, la font ressembler à toutes celles de cette époque. Elle a en outre, dans la petite façade, des cartouches en pierres sculptées, avec la date : anno 1672.

Ce qui fait son intérêt, c'est qu'elle marque une étape dans l'histoire de l'architecture à Tournai. A l'époque où elle fût bâtie, c'est-à-dire aussitôt après la conquête française, un fureur d'*embellissement* dévorait nos magistrats communaux. Un style nouveau, importé par les Français, celui que nous appellerons plus loin *le style français du quai Notre-Dame*, était en faveur auprès de certains constructeurs, tandis que nos magistrats préféraient l'ancien style tournaisien, qui avait doté la ville de tant de jolies habitations. Ceux même, parmi nos constructeurs, qui étaient demeurés fidèles au style ancien, souhaitaient cependant d'y iutroduire une modification, par la substitution des chassis en bois, aux croisées en pierres.

Ce fut le cas de la veuve Baulin, quand elle se disposait à édifier les deux maisons de la rue de la Tête-d'Argent, qui nous occupent. Le plan de ses façades avait été adopté, mais on refusa l'autorisation de placer les châssis en bois que ladite Baulin avait fait faire, et la ville les fit remplacer, en l'indemnisant, par des croisées en pierres.

C'est ce qui ressort de l'extrait ci-après des délibération des Consaux :

Ayant esté fait rapport que le vesve Baulin at ouvert et demoly quelque maison à elle appartenante a la rue de la Teste d'argent, qu'elle prétend rebastir avec des chassis de bois, ont jugé ensuite de la proposition faite cy dessus, qu'elle debvra représenter le porfil de le forme que doibt avoir ladite maison a frond de rue, auxdicts sieurs Prevost et Jurez à ce qu'ils adviseraient que le bastiment se puisse faire à l'ornement de cette ville, comme aussy ceux des maisons voisines, qu'il convient démolir pour leur caducité, les authorisant d'accorder quelque somme de deniers à la dite vesve pour la désintéresser des chassis de bois qu'elle at fait faire pour estre employé à frond de rue audit batiment.

(Consaux du 19 juin 1671, dans le vol. 434 du registre aux plans).

Le cas de la veuve Baulin n'est pas isolé, ainsi qu'il conste d'une autre délibération des Consaux du 18 juin de la même année, par laquelle on décida d'indemniser les personnes qui avaient préparé des châssis en bois, en informant les intéressés qu'il n'en serait de plus de même pour l'avenir.

92. Maison rue de Rasse, 13, datée 1676, à un seul étage et à toiture à deux versants, elle possède quatre ouvertures à chaque étage; les deux du centre sont des fenêtres à croisillons en pierre, avec un massif arc

de décharge en pierres appareillées, faisant saillie sur le nu du mur, le tympan étant décoré d'une scuplture à enroulements. Vers les extrémités de la façade, les ouvertures sont plus étroites, sans croisée, mais avec une traverse horizontale. L'une de ces ouvertures sert de porte. A l'étage au-dessus des deux fenêtres étroites, il y a de massifs cartouches en pierre sculptée, avec la date 1676.

Maison rue Dame-Odile, 22, datée 1677. (Voir Planche 91). A un seul étage, ayant six fenêtres à croisillons en pierre, séparées par d'étroits trumeaux. La même ordonnance règne au rez-de-chaussée. Les fenêtres sont surmontées d'arcs de décharge en pierres, formant fronton, avec guirlandes sculptées, au sommet. La date 1677 est inscrite dans un petit cartouche au-dessus de la porte. Cette façade est presque toute en pierres, celles-ci taillées à joints en creux, comme aux maisons du quai Notre-Dame, dont nous parlerons au chapitre suivant; les briques n'apparaissant, en petite quantité, que sous les appuis des fenêtres de l'étage. La toiture, en ardoises, a son principal versant disposé parallèlement à la façade, tandis que, vers le jardin, la façade est à deux pignons en briques, datés par leurs ancres 1677. **93.**

Maisons place de Nédonchel, n°s 9 à 12, du même style également que les précédentes, mais différant par les détails, et en particulier par les larmiers des arcs de décharge, qui, très lourds, comme on le voit par la figure 85, donnent à ces façades un aspect étrange, inaccoutumé et moins élégant que celui des autres constructions de ce genre. **94.**

Certains cordons de la façade sont plats, d'autres

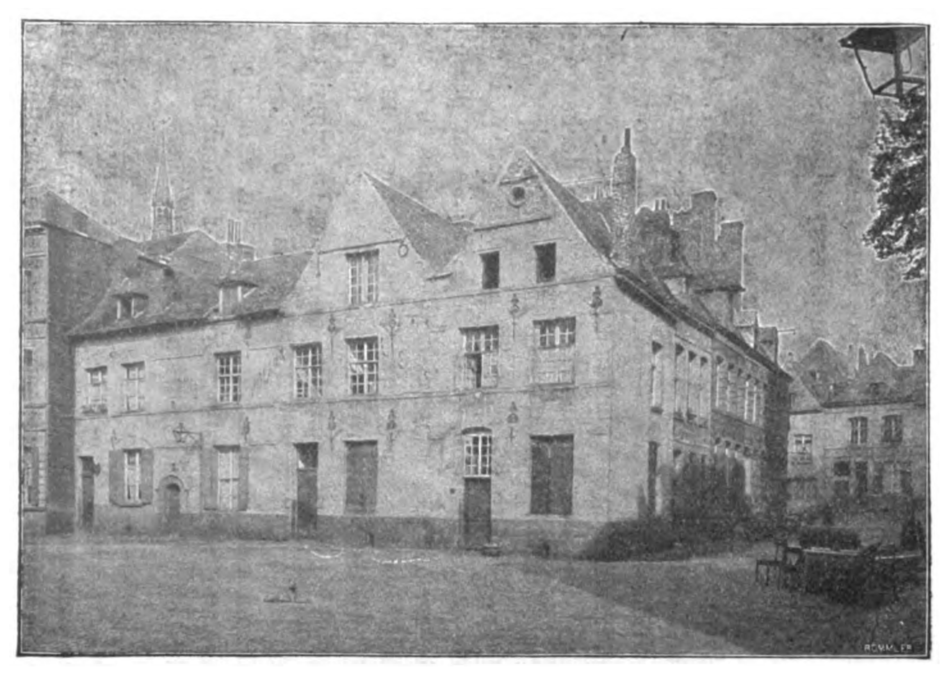


Fig. 84. Maisons place de Nédonchel, 9 à 10.
Cliché extrait de l'ouvrage de M. H. Hymans, Gand et Tournai.

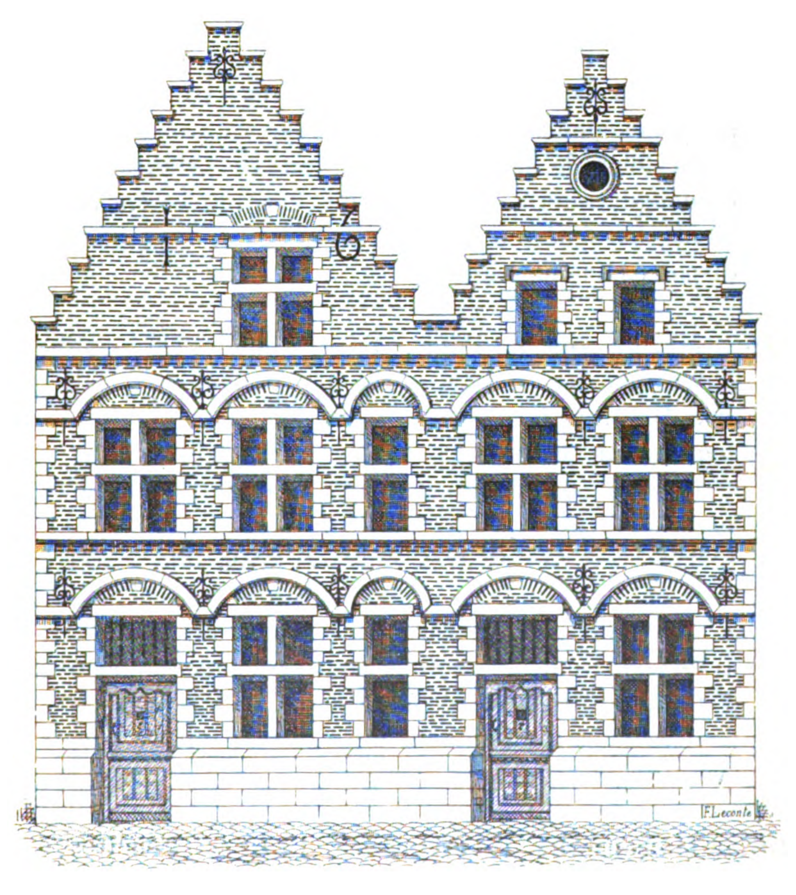


Fig. 85. Maisons place de Nédonchel, 9 et 10.

sont moulurés. Les fenêtres sont à croisillons en pierres; certaines portes sont prises dans la partie inférieure d'une fenêtre, d'autres sont cintrées, avec cordon larmier en pierre. Les toitures sont tantôt parallèles aux façades, tantôt en pignon, avec escaliers, portant la date, inscrite par les ancres : 16... D'autres ancres élégantes accusent les étages.

Le fond de la construction est en briques, avec cordons-larmiers, croisillons des fenêtres, et encadrements des fenêtres, en pierres. Celles-ci sont parfois disposées en chaînage.

95. Maison rue As-Poids, 36, complète et intacte, datée par les ancres 1614 (à moins qu'il faille lire 1674, la forme de la troisième ancre étant douteuse, mais cela ne nous paraît pas probable).

Elle ne possède qu'un étage avec toiture saillante parallèle à la façade. Fenêtres, les unes à croisée en pierres, les autres très étroites, avec une traverse horizontale en pierre; grande porte et petites portes à arc plein-cintre; cordons en pierres moulurées, traversant toute la façade. Soubassement en pierres, l'ensemble de la façade étant en briques, avec pierres isolées dans les montants des fenêtres; toiture à deux versants en tuiles.

96. Maisons rue des Augustins, 19 à 23. Fenêtres à croisées en pierre, arcs de décharge en pierres et briques, cordons larmiers; les portes sont tantôt cintrées, tantôt prises dans la partie inférieure d'une fenêtre. Soubassement en pierre, façade briques et pierres alternant par assises horizontales, prolongées d'un bout à l'autre de la façade, à travers les trumeaux.

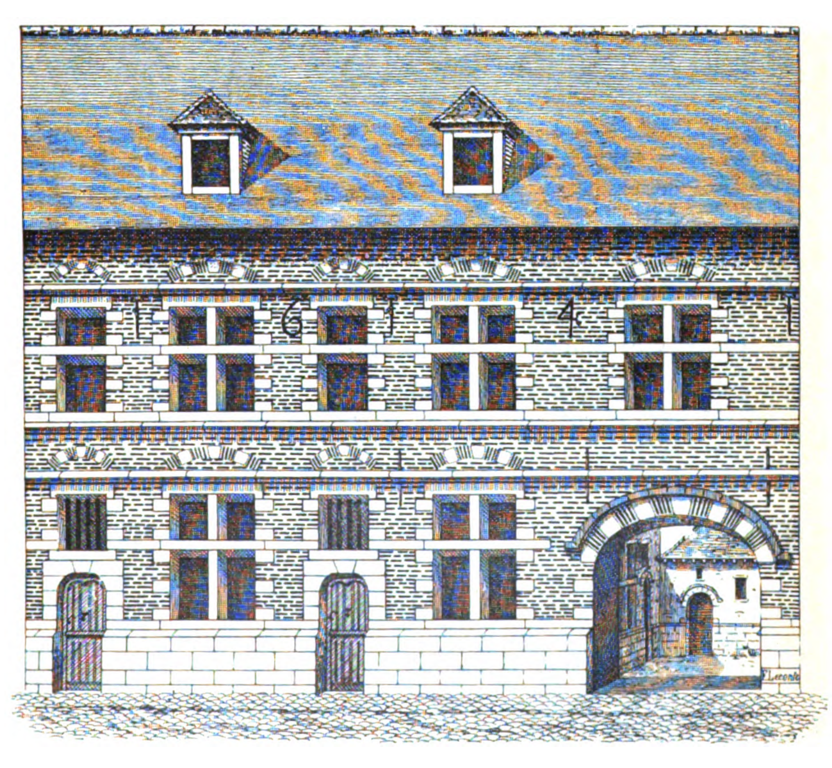


Fig. 86. Maison rue As-Pois, 36. 1614.

97. Maison, même rue. (Fondation Montifaut), 1653. Même type, très défiguré.

98. Maison rue des Jésuites, 37.
Même type, mais plus légèrement traité. A deux étages et pignon en escaliers. Trumeaux très étroits; ceux du rez-de-chaussée sont toutes pierres. Cette maison est bien conservée dans son ensemble et tous ses détails sont nettement indiqués malgré les mutilations qu'elle a subies; une restauration peu coûteuse lui rendrait sa beauté primitive.

99. Maisons rue des Sœurs-Noires, 31 à 35, de même type que les maisons rue des Augustins, 19 à 23; en briques et pierres, mais traitées un peu différemment. Le fond est toutes briques, avec pierres isolées, ou alternant régulièrement avec des briques, aux montants des fenêtres.

100. Maison rue des Récollets, n° 40. Bien qu'appartenant probablement à la même époque, cette façade a un tout autre aspect et une toute autre distribution que les précédentes. Comme dans certaines maisons gothiques, les deux fenêtres de chaque étage sont ramenées au centre de la façade, laissant de larges trumeaux sur les côtés. Une porte étroite à plein-cintre, sur le côté de la façade, donne accès au vestibule. Pignon à escaliers, cordons moulurés à travers toute la façade; deux cartouches sculptés au-dessus des fenêtres de l'étage, un autre au centre du pignon. Larges espaces en briques, et quelques pierres isolées aux montants des fenêtres.

101. Trois maisons, rue du Becquerel (récemment démo-

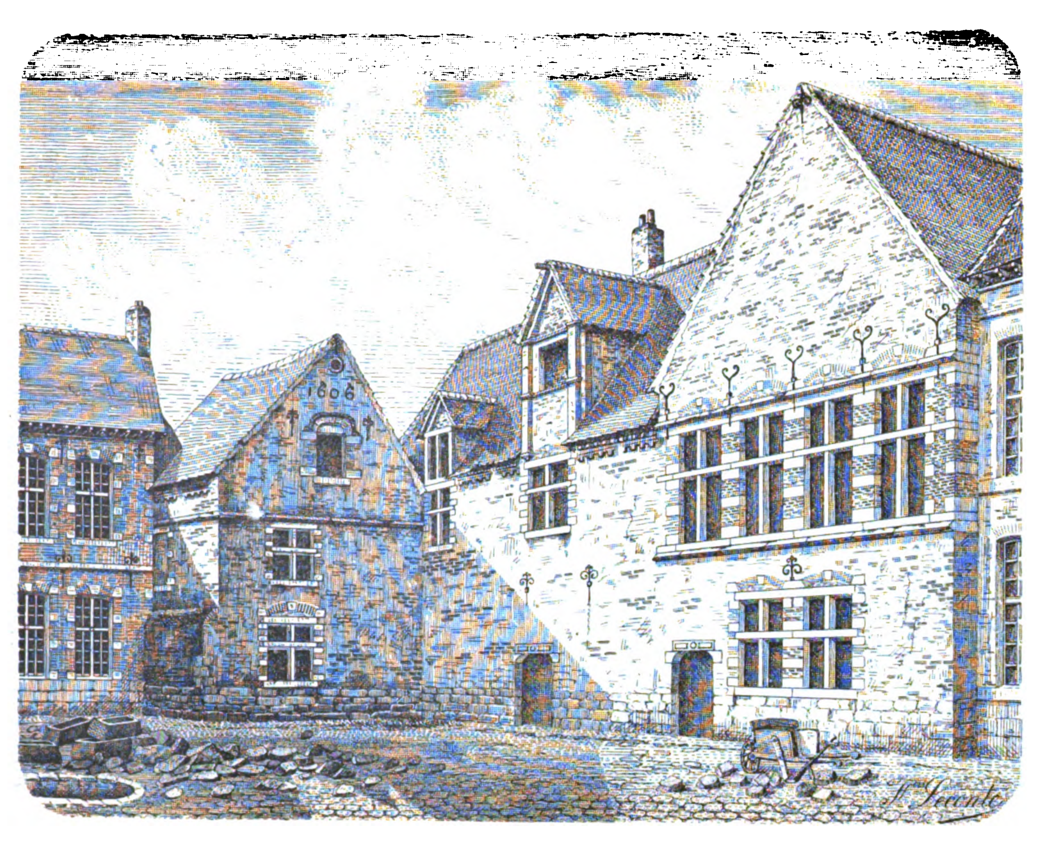


Fig. 87. Trois maisons rue du Becquerel, XVIIe siècle.

lies), composaient un ensemble curieux de constructions du XVIIe siècle, encore facile à reconstituer malgré les remaniements qu'elles avaient subis.

L'une d'elles offre un compromis entre deux genres de façades beaucoup plus anciennes et déjà signalés, l'un ouvrant des jours sur toute la largeur de la façade, l'autre n'ayant que deux fenêtres au centre, avec de larges panneaux de mur sur les côtés. Le rez-de-chaussée présente cette dernière disposition avec petite porte carrée à linteau droit reposant sur des corbeaux ; l'étage au contraire offre quatre grandes fenêtres, séparées par d'étroits trumeaux et tenant toute la largeur de la façaae. Ces fenêtres sont à croisillons en pierres, avec cordons-larmiers au-dessus et au-dessous des ouvertures, et arcs de décharge en pierres et briques. Le mur de la façade a des parties en moellons, d'autres en briques avec quelques pierres isolées, aux angles, ou par assises alternant avec les briques, aux trumeaux ; un grand pignon surmontait cette façade.

La seconde maison n'avait d'autre ouverture au rez-de-chaussée, qu'une porte semblable à celle de la maison précédente ; une fenêtre à l'étage, semblable aussi aux précédentes, mais plus petite. Toiture reposant sur une corniche en briques, et une énorme lucarne de grenier à pilastres supportant l'avancée de sa toiture. Cette lucarne est sans doute une de ces barbaquennes dont nous avons parlé plus haut.

La troisième façade, à pignon comme la première, n'a que trois fenêtres, deux à croisée en pierres, et dans le pignon une fenêtre terminée en arc plein-cintre et surmontée de la date 1606.

102. Rue de la Madeleine, 2, à l'angle de la rue du Floc-à-brebis. Pignon en escaliers, et fenêtres à croisées

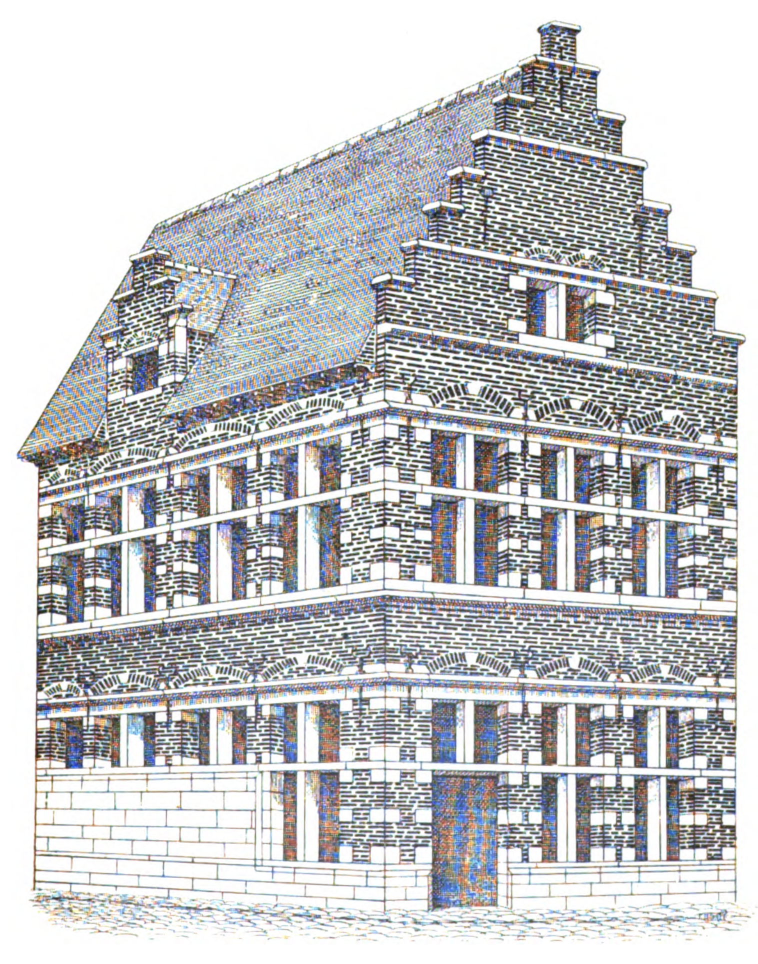


Fig. 88. Maison rue de la Madeleine, 2.

en pierres, le fond de la façade en briques et pierres isolées, aux angles des fenêtres et de la façade. La façade latérale offre la même disposition, avec toiture faisant une forte saillie, et lucarne en maçonnerie, terminée en pignon à escaliers; une ouverture pratiquée dans la toiture permettait d'élever les fardeaux jusqu'au grenier, par cette lucarne.

Quelques maisons, conformes aux précédentes, pour les détails de la construction, s'en écartent un peu pour la disposition générale de la façade, en ce sens que leurs ouvertures, généralement plus grandes, sont plus espacées et séparées parfois par des trumeaux beaucoup plus larges que ceux que nous avons rencontrés jusqu'ici.

103. Telle est la maison, rue du Bas-Quartier, n° 14, fort dégradée, mais d'une restitution facile, à cause des détails, encore bien indiqués, de sa façade. Large de 8 mètres, couverte par un toit à versants parallèles à la façade, elle n'a qu'un étage. Ses fenêtres sont largement ouvertes, à croisée en pierres, ou bien étroites, comme la porte elle-même, qui est prise dans une ouverture de fenêtres. Les linteaux des ouvertures sont surmontés d'arcs de décharge en pierres et briques, dont le tympan est rempli en pierre. La brique tient une grande place dans cette façade; soubassement en pierres irrégulières et quelques pierres isolées, aux angles des fenêtres et de la façade.

Cette maison, qui n'est pas datée, paraît bien être celle qui est reprise sous le n° 32, au registre aux plans, farde non inventoriée, avec autorisation de bâtir datée de 1673, et qui n'aura pas été construite d'une manière absolument conforme à l'autorisation, ce que nous avons constaté bien souvent.

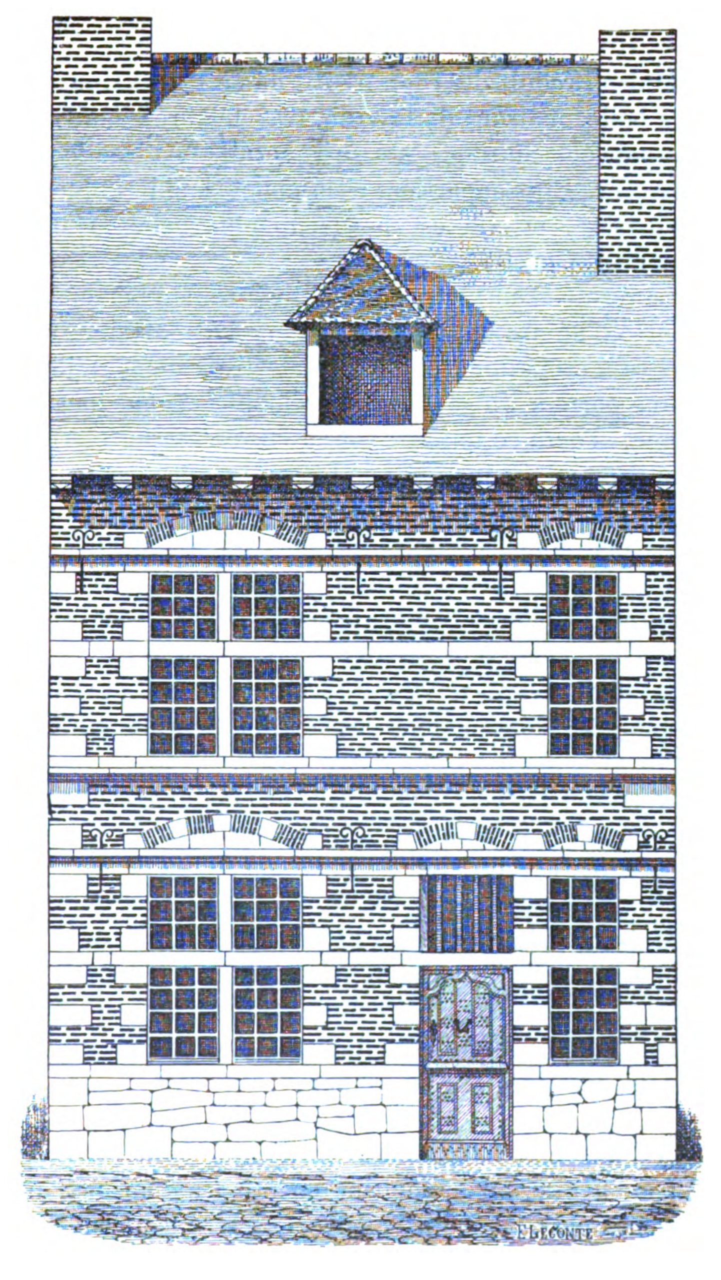


Fig. 89. Maison rue du Bas Quartier, 14 (1673?).

104. Maison réduit des Sion n° 16, datée 1677. Une des plus belles maisons de la ville, très délabrée, mais qui n'a pas été mutilée, et qu'il serait fort facile de restaurer. Elle appartient à la même manière que la précédente, et elle est beaucoup plus belle et plus importante qu'elle.

Le rez-de-chaussée comprend une grande porte, surmontée d'un arc en anse de panier, avec larmier; une fenêtre à croisillon, une petite fenêtre à un seul jour, et une porte à linteau droit, surmontée d'une lucarne carrée. Toute cette partie de la façade est en pierres, dont l'emploi est justifié par l'étroitesse des trumeaux; au contraire tout le reste de la façade est en briques, à l'exception des cordons larmiers et des cordons qui continuent les linteaux, les appuis et les traverses des fenêtres. Quelques pierres isolées renforcent les pieds droits des fenêtres et les angles de la façade.

Le pignon était autrefois terminé en escaliers, avec lesquels se combinaient les cordons larmiers. Une niche avec statuette de Notre-Dame, de style renaissance, occupe le centre de la façade, et deux cartouches, dont un avec la date 1677, se voient sous les fenêtres du premier étage.

105. Maison, même rue, n° 14, de même époque et de même style, mais beaucoup plus simple. Elle n'a, au rez-de-chaussée, qu'une simple fenêtre et une petite porte; aux étages, une seule fenêtre. Comme le n° 16, elle est terminée par un pignon.

Au même style que nous qualifions de *renaissance tournaisienne*, appartiennent encore les maisons qui suivent, plus ou moins bien conservées, souvent très défigurées :

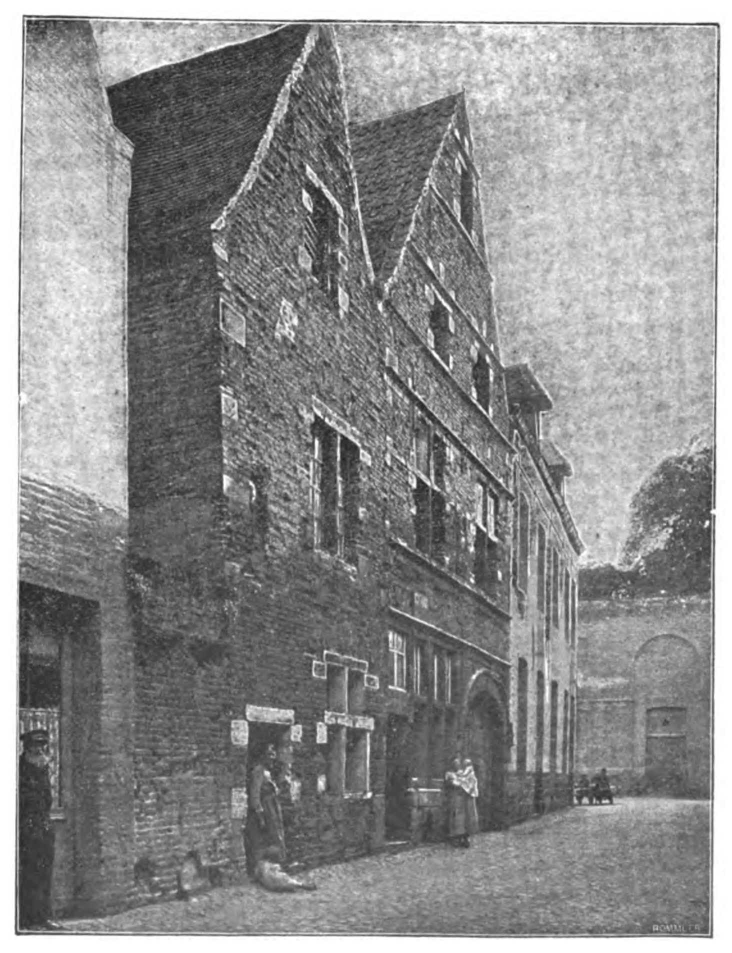


Fig. 90. Maisons, rue du Réduit des Sion, 14 et 16.
Cliché extrait de l'ouvrage de M. Hymans, Gand et Tournai.

106. Rue des Choraux, 18 — datée 1613, et 21bis.
Terrasse Saint-Jacques, 5.
Rue Saint-Martin, 97 (coin de la rue de France), et 99.
Rue Dorée, 10, 7.
Rue Saint-Jacques, 22, datée 1672.
Rue des Sœurs-Noires, 26 et 28.
Rue des Carmes, 27, 45, 47, 49, 51.
Même rue, 4, 6 et 10 (en partie).
Rue du Floc-à-brebis, 13.
Rue As-Poids, 16.
Vieux Marché à la Paille, 4,
Roquette Saint-Nicaise, 6 et 8.
Place de Nédonchel, 3.
Réduit des Dominicains, 8, daté 1715.
Réduit des Sions, collège des Hibernois (démoli).
Rue des Clairisses, 6 (en partie).
Rue de la Ture, 16, 18, 20.
Rue des Brasseurs, 6.
Quai des Poissonsceaux, 3 — 1655.
Rue Saint-Piat, 43, 51 — 1675.
Quai Taille-Pierres, 2.
Rue des Jésuites, 32, 5 — 1616.
Rue des Procureurs, 14, briques et pierres *blanches*.
Rue de l'Esplanade, 21 — 1655.
Rue Saint-Brice, 34 à 40.
Rue Haigne, 52.

CHAPITRE V.

Deuxième Période française (1667-1709)

---

§ 1.

La conquête de Tournai par Louis XIV, en 1667, évènement de la plus haute importance au point de vue politique, devait avoir pour l'histoire sociale et économique de cette ville, les conséquences les plus considérables.

Tournai fut en effet complètement transformée à cette époque; plus que n'importe quelle autre ville dans le même temps, et, perdant alors son caractère moyenageux, elle prit l'aspect franchement moderne qu'elle a depuis conservé, sans modification notable, du moins en ce qui concerne les quartiers du centre.

Une transformation aussi radicale, aussi générale, est un fait rare dans l'histoire des villes et elle n'a été possible que par un concours de circonstances tout à fait exceptionnelles et en particulier par un changement de nationalité, coïncidant avec la volonté d'un souverain tout-puissant qui, attachant une importance extrême à sa nouvelle conquête, et ayant des vues sur elle, a voulu la mettre à la hauteur du rôle qu'il lui réservait et ne s'est laissé arrêter par aucune consi-

dération dans la réalisation de ses plans, dont il a poursuivi l'exécution à travers tous les obstacles.

La transformation de notre ville fut donc l'œuvre du roi Louis XIV et de son gouvernement, qui avait décidé de faire de Tournai une ville de premier ordre, comme place de guerre et comme capitale de ses conquêtes dans les Pays-Bas.

La création d'une puissante citadelle dans la partie la plus élevée de la ville, sur les collines voisines de l'abbaye Saint-Martin et de la paroisse Saint-Piat, entraîna l'expropriation et la démolition de toute la paroisse Sainte-Catherine, dont les habitants et les communautés religieuses furent répartis dans les autres quartiers de la ville.

En même temps la suppression du château des Anglais, qui comprenait tout le territoire de la paroisse Saint-Nicolas, entraîna le bouleversement de ce quartier par la disparition des remparts et des fossés qui l'entouraient et s'étendaient depuis la Place verte jusqu'à l'Escaut et de là sur le bord du fleuve, longeant ce qui est aujourd'hui le quai de l'Arsenal.

Enfin la majeure partie du cours du fleuve lui-même, toute celle qui traverse le centre de la ville, fut modifiée. On fit disparaître les îles et les moulins qui obstruaient son lit et empêchaient la navigation; on endigua ses eaux par des murs de pierres, et, faisant disparaître les maisons construites sur ses rives et dont le pied baignait dans l'eau, on construisit les quais tels qu'ils sont encore aujourd'hui, depuis le Pont des Trous jusqu'au Pont à pont, sur la rive droite, (le quai Vifquin ne fut établi qu'en 1812, et le luchet d'Antoing était déjà alors tel qu'il est aujourd'hui); depuis le pont de Fer jusqu'au Pont à pont sur la rive gauche, le quai des Salines d'une part, les quais des

Poissonsceaux et Taille-Pierres d'autre part, existant déjà à cette époque. Ce remaniement du fleuve entraîna la suppression de deux ponts, le Pont du Château et le Pont Tournu, et la création de deux autres, le Pont de Fer et le Pont Notre-Dame, ainsi que des modifications importantes aux rues voisines du fleuve et à celles qui y aboutissent.

Les magistrats communaux secondèrent les vues du monarque par une réglementation nouvelle sur les constructions, et les communautés, comme les particuliers, y participèrent aussi, par la construction d'une foule de monuments publics ou privés et de maisons particulières. Ce fut une véritable fièvre qui se fit sentir à la fois sur tous les points de la ville : Evêché et bâtiments du chapitre environnant la Cathédrale, du côté du Four Chapitre, du marché aux Poteries, de la rue des Chapeliers; Palais des Etats du Tournaisis; abbayes Saint-Martin et Saint-Médard; des rues entières, telles la rue de Cologne et la rue du Cygne, les rues de Paris et de Saint-Martin, et beaucoup d'autres.

La création d'un Conseil souverain, érigé peu après en parlement, le *Parlement de Flandre*, qui par le nombre des chambres et par conséquent de ses Présidents et conseillers, était l'un des plus importants du Royaume, nécessita la construction d'un palais, qui était situé à front du quai Dumon actuel; ce qui entraîna forcément la transformation de ce quartier et la construction de nombreux hôtels particuliers pour ses membres qui trouvèrent surtout dans la paroisse du Château, les terrains nécessaires pour les établir.

Dans ces circonstances il convenait de prendre des mesures nouvelles et spéciales pour réglementer les constructions privées qui allaient être érigées sur tous

les points de la ville, et pourvoir à la restauration des autres.

Le conseiller de la Hamaide saisit les Consaux de cette question, en leur séance du 9 juin 1671, et proposa tout une réglementation nouvelle pour les constructions. On trouve ces dispositions dans les délibérations des différents corps du magistrat, et plus spécialement dans la collection des *registres aux plans* dont plusieurs fois déjà nous avons parlé et dont il convient de donner ici une idée plus complète.

Cette série, reprise aux archives communales sous la rubrique *Police des maisons et bâtiments*, comporte 16 registres, inventoriés de 433 à 449 — il y en a un autre, faisant suite au n° 449 qui n'est pas inventorié, et il en manque deux, les n°s 441 et 443 (années 1691-92 et 1694-96).

Le registre 433, le seul ancien de la série, renferme des autorisations de couvrir des maisons en chaume, à condition de refaire prochainement les toitures en tuiles; il va du 19 août 1467 au 15 décembre 1506, et n'a pas été achevé. Le second registre n° 434, daté 1671, est contemporain de la réglementation nouvelle sur la matière. Il renferme les ordonnances, publiées à ce sujet et que nous relaterons plus loin; un relevé par paroisses, des maisons où il y a quelque travail urgent à faire, pour éviter les accidents, parce que ces maisons menacent ruine, ou ont été détorioriées par les boulets des assiégeants; une « copie de la première ordonnance » générale faite à ceux et celles ayant des maisons à » réparer, reprises par le susdit rapport des experts; » et une seconde ordonnance semblable, postérieure au » 19 février 1672. » Ces pièces qui semblent promettre beaucoup de détails curieux, en fournissent en réalité très peu. Il n'y est question que de mettre *sus et jus*

des pignons, poser des étançons, des ancrages, resserrer des charpentes, abattre des cheminées; puis ce sont des autorisations de bâtir, sans aucun intérêt. Le volume 435 et les suivants, renferment des plans, sur lesquels se trouve écrite l'autorisation de bâtir. Quelques-uns (435 à 446), sont bien conservés; les autres ont été lacérés, et leurs plans, détachés des feuillets, se trouvent pêle-mêle, et dans le plus triste état de dégradation, de nature à causer prochainement leur perte, si on n'y prend garde.

Ces plans sont encore au nombre de six ou sept cents, (il en a été égaré un certain nombre) ; il n'est pas besoin de signaler l'intérêt qu'ils présentent, ou plutôt qu'ils pourraient présenter, si ceux qui ont été enlevés des registres étaient rétablis, régulièrement, par ordre chronologique, dans de nouveaux albums, puisqu'on peut y suivre l'évolution de l'architecture tournaisienne depuis 1672 jusqu'en 1800. On y relève encore beaucoup de détails intéressants sur la construction, les noms des architectes et des propriétaires (parfois) ; des indications sur l'alignement de nombreuses rues, où sont relevés alors, tous les bâtiments et tous les noms des riverains, et d'autres renseignements de tout genre.

L'absence de numérotation de ceux des registres qui sont encore bien tenus, le désordre des autres, ne permettent pas d'y renvoyer avec exactitude dans les mentions que nous en ferons au cours de cette étude, et même là où nous y renverrons, on ne pourra se fier complètement aux indications données, puisqu'elles sont sujettes à ne plus être exactes d'un moment à l'autre, les plans pouvant être déplacés chaque fois qu'on les consulte.

C'est de cette collection de registres que nous allons

extraire les documents qui suivent sur la réglementation des constructions.

Comme nous le disions plus haut, c'est en séance des Consaux du 9 juin 1671, que l'attention de nos magistrats communaux fut appelée sur les grands travaux à exécuter en ce moment.

Le sieur Conseiller de la Hamaide at dit qu'il convenoit adviser aux bâtiments et érections de maisons nouvelles qui se faisoient en cette ville et à la réparation des vieilles esquelles on ne gardoit aucune forme et ordre, ce qui difformoit l'aspect et exposoit lesquelles maisons au péril du feu, à raison de la matière de bois dont elles estoient composées, pour y apporter une police nouvelle à l'exemple de ce qui at esté pratiqué cy devant et se faict à villes voisines. Pourquoy il jugeoit qu'il convenoit renvoyer cette affaire à Messieurs les Prévost et Jurez pour la policier (?) les authorisans a ce — On est d'assens d'en user de la sorte.

(Consaux du 9 juin 1671, vol. 220 f° 231 v. et registres aux plans vol. 434.)

Le lendemain, 10 juin, les Consaux adoptèrent une *Ordonnance regardant les bâtiments.*

Messieurs les Consaux de la ville et cité de Tournay voulant pourvoir à l'embellissement de ladite ville et à ce que le péril de feu et autre inconvénience soient evités au fait des bâtiments que l'on dresse de nouveau et de ceux qu'on répare, ont ordonné et ordonnent à tous bourgeois manants et estrangers de telle qualité et condition qu'ils soient, propriétaires de ladite ville, de ne réparer ni entretenir en aucune façon les maisons ayantes faces et devantures de bois, sans en avoir la permission de messieurs les Prêvost et Jurés. Et quant aux autres dont lesquelles faces sont de pierres ou de bricques, de n'y mettre la main pour les réparer ou entretenir sans en avoir demandé pareille permission que dessus, desdits sieurs, et de leur avoir marqué les changements, améliorations et réparations qu'ils entendent y apporter.

Et pour ce qui regarde les maisons à rebatir de nouveau, lesdits propriétaires avant y mettre la main ou préparer les matériaux qu'ils ont dessin d'appliquer aux faces et fronds regardant les rues, seront tenus de communiquer aux dits sieurs les porfils (profils) et faces figurez par quelques architecques, à ce qui soit pourveu à l'ornement de ladite ville et à l'ordre qu'on prétend apporter aux bâtiments à dresser de nouveau, le tout à péril de 50 florins d'amende et que ce que sera bâti fait et réparé, sera démoly. Fait le 10[e] de juin 1671.

Et depuis at esté ordonné que toutes maisons qui seront trouvées caducques et menachantes ruines, par la visite qu'en auront fait les experts a ce députez, et en fait rapport sur leur serment, devront être redifiées en la formc que dit est, endeans le terme qu'il sera préfigé (sic) au péril que dessus. Et plus bas était souscrit, concorde témoin signé M. Forien (1).

Ce règlement, soumis à l'approbation du conseil souverain (plus tard le parlement) de Tournai, fut par lui agréé et approuvé, le 1[er] juin 1572 (2).

Il résulte de cette délibération que par crainte des incendies, on défend de réparer les maisons ayant des façades en bois, sans l'autorisation des Prévost et Jurés; il est d'ailleurs également défendu de réparer toutes maisons sans cette autorisation, et lorsqu'ils en feront la demande, les intéressés devront indiquer les changements, améliorations et réparations qu'ils entendent y faire. Quant aux constructions nouvelles, on devra soumettre le dessin de la façade, dressé par un architecte. Enfin toutes les maisons qui seront trouvées caduques ou menaçant ruine seront visitées par des experts et reconstruites si le rapport qu'ils feront sur ces constructions, y conclut.

En exécution de la délibération des Consaux et de

(1) Arch. de Tournai, vol. 89 *c bis*, f° 70.

(2) Ibid, vol. 434, et registre aux plans, où il figure deux fois avec de légères différences de texte.

l'ordonnance qui précède, a été confectionné le second registre de la collection des plans dont nous venons de parler, portant le titre *maisons et bâtiments à reedifier*.

Le premier acte qui y figure est daté du 5 février 1671 et vise l'ordonnance du 10 juin de cette année, qui y est transcrite plus loin, après des actes qui lui sont postérieurs. Bien qu'il ne s'exprime pas très nettement, on voit qu'il s'agit d'un relevé général des travaux à effectuer pour remettre en état une foule de constructions qui menaçaient ruine.

On y parle des experts qui avaient été commis pour visiter les lieux, et le résultat de leur rapport est consigné au registre sous ce titre :

« Copie de la première ordonnance générale faite à
» tous ceux et celles ayant maisons à réparer, reprises
» par le susdit rapport des experts.... (du 8 juin 1671).
» Copie d'autre seconde ordonnance générale faite en
» vertu de la résolution du 19 février 1672... »

Cette longue liste, qui va du 8 juin 1671 au 28 septembre 1691, ne présente aucun intérêt pour notre étude, pas plus qu'une autre liste d'autorisations de bâtir (sans plans annexés à l'autorisation) qui suit la première.

Préoccupés d'atteindre le genre de beauté que préconisaient les apôtres de la renaissance classique, où la nudité et la froideur passent souvent pour de la correction et de la noblesse, nos magistrats s'efforcent malheureusement alors déjà, de faire disparaître les accessoires et ornements pittoresques qui donnaient tant de cachet et tant d'attrait à la ville du moyen-âge, et s'attaquent aux auvents, aux enseignes et aux barbaquennes.

Nous avons déjà parlé des auvents et de la délibération du 27 avril 1677 qui les prohibe, (voir page 105); une autre, en date du 11 mai 1677, vise à son tour les *enseignes* et les *barbaquennes*.

Ledit sieur Conseiller de la Hamayde a aussi représenté que pour la plus grande beauté des rues de la ville et pour en rendre l'aspect plus agréable, il semblait à propos d'ordonner à tous manans et habitans ayant enseigne au devant de leur maison, de les oster et les remettre et apposer à un demi-pied près des maisons à hauteur égalle, et sur une ligne, comme aussi d'ordonner à tous les marchands et artisans de mettre leurs barbaquennes au milieu des frontispices des maisons, à égale hauteur et à ligne perpendiculaire, et tout joindant les murailles des maisons. — On est d'assens d'en user ainsy renvoyant la chose à Messieurs les Chefs et conseil pour en minuter l'ordonnance. (Consaux du 11 mai 1677. Vol. 222 f° 274 v°).

Il semble qu'il faut entendre par ce mot barbaquenne, qui n'est pas repris dans les dictionnaires du vieux français, les fenêtres de grenier faisant saillie sur la façade, avec une poulie, pour monter les objets pondéreux aux étages. Une ouverture dans la partie saillante de la toiture, correspondait généralement à ces fenêtres, pour laisser passer les fardeaux. Nous en connaissons quelques exemples anciens encore existants, on en trouve un autre dans une façade de la rue des Carmes, maison de M. de Douvrin, (aujourd'hui les Ursulines), c'est une fenêtre de grenier, correspondant à une ouverture dans la toiture, par laquelle on montait les fardeaux. (Reg. aux plans non inventorié, f° 70).

On veut partout la régulière mais sèche ligne droite, la monotone uniformité des façades; comme plus tard,

continuant logiquement ce mouvement funeste, on répudiera la couleur dans les façades, pour adopter partout le même badigeon blanc, qui noiera dans sa froide monotonie, les derniers détails qui donnaient encore un peu de jeu et de pittoresque à nos rues.

Nous en trouvons la preuve dans deux mentions des registres aux plans : au volume 439 (années 1688-89) il est dit que les plans des maisons construites sur le quai cette année, ne figurent pas aux registres, *parce que ces maisons ont été bâties conformément aux maisons voisines;* de même au volume 440, (année 1690), il est encore dit que pour les autres bâtiments il n'y a pas eu de profils donnés, *lesquels ont été réglés conformément aux héritages voisins* — cette uniformité était le vœu des autorités, le summum, à leurs yeux, de la beauté et de l'art!

Après la régularité, une symétrie exagérée et comme conséquence des trompe-l'œil dans les façades : permis de construire « à charge que le soubassement sera garni de fenêtres masquées, c'est-à-dire de fausses fenêtres, conformément à celles qui se trouvent *démasquées* (ouvertes) dans le 2e étage — 1750. (Vol. 446, f° 169).

D'un autre côté, tandis que nos édiles combattent certains éléments pittoresques de nos constructions, on les voit lutter pour la conservation de notre type vraiment local d'architecture, les maisons aux fenêtres à croisillons en pierre. C'est ainsi qu'en 1671, nous les voyons s'opposer à l'établissement de châssis en bois dans les nouvelles façades et exiger le maintien de l'ancien type des croisées en pierre. Nous en avons parlé (page 247) à propos de la construction de maisons à la rue Tête-d'Argent (n° 91).

Nous trouvons, sur la même matière une décision générale, ordonnant implicitement la construction de châssis en pierre et décidant qu'on ne remboursera plus le prix des châssis en bois, que les constructeurs auront pu préparer pour leurs maisons.

On fait savoir par messieurs les Prévost et Jurez de la ville et cité de Tournay, qu'ils ont ordonné et ordonnent à tous bourgeois manans et propriétaires des maisons à réparer ou rebatir en cette ville, qui prétendent avoir eu leurs chassis de bois préparés pour les devantures de leurs maisons avant la publication faite au sujet des réparations et restablissement des batimens le 10 de ce mois, de le venir dénoncher endéans les trois jours précis, a péril qu'ils ne seront en après plus ouys sur les intérêts qu'ils en pourraient prétendre. Fait en conseil le XVIII[e] de juing 1671. Publié, etc. (Archives de Tournai, registres aux plans, vol. 434).

De nombreuses ordonnances exigent l'emploi des ardoises, au lieu de tuiles, dans les toitures.

D'autres prescrivent de mettre une fleur de lys, assez grande et dorée, au sommet des combles, des fleurs de lys ou des boules dorées, sur les lucarnes des greniers (1686) (1); plus rarement on ordonne que les façades soient ornées de *cuirs*, c'est-à-dire de cartouches en pierre blanche sculptée, et toujours on exige que le constructeur mette une noghe (nochère) le long du crupon, c'est-à-dire du versant de la toiture qui regarde la façade, pour retenir les eaux dans la maison, ou les faire couler le long de la muraille par une buse en fer blanc. On prescrit en même temps de couvrir ce crupon en ardoises.

Plusieurs autorisations de 1684 et 1685 ordonnent

(1) Nous connaissons une très belle fleur de lys, non pas sur un comble, mais sous forme d'ancre, sur une porte de la rue de l'Arsenal; d'autres ancres, en forme de fleur de lys, rue du Cygne, 6 ou 8.

d'ajouter, aux maisons construites en pierres et briques, des *cuires* (cuirs ou cartouches sculptés, en pierre) aux *pouys*. Ce mot, qui ne figure, sous cette forme, dans aucun dictionnaire, est sans doute une prononciation vicieuse et abrégée des mots *appuis de fenêtres*, et, comme l'indique un document de 1684, il signifie *l'entablement qui règne entre les étages sous les appuis de fenêtres* (vol. 437), et spécialement les *allèges* des fenêtres. Un autre plan de 1685 (vol. 438, f. 5) désigne cet entablement sous le nom de *faches*, ou *faces*.

Couvrir le front de rue d'ardoises en retenant les eaux ou les faisant descendre sur la rue par une noghe de fer blan jusque le bas. Y mettant des *cuires* aux trois *faches* de bricques du premier estache, embellissant la fenestre du grenier, une boulle dorée ou aultre adjustement. 1685 (vol. 438. 6).

Une autre autorisation stipule qu'on continuera les pilastres *au travers des pouys ; on y mettra des cuires aux dits pouys*... (1685).

En 1788, au lieu de pouys, on dit *apuis*, ce qui se rapproche du mot appui ; les appuis, c'est-à-dire l'entablement sous les fenêtres : maison « toute en » pierres de taille à la réserve des apuis du 2me étage, » et l'entablement qui seront en briques. »

Signalons encore quelques termes de métier rencontrés sur les plans : les *lisses*, *listes* ou *lis* qui sont les cordons en pierres traversant les façades (1684); les *cartrousses* ou consoles sculptées supportant la saillie de la toiture.

De plus il exaucera (sic) l'estage du rez du pavé un pied et demi de plus, et le second estage à proportion, de sorte que les

cartrousses seront de la même hauteur et sur le niveau des cartrousses du bâtiment de C. Marcq, avec un cruppon couvert d'ardoises et un nogle pour recevoir les eaux. On y mettra aussi des ornements de pierre blancs (des cartouches sculptés), entre les estages. 1684 (vol. 436).

On tient les soubassements, listes (ce sont les cordons moulurés ou non) cartrousses (modillons) et thoict, (toitures) conformément aux bastiments y joindant. 1688 (vol. 439 f° 3).

Permis de bâtir à la hauteur des autres bastiments voisins du du côté du quai, en faisant correspondre les soubassemens lis et cartrousses, en couvrant d'ardoises en ornant les fenêtres d'une fleur de lys ou d'une pomme. 1688. vol. 429 f° 1.

Les pierres disposées par assises régulières portent dans l'architecture tournaisienne le nom de *hourdons* : « accordé à condition d'aucher (hausser) la porte d'un » hourdon de chaque côté, 1704. (vol. 446, f. 28). »

Nous avons déjà parlé des *crupons*, qui sont une toiture à versant en forme d'appentis, parallèle à la façade et remplaçant le sommet des pignons anciens :

« Permission de faire un crupon, au lieu d'un pignon, 1735; » (v. 446, f. 118). — Permission de faire démolir le pignon et » de le réduire à crupon, 1756. »

Toutes les maisons de cette époque étant en pierres et briques, il n'est pas sans intérêt de signaler le procédé employé par les maçons, pour donner plus d'éclat à leurs briques, procédé qu'on ferait bien de remettre en honneur dans les restaurations, où trop souvent la brique ancienne mise à nu, a une couleur terne et déplaisante. Ce procédé consiste tout simplement à colorer la brique avant de la rejointoyer, comme il résulte d'un accord entre les peintres et les maçons, avenu le 19 septembre 1746.

Il leur sera aussi permis (aux maçons) aux façades de

briques, de rougir les briques avec matière détrempée à l'eau dans laquelle il pourra entrer de la mine de plomb et du petit rouge, et de tirer des lignes blanches composées de l'eau de chaux pour en faire la distinction, sans qu'il puisse aussi en l'un ni l'autre y entrer aucune colle, gomme ny huille, sans pouvoir user d'autre couleur. (Archives de Tournai, ordonnances et sentences de la chambre des arts et métiers, volume de 1746-1766).

Signalons enfin, pour n'en pas perdre l'habitude, un document qui prouve qu'à cette époque, on s'efforçait de rendre plus complet et mieux organisé, le service de nettoiement des rues.

Requestre de Jean Caudron... il a entrepris le nettoyage et expurgation de toutes les immondices de cette ville à condition entr'autre choses d'avoir à ces fins et entretenir six bons chevaux avec autant de tomberaux ou banniaux.... il demande que six autres tombereaux soient ajoutés, vu que les autres ne suffisent pas. Renvoyé aux chefs et conseil. Consaux du 23 octobre 1674, vol. 222, f° 19 v°.

*
* *

Les grands travaux entrepris par ordre de l'autorité royale, demandèrent bien des années avant d'être achevés ; aussi n'est-ce pas de suite après la conquête, que furent élevées les nombreuses maisons de la fin du XVIIe siècle encore existantes aujourd'hui, mais seument vers 1682 et même 1684, alors que les nouveaux terrains à bâtir, et notamment les quais, furent mis à la disposition des particuliers.

C'est aussi vers cette époque que l'autorité communale compléta la réglementation de la police des bâtiments, précisément à propos des maisons qui allaient être bâties sur les nouveaux quais.

Nous en trouvons une première trace dans une délibération des Consaux du 12 septembre 1684.

A esté représenté qu'il convient prendre des mesures pour parvenir à ce que personne ne s'ingère de bastir le long des kays de la rivière avant qu'ait esté pourvu à la forme des profils et plans à dresser pour l'uniformité d'iceux afin d'éviter aux inconvénients qui pourraient en arriver. — On a esté d'assens d'édicter une ordonnance générale à ce sujet et de faire prier Monsieur le Procureur général du roy de cesser son travail jusqu'à ce qu'il sera pourvu à ce que dessus. (Consaux vol. 235 f° 180).

Les négociations furent-elles longues, ou difficiles, toujours est-il qu'elles aboutirent, puisque toutes les constructions sur les quais de la rive gauche depuis le Pont de Fer jusqu'au Pont à Pont, furent identiques, de même que toutes les constructions sur le quai Saint-Brice le furent également, bien que différentes de celles des quais d'en face. Cette uniformité absolue, ne fut heureusement exigée que pour les quais, puisqu'à l'intérieur de la ville, différents types de constructions furent employés à la même époque. D'autre part ce ne fut qu'en 1688 qu'intervint un règlement nouveau sur la matière, faisant suite à ceux que nous avons déjà signalés au chapitre précédent.

Ce règlement vise d'abord les ruelles qu'on laissait souvent, autrefois, entre les maisons, et ordonne leur suppression; les murs mitoyens et leur hauteur; puis il renouvelle la défense d'ériger une construction quelconque sans en avoir d'abord soumis les plans aux Prévost et Jurés.

L'on fait scavoir de la part de Messieurs les prevost et jurez, mayeur et Eschevin faisant les Consaulx et Etat de la Ville et cité de Tournai, qu'ayant remarquez qu'en la forme des réparations des vieils Bâtiments et en la construction des

nouveaux que journellement on vient à ériger en cette Ville, il s'y rencontre plusieurs difficultéz et inconvéniens, et entre autres au sujet des murs séparans les héritages des propriétaires voisins, et des canaux ou ruelles qui se trouvent d'ancienneté entre iceux héritages; pour y obvier et pourveoir à l'embellissement de la ditte ville, ils ont édicté et statué les points et articles ci-après relevez, desquels ont depuis esté agréez de la part du Roy, ensuite de la réponse conclue le 29 de mars 1688 sur l'acte d'acceptation de la ditte ville pour l'année 1687, desquels articles la teneur s'ensuit :

Que les premiers de ceux ayant pareils canaux, ruelles ou quelques vuides entre leurs héritages qui voudront bastir, devront abolir lesdits vuides et bastir contigu le mur de leur voisin, si celuy cy n'aime mieux diviser ledit vuide, canal ou ruelle et bastir en même temps.

Que toutes réparations à faire entre deux héritages, devront être pour le moins de murailles de bricque et demie d'espesseur et mitoyennes, élevés à frais communs de dix pieds au moins hors de terre et à prendre de la superficie des rues.

Qu'il sera loisible à un voisin de hausser à ses despends la totalité d'un murre mitoyenne si haut que bon luy semblera, s'il n'y à titre au contraire, pourvu toutesfois que le mur soit suffisant pour porter le rehaussement, et s'il n'est suffisant, celuy qui voudra le rehausser devra le fortifier et prendre l'espesseur de son côté.

Que ceux qui voudront batir sur le mur du voisin encore que non mitoyen ils le pourront faire en payant la moitié tant dudit mur que fondation d'iceluy en comprenant en ycelle estimation la valeur de la terre sur laquelle ledit mur est fondé et assi.

Que tous propriétaires et autres qui devront ou voudront construire des nouveaux batimens seront obligez de présenter auxdits magistrats, un plan et dessein de nouveau frontispice qu'ils prétendront ériger, formé par quelque expert, pour etre par eux examiné et approuvé et en avoir acte au pied, avant proceder à la construction des dits frontispices.

Que les dits points et articles seront observés et entretenus par tous indiféramment de quelle qualité et condition qu'ils soient, sans exception de personne, à péril que les contraven tions seront réparées aux despens des déffaillants qui par dessus ce encoureront l'amende de cent florins laquelle tous maistres en

assens, charpentiers et autres ouvriers qui auront travaillez de leurs mestiers, contre et au préjudice d'aucuns des dits points encoureront pareillement.

Fait en conseil le vingt quatrième d'avril 1688. Estoit signé, A. L. JACQUERIE.

(Du 24 avril 1688, Archives de Tournai, volume 89c bis f° 174 v°.)

Tous ces travaux d'embellissement de la ville, ont, malgré leur mérite, un grave défaut : ils inaugurent, dans l'aspect d'ensemble des rues et dans leur tracé, la ligne droite et la symétrie absolue, si préjudiciables au pittoresque, à la notion même de l'art et de la beauté. L'œil demande des rues irrégulières et courbes, pour éviter l'ennui qui résulte d'un but visible d'un bout à l'autre d'une ville à travers les rues droites; de maisons qui, d'après les règles de la perspective, ne se voient pas, ou se perdent dans les lignes trop fuyantes où l'œil ne s'arrête à rien; tandis que dans les rues disposées d'après un tracé courbe, toutes les façades se voient successivement, et le passant a sans cesse devant les yeux une silhouette nouvelle.

Nos rues sinueuses, comme l'est aussi le cours de l'Escaut dans la ville, comme les rues de la Madeleine et de Saint-Jacques, de Cologne, des Maux, des Chapeliers, Saint-Brice et Marvis, Saint-Piat et Sainte-Catherine, ne sont-elles pas infiniment plus agréables à parcourir que les rues droites de notre nouveau quartier, par exemple, si on excepte quelques grandes artères dont la destination, qui est de mettre le centre de la ville en communication rapide avec la station du chemin de fer, justifie la ligne droite?

La physionomie de Tournai, résultant de sa transformation sous Louis XIV, n'échappe pas aux critiques. Bozière les formule ainsi :

« Dans la seconde moitié du siècle suivant (XVIIe siè-
» cle), on ne construisit plus que des maisons comme
» celles qui bordent les quais Saint-Brice et Notre-
» Dame, le marché aux Poissons, la rue des Jardins,
» etc. Elles n'ont d'autre caractère que leurs toits en
» saillie, et leurs modillons contournés; leur unifor-
» mité fatigue. On avait complètement renoncé à
» l'architecture élégante, on semblait avoir oublié les
» traditions du beau et du grand, pour adopter le
» froid, le carré, le mesquin, à l'exclusion de tout
» principe, de toute ornementation... »

Ce défaut n'est d'ailleurs pas propre à notre ville, il résulte du système même de constructions adopté à la fin du XVIIe siècle :

« Au XVIIe siècle, dit Violet le Duc (1), la maison
» du citadin français perd tout caractère individuel;
» l'habitation des villes devient un magasin de famille :
» uniformément bâties, percées et distribuées, ces
» maisons ne se reconnaissent plus pour ainsi dire
» que par des noms de rue et des numéros d'ordre.

M. L. Cloquet, parlant de l'architecture tournaisienne à cette époque, la décrit comme suit (2) :

« Dans le type en honneur au XVIIe siècle et dont nous gardons de nombreux spécimens, on retrouve encore cette légèreté et cette hardiesse de construction. Les croisillons ont disparu et les baies ont pris une ouverture considérable : les fenêtres ressemblent moins à des ouvertures percées dans un mur qu'à des espaces régnant entre des piliers; car c'est le nom qui

(1) Dictionnaire de l'architecture, v^o maison. Cette manière de dire est strictement vraie en ce qui concerne des rues entières de notre ville construites ou renouvelées après la conquête française, telles que les quais, les rues du Cygne, de Cologne, etc.

(2) Etudes sur l'art à Tournai, p. 14.

convient à ces trumeaux réduits à une largeur d'un à deux pieds formés d'assises monolithes (de pierres nommées *hourdons*) qui alternent souvent avec la brique et offrent parfois la base et le chapiteau classiques. Entre les étages courent des entablements qui comprennent deux cordons larmiers ou que traversent les pilastres qui les découpent en compartiments ornés de cartouches.

« Pour mieux marquer la ressemblance avec l'ancien type, la baie occupe toute la hauteur disponible entre les cordons, et l'arc surbaissé qui la ferme, serre de tout près le plafond. La baie des portes elle-même monte jusqu'à cette hauteur, recoupée plus bas par un linteau qui en retranche une baie d'imposte.

« Aux antiques pignons ont succédé des corniches horizontales saillant de près de deux pieds et soutenues par des modillons au profil contourné. L'abondance des pierres alternant parfois avec des briques, la vigueur de l'appareil, le soin de l'exécution, donnent à ces façades un air cossu et presque luxueux qui prouve la prospérité dont Tournai jouissait sous Louis XIV. « Telle est entre beaucoup d'autres la maison double formant l'angle de l'impasse de la rue du Cygne.

« Au commencement du XVIIIe siècle, la brique prend plus d'importance, des assises alternées de pierres et de briques forment plutôt un entourage aux fenêtres, que des piliers entre elles.

« A mesure qu'on se rapproche de l'époque contemporaine les constructions perdent de leur cachet et deviennent plus banales. Les fenêtres sont entourées d'un bandeau saillant à l'instar d'un cadre et toutes les proportions deviennent lourdes et massives. On voit s'introduire des frontons, des avant-corps, des baies cintrées, quantités d'innovations variées qui font

perdre à nos maisons leur physionomie traditionnelle.

« Au commencement du XVIII[e] siècle, on se plaisait à donner une saillie aux pierres alternant avec les briques non-seulement dans les pilastres mais encore dans les arcs formant les baies.

« Dans les plus anciennes maisons, les fenêtres sont terminées au-dessus non par un arc, mais par un cordon continu formant linteau selon l'ancienne tradition qu'on voit persister jusqu'à la fin du XVII[e] siècle.

« Alors au-dessus de ce cordon sont ménagés des arcs de décharge rendus très apparents par des alternances de pierres et de briques et offrant une flèche prononcée. Le secteur au-dessous est souvent rempli d'un ornement sculpté.

*
* *

La plupart des architectes et constructeurs de cette période nous sont connus par les *registres aux plans*. Nous donnons la liste de ceux dont nous avons rencontré les noms dans divers actes et en particulier dans cette collection.

Besieux .... maître maçon. On connaît de lui une maison, à la rue aux Rats, (non datée).

Bourla Dominique, maison en pierres et briques à cartouches sculptées, rue de Morel, 1685.

Carpentier Jacques .... maître maçon. Maison rue de la Cordonnerie.

Capart Laurent, maître maçon. Travaille pour l'abbaye Saint-Martin (ce balcon en fer au dessus de la grand'porte) et pour l'abbaye Saint-Médard (la porte de l'abbaye, dans la rue As-Poids.

Chuffart Paul-Joseph, maître charpentier.

Maison rue de la Tête-d'Or n° 4, en pierres, de style Louis XV, construite avec luxe. 1772. (encore exis-

tante) ; maison rue des Tanneurs, au sieur Hennebaut, 1778, et trois autres, Luchet d'Antoing en 1781, 1784 et 1786 — maison de M. de la Cazerie, genre classique, platrée, fenêtres à encadrement, 1784 — vis-à-vis de Saint-Piat, au sieur Bury — au quai Taille-Pierres, de style Louis XVI, platrée — quai des Poissonsceaux (n°) de même style. — Brasserie Saint-Pierre, rue des Carliers.

Debaisieux Louis, maître maçon. Maison rue Roc Saint-Nicaise (coin de la rue Saint-Georges) en 1773.

Delans .... Maison vis-à-vis de la porte Marvis en pierres et briques par assises régulières, qui descendent à travers l'entablement ; toiture à corniche en bois, 1760.

Delbarre Louis .... Maison au vieux Marché au Poisson, du type français adopté pour le quai Notre-Dame — 1710.

Delbarre Joseph, restaure en 1720, le portail de l'hôpital Notre-Dame.

Delbarre Philippe-Joseph, maître maçon.

Maison appartenant aux Dames de Sion, vis-à-vis de l'hôpital Marvis (un vrai mur en briques percé de trous) 1756. Maison rue du Séminaire, aujourd'hui rue des Sœurs de la Charité, genre moderne, plâtrée, non datée — rue du Cygne (n° 6) de style Louis XVI, non datée — rue de la Madeleine, à M. Dath Berger, 1791 — rue de Courtrai, en face de la rue Dame-Odile, 1791 — rue ..... 1794.

Demoustier Jérôme, maître menuisier. Maison, rue Blandinoise, en pierres et briques par assises régulières. 1684.

Denneau Oliviev, tailleur de pierres. Cité de 1614 à 1646.

Dhaynault Herman, tailleur de pierres, en 1705-1726.

Denaut Jérôme, tailleur de pierres, 1776. Travaille à la Halle des échevins en 1750, à la bibliothèque du chapitre en 1750.

Denneau Pierre, sculpteur. Bâtit une maison près de la blanchisserie, 1685.

Denneau Jacques, tailleur de pierres.

Denneau François, tailleur de pierres.

Derasse ou *Derache Jacques-Joseph*, maître charpentier. Maison rue du Son de l'Angelus, près des capucins. 1739. Maison rue de Cologne, du type français du quai Notre-Dame non datée — une autre du même type, rue du Cygne, 1759 — une autre, du même style encore, rue Saint-Jacques, non datée.

Douay ....

Maison, type français du quai Notre-Dame, 1686.

Douay Albert-Joeph, maître charpentier.

Un de nos meilleurs architectes, auquel nous devons les plus riches façades de la deuxième moitié du 18e siècle, rue Saint-Jacques, 17, Grand'Place, 37, et 71, de style Louis XV; rue du Cygne, nº 29, de style Louis XVI, (voir figures 105, 106, 108).

Maison, rue As-Poids, pierres et briques par assises régulières, 1748 — maison importante, à porte cochère, de style Louis XV, avec ornements sculptés, encore existante, rue Saint-Jacques, nº 17; construite en 1749, pour M. Vinchent, tabellion — l'Hôtel du Porc, aujourd'hui propriété du comte du Mortier, grand place, nº 37, de style Louis XV, richement décoré, construite en 1750 pour le sieur Maillez. — deux maisons, rue Frinoise, lui appartenant, le fond en briques, fenêtres à maigre encadre-

ment en pierres. 1752 — l'Hôtel Crombez (aujourd'hui institution Monelle), rue Saint-Piat, 1756 — maison de style Louis XV, très élégante, aux fenêtres surmontées d'un arc de forme tourmentée, décorée de sculptures, à la Grand'Place, n° 71, construite en 1756 — petite maison pierres et briques, rue As-Poids, 1758 — maison, grande rue Saint-Jacques, à la veuve Simon, fond de briques, fenêtres à encadrement en pierres; deux grands arcs, fermés par une clôture en charpente, au rez-de-chaussée; 1759 — Maison, rue Rifflée, de même style, 1753 — maison, rue du Cygne, au sieur Estienne, du type français du quai Notre-Dame, 1764 — rue de la Madeleine, au sieur Hazard, 1766 — vis-à-vis de l'église Saint-Jean, en briques et pierres par assises, 1768 — rue des Tanneurs, 1766, et rue de Marvis, 1769, de style moderne, platrée, les fenêtres à encadrement mouluré en pierre — deux maisons, grand'rue des Sept-Fontaines, de même style, 1770 — grand Hôtel, sur le quai, à Mgr l'Evêque d'Ypres, 1778 — toutes les maisons qui forment le côté nord du vieux marché aux Poteries, 1781 — la ravissante maison de style Louis XVI, élevée en 1782, pour le sieur Marlée, sculpteur, encore existante, rue du Cygne, n° 29.

Nombre de maisons non datées, dans les différents styles qui précèdent, rues de la Madeleine, de la Tête-d'Or, de l'Hôpital, de Marvis, des Corriers; cette dernière est indiquée comme étant la sienne. Il en avait une autre cependant, s'il faut en croire Bozière, qui (p. 242) signale la maison de la rue de la Madeleine, n° 18, décorée de cartouches sculptés en pierre blanche, représentant des groupes d'enfants maniant des instruments de dessinateur et des outils de charpentier avec cette légende : *Travaillez, vivez en paix, les enfants*

de Douay avec ceux de Tournay, elle a été démolie vers 1888. (1)

Dubois Antoine, maître charpentier.

Maison, vieux Marché au Poisson, 1684, type des maisons quai Notre-Dame, (vol. 436, f° 39). Maison de Georges Lenne, rue del Cinghe, 1690, en pierres et briques, à cartouches sous les appuis des fenêtres, vol. 440, f° 7.

Dufour Jean, roctier, Doyen des tailleurs de pierres. Travaille à l'église de la Madeleine. 1616, 1617, 1654.

Dumasy Pierre, roctier, 1656-1658.

Dumoulin Jean-Baptiste, maçon.

Trois maisons à M. Jaclart, rue des Carmes, au curé de Saint-Pierre, et aux religieuses de Saint-André — cette dernière en pierres et briques par assises. Aucune d'elles n'est datée.

Durieu François, architecte. Maison du type français du quai Notre-Dame, 1686.

Dutrieux Pierre, tailleur de pierres, 1704.

Foulon, maître maçon. Maison, rue de la Madeleine, à M. Hasard, 1782.

Haghe, architecte.

M. Cloquet dit qu'il présenta en 1672 le plan de sa maison, située à la porte de Lille. Nous n'avons pas rencontré ce dessin dans nos registres aux plans.

Mais sous cette signature nous trouvons les façades ci-après : maison devant le portail Saint-Brice (rue Barre Saint-Brice, 6) en pierres et briques par assises à la façade principale, et en briques avec pierres isolées, à la façade latérale dans la rue Catrice, 1755 — maison rappelant le type du quai Notre-Dame, 1756

(1) Les panneaux en bois sculpté provenant de cette façade ont été recueillis par M. Duquesne, commissaire d'arrondissement.

— rue des Bouchers, 1756 — rue Perdue, 1760.

Haghe Louis-Joseph, architecte.

Maison au sieur Bruno Pontus, située à la vieille Tour des insensés, rue de Marvis (aujourd'hui l'hôtel de M. J.-B. Vandris, rue Saint-Brice n° 53), architecture moderne, fenêtres à encadrement, fronton sculpté, 1772. Deux maisons près du rempart de la porte de Lille, lui appartenant, en pierres et briques par assises régulières — non datées.

Hersecap Guillaume, maître charpentier.

Décédé en 1711, Hersecap a, comme plus tard Renard, complètement changé au cours des temps, sa manière de construire. Il élève des maisons dans le style de la renaissance tournaisienne, puis dans le style importé par les Français (maisons à pilastres de la rue du Cygne); il revient aux constructions en pierres et briques de genre espagnol et élève la porte de l'abbaye Saint-Médard, dans le style de la renaissance classique.

Les registres aux plans portent sa signature sur les façades ci-après : Maison rue de la Tête-d'Or, contiguë au Singe-d'Or, de style renaissance à croisillons en pierres, 1673. Maison rue de Cologne (6) type français de maisons à pilastres, 1683. Rue des Carliers, à pierres en chaînage, 1684.

Rue du Château, 29-33, 3 maisons en pierres, au rez-de-chaussée; en pierres et briques par assises à l'étage avec toiture saillante, reposant sur des modilons sculptés, 1684.

Porte de l'abbaye Saint-Médard (ou Saint-Nicolas des prés) au marché à la Paille, 1692-93 (2 projets), de style renaissance, encore existante. Maison à pilastres, type français, 1698, rue Merdenchon. Maison vis-à-vis le pont de fer, en face du parlement. 1683.

La maison, rue des Récollets en pierres et briques ; le rez-de-chaussée en pierres, l'étage pierres et briques par assises, trumeaux très étroits, toiture saillante, 1701. Bâtiment rue de l'hôpital Notre-Dame, type quai Notre-Dame. Couvent des Sœurs grises, rue de Morelle, 1674.

Inglebert, maître charpentier. Maison en pierres et briques par assises, 1756.

Lefebvre Jean-Baptiste, tailleur de pierres, 1687 (+1706).

Lefebvre Pierre, en la grande rue Saint-Jacques. Maison du type français à pilastres, 1697.

Lefebvre F. J.

Maison importante, encore existante, placette aux Oignons, 11 ; beaucoup de pierres et fond de briques, les fenêtres avec encadrement en pierres moulurées, par assises ; riche architecture ; volets extérieurs en bois, aux fenêtres, 1740.

Legros François, tailleur de pierres, 1704.

Lequesne, architecte.

La chapelle du Couvent de Saint-André et les maisons qui l'accompagnent, 1729 ; la chapelle des Sœurs de la charité. (M. Cloquet, études sur l'art à Tournai, p. 50).

Martin Abel, 1687. Maison rue des Fossés, pour le Chapitre. 1687.

Masquilier Charles-François, architecte. Maisons briques et pierres en chaînage, près des Capucins, 1722.

Morel Michel, tailleur de pierres, 1725.

Olivier Guillaume, tailleur de pierres, 1704.

Payen Arnould, maître charpentier.

Maison rue Saint-Jean à M. de Pollinchove, en briques et pierres, à pilastres, 1750. — Rue de Marvis à M. Dismal, briques et cordons en pierres,

1751. — Rue Saint-Jean, même type, 1752. — Au Mouton-d'Or, rue du Palais Saint-Jacques, briques et cordons en pierres, 1752. — Maison rue de la Tête d'Or (n° 7) enseignée le Singe d'Or, grand'porte entre deux pilastres et façade en pierres, 1752. — Rue Saint-Martin, à l'Etoile d'Or, d'un style rappelant les maisons du quai Notre-Dame, mais sans joints creux aux pierres, 1754. — Rue des Croisiers, à usage de maréchal-ferrant, briques et pierres isolées aux montants des fenêtres, 1756. — Deux maisons rue des Filles-Dieu (n°s 6 et 8), briques et pierres, de même type, soubassement en pierres, 1751. — Son nom figure sur beaucoup de vues de lieux faites pour la ville.

Arnould Payen est le chef d'une nombreuse lignée d'architectes, de peintres et de graveurs de talent, qui tous se sont fixés à Bruxelles, et notamment : Payen Antoine-Joseph-Marie, dit le Vieux, 1749-1798; Antoine, 1795-1853; Payen Auguste, 1759-1812; Payen Camille, 1824; Payen Amé, 1785-1854; Payen-Auguste, 1801-1877. (Voir leurs notices dans la Biographie nationale).

Payen A.-J., maître charpentier.

Maison rue Saint-Piat, rez-de-chaussée en pierres, avec fenêtres à encadrement mouluré, de bon style, l'étage en pierres et briques, 1763. — Maison, cul de sac des Récollets, 1771; 2 maisons, roc Saint-Nicaise, non datées; maison rue Saint-Martin (n° 19) de style Louis XVI, platrée, 1780.

Payen Antoine, maître charpentier.

Maisons en pierre et briques rappelant le type des maisons du quai Notre-Dame, 1756.

Payen Philippe, maître charpentier.

Maison rue As-Poids, 1761.

Pipart Jean, maître maçon.

Maison rue de Cologne, du type français des maisons du quai Notre-Dame, 1684. — Une autre semblable en 1686. — Un troisième, rue Saint-Martin, de même style encore, 1695.

Posteau Grégoire ou *François*, maître charpentier.

Travaille pour le Chapitre — 1767 — pour l'église Saint-Jacques. Maison sur le luchet Saint-Jean, de style Louis XVI, 1785. — Deux autres, rue du Quesnoy et rue des Campeaux, 1788 et 1789.

Quinquin Adrien, tailleur de pierres. (Découvre en 1653 le tombeau de Childéric).

Renard Jean-Baptiste ou *Joseph*, maçon. Maison rue des Campeaux, coin de la ruelle Dalluin, de style moderne, platrée, 1790.

Renard Bruno, architecte, 1781-1861. Cité ici seulement pour mémoire.

Théry Arnould-Joseph, architecte, 1627-1694.

Le principal architecte tournaisien du milieu du XVIIe siècle fut Arnould-Joseph Théry ou Thiery. Né à Jollain vers 1627, mort à Tournai le 6 février 1694 dans la paroisse du Château. On voit sa tombe à l'église Saint-Nicolas, dans le bras droit du transept. Il avait épousé en 1651 Adrienne Delbarre, puis en 1675 Maria Adrienne Bonnet de Thimougies, et finalement Alexandrine de la Broye de la Val, fille du seigneur d'Estaimbourg. Il eut cinq enfants du premier lit et cinq du second; le quatrième de ses fils, Bauduin-Joseph lui succéda comme ingénieur du roi à Tournai. Arnould Théry était d'humble extraction. C'est après avoir exercé la charge de varlet de messire Jean de Harchies-Milomez qu'il s'appliqua au métier de charpentier. Bientôt grâce à son habileté et à la protection de la veuve de son maître, devenue comtesse de Sweveghem, il devint pensionnaire de la ville, 1667,

en même temps qu'il était promu au grade de capitaine des archers. L'évêché le choisit comme directeur de ses travaux, ainsi que le chapitre, qui lui confia en même temps les fonctions de Bailli. En 1674, il se qualifie ingénieur du royaume de la ville de Tournai. M. le Comte du Chastel nous apprend qu'il reçut du roi des lettres de noblesse pour avoir servi pendant douze ans avec distinction Sa Majesté Louis XIV, dirigé les travaux de la citadelle de Tournai, donné des preuves de son courage lorsque la ville fut menacée après la bataille de Seneffe, pris part aux sièges de Condé, de Valenciennes et de Gand et contribué à la prise rapide de ces places par la promptitude incroyable qu'il mit à faire construire des ponts, radeaux et digues.

Tournai lui doit la transformation du quartier du Château, ses quais et ses moulins à eau, notamment *la grande machine*, qui n'est plus qu'un souvenir pour les tournaisiens. Il construisit probablement la Caserne des capucins. Il déclare dans une requête à la ville avoir élevé la *maison du gouverneur*, (vers 1675). La sacristie de l'église Saint-Jacques, côté de l'épître, fut construite sur ses plans en 1664. Deux ans plus tard, on fit sous sa direction des remaniements aussi déplorables qu'importants dans cette même église.

Nous reproduisons plus loin une curieuse requête extraite des Consaux par laquelle, en 1674, il réclame une augmentation de pension, se prévalant d'avoir, par ses travaux, enrichi la ville d'une centaine d habitants établis, ce qui vaut bien, d'après lui, une famille de 15 à 16 enfants ; d'être sur le point de construire un grand nombre de maisons savoir 7 ou 8 pour lui et quantité d'autres pour autrui, dont il présente les plans. On peut voir, dressé de sa main, le plan de sa

propre maison, qu'il construisit en 1683, au coin de la rue de la Blanchisserie et de la rue allant chez le sieur Wannechin. Ce plan fait partie de la curieuse collection des commis aux bâtiments conservée aux archives. (*L. Cloquet et de la Grange*, Etudes sur l'art à Tournai, I. p. 44.)

Théry Henri. Maison rue de Marvis, 1685.

Théry Jacques, 1687.

Van Blérique Thomas, maître charpentier. Sa maison, briques et pierres en plate-bandes, 1684. —Maison rue des Croisiers, même type avec cartouches, 1685. — Une autre semblable, 1686.

Van Dael François-Emmanuel, architecte.

Maison, près des arcs, sur le quay, au sieur Brabant, en briques et pierres; les montants des fenêtres à pierres en chaînage, 1745. — Maison pour les religieux de Saint-Martin, et contiguë à leur église, style français du quai Notre-Dame, 1752. — Maisons rue des Augustins, pour le sieur Dubiez et rue des Corriers, pour le sieur Pussenier, l'une en briques avec pierres isolées aux montants des fenêtres, l'autre en briques et pierres en plates-bandes, 1755. — Maison même type, en bas du Pont-aux Pommes, côté Saint-Brice, et rue de Morel, 1755. — Maison sur le quai, type du quai Notre-Dame, mais sans joints en creux, 1755. — Maison rue des Tanneurs, coin de la rue Clercamps, briques et pierres en chaînage ou isolées, 1757. — Maison rue de Pont au sieur Decau. Transformation d'une maison à pignon avec fenêtres à croisées de pierres, en maison moderne: un toit à crupon remplace le pignon, et les croisées en pierre sont supprimées; le fond briques et pierres subsiste. (La façade est figurée dans le plan avant et après la transformation) 1759. — Transfor-

mation d'une maison rue de la Ture, 1757. — D'une autre, au chanoine Coloma, rue du Four-Chapitre, coin de la rue des Choraux, 1756. — Maison de la veuve Martel, sur la place, 1756, et une autre, 1767, toutes deux du type français des maisons du quai Notre-Dame. — Maison au bas du Pont-aux-Pommes, briques et fenêtres à encadrement en pierres, 1761. — Maison à M. de Morpa, rue des Sœurs-Noires, même type, plâtrée, 1761. — Maison Deplancq, près du vieux marché au Beurre, briques et pierres isolées, 1767. — La maison pastorale de Saint-Brice, même type, 1768.

Watrigant Michel, chauffournier, +1676.

§ 2.

Dans le dernier quart du XVIIe siècle, nous rencontrons à Tournai trois types bien distincts d'architecture privée, tous trois également en honneur, et employés simultanément dans les nombreuses constructions qui furent élevées à cette époque et jusque vers 1750.

C'est d'abord la maison à croisées en pierres, qui caractérise la Renaissance tournaisienne, et dont nous avons parlé dans le chapitre précédent. Puis la maison en pierres et briques, à pignon en escaliers et cartouches sculptés, de type dit espagnol. Le pignon est quelquefois remplacé par un toit à deux versants. Enfin la maison que nous appelons *française*, celle qui caractérise tout particulièrement cette période, en briques et pierres à joints taillés en creux, à trumeaux étroits avec ou sans pilastres, à toiture saillante, dont nous trouvons les deux types dans les maisons du quai Notre-Dame et dans celles de la rue de Cologne (2 à 10).

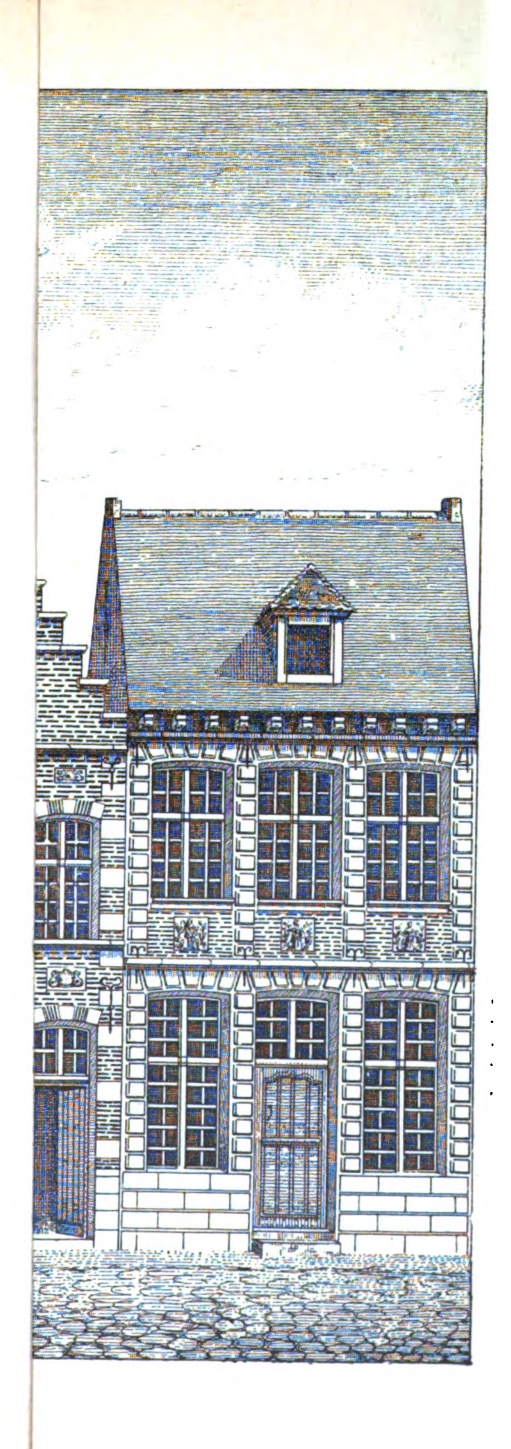
A la même époque, on rencontre des constructions où se trouvent mêlés les éléments des deux derniers types dont il vient d'être parlé : les trumeaux en pierre à joints en creux, et les cartouches sculptés sous les fenêtres. Elles fournissent les plus beaux spécimens de ce genre de façades.

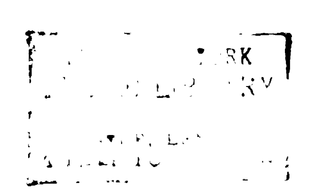
D'autres maisons, toujours en pierres et briques, s'écartent de ces types, et se caractérisent par l'emploi de pierres disposées en chaînages. C'est plutôt un retour à l'architecture dite espagnole. On rencontre cette manière de bâtir dans les maisons du quai Saint-Brice, élevées sur un modèle uniforme, et plus fréquemment dans les maisons de la rive droite de l'Escaut que dans celles de la rive gauche.

Enfin on peut encore former plusieurs groupes de certaines façades qui, bien qu'appartenant dans l'ensemble aux types ci-dessus indiqués, en diffèrent cependant par certains détails.

Nous ramenons ces divers types, principaux ou secondaires, aux groupes de constructions décrits ci-après.

Quatre maisons, encore existantes et formant un seul bloc, à la rue Dame-Odile, caractérisent bien l'aspect qu'offrait la ville à la fin du XVIIe siècle, (voir planche 91), et donnent de beaux spécimens des trois types principaux de maisons privées, qu'on y construisait à cette époque. Le n° 22, qui date de 1677 est un très beau type de maison de la renaissance tournaisienne ; nous l'avons décrit sous le n° 93; les n°s 24 et 26, en pierres et briques, sont peut-être un peu plus anciens, c'est le type à pignon dit espagnol ; le n° 28 est du type français, adopté pour les maisons du quai, caractérisé par des trumeaux étroits en pierres à joints taillés en creux ; on y trouve





aussi des cartouches sculptés, parfaitement bien conservés, associés à l'architecture française pure. Nous décrirons chacune de ces maisons en parlant des groupes auxquels elles appartiennent.

*
* *

Du premier groupe, c'est-à-dire des maisons à croisées en pierre, de style renaissance tournaisienne, il ne reste pas grand'chose à dire : nous avons signalé ses plus beaux spécimens encore existants, dans le chapitre précédent. Nous nous contenterons de donner ici un *relevé* de celles de ces constructions qui sont postérieures à 1667, et de signaler en outre celles que nous font connaître les Registres aux plans.

Maison Grand'Place, 38, 1671.
Rue de la Tête-d'Argent, 5, 1672.
Rue Saint-Jacques, 22, 1672.
Rue Saint-Piat, 51, 1675.
Rue de Rasse, 13, 1676.
Réduit des Sions, 16, 1677.
Rue des Chapeliers, 23-35, 1677.
Rue du Bas-Quartier, 14, 1678.
Réduit des Dominicains, 8, 1715.

Maisons de même type, reprises aux *registres aux plans*.

Maison sans indication de rue, au sieur Advocat du **108.**
Pont, 1672 (dans le volume 448). Fenêtres à croisée en pierres, arcs de décharge avec tympan en éventail; pierres et briques; trumeaux étroits; pignon à gradins. Le linteau de la porte formé de trois pierres assemblées comme à la maison impasse de la rue Barre-Saint-Brice. (Voir n° 74).

Maison contigu le Singe d'Or pour la veuve Tho- **109.**

mas Sellier — Architecte, Guillaume Hersecap, 1673. Semblable à la précédente (Volume sans numéro, f° 410.)

110. Maison au Bas-Quartier, tenant au Chapitre, 1678. (même volume, f° 32). Nous croyons pouvoir l'identifier avec la maison rue du Bas-Quartier, 14, décrite sous le n° 103, malgré quelques différences de détail (1).

111. Maison rue du Château, devant Dubois Stallart, 1682. (Volume 435, f° 1). Les fenêtres du rez-de-chaussée, seules, ont des traverses horizontales. Architecte, Guillaume Hersccap? Voir n° 116.

112. 3 maisons, rue des Récollets, derrière le Planque — aux religieuses de le Planque, 1683. Architecte, Guillaume Hersecap (Vol. 435, f° 5).

113. Maison quai Taille Pierres, près la Tour d'Arras, à François Legros, tailleur de pierres, — 1684 — (vol. 436. f° 6.) Nous croyons pouvoir l'identifier avec la maison quai Taille Pierres, n° 9, encore existante, bien que modifiée. (Voir n° 243.)

114. Maison, sans indication de propriétaire ni de rue, en briques avec croisées en pierres, de genre plus moderne et anormal. 1686.

115. Maison rue des Puits-l'Eau, à M. de Calonne — 1690 — type traditionnel; très étroite, à deux étages, le linteau de la porte orné d'un arc en accolade.

*
* *

Le deuxième groupe comprend les maisons en briques et pierres du type en vigueur depuis le commencement du XVIIe siècle jusqu'au milieu du XVIIIe, auxquelles nous conserverons, par habitude, le nom de

(1) Nous avons souvent relevé des différences assez sensibles, entre les plans de certaines façades encore existantes, et celles-ci, ce qui prouve qu'on n'y regardait pas de très près, dans l'exécution des travaux approuvés.

maisons espagnoles. L'ensemble de la construction est le même que celui des maisons de la renaissance, sauf que les croisillons en pierres sont remplacés par des chassis en bois à simple ou double traverse; la pierre dominait autrefois dans les façades, à raison même des multiples croisées en pierre; leur disparition fait qu'à son tour, c'est la brique qui domine; on ne trouve plus les pierres qu'au soubassement et dans les trumeaux, tantôt par assises alternant avec les briques, tantôt isolées, garnissant les montants des fenêtres et les angles des façades. Sous les appuis des fenêtres, apparaissent les cartouches sculptés, toujours en pierre blanche, représentant des sujets en bas relief, figures d'anges, cornes d'abondance et autres ornements en usage au XVIIe siècle; beaucoup de ces maisons ont des pignons à escaliers ou gradins; d'autres ont des toitures à deux versants, faisant une forte saillie sur la façade et supportées par des consoles sculptées. Les fenêtres de grenier ont leurs montants en bois, également sculptés; elles étaient généralement surmontées d'une fleur de lys ou d'une boule dorée, en métal.

Nous ne pouvons songer à donner toutes les maisons de ce genre que possède encore notre ville, ou que mentionnent des pièces d'archives; il suffira de signaler les principales.

Les registres aux plans renferment un grand nombre de maisons de ce type où les briques alternent avec les pierres, par assises régulières; huit en 1683, autant en 1684, cinq ou six chacune des années qui suivent, dix-sept de 1703 à 1713, et cinquante trois, de 1698 à 1776.

Une maison qui rend bien ce type est celle qui **116.**
figure f° 21 du vol. 435, construite en 1682, « au

Château devant la maison de M. Dubois Stallart, loueur de chevaux. » — On y voit aussi le nom de Thomas de Lannoy — peut-être celui du propriétaire?

117. D'autres, sont les maisons grand rue du Château, construites par Guillaume Hersecap en 1683, et que nous croyons pouvoir identifier avec les nos 29 à 33 de la même rue. (Voir plus loin, n° 120.) Deux autres maisons, l'une aux Sœurs grises, rue de Morel, en 1674, l'autre rue Dame-Odile, à Bon Barbieux, en 1675, à pignon en escaliers, bien que plus anciennes, sont de construction tout à fait semblable. — Enfin la maison près la tour d'Arras (actuellement quai Taille-Pierres, n° 6) érigée en 1685-86 (vol. 438 f° 13) (voir n° 126).

On compte un nombre à peu près égal de façades où les pierres sont moins abondantes, noyées dans les briques, et se trouvent isolées aux pieds-droits des fenêtres et aux angles des façades. Ce mode de bâtir est le même que le précédent et seule une raison d'économie semble avoir décidé les constructeurs à diminuer l'emploi de la pierre. Aussi ces maisons sont-elles inférieures, comme aspect, aux précédentes. Il en est cependant quelques-unes qui les valent bien, telle par exemple la maison rue Cambron, n° 29, construite en 1711 (vol. 446, f° 42), voir plus loin, n° 138.) — Du même genre, il faut encore citer la maison f° 33 du volume 435, en 1683; la maison f° 12 du volume 436, par Guillaume Hersecap, en 1684, et la maison f° 19 du même volume.

Parmi les maisons de ce groupe construites en pierres et briques, par assises régulières et encore existantes, nous signalerons :

118. Maison rue Haigne, n° 17, datée à l'intérieur 1672.

Le groupe si pittoresque des maisons de la rue de Marvis, nº 43 à 53 où les pavillons à étage alternent avec d'autres sans étage; construction datée par ses ancres 1684. 119.

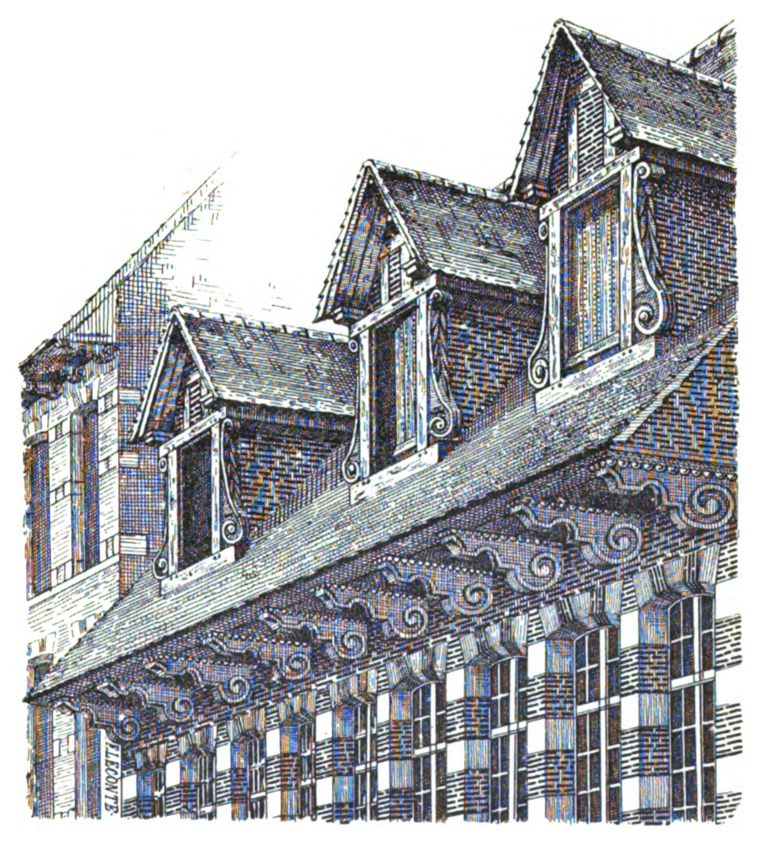


Fig. 92. Maisons rue du Château, 29-33, à toiture saillante supportée par des modillons sculptés.

Les maisons de la rue du Château, nº 29-33, avec toiture reposant sur des modillons sculptés et des fenêtres de grenier à montants en bois sculpté, qui paraissent bien être celles du volume 436 fº 11, bâties 120.

par Guillaume Hersecap en 1683. Ces toitures faisant une forte saillie (70 à 80 centimètres) et supportés par des modillons richement sculptées, sont caractéristiques, dans notre architecture tournaisienne, de la fin du XVII[e] siècle, où on les rencontre très fréquemment.

121. Maison rue de Marvis, n° 3, datée par ses ancres 1683; d'un excellent type, encore bien complète, avec belle lucarne de grenier.

122. Maison rue des Campeaux, n° 26, du même genre, (démolie en 1904) et qui mesurait 6 m. 70 de façade.

123. Maison rue des Meaux, n° 28, à l'angle du Marché à la Paille, très pittoresque.

124. Maisons rue des Ingers, n[os] 19 et 21 — construites en 1684.

125. Les maisons du Béguinage, à la rue de ce nom; l'une d'elles, sans étage, est particulièrement élégante et pittoresque; elle peut-être citée comme un du type de cette architecture sobre, correcte, *sincère* et bien locale. (Voir figure 93).

126. Maison quai Taille-Pierres, 6, construite en 1685 (registres aux plans 438 f° 13); plus importante que les précédentes, à deux étages. Encore bien conservée malgré un remaniement récent; elle a une grande et noble allure.

127. Maisons rue de Cologne, 32 à 36.

128. Rue de Pont, 25 et 33 à 37.

129. Rue de Morelle, 16 à 20.

130. Rue de la Ture, 29.

131. Rue du Curé du Château, 6, 8.

132. Rue des Jésuites, 19 — 1684.

133. Rue de Morelle, 1. Datée 1723 (escalier).

134. Maison rue des Filles Dieu, datée par ses ancres 1696.

Maisons du même type, mais à pierres *isolées*, aux montants des fenêtres.

Maison rue du Château, 37, à l'angle de la rue du 135.
Curé du Château. Elle se distingue par une niche en pierre sculptée, avec une statue de Notre-Dame, placée à l'angle de la façade. Ces niches sont rares, dans les

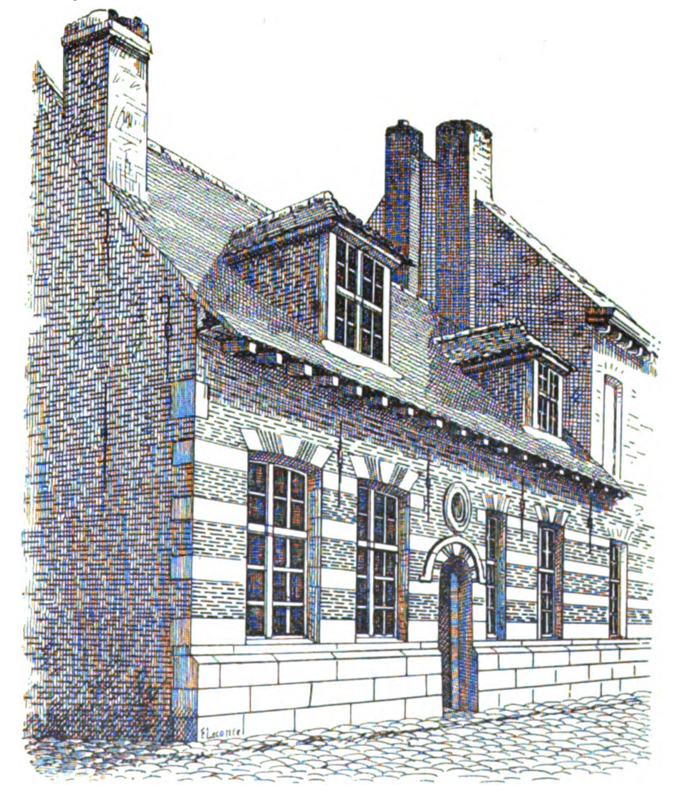


Fig. 93. Maison dans l'enclos du Béguinage.

maisons tournaisiennes ; nous en avons signalé quelques autres, bien que plus petites, entre autres rue du Réduit des Sion, 16 et 13.

Maison place de Lille, n° 19 — la plus petite de 136.
toute la ville.

137. Rue Claquedent, 20-26.

138. Maison rue Cambron n° 29, très importante, construite en 1711 (registre aux plans 446 f° 42); d'un type un peu plus moderne que les précédentes façades. Les portes en bois sculpté, portent la date 1711, (voir aussi n° 241.)

139. Maison pastorale de Saint-Nicolas, rue du Curé du Château, 1745.

140. Maison pastorale de Saint Jean-Baptiste, rue des Croisiers, 1. — 1765 — (vol. 446., n° 243).

Un troisième groupe de cette catégorie de maisons, en briques et pierres, se distingue par des cartouches sculptés, en pierre blanche, qui leur donnent de suite une plus grande richesse et un aspect plus décoratif.

On les rencontre seulement au XVII[e] siècle, (les maisons du siècle suivant n'en ont plus), mais à cette époque, ils décorent indifféremment les maisons du type espagnol et celles du type français : nous parlerons plus loin de ces dernières et mentionnons ici les maisons de type espagnol seulement.

Les registres aux plans en renferment un certain nombre, trente-six ou trente-huit : une en 1683, une vingtaine en 1685-86, une seule de 1688-89 et quelques autres isolées.

Parmi ces maisons, nous notons :

141. Maison à Georges Lenne, rue del Cingle, bâtie en 1690, avec cartouches au-dessous des fenêtres des deux étages. (Registre aux plans 440, f° 7).

142. Maison rue Blandinoise au Sieur Drué (probablement le n° 37) avec cartouches au-dessus et au-dessous des fenêtres de l'étage, en 1684 (vol. 435, f° 13).



Fig. 94. Maison rue Perdue, 14.

143. Maison rue des Carmes au sieur Jaunart, en 1685. — etc.

145. La plus ancienne des maisons de ce groupe, encore existante, serait la maison de la rue des Trois-Coquelets, n° 4, s'il faut en croire la date qu'on lui assigne (?) 1628.

146. Maison quai de l'Arsenal, 5.

147. Maisons rue des Meaux, 23-31.

148. Maisons rue du Château, 1-5.

149. Maisons, rue Cambron. 14-16, 1688.

150. Maison à pignon, rue de la Madeleine, 21.

151. Maison, rue des Fossés, 8.

152. Maison place Nédonchel, 4.

Fig. 95. Escalier extérieur d'une maison rue Saint-Martin. 29.

153. Maison rue Duwez, 18 — les cartouches sont en terre cuite, et non en pierre. Belle lucarne de grenier.

154. Maison rue du Quesnoy, 31.

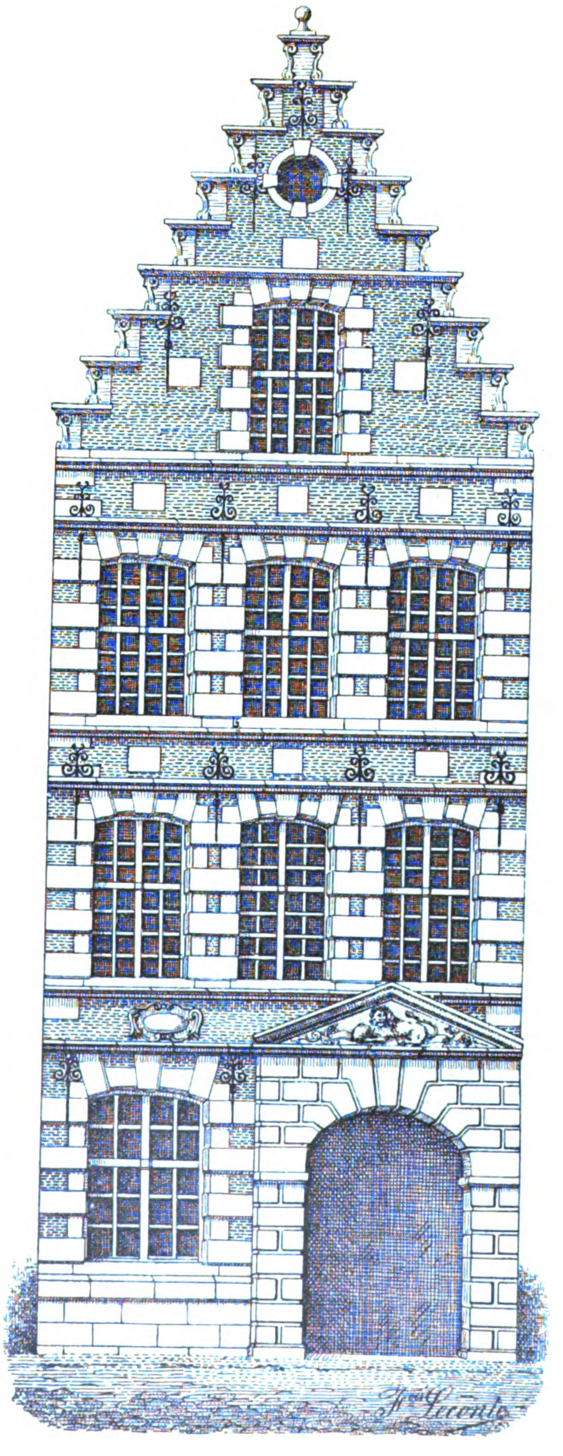


Fig. 96. Maison rue Saint-Jacques, 18
Enseignée « Le Lion Blanc ».

155. Maison rue des Bouchers Saint-Jacques, 20 — datée 1699, avec cartouches représentant un berger avec ses moutons, un boucher apprêtant un bœuf.

156. Maison rue Perdue, nº 14, la façade à front de rue sans intérêt; mais la façade de derrière a conservé un escalier extérieur fort pittoresque en bois, avec rampe et balcon à balustres. Un pavillon, isolé de la maison, est daté 1691; il a conservé ses chassis en bois anciens (fenêtres à guillotine).

157. Un escalier extérieur, comme le précédent, encore bien complet, existe dans la cour de la maison nº 29, rue Saint-Martin. Il est de la même époque, ou peut-être un peu plus ancien.

158. Maisons rue des Récollets, nº 22 à 26, 1701 (?)

*
* *

Quelques maisons beaucoup plus riches de construction et de décoration, bien que différant assez de celles qui précèdent, nous paraissent devoir figurer dans leur groupe, comme leur étant contemporaines, et inspirées par les mêmes principes.

159. Maison rue Saint-Jacques, nº 18, enseignée *le lion blanc;* façade remarquable, construite avec un certain luxe. Les bandeaux de pierre font saillie sur la façade qui est en briques. Porte de style classique, genre rustique, surmontée d'un fronton en pierre avec lion sculpté; cartouches au-dessus, au-dessous des fenêtres, et dans le pignon, qui est à gradins ornés; fenêtres à croisées en bois. Belles ancres.

160. Maison quai des Poissonsceaux, 26; riche façade en pierres et briques, par assises régulières, les pierres faisant saillie sur les briques; cordons moulurés, rappelant

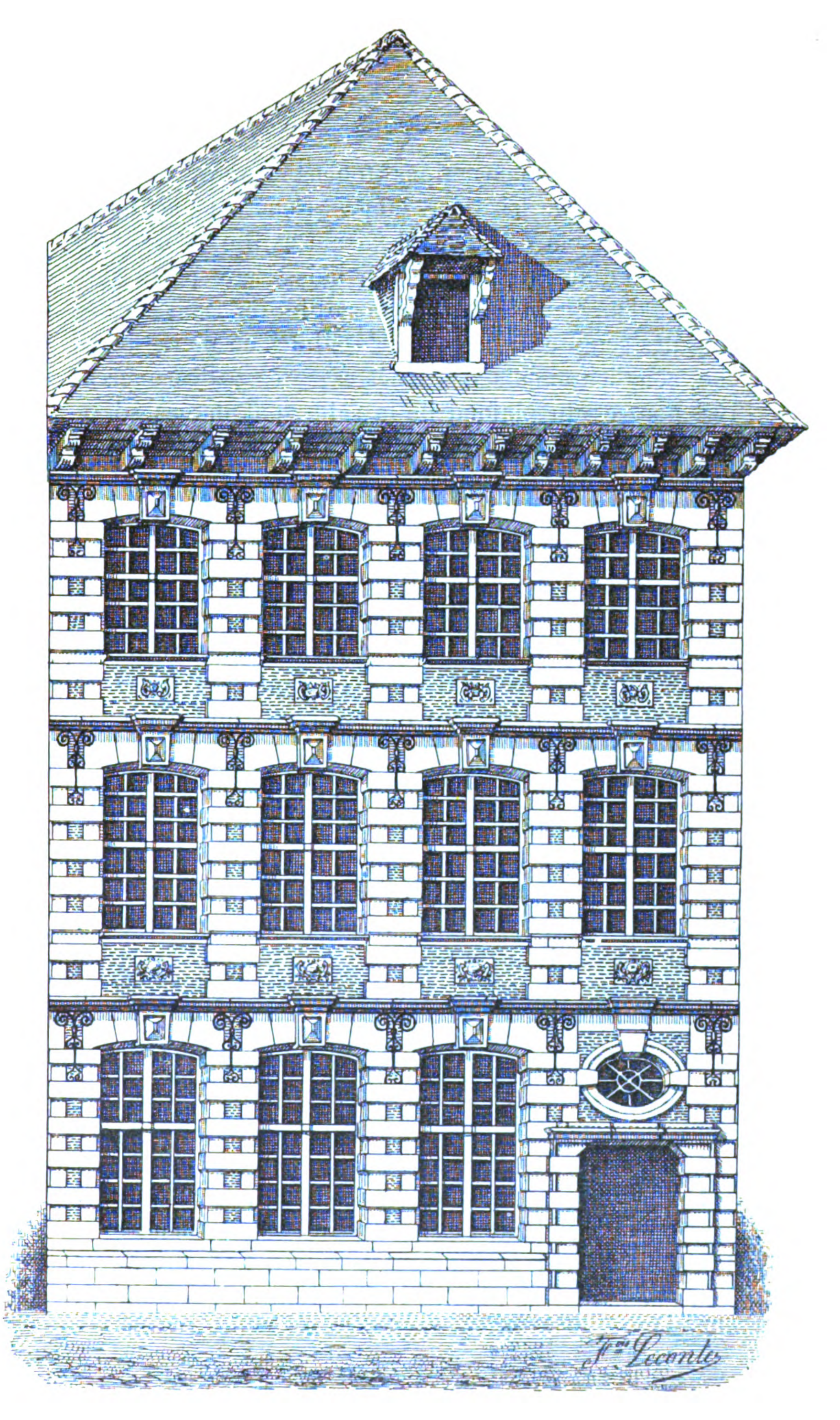


Fig. 97. Maiscn quai des Poissonsceaux, 26,

les anciennes constructions tournaisiennes, et marquant la hauteur des divers étages. Fenêtres à arc assez prononcé, le claveau central faisant saillie, et taillé en pointe de diamant; croisées en bois. Belle porte surmontée d'un oculus. Toiture en saillie, reposant sur des consoles sculptées; cartouches sculptés en pierre blanche, sous les appuis des fenêtres; très belles ancres. Les poutres du plafond de la salle sont datées 1676.

161. Maison rue des Puits-l'Eau, 23. En pierres et briques. Le fond est en briques, les ouvertures, fenêtres et porte, étant encadrées de pierres par assises régulières, débordant alternativement l'une sur l'autre, les pierres en retraite terminées par une baguette faisant saillie; le linteau surmonté d'un arc de décharge en pierres, relié avec lui par deux grands claveaux de cet arc, tandis que celui du centre est plus petit; le dit arc entouré d'une baguette semblable à celles des montants, et simulant un larmier. Au-dessus de chaque fenêtre, petit cartouche sculpté, et entre chacune d'elles, belle ancre en fer forgé. La porte, qui est ancienne, accuse le style Louis XIV. Au sommet de la façade, corniche en pierre moulurée, et toit à quatre versants.

Aucun détail, aucun document ne permet de dater cette façade. Toutefois en la comparant avec celles du réduit des Sion, n°s 13 à 17, qui sont de même style, et qui portent la date 1675, on peut lui attribuer approximativement la même date.

162. Maison rue des Meaux, n° 4 (l'Economie).

Même ordonnance que la précédente, avec quelque variantes cependant. Les fenêtres du rez-de-chaussée et de l'étage offrent absolument la même disposition que celles de la maison rue des Puits-l'Eau, 23, sauf qu'ici,

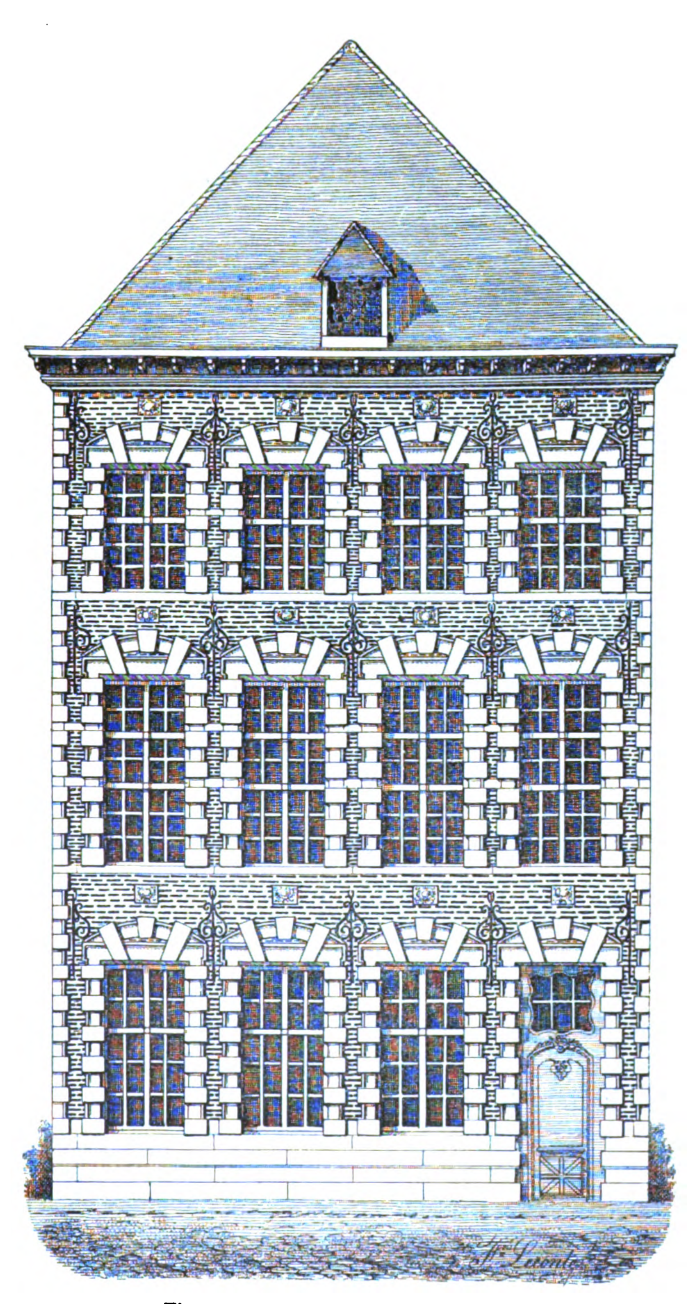


Fig. 98. Maison rue des Puits-l'Eau, 23.



Fig. 99. Maison rue des Meaux, 4.

celles du rez-de-chaussée sont beaucoup plus hautes. Pas de cartouches sculptés. On les aura probablement supprimés, lors d'un remaniement qu'a subi la façade à la fin du XVIIIe siècle. On a alors ajouté un demi étage surmonté d'un attique, renouvelé les bois de fenêtres, et ajouté à celles-ci quelques détails, ornements à têtes de bélier, qui lui donnent, à première vue, l'aspect d'une maison de style Louis XVI.

163. Trois Maisons, réduit des Sion, 13 à 17. Du même type que les précédentes. Le sommet des fenêtres moins compliqué que dans celles-ci. Portes prises dans une ouverture de fenêtre, comme dans les maisons de la renaissance. Un seul étage de fenêtres. A l'angle, niche de style renaissance, ayant renfermé autrefois une statuette de Notre-Dame. L'une de ces maisons porte la date 1675.

*
* *

Le troisième groupe se compose de maisons d'un style nouveau, contemporain de la conquête française de 1667, construites principalement entre 1683 et

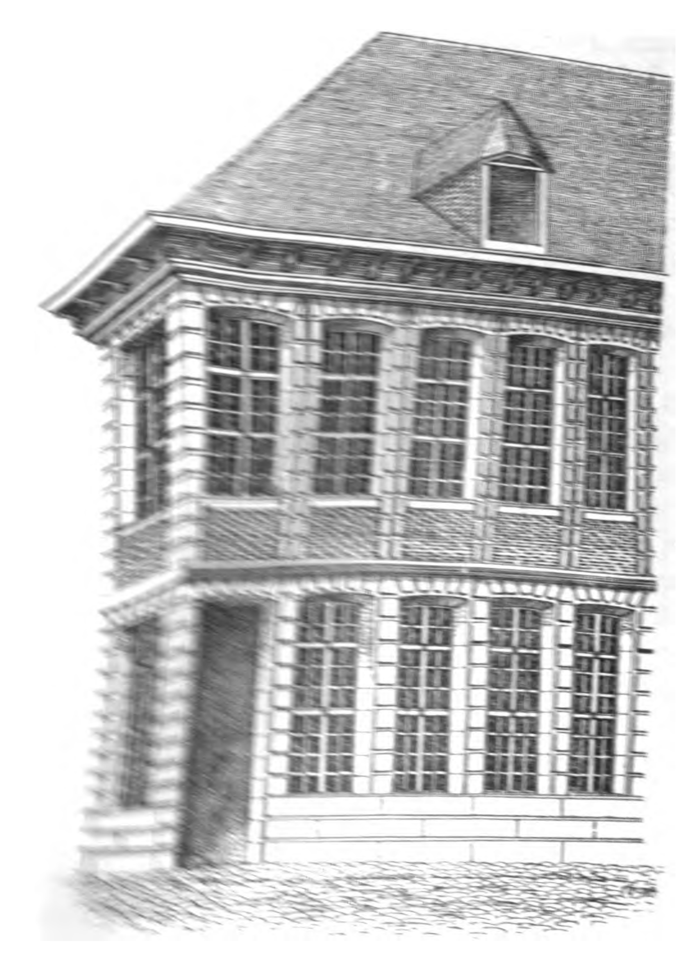
1700, et qu'on rencontre encore en grand nombre en notre ville.

Les maisons de ce type sont en pierres et briques, la pierre tenant la plus grande place et formant l'ossature de la façade, tandis que la brique n'apparaît que comme remplissage, dans les allèges, sous les appuis des fenêtres, et parfois, en mince filet, entre les encadrements des fenêtres. Les joints, entre les pierres, sont taillés en creux, comme dans l'architecture dite *rustique;* ce détail est très caractéristique. Les arcs des fenêtres, très légèrement cintrés, sont appareillés en pierre. Les appuis de fenêtres offrent une coupe élégante, la partie supérieure débordant sur la partie inférieure. Un cordon moulure marque la hauteur de l'étage, et une forte moulure en pierre, supporte les modillons sculptés sur lesquels repose la toiture en ardoise, qui fait une saillie de 60 à 80 centimètres environ, sur le nu du mur. Les lucarnes de grenier à montants en bois sculpté, sont généralement couvertes d'une toiture à deux versants latéraux et d'un troisième versant polygonal (en *cappe de moine* ou capuchon) sur le devant de la fenêtre.

Les façades de ce genre n'ont généralement pas d'ancrage apparent; nous croyons qu'aucune n'en a eu dans le principe, au moins sur le quai Notre-Dame. Elles sont actuellement encore fort nombreuses en ville.

Nous citerons comme type celle du quai Notre-Dame, **164.**
n° 24, dont nous donnons la reproduction. Toutes les autres maisons anciennes de ce quai sont identiques. Beaucoup ont été défigurées ou modernisées.

Quand elles sont bien complètes, comme celle qui est représentée par le dessin ci-contre, ces maisons, où la pierre domine, présentent au rez-de-chaussée des fenêtres séparées par des trumeaux ou pieds droits



assez étroits et une porte de toute la hauteur des fenêtres. Les trumeaux sont ornés de bossages ou rustiques, à plats saillants, les pierres étant taillées en creux à l'endroit des joints. On retrouve ce même mode de construction, sous la forme continue dans le soubassement ou stylobate, le sommet des baies est formé d'une décharge en segment de cercle, composée de cinq claveaux à plats saillants (ou joints en creux) venant s'appuyer sur les coussinets qui terminent les trumeaux. L'étage supérieur, séparé du rez-de-chaussée par un cordon ou bandeau mouluré, est conçu dans le même genre, mais les trumeaux sont parfois divisés, comme c'est le cas ici, en chainages jumellés, formant encadrement distinct pour chaque fenêtre. Les allèges des fenêtres sont en briques; l'entablement est formé d'un large bandeau mouluré, ou architrave en pierre, sur lequel s'appuient des corbeaux de grandes dimensions, en bois sculpté, supportant la toiture fort saillante, parfois avec corniche, mais généralement sans corniche. Dans la toiture, lucarnes à la capucine, appelées à Tournai, à cappe de monne (à capuchon de moine), terminée par une croupe (ou cruppon) sur plan hexagonal; les montants de ces fenêtres sont souvent sculptés; nous en avons même rencontré qui avaient été dorés. Les bois des fenêtres à double croisillon, subdivisés par de petites traverses.

Parmi beaucoup d'autres de même type, nous pouvons encore signaler les maisons suivantes :

Rue des Orfèvres, 1 (1683) 3, 5, 19 à 27. **165.**

Rue des Choraux, 27. **166.**

Rue de l'Arbalète, 5 (1692). **167.**

Rue du Four-Chapitre, 1, 3 (1697). **168.**

Rue du Bas-Quartier, 2 à 5. **169.**

Rue des Choncq-Clotiers, 5. **170.**

Fig. 101. Bâtiment dépendant de l'Hôpital Notre-Dame, au quai Notre-Dame (démoli).

Rue de l'Hôpital Notre-Dame, 1 à 7. **171.**
Rue de la Cordonnerie, 1, 5 à 9, 2 (1685). **172.**
Rue des Puits-l'Eau, 1, 3, 5, 7, 2. **173.**
Rue Gallait, 11-17 (1684). **174.**
Rue des Chapeliers, 42, 1 (1734). **175.**
Vieux marché au Beurre, 8, 10. **176.**
Rue de Paris, 28 à 38? **177.**
Rue Saint-Martin, 85 à 89, 113 à 119, 30, 44 à 60, 66 à 70, 74. **178.**
Rue des Meaux, 23 à 27? (1702)? **179.**
Rue de Cologne, 26 (1690)? **180.**
Marché aux Jambons, 2, 31 à 35. **181.**
Rue du Cygne, 2, 6, 8 (1692). **182.**
Rue Saint-Jacques, 27 (1692) 14 (1719). **183.**
Rue des Sœurs-Noires, 2, 4, **184.**
Rue des Carmes, 1, 3. **185.**
Rue de la Madeleine, 41 à 43. **186.**
Rue Dorée, 1 à 5, 17 à 21. **187.**
Place de Nédonchel, 1. **188.**
Rue de la Ture, 2. **189.**
Rue des Campeaux, 26. **190.**
Rue de Marvis, 57, 71, 3 (1683). **191.**
Rue du Curé Notre-Dame, 10. **192.**

193. Enfin, l'une des plus belles et des plus pittoresques de ces façades, faisait le coin de la rue de l'Hôpital Notre-Dame et du quai; elle appartenait à l'hôpital, et était connue sous le nom de *tabagerie* (sic) *des collets rouges*, plus tard l'institut ophtalmique. Une restauration peu importante eût permis de la conserver et de conserver aussi à notre quai Notre-Dame l'une des constructions qui font son cachet. On a préféré la démolir et on a construit à sa place un mastodonte qui fera, hélas! perpétuellement regretter la belle façade disparue, mais que nous pouvons heureusement faire

figurer ici, grâce à une photographie prise peu de temps avant la transformation de cette partie du quai.

Maisons de ce type rencontrées dans les registres aux plans :

194. La plus ancienne de ces façades (Vol. 435, nº 10bis) paraît remonter à 1683; elle ne porte aucune indication de rue, ni de propriétaire.

195. On en trouve une autre en 1684 (Vol 436, fº 13), rue de Cologne, à Jean Pipart, maître maçon, et une autre encore (ibid, fº 30 et 31) à Jean Helbau, sur la place. Architecte, Guillaume Hersecap.

Elles se suivent, abondantes, au même volume, fºˢ 32, sur la place, 36 et 37, rue aux Rats, 39, vieux marché au Poisson, toutes de 1684, etc.

196. Le même volume encore, 436, fºˢ 36 et 37, donne les plans de tout un pâté de maisons faisant le coin de la rue as Rates (rue Gallait) et de la Tête-d'Or, bâties en 1684, sur le terrain où récemment ont été construits les bâtiments de la Vierge Noire.

197. Maison au vieux marché au Poisson, près du lieu où était ci-devant *la minque*, avec la mention qui suit :

« *Profil* présenté par Antoine Dubois, charpentier, » et ne l'ayant pas trouvé assez exhaussé pour ledit » marché au Poisson, parce que cette maison devait » régler toutes les autres situées audit lieu que l'on » bastira bientôt, à raison qu'elles sont de bois et » vieilles. Après le rapport au corps, on a trouvé bon » de lui ordonner d'en dresser une autre avec un » estage de plus. (Vol. 436, fº 39). »

198. Quatre maisons sous un même comble, avec onze fenêtres en largeur, sans indication de propriétaire, ni de rue. (Vol. 438, fº 1).

Maison à la rue de Cologne, 1690. 199.

Les registres aux plans renferment : Sept maisons de ce type en 1684, six maisons en 1685-86, huit en 1688-89. Nous en citons encore quelques-unes. 200.

Les maisons du quai Notre-Dame, au sujet desquelles on lit, dans le volume 439, la mention suivante : 201.

« Quant aux plans des maisons faites cette année 1689, » sur le nouveau quai, ils ne sont pas dans le présent » livre, à raison que les propriétaires les ont bâties » conformément aux plans des maisons voisines. (Vol. » 439, f° 30). »

Quatre maisons en 1690, neuf en 1692-93, parmi lesquelles la maison, grande rue Saint-Jacques, n° 25, actuellement *le Picotin* (1692). 202.

Trois maisons en 1697-1700, parmi elles les n°s 1 et 3 de la rue du Four-Chapitre, 1697. 203.

Neuf maisons de 1703 à 1713. 204.

Maison rue de la Triperie — aujourd'hui rue du Pot d'Etain, n°s 16-18 — fort bien conservée et possédant encore ses anciens châssis en bois, 1701. 205.

Maison rue Saint-Martin, n° 60, contiguë à l'église, disent les titres, construite en 1752 (volume 447) où le type des maisons du quai Notre-Dame s'est conservé absolument pur, tandis qu'à partir de 1717, on ne le rencontre généralement plus. 206.

Les maisons qui rappellent ce type, moins les joints en creux, sont très nombreuses de 1717 à 1758.

* * *

Nous devons encore à la conquête de 1667, un second type, contemporain du premier, qui se rencontre comme lui, encore très abondamment dans

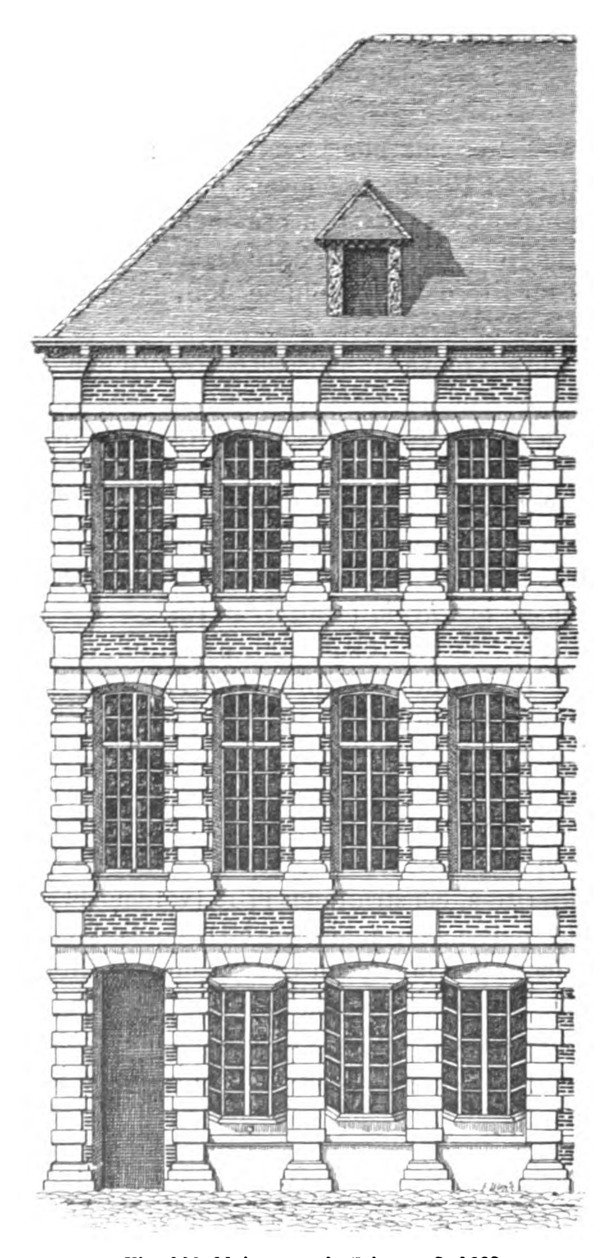


Fig. 102. Maison rue de Cologne, 2. 1683.

nos rues; il comporte les mêmes éléments, mais il est plus élégant et plus riche parce que les trumeaux affectent la forme de pilastres à bossages, avec chapiteau et piédestal.

Les premières constructions de ce genre sont reprises au registre aux plans n° 435 f° 3 et 16; ce sont la maison rue de Cologne, n° 6, et la maison Grand'place, n° 54, toutes deux encore existantes.

Maison rue de Cologne, n° 6, qui fait partie d'un **207.** groupe de maisons semblables, n° 2 à 12; elle a été bâtie en 1683 par Guillaume Hersecap, architecte, et avait alors pour enseigne *à la catoire*. La maison d'angle, n° 2, connue sous le nom de *magasin anglais*, possédait, il y a peu de temps encore, des vitrines à auvents. Les modillons sculptés de la toiture du n° 6 sont très beaux, le n° 10 a une toiture *à la mansard*.

La maison Grand'place, n° 54, était autrefois **208.** l'Hôtellerie du *Grand Cerf*, bâtie en 1683, par le même architecte Guillaume Hersecap, pour Jacques Lahayse. Elle est conservée à peu près dans son état primitif.

Les mêmes registres, (n° 445 f° 38, renferment une **209.** maison toute semblable élevée en 1711, au quai des Poissonsceaux.

Appartiennent au même type les maisons ci-après :

Rue des Puits l'Eau, 14-16 (1764). **210.**

Rue de Paris, 15, 17, 23; 6, 8, (en 1710) 26. **211.**

Vieux marché aux Poteries, 26 (ancienne halle des **212.** Doyens des métiers, aujourd'hui la crèche).

Rue des Primetiers, 1. **213.**

Grand'Place, 17. **214.**

Grand'Place, 32. Estaminet du Bassin d'or; cons- **215.**

truction fort élégante, datée, à la façade vers la cour, 1691.

216. Rue du Cygne, 12 et 14.

217. Quai des Poissonsceaux, 22 et 23, deux spécimens curieux du même type, traités d'une manière fort différente, et produisant un effet fort dissemblable. Le n° 23 a conservé sa toiture saillante, supportée par des consoles richement sculptées, (têtes grimaçantes).

218. Rue Saint-Piat, 42.

219. Marché aux Jambons, 1 et 3 (1685).

220. Rue de Courtrai, 1, 3, 5.

221. Maison rue de Paris, 1699 (reg. n° 444).

222. Cinq maisons, construites de 1697 à 1700, dont deux, rue de Paris et rue des Puits l'Eau, plus curieuses, avec balustres sous les fenêtres (vol. 444 f°s 20 v° et 21).

*
* *

Dans un certain nombre de maisons, on trouve réunis, la forme un peu froide des maisons de style français, du Quai Notre-Dame, avec les cartouches en pierre sculptée, en honneur pendant la période espagnole; et les constructions de ce genre peuvent être comptées parmi les plus belles que nous ait léguées la 2e période française.

Les registres aux plans fournissent un détail curieux, à propos d'une de ces maisons, que Jean Henry se proposait de faire construire en 1684, à la rue de la Ture. Un premier plan, soumis aux commis aux bâtiments portait un soubassement à la française, en pierre, à joints en creux, et des étages à lits de briques et de pierre alternant, avec des cartouches sculptés sous les fenêtres — « ne l'ayant pas trouvé dans » l'ordre de l'architecture, ils ont fait rapport à leurs

» corps qui ont esté d'advis d'ordonner audit sieur
» Henry d'en faire faire un du haut en bas, selon
» l'ordre ici observé dans l'estage du rez-de-chaussée.

Henry s'exécuta; il présenta un second projet où les cartouches avaient disparu et où les étages rappelaient la disposition des pierres du rez-de-chaussée, et fut autorisé à construire (vol. 436. f° 28 et 29).

Nous avons signalé plus haut, à propos de la maison de la rue Tête d'Argent, n° 5, les efforts faits par nos magistrats, dans un sens tout contraire, pour assurer la conservation de l'ancien mode de bâtir, à croisées en pierre, de préférence à celui dont nous nous occupons, importé par la conquête française. Ils s'étaient, comme on voit, ralliés au nouveau style, brûlant ce qu'ils avaient adoré, et cette étape est intéressante à constater.

La mode nouvelle allait bientôt à faire disparaître l'ancienne, mais comme il arrive souvent, toutes deux furent simultanément en usage, pendant un certain temps; souvent aussi, elles confondirent leurs éléments, et il en résulta, nous le disions plus haut, une jolie série de constructions, dont nous citerons les principales.

La plus ancienne façade de ce groupe, rue du Bas- **224.**
Quartier, n° 1, est absolument du type des maisons du quai Notre-Dame, qui se distinguent par leurs étroits trumeaux, dont les pierres sont séparées par de larges joints taillés en creux; avec trois cartouches, en pierre sculptée, ornent les allèges des fenêtres de l'étage. L'un d'eux porte la date 1648. Un autre, au centre de la façade, sous la corniche de la toiture, renferme une représentation de la Sainte Vierge.

La date 1648 déroute un peu. Antérieure de vingt

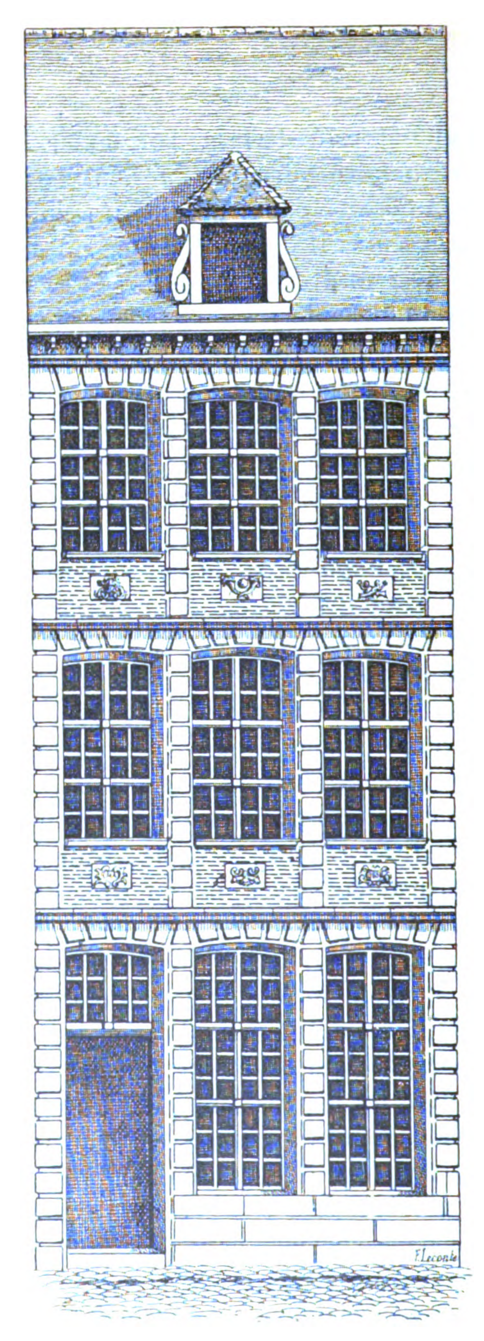


Fig. 103. Maison place de Lille, 24. 1681.

ans à la conquête française, et d'une quarantaine d'années aux autres façades du même type, elle fait de cette maison un spécimen absolument isolé de ce genre de construction, à pareille époque.

Maison place de Lille, n° 24 (et n° 25) construite **225.**
en 1681 ; les encadrements des fenêtres, les trumeaux, et le soubassement en pierre à joints en creux ; le fond en briques, et sous les appuis des fenêtres, aux deux étages, des cartouches dont l'un porte la date 1681 ; ces cartouches sont en pierre blanche et représentent des têtes d'ange, des cornes d'abondance, ou autres ornements du même genre.

On ne rencontre la pierre blanche, dans les maisons tournaisiennes, qu'à titre exceptionnel, et employée surtout pour les ornements sculptés, parfois au XVIe siècle, plus souvent au XVIIe siècle.

« A la maison verte, » rue de Paris, 13, bâtie en **226.**
1686, datée dans un cartouche. Même type, sous tous les rapports; fenêtres de grenier à toiture en capuchon; toiture en saillie, portée par des modillons sculptés; fenêtres de l'étage à double traverse en bois, anciennes.

Maison rue de l'Hôpital Notre-Dame, n° 9, tout à **227.**
fait semblable à celles du quai Notre-Dame, avec bas reliefs en pierre blanche, importants et bien conservés, sous les appuis des fenêtres; ils représentent d'un côté l'histoire de l'enfant prodigue, en cinq tableaux; de l'autre trois sujets : Jésus et la samaritaine, la femme adultère, le jugement de Salomon. (Reproduits dans *Bozière*, Tournai ancien et moderne, planche XV.)

Maison rue Dame Odile, n° 28, vers 1680. Cons- **228.**
truction en briques et pierres à joints taillés en creux; cartouches en pierre, sous les appuis des fenêtres, représentant Saint Jacques, Notre-Dame et Sainte

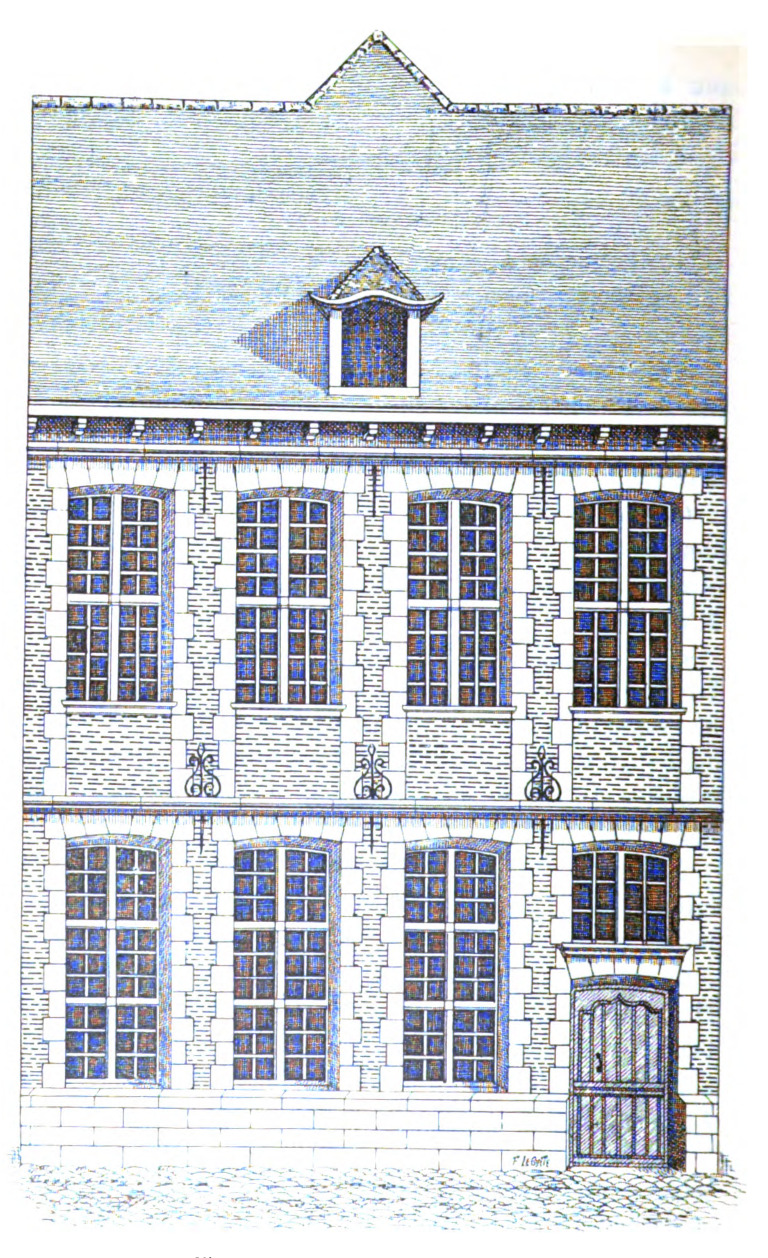


Fig. 104. Maison quai Saint-Brice, 19

Catherine. Bois des fenêtres anciens. Largeur de la façade, 4 mètres 95. Voir plus haut, Planche 91.

Maisons, rue Saint-Martin, nos 9, 11 et 81. Même **229.**
type ; les cartouches en pierre blanche, ont été retaillés et les sujets ont disparu.

Maisons, réduit des Sion, 7 et 9; un des cartouches **230.**
est daté 1691.

Maison vieux Marché au Beurre, n° 5. Elle s'éloigne **231.**
un peu du type adopté, mais lui appartient encore. Deux cartouches, avec devise Patience Vinc (sic) tout; et une niche, veuve de sa statue; belles ancres.

Les registres aux plans renferment un certain nombre de façades de ce genre : cinq en 1685, deux en 1686, trois en 1688, 1690 et 1698.

Peut-être devrait-on rattacher à ce type les maisons ci-dessus décrites sous les nos 159 à 163 : le lion blanc, rue Saint-Jacques, les maisons quai des Poissonceaux, 26, rue des Puits l'Eau, 23, rue des Meaux, 4, réduit des Sions, 13 à 17.

* * *

Les maisons du quai Saint-Brice, qui ont été construites à la même époque, et en vertu des mêmes dispositions que celles du quai Notre-Dame, diffèrent cependant sensiblement de celles-ci, et rappellent un genre plus local et plus ancien que ces maisons du quai Notre-Dame, que nous avons appelées de style français.

Toutes les maisons du quai Saint-Brice se ressemblent. Construites en briques et en pierres, elle ont des fenêtres légèrement cintrées, encadrées de pierres par assises inégales, dont le chaînage descend à

travers les entablements, pour rejoindre l'encadrement des fenêtres du rez-de-chaussée. La partie supérieure des appuis de fenêtre, déborde légèrement sur la partie inférieure, suivant une courbe gracieuse. Un cordon en pierre mouluré marque la ligne de l'étage; un autre, plus important, soutient les modillons qui supportent la toiture saillante.

Le milieu des trumeaux, et les allèges des fenêtres sont en briques. Entre les fenêtres du rez-de-chaussée, ancres à enroulements, et entre les fenêtres de l'étage, ancres droites. Les portes ont toutes la même forme, très accentuée : Elles sont prises dans l'ouverture d'une fenêtre, la partie supérieure, formant l'imposte, munie d'une tablette d'appui semblable à celle des fenêtres; la partie inférieure, ou la porte proprement dite, est surmontée d'un arc très déprimé, en pierres appareillées selon la courbe des fenêtres. Le bois de la porte est à deux ouvrants superposés.

232. Comme spécimen de ces façades nous donnons celle de la maison, n° 19, du quai Saint-Brice, l'une des mieux conservée, bien qu'elle ne soit pas demeurée intacte. Les autres du même style sont les n°s 12 à 16, 18, 23.

233. Maisons rue Royale, 1, 3, 7 et 2 à 10.

234. Maison rue Royale, 5 (voir n° 238).

235. Maison rue du Cygne, 37, à l'angle de la rue Saint-Jacques.

236. On peut rapprocher de ce type, bien qu'elles s'en écartent sous plusieurs rapports, les maisons 48 à 58 de la rue Roc Saint-Nicaise, où les fenêtres de l'étage sont encadrées de chaînages en pierre. Fenêtres cintrées à claveaux en briques et pierres. Le rez-de-chaussée toutes pierres.

Les registres aux plans renferment un certain nombre de maisons de ce type.

Maison rue des Carliers 1683; un autre, même rue, **237.** à Maximilien Brifaut, par Guillaume Hersecap, 2 dessins (vol. 435 f° 4 et 12; deux en 1686, deux en 1692-93, huit en 1699-1722; on remarque que ces maisons sont plus nombreuses dans le quartier Saint-Brice, qu'ailleurs, en ville.

Maison au bas du pont Notre-Dame, au delà de la **238.** rivière. 1703. (vol. 445) c'est la maison rue Royale, 5.

Maison du sieur Robert Grau, sur le quai, près du **239.** Pont-à-Pont (c'est-à-dire sur le quai Saint-Brice) en 1699. Elle donne le vrai type des constructions de ce quai (vol. 446, n° 12).

Plusieurs hôtels élevés pour des membres du parle- **240.** ment en 1701 et 1702.

La maison rue Cambron, n° 29, construite en 1714, **241.** pour le sieur Legry (vol. 446, n° 42), que nous avons décrite sous le n° 130, se rapproche fort des constructions de ce genre.

Constructions en pierres et briques, de types variés, se rapprochant des types décrits ci-dessus, mais s'en écartant par quelques détails. La plupart figurent dans les registres aux plans, et existent encore aujourd'hui.

Hôtel rue Haigne, 13, construit en 1684 pour **242.** M. Rogers. Ayant appartenu depuis au comte de Béthune, puis au comte Robert du Chastel, au baron H. de Rasse, à M. Doublet, et actuellement à M. Bossut, consul de France.

La façade, à front de rue, est peu importante, les principaux bâtiments de l'hôtel étant entre cour et jardin. Le style de cette façade s'inspire des constructions du quai Notre-Dame; pierres et briques, les fenêtres en

arc déprimé, encadrées de briques et pierres alternant; grand'porte monumentale; les murs des dépendances ornés de pilastres. Le bâtiment principal, au fond de la cour, a été modifié et agrandi au commencement du XIXe siècle. La façade vers les jardins est ornée de trois beaux bas-reliefs. Magnifiques salons de l'époque empire avec leur mobilier ancien. (Reg. aux plans, 436, f° 5).

243. Maison près de la Tour d'Arras, sur l'héritage de François Legros, tailleur de pierres; 1684. De style renaissance, à croisées en pierres, (Reg. aux plans, 436. f° 6). On peut l'identifier avec la maison quai Taille-Pierres, 9, et le plan présenté aux commis aux bâtiments serait celui d'une transformation, plutôt que celui de la construction de la maison. De là, les pilastres de style français qu'on voit aux côtés de la porte. (Voir n° 113).

244. Maison sur la Grand'Place, à Monseigneur l'évêque de Tournai, 1703. Pierres et briques, pilastres à bossages. Balcon à balustres; fronton rond avec les armes épiscopales. (Vol. 445, f° 9).

245. Rue Saint-Martin, hôtel de M. de Baralle, procureur général au parlement, 1702, (Vol. 445, n° 13), paraît être l'hôtel occupé depuis par le marquis d'Ennetières, le comte de Béthune, M. Crombez, et actuellement M. L. Duquesne, commissaire d'arrondissement, rue Saint-Martin, n° 28, bien que n'étant pas absolument conforme au plan approuvé, ce qui, du reste, arrive souvent.

246. Maison de M. de Lannoy des Enffans, au bas de la rue des Carmes, 1703 et 1704. (Vol. 445, n°s 18, 26 et 27. Construction dérivée du style des maisons du quai Notre-Dame, transformée depuis et modernisée.

247. Porte de la maison du sieur Mourcou, à présent au

Sieur Del Fosse, rue Saint-Jacques, 1704 (Vol. 445, f° 28). Riche construction, dérivée du type français des maisons à pilastres, avec cartouches et bandeaux sculptés.

Maison de M. d'Ysambart, sur le Kay, paroisse **248.**
Saint-Nicolas, 1727; aujourd'hui, quai de l'Arsenal, 6. (Reg. aux plans. 446, f° 98).

Maison grande rue du Château, à M. Gossens, 1742. **249.**
(Coin de la rue de la Planche, 1, et de la rue du Château). Toute en pierre, du style français à pilastres. (Vol. 446, f° 141).

Maison enseignée la Cloche d'Or, vis-à-vis l'église **250.**
Saint-Brice, appartenant à M. Dupré, 1753; paraît être la maison coin de la rue Saint-Brice et de la rue de Pont (Pharmacie Philippart). (Vol. 446, f° 191 et 192).

Maison rue des Carmes, 31. Bon type d'architecture **251.**
en briques et pierres, belles ancres.

Rue de la Ture, 1. **252.**

Maison roquette Saint-Nicaise, 10, construite en **253.**
1756. Pierres et briques, arcs des fenêtres déprimés.

Rue des Moulins, . Construction en briques avec **254.**
quelques cordons en pierre; petites fenêtres rectangulaires. Sur une des portes le nom Joachim Raguez, et la date 1652.

Maisons rue des Jésuites, 20 à 26. Construites en **255.**
1673.

Rue du Château, 6. **256.**

Maison rue Saint-Bruno et rue du Curé du Château, **257.**
remaniée à plusieurs époques.

Rue du Curé du Château, 2.

Rue Saint-Jacques, 41. Ancien hôtel du baron de **258.**
Joigny; actuellement de M. Ed. Desclée, bâti avant 1701, la façade construite en 1704 (Reg. 445).

A cette époque, et plus encore au XVIII[e] siècle, beaucoup de façades furent partiellement modifiées; parfois on supprima le pignon, remplacé par un toit à crupon; plus souvent le rez-de-chaussée, repris en sous-œuvre, fut reconstruit dans le goût du temps, tandis que la partie supérieure demeurait telle qu'elle avait été faite.

Nous avons rencontré un exemple de ces transformations dans la maison rue des Sœurs-Noires, 48, qui porte la date 1559. (Voir n° 59). On pourrait en citer beaucoup d'autres, d'après les registres aux plans, où l'on trouve de nombreuses autorisations d'apporter des modifications aux façades.

Le plus souvent, ce sont les maisons à pignon en briques et bois, qui sont l'objet de ces transformations : Maison à la Roque Saint-Nicaise, en 1689, maison derrière le Beffroi en 1716, et maison Houzé, rue de Marvis, en 1744. Ici, en même temps que le rez-de-chaussée et la façade, on transforme la toiture.

Maison à la rue Anne (Haigne) au chanoine Dumany?; on permet de la restaurer conformément à un projet présenté par lui en 1742, et, ce qui fait l'intérêt de ce document, c'est qu'on y représente la même maison avec son aspect actuel et telle qu'on souhaite de la transformer.

La maison ancienne est en briques et bois, avec un étage, à pignon. Au rez-de-chaussée, la porte et cinq fenêtres, séparées uniquement par de légers potelets en bois, sous une poutre avec cordon larmier en briques; à l'étage, une large baie au centre de la façade, divisée en cinq ouvertures par des potelets, avec traverse horizontale; dans le pignon, petite ouverture à deux jours seulement. Dans la façade res-

taurée, l'étage reste tel qu'il était, mais le rez-de-chaussée est complètement transformé par un soubassement en pierres, les joints taillés en creux ; deux fenêtres cintrées avec pierres isolées dans les montants, et porte à linteau en pierre, avec imposte, à la hauteur des fenêtres.

Des transformations du même genre se rencontrent fréquemment aussi dans des façades plus anciennes ou plus importantes, notamment dans des façades de la renaissance à croisées en pierre, où on a d'abord supprimé les traverses et les montants en pierre, ce qui s'est fait dans presque toutes les maisons anciennes que nous avons décrites; et où on a ensuite inscrit, à l'intérieur de ces baies, des fenêtres plus petites, au sommet légèrement cintré, avec châssis en bois; nous en citerons deux exemples notoires, le pignon de l'évêché du côté du marché aux Poteries, qui est du XVe siècle, et la maison rue de Rasse, 13, datée 1676, où ces remaniements sont très apparents.

CHAPITRE VI.

Période autrichienne (XVIIIe siècle).

Après les grands travaux exécutés à Tournai à la fin du XVIIe siècle, et qui avaient donné à cette ville la forme et l'aspect général qu'elle a gardés pendant deux siècles, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où, par suite de son démantelement, elle s'est de nouveau transformée, vers 1865, on ne pouvait s'attendre à voir ériger au XVIIIe siècle, de nombreuses et importantes constructions.

Notre ville traversa d'ailleurs alors une période de décadence sensible. Dépouillée de son parlement, par le fait qu'elle cessa d'appartenir à la France, déchue de l'importance politique qu'elle avait connue pendant des siècles, privée des industries et du commerce qui avaient fait sa fortune, Tournai ne resta grande ville que par l'éclat dont l'avait entourée un passé glorieux, qui survécut longtemps à sa décadence et qui lui garde encore aujourd'hui l'auréole que l'histoire et les arts lui ont mise au front.

Son histoire est bien simple, au cours du XVIIIe siècle : Le siège de 1709 et la prise de la ville par les alliés, malgré la belle défense du marquis de Surville, la firent passer de la domination française, sous celle

de l'empereur Charles VI. Le 29 juillet, la ville capitula, et après 25 jours de défense, la citadelle dut faire de même. Le *traité de la barrière* autorisait les Hollandais à y mettre une garnison, ce qui devait être une source de conflits et de vexations continuels. Le règne de Charles VI et celui de Marie-Thérèse ne provoquèrent pas de grands évènements politiques pour notre ville; beaucoup plus importante fut son retour, en 1745, sous la domination française, après un siège mémorable, et la bataille de Fontenoy. Le nouvel état de choses, qui ne devait durer que quatre ans, ne put modifier profondément la situation économique de Tournai, dont les industries et le commerce étaient en pleine décadence, et d'autre part les contributions de guerre, que la commune eut à solder, épuisèrent ses dernières ressources. Aussi la séparation d'avec la France, et le retour à la domination autrichienne se firent-ils, en 1749, sans grande secousse, et avec une sorte d'indifférence que les siècles précédents n'auraient pas connue. La période qui suivit fut calme et paisible, si non brillante. Sous le gouvernement paternel de Marie-Thérèse, Tournai s'efforce de réparer les désastres causés par les guerres et les calamités de la première moitié du siècle. Trente ans s'écoulèrent, consacrés au relèvement des industries diverses, et virent naître ou fleurir plusieurs industries d'art, qui, de nouveau, portèrent au loin la réputation artistique de notre ville : les faïences et les porcelaines, les bronzes dorés, les tapis de pied dont la vogue et la célébrité furent extraordinaires. Sous le règne de Joseph II, cette situation perdura, au point de vue économique, mais il n'en fut pas de même, au point de vue social et politique. Le mécontentement soulevé par l'administration impériale, donna nais-

sance à la Révolution brabançonne de 1789, à laquelle notre ville et la province du Tournaisis s'associèrent, et les dernières années du XVIIIe siècle, troublées par des alternatives de paix et de lutte avec le souverain, puis par les changements successifs de domination, tantôt française et tantôt autrichienne, furent, de nouveau, désastreuses pour la ville. Elle connut cependant une nouvelle période de prospérité, où le commerce et les arts reprirent vigueur, sous le premier empire, et même pendant les premières années de la domination hollandaise, époque à laquelle s'arrête notre étude.

* * *

L'architecture domestique, qui reflète si exactement la condition politique, sociale et économique d'un peuple, se ressentira nécessairement de la situation défavorable de notre ville, pendant cette période; de là, le peu d'intérêt que présentent ses constructions pendant le XVIIIe siècle, et plus particulièrement pendant la première moitié de ce siècle.

Elles rappellent celles de la période précédente, mais avec une sécheresse, une pauvreté d'ornementation et une froideur, qui indiquent une époque de décadence.

Quelques types nouveaux, grands hôtels construits en pierres, ou maisons plus modestes, en pierres et briques, donneront des façades, si non riches, du moins correctes, où ne se rencontrent cependant pas, tout d'abord, les éléments caractéristiques des styles Louis XV et Louis XVI, tels que nous les connaissons par les monuments publics de cette époque.

Ce n'est que tardivement, et exceptionnellement, que nous trouvons ces ornements dans les maisons de Tournai.

En 1750, apparaît la première maison de style Louis XV, ornée de sculptures franchement caractérisées. C'est la maison du Porc d'Or, aujourd'hui l'hôtel du comte du Mortier, à la Grand'Place. Cinq ou six autres de même style, tout au plus, se rencontrent encore en ville : parmi elles, la maison, n° 71, de la Grand'Place, qui date de 1755. Le style Louis XVI et le style empire sont naturellement mieux représentés, mais, pas plus que le style Louis XV, ils n'offrent d'éléments qui caractériseraient l'architecture tournaisienne.

Tels sont pour le XVIIIe siècle, les divers genres de constructions que nous aurons à examiner, en nous aidant, tant des constructions encore existantes, que des documents nombreux et précis que nous fournissent les registres aux plans.

Nous partageons ces constructions en cinq groupes : le premier se compose des façades qui continuent les types de la période précédente. Nous les avons signalées avec celles de cette période. Le second comprend les façades d'un type nouveau où l'architecture classique française contemporaine règne, sans que rien trahisse des influences locales. Le troisième se compose de quelques maisons du style Louis XV bien caractérisé ; le quatrième, des maisons de style Louis XVI ; le cinquième, des maisons de style empire.

Les architectes que nous avons signalés à la fin du XVIIe siècle, continuent à produire, au début du XVIIIe. On trouvera leurs noms, dans la liste que nous avons donnée page 282. Parmi les nouveaux qui ont travaillé à la fin du XVIIIe siècle, nous pouvons citer : Laurent de Wez, qui construisit le bâtiment

servant aujourd'hui d'Hôtel-de-Ville; Blayé et Van Dael auxquels on doit l'hôtel des anciens prêtres et la bibliothèque communale; Lequesne; Jean-Baptiste Renard, puis Bruno Renard et Decraene.

*
* *

Les constructions du XVIIIe siècle, de style noble, qu'elles datent des règnes de Louis XIV, de Louis XV ou de Louis XVI, se ressemblent toutes et s'inspirent exclusivement de l'architecture classique, telle qu'elle était comprise et pratiquée en France à cette époque. Parfois elles sont toutes pierres, parfois pierres et briques, celles-ci réservées pour le centre des trumeaux et pour les allèges, sous les fenêtres.

Quelques monuments sont les types les plus importants de ce style : l'hôtel des anciens prêtres bâti en 1765 par Blayé et Van Dael, avec fronton sculpté par Lecreux; la façade principale de l'hôpital Notre-Dame, construite en 1758, portique par Lecreux; la porte monumentale de l'hôtel-de-ville (1722) et l'hôtel-de-ville lui-même, qui était le quartier de l'abbé, dans l'ancienne abbaye Saint-Martin, par Laurent de Wez; la porte et la façade principale de l'Evêché, (1715).

Parmi les hôtels et les maisons de ce genre, nous pouvons citer :

Maison rue du Four-Chapitre, 7, qui paraît être de **265.**
1743 (registre aux plans, 447).

Rue du Curé Notre-Dame, 8 et 18. **266.**

Rue Saint-Brice, 53. Hôtel de M. J.-B. Vandris, **267.**
construit en 1772 pour Bruno Pontus par A.-J. Payen (Vol. 446, f° 296).

Rue du Château, 14, ancien hôtel du baron du Sart **268.**
de Bouland.

269. Quai de l'Arsenal, 6, 1727. (Voir n° 248).

270. Rue du Four-Chapitre, 2, porte construite en 1756, démolie en 1899.

271. Rue des Meaux, 26, 1761.

272. Rue du Cygne, 25.

273. Rue de la Tête-d'Or, 6 et 8.

274. Rue du Bourdon Saint-Jacques, 16.

276. Rue de la Tête-d'Or, 7, Hôtellerie du Singe-d'Or, 1752, par Payen (vol. 447).

277. Placette aux Oignons, 11, la première maison où l'on rencontre des volets extérieurs en bois; construite en 1740. (Reg. aux plans 447).

278. Rue du Quesnoy, 19.

279. Rue des Meules, 2, ancien hôtel des comtes de Lannoy.

280. Quai des Salines, 27, 1752. Hôtel du baron d'Espierres.

281. Quai des Salines, 25.

282. Quai des Salines, ancienne fabrique de porcelaines de Peterinck, construite en 1763.

On peut faire la même remarque pour une quantité d'autres constructions, moins importantes, aux façades plates, dépourvues d'ornementation, généralement toutes pierres, parfois pierres et un peu de briques :

283. Rue des Choraux, 9 et 11, 1738?

284. Les maisons de la rue du Pot-d'Etain et de la rue de la Triperie.

285. Rue des Puits-l'Eau, 9, (1737).

286. Rue de la Tête-d'Or, 13, (1757).

287. Rue Barre Saint-Brice, fondation Cazier, 1759.

288. Rue Barre Saint-Brice, n° 6, par Haghe, 1755.

289. Rue des Puits-l'Eau, 34; rue Dame-Odile, 10.

290. Rue de Paris, 10, (1764).

Quelques façades cependant, par un heureux agencement de briques et de pierres, rappellent les types en usage au commencement du siècle, ou même les reproduisent absolument, mais avec une certaine sécheresse.

Rue des Chapeliers, 1, à la Pomme d'orange, 1734. **291.**

Rue des Meaux, 12, ancienne hôtellerie du comte **292.**
de Flandre, aujourd'hui de l'Impératrice, construite en 1743.

Roquette Saint-Nicaise, n° 10. 1756. **293.**

Rue des Jésuites, 6, 42 (1753). **294.**

Rue du Cygne, à Joseph Delplanque, 1750 (vol. **295.**
sans n°, f° 139.)

Rue des Campeaux, 1 (1758) et 3 (1739). **296.**

Rue Sainte-Catherine, 35. **297.**

Rue des Puits-l'Eau, 16, (1764). **298.**

Terrasse Saint-Brice, ancienne cure, 1768, par **299.**
Van Dael.

Rue du Curé du Château, la cure, 1745. **300.**

Rue des Croisiers, 1, cure Saint-Jean, 1765. **301.**

Roc Saint-Nicaise, cure de Saint-Nicaise. **302.**

Rue Saint-Martin, n° 45 à 65, maisons construites **303.**
en 1763, et qui reproduisent exactement les maisons du type du quai Notre-Dame.

Rue du Cygne, *la fondation du Boulion des pauvres*, **304.**
à Saint-Jacques, par Jacques Derasse, menuisier, (volume sans n°, f° 138) 1759.

Rue des Filles-Dieu (n° 6 et 8) par Arnould Payen **305.**
(1751); belle construction (ibid. 168).

*
* *

Le style Louis XV, bien caractérisé par son ornementation rocaille, nous a dotés de quelques riches constructions.

La plus ancienne en date est la maison de la rue **306.**

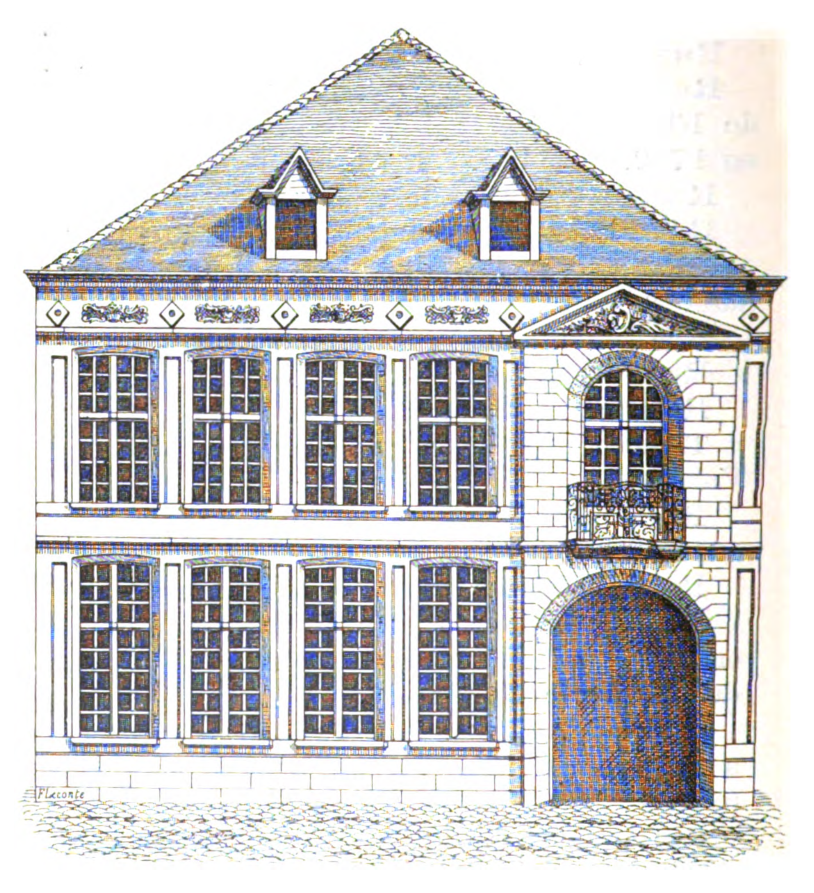


Fig. 105. Maison rue Saint-Jacques, 17, datée 1750.

Saint-Jacques, n° 17, construite en 1749, par Albert Joseph Douay, pour M. Vinchent, tabellion. (Registre aux plans, 447). Elle est la première d'une série de riches constructions, érigées à peu de distance les unes des autres et dans lesquelles cet architecte de talent varie les détails, quand il garde le même style, et passe même d'un style à un autre, avec une extrême facilité, élevant tantôt de riches façades en pierre où il déploie un grand luxe de décoration, tantôt de modestes façades en briques, rappelant le style de la période précédente.

Maison rue Saint-Martin, n° 26. Façade sévère, **307.**
fronton décoré dans le style rocaille.

Maison Grand'Place, n° 37, *dite le porque d'or*, pour **309.**
le sieur Malliez, (aujourd'hui l'hôtel du comte du Mortier) appelée aussi parfois *les douze Césars*, construite sur les plans d'Albert Douay, maître charpentier. Nous avons, au chapitre II, page 52, fait l'historique de cette habitation; rappelons seulement que l'autorisation de bâtir ne fut donnée en 1750, (volume non inventorié, f° 189) qu'à la « condition » que ledit Maillié laissera subsister l'ancienne » enseigne, appelée *le porcq d'or*, qui sera figuré dans » l'un des balcons de la dite maison (1). » On peut constater, ou que cette condition n'a pas été exécutée, ou que postérieurement, l'intéressant animal qui devait figurer à une place d'honneur, aura été enlevé (2).

Maison sur la Grand'Place, n° 71, à Mlles Lado (?) **310.**

(1) Nos magistrats communaux tenaient à la conservation des anciennes enseignes; plus d'une fois l'autorisation d'en faire disparaitre ou d'en remplacer d'anciennes par de nouvelles, fut refusée, témoin la requête présentée par un aubergiste pour substituer à son ancienne enseigne, *la tasse d'argent*, une nouvelle enseigne, *le petit ménage*, ne fut pas accueillie (Consaux 4 avril 1690).

(2) Voir encore aux Errata et Addenda.

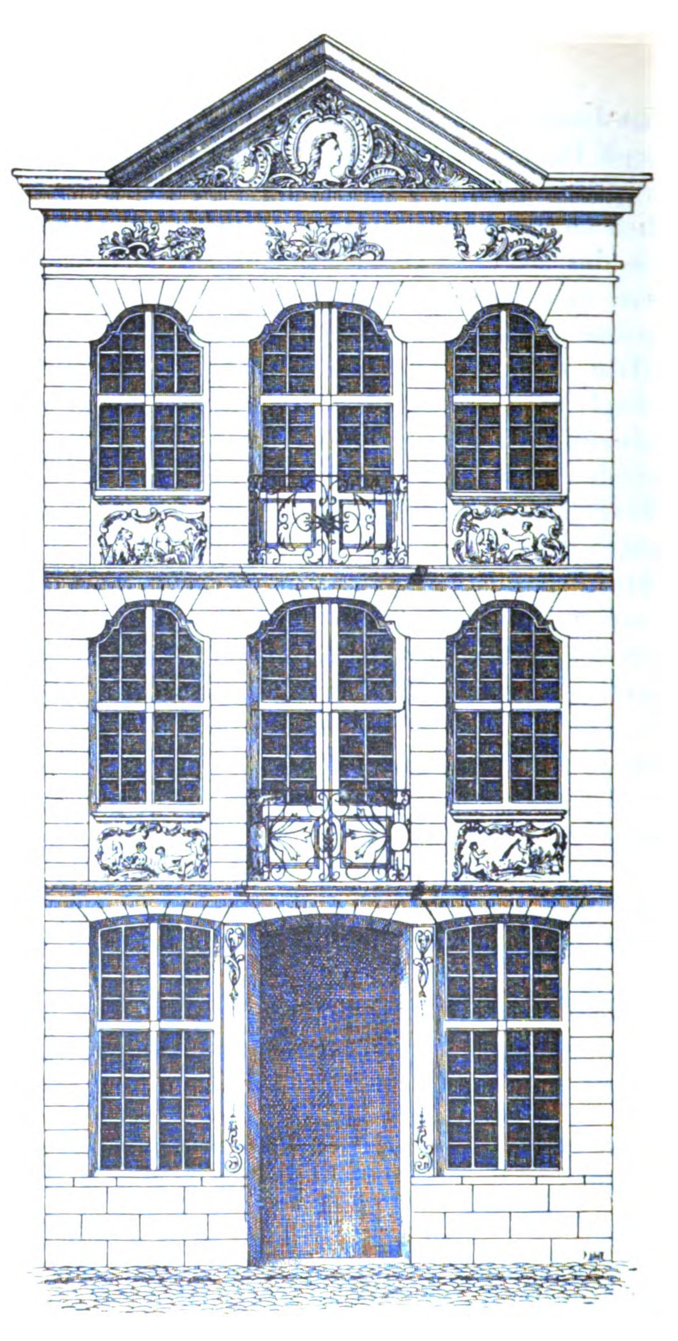


Fig. 106. Maison Grand'Place, 71. 1755.

dont le plan fut présenté en 1755 par Albert Douay, maître charpentier. C'est la plus curieuse construction de style Louis XV que possède Tournai. Toute en pierre, elle se fait remarquer par la forme singulière des arcs qui surmontent ses fenêtres, sorte d'arc en accolade, de construction fort intéressante; des bas reliefs en pierre, représentant les quatre parties du monde, ornent le dessous des appuis de fenêtres (les allèges), au premier et au second étage. D'autres sculptures décorent l'entablement sous la corniche, et le fronton qui surmonte la façade, et au milieu duquel figure la tête, vue de profil, d'un souverain (?). Les fenêtres du centre de la façade, ouvertes jusqu'en bas, ont des balcons en fer forgé (1). Le rez-de-chaussée a été transformé. Nous le donnons tel qu'il figure au plan original.

Maison rue des Meaux, n° 3, de construction sem- **311.**
blable, avec les mêmes arcs caractéristiques, mais sans sculptures, si ce n'est une frise, à l'entablement. Date de construction et architecte inconnus.

Maisons rue de Cologne n°s 38 et 40. Mêmes arcs **312.**
aux fenêtres, trois étages; toiture à la mansard.

Maison rue Saint-Jacques, à la veuve Simon, par **313.**
Douay, maître charpentier, 1759 (vol. non inventorié, f° 208) — sans intérêt.

Maison rue du Cygne, au sieur Estienne, par **314.**
Douay, 1764 — avec une seule grande ouverture, de toute la largeur du rez-de-chaussée — sans style.

Maison de Douay, à la rue de la Madeleine, n° 18, aujourd'hui démolie, et décrite par Bozière (Tournai ancien et moderne, page 242). Voir page 285.

(1) Ces balcons ne sont pas bien remarquables, et il est à noter que sans le rapport des objets en fer forgé, nos constructions sont assez pauvres.

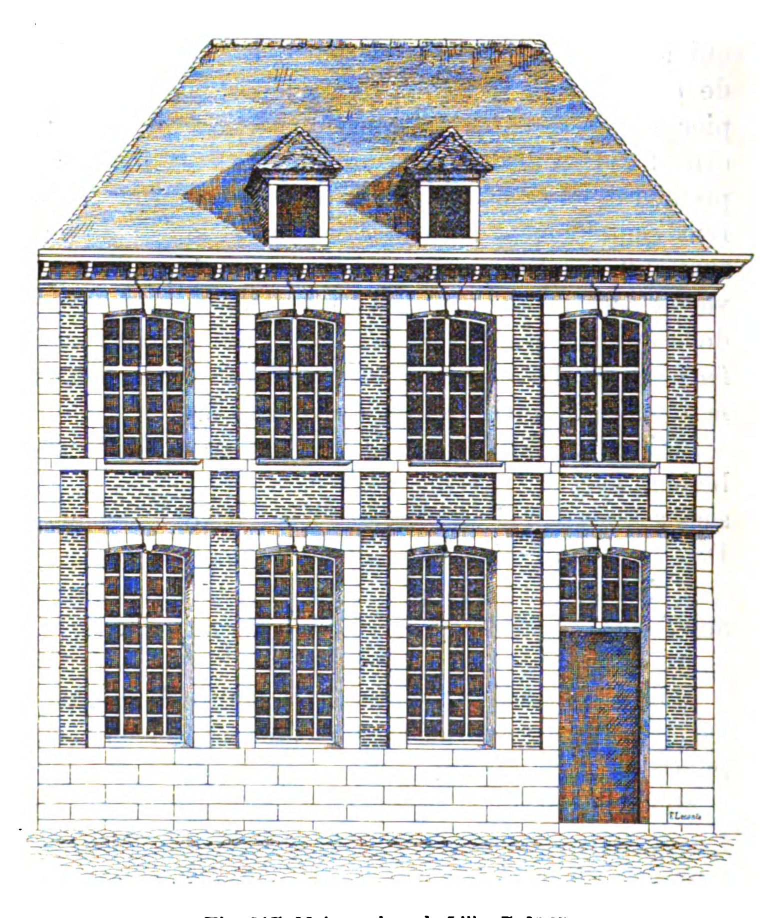


Fig. 107. Maison place de Lille, 7. 1765.

Maison rue de la Tête-d'Or, n° 4, au sieur Dapsens, bâtie en 1772 par Paul Chuffart, maître charpentier (registres non inventorié f° 405). **316.**

*
* *

Vers 1750, il semble, qu'abstraction faite des maisons de style Louis XV, reconnaissables par leurs sculptures si caractérisées, et des grands hôtels de style classique en usage pendant tout le XVIIIe siècle, il y ait eu une tentative de créer un style qui, s'inspirant des anciennes constructions tournaisiennes en pierres et briques, leur donnerait un cachet nouveau, en rapport avec le style alors en honneur. De là proviennent un certain nombre de façades dont le type le mieux caractérisé se rencontre dans quelques maisons de la place de Lille. Le fond de la construction est en briques, les fenêtres sont entourées d'un encadrement de pierres posées par assises (hourdons) qui coupent les entablements et relient l'étage avec le rez-de-chaussée. Les arcs des fenêtres sont très légèrement cintrés, le claveau central fait saillie et descend légèrement au-dessous de l'arc. Toiture à nochère, reposant sur des modillons ; fenêtres à croisée en bois, et petits carreaux. L'ensemble de la construction est sobre, correct et de bon goût.

Maison Marché aux vaches (Place de Lille; 2) enseignée à la bonne femme, construite en 1765? (registre aux plans, non inventorié, f° 422). **317.**

Maison place de Lille, 1, coin de la rue des Bouchers Saint-Jacques. **318.**

Maison place de Lille, 3, (cure de Sainte-Marguerite). **319.**

Ces trois maisons, de même architecture, diffèrent par certains détails, seulement, notamment la largeur des trumeaux.

320. Maison rue Gallait, nº 4.

321. Place des Acacias, 5, porte monumentale.

Dans certaines autres maisons, construites en pierres et briques, on remarque des *oculus* ou *œil de bœuf*, comme ceux de la façade de l'hôpital Notre-Dame(1738)? de l'évêché (1715), de la petite boucherie.

322. Telles les maisons rue Cambron, 5 (1760) (vol. 446 fº 220) rue Saint-Martin, et Marché aux bêtes, (1723)? (vol. 446, fº 85).

* * *

A la même époque, vers le milieu du XVIIIᵉ siècle, apparaissent les maisons plâtrées et peintes, dépourvues de toute originalité et de toute recherche, dont nous avons été affligés pendant tout le XIXᵉ siècle, jusqu'à l'époque où s'est fait sentir le mouvement de retour à l'architecture nationale.

Les registres aux plans renferment beaucoup de façades de ce genre, et certaines autorisations de bâtir fournissent de curieux renseignements à ce sujet. A propos d'une transformation d'ancienne maison il est dit : « le vieux bâtiment du coin que l'on permet de » faire à crupon, devra être bordé par le haut, de » pierres à corniche... *et on s'engage à décorer en* » *plâtre ou fines couleurs à l'huile* le vieux bâtiment » du coin *ainsi que l'uniformité l'exigera* (1756) (vol. 448). — (L'ennui naquit un jour de l'uniformité!)

En 1757 l'occupant d'une maison rue de la Ture demande de pouvoir transformer en *crupon* le grand pignon de sa demeure, attendu qu'il est d'un poids considérable et tout lézardé, *il offre de donner à la façade une couleur vive tant à la maçonnerie que boiserie, et autres embellissements nécessaires.*

Une délibération de 1775 autorise à construire

les deux étages d'en haut de briques et de plâtrer en blanc.

En 1755 on voit des toitures qui ne font plus saillie, et les modillons disparaissent par conséquent. On stipule la hauteur de l'encuvement et on ordonne que la façade sera peinte à l'huile. Dans une autre autorisation de 1760 on supprime les cartrousses (modillons) et on impose une corniche à la toiture (vol. 446, f°s 211 et 218).

Les volets extérieurs en bois, apparaissent pour la première fois sur un plan de 1740, (placette aux Oignons n° 11); et en 1755, on rencontre les premiers soubassements formant vitrine, où la porte est encadrée par deux solides tiges en fer forgé (non des colonnes en fonte, comme plus tard) (vol. 447).

Dans les maisons étroites, le rez-de-chaussée n'est souvent qu'une large baie, en pierre, subdivisée à l'intérieur par une clôture en menuiserie. Beaucoup de maisons, spécialement de style Louis XVI, sont dans ce cas. Un certain nombre ont un demi étage ou attique, au sommet de la façade.

*
* *

Parmi ces constructions de la plus triste banalité, il en est cependant quelques-unes qui offrent de l'intérêt, ce sont celles où le style Louis XVI s'affirme, par quelqu'ornementation bien caractérisée.

La plus belle de toutes nos maisons de style **323.**
Louis XVI, est la maison rue du Cygne, n° 29, construite en 1782 pour le sieur Malrée, sculpteur, par A. Douay, architecte, et qui, sauf le rez-de-chaussée, est demeurée intacte, comme on peut en juger par le dessin du registre aux plans, non inventorié, f° 131, que nous reproduisons.

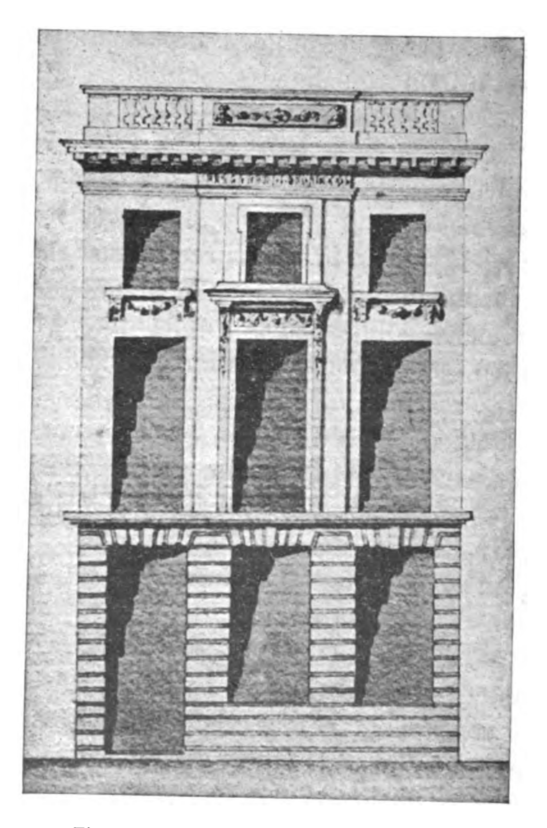


Fig. 108. Maison rue du Cygne, 29. 1782.

Autres maisons de style Louis XVI, encore existantes, où le style est bien accusé, et qui sont plâtrées et peintes.

Rue des Choraux, 5, 7. **324.**

Rue des Fossés, 19, construite en 1794 (?) pour le citoyen du Mortier-Willaumez, par Amé Payen. (On y a, depuis, ajouté un étage). **325.**

Rue de l'Hôpital Notre-Dame, 16, 18, 20. **326.**

Rue des Puits-l'Eau, 25. **327.**

Rue Gallait, 6. **328.**

Rue des Chapeliers, 34, (1789), (reg. non inventorié, f° 83). Baie unique au rez-de-chaussée. **329.**

Vieux marché au Beurre, 3. **330.**

Rue Saint-Martin, 19, 21. Le n° 19 construit en 1780 pour le sieur Lefebvre. (Reg. non inventorié, f° 260). **331.**

Rue Saint-Martin, 20. Hôtel de Mme Duquesne, qui comprend des bâtiments du XVIIe siècle, et fut reconstruit en partie par B. Renard, pour le comte de Saint-Genois, et occupé ensuite par le baron de Rasse, (1839). **332.**

Vieux marché aux Poteries, toute la rangée de maisons, numéros impairs, construite en 1781 par A. Douay. (Reg. non inventorié, f° 352). **333.**

Grand'Place, 75. **334.**

Rue de Courtrai, 28. **335.**

Rue de Courtrai, 29 à 33. Maisons construites en 1781, par A. Douay. (Reg. non inventorié, f° 122). **336.**

Rue du Cygne, 25. **337.**

Rue du Cygne, 7, par Delbarre, maître maçon, sans date. **338.**

Quai des Salines, 15; belle façade, avec ouverture unique au rez-de-chaussée. **339.**

Quai des Salines, 23. **340.**

341. Rue Saint-Jacques, 8. Hôtel de Mme de le Vingne, autrefois à M. Hoverlant du Carnois, 1788.

342. Rue Saint-Jacques, 6. Hôtel du baron Houtart (complètement transformé).

343. Rue des Bouchers Saint-Jacques, 2, (ancien Hôtel d'Alcantara).

344. Rue Perdue, 3, (le Waux-Hall).

345. Rue des Clairisses, 3, 5, 7, 9, 6. Le n° 9 construit en 1786. (Reg. non inventorié, f° 98).

346. Rue Merdenchon, 6.

347. Quai Taille-Pierres, 7. Construite par Chuffart (non datée).

348. Rue des Jésuites, 8.

349. Rue de Pont, 28, construite en 1788. (Reg. non inventorié, f° 381).

350. Quai Vifquin, 35.

351. Rue de Rasse, 9. Maison rue d'Obegny, dite des Capucins, à Mlle Hoves, construite en 1786. (Reg. non inventorié, f° 144).

352. Rue Saint-Jean, 13 à 19.

353. Luchet d'Antoing, 15 et 16. Construite en 1785 par Posteau, charpentier. (Reg. non inventorié, f° 236).

354. Rue Saint-Jacques, 2. (A la foire de Leipsig).

Citons encore quelques maisons du même type d'après les registres aux plans :

355. Maison petite place Saint-Jean, au sieur Midavaine, 1789. (Reg. non inventorié, f° 220).

356. Rue de Marvis, au sieur Casse, 1778, par Douay. (Ibid., f° 272).

357. Rue de Courtrai, en face de la rue Dame-Odile, au sieur Lechevin, 1791, (ibid., f° 125), par P.-S. Delbarre, maçon, rue Saint-Jacques.

Deux maisons rue de Sept-Fontaines, aux pauvres de la Madeleine, 1770, par Douay.

Sur le quay, maison à Mgr l'évêque d'Ypres, 1778, **359.**
par Douay; type des maisons du quai Saint-Brice.

A la rulette Rifflez, à Saint-Jean, 1753, par A.-J. **360.**
Douay. (Vol. 446, f° 188).

Rue du Quesnoy, à Saint-Brice, 1753. (Ibid., **361.**
f° 211).

Maisons en bas du pont à pommes et finissant à **362.**
l'abreuvoir; plan présenté par Van Dael, 1761. (Ibid., f. 245).

Maison faisant le coin de la rue des Tanneurs, **363.**
appartenant au sieur Douay, maître charpentier, 1766. (Ibid., f. 249).

Grande rue Saint-Jacques, à la demoiselle Simon, **364.**
1759, par Douay. Fenêtres en arc déprimé; au rez-de-chaussée deux grands arcs avec remplissage en menuiserie. (Vol. non inventorié, f° 208).

Maison vis-à-vis la grande boucherie, rue des Cha- **365.**
peliers, 1740. (Vol. 447).

Rue du Cygne, à Estienne, maître serrurier, par **366.**
Douay, maître charpentier, 1764.

Rue de la Madeleine, au sieur Hazard, par Douay, **367.**
1766.

Près du Vieux marché au beurre, au sieur Delplancq, **368.**
maître sellier, par Van Dael, 1767.



Le style empire ne nous a laissé aucune construction importante ou vraiment intéressante. Nous relevons les suivantes :

Rue Dame-Odile, 13-15. **369.**

Rue des Puits-l'Eau, 19, par B. Renard. **370.**

Rue des Puits-l'Eau, 36. **371.**

372. Rue Gallait, 12. (Maison de naissance de Gallait).

373. Rue de la Tête d'Or, 19, 21, 23.

374. Rue de la Tête d'Or, 24. Hôtel du baron Lefebvre, construit par B. Renard, avant 1814. Aujourd'hui l'Ecole Saint-Luc.

375. Rue Saint-Martin, 43.

376. Grand'Place, 35. Café de l'Europe, par B. Renard?

377. Grand'Place, 16, 33, 34.

378. Rue Perdue, 5. La plus importante de nos constructions de ce style.

379. Rue Sainte-Catherine, 33.

380. Rue de Rasse, 15, (défigurée).

381. Rue Saint-Brice, hôtel de M. Boucher, bâti sur les dessins de Decraene.

382. Rue du Chateau, 16, bâti par le même.

383. La manufacture royale de tapis, à la rue des Clairisses, était le plus important bâtiment de ce style, construit par B. Renard en 1811 (et démoli en 1887).

384. On lui doit aussi la façade du Couvent des Dames de Saint-André (rue du Désert).

385. Les registres aux plans renferment peu de constructions de style empire. Mentionnons seulement celle de la rue de Pont, construite en l'an VIII pour le citoyen Cherequefosse.

C'est seulement à la fin de cette période, à partir du 13 août 1807, qu'un arrêté du maire de Tournai, prescrivit de numéroter toutes les maisons par rue, tandis qu'autrefois elles étaient numérotées par quartier.

CHAPITRE VII.

Conclusion : Tournai ville d'art.

Il nous paraît résulter à l'évidence de l'étude à laquelle nous venons de nous livrer, sur les anciennes maisons de Tournai, que si cette ville possède des monuments publics de premier ordre, elle possède aussi un ensemble de maisons privées anciennes, du plus grand intérêt, par leur nombre, qui, avons-nous dit, dépasse deux mille, leur caractère d'art, leur originalité, leur cachet local, et surtout peut-être encore, par cette circonstance, qu'elles forment une série ininterrompue de constructions civiles privées, allant du XIe au XVIIIe siècle, série que ne possèdent pas d'autres villes, plus riches peut-être en hôtels ou maisons d'un mérite d'ailleurs supérieur.

Parmi ces maisons, quelques groupes offrent un intérêt exceptionnel : ce sont les habitations de l'époque romane, celles du XVIe et du XVIIe siècle, d'un style que nous avons pu qualifier de *renaissance tournaisienne;* celles enfin auxquelles la conquête française a donné naissance et qui ont été élevées en si grande abondance entre 1667 et 1709.

La période gothique nous a dotés de maisons curieuses, certes, mais moins remarquables et moins

nombreuses, relativement, que celles de l'époque romane; tandis que l'art de la renaissance classique, si fécond en d'autres villes, n'a presque rien produit dans la nôtre. Cette lacune est heureusement peu importante, et elle n'empêchera pas Tournai de fournir quelques chapitres intéressants à l'histoire de l'architecture domestique.

Cette abondance de maisons anciennes, possédant une valeur réelle, constitue pour notre ville un magnifique patrimoine, légué par nos pères à leurs descendants, et que ceux-ci peuvent, selon qu'ils l'administreront bien ou mal, dilapider ou faire valoir. C'est en effet un véritable capital, qui, bien administré, peut devenir très productif, comme l'établissait M. Eugène Brœrman, président de l'œuvre de l'*art appliqué à la rue,* dans une brochure publiée en 1895, et où l'auteur, se plaçant au seul point de vue utilitaire, affirme que certaines villes peuvent se contenter, pour assurer leur prospérité, d'offrir de belles œuvres à l'admiration du passant. Nous la citons, d'après un compte-rendu fait par M. Félix Regamey dans les journaux du temps :

« La beauté pittoresque des villes a toujours eu une importance énorme sur leur développement et leur avenir; il est certaines cités, pour ainsi dire sans commerce ni industrie, comme Venise, Pise, Pistoie, Bruges, Ypres, qui vivent uniquement de leurs trésors artistiques, et d'autres qui y trouvent un appoint considérable pour leur prospérité.

» Un exemple entre tous : la petite ville de Pistoie, dont les ressources industrielles sont nulles en quelque sorte, se fait des revenus inestimables à cause du bas-relief en terre cuite coloriée de Lucca della Robbia, lequel décore la façade de son hôpital. Cet unique

chef-d'œuvre attire continuellement des flots de visiteurs et fait vivre la plupart des 14.000 habitants de cette petite cité toscane. C'est un ouvrage célèbre de l'art appliqué à la rue! » Et il ajoute à l'appui de cette vérité : « L'exécution de notre programme généreusement soutenu par les autorités et le public, tout en rétablissant l'égalité des citoyens devant la plus noble et la plus féconde des expressions d'humanité, rapportera bientôt aux villes mille fois ce qu'elle aura coûté, et à leurs habitants un surcroît de fortune.

» ... Dans l'antiquité, les édiles avaient pour mission de veiller à ce que l'aspect public ne fût pas déformé. Or, l'éducation négligée, l'intelligence indifférente aux plaisirs idéaux de la rue et livrée au mauvais goût, c'est l'affaissement moral. » C'est contre cet affaissement que s'élève l'auteur quand il reproche à nos modernes dirigeants de soutenir surtout « la routinière production de tableaux encadrés d'or et de figurines sur socles, destinées aux maisons particulières. » « Anciennement, même les œuvres d'art isolées avaient un but, elles n'étaient pas faites pour les musées, mais ceux-ci ont été faits pour elles; aujourd'hui c'est l'opposé : les tableaux et les statues sont faits pour les musées — quelle triste convention! » Et c'est là son grand cheval de bataille que nous enfourchons volontiers avec lui quand il écrit : « Dans les écoles où l'on farcit les jeunes intelligences de conquêtes militaires, de noms guerriers célèbres, de sujets anodins, de détails encombrants sur l'histoire et la géographie, il serait urgent d'introduire des cours d'esthétique rationnels, faisant correspondre la conception pratique de l'art à l'instruction générale; car il est indiscutable que le développement de la vision plastique a une influence considérable sur

les facultés d'observation, de discernement, d'exposition. Elle augmente les ressources intellectuelles et fait les hommes vraiment supérieurs. »

Et plus loin ce bel élan de claire vision : « Voyez ces vulgarisateurs par la parole, convainquant des groupes d'hommes librement réunis autour d'eux, donnant aux travailleurs comme aux écoliers, d'inoubliables cours d'histoire nationale, sur la Grand'Place de Bruxelles, par exemple, expliquant ces admirables formes décoratives qui marquent les époques et les évènements, formes religieusement conservées et qui resteront dans leur assemblage pittoresque l'éternelle couleur de la cité brabançonne, et l'orgueil de ses citoyens.

D'autres villes que Pistoie doivent à leurs monuments, à leurs musées, à leurs sites pittoresques, une bonne partie de leurs ressources; telles la plupart des villes secondaires de l'Italie, visitées en toute saison par de nombreux touristes et artistes; des villes d'Allemagne, comme Munich, Nuremberg, Rothenbourg; et enfin nul n'ignore combien d'hommes de tout métier, combien de commerces et de petites industries de tout genre, trouvent, à Bruges, une source de profits constants, dans la foule de visiteurs attirés par ses œuvres d'art.

Tournai, comme ces différentes villes, peut tirer un avantage considérable des trésors d'art qu'elle possède; mais, pour cela, il faut lui rendre son aspect historique et traditionnel, cet aspect que ses admirateurs déplorent de ne plus lui voir, ou de ne pas lui voir assez, comme le regrette aussi M. Hymans dans la récente étude qu'il lui a consacrée, dans la collection

des villes d'arts célèbres, où il l'a sacrée VILLE D'ART.

C'est à mériter ce titre, à l'accentuer encore, que doivent tendre nos efforts constants. Tournai possède tous les éléments nécessaires pour cela : le prestige que donne une antique origine, où elle apparaît ville romaine très importante, très peuplée, à en juger par l'abondance considérable de débris de cette époque, trouvés chaque jour dans son sol, et par le nombre et les dimensions des cimetières qui l'entouraient ; l'éclat que lui a valu dans l'histoire son titre de première capitale des Francs, et la découverte, dans le bourg Saint-Brice, du tombeau de Childéric, père de Clovis, le fondateur de la monarchie française ; une histoire riche en évènements et très importante par le rôle qu'a joué la cité dans la politique générale au moyen-âge ; des fastes militaires brillants : on voit, aux Croisades, deux de ses enfants entrer les premiers dans la Ville Sainte ; ses milices se distinguent dans les quatorze sièges qu'elle a subis, dans les combats célèbres qui furent livrés sous ses murs ; ses enfants prennent une part glorieuse à l'œuvre de notre indépendance nationale ; des industries d'art, qui lui ont valu une réputation européenne, dès le XIIIe siècle, où son école de sculpture était fameuse ; au XIVe et au XVe siècle, où ses peintres brillaient à la tête de l'école belge, dont on diminue trop souvent l'ampleur, en le disant simplement *flamande ;* au XVe siècle, où ses hautelisseurs produisaient les plus somptueuses tentures qui ont été faites ; où ses fondeurs de laiton livraient à toute la contrée les plus magnifiques dinanderies qui soient connues ; au XVIIIe siècle, où ses porcelaines pâte tendre, sont aussi belles que les plus riches produits de la Saxe et de Sèvres ; où l'industrie des tapisseries se transforme en celle des tapis de pied, qui eurent

une telle vogue sous l'empire, que le tapis de la légion d'honneur et ceux de tous les palais impériaux, furent commandés à notre manufacture de Piat Lefebvre ; où le travail du cuivre fit place à l'industrie des bronzes dorés, chefs-d'œuvre de ciselure, dont les spécimens devenus trop rares, se paient aujourd'hui au poids de l'or.

Tournai, abstraction faite de ses gloires passées, est riche en monuments religieux, civils et militaires, et pour ne citer que le premier de chacun d'eux, sa cathédrale, le plus magnifique monument du royaume, son beffroi, le plus ancien qui soit connu, son pont des trous, la plus belle des *portes d'eau* fortifiées de la région ; elle est remarquable par la disposition pittoresque et sinueuse de ses rues, en même temps larges et bien aérées, dans l'axe desquelles on aperçoit toujours quelque clocher ou tourelle faisant point de vue ; par son fleuve historique et grandiose, au cours sinueux et pittoresque comme nos rues, aux quais bien plantés. Elle possède un climat sain, un sol généreux et fécond, soit qu'on considère les campagnes riches et couvertes de moissons de la partie agricole de notre territoire, dominée par le Mont de la Trinité, exempte des calamités qui affligent tant de régions : orages, inondations, grèles, tempêtes ; soit qu'on examine la région industrielle, d'un si grand caractère, où des carrières de pierre bleue, exploitées à ciel ouvert, offrent le spectacle sublime et fort de la grande industrie.

Si, utilisant tous ces éléments, faisant fructifier ce capital que la nature et nos pères nous ont laissé, nous voulons de nouveau puiser aux sources, qui à toutes les époques de son histoire ont fait sa pros-

périté et sa grandeur, nous rendrons à notre cité une vie nouvelle.

Tournai est une ville grande par son passé; elle ne peut pas, semble-t-il, attendre actuellement grand'chose de l'industrie et du commerce; qu'elle retourne donc franchement à tout ce qui a fait sa gloire autrefois, à la pratique des arts, à l'industrie de la pierre, où elle trouve en même temps que le ciment et la chaux, source de grands profits qui pourraient ne pas durer toujours, la matière première pour la sculpture monumentale dont on pourrait multiplier à l'infini l'usage et les applications. Tournai, ville d'art par ses origines, par les œuvres immortelles de ses architectes, de ses artistes et de ses artisans, doit retourner au culte et à la pratique de ces belles industries d'art, qui ont fait sa gloire et sa fortune autrefois, qui la feront encore dans l'avenir. Tournai, redevenue ville d'art, connue comme telle et visitée à ce titre, redeviendra vite un centre pour ces industries d'art, auxquelles les aptitudes et le tempérament de ses habitants semblent les prédisposer d'une façon toute particulière et auxquelles une éducation appropriée à ce but, les ramènera très facilement et les fera de nouveau exceller.

Pour parvenir à ce résultat, il faut tout d'abord rompre résolûment avec les traditions du vandalisme néfaste qui, pendant de nombreuses années, a anéanti tant de trésors de notre patrimoine artistique, par la démolition insensée de précieux monuments publics; a dilapidé tous les jours des richesses plus modestes, mais tout aussi véritables, par la destruction et la transformation de nos maisons anciennes.

Il faut ensuite restituer à nos rues leur caractère artistique, en restaurant ces quelques deux mille

vieilles façades qui méritent d'être conservées; en construisant avec art nos nouvelles demeures; en restaurant et en complétant nos monuments publics qui dresseront de nouveau sur la ville, la forêt de clochers et de tourelles qui donnent, dans les vues du XVI[e] siècle, dans les tableaux et les gravures des campagnes de Louis XIV, une si magnifique idée de notre ville! Il faut enfin les entourer de toutes les séductions que la nature et l'art peuvent leur donner.

Pour arriver à ce but, le concours de l'édilité, et celui des particuliers, sont indispensables et de nombreuses mesures sont à prendre, parmi lesquelles il en est qui sont des plus urgentes. S'il y eut des administrations vandales qui, plus que les barbares, ont saccagé et détruit nos monuments, il en est, heureusement, qui sont douées des meilleures intentions et qui veulent rendre ou donner à notre ville ce caractère ancien, monumental et pittoresque, qui a fait sa notoriété et qui doit faire encore sa gloire.

C'est de l'administration communale que dépend le sort de la cité; tout s'y fait sur son ordre, rien ne s'y peut faire sans son autorisation. C'est elle qui trace les quartiers nouveaux, les rues et les places qui en sont la conséquence, et c'est elle qui les orne et les décore. C'est elle qui rectifie ou déforme les alignements anciens parfois si pittoresques, si logiques dans leur tracé irrégulier.

Il est incontestable qu'un des éléments de pittoresque de notre ville de Tournai consiste en ces rues de forme onduleuse, si plaisantes à l'œil, si favorables à la vue des constructions qui les bordent, si diverses par leur point de vue, qui varie sans cesse. Toutes les belles rues de Tournai sont courbes ou

onduleuses : les rues de la Madeleine et de Saint-Jacques; de Saint-Piat et de Sainte-Catherine; les rues SaintBrice et de Marvis, de Cologne et des Chapeliers, et bien d'autres. Les rues droites, surtout lorsqu'elles sont longues, sont insupportables; l'éminent architecte qu'était Beyaert, a fait leur procès dans une séance célèbre du conseil communal de Bruxelles, le 5 février 1877. Depuis lors la question ne se discute plus, et si quelques rues par leur destination même, telles celles qui aboutissent aux gares de chemin de fer, exigent la forme droite, comme la plus rapide, d'autres, en beaucoup plus grand nombre, réclament tout aussi impérieusement la forme courbe.

M. le professeur Cloquet, dans une récente conférence sur *la construction des villes*, indique les points à concilier dans leur tracé, savoir les exigences de la circulation, les besoins de la bâtisse, les règles de l'hygiène, les lois de l'esthétique; et rappelle l'opinion de M. Stubben sur cette matière : la conservation des particularités locales, tant au point de vue du paysage que de l'architecture et de l'histoire, doit rester une condition essentielle de la création des nouveaux quartiers des villes, comme de la transformation des vieux quartiers. L'ouvrage sur la construction des villes, par Camille Sitte, les brochures et les conférences tant applaudies de M. Charles Buls, sur l'esthétique des villes, les travaux de l'association de l'*art public* et de son éminent promoteur, M. Broerman, confirment cette manière de voir et y ajoutent de nouveaux arguments.

C'est l'administration communale encore, qui abat, (hélas!) ou qui restaure les monuments, qui les dégage et les entoure, et ce second point est tout aussi important que le premier; c'est elle qui distribue dans la

ville les plantations, grands arbres et parterres, en un mot, la verdure, et, avec elle, le pittoresque, la couleur, la lumière, la fraîcheur et la santé; l'art, comme l'hygiène, y trouve son compte, et les monuments ainsi encadrés semblent plus beaux, et semblent même réaliser, dans une manière plus complète, le but pour lequel ils ont été créés.

Qui ne remarque déjà tout ce qu'un commencement de jardinet, encore très imparfait, apporte de fraîcheur et de poésie à la vieille Cathédrale dont la masse se dégage plus majestueuse, plus fière que jamais, surgissant de cette fraîche impression de nature (1)? La terrasse Saint-Jacques, boueuse en hiver, poudreuse en été, attend les parterres et les bouquets d'arbres qui doivent encadrer, d'une manière si harmonieuse, la vénérable construction, dont les lignes architecturales reprendront toute leur ampleur, par le déchaussement qui accompagnera la plantation des abords du monument. Les environs des églises de la Madeleine, de Saint-Brice, de Saint-Piat, de Saint-Nicolas, ont déjà reçu un commencement de verdure; de nouvelles plantations doivent les compléter. Des terrains vagues ont été convertis en jardinets près de la Tour Henri VIII, sur le quai des Salines, au Becquerel, en face de l'Hôpital et du Palais de Justice. Bien d'autres monuments et d'autres coins, attendent aussi des plantations, et notamment la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville, qui était incomparablement mieux autrefois, avec les massifs de verdure, que rappelle le dessin donné par Bozière, dans

(1) On sait que ce jardinet doit être remanié et prolongé tant sur le terrain de la poste aux lettres actuelle, que sur une partie de la place des acacias; ce travail s'accomplira en même temps que le dégagement du chevet de la cathédrale, par la création d'une rue et d'une petite place reliant la place des acacias et la rue des Chapeliers.

son : Tournai ancien et moderne; les tours et les remparts entre l'Escaut et la porte Marvis, où des arbres et de la verdure sont indispensables pour faire valoir, encadrer et protéger ces débris si curieux, et les tout derniers restes de nos remparts du XIII[e] siècle, témoins de notre glorieuse histoire militaire, des sièges multiples et prolongés subis par la ville, et qui, vus du boulevard Walter de Marvis, donnent encore l'illusion complète du panorama ancien de notre ville, tel qu'on put le voir pendant tant de siècles, avec ses fortifications gothiques au premier plan, dominées par la silhouette de nos monuments principaux, Cathédrale, Beffroi, Saint-Piat, Saint-Brice, Saint-Jean, etc. Les alentours du Pont des Trous sont dans le même cas et leur aménagement s'impose. Un peu de verdure distribué sur ces terrains, aujourd'hui dans le plus triste abandon, leur donnera un aspect charmant. Une tranchée faite, au pied du monument lui-même, mettra au jour toute sa partie inférieure, aujourd'hui enterrée, et lui rendra ses proportions et son aspect primitif. Pas un terrain vague ne devait être laissé sans plantations; ne fût-ce qu'en attendant qu'on en dispose.

Nos quais, et notamment le quai Saint-Brice, privés, depuis de nombreuses années, des arbres qu'une main barbare a abattus, vont être replantés, et ces arbres reliant le quai Dumon au quai Vifquin, rendront à cette partie de la ville, le cachet quelque peu hollandais des canaux bordés d'arbres, qu'on a souvent signalé autrefois. On a encore préconisé la création d'un vaste parc, sur les terrains non encore déblayés de la citadelle, entre la caserne de la citadelle et le Palais de Justice, qui, pour ce motif, pourrait être accidenté, et qui, par sa situation dans le haut de la ville, serait particulièrement sain pour nos promeneurs. Que n'arrive-t-on à

l'entente nécessaire pour réaliser ce grand projet? Le parc enfin, attend aussi un agrandissement tout indiqué, qui lui donnera sa forme définitive, et régularisera le tracé de la rue du Chambge, et de tout ce quartier.

C'est encore de l'administration communale que nous devons attendre la restauration de nos monuments publics, et le bon exemple donné aux particuliers, par la construction dans un style national, et si possible, local, de nos édifices modernes.

Nous n'avons pas mission pour dresser la liste de ces monuments publics réclamés par les besoins actuels de la ville, mais nous pouvons signaler certains d'entre eux cependant, dont la construction annoncée depuis longtemps, se fait toujours attendre. Nous voulons parler de la Poste aux lettres dont le besoin se fait sentir depuis longtemps, d'une manière pressante, et du Musée des beaux-arts et des antiquités, dont l'agrandissement est réclamé depuis tant d'années.

A peine créé et installé dans l'ancienne Halle-aux-Draps, dont les locaux conviennent si bien à leur nouvelle destination, le musée s'est trouvé à l'étroit, par suite des acquisitions et des dons qui chaque année accroissent ses collections. Son agrandissement est indispensable, il est urgent, et il semble qu'on veuille le faire bientôt. Le legs d'un généreux mécène permettra de donner sous peu, sans doute, satisfaction à tous ceux qui réclament des nouveaux locaux pour l'installation de nos riches collections. Agrandir le musée par des constructions nouvelles et importantes, est indispensable; mais il nous paraît qu'il faudrait compléter cet agrandissement par une autre mesure radicale : renoncer à utiliser la Halle-aux-Draps comme salle de fêtes, et l'affecter toute entière, grand hall compris, au service des musées. L'utilisa-

tion de cet immeuble à deux services, musées et salle de fêtes, donne lieu à une foule de difficultés, de conflits, de dangers d'incendie et de vol, pour nos collections déjà si précieuses et qui les deviendront encore davantage, par leurs accroissements prévus. Il est urgent de remédier à cette situation.

Nos collections sont assez importantes pour que la Halle-aux-Draps leur soit affectée toute entière : la grande salle du rez-de-chaussée conviendrait admirablement pour exposer les sculptures, les débris de monuments, qui faute de place sont actuellement relégués dans des greniers ou dans des caves, les objets pondéreux ou de grandes dimensions ; on y pourrait au besoin disposer, au centre, quelques salonnets de peinture ; on établirait aussi, dans les galeries, et dans les meilleures conditions, des restitutions d'appartements anciens, salons, cuisines, cabinets de toute époque et de tout style, avec leur mobilier propre, tels qu'on en voit dans tous les grands musées, scientifiquement classés ; enfin on y exposerait les gravures et la collection récemment formée de dessins représentant tout ce qu'il a été possible de recueillir et de reproduire sur le *vieux Tournai* : monuments disparus, monuments publics, habitations privées, vues pittoresques, etc.; les reproductions, par la photographie, des œuvres des maîtres qui ont fondé dans la peinture, comme dans la sculpture, l'*école de Tournai*. Les galeries de l'étage continueraient à renfermer comme aujourd'hui, les produits divers des arts décoratifs, qu'on y voit actuellement. Les tableaux et les sculptures modernes seraient transférés dans les nouveaux locaux à bâtir, soit sur le côté de la Halle-aux-Draps, soit derrière celle-ci, dans le style de ce monument ou dans un style tout

différent, si on le veut, pourvu que ces nouveaux locaux soient mis en communication avec les anciens, pour que les musées forment un tout. Ces tableaux seraient installés là, dans toutes les conditions voulues par la critique moderne, pour leur donner toute leur valeur, tandis qu'ils sont aujourd'hui mal exposés, sacrifiés et confondus dans des salles qui n'ont pas été faites pour eux et ne leur conviennent pas. Enfin la grande salle de l'étage, restituée elle-même dans son état primitif, par l'ouverture de ses fenêtres donnant sur la Grand' Place (aujourd'hui bouchées par des panneaux en bois), deviendrait comme un monument élevé à la gloire des industries tournaisiennes, où l'on verrait réunis les produits de ces industries que nous rappelions plus haut, industries dans lesquelles nos ancêtres ont excellé, et qui ont fait la prospérité et la célébrité de notre ville : tapisseries de hauteslisses, ou tentures historiées, destinées à orner les murs des palais, et tapis de pied, si célèbres au début du XIX[e] siècle; dinanderies ou pièces en cuivre fondu ou battu, fabriquées en notre ville en concurrence avec les produits de Dinant, et qui ont fait l'objet d'un commerce très important; admirables porcelaines de Tournai, qui rivalisent avec celles de Saxe et de Sèvres; services de table de haut luxe, vases aux décors superbes, boites et tabatières exquises, statues, statuettes, bustes et groupes, de la dernière perfection! Faïences de qualité très supérieure; bronzes dorés de la fabrique de Lefebvre-Caters, dont la réputation égale celle des bronzes de Paris. Au centre de la salle, des vitrines renfermeraient les œuvres de nos orfèvres, notamment leurs belles argenteries, de nos graveurs et de nos ciseleurs, et en particulier la collection de monnaies et de médailles, donnée par le comte de Nédonchel, plus

importants par le nombre et la valeur des pièces, que tout ce que peut offrir une autre ville (1).

La crainte de perdre la salle de fêtes du rez-de-chaussée ne doit point empêcher la réalisation des mesures que nous préconisons, car elle peut, très avantageusement, être transférée ailleurs; telle qu'elle est, d'ailleurs, elle a de nombreux inconvénients : sa forme même, à peu près carrée, qui fait que beaucoup de terrain est perdu; le manque de ventilation, le manque d'accès et de sorties, les dangers qu'elle présente en cas d'accident, etc.; on en construirait une à peu de frais, en la dotant de toutes les commodités voulues, et il nous paraît qu'on pourrait fort avantageusement approprier à cette destination, et à très peu de frais le local de la grande boucherie actuelle, abandonné par les bouchers, qui donnerait une salle idéale par ses dimensions, sa forme allongée, ses accès dans deux grandes rues, sa situation au centre de la ville et en face de la nouvelle place créée par le dégagement de la Cathédrale. Quelle plus belle salle de fêtes pourrait-on imaginer?

Tournai, telle que nous la concevons, *ville d'art*, adonnée aux industries artistiques, destinée à recevoir de nombreux visiteurs appelés par le goût et la culture des arts, doit être embellie par tout les moyens possibles. Pourquoi ne rétablirait-on pas le puits munumental, (dont on ferait une fontaine peut-être), qui décorait autrefois la Grand'Place, et qu'on voit figurer sur le plan de 1610 que nous avons reproduit ; la fon-

(1) Il semble tout indiqué que dans cette salle seraient placées des plaques artistiques, destinées à rappeler la mémoire des bienfaiteurs insignes des musées, parmi lesquels Fauquez et de Nédonchel, Gallait et Van Cutsem, tiennent le premier rang.



taine, appelons-la de son nom local, le *pichou* Saint-Piat, et autres édicules de ce genre; pourquoi n'élèverait-on pas des monuments — ce mot pris dans le sens le plus large, c'est-à-dire grand et modeste tout à la fois, statues quand il y a lieu, fontaines, stèles, médaillons ou simples plaques commémoratives, sur divers points de la ville, aux carrefours, sur les places, dans les jardinets, rappelant les grandes époques, les faits saillants de l'histoire locale, les grands hommes, les industries et les artisans d'élite dont Tournai se glorifie : son origine romaine; la conquête des Francs, Childéric et Clovis; le moyen-âge religieux, Saint Eleuthère et Saint Piat, Saint Eloi, l'évêque Walter de Marvis; la charte de commune et le roi Philippe-Auguste; les croisades avec Lethald et Engelbert; les quatre serments; les 36 bannières des métiers; Charles-Quint et la Toison d'Or; Louis XIV et la domination française; le château des Anglais; la citadelle; les quatorze sièges de la ville; le Parlement de Flandre, cour de Justice instituée à Tournai, et qui fut une des plus importantes de l'ancienne France, ayant juridiction sur toutes les conquêtes du roi dans les Pays-Bas; les batailles de Bouvines et de Fontenoy, livrées à nos portes; la révolution patriotique de 1789; la révolution de 1830 et la constitution de notre indépendance nationale; nos généraux et nos soldats, si distingués dans le métier des armes; nos légistes, nos écrivains et nos grands artistes : Guillaume Dugardin, sculpteur, Roger de la Pasture (1), Daret (2), Campin, peintres;

(1) Appelé Van der Weyden, ce qui est la traduction littérale de son nom wallon, à Bruxelles, où il se fixa dans la suite, et que beaucoup d'actes du moyen-âge, désignent sous le nom glorieux de Rogier de Tournay.

(2) Dit le maître de Flémalie, parce qu'un de ses principaux tableaux provient de l'abbaye de ce nom.

Hersecap, Théry, Douay, Payen, Renard, Decraene, architectes; nos industries d'art : les tapisseries et les tapis, les dinanderies et les bronzes dorés, les porcelaines et les faïences, l'orfèvrerie, la grande industrie des carrières de pierres; toute l'histoire de la cité, écrite dans la rue, sous une forme sensible, concise et facilement comprise de tous, pour l'éducation du peuple, et pour la gloire de nos pères (1).

Mais à ce beau décor d'art, ne doit pas se borner la sollicitude de nos édiles : *paulo minora canamus :* Dans une ville qui, par ses attractions artistiques, deviendra plus ou moins une ville de luxe, la voirie doit être particulièrement soignée. Il faut donc donner à nos rues un pavement commode et, osons descendre à ce détail vulgaire, mais indispensable, veiller avec soin à leur propreté, en assurant un service permanent de nettoiement; ce qui s'est fait jusqu'à ce jour est vraiment trop sommaire, et n'a hélas que trop mérité les appréciations peu flatteuses de certains visiteurs étrangers. L'eau va bientôt circuler abondamment dans nos rues, qui depuis nombre d'années ne connaissent même plus les bienfaits du tonneau d'arrosage que nous avons vu circuler dans les principales artères de la ville, au temps de notre jeunesse. Cette eau répandra la fraîcheur et la propreté, et permettra peut-être quelques bornes-fontaines où de malheureuses bêtes, chevaux et chiens, trouveront à boire. La lumière pas plus que l'eau ne nous est, actuellement, libéralement distribuée; elle doit être répandue à foison, et ici encore, les circonstances sont favorables par suite de

(1) Nous ne parlons naturellement pas des faits ou des hommes célèbres dont la mémoire est déjà rappelée par des monuments publics.

l'expiration prochaine du monopole de la compagnie du Gaz, pour l'éclairage de la ville !

Venons enfin à ce qui fait l'objet direct de cette étude, nos vieilles maisons privées, pour la conservation desquelles il faut, outre la sollicitude de l'administration communale, le concours des particuliers, propriétaires de ces maisons.

Ces constructions civiles, ces vieilles maisons. demeures des ayeux, nous devons tout faire pour les conserver, pour les entretenir, pour les restaurer dans leur forme ancienne, parce que ce sont elles qui forment le cadre voulu et traditionnel, façonné par le temps, les évènements et les générations, pour nos monuments publics; parce que ce sont elles qui donnent à la ville son cachet local, qui la caractérisent, et font que celle-ci ne ressemble pas à celle-là, qui donnent une physionomie et une sorte de personnalité à la grande aïeule, la cité natale, cette petite patrie dans la grande, qui nous est d'autant plus chère que nous sentons de plus près battre son cœur, qui reste quand tout passe, qui nous fait bon accueil, quand, au retour, nous ne retrouvons plus nos amis disparus !

Pour atteindre le but que nous proposons, la conservation de nos vieilles maisons, des mesures multiples sont à prendre.

Retrait de toutes les mesures qui, dans les règlements sur les constructions, prohibent les vieilles bâtisses, empêchent leur restauration, exigent leur mutilation. Tel est, en particulier, le cas de l'arrêté du collège de régence du 13 mars 1819, porté, il est vrai, à l'époque de notre histoire la plus néfaste pour l'art, et qui notamment défend d'employer des pans de bois,

ordonne de plâtrer, rejointoyer et peindre tout mur; défend de restaurer, entretenir, rejointoyer ni repeindre toutes constructions anciennes dont l'un des étages n'est pas assis sur mur, mais seulement sur des sommiers qui dépassent l'étage inférieur, toute façade en bois ou partie en bois et partie en briques; oblige de mettre des nochères à toutes toitures; défend de poser des enseignes autrement qu'à plat sur le mur, etc. Ce règlement, nous le savons, a déjà été modifié par celui du 13 juin 1868, mais ce dernier lui-même est encore très défectueux et de nombreuses modifications s'imposent.

Révision de tout décret d'alignement qui aurait pour résultat d'entraîner la démolition de maisons anciennes dignes d'intérêt; et au contraire, mesures pour assurer le dégagement, le cas échéant, ou l'incorporation dans un alignement nouveau, de semblables maisons. Cette mesure a déjà été prescrite par le gouvernement en ce qui concerne les maisons situées le long de la grande voirie, en 1893.

Allocation de subsides aux propriétaires qui s'engagent à restaurer les anciennes maisons dans leur style primitif. A cette fin, inscription d'une somme annuelle, au budget de la ville, et création d'un fonds de prévision, où sera versée chaque année, la partie du crédit non utilisée; institution d'une commission de 3 ou 5 membres, appelée à donner son avis sur tous les projets de restauration présentés.

Ce système est en vigueur à Bruges, qui, depuis 23 ans, inscrit à son budget un crédit annuel de 3.000 francs, au moyen duquel elle subsidie, à raison du 1/3 de la dépense, les restaurations de façades anciennes. L'obtention de ce subside est subordonnée à l'engagement pris par le propriétaire de ne pas changer

la façade restaurée, pendant 30 ans, à peine de devoir rembourser le subside reçu et ses intérêts à 3 °/₀. C'est l'échevin des travaux publics qui reçoit les projets de restauration et les demandes de subside, les soumet à l'avis de la commission (de 5 membres) et statue définitivement sur l'un et l'autre, Ces subsides, et même parfois leur quotité, varient d'après l'importance des travaux à effectuer; ils ne s'accordent pas pour toute restauration quelconque, mais seulement quand l'immeuble en vaut la peine, et quand la restauration proposée est conforme aux règles de l'art. La longue expérience faite par la ville de Bruges, prouve que les mesures que nous proposons sont possibles au point de vue administratif, qu'elles ne sont pas onéreuses pour la caisse communale, qu'elles atteignent enfin le résultat que ses auteurs se sont proposé. D'autres villes, Gand, pour de beaucoup plus fortes sommes, Ypres, pour un modeste crédit annuel de 500 francs, Malines, etc., ont suivi, avec un égal succès, l'exemple de Bruges.

Achat de maisons ou des façades anciennes de premier ordre. Ainsi a fait Bruxelles pour toutes les façades de sa merveilleuse Grand'Place; ainsi a fait notre ville pour les deux précieuses maisons romanes de la rue Barre Saint-Brice; mesure exceptionnelle, que les circonstances imposent quelquefois !

Ce qui distingue Tournai de beaucoup d'autres villes, c'est le nombre *considérable* de maisons anciennes qu'elle possède : des rues entières, parfois, sont composées de maisons du XVII[e] ou XVIII[e] siècle; ce sont celles-ci qui donnent à la ville son caractère dominant, et dont par conséquent la restauration doit être poursuivie avec le plus de suite, sans négliger, bien entendu,

les constructions plus anciennes et plus importantes, qui, de loin en loin, viendront orner ces rues, d'une manière toute particulière.

En subsidiant de diverses façons, les restaurations de maisons anciennes, pour rendre à notre ville le caractère artistique qu'elle avait autrefois, nos magistrats communaux ne feraient d'ailleurs que suivre les traditions de leurs devanciers les plus éclairés, qui en 1672, pour conserver à nos constructions le caractère local, indemnisaient les propriétaires de maisons dont ils exigeaient des modifications aux plans présentés; qui en 1445 et en 1464, allouaient une partie de la dépense causée par la transformation des toitures de paille en toitures de tuiles; les moyens peuvent différer, pourvu que le but soit atteint.

Ces encouragements, ces subsides que nous sollicitons de l'administration communale, nous voudrions les voir accorder à toutes les entreprises, à toutes les initiatives, qui ont pour but de renforcer la caractère de ville d'art que nous revendiquons pour Tournai ancien, et que nous voulons conserver au Tournai moderne.

Les constructions nouvelles, comme les anciennes, réclament toute la sollicitude de nos édiles. Sans proscrire aucun style, il en est qui méritent les plus grands encouragements; ce sont ceux qui rappellent nos anciennes constructions; ils doivent être signalés et enseignés dans nos écoles d'art, recommandés et employés de toutes façons, et dans tous les cas possibles, par le bureau des travaux de la ville; que ne revient-on, en particulier, dans beaucoup de cas où on s'en trouverait si bien, à ces coquettes maisons en briques et bois, dont nous avons donné de

nombreux types sous les nos 55 à 73, et qui rappelant les cottages anglais, nous doteraient d'une série de charmantes constructions à bon marché; à nos belles façades de la renaissance tournaisienne, à celles de la période française du XVIIe siècle?

Quel meilleur sujet de concours pourraient trouver notre académie des arts décoratifs, notre école professionnelle de Saint-Luc, que la restauration de nos meilleures façades, ou la construction de maisons et de monuments de style tournaisien?

Nous demandons encore qu'on favorise par tous les moyens possibles, le rétablissement de nos anciennes industries d'art qui souvent s'exercent à domicile avec peu d'ouvriers, presque en famille, exigeant peu de capitaux et pour lesquelles nos ouvriers semblent doués d'aptitudes toutes spéciales; qu'on favorise les expositions d'art et d'art industriel, les fêtes et les cortèges ayant un caractère artistique; les sociétés musicales qui, par le soin apporté à l'exécution des œuvres des grands auteurs, par le renom et la réputation qu'elles ont acquis, rappellent et font renaître le nom autrefois célèbre de l'*école de musique de Tournai*, quand les trouvères et les maîtres de chapelle des princes, y venaient, au XVe siècle, prendre des leçons des meilleurs maitres.

Que tout, en notre ville, revête un caractère esthétique, que tout y respire l'art sous toutes ses formes, dans toutes ses applications.

Que la population tournaisenne, que la population des écoles surtout, car là est l'avenir, soit élevée dans ces idées; qu'elle appreune à connaître les choses de l'art, à les aimer, à les pratiquer; la gloire et la

prospérité de notre ville y sont intéressées au plus haut point.

Le gouvernement a compris la nécessité de cette formation esthétique de nos jeunes gens. Il a prescrit aux élèves des athénées et des collèges royaux, la visite des monuments et des musées, existant dans les villes qu'ils habitent. Les chefs d'institutions privées et même les particuliers ont répondu à ces vues élevées, et depuis plusieurs années, nous avons la douce satisfaction de conduire, trois ou quatre fois l'an, les élèves des cours supérieurs de l'Athénée royal, dans nos monuments anciens, religieux, civils ou militaires, et dans nos musées; de leur en exposer sur place, ou dans des conférences, l'histoire, l'architecture, les détails; d'entretenir, dans cinq ou six conférences données chaque hiver, les élèves du grand séminaire épiscopal, ceux de l'école professionnelle de Saint-Luc, parfois aussi ceux du collège Notre-Dame, et un auditoire nombreux de personnes de tout âge et de toute condition, de ces mêmes monuments, en même temps que de considérations générales sur l'art et ses diverses manifestations.

Ces efforts peuvent se multiplier, s'étendre plus loin encore, et ils auront pour résultat que les générations nouvelles, respectueuses des œuvres du passé, imbues d'idées larges et élevées, garderont précieusement le patrimoine artistique, que l'ignorance a si souvent menacé; elles sauront par leurs efforts, réaliser l'œuvre de beauté que nous rêvons pour notre ville, par la restauration de ses monuments, la restitution de son aspect esthétique, la création de nouvelles merveilles d'art et de beauté.

En le faisant elles travailleront aussi à assurer la

prospérité de notre chère ville de Tournai, à conserver, augmenter et porter toujours plus haut l'œuvre léguée par ceux qui, après avoir édifié et habité les maisons que nous avons décrites avec amour, reposent en leur dernière demeure, à l'ombre de nos cinq clochers !

*
* *

En terminant cette première partie de notre travail, qui peut-être attendra longtemps avant d'être suivie de la seconde, nous avons un devoir très agréable à remplir, c'est de remercier ceux qui nous ont aidé dans la publication de cette étude : M. Henri Hymans, conservateur en chef de la Bibliothèque royale, qui nous a très obligeamment prêté de magnifiques clichés ; MM. Charles Vasseur, Pollet-Liagre, Constant Sonneville, qui nous ont fourni des documents précieux ; M. François Leconte, qui a dessiné avec un soin et une fidélité scrupuleuse, la plupart des gravures qui accompagnent cette étude ; nos honorés collègues de la société historique et archéologique, auxquels nous devons de nombreux renseignements; MM. Casterman, nos éditeurs, qui ont donné toute leur attention à la partie typographique, et enfin M. Vasseur-Delmée qui nous a prêté de jolis clichés et qui a dirigé la confection des autres, avec la parfaite connaissance du procédé qu'il possède, le souci d'art, et les soins méticuleux qu'il apporte à toutes ses entreprises !

APPENDICE

RELEVÉ PAR PAROISSES ET PAR RUES DE TOUTES LES MAISONS ANCIENNES DE TOURNAI.

§ I.

Quartier situé sur la rive gauche de l'Escaut.

PAROISSE NOTRE-DAME.

Evêché.

L'évêché devrait certainement être rangé parmi les monuments publics d'architecture civile, et par conséquent ne devrait pas trouver place dans cette étude. Mais comme nous nous proposons de traiter certaines parties isolées de ce monument, d'un caractère privé, nous avons cru qu'il convenait de le faire entrer dans le cadre de notre travail. Nous avons parlé plus haut de la façade romane, sur la place de l'évêché; de la crypte régnant sous le bâtiment correspondant à cette façade; de l'aile ajoutée par Jean Chevrot, 1440-1460; du bâtiment de l'officialité, élevé entre 1413 et 1433; de la tourelle bâtie par Maximilien de Gand (1613 à 1644); de la façade nouvelle sur la place de l'évêché, élevée en 1715, restaurée en 1900.

Hôtel des anciens Prêtres (Bibliothèque).

Rue des Orfèvres.

N° 1. Maison de style français, type du quai Notre-Dame. (enseignée le Diable d'argent) construite en 1683. (Consaux du 9 mars 1683). Toiture saillante, sur modillons sculptés. Lucarnes de grenier anciennes.

N°s 3 et 5 Maisons de même style.

N°s 7 à 11. Maisons du XVIIIe siècle, façade en pierres.

N° 13. Maison du XVIIe siècle, pierres et briques.

N° 15. C'est à la hauteur de cette maison, que commence le mur de la première enceinte de Tournai, dont la présence est encore indiquée par un surélèvement du terrain dans les jardins des maisons de la rue des Choraux.

N°s 19 à 25. Maisons du XVIIe siècle en briques et pierres, avec joints taillés en creux, de style français, du quai Notre-Dame.

ARCHIVES DE LA VILLE, autrefois palais des états du Tournaisis, construit en 1734.

Rue des Choraux appelée autrefois du Chastelet, parce qu'on croit que les évêques de Tournai y eurent leur premier palais épiscopal, enfermé dans une enceinte fortifiée, dont une des tours existait encore au commencement de ce siècle, dans un des jardins de cette rue (la tour l'évêque).

N°s 1 et 3. Petites maisons du XVIIe siècle, sans étage.

N°s 5 et 7. Maisons de style Louis XVI, plâtrées, à peu près semblables.

N°s 9 et 11. Maisons à un seul étage, pierres et briques par assises régulières ; corniche en pierre. Construites en 1738 ? Voir registre aux plans.

N°s 13 et 15. Maisons du commencement dn XVIIIe siècle, en pierres et briques, toitures saillantes à consoles ; grandes lucarnes de grenier.

Le n° 15 et les autres maisons, jusqu'en bas de la rue, ont le sol de leurs jardins plus élevé que celui de la rue.

N°s 19 et 21. Maison de l'époque gothique, entièrement remaniée en 1729, date inscrite sur le bourdon d'escalier, avec deux caves superposées. Celle de l'étage supérieur contient les restes d'une cheminée en pierre. Dans le mur de clôture parallèle à la rue, et distant de 7 ou 8 mètres de celle-ci, on voit des arcs, aujourd'hui maçonnés, qui peuvent avoir appartenu au mur d'enceinte de la ville.

Dans le jardin du n° 21, qui est plus élevé que le sol de la rue, bâtiment daté de 1670, de style renaissance avec fenêtres à croisées en pierre. Cheminée en pierre.

C'est dans cette maison qu'habita Jacques Despars, médecin fameux, régent de l'Université de Paris et médecin de Charles VII.

N° 23 et 23bis. Maisons ayant fait partie de la même construction, escalier en tourelle, du XVe siècle (?); très dégradées.

N° 31. Sur l'emplacement de cette maison se trouvait autrefois celle qu'on disait de saint Eleuthère, avec une tourelle pittoresque récemment détruite. On y voit encore un puits, dit de saint Eleuthère, dont l'eau était réputée guérir certaines maladies.

N° 35. Maison du XVe siècle, en partie reconstruite et modernisée, porte à claveaux en pierres et briques, avec larmier en pierre. Le jardin est à la hauteur du premier étage, ce qui marque la présence en cet endroit de l'ancien mur de défense.

N° 37. Maison de la fin du XVIIe siècle, briques et pierres, de style français, encore bien complète.

N° 6. Maison gothique entièrement remaniée, façade moderne.

N° 18. Deux pignons à escaliers, en pierres et briques, les pierres des gradins moulurées; du XVIIe siècle, style renaissance. Date 1613. Les croisillons des fenêtres ont disparu. Petites ancres.

N°s 20 et 22. Maisons pierres et briques, du milieu du XVIIIe siècle.

Rue du Four-Chapitre.

N° 1. Maison en briques et pierres, du style français des maisons du quai Notre-Dame, construite en 1697 (registre aux plans, n° 444).

N° 3. Même construction.

N° 5. Ancien collège Saint-Paul, aujourd'hui les Frères des écoles chrétiennes.

Sous le bâtiment principal s'étendent de vastes souterrains divisés aujourd'hui en trois galeries longues de 25 mètres environ, couvertes de voûtes en berceau. Il est probable qu'elles ne formèrent dans le principe qu'une seule grande salle, dont les voûtes reposaient sur deux épines de colonnes, noyées aujourd'hui dans les murs de séparation. Il reste une de ces colonnes,

à chapiteau lancéolé, indiquant le XII[e] siècle. On y voit encore une grande cheminée gothique. La descente primitive était à l'extrémité de la cave, du côté opposé à la rue.

N° 7. Maison du XVIII[e] siècle, en pierres, à pilastres de style classique, aux angles de la façade; construite probablement en 1743. (Registre aux plans, n° 447).

N° 9. Maison gothique, de la fin du XV[e] siècle, en pierres blanches. Fenêtres carrées à croisées en pierre; galeries avec arcatures, à la naissance du toit. Dans la cave, reste d'une cheminée en pierres, à colonnettes, dont le chapiteau est orné d'un masque grimaçant. La hotte en forme de trapèze. — Van Ysendyck, (Documents classés de l'art dans les Pays-Bas), la date du XIV[e] siècle.

N° 11. Maison gothique très modernisée, avec porte ogivale également transformée et prolongée dans le bas, fort élégante, ornée de plusieurs rangs d'arcades en retrait, supportées par des colonnettes avec chapiteaux à feuillage; elle porte sur la traverse du bas, la date 1592.

L'intérieur a été transformé. Dans le salon on remarque les poutres du plafond, dont les extrémités sont décorées d'armoiries. Les fenêtres de l'étage offrent des baies profondes dans l'embrasure desquelles un siège en maçonnerie a été ménagé de chaque côté. Deux étages de caves s'étendent sous cette maison. La seconde à laquelle on descend par un escalier de 27 marches est couverte par une large voûte en berceau très bien appareillée.

N° 13. Maison du XV[e] siècle, ou peut-être encore plus ancienne, modernisée. Plusieurs étages de caves.

N° 2. Porte du XVIII[e] siècle, en pierre, construite en 1756, démolie en 1895.

Façade latérale de l'HÔTEL DES ANCIENS PRÊTRES.

Rue du Curé Notre-Dame.

N° 8. Hôtel du XVIII[e] siècle, pierres et briques, où certains auteurs ont placé à tort l'hôpital Saint-Eleuthère.

N° 10. Maison du XVII[e] siècle, du style français du quai Notre-Dame, pierres et briques, (cure de Notre-Dame). Salon à boiseries Louis XV, garni de tapisseries (verdures). Niche au-dessus de la porte.

N° 12. Maison du XVIII[e] siècle.

N° 18. (Cercle Saint-Joseph). Hôtel du XVIIIe siècle, briques et pierres. — Les briques ont été platrées.

La porte gothique qui se trouvait autrefois vers l'angle de la rue, a été transportée récemment dans la rue de l'Hôpital Notre-Dame (Voir cette rue).

Dans le jardinet voisin de la Cathédrale, on voit un des murs du cloître de la cathédrale, qui s'étendait autrefois tout le long de la basse-nef, ayant pour limites l'escalier de la porte mantile d'une part, et la bibliothèque publique d'autre part.

Le mur encore existant qui paraît dater du XIe siècle est construit en moellons, et comprend cinq portes de dimensions et de formes variées, dont trois sont de style roman.

La première est surmontée d'un arc plein cintre qui repose sur quatre colonnettes octogones, polies, avec chapiteaux à volutes. Elle a été malheureusement remplie par une maçonnerie en brique qui en cache tous les détails.

Les deux portes qui suivent, paraissent dater du XIIIe siècle, elles sont dépourvues de tout ornement.

La quatrième est plein cintre, avec corbeaux qui supportent l'arc et le tympan.

La cinquième est la plus riche. Dans un arc plein cintre, décoré de plusieurs moulures qui reposent sur d'élégantes colonnettes, est inscrit un arc trilobé, roman, avec moulures en boudin. Les chapiteaux des colonnettes sont à crochets.

Rue des Fossés (ou du Fossé).

N° 3. Maison à grandes fenêtres, toiture saillante, XVIIIe siècle.

N° 7. Maison de style Louis XVI.

N° 9 à 15. Maisons anciennes, pierres et briques, par assises; le n° 15 construit en 1689, (reg. aux plans, v. 439, n° 9) très défiguré.

N° 19. Construit vers 1794, de style Louis XVI, par Amé Payen, pour le citoyen du Mortier Willaumez. (v. reg. aux plans, farde non cataloguée n° 172). On y a ajouté, depuis, un 2e étage.

Au n° 19, on peut voir dans les jardins, un reste des murs de la première ou de la seconde enceinte de la ville, et une TOUR très bien conservée de la même époque; il paraît cependant qu'elle appartient plutôt à la seconde enceinte, du Xe ou du XIe siècle.

La tour qui est de forme demi-circulaire, se prolonge sur un plan rectangulaire du côté du mur; son diamètre extérieur est de cinq mètres environ. Au sommet, sont pratiquées six ouvertures rectangulaires (aujourd'hui bouchées), chacune d'elles ayant sur les côtés, à la partie supérieure, deux corbeaux renversés, ou jouées en pierre, qui ont servi à supporter un petit auvent, comme aux tours du château des comtes à Gand.

A la base de la tour, une fenêtre étroite, est garnie de chaque côté d'une sorte de jouée d'abat-son, plus allongée que celles des fenêtres supérieures; construite en pierres de moyen appareil bien travaillées, elle repose sur un massif en moellons, à l'intérieur duquel existe une salle voûtée (aujourd'hui transformée en cuisine).

N° 21, et maison du coin de la rue de Courtrai, n° 28, de style Louis XVI.

N°s 2, 4, — autrefois trois pittoresques maisons du XVIe ou du XVIIe siècle, dont un dessin de M. Charles Vasseur a gardé le souvenir.

N° 6. Maison empire.

N° 8. Maison à toitures en saillie; 4 fenêtres cintrées à l'étage, avec cartouches au-dessus et au-dessous; les fenêtres du rez-de-chaussée ont peut-être été à croisées en pierres. Belles ancres, XVIIe siècle.

N° 10. Maison en pierres et briques par assises, du XVIIe siècle.

N° 10. Maison du XVIIIe siècle.

N° 20. Maison du XVIe siècle, modernisée. Dans le jardin de cette maison, on a trouvé, sous terre, des débris de sculpture en pierre blanche du XVIe siècle, qui doivent avoir appartenu à un monument funéraire.

N° 28. Maison de style Louis XVI.

A l'extrémité de la rue des Fossés se trouvait autrefois le *Pont de Bois*, dit plus tard Pont-Neuf, joignant cette rue au Becquerel (voir Bull. soc. hist. t. 23, p. 209).

Rue Dame Odile.

N° 13. Maison de l'époque empire; le balcon, en fer, avec peintures d'attributs militaires de style empire.

N° 15. Maison empire à 2 étages, large d'une seule fenêtre; le rez-de-chaussée formant une seule grande arcade; frise sculptée.

N° 21. Petite maison à pignon, bois et briques; 2 étages de fenêtres dans le pignon, et crochets dans la façade. XVII° siècle, (large de 4 mètres) le n° 19 a dû être semblable.

N° 10. Maison du XVIII° siècle, auberge populaire « Au Chat gris », pierres et briques.

N° 22. Maison de style renaissance, très modernisée. Plus riche en sculpture que ne le sont d'ordinaire les maisons de cette époque à Tournai, et d'un style peu commun. Elle est datée 1677, dans un cartouche au-dessus de la porte; largeur de la façade 12 m. 50; fenêtres à croisillon en pierres; les pierres du soubassement et des trumeaux à joints taillées en creux, ancrages à enroulements; toiture saillante, en appentis, vers la façade; deux pignons, du côté du jardin, également datés 1677.

N°s 24 et 26. Maisons à pignon à escaliers ou gradins couverts en pierres plates; briques et pierres alternant dans les cintres et les trumeaux; cartouches (petits) au-dessus et au-dessous des fenêtres de l'étage; crochets dans la façade. Soubassement en pierres, cordons en pierre moulurés. pas d'appuis aux fenêtres; porte sur le côté de la façade — construites en 1675? (V. farde de plans non inventoriées, n° 140). Largeur d'une des façades 4 m. 50, de l'autre, 4 m. 25.

N° 28. Maison d'un autre type que les deux précédentes, bien que de même époque (vers 1680). Toute en pierres, sauf le dessous des fenêtres qui est en briques; les pierres à joints taillés en creux; trois cartouches sculptés sous les fenêtres, représentant saint Jacques, Notre Dame et sainte Catherine. — Bois anciens aux fenêtres; toiture saillante; largeur de la façade 4 m. 95.

N° 34 et 36. Maisons empire.

Rue de l'Arbalète, autrefois *des Arquais.*

N° 5. Maison à un étage; trumeaux en pierres à joints, en creux; briques sous les fenêtres; construite en 1692 (reg. aux plans, vol. 442, n° 3) — modernisée.

N° 9. Maison du XIV° siècle, porte à arc ogival (de même que celle qui est à l'extrémité du corridor, vers la cour), fenêtres modernisées, sauf une ou deux; construction en moellons, largeur 7 m. 85, les bois des fenêtres sont à double croisillon, du XVII° siècle.

On a trouvé dans une des salles, un pavement presque

complet en petits carreaux de terre cuite, vernissés, de la même époque.

Rue du Bas-Quartier.

N° 1. Maison à 2 étages, les trumeaux en pierres à joints taillés en creux et briques sous les fenêtres — grands cartouches sculptés à têtes d'anges, l'un d'eux daté 1648; un autre tout petit au sommet de la façade, avec la figure de la sainte Vierge; cordons moulurés; toiture saillante.

N°s 2, 3, 4, 5. Maisons de même type, pierres à joints en creux, mais plus simple. Certaines ont été modernisées — le n° 5 est peut-être la maison du registre aux plans, vol. 439, n° 26, construite en 1689.

N° 14. Maison XVIIe siècle, briques et pierres, style renaissance tournaisienne, très délabrée, mais dont les lignes sont encore bien accusées; fenêtres à croisillons en pierre, toiture saillante sur modillons; paraît être la maison reprise aux registres aux plans, farde non inventoriée, n° 32, construite en 1672 — largeur de la façade 8 mètres.

Rue des Chonq Clotiers.

N° 5. Maison du XVIIe siècle, pierres à joints en creux et briques (comme le n° 1 de la rue du Bas-Quartier).

Rue de l'Hôpital Notre-Dame.

ACADÉMIE DE DESSIN (ancien Hôpital Notre-Dame)

Il ne reste de l'hôpital que les bâtiments datant du XVIIIe siècle. Le plus important, à front de rue, a été élevé en 1758.

C'est un beau spécimen du style de cette époque, construit en briques, avec soubassement et encadrement des fenêtres en pierre. Un portique majestueux occupe toute la hauteur de la façade. Au centre on admire un bas-relief en pierre, représentant Notre-Dame avec l'enfant Jésus, sculpté par Lecreux.

Le bâtiment qui est au fond de la cour appartient à la même époque. Il est érigé sur des souterrains voûtés, très curieux.

Le plus intéressant et le plus ancien des bâtiments de l'hôpital, qui datait du XIIe siècle, et dont le pignon étaità front de rue, a été démoli. Sous lui régnait une vaste crypte, dont les voûtes d'arête construites en moellons, étaient supportées par trois rangées de onze colonnes chacune, aux chapiteaux de

style sévère, caractérisant le XIIe siècle (feuilles lancéolées adhérant à la corbeille). Elle a été partiellement démolie. Le reste a été morcelé entre plusieurs maisons voisines. Deux colonnes seulement ont pu être conservées et ont été transportées au musée.

La ville a possédé plusieurs cryptes de ce genre, mais moins importantes que celle-ci, qui ne pouvait être comparée qu'à la crypte de l'hôtel-de-ville.

N° 12. Belle porte avec grillage en fer forgé dans le tympan de l'arc.

N° 16. Hôtel des Volontaires-Pompiers, style Louis XVI.

N° 18. Hôtel du XVIIIe siècle, style Louis XVI.

N° 20. Hôtel de la même époque.

N° 1 et suivants. Maisons du XVIIe siècle, style français, du quai Notre-Dame.

N° 9. Maison du XVIIe siècle, de même style, avec bas-reliefs en pierre blanche, sous les fenêtres. Ils représentent d'un côté l'histoire de l'Enfant prodigue (en cinq tableaux), et de l'autre trois sujets variés : Jésus et la Samaritaine, la femme adultère, et le Jugement de Salomon.

N° 13. Couvent des Sœurs-Noires. Bâtiments du XVIIIe siècle, et deux pignons plus anciens, l'un (celui de la chapelle), date du XVIe siècle, style renaissance, l'autre est gothique; tous deux sont totalement défigurés.

Pignon de la chapelle, en pierres appareillées, avec large fenêtre à croisillons en pierre. Le bas de la façade en pierres de plus grand appareil.

Le pignon faisant coin de la rue de l'Arbalète en pierres appareillées, avec rampants en pierres appareillées. Au sommet, fenêtre triple, ogivale; plus bas, un cordon mouluré et au-dessous trois grandes fenêtres, carrées, à croisillons en pierres, chanfreinées. Du côté de la rue de l'Arbalète, pierres de grand appareil, et dans le haut, quatre fenêtres carrées, petites, largement ébrasées, en pierres bien appareillées. Façade remaniée, fenêtres modernes. Largeur du pignon, 10 m. 15 c.

N° 17. Ecole communale. Deux pignons du XVIIe siècle, complètement défigurés. On y relève des détails anciens : pignon d'en bas, en moëllons avec revêtement en briques. Fenêtres dans le pignon, et deux autres à l'étage. Les montants des fenêtres sont chanfreinés dans les assises en pierre et ne le

sont pas dans les assises en briques. Trace de croisillons en pierre. — Pignon d'en haut : autre type, paraissant de même époque. Dans le haut une toute petite fenêtre cintrée; au centre, une autre fenêtre également cintrée. Grande fenêtre à l'étage, à croisée en pierre, avec arc de décharge en briques; les montants par assises alternativement en pierres et briques. Au rez-de-chaussée, deux fenêtres du XVIII[e] siècle.

N° 21. Porte gothique, XV[e] siècle, en pierre, surmontée d'une élégante ogive en accolade, ornée de feuillage, reposant sur des colonnettes avec chapiteaux à feuillage.

Un peu plus bas, dans l'ancien mur, aujourd'hui démoli, on voyait une jolie fenêtre en pierre sculptée de style renaissance. Elle a été donnée au musée où elle figure aujourd'hui.

Place aux Accacias (marché aux fruits).

On l'appelait autrefois *le Monchiel* et marché au charbon. Toute la partie qui s'étend le long de la Cathédrale, entre l'escalier de la porte Mantile, et le bas de la rue des Chapeliers était occupée autrefois par le cimetière de la paroisse. [Le cimetière des chanoines était à droite de l'escalier de la porte Mantile, dans le cloître dont il est parlé à la rue du Curé Notre-Dame; et le cimetière des pestiférés était établi de l'autre côté du chœur, regardant le Marché aux poteries].

On jouit de cet endroit d'une vue superbe sur la Cathédrale.

La maison n° 1 de cette place, contient dans sa façade, des détails d'architecture de diverses époques, et même des pierres rapportées, qui disent sa haute antiquité. Elle fut dans le principe une demeure de chanoine; puis avant le XII[e] siècle, fut affectée à usage d'hôpital Notre-Dame, avant le transfert de celui-ci au bas de la rue moderne de l'Hôpital Notre-Dame. Elle fut habitée dans la suite par divers dignitaires du chapitre, (entre autres le chanoine Cottrel), chez lesquels descendirent plusieurs souverains de passage à Tournai, notamment Louis XI, Henri VIII d'Angleterre, Charles-Quint, les reines de France et de Hongrie.

La partie la plus curieuse de cette maison est le souterrain qui règne sous une partie des magasins, où l'on trouve une cave voûtée supportée par des colonnes du style et de l'époque de la crypte de l'hôpital Notre-Dame, avec voûtes d'arête construites en moellons, reposant sur un rang de colonnes,



Fig. 109. Rue de la Lanterne.

au centre, et sur des culs de lampe, engagés dans les murs latéraux. Les chapiteaux ont la corbeille basse, ornée de feuillages lancéolés peu saillants, dans le genre de ceux de la crypte de l'hôtel de ville. — Ils appartiennent au style roman du XII[e] siècle.

N[os] 2 et 3. Porte et façade en pierres, du XVIII[e] siècle. La clef de voute descendant au-dessous de l'arc.

Rue de la Lanterne.

Ce fut jusque dans ces dernières années la rue la plus malpropre et la plus pittoresque de la ville, par ses masures avec étalages de fripiers. Elles ont été récemment démolies.

Rue de la Cordonnerie.

Le côté des numéros pairs, qui de tout temps fut habité, a été en partie renouvelé depuis le commencement du siècle. Celui des numéros impairs, a été rebâti au XVII[e] siècle;

N[os] 1, 3, 5, 7, 9. Maisons construites en 1685. (reg. aux plans, 437, n[os] 2, 4, 6), du type français des maisons du quai Notre-Dame.

N[o] 17. Du même type.

N[o] 2 et 4. Même date. (ibid.)

N[o] 10. Maison du XVIII[e] siècle, toutes pierres.

Place Saint-Pierre.

Elle était occupée autrefois par l'église Saint-Pierre, érigée à une époque reculée, et qui fut dans le principe le centre d'une agglomération fortifiée, appelée le château Saint-Pierre; on voyait il y a peu d'années encore, dans la ruelle du Grand-Noble, quelques vestiges de son mur d'enceinte. L'église primitive fut détruite sous l'évêque Fulcher en 954; on rebâtit au XI[e] ou au XII[e] siècle, celle que nos pères ont encore connue, qui fut enlevée au culte en 1803 et démolie en 1821.

Une maison, faisait le coin de la rue de la Lanterne, (le n[o] 36), à pignons en escaliers, fut démolie vers 1895.

N[os] 18, 19 20. Maisons du XVII[e] siècle, type du quai Saint-Brice.

Rue du Puits-Wagnon.

N[o] 2. Petite maison à pignon, datée par ses ancres 59? (1590).

N°s 10 et 12. Maisons de style empire.

N°s 1, 3 et 9. Maisons même style.

Rue du Pot-d'Etain.

N°s 2 et 4. Maisons du XVIIe siècle, type des maisons du quai Saint-Brice.

N°s 8 et 12. Maisons du XVIIe siècle, du type du quai Notre-Dame.

N°s 16 et 18. Maisons du XVIIe siècle, ayant au rez-de-chaussée, quatre portes, et deux fenêtres au centre (deux maisons sous un comble); fenêtres à double croisillon en bois; toiture saillante, avec fenêtres de greniers aux montants sculptés.

N°s 21, 22 et 23. Maisons du XVIIIe siècle, pierres et briques.

Rue de la Triperie.

N°s 2 et 4. Maisons de style Louis XVI.

N°s 6 et 8. Maisons de style français du quai Notre-Dame.

N°s 10 et 12. Maison époque Louis XVI.

N°s 14, 16 et 18. Trois maisons du XVIIe siècle, type du quai Notre-Dame.

N° 9. Maison Louis XVI.

N°s 11, 13 et 15. Trois maisons du XVIIIe siècle, pierres et briques.

Quai Notre-Dame.

Ce quai tel qu'il existe aujourd'hui, fut construit après la conquête de la ville par Louis XIV. Autrefois l'Escaut était ceaucoup plus large qu'aujourd'hui et les maisons des rues parallèles, joignaient immédiatement le fleuve, sans laisser de passage entre'elles et lui, depuis le pont à pont jusqu'à la rue des Noirets, (petite ruelle qui débouche contre l'église des PP. Rédemptoristes); toutes les maisons furent bâties entre 1675 et 1680 sur un plan uniforme, dit de style français, qui devint le type des constructions tournaisiennes de l'époque, type correct, mais froid et monotone.

La construction est en pierres et briques, mais la pierre domine; elle fournit les encadrements des fenêtres et les trumeaux très étroits, bâtis par assises, les joints taillés en creux, Un cordon en pierres mouluré, marque la séparation du rez-de-chaussée d'avec l'étage; un autre règne à la hauteur des appuis

des fenêtres; un troisième plus large, orne le sommet de l'étage à la naissance du toit. Les trumeaux ou pilastres qui montent de fond en comble, coupent l'espace réservé entre les fenêtres du rez-de-chaussée et celles de l'étage, en compartiments carrés, à fond de briques, parfois ornés de cartouches en pierre blanche sculptée.

La toiture en ardoises fait une saillie de 70 à 80 centimètres, supportée par des modillons ou consoles, sculptés. Les fenêtres du grenier sont ornées de montants sculptés et surmontées d'une toiture à plusieurs pans, appelée à « cappe de monne, » parce qu'elle imite le capuchon des moines.

Beaucoup de ces maisons ont été transformées ou défigurées, quelques-unes seulement ont gardé leur type intact.

N° 1. Maison à l'angle de la rue du Cygne, — ensemble encore bien complet; anciens bois des fenêtres, toitures primitives.

N° 8. Maison à l'angle de la rue des Noirets.

N°s 9 à 13. — N° 15, façade bien conservée, du côté de la rue des Fossés. — N°s 19 à 24, n°s 28 à 39.

La maison de ce groupe qui avait le mieux conservé son cachet est le bâtiment qui faisait le coin de la rue de l'Hôpital Notre-Dame, (l'ancienne *tabagie des Collets-Rouges*) démolie en 1893. La maison rue de la Lanterne, n° 1, qui lui faisait pendant, est bien conservée.

Quai du marché au Poisson.

Les maisons anciennes de ce quai sont semblables à celles du quai Notre-Dame et ont été bâties en même temps qu'elles. (N°s 11 à 18, 19 à 23 et 27 à 34.)

Le marché au Poisson fut établi en cet endroit dès 1682, mais les installations qu'on y voit aujourd'hui ne datent que de 1850.

Rue des Puits-l'Eau, en face du Pont à Pont. Les maisons des angles ont été construites sous Louis XIV, à l'époque de la création des quais. Elles ont le même style que toutes les autres, mais possèdent deux étages au lieu d'un seul.

N° 1, 3, 5, 7. Maisons du type du quai Notre-Dame.

N°s 9 et 11. Maisons du XVIIIe siècle, défigurées.

Le n° 9, bâti en 1737 (registres aux plans, farde non inventoriée, n° 36.)

Nº 15. Maison du XVIIe siècle, défigurée.

Nº 19. Maison de style empire, par B. Renard, architecte, l'étage supérieur à colonnes, le rez-de-chaussée défiguré.

Nº 23. Belle maison du XVIIe siècle, de style français, en pierres et briques, avec cartouches sous les fenêtres. Les assises de pierres qui forment l'encadrement des fenêtres ne sont pas toutes au même plan, mais elles sont alternativement en retraite et en saillie, avec un filet extérieur faisant encadrement. Toitures en saillie, ancres à enroulements. Semblable disposition se retrouve dans la maison nº 13 du réduit des Sions qui est datée 1675. Elle a été un peu trop réparée, mais offre cet avantage sur beaucoup d'autres, qu'elle a gardé son rez-de-chaussée intact, et même son ancienne porte.

Nº 25. Maison style Louis XVI.

Nº 2. Maison du type du quai Notre-Dame.

Nº 8. Maison du XVIe siècle défigurée.

Nº 10. Maison du XVIIIe siècle en pierre.

Nº 14. Maison du XVIIIe. Trumeaux à pilastres de style français.

Nº 16. Maisons à 2 étages, en pierres, à pilastres et briques sous les fenêtres. Construite en 1764. (Registre aux plans, farde non inventoriée, nº 359.)

Nº 34. Maison du XVIIIe siècle, de style Louis XV.

Nº 36. Maison époque empire.

Rue Gallait (autrefois rue As-Rattes.)

Anciens nºs 11 à 17. Maisons bâties en 1684, (registres aux plans, vol. 436, nº 37), démolies en 1895. (Aujourd'hui magasins de la Vierge noire).

Nº 4. Maison de style Louis XV, la clef des arcs descendant sous leur niveau.

Nº 6. Maison de style Louis XVI, très dégradée.

Nºs 8, 10 et 12. Maisons du XVIIe siècle, pierres et briques.

Nº 22. Maison de style empire, lieu de naissance du peintre Gallait.

Rue des Chapeliers.

Nº 1. Maison bâtie en 1734, dans le goût du XVIIe siècle,

du type des maisons du quai Notre-Dame (registres aux plans, vol. 449), ayant pour enseigne à la Pomme d'orange.

Nos 3 et 5. Maisons de même style.

Nos 7, 9 et 11. Façades modernes.

No 13. Maison du XVIIIe, vers 1750; genre des maisons, 1, 3, place de Lille.

No 15. Maison de même style.

No 17. Maison en pierres et briques, construite en 1740. (Reg. aux plans, vol. 445).

Nos 19 et 21. Façades modernes.

Nos 23, 25, 27. Maisons à 2 étages, bâties en 1677.

Style renaissance tournaisienne, en pierres et briques; fenêtres à croisillons en pierre, avec arc de décharge dont le tympan est rempli par une pierre sculptée, en éventail. Toitures saillantes reposant sur des consoles sculptées. Fenêtre centrale, de dimensions ordinaires, entre deux fenêtres très étroites. Les montants sont chanfreinés. Largeur du no 27, 5 mètres.

Les nos 29 et 31 modernes, le no 31 a pour enseigne : La Culotte rouge.

Nos 33 et 35, même type que les maisons 23 à 27, mais à un seul étage. — Le no 33, enseigne : Le dragon.

Nos 37, 39, 41. Maisons du XVIIIe siècle, sans intérêt. Toitures faisant saillie. Belles fenêtres de grenier. — Construites en 1739 (registres aux plans, vol. 445.)

No 41. Sous cette maison s'étendent trois étages de caves. La première sert à la maison moderne; la seconde, à laquelle on peut arriver directement de la rue, par un escalier de 22 marches, constitue une CRYPTE superbe, ressemblant en tous points à celle de l'évêché, moins grande, mais plus soignée comme construction. Elle remonte à l'époque romane, XIe ou XIIe siècle.

Deux voûtes en berceau, parfaitement appareillées, reposent sur une épine de quatres colonnes aux chapiteaux ornés de feuilles lancéolées, très peu saillantes. Les bases sont rondes, ornées de deux tores; la hauteur totale des colonnes est de 1 mètre 70 centimètres. Elles supportent un arc très surbaissé aux arêtes chanfreinées, sur lesquelles s'appuie la voûte, tandis que d'autre part, elle repose sur les murs latéraux.

La longueur totale de la crypte est de 10 mètres. Sa largeur de 8 mètres. Sous cette cave, il en existe une troisième, dont l'accès n'est pas possible actuellement.

Il semble que cette crypte, qui remonte au XIIe siècle ait appartenu à l'ancienne monnaie du chapitre, bàtiment existant en cet endroit, à l'époque qu'indique la construction.

N°s 43 à 49. Maisons modernes.

N° 34. Maison Louis XVI à 2 étages, construite en 1789, (reg. aux plans, farde non inventoriée, n° 83).

N° 42. Maison du XVIIe siècle. Les bois des fenêtres sont anciens.

Deux anciennes enseignes de cette rue : le Chapeau de Cardinal (1671) et le Dragon vert (1706).

N°s 2, 4, 6. Maisons pierres et briques, XVIIIe siècle.

N° 8. Deux maisons en une, même époque.

N° 10. XVIIe siècle.

N°s 12 et 14, XVIIIe siècle.

N° 34. Maison de style Louis XVI.

N° 38. XVIIe siècle.

N° 40. Epoque empire.

N° 42. Maison du type de celles du quai Notre-Dame.

N°s 46 et 48. Maisons du XVIIIe siècle, défigurées.

Rue de la Tête d'Or (autrefois rue Capon).

N° 5. Maison époque empire.

N° 7. Autrefois l'*hôtel du Singe d'Or*, construit en 1752. Fenètres garnies de barreaux en fer. (Registre aux plans, vol. 447.)

N°s 5 et 7. *Imprimerie H. et L. Casterman*, fondée en 1780 par Donat Casterman et continuée sans interruption par ses descendants. Les bureaux sont établis dans les anciens bâtiments de l'*hôtel du Singe d'Or*, qui existait déjà au XVIe siècle.

Au-dessous s'étendent des caves à plusieurs étages avec couloirs et retraits, dont la construction semble remonter à l'époque la plus reculée. Elles peuvent avoir fait partie du mur de la première enceinte qui coupait la rue de la Tête-d'Or à peu près en cet endroit.

La *grande boucherie*, de construction moderne en a remplacé une plus ancienne. On dit que des souterrains s'étendent sous elle. S'il y en a, ils sont actuellement inaccessibles.

Un peu plus loin dans la rue, à la hauteur du n° 19, on a trouvé des poteries romaines, qui doivent provenir de sépultures ayant été établies le long de la voie romaine qui partait du

beffroi, traversait la citadelle et se dirigeait vers la pierre Brunehaut, Escautpont et Douai.

N° 13. Maison construite en 1757 (reg. aux plans, vol. non inventorié, n° 405).

N° 19 Maison époque empire.

N°s 21, 23. Id. modernisées.

De l'autre côté de la rue, se trouvait, antérieurement à 1329, la Monnaie royale.

N° 4. Maison construite en 1772 par P.-J. Chuffart, maître charpentier (reg. aux plans, volume non inventorié, n° 405).

N°s 6 et 8. Importante maison du XVIIe ou du XVIIIe siècle.

N° 18. (Bureau de Bienfaisance). On peut y voir un salon du XVIIIe siècle, orné de tapisseries, qui étaient autrefois à l'ancienne halle des Doyens des métiers, à la rue Saint-Martin (actuellement l'établissement des crèches).

Ces tapisseries qui représentent des sujets champêtres dans le goût de Teniers, sont en excellent état de conservation. Elles datent dn XVIIIe siècle et semblent de fabrication bruxelloise.

N° 24. Hôtel du baron Lefebvre, propriétaire de l'ancienne manufacture de tapis de Tournai. Il date du commencement du siècle et fut construit par B. Renard. On y voit encore un très beau salon empire. — Aujourd'hui Ecole professionnelle de Saint-Luc.

Vieux marché au Beurre.

N° 1. Maison du XVIIIe siècle, modernisée.

N° 3. Maison du XVIIIe siècle, de style Louis XVI.

N° 5. Maison du XVIIe siècle en briques et pierres à joints en creux, de style français; avec trois cartouches sculptés, celui du centre formant une niche. Sur ceux des côtés, on lit : Patience — vinc tout. Belles ancres à fleurs de lys.

N°s 7 à 19. Maisons du XVIIIe siècle.

N° 11. Maison de type français du quai Notre-Dame.

N° 21. Maison de style renaissance, fenêtres à croisillons en pierre. Cartouches sculptés.

N°s 8 et 10. Maisons du XVIIe siècle, pierres et briques, de style français, du type du quai Notre-Dame.

N° 12 Maison briques et bois, modernisée.

N° 18. Maison du commencement du XVIIe siècle. briques et

bois, du type des maisons à pignons, encore bien complète et très intéressante. Crochets dans la façade. Fenêtres à jours multiples, séparés par des potelets en bois.

Rue de Paris.

N° 3. Maison du XVII[e] siècle en briques et bois, datée par ses ancres (16) 22; démolie en 1902.

N° 5. Maison du XVII[e] siècle, modernisée.

N° 11. Maison construite en 1711 — avait pour enseigne : à la Balle de Laine. (Consaux, vol. 234, f. 10), modernisée.

N° 13. (A la Maison Verte). Belle maison datée 1686, en pierres et briques, à joints en creux, de style français du quai Notre-Dame, avec cartouches en pierre sculptée sous les fenêtres de l'étage (à têtes d'anges). Fenêtres de grenier avec toitures en *cappe de monne*. Toiture saillante portée par des consoles sculptées. Les fenêtres de l'étage ont gardé leurs bois anciens à double croisillon. Les appuis sont anciens, cordons moulurés.

N[os] 15 à 17. Maisons du XVII[e] siècle; pierres et briques; type français; trumeaux en forme de pilastres.

N[os] 19, 21. Maisons du XVIII[e] siècle.

N° 23. Maison du XVII[e] siéle, trumeaux à pilastres.

N° 25. Élégante maison gothique en pierres et briques, de la fin du XV[e] siècle ou du commencement du XVI[e]. Elle rappelle le type des constructions brugeoises : fenêtres à croisées, sous de riches arcades, et pignon à escaliers ou gradins. La façade de derrière est également intéressante, mais d'un style beaucoup plus simple, et conforme aux traditions de l'école tournaisienne.

N[os] 27 et 31. Maisons du XVIII[e] siècle, du style des maisons du quai Notre-Dame.

N° 33. Maison à façade renaissance du XVII[e] siècle, très riche et très élégante, mais complètement défigurée, par une restauration fantaisiste; elle garde assez de détail, pour qu'on puisse la restituer avec certitude. Fenêtres à double croisillon en pierres, ancres à enroulements.

N[os] 2 et 4. Maisons du XVII[e] siècle, modernisées.

N[os] 6 et 8. Maisons construites en 1710 (reg. aux plans, vol. 445, n° 37), pierres et briques, trumeaux à pilastres, type français.

N° 10. Maison datée 1764, toutes pierres, sans relief, grandes fenêtres avec leurs bois anciens.

N° 12. Même style.

N° 18. Maison de style Louis XVI.

N° 26. Maison du XVIIe siècle, en pierres et briques, trumeaux à pilastres, type français.

N°s 28 à 36. Maisons de style français, du quai Notre-Dame.

Vieux marché aux Poteries.

N° 1. Maison du XVIe siècle de style renaissance; toute modernisée. Les façades du côté de la cour, décorées de pierres sculptées avec armoiries. Habitée au XVIIIe siècle par le chanoine Le Vaillant, et par M. van der Gracht.

N° 5 à 21. Toute une ligne de maisons bâties en 1781 par A.-J. Douay; de style Louis XVI. (Reg. aux plans, farde non inventoriée, n° 352).

N° 4 à 14. Maisons de style renaissance tournaisienne, élevées en 1677 par le chapitre de la Cathédrale. (Voir rue des Chapeliers, n° 23.) Les façades de derrière sont en briques et bois.

N° 22. Maison du XVIIIe siècle, ayant pour enseigne une croix de fer forgé, gothique.

N° 26. (Crèche). Maison du XVIIe siècle, style français, trumeaux à pilastres, pierres et briques. Elle a fait autrefois partie de la halle des Doyens des métiers.

LE BEFFROI.

Rue Garnier de création récente ou du moins complètement transformée.

Sur l'emplacement du bureau de police se trouvait autrefois LA HALLE ou hôtel de ville qui s'étendait sur toute la largeur de la Place du parc, (qui n'existait pas alors) jusqu'à la hauteur de la rue des Primetiers.

Il n'y a que peu d'années qu'on a démoli la base de la *Tour des six* qui s'élevait au centre du bâtiment principal des Halles et qui fit autrefois partie de la seconde enceinte de Tournai.

Un dessin des registres aux plans (volume non inventorié), donne le plan d'une partie de la halle des Consaux, avec la rue des Primetiers et l'hôtellerie Saint-Christophe, au XVIIe siècle.

Le mur de la seconde enceinte longeait à peu près les maisons

du côté des numéros pairs, à une trentaine de mètres environ au-delà de celles-ci. On en voit encore des restes peu importants, au bout des jardins nos 6 et 8.

La route romaine partant du beffroi et se dirigeant vers Douai après avoir traversé la citadelle suivait à près la même direction. On a trouvé, à l'entrée de la rue d'Espinoy, des restes importants de sépultures romaines qui étaient établies le long de cette voie.

HÔTEL DE VILLE.

Rue Saint-Martin.

N° 5. Maison de style Louis XVI.

Nos 9 et 11. Maisons du XVIIe siècle, de style français, type du quai Notre-Dame, en briques et pierres, avec cartouches sculptés sous les fenêtres des deux étages.

N° 13. Maison de style empire.

N° 19. Maison de style Louis XVI, construite en 1780 (reg. aux plans, non inventorié, n° 260). Deux étages du caves. Un large escalier donne accès à la cave inférieure directement, de l'extérieur. Dans cette cave, voûtée en berceau, belle colonne de remploi, du XIIe siècle.

N° 21. Id. (n° 266.)

N° 25. Maison du XVIIIe siècle, pierres et briques, les fenêtres avec encadrement en pierres.

N° 29. Maison composée de plusieurs bâtiments d'époques diverses. Escaliers extérieurs, en bois, avec galerie à l'étage. XVIe ou XVIIe siècle.

Nos 33. Maison du XVIIe siècle, bois des fenêtres à deux traverses.

Nos 35, 37, 39. Maisons de la fin du XVIIe siècle.

N° 43. Maison époque empire.

Nos 45, 47, et 49. Maisons façades toutes pierres, datées 1763.

N° 51. Dans le jardin, maison empire.

Nos 53 à 65. Maisons du XVIIIe siècle, seconde moitié, de style correct et large.

N° 69. Maison du XVIIIe siècle.

N° 79. Maison empire.

N° 81. Maison du XVIIe siècle, en briques et pierres, de style français, à cartouche sculptés. Toitures saillantes.

Nos 85 à 89. Maisons du XVIIe siècle, en pierres et briques; de type français à joints en creux; modernisées.

N° 91. Maison du XVIIIe siècle.

N° 93. Maison à une seule fenêtre et grande arcade au rez-de-chaussée. XVIIIe siècle ; modernisée.

N° 97. Elégante maison du XVIIe siècle, de style renaissance tournaisienne, en briques et pierres ; pignon à gradins, fenêtres à croisées en pierre (modernisées) Belles ancres à enroulements.

N° 99. Maison de même style, transformée.

N° 103. Maison à pignon, briques et bois (les fenêtres modernisées).

N° 105. Maison du XVIIIe siècle, briques et pierres à joints taillés en creux.

N°s 113 à 119 Maisons du XVIIe siècle, en briques et pierres, de style français, plus ou moins modernisées et en partie restaurées.

N° 2. Maison de style Louis XVI.

N°s 4 et 6. Maisons de la fin du XVIIIe siècle.

N° 14. Style Louis XVI.

N° 20. Ancien hôtel de Saint-Genois et plus tard de Rasse. Actuellement à la Douairière Duquesne. Construction du XVIIe siècle, avec façade monumentale et avant-cour dans le style Louis XVI. La façade vers les jardins a de grandes fenêtres avec croisillons en pierres, (modernisées) et un pignon à fenêtres plein cintre (vers 1660).

N° 24. Maison du XVe siècle, entièrement transformée ; façade vers la cour, en pans de bois et à pignon à arc trilobé, en bois, assez bien conservée. Deux étages de caves superposées.

N° 26. Hôtel de l'époque Louis XV, façade en pierres avec parties sculptées (ornements rocaille) balcons en fer forgé. Salon Louis XVI ; bel escalier. Caves du XVIIe siècle, voûtées, sur arc doubleaux reposant sur des consoles moulurées et cheminée, dont les montants ornés de têtes sculptées du XVe siècle, ont été rapportés. Il existe un second étage de caves, au-dessous de celles-ci, dont les voûtes sont soigneusement appareillées et paraissent beaucoup plus anciennes. L'alignement de l'habitation primitive est en retrait sur celui de la maison actuelle.

N° 28. Ancien hôtel de M. de Baralle, procureur général au parlement de Tournai, construit en 1702 (reg. aux plans 445, n° 13), puis au marquis d'Ennetières, au comte de Béthune,

et en dernier lieu à M. Crombez. Aujourd'hui à M. L. Duquesne, commissaire d'arrondissement.

Le bâtiment à front de rue est de l'époque Louis XV, briques et pierres en chaînages, restauré et modernisé. Le bâtiment d'habitation qui se trouve au fond de la cour, date du siècle dernier, avec façade de style empire. Les appartements appartiennent à différents styles.

N° 30. Maison du XVIe siècle, en pierres et briques, les pierres formant encadrement des fenêtres.

N° 40. Hôtel des artilleurs de la garde civique.

N°s 44 à 50 et 54 à 60. Elégantes maison dans le style du XVIIe siècle, pierres et briques, du type des maisons du quai Notre-Dame, construites par l'abbaye Saint-Martin en 1714. (Voir Consaux, volume 235, f°s 246, 274, 282, 310, 348, 404, 442, 444.)

Le n° 60, bâti en 1752 (reg. aux plans 447).

N° 52. Porte principale de l'hôtel de ville (autrefois de l'abbaye Saint-Martin), construite en 1722.

Entre les n°s 60 et 64 se trouvait autrefois l'*église abbatiale de Saint-Martin*, dont la première pierre fut posée en 1671 par Louis XIV.

N°s 66, 68, 70, 74. Maisons de style français du quai Notre-Dame. XVIIe ou XVIIIe siècle.

Rue des Primetiers.

N° 1. Maison du XVIIe siècle, briques et pierres, de style français, trumeaux à pilastres.

PAROISSE SAINT-QUENTIN.

Grand'Place.

La forme triangulaire de la Grand'Place paraît due à cette circonstance qu'elle a été établie près du point de jonction de deux routes romaines, la première venant de Cassel par la rue des Meaux actuelle, et la seconde de Boulogne et Werwicq, par la rue actuelle de Cologne. Ce point de jonction était vraisem-

blablement une borne, qui se trouvait sur l'emplacement du beffroi.

La place n'était pas comprise dans le périmètre de la première enceinte, ou cité romaine. On a trouvé en 1821, dans son sol, des restes nombreux de sépultures romaines, en face de la Halle aux draps (le musée), et plus loin, en face de Saint-Quentin et à l'entrée de la rue des Meaux.

En face l'église Saint-Quentin, on voyait autrefois un puits monumental, en forme de dôme, porté par six colonnes et orné de statuettes. Il avait été érigé en 1552, et fut démoli en 1821. Les statues avaient été renouvelées en 1629. Une des colonnes est conservée au musée.

La maison du coin, de 1781 (par A. Douay).

N°s 1 et 2. Maisons du XVIIe siècle, modernisées.

N° 3. XVIIe siècle, modernisée.

N°s 4, 5, 6. Maisons du XVIIIe siècle, modernisées.

N° 8. Maison de style empire, ornée des statues de la justice et du commerce.

N° 13. Maison du XVIIIe siècle.

N° 15. Maison empire.

N° 16. Petite maison de style empire.

N° 17. Maison du XVIIe siècle, de style français des maisons du quai Notre-Dame.

N° 18. Maison du XVIIIe, toutes pierres.

N° 19. Maison du XVIe siècle, fenêtres à croisées en pierre; pignon à gradins, modernisée.

N°s 21, 22. Maisons du XVIIIe siècle, modernisées.

N° 25. Maison à l'angle de la rue des Orfèvres et de la grand'place, vers la rue de Cologne, sur l'emplacement de laquelle s'élevait autrefois la maison de la bretèque, où les magistrats communaux faisaient publier leurs ordonnances.

N° 29. Maison du XVIIIe siècle.

N°s 30 et 31. Maisons de style empire.

N° 32. Estaminet du Bassin d'Or, ainsi nommé à cause d'un plat ancien en cuivre, qui lui sert d'enseigne. Construction élégante du XVIIe siècle, de style français, en briques et pierres, formant des pilastres. Elle est datée, au pignon de derrière, 1691. Les plafonds des salles sont à poutres apparentes avec semelles forts simples.

N°s 33 et 34. Maisons de style empire.

N° 35. Maison de style empire, par B. Renard, architecte.

N° 36. Maison du XVIIIe siècle.

N° 37. Hôtel du comte du M·rtier, construit en 1750, par A.-J. Douay, pour le sieur Malliez, mais restauré et très remanié depuis. C'est cet hôtel, qui fut autrefois la maison du porc, où le bailli tenait ses plaids au XVe siècle et qui remontait à l'époque romane. L'ancienne construction fut restaurée pour la dernière fois en 1739 (registres aux plans, vol 448); la nouvelle construction de 1750, figure au volume non inventorié, n° 189.

A l'extrémité des jardins, s'élève une tour importante de la seconde enceinte, appelée le Fort rouge, où fut établie pendant un certain temps, la Monnaie royale. Le matériel des monnayeurs y demeura jusqu'en 1685, époque où il fut transféré à Lille.

N° 38. Maison du Porcelet, XVIIe siècle, briques et pierres, avec pignon à gradins, au sommet duquel on voit un petit porc. Les fenêtres ont malheureusement perdu leurs meneaux en pierre, et toute la façade a été restaurée au moyen d'un vulgaire plâtrage, au lieu de respecter les lignes alternées de briques et de pierres. Le pignon de derrière, beaucoup plus simple, tout en briques, est percé de grandes fenêtres, et porte la date 1671.

La maison n° 39, très défigurée, offre la même ordonnance que le n° 38.

N°s 46 et 49. Maisons du XVIIIe siècle.

N° 50 (à l'angle de la ruelle du réduit des Dominicains). Maison de style renaissance tournaisienne, en briques et pierres, fenêtres à croisillons en pierres, avec arc de décharge et tympan sculpté en éventail. Mal restaurée : le pignon a été démoli, on a enlevé les croisillons en pierre et on a remonté un étage. La façade vers la cour est datée 1654, et elle est beaucoup plus intéressante dans sa rude simplicité. Elle compte quatre étages. Les ouvertures du premier étage sont grandes et larges, celles des étages supérieurs étroites, et terminées en plein cintre. Dans le mur latéral, donnant sur le réduit des Dominicains, on voit deux belles fenêtres superposées, encadrées par des pilastres à bossage, en pierre de taille.

N°s 51, 52. Maisons du XVIIe siècle, modernisées.

N° 54. Ancienne *Hôtellerie du Cerf*, construite en 1684 par

Guillaume Hersecap, architecte, pour Jacques Lahayse (reg. aux plans 436, n° 16).

N° 55. Maison du XVIe ou du XVIIe siècle, fort intéressante mais tout à fait dégradée. Elle est reproduite dans un tableau du Musée.

N° 56. Musée de tableaux et d'antiquités, 1610.

N° 57. Maison (concierge du musée) construite en 1612 par Isaac Hideux. Toutes pierres, fenêtres à double croisillon en pierre. Le pignon en pierres, à volutes, n'a pas été rétabli, lors de la restauration de 1885.

N° 60. Maison du XVIe ou du XVIIe siècle, modernisée.

N° 61. Maison du XVIIe siècle.

N° 62. Maison de style Louis XVI.

N° 64. (Le Carillon), autrefois le Bailliage de Tournai-Tournaisis. Dans la façade, très dégradée, on retrouve des traces de l'architecture primitive, qui date du XVIe siècle.

Cette solide construction, toute en pierres de taille, a conservé des fenêtres anciennes dans le mur du côté du Réduit des Sions, et au pignon de derrière, deux consoles en pierre sculptée représentant des têtes humaines, datant du XVe siècle.

Dans le sous-sol règnent trois étages de caves. Le premier s'étend sous toute la longueur de l'édifice. Il est voûté en berceau, et construit en moellons. Le second se compose d'un étroit couloir donnant accès à trois réduits voûtés en berceau, qui ne reçoivent ni air ni lumière de l'extérieur, et n'ont d'autre ouverture que la porte et une étroite meurtrière ouvrant sur le couloir. C'étaient les prisons de l'ancien bailliage. Le troisième étage est en partie comblé, on ne voit plus trace de l'escalier qui y conduisait.

N° 63. (Société des Orphéonistes). Sa façade offrait autrefois la même disposition que le n° 64. Deux étages de caves.

Beaucoup de maisons de la Grand'Place ont deux étages de caves. Un large escalier permettait de descendre directement de l'extérieur, dans la cave inférieure.

Nos 65 à 69. Maisons du XVIIIe siècle, bonne architecture, correcte; pierres et briques.

N° 70. Maison de style français du type du quai Notre-Dame.

N° 71. Maison bâtie en 1751, par Albert Douay, maître charpentier, pour les demoiselles Lado, style Louis XV, sculptures sous les fenêtres, représentant les quatre parties du

monde; sculpture dans le fronton; balcon en fer forgé; le rez-de-chaussée à été modernisé. (registres aux plans, volume non inventorié nº 187).

Nº 72. Maison de style empire.

Nº 74. Maison de style Louis XVI, modernisée.

Nº 75. Maison de style Louis XVI.

Rue des Meaux.

Nº 2. Maison de la fin du XVIIe siècle, type français, des maisons du quai Notre-Dame.

Nº 4. Belle maison de style Louis XIV, remaniée sous Louis XVI; élégante et bien conservée. Les fenêtres ont gardé leurs petits bois. Très belles ancres. Elle avait autrefois pour enseigne : *le bancq d'or.*

Nº 6. Maison empire.

Nº 8. Maison de style français, à pilastres, fin du XVIIe siècle.

Nº 10. (Café des brasseurs). Autrefois la grange des Dîmes de l'abbaye Saint-Martin. Elégante façade du style de la renaissance, construite en pierres et briques. Elle est datée 1633. Le pignon est orné d'enroulements. Très bien restauré en 1901, par M. Sonneville.

Le pignon donnant sur le jardin est beaucoup plus simple. Les fenêtres sont à croisées de pierre et de nombreux cordons de pierre divisent horizontalement la façade

Nº 12. Hôtel de l'impératrice, autrefois *le Comte de Flandre.* Construit en 1743 (reg. aux plans, 447).

Nº 14. Maison du même style.

Nº 16. Maison de style français du quai Notre-Dame.

Nº 18. Maison de style Louis XVI.

Nº 20. Maison du XVIIIe siècle.

Nº 22. Maison empire.

Nº 24. Maison du XVIIe siècle, modernisée.

Nº 26 Hôtel du XVIIIe siècle, à façade monumentale de style Louis XV, construite en 1761, balcon en fer forgé.

Nº 28. Maison du XVIe siècle, pierres et briques, par assises régulières, toiture saillante; le rez-de-chaussée a été modernisé.

Nº 3. Maison du XVIIIe siècle à fenêtres couronnées par un arc de forme contournée, dont on voit un meilleur spécimen à la rue de Cologne nº 38, et un autre Grand'Place 71. Frise sculptée, à l'entablement, sous la toiture.

N° 9 et 11. Maisons empire.

N° 13. Maison XVIIe siècle.

N° 15 et 17. Maison briques et bois, modernisées, XVIIe siècle.

N°s 19 et 21. Maisons du XVIIe siècle à un seul comble, de style renaissance, défigurées ou mal restaurées ; le zez-de-chaussée a des fenêtres à croisillons en pierre, et l'étage des fenêtres cintrées.

N°s 23 et 25. Maisons du XVIIIe siècle, pierres et briques.

N°s 27 à 31. Maisons du XVIIe siècle, pierres et briques, à cartouches sculptés (disparus). Construites probablement en 1702 (registres aux plans 445).

Le n° 29, remanié, possède un petit bas relief (saint Pierre) daté 1735.

N° 33. Maison empire.

N° 35. Maison du XVIe ou XVIIe siècle, entièrement modernisée.

Beaucoup de ces dernières maisons ont conservé leur façade ancienne, à pignon, en briques et bois, du côté de la cour.

Rue de Cologne.

N°s 2 à 12. Groupe de maisons semblables, façades pierres et briques, du XVIIe siècle; les étroits trumeaux entre les fenêtres, décorés de pilastres à bossages. Type du second groupe de façades dûes à la conquête française de 1667.

Le n° 2 a une très belle lucarne de grenier du côté du Marché au poisson. — Bâtie en 1683 (Consaux du 11 mai 1683).

N° 6 bâtie en 1683, par Guillaume Hersocap, maître charpentier (reg aux plans 435, f° 3) — Toiture saillante reposant sur des modillons sculptés.

N° 10. Toit à la Mansard.

N°s 14 et 16. Maisons empire.

N° 18. Maison du type français du quai Notre-Dame.

N° 20. Maison empire.

N° 22. Maison Louis XVI.

N° 24. Maison empire.

N° 26. Maison du type français à pilastres. Construite en 1690 (reg. aux plans, 440, f° 14) ou en 1707 (registre 445, f° 31).

N°s 28 et 30. Maisons du XVIIe siècle, modernisées.

N°s 32, 34, 36. Maisons du XVIIe siècle, briques et pierres

par assises régulières, les pierres faisant saillie, ancres à enroulements; modernisées.

N° 38. Importante construction du XVIIIe siècle à trois étages, avec toit à la Mansard. Façade en pierre. Les fenêtres sont surmontées d'arcs en double accolade de forme originale. Un pavillon isolé, formant bâtiment de derrière, de la même époque, renferme un salon avec sa garniture ancienne, boiserie et murs couverts d'une tenture violette. Il est établi sur des substructions qui paraissent notablement plus anciennes.

N° 40. Même façade que le n° 38.

N°s 42 et 44. Maisons du XVIIIe siècle, toutes pierres.

De ce côté de la rue, en retrait de 15 ou 20 mètres sur les façades, se trouvait le mur de la première enceinte (romaine) de Tournai. Le sol de la rue elle-même longeait la voie romaine de Tournai vers Werwicq, Cassel et Boulogne, qui continuait par la rue Piquet, la rue Saint-Jacques et la rue de la Madeleine. On y a retrouvé des sépultures romaines, en 1903.

Au bas de la rue, vers les n°s 9 ou 11, passait autrefois le mur de la deuxième enceinte qui rejoignait celui de la première enceinte à la hauteur, ou à peu près, du vieux Marché au poisson. La porte Ferain ouvrait dans l'axe de la rue.

Plusieurs maisons du côté des n^os impairs ont conservé jusqu'en ces derniers temps, des jardins, plus élevés que le sol de la rue, établis sur l'ancien rempart. On voit encore (n° 12) une tour du rempart.

N° 17. Maison du XVIIe siècle, type des maisons du quai Notre-Dame.

N° 19. Derrière une déplorable façade moderne en briques, on trouve une importante demeure bâtie en 1709. Un vaste escalier à balustres, le limon décoré de rinceaux, porte la date 1710. Les plafonds sont supportés par des poutres dont la semelle sculptée offre un cartouche avec des lettres entrelacées. Plusieurs cheminées ont gardé leurs boiseries à moulures, au centre desquelles est fixé un petit tableau.

N°s 21 et 23. Maison de type français du quai Notre-Dame.

N°s 25 et 27. Même style; tortures saillantes, lucarnes de grenier à montants sculptés.

N°s 31 et 33. Maisons époque Louis XVI.

N° 35. Maison de style empire.

Rue Tête-d'Argent.

N° 1. Maison du XVIIe siècle, style renaissance tournaisienne, entièrement défigurée.

N° 5. Maison de style renaissance tournaisienne de belle ordonnance. briques et pierres, fenêtres à croisillons en pierre; formait deux maisons dans le principe, légères différences (cartouches et ancres) datée 1672.

N° 7. Maison de style renaissance du XVIIe siècle.

N° 11. Maison de style Louis XVI.

N° 13. Maison XVIIIe siècle.

N° 15. Maison de style renaissance, XVIIe siècle, modernisée.

N° 2. Maison du type français du quai Notre-Dame, briques et pierres, à joints taillés en creux; briques sous les appuis des fenêtres.

N° 4. Maison du même type, défiguré.

N° 6. Maison du même type, le soubassement renouvelés à l'époque de l'empire, et refait de nouveau en 1898.

N° 8. Maison type français, XVIIe siècle.

N° 12. Maison du XVIIIe, pierres et briques par assises.

Vieux Marché au poisson (aux jambons).

Cette rue occupe l'emplacement d'un fossé comblé de la première enceinte. Le mur romain suivait à peu près l'alignement des maisons.

Les maisons du bas de la rue, n°s 1 et 3, faisant l'angle de la rue de Courtrai, sont de très bons spécimens, encore bien complets mais fort dégradés, du type dit français du XVIIe siècle, à pilastres de pierre entre les fenêtres; celles-ci ont gardé leurs petits bois et le soubassement des façades n'a pas été modifié, comme il est arrivé trop souvent. Construites en 1685 (Consaux du 6 février 1685).

N° 15. Maison du même type.

N°s 29, 31, 33. Trois maisons construites en 1781. Le rez-de-chaussée surmonté d'un arc qui occupe toute la largeur de la façade (reg. aux plans, volume non inventorié, n° 124).

N° 31 à 35. Maisons type français, XVIIe siècle.

Rue de Courtrai.

N° 6. Maison du commencement du XVIIIe siècle.

Au bas du marché, en travers de la rue de Courtrai, se trouvait autrefois la porte des Verriers.

La maison nº 8, de la rue de Courtrai, qui fait face au Vieux Marché au poisson, possède de vastes souterrains, en partie obstrués, qui remontent dans la direction du marché.

C'est dans le jardin de cette maison qu'on peut le mieux voir la tour de la première (?) enceinte dont il est parlé à la rue des Fossés nº 19.

Nos 16, 18 et 20. Maisons du XVIIe siècle, style renaissance, d'un type très élégant, entièrement défigurées, en 1902.

Nos 22 et 24. Maisons du XVIIe siècle.

Nº 28. Maison de style Louis XVI.

Nº 1, 3 et 5. Maisons à l'angle du vieux Marché au poisson, type français du XVIIe siècle, type du quai Notre-Dame.

Nos 7, 9, 11. Maisons du XVIIIe siècle.

Nº 13. Maison de la fin du XVIIe siècle, style français; modernisée.

Nos 17 et 19, 25 et 27. Maisons du XVIIe siècle, modernisées.

Nos 29 et 31. Maison de la fin du XVIIIe siècle, transformées.

Nº 43. Maison de type français, 1694. (Reg. aux plans, nº 444).

Rue du Cygne.

Nº 7. Maisons de style Louis XVI, par Delbarre, maître maçon (reg. aux plans non inventorié, nº 132).

Nº 9. Maison, XVIIIe siècle.

Nos 11 à 15. Maisons du XVIIe siècle, modernisées.

Nº 10 à 23. Maisons type français du quai Notre-Dame, à trumeaux plus larges, belles ancres.

Nº 25. Maison de style Louis XVI.

Nº 29. Très belle maison de style Louis XVI, construites en 1782, par A.-J. Douay, architecte, pour le sieur Marlier, sculpteur (reg. aux plans, farde non inventoriée, nº 131). Fort bien conservée.

Nos 31 à 35. Maisons du commencement du XVIIIe siècle, pierres et briques.

Nos 2 à 10. Maisons du type français des maisons du quai Notre-Dame. Certaines ont eu des cartouches sculptés sous les appuis des fenêtres. Ancres à petites fleurs de lys (au nº 8).

Les maisons nos 6 et 8, bâties en 1692 (reg. aux plans 442. fº 10).

Nos 10, 12 et 14. Maisons de style français du XVIIe siècle, à trumeaux en forme de pilastres à bossages.

Nos 16, 18, 20. Maisons du XVIIe siècle, type français, du quai Notre-Dame.

Nos 22, 26, 28. Maisons du XVIIIe siècle, toutes pierres sans intérêt.

No 24. Maison de type français du quai Notre-Dame.

N'30 et 32. Ancien hôtel de la petite nef, déjà connu en 1403.

Impasse de la rue du Cygne.

Au fond se trouve l'ancienne tour de défense dont il est parlé rue des Fossés no 19. Dans une dépendance de la même maison, on voit encore quelques arcs supportés par des colonnes en pierre du XIIe siècle, ayant appartenu à une construction dont l'origine n'est pas connue.

PAROISSE SAINT-JACQUES.

Quai des Salines.

No 7. Deux maisons de style français du XVIIe siècle, réunies en une.

No 15 Maison en pierre, de style Louis XVI; le rez-de-chaussée occupé par une baie unique.

No 19. Maison de style Louis XV, en pierres et briques.

No 23. Maison de style Louis XVI.

Rue du Bourdon Saint-Jacques.

No 1. Maison pierres et briques, XVIIIe siècle, du type des maisons du quai Saint-Brice.

Nos 3 et 5, maisons du type du quai Notre-Dame.

Nos 7 et 9, maisons du XVIIIe siècle, arcs des fenêtres en anse de panier, façade en pierres et briques, fenêtres cintrées, XVIIe siècle.

No 15. Maison du XVIIIe siècle.

No 17 et 19. Maisons du XVIIe siècle, type français des maisons du quai Notre-Dame.

N° 21. Maison de style Louis XVI. Modernisée.

N° 16. Hôtel du XVIIIe siècle, style Louis XV.

N° 18. Maison du XVII° siècle, type français, défigurée.

N° 20. Maison de même style, la porte entre deux pilastres.

N° 22. Maison de style Louis XVI.

Rue Saint-Jacques.

N°s 3, 5, 7, maisons du XVIII° siècle.

N° 11 construit en 1766 (reg. aux plans non inventorié, n° 307).

N° 13. Maison pierres et briques. datée 1775.

N° 17. Maison de style Louis XV, construite par A.-J. Douay, en 1749. Fronton sculpté avec initiales et la date 1750. (Reg. aux plans, vol. 447). Dans le mur de la façade vers la cour, quatre pierres sculptées provenant d'une cheminée gothique aux armes de France.

N° 19. Façade moderne, et dans la cour, façade de l'ancien Hôtel du miroir, XVII° siècle.

N° 23. Maison du XVIII° siècle, défigurée.

N° 27. (Au Picotin). Maison de type français des maisons du quai Notre-Dame, bâtie en 1692, toitures saillantes. (Reg. aux plans, 442, n° 25).

N° 39. Maison Louis XVI.

N° 41. Ancien hôtel du baron de Joigny. Porte monumentale de style Louis XIV, bâtie en 1704 (reg. aux plans, 445). Le batiment du fond de la cour est du XVII° siècle.

N° 2. Maison de l'époque empire enseignée « A la foire de Leipzig. »

N° 4. Maison de style Louis XVI, modernisée.

N° 8. Ancien hôtel Hoverlant du Carnois, aujourd'hui à la douairière de la Vingne; construit en 1788? Salons de style Louis XVI.

N° 14. Jolie maison rappelant les constructions de style français, du quai Notre-Dame, datée par ses ancres 1719.

N° 16. Hôtel de style Louis XVI.

N° 18. Ancienne auberge du Lion blanc, façade pierres et briques, de style renaissance du XVII° siècle, pignons à gradins, cartouches sculptés en pierre blanche.

N° 20. Maison dn type quai Notre-Dame, modernisée.

N° 22. Maison du XVII° siècle (renaissance), en pierres et

briques (complètement modernisée), datée par ses ancres 1672, fenêtres à croisillons en pierre.

Rue des Sœurs-Noires.

Nos 2 et 4. Maisons du type français des maisons du quai Notre-Dame, XVIIe siècle. Le no 4, parait être la maison bâtie en 1705, du registre aux plans, 445, no 29. Toiture saillante.

Nos 6, 8 Maisons du XVIIIe siècle, époque Louis XV. Les fenêtres ont gardé leurs anciens barreaux en fer. Beau grillage en fer forgé, au-dessus de la porte.

No 10. Maison de style français, type du quai Notre-Dame. Toiture saillante, modernisée.

No 12. Portique de style empire.

No 14. Maison de style français, type du quai Notre-Dame; modernisée.

No 22. Maison du XVIIe siècle, pierres et briques.

No 24. Maison du XVIIIe siècle.

Nos 26 et 28. Maisons de style renaissance du XVIIe siècle; fenêtres à croisillons en pierre (modernisées). Elles ont fait partie de l'ancien couvent des Sœurs noires. (Voir rue Claquedent).

No 30. Maison de style empire.

No 34. Maison datée sur une ancre 1749, pierres et briques.

No 36. Maison de style Louis XV. Lucarne de grenier avec beaux montants sculptés; modernisée en 1904.

No 48. Petite maison à pignon, briques et bois, datée 1599; le rez-de-chaussée remanié au XVIIIe siècle.

Nos 1. et 3, (coin de la terrasse Saint-Jacques) construit en 1792. Style Louis XVI.

Xo 11. Portique de style Louis XVI.

No 17. Maison du type français des maisons du quai Notre-Dame.

Nos 23 et 25. Maison du XVIIIe siècle, modernisées.

Nos 31 à 35. Maisons du XVIIe siècle, briques et pierres, de style renaissance tournaisienne, avec croisées en pierre; façades encore bien complètes, sauf la toiture qui a été modernisée. A l'intérieur, plafonds à poutres apparentes qui reposent sur des corbeaux en pierre. La grand'porte, no 31, pourrait être un remaniement.

Rue Claquedent, (c'est-à-dire misérable, ou bien caque dame, femme de mauvaise vie).

N° 7. Imprimerie de MM. Casterman. (Voir rue de la Tête d'Or). Elle est établie en partie dans les anciens bâtiments du couvent des Sœurs noires anciennes, ou religieuses d'*arcte vie*, dont le corps de logis principal était à front de la rue des Sœurs-Noires, nos 26 et 28. Construction en briques et pierres, la brique dominant. L'une des façades a ses fenêtres surmontées d'un larmier en briques. Ancres à enroulements. Lucarnes de grenier en maçonnerie. Le pignon est daté par ses ancres 1676.

N° 8. Porte et mur décorés de pilastres, du XVIIIe siècle.

N° 16. Partie de l'ancien couvent des Carmes, XVIIe siècle.

Nos 20 à 26. Petites maisons du XVIIe siècle, en briques et pierres.

Nos 32, 34, 36. Maisons du XVIIIe siècle.

Terrasse Saint-Jacques.

(*Rue du Grain d'Or*). N° 2, maison en briques et bois, à pignon, du XVIIe siècle, bien complète.

Nos 1, 3 et 4. Maisons du XVIIe siècle.

N° 6. Maison en bois et briques.

Rue du Palais Saint-Jacques.

N° 2. Maison du XVIIe siècle, modernisce.

N° 3. Maison du XVIIe siècle, avec façade empire.

N° 5. Maison du XVIe siècle, façade toutes pierres, fenêtres à croisées en pierre, très défigurée.

N° 6. Hôtel de style Louis XIV, très modernisé, bâti en 1704. (Reg. aux plans, n° 445, et Consaux du 25 mai 1703).

N° 7. Maison en briques et bois, plâtrée.

ÉGLISE SAINT-JACQUES.

Rue des Carmes. (Ancienne rue Royale).

Nos 1 et 3. Maisons du XVIIe siècle de style français du quai Notre-Dame. En pierres et briques.

N° 5. Maison à pignon, briques et bois ; le rez-de-chaussée transformé au XVIIe siècle.

N° 7. Maison à pignon avec gradins, du commencement du XVIIe siècle, en pierres et briques ; fenêtres à croisillon en

pierre; cordons-larmiers moulurés; rez-de-chaussée remanié au XVIIIe siècle.

N° 13. Maison du XVIIIe siécle.

N° 15. Maison de style renaissance tournaisienne, du XVIIe siècle, en pierres et briques; fenêtres à croisillon en pierre.

N° 17. Maison à pignon, (autrefois à gradins); belle façade en pierres et briques, de style renaissance tournaisienne; fenêtres à croisillons en pierre; cordons moulurés. Crochets dans la façade, XVIIIe siècle.

N° 19. Ecole normale, ancien couvent des Carmes. Construction en briques et pierres disposées en chainages, comme aux maisons du quai Saint-Brice.

Nos 21 et 23. Maisons du XVIIe siècle, défigurées.

N° 27. Belle maison du XVIIe siècle, style renaissance tournaisienne; fenêtres à croisillon en pierre; pignon à gradins; au-dessus de la porte, petite niche qui paraît plus récente.

N° 29. Maison du XVIIe siècle, modernisée.

N° 31. Maison de la fin du XVIIe siècle, pierres et briques, rappelant le style français de l'époque. Belles ancres à enroulements, lucarne de grenier.

N° 35. Maison du XVIIe siècle, modernisée.

N° 37. Petite maison à pignon, briques et bois, du XVIIe siècle, les fenêtres et le rez-de-chaussée remaniés.

N° 41. Maison du type quai Notre-Dame; belle lucarne de grenier.

N° 45. Maison du XVIIe siècle, de style renaissance, le rez-de-chaussée a été remanié. (Autre maison du même type, rue Blandinoise, n° 56.)

N° 47. Porte et fenêtre d'une maison du XVIIe siècle, l'encadrement de la porte en pierre, à moulures gothiques prismatiques est peut-être plus ancien (XVe siècle?). Cordons larmiers.

Nos 49 et 51. Maisons du XVIIe siècle, de style renaissance tournaisienne, fenêtres à croisillons en pierre, même type que le n° 15, très défiguré.

N° 55. Maison du XVIIIe siècle.

N° 2. Maison du XVIIIe siècle.

Nos 4 et 6. Maisons du XVIIe siècle, style renaissance tournaisienne, fenêtres à croisillons en pierre; très défigurées.

N° 8. Ecole normale de l'État, ancien Mont de piété, érigé

en 1618 sur les plans de Wenceslas Coeberger, auquel sont dus la plupart des Monts de piété du pays.

Le vaste bâtiment est à trois étages, construit en pierres et briques avec fenêtres à croisillons en pierre dans le style de la renaissance; solide corniche en pierre. Il porte au pignon la date 1622.

Une tourelle en briques, avec élégant campanile, recouvert en ardoises et en plomb, renferme l'escalier qui conduit aux divers étages; elle est de style renaissance classique.

N° 10. *Couvent des Ursulines* (ancien hôtel des comtes d'Hoogstraeten, considérablement agrandi). Ce bâtiment date de 1640 et appartient au style de la renaissance, pierres et briques, fenêtres à croisillons en pierre; mais il a été complètement modernisé. On remarque à l'intérieur une belle galerie voûtée, au rez-de-chaussée, rappelant celles de la Halle aux Draps, moins les colonnes. Toutes les salles sont voûtées; on y voit encore plusieurs cheminées anciennes, formées de deux consoles en pierre à enroulements, avec hotte carrée, saillante, supportée par des traverses de bois reposant sur lés consoles, sans linteau de pierre.

N° 16. Maison de même style (incorporée dans le couvent).

Rue Blandinoise.

N°s 3. 5, 7, maisons du XVIIIe siècle, défigurées

N°s 11 et 13. Maisons de même genre.

N° 15. Maison à pignon, bois et briques, défigurée.

N°s 17, 19 et 21. Maisons du XVIIIe siècle.

N° 37. Maison pierres et briques, à cartouches, construite en 1684 (reg. aux plans, 436, n° 4 ou 435, n° 13).

N° 39 Maison du XVIIIe siècle.

N° 10. Maison du XVIIIe siècle.

N° 18. Maison à pignon, en briques et bois.

N° 28. Maison en pierres et briques de la fin du XVIIe siècle; niche au-dessus de la porte, toiture saillante et lucarnes de grenier.

N°s 40 à 48. Quatre maisons à pignon sans gradins, briques et bois, avec crochets dans la façade, datées 1654.

N° 56. Très élégante maison du commencement du XVIIe siècle, en briques et pierres, de style de la renaissance tournaisienne. L'étage est très décoré, les fenêtres sont grandes, à

montants moulurés. Le rez-de-chaussée a été misérablement transformé au XVIIIe siècle.

Rue des Bouchers Saint-Jacques.

N° 2. Ancien hôtel d'Alcantara, de style Louis XVI (faisant actuellement partie des bâtiments de la Banque centrale tournaisienne). Une chambre à coucher est décorée de lambris et de panneaux sculptés d'un style très riche; elle a conservé les colonnes qui formaient l'alcove du lit. Les boiseries de plusieurs appartements, tous de même style, sont fort belles.

N° 14. Maison de la fin du XVIIe siècle, cartouches sous les fenêtres.

N° 16. Deux maisons en une, du XVIIe et du XVIIIe siècle.

N° 20. Maison datée 1699, pierres et briques, de style français, et qui a gardé sous les fenêtres de l'étage, des cartouches en pierre sculptée. L'un deux représente un berger et son troupeau, l'autre un boucher apprêtant un bœuf. Le cordon mouluré, sous les fenêtres a été abattu.

N° 22. Maison de même style que le n° 20.

N° 28. Maison, en pierres et briques, datée par ses ancres 1680.

N° 30. Maison de la fin du XVIIe siècle.

N° 32. Grand porte et fenêtre, bâti en 1703 (reg. aux plans, vol. 445, n° 20 20 ou en 1756, reg. aux plans 445).

N° 42. Maison du XVIIIe siècle.

N°s 15, 17 et 19. Maisons du XVIIIe siècle.

N°s 21 et 23. (Coin) maisons du XVIIIe siècle.

Placette aux Oignons.

N°s 3, 5. Maison du XVIIIe siècle, en briques et pierres par assises régulières.

N° 7. Petite boucherie, existant en cet endroit depuis le XIVe siècle, mais réédifiée au XVIIe siècle. Oculus ovales dans la façade.

N° 11. Maison du XVIIe siècle en pierres et briques, dont la partie de gauche, avec la porte, est seule ancienne; elle a été remaniée. Les appuis des fenêtres de l'étage ont été abaissés et les boiseries ont été modernisées. Le plan primitif comporte des volets en bois, extérieurs. Construite en 1740 (registre aux plans, 447).

N° 15. Maison du XVIIe siècle.

N° 19. Maison à pignon formant fronton, XVIIe siècle; remaniée.

N° 4. Maison du XVIIIe siècle.

N° 8. Maison de style renaissance, XVIIe siècle, défigurée.

N° 14. Maison du XVIIIe siècle, type moderne, défigurée.

N° 28. *Fossé Kinsoen.* Un escalier de 40 à 50 marches donne accès à un fossé de la seconde enceinte de la ville qui fut affecté au tir des archers (gilde Saint-Sébastien) après la construction de la troisième enceinte, au XIIIe siècle. La maison des archers était située à front de la rue Perdue, n° 2, contre le *Fort rouge.*

Trois dessins des registres aux plans (n° 448) exécutés en 1772, donnent le plan du Fort Rouge et de ses environs.

Rue Perdue.

N° 3. Waux-Hall (l'ancien jeu de paume, plus tard local de diverses sociétés). La façade actuelle est de style Louis XVI.

N° 5. Maison de style empire, la plus remarquable de la ville.

N° 7. Maison du XVIIe siècle, défigurée.

N°s 9 et 11. Maisons style empire.

N° 25 Hôtel de Madame la douairière du Maisnil (dit autrefois *la Monnaie*), époque premier empire.

N° 2. Ancienne maison des archers.

N° 8. Maison du XVIII siècle, défigurée.

N°s 14 et 16. Maisons du XVIIe siècle modernisées La grand'porte fermait autrefois un passage conduisant à l'église Saint-Quentin.

La façade vers le jardin est intéressante par un escalier extérieur, avec large balcon, reposant sur des consoles en bois, très pittoresque; un petit pavillon sans étage, porte dans sa façade, cinq cartouches avec armoiries, monogrammes IHS et MA, et la date 1691. Il renferme des cheminées en marbre, du même temps, composées de colonnes torses engagées, qui supportent des consoles sans moulures et un linteau plat, très simple.

Dans le sol de la rue Perdue, et spécialement sous le théâtre et sous les maisons qui lui font face, on a découvert en 1853 un important *cimetière gallo-romain et franc*, dans lequel les tombes à incinération et celles à simple inhumation, se rencontrent en nombre à peu près égal. Un dessin très exact de ces

tombes, et la plupart des objets qui y ont été recueillis, se trouvent au musée d'antiquités.

N° 40. (Café de l'Univers). Maison du XVIIe siècle, modernisée. Caves curieuses superposées, situées à des hauteurs différentes. L'une d'elles s'étend sur une longueur de huit mètres environ sous le Marché à la paille. La voûte en berceau est supporté par de puissants arcs en pierres, très surbaissés. Dans une autre de ces caves, existe un vaste puits comblé. Le pignon latéral de la maison, est en en briques et bois, type du XVIIe siècle.

Rue Picquet.

N°s 2 et 4. Maisons du XVIIIe siècle.

N° 6 Maison en briques et pierres, avec (autrefois) des cartouches sous les fenêtres, bâtie en 1703 (reg. aux plans, 445, n° 21).

N°s 5, 7, 9, 19. Maisons du XVIIIe siècle, modernisées.

PAROISSE SAINTE-MARIE-MADELEINE.

Rue des Augustins.

N° 6. Maison du XVIIe siècle.

N°s 14 à 18. Hospice de Montifaut. Construit en 1653. Style renaissance tournaisienne, pierres et briques, fenêtres à croisées en pierre; toiture saillante, pignon à gradins sur les côtés. Le rez-de-chaussée a été remanié au XVIIIe siècle. Un second bâtiment, entre cour et jardin, est de même époque, et a mieux conservé son caractère ancien.

N° 22. Maison du XVIIIe siècle.

N° 30. Collège des PP. Jésuites.

N° 13. Maison du XVIIe siècle, modernisée; un balustre sculpté, qui divisait en deux jours l'imposte de la porte, est daté 1623. Ancres à enroulements.

N° 15 Grand'porte conduisant à l'ancien clos des Augustins, où existe un ancien bâtiment, en pierres, avec un haut pignon percé d'une ouverture ogivale (aujourd'hui bouchée); sur la

face latérale du même bâtiment on voit six arcs ogivaux, qui paraissent dater du XVIe siècle, et ont sans doute appartenu au cloître du couvent. Une haute tourelle en briques, malheureusement privée de sa toiture, flanque l'un des côtés du pignon.

N°s 19 à 23, magnifiques façades de style renaissance tournaisienne du XVIIe siècle, très dégradées, mais qu'on pourrait fort facilement restaurer. Fenêtres à croisillon en pierre, cordons en pierre moulurés, toiture saillante, en tuiles, sur modillons. Une des portes est à arc plein-cintre avec larmier en pierre ; les autres sont prises dans la partie inférieure d'une fenêtre.

N° 33. Maison du XVe siècle, modernisée.

N° 37. Maison du XVe siècle. Belle cheminée gothique. (Démolie en 1903).

N°s 39 à 43. Maisons de la fin du XVIIe siècle, pierres et briques.

N° 49. Maison du XVIIIe siècle.

N° 51. Maison du XVIIe siècle, de style renaissance tournaisienne, très défigurée.

Rue Frinoise.

Tout en bas de la rue des Augustins, faisant le coin de cette rue avec la rue Frinoise (c'est-à-dire Froyennoise, route de Froyennes) se trouvait le COUVENT DES AUGUSTINS, fondé en 1293 et démoli entre 1803 et 1813.

Il n'en reste plus d'autres vestiges que les bâtiments dont il est parlé ci-dessus, (entrée par la rue des Augustins) et un mur en moellons, renforcé par des contreforts, avec deux portes ogivales, donnant dans la rue Frinoise, n° 8 ; ce mur est un reste de la façade latérale de l'église, dont le chevet faisait l'angle de la rue des Augustins. La façade occidentale donnait sur une cour intérieure à laquelle on avait accès par les deux portes encore existantes. Cette façade, à en juger par certains débris qui ont été recueillis, devait être de style gothique tertiaire ; au centre ouvrait une porte, divisée en deux, par une colonnette en pierre. Deux tourelles rondes, en pierres bien appareillées, flanquaient les angles de la façade. En 1618, l'entrée de l'église fut transportée à front de la rue des Augustins. (Voir Tournai en 1701).

A l'extrémité de cette rue, au fond de l'impasse, se trouvent

les jardins de l'ABBAYE DES PRÉS, important monastère entièrement détruit aujourd'hui.

Il avait été établi en cet endroit vers 1566 par les religieuses de l'Ordre de Saint-Augustin (cisterciennes), lorsque leur première abbaye, dite des Prés porcins ou prés à nonains, sise entre l'Escaut et la drève de maire, hors des fortifications de la ville, fut détruite par les guerres. Ces religieuses étaient fixées à Tournai depuis 1230.

Dans le jardin, un reste de l'ancienne sacristie avec deux grandes fenêtres à double croisillon en pierre *blanche* et petite porte à arc plein-cintre. Un mur de clôture vers le rempart est daté par ses ancres 1674.

Au fond du jardin, petite chapelle datée 1679 et construite dans le style en usage à cette époque. Un oculus ovale décore la façade. La chapelle est couverte par une voûte en bardeaux.

N° 10. Maison du XVIIe siècle, ancienne dépendance de l'abbaye.

En face, et de l'autre côté de la rue Frinoise, derrière un mur monumental moderne, s'élève l'ancienne caserne d'artillerie, construite en 1681, aujourd'hui affectée au logement des agents de police.

Une petite rue, partant de cette caserne et aboutissant à la rue de la Madeleine (ruelle Tranchant) est bordée par quatre maisons, autrefois dépendant de la caserne; la silhouette de leur façade postérieure, sur le Boulevard, sans le moindre mérite artistique d'ailleurs, est originale. Au centre de la façade, on voit sculptées sur pierre, les armes de France, entourées des colliers de saint Michel et du Saint-Esprit (XVIIe siècle).

Rue de la Madeleine.

Cette rue, dont la forme onduleuse est très « esthétique » et qui était autrefois l'une des plus belles et des plus fréquentées de la ville, a vu maints cortèges et fêtes publiques. C'est par là en effet que la plupart des souverains ont fait leur entrée à Tournai, et en particulier Louis XV après la bataille de Fontenoy.

A l'extrémité de la rue commence la drève de Maire, superbe

allée plantée d'arbres, créée à la fin du siècle dernier et qui longe la grand'route de Tournai à Courtrai.

N° 2. (Coin de la rue du Floc-à-Brebis). Maison du XVIIe siècle, pierres et briques, pignon à gradins; fenêtres à croisillon en pierre. A la façade latérale, lucarne de grenier, en maçonnerie, surmontée d'un pignon à gradins.

N° 18. Sur l'emplacement de cette maison s'élevait la maison d'Albert Douay, architecte de talent, dont nous avons parlé page 285.

N°s 34, 36 et 38. Maisons du XVIIIe siècle, en pierres et briques.

N° 44. Maison de style empire.

N°s 48 et 50. Maisons du XVIIIe ou de la fin du XVIIe siècle, pierres et briques. Ancienne demeure de Lefebvre Caters, orfèvre et fabricant de bronzes dorés.

N°s 54 à 66. Maisons du XVIIIe siècle, de types divers.

N° 68. Auberge du Lion d'Or, XVIIIe siècle, pierres et briques.

N° 9. Maison de la fin du XVIIIe siècle, style Louis XVI.

N°s 11, 13 et 17. Maisons du XVIIIe siècle

N° 19. Maison du XVIIIe siècle, avec des parties du XVe siècle, à l'intérieur.

N° 21. Jolie maison du XVIIe siècle, en pierres et briques, pignon à gradins avec fenêtre plein cintre surmontée d'un larmier; larges fenêtres à l'étage; rez-de-chaussée modifié; cordons moulurés en pierre. Belles ancres à enroulements.

N° 27. Maison du XVIIe siècle, type des maisons du quai Notre-Dame. Grand'porte à chambranle sculpté. A l'intérieur, dans la cour, porte gothique surmontée d'un arc en accolade.

N°s 29 à 31. Maisons du XVIIIe siècle, de style Louis XV, modifiées.

N° 33. Maison de style Louis XVI, tout le rez-de-chaussée compris sous un seul arc.

N° 39. Maison de la fin du XVIIIe siècle.

N° 41 et 43. Maisons du XVIIe siècle, type français des maisons du quai Notre-Dame; ancres à enroulements, modernisées.

ÉGLISE DE LA MADELEINE.

N° 47. Maison du XVIIe siècle, pierres et briques, avec 3 cartouches sculptés, dont l'un représente la Madeleine, les deux autres des mendiants. ?

Nos 49 à 57. Maisons de même style à cartouches (grattés).

Entre les nos 57 et 59 s'ouvre une porte qui donnait autrefois accès au Béguinage, fondé en 1241, et exproprié au commencement de ce siècle.

Nos 79, 81 et 83 Maisons du XVIIe siècle (fort dégradées) briques et pierres, avec cartouches sculptés. L'un d'eux représente deux béliers luttant.

Rue du Béguinage.

Nos 8, 10, 12. Maisons du XVIIIe siècle, en briques et pierres isolées.

Nos 18 à 24. Maisons du XVIIe siècle; petites portes, à arc plein cintre surmontées d'un larmier et d'un oculus.

No 24. Maison plus ancienne que les autres, les pierres d'encadrement des fenêtres sont chanfreinées.

No 26 Niche en pierre sculptée au-dessus de la porte, qui a été modifiée.

No 28. Maison sans étage, XVIIe siècle, toiture saillante.

Rue Floc-à-Brebis.

Nos 5 et 11. Maisons du XVIIIe siècle.

No 13. Maison de style renaissance tournaisienne, modernisée.

No 2. Maison du XVIIIe siècle, pierres et briques.

Quai des Salines.

No 24. Maison de l'époque Louis XV, en briques et pierres, rappelant le type des maisons du quai Saint-Brice.

No 25. Maison de même style, remaniée (reg. aux plans, volume non inventorié, no 382, sans date).

No 27. Maison à plusieurs demeures, rappelant le style français des maisons du quai Saint-Brice; bâtie en 1752 (registre aux plans, 447).

Nos 31 et 33. Ancienne manufacture de porcelaines fondée par F. Peterinck en 1751. Ce bâtiment a été construit en 1763.

Le Pont des Trous.

Rue de l'Écorcherie.

Nos 37 et 39. Maisons du XVIIIe siècle.



N° 41. Maison pastorale. (Reg. aux plans, farde non inventoriée, n° 158), pierres et briques.

N°s 47, 49. Maisons du XVIIIe siècle, pierres et briques; toitures saillantes; portes anciennes.

Terrasse de la Madeleine.

N° 3. Maison sans étage, briques et bois, XVIIe siècle.

N° 5. Maison du XVIIIe siècle.

N° 6. Maison à pignon du commencement du XVIIe siècle, briques et bois, et bâtiment sans étage.

PAROISSE SAINTE-MARGUERITE.

Place de Lille (ancien marché aux Vaches).

N°s 1, 2, 3. Maisons du XVIIIe siècle, briques et pierres, d'une ordonnance correcte, les pierres des fenêtres forment encadrement, la clef des arcs descendant sous leur niveau. (Reg. aux plans. vol. non inventorié, n° 422). Le n° 2 construit en 1765.

N° 4. Maison de style renaissance tournaisienne, du XVIIe siècle, fenêtres à croisillons en pierre, belles ancres à enroulements; entièrement défigurée.

N° 9. Maison de forgeron, du XVIIIe siècle.

N° 15. Maison du XVIIe siècle, toutes pierres, et briques sous les appuis des fenêtres. 1689. (Reg. aux plans 439, n° 18).

N° 17. Maison de même type, avec cartouches sculptés sous les fenêtres, représentant des scènes du métier de boulanger.

N° 19. Maison du XVIIe siècle, contre l'église Sainte-Marguerite La plus petite de la ville, elle n'a que deux mètres environ de largeur; construite en 1689.

N° 23. Maison du XVIIe siècle, briques et pierres; au sommet de la porte, sculpture représentant la fuite en Egypte.

N°s 24 et 25. Maisons datées 1681, de style français, du quai Notre-Dame, en pierres et briques avec cartouches sculptés, d'un bon style et bien conservés, sous les fenêtres des

deux étages. Toiture saillante; bois des fenêtres à double croisillon et petits carreaux.

N° 28. Maison en pierre, du XVIIIe siècle.

EGLISE SAINTE-MARGUERITE.

Rue Dorée.

N° 2 Maison de style Louis XVI.

N° 10 Maison du XVIIe siècle, renaissance tournaisienne, défigurée.

N° 12. Maison du XVIe siècle (?) façade empire.

N° 20. Maison briques et pierres, de la fin du XVIIe siècle.

N° 22. Maison du XVIIe siècle, du type du quai Notre-Dame.

N°s 1, 3, 5. Maison du XVIIe siècle, du même type français.

N° 7. Maison du XVIIe siècle, renaissance tournaisienne.

N° 15. Maison de style empire.

N°s 17, 19, 21. Maisons de la fin du XVIIe siècle, briques et pierres. Type français des maisons du quai Notre-Dame.

Rue As-Pois.

N° 1. Maison du XVIIe siècle, fenêtres à croisillon en pierre et à barreaux en fer.

N° 41. Maison du XVIIIe siècle.

N° 43. Maison briques et bois, XVIIe siècle.

N° 97. Maison de même type, sans pignon.

N° 111. Maison du XVIIIe siècle, pierres et briques.

N° 16. Mur de clôture de l'abbaye Saint-Médard, orné de pilastres et d'oculus ovales renversés, daté 1675. Ce mur a été prolongé en 1727. (Reg. aux plans, vol. non inventorié, n° 7).

N° 8. Maison du XVIIe siècle, complètement modernisée. Ancres en forme de crosse, de P, et la date 1676, à la façade vers la cour.

N° 14. Maison en briques et bois, défigurée.

N° 16. Maison dont le rez-de-chaussée est compris sous un grand arc unique. Fenêtre à croisée de pierre, à l'étage. Petit pignon en briques et pierres. XVIe siècle.

N°s 18, 20, 22. Maisons du XVIIe siècle, briques et pierres par assises; assez bien restaurées.

N° 28. Maison très ancienne, peut-être gothique; en briques et pierres; fenêtres rectangulaires partagées par un montant à chanfrein; grands arcs de décharge en briques.

N° 36. Maison datée 1614, dont la façade est demeurée complète et intacte. Elle est en briques et pierres, avec fenêtres à croisées en pierre, encore existantes, et offre un type parfait de maison de la renaissance tournaisienne. Toiture saillante. Porte plein-cintre et petites portes.

N° 46. Maison du XVIIIe siècle, pierres et briques.

N° 54. Maison de même style.

Rue de France.

N° 9. Maison du XVIIe siècle, du type du quai Saint-Brice.

N°s 10 à 16. Maisons du XVIIIe siècle.

Rue des Aveugles.

N° 6. Maison pierres et briques, fin du XVIIe siècle. Cartouches sous les fenêtres.

N°s 14 et 16. Fondation des Aveugles, XVIIIe siècle.

N° 20. Maison du XVIIe siècle, style renaissance, défigurée.

Rue du Ballon.

N°s 2 à 12 et 14 à 18. Maisons du XVIIe siècle, du type du quai Saint-Brice.

(Ancienne église Saint-Nicaise).

N° 5. Maison du XVIIe, type du quai Saint-Brice.

N° 15. Maison de style renaissance, à croisées en pierre, en partie restaurée.

Rue Prevost.

N° 30. Maison en briques et bois, sans pignon.

Rue Roc Saint-Nicaise.

N° 1. Ancien hôtel de Vignacourt, importante construction de style Louis XVI ; renferme plusieurs salons qui ont conservé de belles boiseries sculptées de l'époque.

N°s 15, 17, 19. Maisons du XVIIe siècle, type français du quai Notre-Dame.

N° 21. Maison du XVIIIe siècle.

N° 25. Petite maison à pignon, bois et briques, cordons moulurés en pierre.

N°s 29 et 31. Maisons du XVIIe siècle, type français, du quai Notre-Dame.

N° 35. Hôtel du XVIIe siècle, briques et pierres du style français du quai Notre-Dame, mais avec larges trumeaux; toiture saillante supportée par des consoles à moulures. Grande porte à montant et traverse sculptés. Les pierres à joints taillés en creux.

Dans le jardin on conserve le couronnement, en fer forgé, de l'ancien puits du XVIIe siècle.

N° 51. Porte en bois sculpté (avec médaillon représentant saint François). XVIIe siècle. Le reste de la maison est moderne.

N°s 53 et 55. Maisons pierres et briques du XVIIIe ou du XVIIe siècle.

N° 57. Maison à pignon du XVIIe siècle, briques et bois; cordons en pierre moulurés, Datée 16.... dans le pignon.

N° 59. Hôtel de style empire.

N° 22-26. Société et cité ouvrière, établies dans des bâtiments ayant fait partie autrefois du *couvent des Dominicains*, construits au commencement du XVIIe siècle, et fort détériorés. Ils ont tous les caractères du style de cette époque, que nous avons désigné sous le nom de renaissance tournaisienne : construction en pierres et briques, fenêtres à croisées en pierre, pignons (l'un d'eux est daté 1619).

A l'intérieur on trouve encore quelques voûtes sur arcs doubleaux surbaissés, à caissons. Du côté des jardins on voit les restes d'un cloître à arcades gothiques, tandis que la masse de la construction est du style de la renaissance et offre cette particularité que toute cette partie gothique est en briques, les moulures des cordons étant faites de briques et de tuiles. A l'étage, grandes fenêtres rectangulaires à croisillons doubles en pierre; contreforts; ancres; corniche en pierre.

N° 48-58. Maisons du XVIIe siècle, rappelant le style des maisons du quai Saint-Brice. Toiture saillante à modillons reposant sur une forte moulure en pierre. Le rez-de-chaussée toutes pierres, l'étage briques et pierres; bois des fenêtres à double ou simple traverse; porte carrée avec imposte, prise dans une ouverture de fenêtre.

N°s 66 et 68. Façades modernes; pignons de derrière en briques et bois.

N°s 70, 72, 76, 86 et 88. Maisons du XVIIIe siècle.

N° 78. Maison de style renaissance à croisillons en pierre.

N° 84. Maison du XVIIe siècle; pierres et briques.

Roquette Saint-Nicaise.

Nos 2 et 4. Maisons de la fin du XVIIe ou du XVIIIe siècle, en briques et pierres, toiture saillante, lucarnes de grenier anciennes.

Nos 6 et 8. Maisons de style renaissance tournaisienne, XVIIe siècle. Fenêtres à double croisillon en pierre. Cordons moulurés en pierre; portes à arc plein-cintre — en partie transformée.

No 10. Maison pierres et briques, les ouvertures à arc en anse de panier; construite en 1756 (reg. aux plans).

Nos 14 et 16. Maisons du XVIIIe siècle, (porte ancienne).

Vieux Marché à la paille.

No 3. Porte de l'ancienne abbaye Saint-Médard (voir rue As-Pois) en pierre, surmontée d'une niche élégante, construite en 1693 par Guillaume Hersecap. (Reg. aux plans, 442, fo 24).

No 4. Maison en pierres et briques du XVIIe siècle., fenêtres à croisées en pierre.

No 6. Maison avec médaillon sculpté en forme de losange, au type d'Henri IV. (XVIIe siècle), le rez-de-chaussée en briques et bois.

No 1. Anciennement maison en bois (dessiné par B. Pollet en 1836).

Rue Saint-Georges.

Nos 5 à 13. Maisons de style empire.

L'estaminet « Au grand Saint-Georges » occupe l'emplacement d'un fossé de la seconde enceinte de la ville qui s'étend sur toute la longueur entre la rue Saint-Georges et la rue Saint-Martin, à laquelle on a accès par un escalier débouchant au no 63. Il servait autrefois de champ de tir à la corporation des arbalétriers, dite de Saint-Georges. Tout ceci a été tranformé depuis 1895.

Sur le côté du fossé on voit encore un reste de mur de la seconde enceinte avec l'escarpe qui la précédait, et une tour construite en pierres appareillées. Cette tour, dont la partie supérieure est moderne, est visible dans la rue Saint-Georges. La partie ancienne est divisée en trois étages superposés, avec voûtes en calotte sphérique; toutes les ouvertures sont plein-cintre. A l'étage supérieur, on voit deux meurtrières très éva-

sées, ouvrant dans un mur épais de 1 mètre 50 centimètres.

Le bâtiment, ancien local de la corporation, a conservé, vers le jardin, sa façade ancienne, du XVII[e] siècle, en partie modernisée.

On y remarque des ancres en forme d'arbalète et trois médaillons en pierre sculptée, encastrés dans les trumeaux des fenêtres et qui représentent saint Georges, le dragon avec la princesse de Lydie et un animal fantastique. A l'étage, une grande salle occupe toute la largeur du bâtiment. Elle est garnie de lambris avec bancs, et a un plafond à poutres et solives très sobrement sculptées.

Place de Nédonchel (ancien marché à la toile).

N° 1. Maison du XVII[e] siècle, genre français, type des maisons du quai Notre-Dame, pierres et briques, les briques en retrait sur les pierres. Grand'porte surmontée d'une lucarne de grenier à montants sculptés. Toiture sans saillie sur la façade, et avec corniche en bois sculpté.

N° 2. Maison à pignon, semblable au n° 3, mais entièrement modernisée.

N° 3. Maison très importante de style renaissance tournaisienne, XVII[e] siècle, en briques et pierres, fenêtres à croisillon en pierre. Grand pignon à gradins; daté par les ancres 16.... (peut-être 1616).

N° 4. Maison du XVII[e] siècle, pierres et briques, à cartouches sculptés sous les fenêtres.

N[os] 5 et 6. Maisons du XVII[e] siècle, modernisées.

N° 7. Maison, datée 1628, entièrement modernisée.

N° 8. Maison à pignon, briques et bois, importante et bien conservée.

N[os] 9, 10, 11 et 12. Maisons du XVII[e] siècle, de style renaissance tournaisienne; cordons en pierre plate contournant les arcs de décharge, qui sont en briques. Quelques cordons moulurés. Portes plein cintre avec larmier (celle du n° 11, les autres ont été défigurées). Fenêtres à croisées en pierre; oculus dans le pignon, qui est à escaliers ou gradins. Datées par les ancres 16....

Réduit des Dominicains.

On y voyait un reste du mur de l'église, construite de 1660 à 1666, du Couvent des Dominicains, ce mur démoli en 1904.

Nos 7, 9 et 11. Trois maisons de style renaissance classique, du XVIIe siècle, en pierres, plus riche que la plupart des autres maisons de la même époque.

Dans un mur de la maison no 7, une pierre porte cette inscription : *Ce mur ycy est mouturier, 1558.*

No 8. Maison à pignon pierres et briques, avec fenêtre à arc plein cintre et larmier en pierre; belle construction de style renaissance tournaisienne, fenêtres à croisées en pierres. — Datée 1716.

No 16. Petite maison à pignon sans gradins, en briques et bois.

No 18. Maison du XVIIIe siècle, en pierres et briques.

Réduit des Sion, ainsi appelé à cause de la présence autrefois en cet endroit, du Couvent de Notre-Dame de Sion dont les religieuses suivaient la règle de saint Augustin. Elles avaient été instituées par un prêtre tournaisien nommé Jacques Bosquillon et établies d'abord à la rue des Filles-Dieu. Elles furent dispersées à la Révolution.

Nos 7 et 9. Maisons pierres et briques, avec cartouches sous les fenêtres, datées 1691.

No 11. Maison à pignon à gradins, briques et pierres.

Nos 13, 15, 17. Maisons de 1675 dont les façades sont bien conservées. Contrairement à ce qu'on voit généralement dans les constructions de ce type, les encadrements des portes et fenêtres, en pierre, font saillie sur le plat du mur, et ils ne descendent pas au-dessous du cordon d'appui des fenêtres. Les cartouches qui ornaient autrefois le dessous des fenêtres ont en partie disparu; toiture saillante, ancres à enroulements. A l'angle de la façade, une niche en pierre sculptée. Ces maisons sont de même style que celles de la rue des Puits-l'Eau, no 23, et de la rue des Meaux, no 4.

No 19. Maison du XVIIIe siècle, pierres et briques.

No 8. Maison du XVIIIe siècle, pierres et briques.

No 10. Maison à pignon, briques et bois.

No 12. Maison à pignon de style renaissance tournaisienne, défigurée.

No 16. Belle maison du XVIIe siècle, de la renaissance tournaisienne, briques et pierres avec pignon à escaliers ou gradins. Plusieurs étages indiqués par des cordons en pierre,

fenêtres à croisées, surmontées d'arcs de décharge où la brique et la pierre alternent. Niche au centre de la façade, cartouches avec la date 1677. Cette maison est fort délabrée, mais n'a pas été mutilée.

La maison voisine, n° 14, beaucoup plus simple, est de même style. Elles ont conservé toutes deux d'anciennes cheminées en pierre, sans sculpture.

Cour des Hibernois (ancien collège des étudiants irlandais), bâtiments du XVII[e] siècle avec des parties plus anciennes, mais fortement dégradés ; aspect assez pittoresque (tourelle d'escalier avec niche et statue de Notre-Dame, ancienne; escalier en bois, extérieur, dépouillé de ses anciennes sculptures). Démoli en 1903.

PAROISSE SAINT-PIAT.

Rue des Clairisses.

N[os] 3, 5, 7. Maisons de style Louis XVI, formant un ensemble, mais variées dans les détails.

N° 9. Maison de même style, construite en 1786, (reg. aux plans, farde non inventoriée, n° 98).

N° 11. Maison du XVIII[e] siècle, toutes pierres.

N° 13. Cercle artistique.

Au n° 11 et au n° 21, on voit encore quelques restes des bâtiments de l'ancienne MANUFACTURE DE TAPIS DE TOURNAI, Piat Lefebvre et C[ie]. Erigés en 1811 dans le style classique, sur les plans de B. Renard, ils ont été mis en vente en 1887 et en partie démolis. Une aile de ces bâtiments appartenait à l'ancien *Couvent des Clairisses*. C'était l'église, long vaisseau rectangulaire, recouvert d'une voûte en bardeaux, supportée par une corniche avec consoles à têtes d'anges et éclairée par des fenêtres ogivales. Elle fut érigée en 1657 et démolie en 1897.

N[os] 23 et 25. Maisons du XVIII[e] siècle.

N° 4. Maison à façade en pierre, de style Louis XVI.

N° 6. Maison du XVII[e] siècle, de style renaissance, fenètres à croisillon, façade briques et pierres. Le pignon est plus ancien avec une fenêtre à colonnette, romane ou gothique

supportant le linteau. Une autre partie de la maison est du style Louis XVI.

N° 10. Faisait autrefois partie du n° 12. On voit dans la cour, la partie inférieure d'une tourelle gothique très élégante qui desservait autrefois la maison n° 12. La base est en pierre de taille, dans laquelle ouvre une porte carrée à moulures gothiques avec rosettes dans les gorges. Le corps de la tourelle est en briques; la partie supérieure et la toiture ont été démolies. L'escalier à vis est une merveille d'élégance et de construction.

On voit encore dans le jardin quelques débris sculptés du XVe siècle et un passage voûté aboutissant à la rue des Carliers.

N° 12. Cette maison possède, du côté de la rue des Carliers, une façade romane, qu'on pouvait voir encore, il y a quelques années, et qui était la plus importante de Tournai. Elle était malheureusement fort dégradée, à tel point que son propriétaire a cru devoir, après avoir abattu certaines pierres faisant saillie, la noyer dans un bain de mortier pour lui rendre un peu de solidité, mais en même temps, il l'a fait disparaître à jamais.

Elle offrait trois étages d'arcades plein cintre dans lesquelles ouvraient, aux étages supérieurs. des fenêtres rectangulaires, divisées en trois jours par deux colonnettes. On l'appelle généralement la maison saint Piat, mais à tort, car elle ne paraît pas remonter au-delà du XIIe siècle.

Rue des Carliers.

Immédiatement au dessous de la maison dont il vient d'être parlé, on voit un très vieux mur, dans lequel on distingue encore des ouvertures plein cintre et plus bas des motifs d'architecture et une pierre sculptée, qui indiquent le XVe siècle.

C'est dans la rue des Carliers que mourut en 1843, J.-B. Fauquez, qui légua à la ville une importante collection d'antiquités.

N°s 9 à 15. Maisons sans étage, à toiture saillante. Le n° 9 qui date du XVIIe siècle est assez bien conservé, les autres maisons sont très dégradées.

N°s 6 et 8. Maisons pierres et briques, datée 1709 (par le bourdon d'escalier). Quartier de derrière pierres et briques, à

toiture saillante, modillons et corniche sculptés. Belle lucarne de greiner.

N° 10. Maison du XVIIIe siècle.

N° 20 et 22. Maisons pierres et briques du XVIIe siècle.

N° 24. Maison du XVIIe siècle, pierres et briques, à cartouches sculptés, très défigurée.

Rue des Brasseurs.

N° 2. Maison du XVIIe ou du XVIIIe siècle, pierres et briques, mal restaurée.

N° 6. Maison du XVIIe siècle, briques et pierres, fenêtres à croisillon en pierre; mal restaurée.

Quai des Poissonsceaux.

N° 2. Derrière une façade moderne, de style empire, existe encore le pignon d'une maison de styte renaissance, pierres et briques, à cordons horizontaux et fenêtres à croisées en pierre, daté 1655. Le claveau central de la porte, en pierre, représente une étoile d'or, l'enseigne de la maison, avec les initiales L. B. et la date ANNO 1655.

Le rez-de-chaussée ne forme qu'une grande salle dont les voûtes en briques reposent sur les murs latéraux et sur deux colonnes en pierre au centre de la salle; une troisième colonne a été ajoutée postérieurement. Le sol est en contrebas de 60 centimètres sous le niveau du quai, et la maison elle-même est en retrait de 5 mètres environ sur l'alignement actuel.

N° 5. Maison de style empire.

N° 4. Maison (à l'angle) de style Louis XVI.

N°s 6, 7, 8. Maisons du XVIIIe siècle, pierres et briques.

N° 9. Maison du XVe siècle, entièrement modernisée.

N° 10. Maison du XVIIe siècle, type français des maisons du quai Notre-Dame.

N°s 11 et 12. Maison du XVIIIe siècle.

N° 14. Façade du XVIIe siècle, style français, à trumeaux en forme de pilastres, pierres et briques.

N°s 21 et 22. Belles maisons du XVIIe siècle, style français, avec pilastres à bossages entre les fenêtres. Mélange de briques et pierres. Bien que de même style, elles présentent une agréable variété dans les détails. Le n° 22 a conservé sa toiture

saillante supportée par de forts belles consoles richement sculptées (têtes grimaçantes).

N° 26. Riche façade du XVII[e] siècle, briques et pierres, par assises, sans pilastres. Sous les fenêtres de l'étage se trouvaient autrefois des cartouches sculptés Belles ancres à enroulements. Jolie porte surmontée d'un oculus. La façade de derrière est dans le même style, également bien conservée. Elle a gardé sa toiture saillante supportée par des modillons. Dans la salle de derrière, cheminée du temps, en marbre noir veiné de blanc, le linteau supporté par 4 colonnes torses. La hotte est carrée, lambrissée en bois et décorée de colonnettes torses engagées. Les poutres du plafond ont leurs semelles ornées d'un élégant cartouche renaissance sculpté, avec la date 1676.

Rue Saint-Piat.

N° 6. Maison du XVIII[e] siècle.

N[os] 8, 10 à 14. Maisons de type français des maisons du quai Notre-Dame. Le n° 14 construit en 1738.

N° 16. Façade de style empire.

N[os] 18 et 20. Ancienne maison romane, dont la façade a récemment été démolie et reconstruite. Une fenêtre rectangulaire divisée en deux jours, par une colonnette supportant le linteau, se voit encore dans la rue Madame; la toiture est ancienne.

N° 22. Jolie maison du XVII[e] siècle, de style renaissance, pierres et briques, avec fenètres à croisées en pierre, dont les montants sont chanfreinés; pignon à escaliers, dont les gradins sont recouverts d'une pierre moulurée. L'enseigne ancienne est gravée dans la pierre « A la brasserie de Saint-Piat, » 1644. Plus tard elle devint l'hôtellerie Saint-Christophe; ancres à enroulements. La grand'porte est moins ancienne et résulte d'un remaniement, les fenêtres du rez-de-chaussée ont été modernisées.

N[os] 26 à 38. Maisons du commencement du XVIII[e] siècle en pierres et briques.

N° 40. Maison en briques et bois, à pignon; modernisée.

N° 42. Maison du XVII[e] siècle, de type français; porte et trumeaux à pilastres en pierre.

N° 48. Maison briques et bois, à pignon; remaniée à la fin du XVII[e] siècle. Le pignon remplacé par un crupon. Le bas de la façade est enterré.

N° 50. Maison très ancienne, défigurée.

N° 52. Maison du XVIIe siècle, remaniée.

N° 88. Maison du XVIIe siècle, autrefois le *refuge de l'abbaye Saint-Amand*, puis, après la Révolution, successivement sous-préfecture, grenier d'abondance, caserne de gendarmerie.

Elle est établie sur le terrain d'un ancien fossé de la seconde enceinte, dont le mur de clôture, entièrement défiguré, s'étend encore sur une longueur de 60 mètres environ, le long du jardin. A l'extrémité de ce jardin on voit une tour carrée dont l'intérieur est sans intérêt. On a utilisé la profondeur de l'ancien fossé pour établir de vastes souterrains avec habitations (fenêtres à croisées en pierre) et une terrasse à escaliers descendant vers le jardin.

L'ancienne porte de ville, dite de Sainte-Catherine, était établie en travers de la rue Saint-Piat, un peu en deçà de la rue des Ingers. Elle fut démolie au XVIIe siècle.

A l'entrée de la rue, existait autrefois la croix Saint-Piat, pyramide ogivale démolie en 1796; et un peu en arrière, contre le mur de l'ancien cimetière, on voyait encore, il y a peu d'années, une fontaine jaillissante, adossée à une haute borne en pierre, le « pichou Saint-Piat » (supprimé en 1883)

EGLISE SAINT-PIAT.

N° 1. Ancien hôtel Crombez. Construit en 1756. (Reg. aux plans, 449), le balcon est moderne.

N° 11. Maison du XVIIe siècle, avec cave voûtée à colonnes dont les chapiteaux indiquent le XIIe siècle.

N° 21. Maison, pierres et briques, par assises, bâtie en 1725 (reg. aux plans, farde non inventoriée, n° 41).

N° 25. Maison du XVIIIe siècle.

N°s 29 et 31. Maisons empire.

N° 35. Maison XVIIIe siècle.

N°s 43 à 51. Maisons du XVIIe siècle, de style renaissance (?), toutes pierres au rez-de-chaussée, pierres et briques par assises à l'étage. Les fenêtres ne paraissent pas avoir eu de croisillons en pierre; arcs de décharge en briques et pierres taillées en pointe de diamant. Les fenêtres du rez-de-chaussée, à montants chanfreinés, de même le soubassement qui est en pierres. Maisons entièrement modernisées. Le n° 51 porte la date 1675 et une porte, à l'angle, avec arc plein cintre.

Rue Madame.

N° 10. Ancien couvent des *Jésuitesses*, fondé en 1569 par Quinte Monnier; il ne reste qu'une aile de bâtiment, construite en 1680 et dépourvue de tout intérêt.

Rue Dewasme (aujourd'hui impasse).

Dans la cour de l'école communale, maison du XVe siècle en briques et bois, dont l'étage surplombe le rez-de-chaussée. C'est de là que provient une cheminée gothique en pierre, sans sculptures, conservée au musée.

Rue Merdenchon, aujourd'hui *rue Cherequefosse.*

N° 6. Maison époque Louis XVI.

N° 10. Ancien couvent des Repenties (les Filles Dieu?)

N°s 12 et 14. Maisons du XVIIe ou du XVIIIe siècle, briques et pierres; les fenêtres à encadrement.

N° 16. Maison du XVIIe siècle, de style renaissance, toute défigurée.

N° 20. Maison à pignon, en briques et pierres; XVIe siècle?

N° 3. Pavillon, briques et pierres, du XVIIe siècle, barreaux en fer aux fenêtres.

N°s 5 à 9. Maisons du XVIIIe siècls.

N° 11. Maison du XVIIe siècle.

N° 17. Maisons du XVIIIe siècle, avec enseigne : Au soulier vert, 1770.

N° 19. Maison de style Louis XVI.

N°s 25, 27. Maisons du XVIIIe siècle.

N° 31. Maison du XVIIe siècle, à pignon; de style renaissance tournaisienne; briques et pierres; fenêtres à croisées en pierre chanfreinées. Dans la cour, pavillon daté par ses ancres 1680 et avec pierre sculptée portant la date 1604 et le nom : Nicolas de Bailleuve.

N° 33. Maison du XVIIe siècle, pierres et briques à assises régulières faisant saillie l'une sur l'autre.

Rue Duwez

N° 1. Maison du XVIIIe siècle, fenêtres à encadrement en pierres.

N°s 21 et 23. Maisons du XVIIe siècle, pierres et briques.

Nos 10 et 12. Maisons du XVIIe siècle, pierres et briques par assises régulières. Fortes moulures.

No 18. Maison du XVIIe siècle, même style; cartouches en terre cuite. Belle lucarne de grenier.

Rue Sainte-Catherine.

Nos 4, 6. Maisons du XVIIe siècle, très dégradées.

No 14. Maison du XVIIe siècle, style renaissance tournaisienne, fenêtres à croisillon en pierre; plâtrée et modernisée A la façade latérale, corniche en briques.

No 16. Maison de même style, entièrement défigurée depuis 1895.

No 21. Maison du XVIIe siècle, briques et bois, à pignon.

No 23. Maison de style empire. Façade importante.

No 25. Maison du XVIIIe siècle, toutes pierres, toiture saillante, boiseries anciennes.

Eglise Sainte-Catherine, démolie en 1668.

Rue Delplanque.

No 6. Maison du XVIIIe siècle.

Rue des Récollets.

No 8. Maison de style Louis XVI.

No 10. Maison du XVIIIe siècle, défigurée.

Nos 14 et 16. Maisons de la fin du XVIIe siècle, pierres et briques, à toiture saillante, construite en 1701? (Reg. aux plans, 445, no 2).

Nos 20 et 22. Maisons du XVIIe siècle, à cartouches sculptés.

No 28. Maison du XVIIIe siècle, pierres et briques, mal restaurée.

No 36. Elégante maison de style renaissance, la corniche du toit supportée par des consoles sculptées. Bien que datant du XVIIe siècle, elle a toute la pureté du style du XVIe siècle. Porte dont le panneau est couvert de rinceaux sculptés. Fenêtres à croisillon en pierre ; arcs de décharge pierres et briques, cartouches dans les écoinçons des arcs. Cordons moulurés très minces,

No 40. Maison du XVIIe siècle, à pignon avec gradins, de style renaissance. Sous le badigeon qui la couvre, on distingue encore la belle ordonnance de la façade.

Porte du couvent des Récollets, pierres et briques, XVIIe siècle.

Du côté des numéros impairs, on remarque un pignon élevé, en pierres, dans lequel ouvre une fenêtre gothique. C'est la chapelle de l'ancien hôpital Delplanque, incorporé dans l'hospice de la vieillesse. Cette chapelle a conservé sa voûte ancienne, qui est gothique, lambrissée en bois, comme celle de l'église du Séminaire. Le bâtiment joignant le pignon du côté de l'hospice est en briques et pierres et porte la date 1680.

Montagne des Récollets.

Mur de clôture, orné, avec cartouche sculptés, l'un d'eux daté 1633 (?) de l'ancienne abbaye Saint-Médard.

Quai Taille-Pierres.

N° 1. Maison du XVIe ou du XVIIe siècle, de style renaissance, fenêtres à croisillon en pierre. Arcs de décharge pierre et briques; haut pignon en briques, remanié à plusieurs reprises, le rez-de-chaussée transformé au XVIII^s^ siècle.

N° 2. Maison de même style, XVIIe siècle. Belles ancres à enroulements.

N° 4. Maison à pignon, construite en moellons; fenêtres rectangulaires avec meneau central supportant le linteau. Arcs de décharge en *cil* et cordons horizontaux, en pierre moulurée, XVe siècle. Le rez-de-chaussée remanié au XVIIIe siècle.

N° 6. Maison construite en 1685 (reg. aux plans, 438, n° 13). Le rez-de-chaussée en pierres de taille, l'étage en pierres et briques, par assises régulières. Toiture saillante.

N° 7. Maison de style Louis XVI, construite par Chuffart, architecte. (Reg. aux plans, volume non inventorié, n° 395). —

N° 8. Maison très ancienne, construite en moellons. Traces de fenêtres à croisée en pierre; portes à arc plein cintre. Construction gothique remaniée au XVIIe siècle et une seconde fois au XIXe siècle.

N° 9. Maison en pierre, avec briques dans les allèges des fenêtres. Fenêtres à croisillon en pierre. Le rez-de-chaussée remanié au XVIIe siècle, dans le style français avec pilastres aux côtés de la porte. 1684? (Reg. aux plans, 436, f° 6).

N°s 11 et 12, Maisons du XVIIIe siècle, modernisées.

N° 15. Maison du XVIIIe siècle en pierres et briques.

N° 22. Maison du XVIIe siècle, renaissance tournaisienne; deux demeures sous un comble. Fenêtres alternativement larges et étroites. A subi plusieurs remaniements.

N°s 24 et 25. Maisons occupant l'emplacement de la plus ancienne faïencerie tournaisienne (XVIIe siècle).

A l'extrémité vers la campagne, se trouvait autrefois le pont des moulins, porte d'eau du XIIIe siècle, dite l'arc des chaufours, à laquelle fut accolé en 1683 le bâtiment des moulins à eau.

Près du pont, le couvent des Récollets (aujourd'hui les Clarisses), dont les bâtiments sont absolument défigurés.

Rue des Jésuites.

N° 4. Maison gothique en moellons avec fenêtres rectangulaires divisées en deux jours par une colonnette ou un meneau droit. Le rez-de chaussée modernisé au XVIIIe siècle. La porte ancienne, en anse de panier, a été bouchée. Au-dessus de la grand'porte, bas relief, ancien monument funéraire, réemployé.

N° 6 Maison du XVIIIe siècle, pierres et briques.

N° 8. Maison de style Louis XVI.

N°s 12 à 16. Maisons gothiques, du XIIIe siècle; l'étage à hautes fenêtres rectangulaires avec colonnette centrale. Le rez-de-chaussée a été remanié au XVIIe siècle, probablement en 1680. Façades toutes pierres.

Derrière ces bâtiments s'en trouvent d'autres en pierres et briques dans le style du XVIIe siècle.

N° 18 Maison du XVe siècle, complètement défigurée. Elle a fait autrefois partie du Séminaire, avec lequel elle communiquait par un pont jeté au-dessus de la rue de Bève.

N°s 20 à 26. Maisons en pierres et briques construites en 1673. (Voir les maisons de la Compagnie de Jésus à Tournai, p. 173). Les appuis des fenêtres ont été abaissés. Les cordons larmiers suivent la courbe des arcs.

N° 28. LE SÉMINAIRE, autrefois collège des Jésuites (de 1595 à 1773), puis abbaye Saint-Médard ou Saint-Nicolas des Prés (voir paroisse Sainte-Marguerite), jusqu'à la Révolution; hôtel de la sous-préfecture jusqu'en 1807, et le Séminaire épiscopal depuis lors. La façade à front de rue est du XVIIe siècle, briques et pierres en chainage, du type des maisons quai Saint-Brice.

Les divers bâtiments datent de 1663, 1679.

N° 34. Maison gothique, entièrement défigurée. Démolie en 1904. La façade latérale, rue des Filles-Dieu, possédait une belle porte de la renaissance.

N° 38. Maison du XVIIe siècle, pierres et briques. Fenètres à croisillon en pierre, ancres à enroulements; défigurée.

N° 42. Maison en pierres et briques, construite en 1733 (reg. aux plans, 449).

N° 5. Maison de style renaissance, fenêtres à croisillon en pierre, avec arc de décharge dont le tympan est en pierre taillée en éventail. Cartouches sculptés dont l'un porte la date 1616? D'autres les noms : IHS-MARIA-ANNA-JOSEPH.

N° 7. Maison du XVIIe siècle.

N° 19. Maison datée 1684, pierres et briques par assises; le rez-de-chaussée toutes pierres.

Ns 21 et 23. Maisons du XVIIe siècle, défigurées.

N° 27. Grand'porte du XVIIIe siècle.

N° 31. Maison de style renaissance, défigurée.

N° 33. Maison du XVIIe siècle, modernisée.

N° 37. Maison à trois étages et pignon à gradins. Style renaissance tournaisienne du XVIIe siècle. Fenêtres à croisillon en pierre; fenêtre du pignon divisée en deux jours par un montant central. Cette maison, qui a été modernisée, pourrait très facilement être restaurée et serait fort belle.

N° 41. Pan de mur du XVIIe siècle, ayant fait partie de l'ancien Hôtel du Gouverneur. Fenêtres à croisillon en pierre.

Nos 43 et 45. Maisons du XVIIe siècle, modernisées.

N° 49. Dans le jardin, pavillon du XVIIe siècle, en pierres et briques.

N° 51. Maison à pignon, briques et bois, XVIIe siècle.

Rue du Château-l'Abbaye.

Pignon d'angle de la maison du Vieux marché au beurre, briques et bois.

Nos 1 et 3. Maisons du XVIIe siècle, pierres et briques.

On y voyait autrefois le refuge des religieux de Château-l'Abbaye près de Mortagne, dont il restait encore, il y a peu d'années, (n° 7) une élégante tourelle de l'époque gothique ou du XVIe siècle, en briques et pierres. Elle renfermait un escalier qui déservait plusieurs ailes de bàtiments, avec une chambre au sommet de la tour.

Rue de la Ture, c'est-à-dire de la colline, désignation qu'explique sa situation dans cette partie élevée de la ville.

Le tracé de cette rue suit celui de la seconde enceinte.

N° 1. Maison en pierre, et briques dans les allèges des fenêtres; belles ancres du XVIII[e] siècle.

N° 3. Maison en briques et bois avec pignon à gradins, défigurée.

N° 11. Maisons en briques et bois, les cordons-larmiers en briques.

N° 13. Maison du XVII[e] siècle. Belle lucarne de grenier,

N° 19. Maison en briques et bois, avec grandes fenêtres à croisée en bois, datée par ses ancres 156... Le rez-de-chaussée modernisé.

N° 21. Maison de même type.

N° 29. Maison du XVIII[e] siècle, pierres et briques, par assises.

N° 2. Belle maison du XVII[e] siècle, à deux étages, en briques et pierres, de style français, type du quai Notre-Dame; le cordon en pierre moulurée à hauteur d'appui des fenêtres a été abaissé.

N° 12. Maison de style empire.

N[os] 16, 18 et 20. Trois maisons à deux étages et avec toiture en saillie, du XVII[e] siècle, de style renaissance, pierres et briques à l'étage, le rez-de-chaussée toutes pierres; les fenêtres ont eu des croisées en pierre, et le tympan, sous l'arc de décharge, est en pierre sculptée en forme d'éventail; une seule porte a gardé sa forme primitive, cintrée.

L'une d'elles a été récemment restaurée avec sincérité, sauf les croisillons des fenêtres.

N° 32. Maison du XVII[e] siècle modernisée; au centre, une petite niche avec la figure d'un abbé et la date 1604.

Rue des Paniers.

N[os] 2 à 6. Maisons du XVIII[e] siècle.

Rue de Bève.

N° 3. Maison à pignon, briques et bois.

Rue des Procureurs.

N° 14. Maison du XVII[e] siècle, renaissance tournaisienne,

en briques et pierres blanches; fenêtres à croisées en pierre, entièrement défigurée.

Rue des Filles-Dieu.

Sur l'emplacement de la maison d'angle, porte de l'époque de la renaissance, détruite en 1904.

Nos 2 et 4. Maisons du XVIIe siècle, modernisées.

Nos 6 et 8. Maisons en briques et pierres, fenêtres à encadrement; construites en 1751 par Arnould Payen. (Reg. aux plans, volume non inventorié, no 168).

No 10. Maison briques et pierres, daté 1696.

Rue de l'Esplanade.

No 20. Maison de style renaissance tournaisienne, daté 1655.

Rue des Ingers.

No 14. Maison de la fin du XVIIe siècle, pierres et briques par assises.

Nos 22 et 24. Maisons à pignon, modernisées.

No 26. Maison briques et bois, à pignon, transformé au XVIIe siècle, en toit à crupon.

Nos 19 et 21. Maisons pierres et briques, à toiture saillante reposant sur des consoles. Le no 21 a été remanié. Construit en 1684 (reg. aux plans, 436, fo 2).

No 31. Maison briques et bois sans pignon. Corniche en briques.

No 33. Maison du XVIIIe siècle, pierres et briques.

No 37. Maison du XVIIe siècle, défigurée.

§ 2.

Rive droite de l'Escaut.

PAROISSE SAINT-BRICE.

Quai Saint-Brice.

Nos 1, 2, 6, 7, 8, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 23 (et sans doute tous les autres de ce quai, dans le principe). Maisons en briques et pierres; les pierres, en chaînage à bossages, encadrant les fenêtres; les soubassements en pierres, sans joints taillés en creux; ancres à enroulements, et parfois droites, apparentes et importantes; fenêtres à doubles traverses en bois. Ces maisons sont assez caractérisées pour constituer un type. Elles sont contemporaines de celles du quai Notre-Dame, bien qu'elles en diffèrent beaucoup. Un grand nombre de ces maisons ont été modernisées.

No 5. Maison de style empire.

No 15. Même type que no 1 et suivants, en partie remaniée.

No 19. Maison de même type, une des plus complètes, a conservé sa porte ancienne.

No 27. Hôtel de style Louis XVI, modernisé.

No 28 et 29. Hôtel du XVIIe siècle, du type des maisons du quai Notre-Dame, remanié et modernisé.

Rue de Pont.

Plan de la rue de Pont, côté des numéros impairs, en 1761. (Registres aux plans).

No 2. Maison faisant le coin du quai Saint-Brice, type des maisons de ce quai.

No 4. Maison en pierres et briques par assises, datée sur la façade de derrière, 1762. Ancres à enroulements, cordons en pierre moulurés, toiture saillante.

N° 6. En face de la halle, maison d'apparence toute moderne faisant l'angle de la rue des trois Coquelets, mais dont le gros œuvre remonte probablement au XIIIe siècle. La façade donnant sur la cour, en pierres, couronnée d'un pignon élevé (démoli en avril 1895) renferme encore quelques détails d'architecture gothique très ancienne, et de grandes fenêtres à croisillon en pierre. La façade latérale, dans la rue des trois Coquelets, a conservé plusieurs fenêtres rectangulaires, à deux jours, séparés par une élégante colonnette gothique. On remarque dans le même mur, des traces de portes et fenêtres, très anciennes. Cette maison est dite des Templiers, sans doute parce qu'elle leur a appartenu, mais non parce qu'elle aurait été occupée par eux, leur refuge étant situé sur le quai des Poissonsceaux.

Sous la maison passe une vaste galerie souterraine, se dirigeant vers l'église Saint-Brice; elle mesure environ 3 mètres de largeur sur plus de 2 mètres de hauteur. La présence de cette galerie a été constatée sous plusieurs maisons de cette rue. Elle a été divisée en caves à l'usage de ces maisons.

Une autre galerie passant encore sous la « maison des Templiers » semble venir du quai Vifquin et aller vers la rue des Campeaux. Elle est envahie par les eaux et ne paraît offrir aucun détail d'architecture.

N° 8. Maison du XVIIe siècle, modernisée.

N° 10. Maison de style empire.

N° 14. Maison du XVIIe siècle; à pignon, modernisée.

N° 22. Maison du XVIIe siècle, modernisée.

Nos 24 et 26. Maisons du XVIIe siècle, type du quai Notre-Dame, mais moins ancien; le rez-de-chaussée modernisé.

N° 28. Le Tabellionat, maison construite en 1778. (Reg. aux plans, farde non inventoriée, n° 341). Style Louis XVI.

Les archives des tabellions tournaisiens sont conservées dans une vaste salle, à l'étage, à laquelle on a accès par un escalier à vis dans une tourelle isolée. La salle date du XVIIe siècle; elle a un plafond à gittage apparent, et une vaste cheminée, pierres et briques, avec un claveau central.

Dans la même maison : Salon Louis XVI avec tapisseries (verdures), fauteuils, lustres, pendule remarquable. Plusieurs meubles anciens et une très grande cafetière en argent, Louis XVI.

Nos 1 à 5. Ancienne halle des échevins de Saint-Brice.

Dans le bas de la rue, au coin du quai Vifquin, on remarque un vaste bâtiment à deux étages avec toiture élevée, dont la masse imposante attire l'attention, et qui paraît appartenir au XVe siècle. La façade est toutes pierres, fenêtres à croisillon en pierre avec arcs de décharge et cordons moulurés. Corniche en pierre, cheminées anciennes en briques et tuiles. Ancrages doubles. C'est l'ancienne halle des échevins de Saint-Brice. On ignore l'époque de sa construction primitive; elle est en tout cas antérieure à 1394, puisqu'il en est parlé à cette date et en 1405 dans les comptes communaux. Elle fut remaniée, et en partie renouvelée en 1563, mais on ne sait si ce travail fut effectué au bâtiment qui est à front de la rue de Pont, ou à celui, en marteau, appliqué contre la façade postérieure du premier. Il est dit, dans le cahier des charges de l'entreprise, que la façade sera en pierres de taille et briques, et que l'escalier sera placé dans une tourelle à l'angle intérieur de la cour. (Elle n'existe plus). On démolit alors une partie de l'ancienne halle pour édifier la nouvelle. L'entrepreneur fut Jean Martin, maître maçon, qui avait fourni les plans avec Jacques Blauwet.

No 15. Maison du XVIIe siècle, modernisée.

Nos 27 et 29. Maisons de style empire.

Nos 25, 33, 35 et 37. Maisons du XVIIe siècle, en briques et pierres, par assises régulières.

No 41. Maison de style empire.

No 47. Maison toutes pierres, du XVIIIe siècle.

No 49. (Angle de la rue Saint-Brice, toutes pierres — balcon en fer forgé, construite en 1753? (registre aux plans 446 no 191).

Rue des Campeaux, (autrefois *de l'Abliau.*)

No 1, coin de la rue Catrice. Maison bâtie en 1758, (reg. aux plans, 446, no 209), pierres et briques par assises régulières.

No 3. Maison construite en 1739. (Ibid., no 134).

No 5. Petite maison, en briques et bois, le soubassement en pierres bien appareillées, dans le genre de la maison impasse de la rue Barre Saint-Brice, pas de pignon. XVIe siècle.

No 7. Maison construite en 1698 (reg. aux plans, 446, no 3), en pierres et briques, à cartouches sculptés, sous les fenêtres.

No 13. Coin de la rue de Cordes. Autrefois maison romane,

reproduite dans Bozière, p. 266, démolie vers 1865; la largeur de la façade était de 10 mètres 10 c.

N° 17. Les bâtiments du couvent actuel des Sœurs de la Sainte-Union, établis sur l'emplacement de l'ancien *couvent des Campeaux*, religieuses augustines, ne renferment que des restes insignifiants de ce monastère qui doit son nom à Pierre des Campeaux qui le fonda en 1416. Il fut supprimé à la Révolution, et en partie démoli en 1820.

N° 4. Maison du XVIIe siècle, modernisée.

N° 6. Maison du XVIIIe siècle, plâtrée.

N° 8. Coin de la ruelle Dalluin. Maison qui paraît dater du XIVe ou du XVe siècle. Façade toute en pierres, fenêtres rectangulaires divisées en deux jours par un montant en pierre. Sans doute deux maisons sous un seul comble, dans le principe, et encore ainsi jusque 1894 où la toiture saillante reposant sur modillons du XVIIe siècle, fut transformée en deux toitures à corniche. On y a trouvé une cheminée monumentale en pierre, et les restes d'un pavement en carreaux vernissés du XVe siècle; ils sont conservés au petit musée de l'Ecole Saint-Luc.

N° 10. Maison du XVIIIe siècle, fenêtres à encadrement; modernisée.

N° 12. Maison du XVIIe siècle, en briques et pierres, type du quai Saint-Brice.

N° 14. Maison du XVIIIe siècle, briques et pierrres aux angles des fenêtres.

N°s 16 et 18. Maisons du XVIIe siècle, de style renaissance tournaisienne, larges fenêtres à croisées en pierre. Arcs de décharge en pierres et briques; cordons moulurés. Toiture saillante sur modillons; ancres à enroulements.

N° 26. Maison du XVIIe siècle, pierres et briques, type français des maisons du quai Notre-Dame. Porte avec lucarne, surmontée d'une niche; cordons moulurés, en pierres. Largeur de la façade, 6 mètres 70 c. (Démolie en 1904).

Rue des Bouchers Saint-Brice.

N° 4. Maison gothique en bois. Façade à pignon, la partie supérieure, qui repose sur des consoles en pierre, d'un profil très ancien, surplombant le rez-de-chaussée. Elle a perdu son ancien revêtement en planches. Fenêtres de l'étage à montant

central. Fenêtres du rez-de-chaussée transformées. Porte à arc plein cintre, sans ornements.

N° 7. Maison du XVIIe siècle, à toiture saillante.

N° 9. Maison à pignon, très dégradée.

Rue de Cordes.

N° ... Petite porte gothique.

N° 7. Maison du XVIIe siècle, pierres et briques par assises régulières.

Rue Royale.

N° 1. Maison, type du quai Saint-Brice, construite en 1685. (Consaux, vol, 225, f° 255).

N° 5. Maison, pierres et briques, les pierres en chaînages; type des maisons du quai Saint-Brice, construite en 1703. (Reg. aux plans, 445, f° 17).

N° 7. Maison de même époque.

N°s 2 à 10. Maisons du XVIIe siècle, pierres et briques, type du quai Saint-Brice; très dégradées.

N° 12. Maison à pignon, briques et bois, du XVIe ou XVIIe siècle.

N° 14. Maison de même type et de même époque. Fenêtres du rez-de-chaussée, à auvents ; dans la façade latérale, fenêtres rectangulaires, divisées par un montant central, en pierre.

Place et rue du Becquerel.

N° 3. Ancien Hôtel du comte de Nédonchel. Construction du XVIIIe siècle.

N^os^ ... à . . Trois maisons : la première de style renaissance, fenêtres à croisillon en pierre; la deuxième, de même époque, avec lucarne de grenier monumentale; la troisième, pierres et briques, fenêtres à croisillon en pierre, et la date 1606, inscrite dans le pignon par les ancres. Les deux premières ont été démolies depuis 1895.

N° 21 (dans l'impasse). Maison en briques et bois, avec pignon, bien conservée.

N°s 23 à 25. Maisons du XVIIIe siècle, pierres et briques.

N° 26. Maison en briques et bois, sans pignon.

Rue de l'Epinette.

N°s 19 à 29. Maisons du XVIIIe siècle, pierres et briques.

N° 25. (L'ancienne ruelle du diable d'argent, aboutissant à la rue du Sondart).

N° 33. Maison en briques et bois, à pignon, XVIe siècle, modernisée.

N° 37. Maison du XVIIIe siècle, pierres et briques.

N° 16. Coin de la place du Becquerel. Maison du XVIIe siècle, pierres et briques. Toiture ancienne.

Rue du Sondart.

N°s 16 à 22. Maisons du XVIIIe siècle, pierres et briques.

Rue Derasse.

N° 3. Maison du XVIIe siècle, ancres à enroulements; modernisée.

N° 7. Maison de style empire.

N° 9. Maison de style Louis XVI, construite en 1786. (Reg. aux plans, farde non inventoriée, n° 144).

N° 11. Hôtel époque empire et dépendances du XVIIe siècle.

N° 13. Maison de style renaissance tournaisienne, à croisées en pierre, surmontées d'arcs de décharge. Cartouches sculptés avec la date 1676. Le rez-de-chaussée remanié dans le style français du quai Notre-Dame.

N° 15. Maison de style empire, en partie dénaturée.

N° 8. Maison de style empire.

N° 12. Maison du XVIIe siècle.

N° 14. Hôtel du XVIIIe siècle, modernisé.

Impasse de la rue Barre Saint-Brice.

Maison du XVIe siècle (démolie).

Rue Barre Saint-Brice.

N° 6. Maison (coin de la rue Catrice) construite en 1755, par Haghe, architecte. (Reg. aux plans, vol. 446, n° 197).

N° 8. Maison, façade du XVIIIe siècle, en pierres, toiture sailante; façade de derrière à pignon et mur de côté en pierres, bien appareillées, qui indique une construction plus ancienne et importante.

N°s 10 et 12. Deux *maisons romanes*, type des plus remar-

quable d'architecture civile du XIIe siècle, et les plus complètes, peut-être, qui soient connues.

Absolument semblables (sauf le soubassement de celle qui a été restaurée, et qui date du XVIe siècle), elles ont deux étages, au-dessus du rez-de-chaussée, et sont surmontées chacune d'un pignon dans lequel ouvrent des fenêtres semblables à celles des étages. La construction est en moellons ; des cordons de pierre traversent toute la façade, à la hauteur d'appui des fenêtres et à hauteur des linteaux de celles-ci. Les fenêtres sont rectangulaires, divisées par une élégante colonnette, qui supporte le cordon formant linteau. Au-dessus de chacune d'elles est tracé un arc de décharge.

Une porte et une fenêtre primitives existent encore au rez-de-chaussée de la maison n° 10. La porte est surmontée d'un arc plein cintre, et la fenêtre, carrée comme celles de l'étage, est plus simple que celles-ci ; son linteau étant supporté par un simple montant en pierre, aux angles taillés en chanfrein ; deux fenêtres semblables occupaient la place dans laquelle on a pratiqué une large porte charretière.

Ces deux maisons appartiennent actuellement à la ville. L'intérieur et les façades vers le jardin n'offrent pas d'intérêt. Le pignon du n° 10 paraît primitif ; il est en moellons, percé de plusieurs fenêtres carrées, irrégulières, et a une porte à plein cintre.

N° 14. Maison du XVIIe siècle, en pierres et briques sous les fenêtres, large cordon d'entablement en pierre.

N° 18. Maison datée 1660, en briques et bois, à pignon. Fenêtres à claire-voie, séparées par des potelets en bois, et ouvrant à guillotine. Cordons larmiers moulurés, en pierre, ancres à enroulements ; très complète.

N° 22. Maison très importante, façade du XVIIe siècle, en pierres et briques. Vers la cour, façade à pignon avec fenêtres à croisillon en pierre. Dans le jardin, pavillon en briques et bois, avec belles lucarnes de grenier. Porte donnant sur la rue des Bouchers Saint-Brice, à arc en anse de panier, du XVe siècle ; petite porte donnant dans la rue de Cordes, du XVe siècle, également.

N° 24. Façade du XVIIIe siècle, pierres et briques, ayant remplacé deux maisons beaucoup plus anciennes, dont les hautes toitures existent encore.

N° 26. Maison du XVᵉ siècle, entièrement modernisée. Pignons latéraux en moellons. (Semble avoir possédé autrefois le jardin et les deux portes, rue des Bouchers, et rue de Cordes, de la maison n° 22). Deux lucarnes de grenier à montants en bois sculpté, représentant des personnages d'un roman de chevalerie. Au pignon, vers le jardin, statuette en terre cuite vernissée.

N° 1, coin de la terrasse Saint-Brice. Maison de style renaissance, avec pignon à enroulements, autrefois le *recran Cazier*, ou refuge des hautelisseurs, construite en 1759. (Registre aux plans, vol. 446, n° 214).

N° 11. Maison du XVIIᵉ siècle, pierres et briques.

N° 17. Maison du XVIIᵉ siècle, briques et pierres, de style renaissance, avec fenêtres à croisillon en pierre. Ceux-ci ont disparu, et on a construit, à l'intérieur, de nouvelles fenêtres plus petites, à arc plein cintre en briques.

Nᵒˢ 19 et 21. Sur l'emplacement de ces maisons, se trouvaient les bâtiments de l'ancienne fondation Monnel et Manarre, qui dataient du XVIIᵉ siècle.

Terrasse Saint-Brice.

N° 5. L'ancienne cure de Saint-Brice, construite en 1768. (Reg. aux plans, farde non inventoriée, n° 55.

Nᵒˢ 7 et 8. Maisons en briques et bois, avec toiture saillante, construites en 1653, et dans le sol desquelles fut trouvé le tombeau de Childéric.

N° 9. Maison du XVIIIᵉ siécle, pierres et briques.

Nᵒˢ 10 et 11. Maisons en pierres et briques, XVIIᵉ siècle.

EGLISE SAINT-BRICE.

Rue de l'Athénée.

Les bâtiments anciens de l'Athénée (autrefois noviciat des Jésuites), XVIIᵉ siècle.

Rue du Quesnoy.

N° 4. Maison toutes pierres, XVIIIᵉ siècle.

N° 14. Maison de style empire.

N° 24. Athénée royal, ancien noviciat des Jésuites. Divers bâtiments de 1609, 1611, 1639, 1650.

Nᵒˢ 36, 40, 42. Maisons du XVIIᵉ siècle, pierres et briques, par assises régulières. Toitures saillantes sur modillons.

Nos 5, 11, 23, 27. Maisons du XVIIe siècle, plus ou moins modernisées.

No 19. Hôtel du XVIIe siècle, modernisé. Dans les jardins, pavillon de style renaissance, briques et pierres; fenêtres à croisillon en pierre; toitures saillantes. Haute tourelle en pierre, à toiture conique. Une cheminée, porte la date 1609.

No 31. Maison du XVIIe siècle, pierres et briques par assises régulières, et cartouches sous les fenêtres.

Nos 41, 43. Maisons du XVIIe siècle, modernisées.

No 45. Maison construite en 1756, (reg. aux plans 446, no 197.

Rue Morelle.

No 1. Maison datée 1723, sur le bourdon d'escalier. Façade en pierres et briques par assises régulières, le rez-de-chaussée toutes pierres; toiture saillante, lucarne de grenier ancienne, fenêtres à doubles traverses en bois et à volets intérieurs; escalier extérieur dans la cour; quartier de derrière.

No 15. Maison briques et pierres par assises régulières. Fenêtre à barbaquenne.

Nos 21 à 25, et 41. Maisons de même type, plus anciennes.

Nos 35, 37. Maisons pierres et briques, par assises régulières et cartouches sculptés (têtes d'anges); portes anciennes, avec imposte.

No 6. Maison du XVIIe siècle, modernisée.

Nos 16, 18, 20. Maisons du XVIIe siècle, pierres et briques, toitures saillantes; modernisées.

No 24. Maison du XVIIIe siècle.

No 28. Maison gothique, en moellons, autrefois à pignon; toiture actuelle du XVIIe siècle, la partie supérieure remaniée, en briques; porte carrée, le linteau reposant sur des corbeaux, les montants à chanfreins.

4
No 30. Maison briques et bois, à pignon daté, 6 6 (1646),
1 •
et terminé par un amortissement carré.

Rue des Sœurs de la Charité.

No 15. Hospice des incurables, (ancien séminaire), construction en pierres et briques, du XVIIe siècle.

N°s 24, 26. Maisons du XVIe siècle — rez-de-chaussée en pierres appareillées, fenêtres à croisillon en pierre, arc de décharge, pierres et briques; mêmes fenêtres à l'étage qui est pierres et briques, toitures sailllantes, pignons latéraux.

Rue Neuve.

N° 11. Maison du XVIIe siècle, pierres et briques.

Rue Saint-Brice.

N° 14. Maison du XVIIe siècle, pierres et briques, modernisée.

N° 20. Maison du XVIIIe siècle, en pierre, corniche en pierre.

N°s 32, 34, 36, 38 et 40. Maisons du XVIIe ou du XVIIIe siècle, autrefois à toitures saillantes, défigurées.

N° 44. Hôtel de M. Boucher, style empire, construit par B. Renard.

N° 1. Coin de la rue de Pont, n° 49, maison bâtie en 1753. Reg. aux plans, 446, n° 191.

N°s 3 et 5. Maisons du XVIIIe siècle, modernisées.

N°s 9, 11 et 13. Maisons du XVIIe siècle, pierres et briques par assises, à cartouches sous les fenêtres, ancres à enroulements.

N° 15. Maison gothique? transformée.

N° 17. Maison du XVIIIe siècle, pierres et briques.

N° 25. Maison du XVIIIe siècle.

N° 35. Maison datée, 1651, complètement défigurée.

N° 41. A l'intérieur, restes d'une importante salle, à colonnes gothiques.

N° 47. Maison du XVIIe siècle, type français du quai Notre-Dame; la grand'porte qui est un remaniement, datée 1782.

N° 49. Maison briques et pierres.

N° 53 (et 51). Hôtel de M. J.-B. Vandris, de style Louis XV; construit en 1772, pour Bruno Pontus, par A. J. Payen, architecte (reg. aux plans 446. f. 296).

N° 59. Maison du XVIIIe siècle, briques et pierres.

Impasse du Sceau.

N° 4, Maison de style renaissance, transformée au XVIIIe siècle.

Au fond de l'impasse, le pavillon signalé rue du Quesnoy, 19.

Rue de Marvis.

N° 3. Maison datée 1683, pierres et briques, par assises; toiture saillante sur modillons, lucarne de grenier; ancres à enroulements; encore complète et bien conservée.

N°s 9, 11, 19, 21. Maisons du XVIIIe siècle.

N° 25. Maison briques et bois à pignon, modernisée.

N°s 29, 31, 33. Maisons des fondations Saint-Brice et Marvis, appartenant aux hospices civils; riches façades de style renaissance, datées en deux endroits, 1678; pierres et briques, fenêtres à croisillon en pierre, avec encadrement de style classique en pierres; ancres, toiture saillante à consoles sculptées.

Ces maisons ont été partiellement restaurées, mais on n'a pas rétabli les croisillons en pierre, et les appuis de fenêtres ont été abaissés.

N° 35. Maison de fondation (Alloë et François) XVIIe siècle. Pierres et briques, portes prises dons l'ouverture d'une fenêtre. Toiture saillante sur modillons.

N°s 39 et 41. Hôpital militaire, appelé autrefois hôpital Marvis; construction pierres et briques, datée par ses ancres (dans la cour) 1681.

N°s 43 à 53. Six maisons alternativement avec et sans étage, comme des pavillons isolés, d'un aspect des plus pittoresque; construction en pierres et briques, toitures saillantes en tuiles; ancres, celles-ci donnant la date 1684.

N°s 57 à 71. Maisons appartenant aux hospices civils; en pierres et briques, du XVIIe siècle, type des maisons du quai Notre-Dame, toitures saillantes sur modillons; couvenablement restaurées.

N°s 4 à 18, 24. Maisons du XVIIIe siècle, pierres et briques. Plusieurs sont défigurées.

N° 36. Maison à pignon, briques et bois, avec des cartouches dans les trumeaux entre les fenêtres de l'étage. Crochets dans la façade. Daté 16...

N°s 56 à 64. Maisons du XVIIe siècle; plusieurs sont défigurées.

N°s 90 à 100, 108, 112 et 114. Maisons du XVIIe siècle, pierres et briques par assises, à cartouches sculptés. Plusieurs sont modernisées ou dégradées.

Rue Haigne.

N° 17. Hôtel de M. Bossut; construit en 1684. Pierres et

briques. A la façade vers les jardins, trois grands bas-reliefs en pierre : l'histoire de Jonas — Daniel dans la fosse aux lions — le prophète Elie. Salons de style empire, avec leur mobilier et leurs bronzes. (Reg. aux plans, n° 436).

N° 21. Maison datée (au bourdon d'escalier) 1672, pierres et briques.

N° 2 Maison de style du XVIIIe siècle, platrée, construite en 1767 (reg. aux plans 446 n° 263.)

N° 4. Couvent des sœurs de la Compassion, autrefois des Dominicaines, 1699. Niche dans la façade, 1767. (Reg. aux plans, 446, n° 263).

N° 10. Maison en briques et bois, défigurée.

Nos 22, 26, 28. Maisons du XVIIIe siècle, pierres et briques.

N° 52. Maison de style renaissance tournaisienne. Fenêtres à croisées en pierre, ancres à enroulements.

N° 56. Maison du XVIIIe siècle.

A la maison d'angle de la rue Saint-Brice, solide crochet en fer, dans la façade, auquel on attachait autrefois les chaînes qu'on tendait à travers la rue pendant la nuit et en cas de troubles.

Rue du Glategnies.

Nos 27 et 29. Maisons du XVIIe siècle, pierres et briques.

N° 33. Maison de même époque, sans étage.

Nos 22, 24. Maison du XVIIIe siècle, pierres et briques.

Quai Vifquin (du nom d'une insigne bienfaitrice des hospices. † 1857). Autrefois *rue des Tanneurs.*

La terrasse du quai était occupée jusqu'au commencement de ce siècle par des maisons de tanneurs qui touchaient à l'Escaut.

N° 12. Maison du XVIe siècle, fenêtres à croisées en pierre et arcs de décharge. L'étage modifié au XVIIe siècle.

N° 19. Maison de style empire.

Nos 23, 24 et 25. Sur leur emplacement, se trouvait maison de même époque que le n° 12, démolie en 1900.

N° 29. Maison de style empire.

Nos 31 et 33. Maisons du XVIIIe sièele.

N° 35. Petite maison de style Louis XVI.

N° 36. Maison pierres et briques, XVIIe siècle.

Rue Clercamps.

N° 25. Maison à pignon gothique, construite en moellons, transformée au XVIIe siècle. Crochets dans la façade.

N°s 27 et 29. Maisons, pierres et briques, XVIIe siècle

N°s 35 et 37. Maisons datées 1634, entièrement défigurées.

N° 41. Maison à pignon à gradins, pierres et briques, XVIIe siècle.

N° 16. Maison, briques et pierres du XVIIIe siècle.

N°s 36 et 38. Maisons du XVIIe siècle, pierres et briques avec cartouches sculptés.

Rue Cambron (dite souvent *rue des Bouchers Saint-Brice*).

N° 5. Grand'porte accompagnée d'oculus en pierre, avec grillage en fer forgé. Façade toutes pierres au rez-de-chaussée, pierres et briques par assises, à l'étage. Construite en 1760 (reg. aux plans, 446, f° 220).

N° 21. Maison de style renaissance, fenêtres à croisillon en pierre, façade toutes briques, y compris les arcs de décharge, les cordons larmiers et la corniche — petites ancres.

N° 23. Maison du XVIIe siècle, modernisée.

N° 15. Maison de style Louis XVI.

N°s 29, 31 et 33. Importante maison dans le style du XVIIe siècle, en briques avec pierres isolées aux angles des fenêtres et de la façade; bois des fenêtres anciens, à double croisillon; portes en partie sculptées, portant la date 1711. — Construite en 1711 (reg. aux plans, 446, f° 22).

N° 37. Maison du XVIIe siècle, pierres et briques, sculptures au dessus des fenêtres de l'étage, rappelant celles des maisons rue Dame-Odile, 22, et rue De Rasse, 13.

N°s 14 et 16. Maisons du XVIIe siècle avec sujets sculptés sous les fenêtres. Ils sont très frustes. Un cartouche porte la date 1688.

N° 24. Maison du XVIIIe siècle, pierres et briques.

N°s 26 et 28. Maisons de l'époque de la renaissance, avec figures gothiques rapportées (probablement des montants de cheminée).

PAROISSE SAINT-NICOLAS.

L'agglomération qui forme aujourd'hui la paroisse Saint-Nicolas, ou du Château, s'appelait autrefois le Bruille, c'est-à-dire le marais, et était alors une seigneurie indépendante de la ville, appartenant aux sires de Mortagne. On conserve son sceau, qui porte la légende : *Sigillum juratorum et scabinorum Ville de Brile.* Elle ne fut réunie à Tournai qu'en 1289 par l'achat que fit la commune, des droits de la châtelaine, Marie de Mortagne, pour une somme qu'on peut évaluer à 860.000 francs de notre monnaie.

La seigneurie du Bruille comprenait alors le château et ses dépendances, situé dans une île de l'Escaut, l'île Saint-Pancrace, aujourd'hui rattachée à la rive droite par la suppression d'un bras du fleuve, appelé le Jennenes, ou fossé du Bruille, qui fut comblé, et quelques habitations situées sur la rive droite, au delà dudit bras de l'Escaut et faisant partie du diocèse de Cambrai.

Au commencement du XVIe siècle, après la prise de Tournai par Henri VIII, roi d'Angleterre, ce quartier, tout en demeurant sous la juridiction de la cité, fut cependant séparé d'elle et transformé en citadelle, par une ceinture complète de remparts, partant du pont des trous, suivant l'Escaut jusqu'à la hauteur de la rue des Meules, puis se dirigeant le long de la place Verte jusqu'à la tour Henri VIII. La citadelle formait un quadrilatère dont les deux côtés regardant la ville étaient défendus par le pont des trous et par un second pont avec un châtelet, qui donnait accès au château, et se trouvait un peu en amont du pont de fer actuel; enfin par la grosse tour Henri VIII construite à la jonction du mur extérieur de la ville et du mur du château longeant la place Verte. C'est seulement sous Louis XIV, en 1669, à l'époque où on construisit une véritable citadelle sur les hauteurs de la porte Saint-Martin, que le quartier du Château cessa de remplir le rôle de forteresse et que ses fortifications, du côté de la ville, furent démolies.

La paroisse du Château fut autrefois un quartier très aristocratique. Elle renfermait l'hôtel du gouverneur de Tournai et ceux de beaucoup de familles nobles. Il en est bien peu qui

aient conservé leurs anciens hôtes; et aucun de ces hôtels n'offre d'intérêt archéologique.

Le large *quai de l'Arsenal*, ainsi nommé parce qu'il conduisait autrefois à l'arsenal du souverain situé à l'extrémité, du côté du mur de l'enceinte extérieure, fut occupé de 1842 à 1879 par la première gare du chemin de fer (gare à rebroussement).

N° 5. Maison en pierres et briques avec cartouches en pierre sculptés, XVIIe siècle.

N° 6. Maison de style Louis XV. Construite en 1727, pour M. d'Ysambart (reg. aux plans, 446, f° 98).

N° 11. Maison du XVIIe siècle, modernisée.

N°s 12, 13 et 14. Ancien hôtel Hoverlant de Beauvelaere, de la fin du XVIIIe siècle.

Rue de l'Arsenal.

A l'extrémité, grand'porte surmontée d'une ancre de grande dimension, en forme de fleur de lys, XVIIe siècle.

Rue du Désert.

N° 6. Hôtel du XVIIe siècle, remanié à l'époque Louis XVI.

N° 8. Pensionnat des Dames de Saint-André. Façade construite par B. Renard, dans le style empire, L'église et la façade vers la rue du Château, construites en 1728 par Lequesne (reg. aux plans 446, f° 107).

Rue de la Planche.

N° 1. Hôtel du comte d'Hespel, XVIIe siècle, modernisée.

Rue du Château.

N°s 1, 3, 5. Maisons du XVIIe siècle, briques et pierres, par assises, cartouches sous les fenêtres. Toitures saillantes. Portes prises dans une ouverture de fenêtre. Ancres à enroulements.

N°s 21, 23, 25, (27), 29, 31, 33. Maisons du XVIIe siècle, en briques et pierres par assises, à toitures saillantes reposant sur des modillons en bois sculptés; larges lucarnes de grenier. Les n°s 29 et 31 bâties en 1683 (reg. aux plans 436, n° 11).

N°s 43 à 45. Emplacement de l'ancien hôtel du gouverneur, au XVIe siècle, et pendant une partie du XVIIe siècle.

Très belle construction de style renaissance tournaisienne. Lorsque le gouverneur transféra plus tard, sa résidence à la citadelle, l'hôtel fut donné aux religieuses Annonciades, dites *Célestines*, qui s'y établirent en 1667. Démoli en 1890.

N^e^ 37. Grande construction du XVIIe siècle, en briques et pierres, toiture saillante sur modillons sculptés. Niche avec statue de Notre-Dame, à l'angle.

EGLISE SAINT-NICOLAS.

N° 16. Maison du XVIIe siècle, en briques et pierres, de construction anormale; sans doute dans le style des maisons rue des Puits l'Eau, n° 23 et réduit des Sions, n°s 13 à 17; a été incomplètement restaurée.

Maison coin de la rue de la Planche, n° 2; du XVIIe siècle, pierres et briques. La façade latérale, à fenêtres à croisillon en pierre, plus ancienne; la partie supérieure à pignon, briques et pierres, construite au XVIIe siècle, comme la façade dans la rue du Château.

Maison coin de la rue de la Planche, n° 1, de style français, a pilastres en pierres à bossages, avec balcon en fer, construite en 1742 (reg. aux plans, 446, n° 144).

N° 14. Ancien hôtel du Sart de Bouland, XVIIe siècle; modernisée.

N° 18. Couvent de Saint-André, 1728.

Rue des Meules.

N° 1. Hôtel de style empire.

N° 20 faisant l'angle de la rue des Meules et de la rue du Château (ancien hôtel de Lannoy). L'une des façades est de style Louis XVI; l'autre du XVIIe, pierres et briques, rappelant le style français du quai Notre-Dame. Elle a été remaniée.

Rue du Curé du Château.

N° 6. Maison du XVIIe siècle, pierres et briques. Fenêtres du rez-de-chaussée garnies de barreaux en fer.

N° 8. Maison à pignon, en briques et pierres, XVIIe siècle.

(Coin de la rue Saint-Bruno, n° 6) ancien hôtel du Baron du Sart de Bouland. actuellement de M. H. Stiénon du Pré. Construction du XVIIe siècle, toiture saillante à modillons sculptés; en partie transformée.

N°s 1 à 3. Maisons du XVIIIe siècle, pierres et briques.

N° 5. La maison pastorale, construite en 1755 (reg. aux plans, vol. 466, f° 158).

Place Verte.

N° 5 et 7. Maison du XVIIe ou XVIIIe siècle.

TOUR HENRI VIII (1513).

Quai Dumon.

N° 1. Maison du XVIIe siècle, défigurée.

N° 3. Maison du XVIIe siècle, de style français du quai Notre-Dame.

Sur l'emplacement des maisons n° 6 à 13, se trouvait l'ancien *palais du parlement*, démoli en 1895.

Louis XIV ayant repris Tournai en 1667, y créa le 6 avril 1668, un Conseil souverain, et lui accorda en 1686 le titre de Parlement. La conquête de la ville par les alliés en 1709, priva celle-ci de ce haut corps judiciaire.

Le palais où le Parlement tint ses séances, fut érigé en 1672, sur un terrain devenu libre par la démolition des fortifications du quartier du Château. Il était achevé en 1676. Après le départ du Parlement, le palais reçut diverses destinations, et à partir de 1801 fut affecté à la manufacture de porcelaines de Péterinck, fils. Le bâtiment, à deux étages au-dessus d'un rez-de-chaussée élevé, et couronné par un toit à la Mansard de grandes dimensions, avait un fort grand air et répondait bien à sa noble destination. Le plan de Tournai en relief, exécuté en 1701, et qui se trouve à l'Hôtel des Invalides à Paris en donne une reproduction très fidèle et très détaillée (1).

On regrettera toujours la démolition inconsidérée de ce monument si honorable pour notre ville, dont il eut été rationel, et si facile, de faire le palais de justice.

(1) Voir mon Etude : Tournai en 1701 (Annales de la Société historique et archéologique de Tournai, vol. II, p. 367).

PAROISSE SAINT-JEAN.

Ce fut dans le principe une localité distincte, la ville de Saint-Jean des chauffours, appartenant aux seigneurs de Leuze, de la maison d'Avesne, qui vendirent leurs droits aux magistrats de Tournai, en 1289.

Place Saint-Jean.

En face de cette place, se trouvait autrefois sur l'Escaut, le pont appelé Pont-à-l'arche, qui fermait de ce côté la seconde enceinte de la ville. Il n'était pas dans l'axe de la rue Merdenchon, comme le pont moderne, mais un peu plus haut, en amont du fleuve; démoli en 1832.

N° 5. Maison de style Louis XVI.

Nos 14 et 16. Couvent des *Dames réparatrices*, construction du XVIIe siècle, en briques et pierres, modernisée.

N° 18 (?) Dépendance du couvent : maison en briques et bois, du XVIIe siècle, très pittoresque et assez importante.

Rue Saint-Jean.

Nos 13 à 19. Maisons de style Louis XVI.

Nos 25, 35, 37. Maisons du XVIIe siècle, briques et pierres.

EGLISE SAINT-JEAN.

Rue des Croisiers.

N° 1. Maison pastorale, construite en 1765 (reg. aux plans, 446, f° 243).

Nos 3 et 5. Construction toutes pierres, fort ancienne; les ouvertures de la façade, sont modernes.

N° 5. Bâtiment ayant fait partie du couvent des Croisiers daté par ses ancres 1614. Façade principale à pignon avec tourelle d'angle renfermant l'escalier. Belles ancres. Façades latérales avec fenêtres à double croisillon en pierre, moulurées. Etroits trumeaux, pierres et briques, corniche en pierre.

N° 7. Ancien couvent des Croisiers. Porte de style renaissance.

N° 25 (ancien). Maison sans étage, briques et bois (démolie).

Nos 39 à 43. Maisons très pittoresques du XVIe siècle, le rez-

de-chaussée en pierre, l'étage surplombant, en pans de bois plâtrés. Lourde toiture parallèle à la façade. — Vers la cour, construction en pans de bois avec briques disposées en feuilles de fougère et en zig-zag.

Rue des Groseillers.

N° 2. Pavillon, briques et pierres, fenêtres à croisillon en pierre, et tourelle d'escalier, à toiture conique. XVIe siècle.

N° 3 (dans le jardin). Maison en briques et bois, à toiture saillante. Belles ancres.

LES TOURS MARVIS ET RESTES DES REMPARTS DU XIIIe SIÈCLE.

Rue de la Galterie Saint-Jean.

Caserne de cavalerie.

N°s 1 et 3. Maisons du XVIIIe siècle.

N°s 7 et 9. Maisons du XVIIe siècle.

N°s 15 à 23. Maisons du XVIIe siècle, pierres et briques par assises régulières; ancres à enroulements, toitures saillantes, toutes pierres au rez-de-chaussée.

N° 29. Maison briques et pierres par assises, ancres, avec les lettres A. N.

N° 39. Maison du XVIIe siècle, pierres et briques, toiture saillante, construction d'un type anormal, — les anciens curoirs.

N°s 16 et 18. Maisons briques et pierres isolées. Datée 1757.

Luchet d'Antoing.

N°s 4 et 5. Maisons du XVIe siècle, à pignon. Le rez-de-chaussée et l'étage en pierres appareillées, fenêtres à croisillon en pierre, sans arc de décharge. Cordons moulurés. Pignon à gradins, en briques, et dans cette partie, arcs de décharge en briques, au-dessus des fenêtres. Datées par les ancres 15... Très dégradées et défigurées

N°s 12, 13, 14. Maisons du XVIIe siècle.

N°s 15 et 16. Maison époque Louis XVI.

N° 17. Maison du XVIIe siècle, pierres et briques, genre des maisons du quai Notre-Dame.

N° 23. Maison du XVIIe siècle, briques et pierres, remaniée.

N° 24. Maison briques et bois snns étage, toiture très haute, parait fort ancienne.

Nos 34 à 37. Maisons du XVIIIe siècle.

Nos 44, 45, 47. Maison du XVIIe siècle, briques et pierres.

N° 48. Maison briques et bois, autrefois à pignon.

N° 49. (Ancienne) maison gothique.

N° 55. Maison de style renaissance au rez-de-chaussée, et de style du XVIIe siècle, pierres et briques, à l'étage. Très dégradée.

Ruelle Riflée.

N° 13. Maison briques et bois, toiture parallèle à la façade, très saillante. Lucarne de grenier (barbaquenne?) XVIe siècle.

Rue des Six Filles.

Nos 4 à 6. Maisons en briques et pierres, d'un type anormal; la façade en briques, bandeaux en pierre, et cordons moulurés en pierre, petites fenêtres carrées avec pierres aux angles; arcs de décharge pierres et briques; une porte est datée. Anno — Joachim Raguez — 1652.

* * *

Le nombre des maisons reprises au relevé qui précède, est de quatorze cents, environ.

Pour trouver celles qui ont été décrites dans le cours du volume, consulter la table, page 465, qui donne un relevé par rue, et par *numéro d'ordre inscrit dans la marge du volume*, de toutes ces maisons. Consulter aussi la table des planches et gravures à la page 470.

TABLE DES MAISONS

reprises à l'Appendice.

Places, Quais, Rues.

TABLE DES MATIÈRES.

TABLE DES MAISONS

décrites ou mentionnées au cours de cet ouvrage (1).

(1) Les chiffres, après les noms de rues, renvoient, non pas aux pages, mais *aux numéros placés en marge du texte*, et sous lesquels sont reprises les maisons décrites ou mentionnées au cours de cet ouvrage.

TABLE DES PLANCHES ET GRAVURES.

LISTE

des maisons reproduites dans la collection des façades anciennes, exposée au musée de Tournai, et qui ne figurent pas dans cet ouvrage (1).

Rue des Augustins, nos 19 à 23.
» Blandinoise, nos 44 à 48.
» des Bouchers Saint-Brice — porte.
» des Campeaux, no 5.
» de Cologne, no 38.
» des Croisiers, nos 25, 39 à 43.
» du Cygne, no 29.
» Dame-Odile, no 21.
Grand'Place, nos 39, 50.
Rue des Jésuites, nos 4 à 37.
Place de Lille, no 19.
Marché aux Poteries.
Rue de Paris, nos 13, 33.
» du Quesnoy, no 19. (Impasse du sceau).
» des Récollets, nos 36, 40.
» Réduit des Sion, nos 13 à 17.
» » Dominicains — porte.
» Roc Saint-Nicaise, nos 48 à 58.
» Royale, nos 12 et 14.
» des Sœurs-Noires, nos 31 à 35.
Quai Taille-pierres, no 4.
Rue de la Ture, no 19.
Quai des Salines, no 25.

(1) Il existe, au musée communal, une série importante de vues et de dessins, originaux ou copies, relatifs au vieux Tournai, et reproduisant les sites, les monuments, les maisons, les œuvres d'art, etc.

ERRATA ET ADDENDA.

Page	1,	ligne 10,	*au lieu de*	à l'envie	*lisez*	*à l'envi.*
»	2,	» 19,	»	annoblit	»	*ennoblit.*
»	8,	» 28,	»	le	»	*la.*
»	15,	» 32,	»	Fandre	»	*Flandre.*
»	16,	» 5,	»	»	»	»
»	21,	» 27,	»	de	»	*sur.*
»	22,	» 27,	»	pouvue	»	*pourvue.*
»	33,	» 11,	»	Grégoire de Tours	»	*Guillaume de Tyr.*
»	40,	» 12 (et ailleurs)		mœllon	»	*moëllon.*
»	»	» 15,	»	disparition	»	*disposition.*
»	»	» 24,	»	mœllonnage	»	*moëllonnage.*
»	»	» 29,	»	15	»	*15e.*
»	41,	» 17,	»	en	»	*ou.*
»	43,	» 1,	»	Radbob	»	*Radbod.*
»	44,	» 19,	supprimer les mots : *ouverts et aveugles alternativement et*			
»	56,	» 12,	»	balliage	»	*bailliage.*
»	56,	*ajouter les deux actes ci-après :*				

3 juin 1404. Jacques Le Louchier et D^elle^ Anne de Buillemont, sa femme, vendent à Jacques Cottrel les trois quarts de l'hôtel du Porc, tenant aux hoirs Jeh. de Blandain et à Jeh. Grignart — dont l'autre quart appartient audit Cottrel, à cause de Jeanne Buée, sa femme.

28 mars 1426 (anc. st.). D^elle^ Cath. du Mortier, veuve de Jacques Cottrel, possédait « une maison et hôtel du Porc, séant sur le grand marché, qui jadis fut à défunt Jacques Cottrel, et depuis à la veuve et hoirs de lui, tenant d'une part à l'héritage

qui fut Mahieu de Blandain, d'autre à Jeh. Tournemœlle, et par derrière aux vieux murs de la ville et à l'âtre Saint-Quentin.

Page 70,	ligne 8,	*au lieu de*	remparts	*lisez*	*rampants.*
» 73,	» 14,	»	teritoire	»	*territoire.*
» 79,	» 2,	»	l'une	»	*l'uu.*
» 82,	» 8,	»	contingue	»	*contigue.*
» 95,	» 8,	»	fond	»	*fonds.*
» 103,	» 13,	»	propros	»	*propos.*
» 113,	» 25,	»	et 11	»	*et les autres.*
» 131,	» 19,	»	n° 9	»	*n° 49.*
» 134,	» 1 de la note,		prologée	»	*prolongée.*
» 144,	» 4,	»	dessus	»	*au-dessus.*
» 154,	» 16,	»	publié	»	*publiée.*
» 154,	» 26,	»	probibé	»	*prohibé.*
» 180,	» 16 de la note,		éprisé	»	*éprise,*
» 190,	» 31,	»	briqne	»	*brique.*
» 199,	» 28,	»	cintrée	»	*cintré.*
» 233,	dernière ligne,	»	armoiriés	»	*armoriés.*
» 266,	» 27,	»	détoriorées	»	*détériorées.*

» 406, » Vieux marché au poisson, au lieu de n°s 29 à 33, lire n°s 17 à 27.

Tournai, typ. Casterman. 1094

